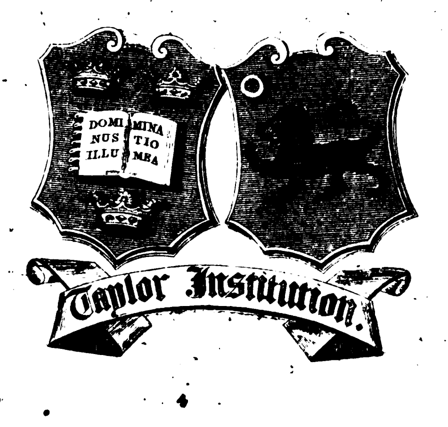



DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.



L'ART
DE VÉRIFIER LES DATES,

DEPUIS L'ANNÉE 1770 JUSQU'A NOS JOURS.

On trouvera des exemplaires complets de cet ouvrage, dans les trois formats, chez ARTHUS BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, n°. 23, à Paris.

Ce volume est le vingt-septième de la collection complète, composée de trois parties :

1°. L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne ;

2°. — depuis l'ère chrétienne jusqu'en 1770 ;

3°. — depuis 1770 jusqu'à nos jours.

Ces trois parties formeront en tout trente-cinq volumes in-8°., neuf volumes in-4°. et sept volumes in-folio.

L'ART

DE VÉRIFIER LES DATES,

DEPUIS L'ANNÉE 1770 JUSQU'A NOS JOURS;

FORMANT LA CONTINUATION OU TROISIÈME PARTIE DE L'OUVRAGE PUBLIÉ, SOUS CE NOM, PAR LES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,

AMBROISE DUPONT ET Cie., LIBRAIRES,

RUE VIVIENNE, No. 16.

IMPRIMERIE MOREAU, RUE MONTMARTRE, No. 39.

1827.

CONTINUATION

DE

L'ART

DE VÉRIFIER LES DATES.

ITALIE.

GÊNES.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE L'ÉTAT DE GÊNES.

1770. La république de Gênes avait cédé l'île de Corse à la France par un traité que signèrent à Versailles, le 15 mai 1768, le duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères, et M. Dominique Sorba, plénipotentiaire génois. L'histoire de cette île pacifiée entièrement en 1769, n'eut plus dès lors rien de commun avec celle de Gênes, qui, elle-même, ne présente aucun événement très-remarquable depuis 1770 jusqu'à 1789, époque de la révolution française.

Le doge Jean-Baptiste Cambiaso, élu le 15 avril 1771, à la place de Jean-Baptiste Negroni, mourut dans la nuit du 21 au 22 décembre 1772. Le 26 janvier 1773, Pierre-François Grimaldi fut élu doge.

Au mois de juillet de cette dernière année, on publia un décret concernant l'immunité des églises relativement aux personnes coupables de quelque crime, décret qui restrei-

gnait ce privilége à deux églises de la capitale, et à deux autres des faubourgs.

Gênes, à la fin du dix-huitième siècle, n'était plus ce qu'elle avait été lorsqu'elle disputait à Venise le commerce du monde. Cependant, cette petite république avait conservé son énergie morale. Il y avait parmi les Génois de l'activité et un amour raisonné de la liberté. Son gouvernement aristocratique, où régnait un sage équilibre dans le pouvoir, laissait la voie des honneurs et des charges publiques ouverte à tous ceux qui se distinguaient par leurs vertus, par leurs services, ou par leur industrie. Les yeux y étaient ouverts sur l'action de la souveraineté des nobles, non qu'elle fût tyrannique, mais parce que dans le principe elle n'avait point été saisie comme une conquête par la noblesse : c'était le peuple qui l'avait déférée. On remarquait peu de variation dans les idées politiques : il y en avait davantage dans les idées religieuses, et l'autorité du pape était en défaveur auprès des chefs du gouvernement.

Les Génois regardaient l'ancienne protection de la France comme leur garantie contre les atteintes du roi de Sardaigne et de la maison d'Autriche, maîtresse de la Lombardie : cette considération et surtout les relations commerciales qui existaient entre eux et les Français, concouraient à unir par les liens les plus forts les habitants de l'un et l'autre pays.

Les grandes innovations politiques qui eurent lieu à Paris, dans l'année 1789, trouvèrent des partisans parmi ceux des Génois chez qui le prestige des sistèmes d'indépendance avait pour appui des vues d'intérêt. Les capitalistes génois étaient propriétaires de 14,000,000 de rente sur les fonds de France : une certaine quantité d'entre eux crurent voir la sûreté de leurs contrats consolidée par le nouvel ordre de choses qui changeait entièrement la face du grand État dont ils étaient voisins.

D'autre part, depuis l'invasion autrichienne et le bombardement de 1746, on envisageait comme associés à un intérêt étranger les nobles de Gênes, qui, en assez grand nombre, étaient feudataires de l'empereur, de même qu'il y en avait d'attachés, par un titre semblable, les uns au souverain qui régnait sur le Piémont, et les autres au roi de Naples. Si dans le cours ordinaire des événements, il en résultait quelquefois un sujet d'antipathie, il ne pouvait se faire sentir d'une manière essentiellement nuisible aux patriciens qui, en réalité, n'abusaient pas de la force publique dont ils

étaient restés maîtres depuis trois cents ans ; mais le mot *libertas*, quelque accoutumé que l'on dût être à le lire sur les murs de la ville et sur ses principaux monuments, frappa plus que jamais quelques hommes de la classe moyenne (plutôt que du peuple), lorsqu'ils se mirent à raisonner sur ce qui s'était passé en France, au nom de la *liberté*, depuis le mois de juillet 1789, et sur ce qui s'y passait encore en 1790. Alors, des amis plus déclarés que les autres des doctrines que l'on professait hautement à Paris et dans presque tout le royaume de France, résolurent de les naturaliser dans leur patrie. Ils commencèrent par former à Gênes un club chez l'apothicaire Morando. Tant que cette réunion ne fût pas très-considérable, le gouvernement crut pouvoir la tolérer sans danger.

Dans le cours de l'année 1790, la discorde éclata entre le sénat de Gênes et le roi de Sardaigne, à l'occasion d'une violation de juridiction, et d'une insulte faite aux habitans de Carosio, village qui, depuis la moitié du dix-huitième siècle, dépendait du Piémont. La France intervint comme médiatrice dans la petite guerre qui avait commencé par se faire la plume à la main ; et l'on n'avait eu qu'à peine le tems de prendre les armes, lorsque la cour de Turin donna l'ordre à ses troupes de les poser, et accepta les conditions d'un traité de pacification.

En 1791, les révolutionnaires français ne négligèrent rien pour lier, de plus en plus, à leur cause ceux des Génois qui y étaient disposés. Ils s'assuraient des uns par la séduction des théories politiques, et des autres par la cupidité.

A la fin de cette année, M. de Sémonville fut nommé, à Gênes, ministre plénipotentiaire du roi *constitutionnel* des Français, en remplacement du marquis de Monteil, auquel on avait signifié l'ordre de sa retraite. Le nouveau ministre déploya, dans l'exercice de sa mission, beaucoup de magnificence.

En 1792, dès que les armées françaises eurent pénétré en Savoie, le sénat s'empressa de déclarer sa résolution de rester neutre. Quand même, un peu plus tard, il eût changé d'avis en voyant se former, contre la France, la première coalition, et deux puissances italiennes y prendre part, savoir : l'empereur d'Autriche, en sa qualité de duc de Milan, et le roi de Sardaigne, comme tenant encore dans ses mains ce que l'on appelait *la clef de l'Italie*, il n'était plus possible au gouvernement de la petite république maritime de

suivre un autre plan de conduite que celui qu'elle avait annoncé, et qui, d'ailleurs, était favorable aux intérêts de son commerce. Si ce gouvernement se fût déterminé alors à la guerre, était-il bien sûr de n'avoir pas à craindre quelque opposition locale dans le territoire même qui lui était subordonné? Mais les obstacles principaux se trouvaient d'abord dans la situation géographique, et ensuite dans cette jalousie, presque toujours subsistante, entre les chefs de l'État de Gênes et le souverain du Piémont; enfin dans la facilité avec laquelle la moindre tentative hostile des autorités génoises pouvait être punie par les Français. Au reste, ces autorités, tout en professant la neutralité, n'en étaient pas moins accusées de partialité pour les ennemis actuels de la France. Mais soit qu'il y eût ou qu'il n'y eût pas de fondement à une telle accusation, renouvelée souvent contre la classe des patriciens, il est constant que la majorité des Génois servait efficacement la cause de la révolution française, puisqu'elle fournissait un assez bon nombre d'acquéreurs ou de dépositaires des dépouilles qui étaient le résultat des changements politiques opérés au-delà des Alpes.

Les patriciens sentaient bien que si les principes démagogiques continuaient à triompher en France, ils ne tarderaient pas à prévaloir aussi chez eux. Au surplus, en admettant que la promesse faite par l'aristocratie génoise de rester neutre dans l'état actuel des choses fût très-sincère, on n'en devait pas moins prévoir que les puissances belligérantes emploieraient toutes sortes de moyens pour déterminer Gênes à se joindre à leurs efforts: en effet, la déclaration de neutralité du sénat ne fut pas long-tems respectée.

Au mois d'août de la même année 1792, une rixe s'éleva dans le port de Gênes entre les matelots de quelques bâtiments vénitiens et ceux de *la Junon*, frégate française. Le pavillon de cette frégate fut arraché et mis en pièces. De cinquante matelots arrêtés et présumés les plus coupables, on en élargit quatre, faute de preuves suffisantes; un cinquième fut condamné, par un décret du sénat, à restituer un pavillon au consul de la république française; et sa détention dans un cachot fut prorogée pendant huit jours. Lorsque la Convention nationale établie à Paris, le 21 septembre, voulut s'occuper de venger cette offense, elle reçut de ses ministres des affaires étrangères et de la marine, la déclaration que le délit dont il s'agissait, n'était que l'effet d'une querelle particulière, dans laquelle les Français avaient été

les agresseurs, tandis que les Génois n'y avaient figuré que comme témoins. Ce n'était donc pas le cas, disaient-ils, de demander au gouvernement de ce pays d'autre satisfaction que celle qui résultait du décret rendu par lui, à cette occasion.

Le 16 novembre, le citoyen Bertin, commissaire à la suite de l'armée navale de France, écrivait à la Convention, que la présence d'une escadre française commençait à opérer une révolution dans l'esprit des habitants de Gênes; qu'une portion du peuple avait témoigné son mécontentement du secret dans lequel restaient les déterminations du sénat, et que les magistrats venaient de décider qu'ils feraient désormais imprimer et afficher le résultat de leurs travaux. Ce commissaire cherchait à insinuer que la délibération avait pour but la réunion de la république génoise à celle de France.

Plusieurs Français, qui résidaient à Gênes, avaient, à cette époque, formé un club où les officiers et soldats de l'escadre étaient admis.

Dans la campagne du Piémont, en 1793, le comte de Saint-André, commandant des troupes du roi de Sardaigne, opposées aux républicains français, proposa à Victor-Amédée III, d'occuper tout le pays qui, du comté de Nice, tombé au pouvoir du général Anselme, conduisait en Piémont, et par conséquent de s'établir provisoirement dans une partie de l'État de Gênes; mais ce prince, observateur religieux de ses engagements, avait repoussé tout projet tendant à y porter atteinte, soit chez lui, soit chez ses voisins.

Tandis que le monarque sarde, les républiques de Gênes et de Venise, et la Toscane, restaient fidèles à leur sistème de neutralité, l'apparition d'une flotte anglaise dans la Méditerranée, rassurait ceux des États d'Italie qui s'étaient déjà déclarés contre la France. D'un autre côté, elle portait à se décider ceux qui, par crainte, ou par des motifs d'intérêt, s'étaient jusque-là tenus sur la réserve et en état d'observateurs. Le roi de Naples et le pape armaient contre les Français. Les Anglais, pour entraîner les puissances neutres de la péninsule à suivre cet exemple, ne se contentèrent pas de la présence de leurs escadres; ils eurent recours à des négociations qui amenèrent un langage et des procédés tels qu'on en fut bientôt révolté. Des menaces furent faites au gouvernement génois par le ministre anglais Drake, qui avait pris pour modèle M. Hervey, envoyé de sa majesté britannique, à Florence. « Assez et trop long-tems, disait

» Drake, votre république a favorisé les Français : assez et
» trop long-tems elle a toléré qu'un Tilly, ministre de
» France, semât la discorde et l'anarchie chez les Génois et
» leurs voisins. Il faut mettre un terme à ces scandales ; le
» sénat maintenant doit accepter l'amitié de l'Angleterre,
» chasser Tilly et ses amis, recevoir dans le port de Gênes la
» flotte anglaise, et se résoudre à seconder la coalition de
» tout son pouvoir : autrement nous vous traiterons en en-
» nemis. »

On ne s'en tint pas à ces paroles injurieuses. Le 5 octobre, la frégate française *la Modeste*, mouillée dans le port de Gênes, fut attaquée à l'improviste par deux vaisseaux anglais qui s'en emparèrent après avoir massacré une partie de l'équipage. La nouvelle de cette violence ne fut pas plutôt arrivée à Nice, que les représentants du peuple, Robespierre jeune et Ricard, déclarèrent que le pacte des nations avait été méconnu ; que le gouvernement de Gênes y était intéressé, plus que tous les autres, puisque son territoire avait été le théâtre de cette haute trahison envers la société ; que Gênes devait donc se prononcer sans délai, ou pour les amis ou pour les ennemis du droit public, outragé dans la personne des républicains français ; que le moindre délai de la part du sénat génois équivaudrait à une déclaration de guerre contre la France.

Ce langage sévère et impérieux fut reproduit par Robespierre l'aîné à la tribune de la Convention nationale. Le sénat, tout pesé et tout calculé, répéta qu'il demeurait neutre ; mais on jugeait qu'il lui était fort pénible de ne pouvoir prendre un autre parti. Quant à l'événement de *la Modeste*, il se renferma dans des termes généraux. C'est ainsi que Gênes, placée entre deux puissances ennemies très-redoutables, ne satisfit ni l'une ni l'autre, et se maintint dans une position plus favorable, à tout prendre, pour les Français que pour les alliés. Drake remplit l'Italie de déclamations contre les Génois ; mais il est à observer que le peuple de ce pays n'aurait peut-être pas enduré patiemment la rupture d'une neutralité dont il tirait de grands avantages.

Dans la campagne de 1794, l'armée française tenant en tout une conduite opposée à celle de Victor-Amédée, que rien ne déterminait à s'écarter de ses promesses, avait résolu d'enlever à ce monarque le port et la ville d'Oneille. Pour y arriver, elle annonça l'obligation où elle serait de traverser quelques lieues du territoire de Gênes. Le sénat, cherchant à

refuser le passage, mettait toujours en avant son appréhension, assez bien fondée, que les Autrichiens entrés une fois dans le Piémont, n'exigeassent de lui la même condescendance; et qu'ainsi le pays dont il était resté jusqu'alors seul et paisible maître, ne devînt le théâtre de la guerre. Mais, disait Barère, parlant, le 5 avril de cette année, dans le sein de la Convention, au nom du comité de salut public: « Les arguments politiques devaient disparaître devant le » droit éternel des nations, et devant les besoins impérieux » de la liberté. »

Dès le 19 mars, les représentants du peuple français près l'armée d'Italie, ci-dessus nommés, et auxquels s'était joint Salicetti, avaient fait précéder leur marche d'une proclamation écrite en italien et en français, qui avait pour but de gagner entièrement le gouvernement de Gênes, et surtout de tranquilliser le peuple génois. Ils y disaient que les Français, instruits du projet formé par les puissances d'Italie, de s'emparer de cet État pour en investir le roi de Sardaigne, et se procurer les facilités d'entrer en France, ne pouvaient se dispenser d'employer le seul moyen de prévenir l'invasion de leur propre pays, en traversant une petite portion de l'État de Gênes. Ils ajoutaient que loin de suivre l'exemple des Anglais qui avaient assassiné de sang-froid, dans le port de la ville capitale de cet État, et sous le canon même de ses remparts, des républicains français, lesquels avaient droit à la protection du gouvernement déclaré neutre, l'armée française respecterait religieusement les lois de cette neutralité.

Ce fut le général de division Rusca, natif de Doloeacqua, marquisat enclavé dans le territoire génois, qui, après la violation de ce territoire, guida la partie de l'armée, qui, se dirigeant sur la gauche, s'empara de ce marquisat, après avoir culbuté un détachement piémontais, lequel s'y tenait en observation; et ensuite ce général étant très au fait de la topographie particulière des Apennins facilita les opérations qui devaient faire tomber Saorgio au pouvoir de l'armée d'Italie.

Le commerce de Gênes ne cessait pas de fournir aux subsistances d'une partie du midi de la France. Ni cette considération, ni aucune autre ne put empêcher Jean-Bon-St.-André, conventionnel, de faire saisir, au mois de janvier 1795, deux cents matelots appartenant à la république de Gênes, pour les incorporer de force dans un armement qui se préparait à Toulon. A la nouvelle d'un procédé aussi révoltant, les esprits furent irrités à tel point que plusieurs bâtiments génois

refusèrent de sortir du port de Gênes, et que d'autres, arrivés déjà au port Saint-Maurice, vinrent regagner la rade. L'interruption des relations commerciales, qui en résulta, dura plus d'un an.

Cependant après le combat naval du 14 mars, où la flotte française, que commandait le contre-amiral Martin, fut battue sur la Méditerranée par l'amiral Hotham, les vaisseaux de cette nation qui se réfugièrent dans les ports génois, y trouvèrent les secours de l'amitié.

La république génoise prenait vainement toutes les précautions imaginables pour se conserver entre trois puissances qui l'enveloppaient par mer et par terre, et dont chacune pouvait à l'instant l'écraser.

La Corse étant tombée au pouvoir des Anglais, ils levèrent le blocus de Gênes, mais déclarèrent, en même tems, que les armateurs corses, autorisés par les ministres d'Angleterre, pouvaient capturer les bâtiments génois, et tous autres en destination pour la France, ou bien venant des ports de cette nation; que le chargement de ces bâtiments serait confisqué, et les hommes emmenés, non plus comme esclaves, mais seulement comme prisonniers. Drake revint à Gênes, croyant peut-être qu'une indulgence fallacieuse équivalait à la justice et à la bonne foi.

Si la condition de la république de Gênes, par rapport à l'Angleterre, était devenue plus tolérable en apparence, ses rapports avec la France s'amélioraient en effet. Robespierre n'existait plus; des hommes moins violents étaient à la tête des affaires. Villars était arrivé, le 5 octobre, pour remplacer, en qualité de ministre français, Tilly, accusé de n'avoir pas, à beaucoup près, mis en œuvre les moyens qui étaient en son pouvoir pour apaiser les mécontentements des Génois, au sujet des opérations de la guerre. Comme on avait à cœur de ramener, chez eux, tous les esprits, Villars était chargé de prévenir le sénat que le gouvernement français avait ordonné aux généraux de l'armée républicaine de réparer les dommages que leurs troupes avaient pu faire sur le territoire génois, et de restituer aux propriétaires les terres qui leur avaient été enlevées; il ajouta que, du reste, ces mêmes généraux avaient été bien avertis qu'ils ne devaient nullement se mêler des affaires politiques du pays. Le nouveau ministre, en donnant connaissance de ces dispositions au sénat, avait encore mission de lui annoncer qu'un compte sévère allait être exigé, en France, de toute la gestion de Tilly, comme aussi de notifier que Buonarotti,

commandant de Loano, serait puni pour avoir confisqué le fief du marquisat, saccagé le château, et écrit, en termes injurieux, à celui qui en était le maître.

Ces actes de justice diminuèrent les impressions qui pouvaient produire une aliénation totale. En conséquence les grains qui étaient en magasin à Gênes, furent expédiés dans les ports de France, et empêchèrent la famine que l'on était près d'y éprouver; mais dès lors, les ambassadeurs des puissances coalisées, qui résidaient auprès du sénat restèrent en attitude hostile contre lui.

Le roi de Sardaigne avait envoyé un ministre extraordinaire, chargé de menacer les Génois du ressentiment de son souverain; le sénat rendit menaces pour menaces. Mais s'il lui était aisé de lutter contre ce prince, il n'avait pas la même possibilité de résister aux attaques des Autrichiens et des Anglais.

Une escadre de cette dernière nation, après avoir acheté des munitions de toute espèce dans la rade de Livourne, vint croiser devant Gênes : elle était composée de vingt-un vaisseaux de ligne, de deux vaisseaux napolitains et de quatre frégates. L'amiral signifiait aux Génois qu'il bombarderait leur capitale si leur marine continuait à fournir des approvisionnements à la France. De son côté, don Joachim Moréno, amiral au service d'Espagne, dont la flotte était en partie mouillée dans le port, exigeait que la république livrât tous les bâtiments chargés de vivres qui s'y trouvaient, faute de quoi, il ruinerait, d'accord avec les Anglais, le commerce que les Génois fesaient avec la France et avec tous les pays occupés par les Français; mais sur les représentations du sénat, l'Espagnol se désista. Quant au ministre d'Angleterre, Drake, il agissait à l'égard de Gênes sans prendre les ordres de son gouvernement, et semblait ne suivre que les inspirations de sa fureur personnelle. Il quitta la ville pour se retirer à Livourne, déclarant en état de blocus les ports de la république, et celui de Gênes en particulier. Il fit savoir que tout navire qui voudrait en sortir, ou y entrer, serait saisi par les vaisseaux anglais, et confisqué.

En même tems le général autrichien De Vins publiait une proclamation, où il annonçait que l'on regarderait comme de bonne prise tous les navires que l'on trouverait chargés de comestibles, ou de munitions de guerre, destinés, soit aux Français, soit aux Espagnols.

Les Autrichiens ne s'en tinrent pas là, et s'autorisant de l'exemple donné par l'armée française, qui avait effectué son premier projet de passer sur le territoire de Gênes pour s'emparer d'Oneille, comme appartenant au roi de Sardaigne, ils s'avancèrent jusqu'au bord de la mer, de manière à favoriser toutes les opérations des Anglais.

Ainsi, le gouvernement génois éprouvait, comme il l'avait prévu, le sort réservé aux États d'une faible étendue, lorsqu'ils sont placés entre des puissances qui sont en guerre.

Des besoins de toute espèce commençaient à se faire sentir dans l'armée française. Un grand conseil de guerre fut tenu à Albenga; on y résolut d'attaquer les Impériaux et de les chasser du territoire de Gênes. Les dispositions contre eux se firent promptement, et la première action eut lieu le 23 novembre 1795, dans la vallée de Loano. Elle dura douze heures. Les Autrichiens se retirèrent sur Garessio, après avoir perdu huit mille hommes, tués ou faits prisonniers. Ils repassèrent bientôt la Bocchetta, pour se rallier sur Acqui.

Cette victoire des Français, qui rétablissait leurs communications avec la mer, eût été décisive pour le succès de leurs projets, sans les excès de tous genres auxquels ils se livraient. Ils perdaient ainsi, par leur propre faute, tous les avantages de leurs premiers triomphes. Au contraire, l'armée austro-sarde, renforcée et retranchée sur le revers des Apennins, réparait ses désastres; et elle était au moment de rentrer sur le territoire de la république de Gênes, lorsque de nouvelles mesures furent prises par le Directoire de France.

Si, parmi les citoyens génois, ceux-là même qui souhaitaient le plus de voir modifier la forme de leur gouvernement, n'avaient été cependant que fort peu tentés de courir les chances d'une révolution tant que le *grand peuple*, sur lequel ils avaient toujours les yeux, était accablé par le joug sanglant de Robespierre, ils conçurent plus d'espérances pour l'accomplissement de leurs vues politiques, quand les Français eurent retrouvé une sorte de calme intérieur, par la mort du tyran qu'ils avaient trop long-tems supporté. Mais la perspective d'un changement de constitution sembla plus prochaine que jamais à ceux des habitants de Gênes dont il est ici question, lorsque l'armée française, sous la conduite d'un jeune chef plein d'audace et d'ambition, qui venait remplacer Schérer, se précipita tout-à-coup dans le Piémont et la Lombardie. Il y avait près de cinq mois qu'elle était

retenue au haut des Alpes, et dans la rivière de Gênes, à la naissance des Apennins.

Le premier soin du nouveau général, Buonaparte, en s'approchant de Gênes, au mois de mars 1796, fut de sonder les dispositions du gouvernement. Il était clair pour lui que les opinions révolutionnaires qui agitaient la France étaient partagées par une certaine portion de Génois. On entendait, maintenant, dans les classes inférieures, exprimer assez hautement le vœu que les avantages politiques dont jouissait exclusivement la noblesse, devinssent communs à tous les citoyens; mais il restait sans effet tant que l'aristocratie, si anciennement établie, conservait entre ses mains tous les moyens de répression comme d'action. Il est plus que probable, qu'à dater de cette époque, Buonaparte eut dans la ville de Gênes des intelligences qui devaient le mettre en mesure de renverser les anciennes institutions de ce pays, aussitôt que les intérêts de la grande entreprise qu'il venait tenter en Italie lui paraîtraient pouvoir être compromis par la conduite du sénat.

On a vu que cette autorité avait, à l'exemple du sénat de Venise, embrassé la neutralité, soit par sistème, soit par nécessité. Du reste, le sénat génois n'avait pas cessé de favoriser les Français dans leurs approvisionnements. Mais il augmentait les fortifications de Savone et même de la ville principale, du côté de la France; et il avait laissé passer tranquillement, sous le canon même de ses postes, les troupes autrichiennes à Novi, à Gavi et à la Bocchetta.

Enhardi par ces apparences amicales, le général impérial, comte de Beaulieu, ne craignit pas de faire plusieurs tentatives pour obtenir des Génois qu'ils lui confiassent la forteresse de Savone. Le prétexte allégué était que précédemment la république ne s'était nullement opposée à ce que les Français prissent possession de la ville de Final. « L'impartialité » exige, disait Beaulieu, que nous ayons, nous aussi, sur » la rivière du Ponent une ville où déposer nos malades et » rassembler nos munitions de bouche. » Au même moment les Français travaillaient, de leur côté, à se faire abandonner Savone; et pour appuyer leur demande, quinze mille soldats s'avançaient sur Gênes. Simultanément, les ambassadeurs autrichien et anglais signifièrent au sénat que toute cession faite par lui à la France serait regardée comme un acte d'hostilité contre les cours de Vienne et de Londres. Le ministre français, Faypoult, tenait un langage sem-

blable, afin d'empêcher que ce qu'il réclamait pour sa nation ne fût assuré à ses ennemis. Ainsi, Gênes, pressée de toutes parts, menacée par deux armées, tremblait de voir se renouveler les malheurs auxquels elle avait été en proie en 1746. L'escadre anglaise, forte de dix vaisseaux de ligne, à la vue du port, augmentait beaucoup l'anxiété publique. Le sénat n'espérait se tirer de cette position difficile qu'en temporisant; mais bientôt les événements de la guerre fixèrent ses inquiétudes.

L'armée commandée par Buonaparte marchait de succès en succès. Non content d'avoir fait signer la paix, le 15 mai, au roi de Sardaigne, et le 10 octobre à celui de Naples, ce général imposait partout les formes du gouvernement français, et créait, en passant, de nouvelles républiques dans toute la partie supérieure de l'Italie. A ce spectacle, les ennemis de l'ordre anciennement établi à Gênes ne négligèrent rien pour grossir leurs phalanges et leurs forces. En vain le sénat avait interdit l'introduction des journaux étrangers et surtout des journaux français : les moindres circonstances des événements de la guerre parvenaient, sans délai, à la connaissance des banquiers, et négociants, classe toujours si puissante dans une ville marchande, par son nombre, par ses richesses, et qui a intérêt d'être informée le plutôt possible des nouvelles propres à influer sur le commerce. De Gênes, ces nouvelles se répandaient presque généralement dans tout l'État qui en dépendait. La capitale surtout voyait paraître des écrits pleins de chaleur; ils propageaient les idées nouvelles, tandis que le club *Morando* fesait chaque jour des recrues et qu'on y parlait publiquement de la révolution, comme ne pouvant plus tarder à s'opérer.

On a vu que le gouvernement avait tenu tant qu'il avait pu, à rester neutre ou du moins à se montrer tel. Mais après la paix de Chérasco, ratifiée à Paris, un soulèvement contre les Français eut lieu dans les fiefs impériaux dépendant de la Ligurie orientale; et on répandit le bruit que ce soulèvement avait été suscité par des nobles génois. Quoique promptement comprimé, il fournissait au général en chef Buonaparte un prétexte suffisant pour changer la constitution de Gênes, comme celle des États voisins. Faypoult exhortait le chef de l'armée française à se présenter avec ses troupes, à chasser des emplois publics tous les hommes dont les opinions n'étaient pas favorables à la France, et à prescrire une nouvelle forme de délibérations au gouvernement.

En attendant l'exécution de ce projet, Buonaparte avait fort à cœur d'éloigner les Anglais de cette partie de l'Italie. Déjà, ils s'étaient emparés de Capraïa, île appartenant à la république génoise, et ils avaient mis l'embargo sur tous les bâtiments de cette nation qui se trouvaient en Corse. On redoutait même qu'ils ne songeassent sérieusement à venir attaquer la ville de Gênes.

François Cattanéo, un des citoyens les plus graves et les plus renommés de la république, fut envoyé par la seigneurie au quartier-général français, afin de ramener Buonaparte à des dispositions moins fâcheuses; mais celui-ci se montrait toujours plus exagéré dans ses prétentions d'argent, et d'occupation de différents postes. Le sénat ne pouvant accepter des conditions tout à la fois onéreuses et humiliantes, fit partir pour Paris, en qualité d'agent extraordinaire, le noble Vincent Spinola, qui était bien vu des Français. Spinola entama des négociations, et employa même des moyens plus efficaces que les paroles. Mais, le 11 septembre, les Anglais se portèrent à un acte de violence, qui hâta la délibération de Gênes en faveur de la France.

Un navire appartenant à cette dernière puissance débarquait sur la plage de Saint-Pierre d'Aréna des armes et des fournitures pour l'armée française. Nelson, vice-amiral d'Angleterre, qui voulait commander sur mer de la même manière que Buonaparte commandait sur terre, en eut avis. Il sortit aussitôt du port de Gênes avec un gros vaisseau et une frégate, prit le large, mit en mer des barques remplies de soldats, les dirigea sur le navire français et s'en empara. L'action fut tellement rapide, que les marins ne se sauvèrent à terre qu'avec peine. On ne put d'aucun côté s'opposer à cet abus de la force, qu'au surplus semblait en quelque sorte motiver l'établissement d'une batterie française sur un rivage neutre. Faypoult se plaignit vivement : il demanda que Gênes rompît ses communications avec l'Angleterre, et qu'elle remît à la France, en compensation du navire capturé, tous les vaisseaux anglais mouillés dans le port. En cas de refus, ajoutait-il, c'est à Gênes que la république demandera compte des excès commis par Nelson.

L'arrogance britannique, et les menaces de la France étouffèrent dans ce malheureux pays toute liberté de décision. Le parti français étant plus puissant que l'autre, il fut statué dans le grand conseil, et approuvé dans le petit, que tous les ports seraient fermés aux bâtiments anglais,

sans exception, à moins qu'ils ne fussent poussés par quelque tempête, ou par des poursuites trop vives en mer, et que l'on retiendrait ceux qui se trouvaient en ce moment dans ces ports.

Dans le même tems, le sénat avait notifié au ministre de l'empereur qu'il ne communiquerait plus avec lui.

Les progrès toujours croissants de Buonaparte ne pouvaient qu'ajouter aux dispositions contraires des patriciens ennemis de la révolution française et de son influence ; mais en supposant qu'ils eussent l'intention de seconder aussitôt qu'ils en auraient les moyens, les efforts des ennemis armés pour combattre cette même révolution, tout était suspendu à la vue des forces militaires par lesquelles leur pays était menacé. Chacune des puissances intéressées accusait, à son tour, les Génois de partialité. Le désir qu'avaient beaucoup d'entre eux de se prononcer contre la France, fut surtout visible lorsque le général en chef que celle-ci avait envoyé en Italie, eut levé le siége de Mantoue pour marcher contre le feld-maréchal Wurmser. Cet événement fut regardé à Gênes comme l'avant-coureur de la défaite des Français. Du reste, deux partis divisaient cette ville, pour la sûreté de laquelle le sénat avait organisé une garde urbaine, appelant en même tems dans son sein un plus grand nombre de troupes réglées.

Ni d'un côté ni de l'autre, on ne vit se manifester aucune opposition quand les Français voulurent célébrer avec pompe le premier jour de la cinquième année de leur république (22 septembre 1796). Dès le lever du soleil, tous les bâtiments qui se trouvaient dans le port firent entendre des salves d'artillerie, répétées à midi et à l'entrée de la nuit ; le pavillon tricolore et ceux des puissances alliées de la France flottaient sur les moindres chaloupes. Une grande foule se porta dans les maisons et les jardins du ministre Faypoult. Là, tout était décoré de trophées et d'emblèmes. La musique exécutait des airs militaires ; on chantait des chansons analogues à celles qui étaient en vogue de l'autre côté des Alpes. Dès lors il ne fut plus possible d'arrêter une fermentation qui acquérait plus de force par les moyens mêmes que l'on employait pour l'étouffer.

Le gouvernement génois cherchant à justifier la conduite qu'il avait tenue à l'égard des Anglais, publia un manifeste où, après avoir énuméré les injures qu'il avait reçues d'eux, et leurs agressions, il déclarait s'être trouvé dans la nécessité

absolue d'exclure, jusqu'à nouvel ordre, des ports de la république les vaisseaux de la Grande-Bretagne, dont la présence avait amené tant de dommages et de dangers. Par suite, un traité fut conclu à Paris, le 9 octobre, entre le Directoire et le plénipotentiaire Spinola, qui réglait la conduite réciproque des deux États. Quatre millions d'indemnité étaient accordés à la France. Les fiefs impériaux devaient être réunis, en toute souveraineté à la république de Gênes, comme suzeraine. De son côté, la république française s'engageait à négocier à l'amiable une convention pour fixer les limites entre le Piémont et les États génois, la ville de Gênes se chargeant de défendre ses forts; mais en cas d'impuissance de sa part, et sur sa réquisition, les Français promettaient d'y suppléer, en garnissant les mêmes forts de leurs troupes. Le décret qui interdisait les ports à l'Angleterre, devait avoir son effet jusqu'à la paix.

Le 20 novembre, un emprunt forcé fut décrété pour effectuer le paiement de quatre millions assurés à la France. Ainsi Gênes, faible et déchirée par deux ennemis puissants, se vit contrainte à composer avec l'un d'eux, ce qui ne la sauva point, comme elle s'en était flattée.

La fin de 1796 et le commencement de 1797 n'amenèrent aucun événement très-marquant pour cette république.

Ce n'était qu'en secret que depuis l'entrée de Buonaparte en Italie et depuis ses succès prodigieux, on avait travaillé à propager efficacement l'esprit de démocratie dans la capitale du petit État génois. On regardait les deux frères Serra, patriciens, l'apothicaire Morando, et un Corse nommé Cunéo, comme étant les chefs du nouveau parti populaire. Faypoult ne pouvait manquer de les seconder, de les soutenir; mais ostensiblement il respectait le gouvernement établi.

Le 15 mai 1797, ce ministre déclara au Directoire exécutif de Paris, que sur le bruit répandu à Milan, et parvenu sans délai jusqu'à Gênes, qu'il était question du démembrement des États de la république de Gênes, et que l'on voulait donner au roi de Sardaigne, la ville de Savone avec une partie de son territoire, il avait, lui Faypoult, cru devoir démentir hautement la nouvelle d'un tel projet, quoiqu'il n'eût reçu, à cet égard, aucune instruction. Le ministre des relations extérieures, Charles-Lacroix, lui répondit, le 25 du même mois, « que la république française tenait également à toutes les puissances amies, et que ce n'était pas

» en dépouillant l'une d'elles qu'elle enrichirait jamais les » autres. »

On a vu plus haut que la paix du roi de Sardaigne avec la France avait été conclue le 15 mai. C'était un vrai triomphe pour les partisans de la cause française à Gênes. Si ceux des habitants qui avaient embrassé cette cause, n'avaient pu qu'à peine contenir leurs démonstrations de joie tant que les troupes de l'empereur avaient occupé tout leur territoire et serré de près leur ville principale, combien leurs sentiments favorables aux républicains français ne devaient-ils pas éclater davantage, lorsqu'on apprit la révolution qui avait eu lieu à Venise le 12 mai? Dès lors les partisans d'un changement dans le gouvernement jusqu'alors aristocratique de Gênes se montrèrent avec hardiesse; et l'orage qui se préparait au dedans s'annonça d'une manière indubitable. Le sénat et ceux qui lui étaient restés fidèles ne négligeaient rien pour déjouer les projets formés. Il y avait, d'un côté comme de l'autre, une extrême exaltation; et tel était l'état des choses à l'époque du 18 mai de cette année 1797.

Depuis quelques jours, des amusements communs attiraient sur la place de l'*Aqua sola*, qui est située sur les remparts hors de la ville, une réunion de jeunes gens, parmi lesquels il y en avait quelques-uns des premières familles génoises. On était convenu, pour le 18, d'une grande partie de barres. Tout-à-coup le bruit se répand que, sous prétexte de ce jeu, on figurera une lutte entre le parti monarchique et le parti républicain, lutte qui se terminera par le triomphe du premier de ces partis, et par le couronnement de son chef. En conséquence, une foule de jeunes exaltés, tenant aux idées nouvelles, se rendent en armes à l'*Aqua sola;* et afin d'empêcher l'exécution du projet supposé, ils établissent une partie de ballon. Bientôt les joueurs de barres arrivent; on se jette sur eux, on les frappe, on les poursuit vers celle des portes de la ville qui était la plus voisine; et la garde s'opposant au passage, un soldat est mis à mort. Le gouvernement alors fait arrêter deux des jeunes gens et les autres prennent la fuite. Mais Gênes reste dans un état d'inquiétude et de fermentation. Les parents, les amis des deux jeunes prisonniers excitent le peuple à partager leur mécontentement; ils y réussissent plus ou moins dans certains quartiers. Cependant on peut dire que la tranquillité générale ne fut point troublée le 19.

Le 20, on vit quelques groupes plus mal composés, en général, que ceux qui, les jours précédents, s'étaient promenés dans la ville. Ils répétaient en chœur des couplets patriotiques. La *Carmagnole* surtout était la chanson en honneur pendant ce second jour de rassemblements *civiques*. Le gouvernement était arrivé jusqu'au point de craindre un bouleversement général : en conséquence, il crut devoir nommer deux de ses membres, MM. Jean-Luc Durazzo et François Cattanéo, pour établir avec le ministre de France une communication permanente.

Le 21 était un dimanche. Faypoult venait de recevoir la nouvelle importante des préliminaires de la paix signés à Léoben entre la France et l'empereur. Il en fit part aussitôt aux autorités supérieures de Gênes, et donna des ordres pour illuminer la façade de la maison qu'il occupait sur la place Spinola. Bientôt un cartel y offrit à tous les yeux, en très-gros caractères, le mot et les emblèmes de *la paix*.

Dans la soirée, les rues et les promenades publiques étaient pleines de peuple, et un assez grand nombre de voix chantaient *la Marseillaise*. Quatre à cinq cents personnes se trouvaient réunies autour du logement du ministre, criant : *Vive la république française*. Un homme qui fesait partie de cette troupe vint, au nom de tous, prier Faypoult de s'intéresser auprès du sénat pour obtenir la liberté des deux prisonniers de la journée du 18. Ce ministre, charmé de contribuer à la révolution qui se préparait, mais sans vouloir y paraître, se borna, pour le moment, à engager les citoyens qui troublaient ainsi l'ordre public, à se séparer. La plupart cédèrent à son invitation ; mais un certain nombre d'entre eux se portèrent au palais pour y présenter, sans délai, la demande dont le représentant de la république française n'avait pas promis positivement de se charger. Ils reçurent des membres du gouvernement une réponse évasive qui ne les satisfit nullement. Cependant ils s'éloignèrent, ce qui n'empêcha pas que, plus tard, ils ne se rendissent, au milieu d'un tumulte toujours croissant, à la salle de spectacle. L'entrée leur en ayant été fermée, ils enfoncèrent les portes, et se livrèrent à toute sorte de désordres, jusqu'à ce que la lassitude forçât chacun de rentrer chez soi.

Le lendemain 22, le corps des *Cadetti*, dans sa marche vers le *Ponte reale*, où il devait être de garde, ordonne à sa musique de jouer l'air français : *ça ira*, ce qui attire sur ses

pas beaucoup de monde. La foule augmente à mesure que les *Cadetti* avancent. On crie : *Vive la liberté*, et ensuite *aux armes*. Ce rassemblement, formé principalement de jeunes gens de tous les états, s'arme en effet de tout ce qu'il trouve sous sa main ; il n'éprouve aucune résistance de la part des soldats d'infanterie et d'artillerie distribués de côté et d'autre dans la ville. Plusieurs d'entre eux, et même des officiers, se joignent à la multitude tumultueuse et devenue par dégrés formidable. Un parti d'insurgés va ouvrir les prisons, s'empare de l'arsenal de mer, délivre ceux des forçats qui étaient retenus dans le port, et avec leur aide, se rend maître de quelques-uns des postes de terre, et des principaux postes intérieurs.

A onze heures, deux cents de ces insurgés se présentent encore à la maison de Faypoult, qui, dès la pointe du jour, avait transmis par écrit aux deux membres du sénat nommés plus haut la demande qu'il avait reçue la veille, et les avait pressés de mettre cette demande sous les yeux du gouvernement. Les chefs de l'attroupement adressent au ministre de vives instances pour qu'il accompagne les *patriotes* au palais et qu'il leur fasse obtenir ce qu'ils désirent avec tant d'ardeur. Ils lui disent que les premiers dépositaires du pouvoir sont assiégés par les charbonniers et par les portefaix qui, sous prétexte de défendre les dépositaires de l'autorité, sollicitent impérieusement des armes. Enfin, ils représentent à Faypoult que lui seul, comme mandataire de la France à Gênes, est en mesure de prévenir l'effusion du sang. Cependant ce ministre refuse d'aller avec eux, et promet seulement d'interposer sa médiation en écrivant de nouveau au sénat.

Les sénateurs, de leur côté, irrésolus sur le meilleur parti à prendre, s'occupaient principalement de faire part au même Faypoult de ce dont il avait déjà parfaite connaissance, c'est-à-dire du vœu exprimé à grands cris par beaucoup de gens du peuple, pour avoir des armes, et de l'assurer, lui ministre, que les membres du gouvernement résisteraient autant qu'ils le pourraient afin d'éviter la guerre civile. Presqu'aussitôt après le choix fait de M. Durazzo, spécialement, pour ce message, on se décidait à lui donner pour l'escorter quatre autres patriciens, et cela dans l'espoir d'intéresser plus activement le ministre français au retour de la tranquillité publique. Ces cinq députés devaient ajouter que les sénateurs avaient commencé par ordonner la suspension de toutes voies de fait, la désirant autant que cela pouvait dépendre d'eux.

Rendus auprès de Faypoult, les patriciens l'informent que les ouvriers qui sont venus offrir leurs bras au gouvernement, ont déjà, sous prétexte de le protéger contre l'insurrection révolutionnaire, enfoncé les portes du magasin d'armes et que les deux partis sont aux prises; mais ils lui répètent que, s'il consent, lui ministre de France, à se transporter au palais, sa présence empêchera de grands malheurs, puisque, seul, il inspire une égale confiance et au peuple qui vient de se révolter et aux chefs actuels du pouvoir suprême.

Faypoult, qui a toujours l'air de ne faire que céder à des invitations pressantes, se met en marche pour aller parler; d'abord auxmembres principaux du gouvernement, et ensuite aux insurgés. Arrivé près de ceux-ci, avec un certain nombre de patriciens qu'il a emmenés, presque sans les consulter, il engage les groupes assemblés confusément à nommer quatre personnes, qui, réunies à quatre des sénateurs, délibèreront sur les mesures que peut exiger l'état actuel des choses; mais cette multitude voulait, préalablement à toute démarche conciliatrice, que le sénat lui livrât, comme otages, six patriciens. Cependant, sur la seule parole du ministre français, la suspension d'armes est convenue. Alors celui-ci retourne au palais; et le sénat, rend en sa présence, un décret par lequel il annonce qu'il va consulter le vœu des citoyens et modifier, s'il le faut, le sistème du gouvernement. En conséquence, les sénateurs proposent au peuple que ses commissaires s'adjoignent à une nouvelle *junte*, déjà élue, pour préparer de concert, les changements à opérer, et pour établir un gouvernement provisoire.

Mais, pendant que le ministre de France était au palais, les événements avaient pris dans Gênes un caractère très-grave. Les charbonniers et les portefaix, au nombre de plusieurs milliers, s'étaient répandus partout, en criant : *Vive Marie, vive le Prince.* Ils avaient repoussé ce que l'on appelait, particulièrement depuis quelques jours, *les insurgés*. Ces ouvriers armés pillaient, maltraitaient, ou traînaient en prison tout homme qui portait la cocarde tricolore française. Or, quelques-uns ne l'avaient arborée, disaient-ils, que comme signe de ralliement. Quoi qu'il en soit, cette cocarde devint fatale aux Français surtout, et ils subirent de très-mauvais traitements. La demeure de leur ministre était cernée en cet instant; il pouvait même cou-

rir personnellement les plus grands dangers, le terme du désordre n'étant pas facile à prévoir. Comme Faypoult descendait les dégrés du palais, pour aller porter au peuple le décret rendu par le sénat, il est enveloppé, couché en joue et séparé des patriciens qui l'escortaient. Cependant il parvient à rentrer dans la salle où siégeait le doge, et il exige de lui, ainsi que des sénateurs présents, qu'une escorte armée le reconduise dans sa maison et le fasse respecter, comme représentant de la nation française. Il revient ainsi sain et sauf chez lui, et y trouve les chefs de l'insurrection contraire au gouvernement. Il les charge en présence des sénateurs et autres patriciens, d'aller, accompagnés de quarante soldats, publier dans les rues le décret du sénat, et mettre ainsi un terme aux hostilités.

Cependant le tumulte s'accroît; la proclamation est inutile; la garde restée à la porte du ministre déclare n'être plus en force suffisante pour protéger sa maison contre les attroupements de charbonniers et de portefaix, toujours de plus au plus menaçants; alors Faypoult demande par écrit au gouvernement de l'aider à sortir de la ville avec pleine sûreté, ajoutant qu'il met sous la garantie personnelle des membres de la principale autorité génoise les événements fâcheux qui pourraient avoir lieu.

Le désordre arrive à son comble vers dix heures du soir; les sénateurs eux-mêmes n'osent plus risquer de sortir pour conférer avec l'homme qui leur dicte des lois. On continue de se battre dans les rues jusqu'à minuit; ensuite on cède au besoin du repos; mais à la pointe du jour suivant, les fusillades et même les canonnades recommencent. De part et d'autre, quatre-vingts hommes sont tués et cent cinquante blessés. Dans ce nombre se trouvent quelques Français; et plusieurs têtes portées au bout de piques, suivant l'usage introduit à Paris en 1789, signalent les déplorables prémices de la régénération politique des Génois. Toutefois le parti du gouvernement finit par demeurer maître de tous les postes. Le soir on illumine la ville, et des patrouilles nombreuses la parcourent jusqu'au lendemain matin.

Pendant le plus fort de l'insurrection, les habitants des campagnes qui se rendaient à Gênes, et qui étaient rencontrés par des révoltés armés, se voyaient exposés aux plus grands périls s'ils refusaient de crier *vive la liberté*. D'un autre côté ceux qui tombaient entre les mains des hommes qui s'étaient faits les défenseurs de l'aristocratie encore régnante, avaient

à craindre le même sort, pour peu qu'ils hésitassent à répéter *vive Marie, vive le prince, vive la religion, mort aux Jacobins*.

Le 23 mai dès l'aurore, trente mille citoyens étaient sous les armes et douze mille paysans de la Polcevera et de Bisagno accouraient au secours de la ville et de l'ancienne constitution.

Le gouvernement fait alors publier un décret rendu la veille, qui ordonne de respecter les étrangers, de respecter aussi les propriétés en général et menace sévèrement tous ceux qui se porteront à des violences. On parvient à éloigner de la maison du ministre de France la classe d'hommes du peuple qui l'assiégent; mais quelques-uns que l'autorité ne peut encore atteindre, parcourent les rues où ils savent que sont logés des Français; ils les accablent d'injures, souvent même de coups, et enfin ils les jettent dans les prisons.

Une des patrouilles destinées à rétablir l'ordre investit la demeure de l'apothicaire Morando, où la veille on s'était porté à des excès très-graves, par réaction et en haine des rassemblements et des combinaisons révolutionnaires.

Le même jour un autre décret invite les citoyens illégalement fournis d'armes à les reporter dans l'arsenal; mais personne n'obéit. On entendit encore de tems en tems, et jusqu'au soir des coups de fusil tirés dans les rues et aux fenêtres. Les insurgés conservaient quelques postes sur les môles : on achève de les leur enlever dans la nuit. Peu à peu l'on vient à bout d'apaiser l'effervescence des charbonniers eux-mêmes; et le gouvernement, qui a cessé d'être compromis, soit par une attaque, soit par une défense qu'il est obligé de désavouer également, recouvre d'une manière sensible son autorité. Toute la troupe de ligne et un bon nombre de bourgeois continuent à faire des patrouilles; ainsi la tranquillité publique est maintenue, quoique les charbonniers dont les projets pourraient encore sembler redoutables soient restés armés. Ces patrouilles reprennent les forçats mis la veille en liberté, et les enchaînent de nouveau.

Le 24 au matin, Faypoult demande, comme préliminaires des réparations qu'exigent la république française, 1°. la sortie des Français arrêtés depuis deux jours; 2°. une reconnaissance formelle qu'aucun individu de cette nation n'a eu part aux derniers troubles, et que les troupes

établies à Saint-Pierre d'Aréna, n'ont fait aucun mouvement.

Le gouvernement répond qu'on relâchera les Français désignés, après qu'on les aura examinés, interrogés, et qu'il aura été bien reconnu qu'il n'y a, en effet, rien à leur reprocher. Sur cette réponse, le ministre insiste, avec d'autant plus de force, que plusieurs de ses compatriotes, victimes de la fureur populaire, sont restés en proie à tous les genres de souffrances dans les souterrains du palais.

Bientôt paraît une proclamation du doge, des gouverneurs et procurateurs de la sérénissime république de Gênes, portant la date de ce même jour 24, et dans laquelle on répète aux Génois que le salut de leur pays dépend de l'amitié de la république française. On y lit de plus, que les personnes et les propriétés, de quiconque habite parmi eux doivent rester intactes et sous la protection des lois, comme les personnes et les propriétés génoises.

Il était évident que, par cette proclamation, le gouvernement cherchait à éluder les conditions formellement imposées par Faypoult. Celui-ci, dans une note envoyée peu d'heures après, s'en plaignit, et sollicita une déclaration plus précise, qui justifiât pleinement les Français établis à Gênes, de tout soupçon de complicité dans l'insurrection et qui prononçât, non-seulement la délivrance de ces mêmes Français; mais aussi celle des Lombards et des Génois attachés au service de la république française et que l'on avait arrêtés en même tems.

Le 25, une escadre de la même nation fut signalée à la vue de Gênes. Simultanément, le bruit se répandit qu'un détachement de la légion lombarde marchait sur la ville et que déjà il était arrivé à Tortone. La grande masse des Génois voyait, dans cette double combinaison de force armée, un plan de changement politique étranger à leur volonté, plan, qui sans doute avait été combiné à Paris, avec le gouvernement français, et ils montraient une agitation qui allait jusqu'à la fureur. Le ministre Faypoult s'occupa aussitôt de calmer les inquiétudes populaires, en promettant d'une part, d'inviter l'amiral Brueys, commandant de l'escadre, à se retirer; et de l'autre en disant qu'il expédiait des ordres pour faire rétrograder tout corps de troupes françaises qui s'avancerait par terre vers Gênes.

Le 26, le ministre, mécontent d'une nouvelle note officielle que l'on avait opposée à la sienne du 25, signifie qu'il

va partir, s'il n'obtient pas une prompte satisfaction. On lui objecte (toujours par écrit), que, pour une question aussi grave que celle qui fait l'objet de sa demande, il est indispensable de rassembler le petit conseil, à l'effet d'en délibérer, et que la décision de cette autorité devra encore être renvoyée à une seconde assemblée, les lois de la république ne permettant pas de statuer dans le même jour sur différentes matières de grande importance; mais en attendant, on donne des ordres pour le désarmement du peuple.

Le 27, le petit conseil envoie une députation annoncer à Faypoult l'impossibilité où il est d'accéder au vœu qui lui a été exprimé par ce ministre, mais ajoute qu'il va faire partir trois patriciens, dont deux seront chargés d'aller trouver le général Buonaparte lui-même, et de le prier d'employer tous les moyens dont il peut disposer pour ramener l'ordre et la tranquillité dans le sein de la république; qu'en même tems une autre personne, le noble Étienne Rivarola, a mission de se rendre en France auprès du directoire.

Buonaparte, quoique les communications de Gênes avec Milan eussent été interceptées jusqu'au 24, avait appris dès le 23, d'une manière vague à la vérité, ce qui s'était passé dans la première de ces deux villes, et il avait expédié sans délai un de ses aides-de-camp, nommé Ballet, pour constater le véritable état des choses et lui en faire un rapport.

Quant au ministre de France auprès des Génois, il s'excusait en ce moment de ne pas prendre un parti définitif, en alléguant l'obligation où il était d'attendre, pour règle de sa conduite, la réponse du général en chef de l'armée française.

Le 28, le doge, les gouverneurs et procurateurs font connaître au peuple, par une nouvelle proclamation, la mission qu'ils ont donnée à trois députés, l'ex-doge Cambiaso, Louis Carbonara et Jérôme Serra, et ils indiquent le but de cette mission. Elle avait été déterminée, disaient-ils, d'abord par l'annonce des mouvements qui venaient d'éclater dans plusieurs villes ou bourgs de la côte, toute voisine de Gênes, appelée *Rivière du Ponent*, où des arbres de liberté s'élevaient à l'envi. C'était précisément la partie du territoire génois qu'il avait été question de donner au roi de Sardaigne. La mesure prise par le gouvernement était aussi motivée, ajoutait-on dans la proclamation, par l'approche des troupes françaises qui marchaient vers la capitale.

Ce même jour, lorsqu'on en était à calculer dans combien de tems arriverait la réponse de Milan, si vivement désirée,

on vit descendre chez le ministre Faypoult deux commissaires des guerres français et quatre ingénieurs, qui avaient ordre de former des magasins et de placer un camp pour douze mille hommes dans la vallée de Polcevera.

Ces six précurseurs étaient à peine arrivés, que l'avant-garde du corps annoncé par eux, et que commandait le général de division Rusca, Génois d'origine, s'avançait vers les portes de Gênes, préparant les voies à une division du général Sahuguet, qui devait diriger les opérations. Dès lors on prévoyait bien qu'aussitôt que Buonaparte aurait achevé de compléter ce qu'on appelait *la régénération* de l'État vénitien, il viendrait en personne arranger, dans le même genre, les affaires de la république génoise.

Les députés de celle-ci revinrent sans avoir pu s'entendre avec le chef de l'armée française sur les réformes à opérer dans leur gouvernement.

Le 29, un autre aide-de-camp de Buonaparte, nommé La Valette, remet au doge, en plein sénat, une lettre par laquelle ce général exige, 1°. la liberté immédiate des Français incarcérés; 2°. l'arrestation des Génois qui ont excité le peuple contre la France et contre tout ce qui lui appartenait; 3°. le désarmement de la populace (qui n'était pas encore effectué, malgré les ordres donnés); faute de quoi, disait la lettre, le représentant de la république française sortira de la ville à l'instant, et l'aristocratie génoise *aura existé*. « Les têtes des sénateurs, écrivait encore le général en chef, » me répondront de la sûreté de tous les Français qui sont » à Gênes, comme les États entiers de la république me ré» pondront de leurs propriétés. »

Le 30, d'après une délibération du petit conseil, les portes des prisons furent ouvertes aux Français détenus. Mais quant à l'arrestation des excitateurs, objet de la seconde demande, Faypoult, qui avait assisté à la séance du sénat, appuyant de tous ses moyens le contenu entier du message de Buonaparte, était persuadé que cette autorité supérieure trouverait des prétextes pour éluder encore, et que l'on se bornerait à sévir contre quelques hommes obscurs du pays. Le ministre, bien résolu de parer à l'inconvénient prévu, désigna nominativement, comme chefs des ennemis de la France, les patriciens Grimaldi, Cattanéo et Spinola. Les deux premiers étaient inquisiteurs d'État.

On avait annoncé pour ce jour-là, 30, une assemblée des différents quartiers, qui devait avoir lieu, à l'effet de nom-

mer un chef et tout l'état-major de la force armée. Cette réunion était attendue avec impatience, parce qu'elle devait signaler les esprits les plus remuants, les vrais meneurs d'intrigues, qui s'étaient jusqu'alors dérobés aux regards publics.

Ce fut dans la soirée que la réponse du doge à Buonaparte parvint entre les mains de Faypoult. Elle était, ainsi que l'avait jugé d'avance ce ministre, satisfesante sur le premier point seulement; on y certifiait que tous les Français incarcérés étaient déjà redevenus libres; mais du reste, on se bornait à promettre de faire une recherche très-active des Génois coupables, et à garantir qu'on avait commencé à employer pour le désarmement du peuple des moyens dont l'effet devait être très-prompt.

Aussitôt le ministre de France demande ses passeports. Ne les ayant pas encore reçus le lendemain 31 au matin, il renouvelle sa démarche à deux reprises et sur un ton très-menaçant. Vers cinq heures du soir, on lui apporte les passeports, mais avec prière de suspendre quelques instants son départ, pour donner audience à un sénateur et à deux patriciens que lui envoie le petit conseil. Faypoult y consent, et fait, à tout événement, tenir sa voiture prête, ce qui, étant connu du public, répand, de proche en proche, l'alarme dans la ville.

A six heures, les trois députés du sénat se présentent. Ils étaient porteurs d'un décret qui les autorisait, non-seulement à faire relâcher tous les détenus, même étrangers à la France, que réclamait encore Faypoult, mais de plus à aller se concerter avec le général Buonaparte, pour les nouvelles mesures politiques qu'ils jugeraient ensemble être opportunes et conformes au nouveau sistème de gouvernement établi en Italie. Ils devaient toutefois exiger, comme un préalable nécessaire, que, dans tous les changements à régler, aucune atteinte ne serait portée, ni à la religion catholique, ni aux propriétés génoises. Enfin, il était convenu qu'ils solliciteraient instamment auprès du général français l'intégralité du territoire de leur république.

Cette grande détermination de provoquer un changement de constitution, était le résultat de l'embarras extrême qu'éprouvait le gouvernement génois pour compléter le retour à l'ordre public, et pour reprendre entièrement son pouvoir. Les arrestations avaient été multipliées à l'infini; et sous prétexte de chercher des individus cachés, il y avait eu des vols et des dilapidations dans beaucoup de maisons.

Il ne dépendait plus de l'autorité supérieure de faire rentrer dans une obéissance paisible les hommes qui prétendaient ne s'être armés que pour protéger cette autorité elle-même ; et surtout celle-ci était hors d'état de répondre qu'elle mettrait les Français à l'abri de toute insulte, de toute persécution.

Faypoult répondit à la députation que le petit conseil, en prenant, sans y être excité par aucune démarche de la France, une résolution aussi favorable au peuple génois, que celle de courir toutes les chances d'un changement dans la forme du gouvernement, venait de faire preuve de sagesse et d'intentions patriotiques ; mais que cette résolution ne suppléait pas aux réparations que voulait toujours obtenir le général Buonaparte, pour les mauvais traitements éprouvés par les Français emprisonnés et dépouillés ; qu'en conséquence, lui, ministre, ne pouvait plus se dispenser, faute de cette pleine et entière satisfaction, de quitter Gênes avec toute la légation. Les députés, le voyant si positivement décidé à partir, lui demandèrent encore deux heures de retard, espérant que ce tems suffirait pour l'entier accomplissement de ses désirs.

Ils reviennent à huit heures du soir, et ils apportent le décret d'arrestation des trois patriciens particulièrement désignés. Aussitôt Faypoult annonce qu'il ne pense plus à s'éloigner, et la masse du peuple qui, auparavant, restait assemblée, mais gardait un morne silence devant la maison de ce ministre, fait entendre des cris de *vive Faypoult ! vive la république française !*

Le lendemain, 1er. juin, le patricien Cattanéo, simplement gardé à vue, trouve moyen de s'échapper, et cherche à s'étayer de quelques personnes de la classe populaire ; mais bientôt il est arrêté.

Le gouvernement délivre des passeports à l'apothicaire Morando, à sa famille et à six Génois, du nombre des insurgés qui, depuis le 22 mai, s'étaient réfugiés dans la maison de l'ambassadeur français. Ils partent à l'instant pour la Lombardie. Le *Porto-Franco* est rouvert, et la perception de tous les droits est abolie.

Le 2 juin, la députation, chargée d'aller conférer avec Buonaparte, prend la route de Milan. Faypoult l'y suit, le 3, d'après l'invitation de ce général même.

C'est aussi le 3, que la junte provisoire, nommée le 22 mai, enjoint à tous les nobles, sortis du territoire de Gênes depuis le commencement des troubles, d'y rentrer

avant trois jours, faute de quoi le séquestre sera mis sur leurs propriétés.

Les habitants des pays situés sur le bord de la mer, à droite et à gauche de Gênes, et que l'on a coutume de désigner par les noms de *rivières* du Levant et du Ponent, sont invités par les citoyens de la ville à élire des députés, avec des pouvoirs suffisants pour poser les bases d'une nouvelle organisation sociale.

Cependant le désarmement des charbonniers ne s'opérait que lentement, quoique le gouvernement y travaillât de bonne foi ; mais il se trouvait encore obligé d'user de quelques ménagements vis-à-vis d'hommes qui, croyant l'avoir bien servi, pouvaient le compromettre, s'ils étaient entraînés à de nouvelles violences.

La junte s'occupait, seulement alors, d'organiser des gardes nationales, sous le nom de *légions liguriennes*. Une foule de négociants et de gens aisés, qui craignaient, plus que tout, le pillage, formaient des compagnies, demandaient des armes, et offraient de faire des patrouilles; mais leur zèle n'était qu'assez faiblement secondé par l'autorité dominante.

Le 4, ces mêmes personnes n'étant plus maîtresses de leurs inquiétudes, de leurs mécontentements, s'assemblèrent dans une église, d'abord le matin, au nombre de trois cents, et ensuite le soir au nombre de mille. Outre les négociants dont se composait la plus grande partie de l'attroupement, il s'y trouvait des médecins, des avocats, des artisans, commis et autres. Comme ces deux réunions étaient illégales, le gouvernement employa tour à tour, pour les dissoudre, la persuasion et la force. Il était alarmé du mouvement général qui se manifestait; en conséquence, il fait écrire, dans la nuit, aux chefs des principales maisons de commerce et des corporations, pour les engager à venir conférer avec le doge sur les moyens de détourner les nouveaux troubles que peuvent amener de pareils rassemblements. La conférence se tient: et il est décidé que ces délégués se rendront à la grande convocation qui a été faite pour le lendemain; qu'ils tâcheront d'y maintenir le calme, et provoqueront la nomination de cinq nouveaux députés, que l'on adjoindra à la junte provisoire.

Le 5 au matin, l'assemblée en question se forme; elle est encore plus nombreuse que les précédentes : on y choisit, pour députés, cinq négociants des plus recommandables. Les Colléges rendent un décret par lequel ils approuvent cette

adjonction faite à la junte, et lui donnent pouvoir de juger militairement quiconque portera atteinte aux personnes ou aux propriétés, se fondant sur ce que, encore ce jour-là, des charbonniers ont pillé la maison d'un négociant génois.

A dater des nouveaux arrangements dont il vient d'être parlé, l'autorité publique réside toute entière dans la junte, qui, en attendant l'installation du nouveau gouvernement, doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'existence civile et politique des citoyens.

La garde bourgeoise se complète; il est convenu qu'elle obéira aux ordres de la junte provisoire. Comme les armes manquent, et qu'il en est resté beaucoup entre les mains des charbonniers et des sbires, les citoyens aisés prennent le parti de les acheter de ces hommes, et ils ont bientôt sujet de s'en applaudir.

Pendant ce tems, un nombre considérable de troupes françaises filait, par le Milanez, du côté de Gênes.

Le 8, un exprès communique au gouvernement le résultat définitif des conférences qui ont eu lieu à Montébello, près Milan, entre le général Buonaparte et les députés envoyés par les Génois. Une convention avait été signée les 5 et 6 : elle consistait en douze articles. Voici ce qui y avait été réglé entre autres clauses : Le sénat de Gênes remettra à la nation elle-même le dépôt de la souveraineté qu'il en avait reçu. L'autorité législative sera confiée à deux chambres représentatives, l'une de trois cents membres, l'autre de cinq cents. Douze sénateurs, présidés par un doge électif, seront investis du pouvoir exécutif. Chaque commune, chaque district, auront leurs magistrats particuliers. Les pouvoirs judiciaire et militaire seront réglés, conformément au mode qui sera établi ultérieurement par un comité nommé à cet effet. Aucune atteinte ne sera portée à la religion catholique. La république française accordera à celle de Gênes protection, et même au besoin, secours de ses armes, pour maintenir l'intégralité de son territoire. Ce territoire pourra encore être augmenté des fiefs impériaux qui y sont enclavés. Un gouvernement provisoire de vingt-deux membres sous la présidence du doge, sera institué et subsistera jusqu'à l'organisation d'une constitution ratifiée par le consentement du peuple. Un traité de commerce sera conclu entre la France et la république de Gênes. La république française se portera garante du nouveau gouvernement, qui doit entrer en fonction le 14 juin.

On avait joint au texte de la convention de Montébello, qui était en partie l'ouvrage de Faypoult, la liste de vingt-deux membres choisis par le général en chef dans les diverses conditions de la société, pour composer le gouvernement provisoire, sous la présidence du doge actuel, JACQUES BRIGNOLÉ.

Le 9, cette convention est ratifiée par le petit conseil, à la majorité de cinquante-sept voix contre sept. Dès lors, ce conseil et les autres colléges cessent toutes fonctions; ils laissent l'autorité au doge, à deux sénateurs nommés *i due di casa*, et à la junte provisoire.

Le soir de ce jour, un aide-de-camp de Buonaparte apporte au doge une lettre en date du 7, par laquelle le général en chef invite l'ancien chef à convoquer, sans délai, les vingt-deux membres du nouveau gouvernement provisoire.

Le 14, comme tous les membres ont accepté leur mission, et même préparé dans la nuit précédente les premiers actes qui doivent, dès la pointe du jour, annoncer leur réunion, l'installation du gouvernement provisoire de Gênes, sous le nom de *république ligurienne*, se fait avec beaucoup de solennité, à l'heure dite, et en présence de six mille volontaires sous les armes. On avait craint une conspiration; mais tout se passe sans de grands désordres. Des arbres de la liberté sont plantés dans les places publiques, et le soir la ville entière est illuminée.

L'archevêque de Gênes avait, quelque tems auparavant, adressé au peuple une lettre pastorale, analogue aux grands changements qui allaient éclater.

Faypoult était revenu de Milan, et il recevait presque les honneurs du triomphe. Les Français, loin d'être persécutés, se voyaient accueillis, recherchés même, par la plupart des Génois.

Les témoignages bruyants de la joie des libéraux, auxquels une grande partie du peuple se joignait par entraînement, s'étant prolongés très-avant dans la nuit, et ayant recommencé avec le jour, alors un mouvement tumultueux fait ouvrir encore une fois les prisons; tous ceux qui y étaient restés enfermés pour cause de l'insurrection des 21 et 22 mai, sont mis en liberté, et avec eux un grand nombre de malfaiteurs. Cet acte répréhensible donne bientôt lieu à une proclamation de l'autorité nouvelle, qui déclare être résolue de poursuivre, avec toute la rigueur des lois, les auteurs de telles violences.

Le même jour 15, on forme quatre comités de gouvernement; on annonce que la chambre des finances, les coadjuteurs, les syndics et les inquisiteurs d'État, de la guerre et des galères, sont supprimés. Les autres magistratures devaient être conservées jusqu'à l'établissement de la constitution.

Le gouvernement enjoint à ceux des nobles qui sont sortis depuis le 9, époque de la publication de la convention de Montébello, de rentrer avant trois jours, sous peine du séquestre apposé sur leurs biens, et d'une amende de dix mille écus, monnaie de Gênes. Cet ordre comminatoire, plus d'une fois renouvelé, était toujours resté presque sans effet.

En même tems il est signifié à tous les citoyens qu'ils aient à faire disparaître des parties extérieures de leurs maisons, les couronnes et armoiries sculptées en marbre, et à quitter leurs livrées, la désobéissance devant être punie par une amende de mille écus génois.

Deux statues colossales, l'une d'André Doria, qui lui avait été élevée de son vivant, comme *libérateur et père de la patrie*, et l'autre de Joseph Doria, *conservateur de la liberté de son pays*, étaient placées sur le perron du palais Ducal, en dehors de la cour : on les renverse et on les brise. Le gouvernement provisoire, en rendant compte de cet événement à Buonaparte, lui écrit que le peuple de Gênes n'a plus vu dans André Doria que le *premier des oligarques*, et qu'il a jugé ne devoir qu'à cet homme seul *les trois siècles d'oppression* qu'il avait soufferts.

Le 16, les travaux recommencent et l'ordre public renaît. Un appel est fait à tous les citoyens en état de porter les armes, pour qu'ils s'organisent de manière à former quatre bataillons, et il est annoncé qu'ils prendront, comme il en avait été question, dès l'origine, le nom de *légions liguriennes*.

Le 17, un décret intime aux nobles et aux bourgeois l'obligation de garder, pendant six mois, les domestiques qu'ils avaient le 22 mai précédent.

Le 18, les administrateurs des hôpitaux, hospices et autres maisons de bienfesance, reçoivent l'invitation pressante de retourner à leurs postes.

Le 19, une partie des hommes qui avaient été tirés de prison dans l'émeute du 15, étant venus volontairement offrir de reprendre leurs chaînes, le gouvernement provisoire fait grâce entière aux prisonniers qui n'avaient plus

à subir qu'une année de détention, et renvoie à leurs corps les soldats qui n'étaient coupables que de désertion.

Le même jour, les régiments suisse, allemand et corse sont réformés. Le livre d'or où étaient inscrits, comme à Venise, les noms de tous les nobles, est brûlé, au bruit des sarcasmes et des invectives, avec la chaise du doge, l'urne au scrutin du sénat, et ce qu'on a pu rassembler à la hâte de diplômes, priviléges et titres de noblesse dans différents endroits de la ville.

Un ordre de rappel est expédié au marquis de Spinola, ambassadeur de la république de Gênes à Paris.

Les fiefs impériaux se donnent d'eux-mêmes à la république; mais comme le nom de *fiefs* était devenu odieux, on annonce qu'ils porteront désormais celui de *Monts-Liguriens*. Des députés, qu'ont envoyés les habitants de ces fiefs, sont reçus avec de grands éloges et remercîments.

A cette époque, les chefs des communes qui formaient l'État de Gênes, travaillaient à la confection d'un nouveau code constitutionnel, et en même tems toutes les parties de l'administration se réglaient successivement sur le modèle de la république française. Il n'en résultait pas cependant qu'il y eût, comme on le disait, unanimité dans la nation génoise en faveur du nouvel ordre de choses : l'émigration des nobles, entre autres, l'avait bien prouvé. Mais à dater du mois de juillet, beaucoup d'entre eux revinrent dans leur pays, par nécessité, si non par inclination. Plusieurs se montrèrent même disposés à entrer, comme officiers, dans les compagnies de la garde nationale, dont quelques patriciens, restés à Gênes, fesaient déjà partie. Le peuple, excité par des suggestions perfides, nomma quatre députés pour représenter au gouvernement qu'il redoutait l'influence de ces hommes, comme appartenant à l'ordre de la noblesse abolie; qu'en conséquence, il désirait les voir exclus des places de capitaines et de lieutenants. De plus, il requérait que vingt des nobles les plus connus fussent gardés comme otages. La première des deux demandes seule fut accueillie. Quant à la seconde, on y répondit, en formant une commission qui devait, dans le plus bref délai, donner son avis.

Le 1er. juillet, une municipalité provisoire avait été installée avec un grand appareil. Ses membres, choisis par le gouvernement, qui n'était, lui-même, que provisoire,

étaient tirés des différentes classes de la nation; trois nobles seulement en fesaient partie.

On s'occupa bientôt d'établir un peu d'ordre dans les *rivières* du Levant et du Ponent. Si la désorganisation n'y avait pas été complète, on le devait aux anciennes communautés qui s'étaient attribué de nouveaux pouvoirs et qui les exerçaient assez régulièrement.

Le 14 juillet, eut lieu une fête publique très-brillante, à l'occasion de l'anniversaire du jour qui, depuis le commencement de la révolution de 1789, était si cher aux novateurs français. Les républicains de la Ligurie adoptaient aussi cette journée pour célébrer leur indépendance.

Les arrestations, les séquestres, et les contributions forcées qui pesaient principalement sur les anciens patriciens, n'empêchaient pas les affaires et les plaisirs de société de suivre leur cours ordinaire dans la ville.

Ce même jour, 14, un nombre considérable d'hommes du peuple s'assemblent devant le palais de la banque Saint-Georges, d'après le bruit répandu que ses directeurs avaient voulu affermer les gabelles à l'ancien adjudicataire *Cresta*: On demande sa tête à grands cris; mais il s'était prudemment évadé. On parvint à apaiser cette multitude, en certifiant que l'on n'avait pas même songé à affermer les gabelles, et que les administrations existantes, dont le peuple disait avoir eu à se plaindre, venaient d'être supprimées.

Le 15, le gouvernement provisoire décrète que les troupes de ligne au service de la république ligurienne seront portées au nombre de six mille hommes, indépendamment du corps des ingénieurs.

Le 28, l'avocat Boccardi, nommé ministre plénipotentiaire de la république en France, en remplacement d'Etienne Rivarola, qui était rappelé, aussi-bien que le marquis de Spinola l'était de Londres, fut reçu à Paris, en audience solennelle, par le directoire exécutif. Cette autorité, maîtresse de la France, avait adressé, un peu auparavant, une lettre à Buonaparte, pour lui faire connaître sa pleine et entière approbation de la conduite politique et militaire qu'il avait tenue relativement aux affaires de Gênes, comme aussi relativement à celles de Venise.

Le 31, le peuple, qui était encore loin d'avoir perdu l'habitude des rassemblements, se porte en foule au palais de Faypoult, inculpant quelques citoyens placés à la tête de la force armée, et prie ce ministre de faire déterminer

leur démission. Sur son refus, la fraction du peuple souverain, par qui cette demande séditieuse avait été mise en avant, prend le parti de s'adresser, sans intermédiaire, au nouveau gouvernement génois.

Tandis qu'à cette époque, Buonaparte fesait, avec un zèle apparent, marcher 15,000 hommes contre les insurgés du Piémont, le roi de Sardaigne, comme allié de la France, s'était plaint très-vivement de ce qu'une assez grande quantité de ces insurgés était reçue sur le territoire génois et y trouvait un véritable appui. Qui plus est, un corps d'habitants de la nouvelle république ligurienne alla se ranger sous la même bannière, et ils s'emparèrent ensemble de la forteresse de Revello, ancienne résidence du marquis de Montferrat, déclarant qu'ils n'en voulaient ni au roi, ni à la religion, ni aux particuliers, mais seulement aux nobles piémontais.

En conséquence de la convention de Montébello, la constitution improvisée devait être présentée le 29 août; mais le travail ne fut pas prêt.

Les citoyens Ruzza et Corvetto, membres du gouvernement provisoire, partirent alors pour Milan, ayant la mission secrète de s'entendre avec Buonaparte sur certains articles de la constitution qui étaient sujets à beaucoup de difficultés.

A la fin de ce même mois d'août, un décret du gouvernement provisoire déclare que tous les ex-nobles sans distinction, qui étaient domiciliés dans Gênes le 22 mai, et qui en sont sortis postérieurement, seront obligés d'habiter dans l'enceinte de la vieille ville ou de quitter l'Etat ligurien, ajoutant que si quelques-uns d'eux étaient pris en contravention, ils subiraient la peine de deux cents écus d'amende.

Au mois de septembre, paraît enfin le projet de la nouvelle constitution; mais à peine a-t-on eu le tems d'en connaître quelques articles, que l'on fait courir, plus que jamais, le bruit qu'il attaque la religion. Cependant une disposition spéciale disait formellement que la nation ligurienne conserverait le culte public de la religion catholique et apostolique, avec défense à qui que ce fût d'exercer un autre culte privé.

Le gouvernement provisoire, voyant les têtes fermenter, par suite de cette inquiétude, prend, le 4, un arrêté où il proroge l'époque de la présentation du projet de constitu-

tion, que l'on avait annoncé devoir avoir lieu le 14, et donne au peuple l'assurance qu'on va examiner de nouveau ce projet, afin d'éviter tout ce qui serait de nature à exciter la méfiance en matière de religion ; mais cette méfiance n'était peut-être pas l'unique cause de l'opposition qui se manifestait.

Le 4, après midi, on sonne le tocsin dans toute la vallée de Bisagno ; les paysans, ayant à leur tête quelques ecclésiastiques, se portent au lieu du rendez-vous, et prennent position dans des maisons de campagne appartenantes à des nobles.

Le général français Duphot, qui commandait alors à Gênes, et le général Casa-Bianca, avaient été chargés par Buonaparte de s'entendre avec Faypoult pour organiser la force armée de la nouvelle république. Leur mission aigrissait les esprits, comme donnant la preuve certaine que l'indépendance n'existait plus. Duphot se mit en marche à la tête d'une forte colonne, composée de troupes de ligne et de citoyens ; il attaqua les révoltés sur tous les points, et, après avoir éprouvé une vigoureuse et longue résistance, il en triompha pleinement. Les maisons où les insurgés s'étaient fortifiés, furent pillées.

La conspiration était aussi organisée dans la vallée de Polcevera, et elle s'étendit ensuite dans plusieurs pays de la rivière du Levant, particulièrement dans les montagnes. Les habitants de Sarzana étaient d'intelligence avec ces insurgés ; en effet, à peine ceux de Bisagno avaient-ils été défaits, qu'une partie de cette population de Sarzana alla se réunir à celle de la Polcevera. Le lendemain, 5 septembre, ils attaquèrent, de concert, le poste dit du *Sperone*, qui domine la ville de Gênes, et réussirent à s'en rendre maîtres. Le général français donna l'ordre à une colonne de se porter en avant pour les chasser ; mais les voyant si nombreux, et dans une position si favorable, il crut prudent de faire, pour le moment, retirer la colonne.

Dans la journée, le gouvernement envoie aux insurgés une députation composée de deux de ses membres, de deux municipaux, et de l'archevêque, pour les engager à se tranquilliser sur l'article de la religion, en supposant que ce fût en vue de la défendre qu'ils eussent pris les armes. On leur donne, à cet égard, toutes les garanties possibles, et l'amnistie étant accordée, ils conviennent de se séparer.

Mais au lieu d'évacuer les postes, ils se fortifient encore

davantage, et finissent par demander le rétablissement de l'ancien ordre de choses. Alors on prend la résolution d'employer la force armée pour les réduire.

Dans la nuit du 5 au 6, le général Duphot fait marcher deux colonnes dans lesquelles les républicains étaient encore mêlés aux troupes de ligne. Une bataille sanglante a lieu à Albaro. L'attaque avait commencé dès minuit: le feu dura jusqu'à quatre heures du matin; enfin, après une défense opiniâtre, les insurgés sont enfoncés et mis en pleine déroute; environ trois cents restent prisonniers. Duphot rentre dans Gênes avec ses soldats victorieux, couverts de sang et chargés de butin.

La sédition de Bisagno n'était pas encore apaisée que les habitants du district de Fontana-Buona se levaient aussi en masse; ils étaient accourus, à la suite de leurs curés, dans la petite ville de Chiavari, avaient incarcéré le commissaire du gouvernement, abattu l'arbre de la liberté, et pillé plusieurs maisons de patriotes. Les autorités constituées s'étaient enfuies précipitamment.

Après cette expédition, les insurgés s'acheminent vers Gênes. En route, plusieurs bandes de montagnards descendent pour s'unir à eux. C'étaient aussi des prêtres qui les guidaient. Déjà ils formaient un corps de 5,000 hommes, et étaient arrivés à Questo, village tout voisin de la capitale, lorsqu'ils apprennent la défaite des hommes qui s'étaient armés dans les vallées de Bisagno et de Polcevera. Ils renoncent en conséquence à aller plus avant, et se déterminent à se disperser.

On devait renouveler les mêmes efforts à Sarzana; mais la présence de Marc Frédérici, membre du gouvernement provisoire et patriote très-énergique, y met obstacle. Il fait arrêter plusieurs des chefs. L'évêque de cette ville, craignant pour sa sûreté, s'éloigne en toute hâte.

Après que l'on s'est assuré à Gênes de la personne de quelques nobles, les troupes françaises se répandent dans les campagnes pour faire d'autres captures.

Fiesco, réputé le chef principal de la conspiration, est saisi et conduit en prison au milieu des cris tumultueux de la populace de la capitale.

Après la victoire on s'occupa de la vengeance. Chaque jour était signalé, dans Gênes, par des exécutions militaires, qui se fesaient d'après les ordres de la commission nommée pour juger les ennemis intérieurs de la république

ligurienne. Du reste, indépendamment des attaques dirigées ouvertement contre elle, on entendait de tous côtés parler de manœuvres pour favoriser le projet de réunir cette république à la Cisalpine, et d'opérer ensuite la fusion de l'une et de l'autre dans une république italienne, *une et indivisible*. Les partisans de ce projet se flattaient d'être appuyés par Buonaparte. Quoi qu'il en soit, celui-ci savait que les esprits s'envenimaient; que les uns demandaient que Duphot fût rappelé, et les autres que Faypoult se bornât à l'exercice de ses fonctions diplomatiques. La vérité est que le général en chef ne se souciait ni du gouvernement de Gênes, ni du ministre français, et qu'il voulait seulement régner par la force; à cet effet, il envoya le général Lasne, avec de nouvelles troupes, occuper militairement la ville. Quant à la constitution proposée, il écrivit à Faypoult que bien des articles ne lui paraissaient pas convenir aux localités des *rivières* de Gênes, et qu'il engageait le gouvernement provisoire à ne rien mettre au jour avant d'avoir pu s'entendre avec lui, ajoutant que, sous très-peu de tems, il se rapprocherait du siége de ce gouvernement.

C'était en attendant, qu'on prenait des précautions comme si l'on avait été menacé d'une contre-révolution. A chaque instant de nouvelles et fausses alarmes occasionaient des arrestations.

La saisie, faite par la république ligurienne, de quelques-uns des fiefs impériaux, avait amené des représailles de la part du gouvernement d'Autriche. Au mois de septembre, il défendit, sous peine de confiscation, tous les paiements que les négocians de Vienne avaient à faire dans l'État de Gênes, et établit un conseil chargé d'administrer les biens que quelques Génois possédaient en Hongrie.

Le 4 octobre, Duphot, rappelé au sein de l'armée d'Italie, prend congé du gouvernement provisoire, qui publie, le même jour, une amnistie pour ceux qui avaient participé à l'insurrection des 5 et 6 septembre, en exceptant toutefois les principaux chefs, et les vingt-cinq otages de la noblesse. Tous les autres sont remis en liberté.

Le gouvernement ne négligeait rien, suivant ses faibles moyens, pour l'armement, tant de la garde nationale, que de la troupe de ligne.

La paix de Campo-Formio ayant été signée le 17 octobre 1797, il fut convenu par un des articles secrets, que l'État de Gênes composerait une république, séparée de la Cisalpine.

De plus, son territoire pouvait, sous le bon plaisir de la république française, être augmenté des fiefs impériaux dits *Lunigiana* et d'autres situés entre la Toscane et les États de Parme, l'Empereur lui en fesant la cession.

Vers cette époque, on annonce que le nouveau projet de constitution génoise ayant subi les changements indiqués par Buonaparte, il va être soumis à la sanction du peuple. La municipalité, qui, pour achever ce travail, s'était réunie au gouvernement provisoire, devait se borner désormais à ses fonctions administratives.

Un nouveau décret avait été rendu pour signifier à tous les propriétaires, qui depuis le 22 mai avaient quitté le territoire de la république ligurienne, qu'ils eussent à y rentrer. Le délai de trente jours était accordé pour ceux qui se trouvaient en Italie, et de trois mois pour les émigrés qui s'étaient éloignés de l'enceinte de cette péninsule. Une amende considérable était stipulée, en cas de contravention.

Par un autre acte du gouvernement provisoire, il est défendu aux ci-devant nobles de rien emprunter sur leurs biens-fonds, à moins que leurs emprunts n'aient pour objet d'effectuer quelque paiement à la trésorerie nationale.

La commission militaire renvoie chez eux onze citoyens nobles, qui étaient détenus comme otages. Mais un prêtre nommé Rossi est condamné à être incarcéré pendant quarante ans dans la grande tour, avec une chaîne aux pieds; et en même tems vingt chefs des insurgés de Bisagno, de Polcevera, et de Fontana-Buona sont condamnés, par contumace, à être fusillés.

Une ordonnance expulse tous les Français qui ne sont pas munis d'une carte de sûreté, signée du ministre Faypoult.

Il paraît une liste de seize ex-nobles, taxés depuis dix mille livres jusqu'à cent mille, pour solder les quatre millions qu'on s'est engagé à verser dans les caisses de la république française.

Le 16 novembre, Faypoult, qualifié alors d'envoyé extraordinaire près la république ligurienne, informe le comité des relations extérieures de ce qui jusqu'à ce moment n'était pas rendu public, qu'en vertu d'un traité conclu à Udine, les Liguriens conserveraient définitivement les fiefs impériaux.

Le même jour, il invite le gouvernement provisoire à

suspendre encore la présentation au peuple, du projet de constitution.

Le 9 décembre un congrès s'étant rassemblé à Radstatt pour stipuler les conditions de la paix entre la France et l'empire Germanique, on y voit paraître en même tems un envoyé de la Cisalpine, un ministre du roi de Sardaigne et un député de la république ligurienne; ce dernier est chargé de veiller à ce que l'on ne décide rien de préjudiciable pour elle, et de trop avantageux pour le monarque voisin qui, de tout tems, était réputé l'ennemi naturel des Génois.

Le 14, une grande discussion s'élève parmi les membres du gouvernement provisoire. Il s'agissait de savoir si la constitution étant une fois acceptée par le peuple de Gênes, les directeurs de la banque de Saint-Georges qui, eux-mêmes, doutaient maintenant de la légitimité de leur autorité, pourraient la conserver encore. Une commission est nommée pour examiner la question.

En même tems, on ouvre dans chaque paroisse un registre civique où tous ceux qui ont les qualités requises par la constitution doivent se faire inscrire, s'ils veulent jouir du droit de voter et d'être élus dans les assemblées prochaines.

Le gouvernement provisoire approuve le plan présenté par la commission spéciale qui avait été chargée de la division du territoire ligurien en quatorze départements, et de la fixation du nombre des députés que chaque département doit nommer au corps législatif.

Le 18, les rapports destinés à faire connaître au gouvernement provisoire le résultat des assemblées primaires, établissent que le nombre des votants sur la nouvelle constitution dans toute l'étendue de la république, est plus que suffisant pour l'acceptation de la nouvelle constitution; elle est donc proclamée. Celle de France avait servi de modèle à Gênes : le corps législatif se partageait aussi en deux sections : le conseil *des Jeunes* ou *des Soixante*, et le conseil *des anciens*. Comme en France encore, le pouvoir exécutif était confié à un directoire, composé de cinq membres. Les premiers directeurs furent Louis Corvetto, choisi pour président, Nicolas Littardi, Augustin Maglione, Ambroise Molfino, et Paul Costa.

Le 7 janvier 1798, les comices électoraux terminent leur session. On apprend que la ville de Gênes a choisi pour la représenter huit négociants et cinq avocats, parmi lesquels

figurent trois membres seulement du gouvernement provisoire. Les départements de Bisagno et de la Polcevera avaient aussi nommé des citoyens de Gênes pour leurs représentants.

Au commencement de février, le ministre Faypoult, remplacé dans ses fonctions par Sotin, ci-devant ministre de la police de France, qui est arrivé avec le titre d'ambassadeur, va s'établir à Milan et y travailler à des plans de finance. Plus tard, il reçoit le titre de *commissaire français en Italie*, et se rend à Naples d'où sa conduite politique le fait chasser par Championnet; mais il y revient bientôt après pour pressurer les Napolitains révolutionnés.

Dans les premiers jours de mars, le corps législatif de la Ligurie décrète le paiement, sur lettres de change, d'une somme de cinq millions à la nation française.

Le conseil des jeunes ou des soixante, donne au directoire génois le droit de choisir les ecclésiastiques qu'il croira le plus propres à exercer le culte catholique.

A la fin du mois, le général Berthier vient lui-même demander au gouvernement de mettre à sa disposition tous les bâtiments de mer, en état de servir pour une expédition importante et secrète de la France. (C'était celle d'Égypte.) Soixante et dix vaisseaux lui sont fournis aussitôt, et on travaille avec une grande activité à rassembler les équipages et les vivres.

Le 19 mars, le conseil des soixante vote une fête *à la reconnaissance*, en l'honneur des généraux Buonaparte et Berthier, et la fixe au 22; mais un message du directoire ligurien annonce aux deux conseils que Berthier doit partir ce jour-là même pour Milan : la fête est donc différée jusqu'au retour de ce général.

Une loi du 23 accorde la liberté illimitée du commerce à tous les Liguriens, et règle que personne ne sera exclu du droit de port franc, les privilèges particuliers étant abolis.

Au commencement d'avril, on fait une nouvelle réquisition de bâtiments de mer pour l'expédition projetée par la république française, et dont l'objet est encore inconnu. Cent vingt voiles sont mises à la disposition de cette république-mère.

Dans le courant de mai, le nouvel ambassadeur français Sotin se rend au directoire ligurien, et y a une conférence au sujet d'un rapport présenté au conseil des anciens pour rejeter la résolution des jeunes, qui autorisait le gouverne-

ment à suspendre l'exécution des bulles pontificales. Il s'élève fortement contre ce rapport, et prévient le directoire que dans le cas où les anciens adopteraient les conclusions du rapporteur, il ne pourra, lui, plénipotentiaire français, s'empêcher d'en faire connaître les conséquences à son gouvernement. Malgré les violents débats qui ont eu lieu au conseil des anciens, où un membre propose de faire venir à la barre quatre théologiens pour éclaircir la question, le projet des jeunes est adopté.

Le 12 mai, ce conseil fait comprendre les synagogues des juifs dans la loi sur les réquisitions de l'or et de l'argent appartenant aux églises. En conséquence le directoire est chargé de faire l'inventaire de tous les objets précieux de ces synagogues, et de s'en emparer. Il est convenu qu'il pourra donner des indemnités, si les circonstances le permettent.

Dans une de ses séances de cette époque, le conseil des jeunes déclare incapables de posséder des bénéfices à charge d'ames, et d'exercer des fonctions civiles dans la république, les curés et autres ecclésiastiques qui ont été amnistiés, après avoir pris part aux insurrections du mois de septembre 1797.

Le roi de Sardaigne demande la permission de faire passer des troupes sur le territoire ligurien; elle lui est refusée.

Le corps législatif autorise le directoire à employer tous les moyens qu'il croira nécessaires pour soutenir les droits de la nouvelle république, s'ils sont attaqués.

Le 20 mai, le conseil des jeunes, craignant que les ex-nobles répandus sur le territoire de la république n'influent sur les assemblées électorales, invite le directoire à rappeler, dans l'enceinte même de la capitale, ceux des citoyens de cette classe qu'il jugera à propos, jusqu'à la dissolution de ces assemblées.

Le 3 juin, le même conseil rend un décret qui invite le directoire à laisser faire la procession générale dans la ville, et à y assister lui-même, ainsi que les autorités constituées. Ce décret est sanctionné par les anciens; mais le directoire se détermine à permettre seulement que chaque paroisse ait sa procession particulière, bornée au tour extérieur de son église.

Le 8 juin, paraît une déclaration du directoire contre les troupes du roi de Sardaigne, qui, sur le refus de passage à elles opposé, ont violé le territoire génois pour aller combattre quelques républicains piémontais réunis à Carrosio et protégés par le gouvernement ligurien.

Le directoire français annonçait très-ostensiblement le désir qu'il avait de faire cesser, par son intervention, les hostilités entre les deux petits États voisins et toujours rivaux, hostilités qui contrariaient ses vues et ses intérêts. Elles se renouvellent encore dans le courant de ce mois; plusieurs combats sont livrés, et tous à l'avantage des Liguriens, soit à Puzzuola, soit à Carosio, où les vainqueurs finissent par planter le drapeau de leur république.

Le 20, a lieu une séance extraordinaire du grand Conseil, qui prescrit au directoire ligurien de faire, s'il en est besoin, pour assurer la tranquillité de l'État, une réquisition d'hommes, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de trente-deux.

La maison de Félix Morando, berceau de la république démocratisée, est déclarée devoir être *consacrée au peuple et à la mémoire de la régénération ligurienne.*

Dans la nécessité de fournir aux frais de la guerre que le gouvernement génois a signifiée au roi de Sardaigne, on se décide, après avoir cherché tous les moyens d'exécution, à considérer comme nationaux les biens du clergé. Mais l'état d'inimitié permanente des deux États limitrophes, déplaisant de plus en plus au directoire français, il ordonne que l'on y mette un terme, et il est obéi.

Cette autorité, maîtresse de la France, voulait s'emparer, sans coup férir, des États du roi de Sardaigne; et, en conséquence, elle avait donné des instructions secrètes à Sotin, qui eut la maladresse d'inviter par écrit le directoire ligurien à seconder les insurgés piémontais. On lui reprocha de s'être mis autant en évidence; et, dans les premiers jours de juillet, il fut rappelé. Il eut pour successeur Belleville, qui prit seulement le titre de chargé des affaires de la république française.

Le 16, les électeurs nomment une nouvelle municipalité, composée de quatre ex-nobles, d'un charbonnier, de trois artisans et de plusieurs négociants. On en exclut tous les gens de loi, les médecins et les chirurgiens.

Dans le mois d'août, le directoire ligurien envoie message sur message aux Conseils, pour les engager à pourvoir aux besoins de la république; se sentant appuyé par Belleville, il déclare inconstitutionnelles plusieurs lois qu'a rendues le corps législatif.

Cet envoyé français communique aux deux Conseils un mémoire où il se plaint de leur mésintelligence. Les soixante

et les anciens se prononcent de plus en plus contre le directoire ligurien.

Le 31 août, Belleville fait rassembler quinze députés accusés d'entraîner la majorité du corps législatif, d'empêcher la confection des lois, et de se refuser aux mesures nécessaires pour consolider le nouvel ordre de choses. Ce chargé d'affaires de France les détermine à donner leur démission. Dix étaient du Conseil des soixante, et cinq étaient de celui des anciens. Aucun membre du directoire n'imite cet exemple et ne renonce à ses fonctions.

La commission militaire contre laquelle les directeurs réclamaient, est abolie par un décret du corps législatif.

A la même époque, cinq anciens nobles sont mandés à Milan par le général en chef de l'armée d'Italie.

Dans les premiers jours d'octobre, le directoire ligurien fait part au corps législatif de la déclaration du roi d'Angleterre contre tous les peuples des côtes de la Méditerranée, qui ont des rapports avec la France. Il exhorte les Conseils à prendre des mesures vigoureuses pour la sûreté de l'État et pour la protection du commerce. En même tems, le ministre des relations extérieures de la république remet, par ordre du directoire, au consul britannique, une note dont l'objet est de prouver que Gênes a toujours été neutre, et de protester qu'elle veut constamment observer la neutralité.

Le corps législatif s'occupe de l'organisation générale de la garde nationale; et le directoire, ne sachant comment lui donner des armes, s'adresse, pour cet objet, aux agents de la république française.

Le Conseil des soixante décrète, en raison des besoins de l'État, la suppression d'un très-grand nombre de couvents. Le Conseil des anciens refuse d'abord de sanctionner cette suppression, qui, un mois plus tard, passe, à la majorité d'une voix.

Le 13 octobre, sur la demande du directoire, le corps législatif ordonne l'armement de quatre gros bâtiments, pour protéger le commerce et défendre les côtes qui sont infestées par une foule de petits corsaires; le fort de Vado, qui commande le port, est mis en état de défense. Le général français Miollis va visiter les fortifications qui sont à l'entrée du golfe de la Spézia, et y fait dresser de nouvelles batteries.

Le 5 novembre a lieu l'installation très-solennelle de l'institut national de la Ligurie.

Peu de jours après, le directoire envoie un message au

Conseil des soixante au sujet du mécontentement qu'a excité, dans quelques juridictions, l'extension générale donnée à l'impôt sur le sel. Après la lecture de ce message et des pétitions à l'appui, le Conseil admet à sa barre les députés de quelques-unes des municipalités qui se plaignaient. Ils exposent que leurs pays étant les plus pauvres de la république, ne peuvent payer, sur le pied de deux sous, la livre de sel, qu'ils avaient autrefois pour rien.

Vers ce tems, le corps législatif travaille à la réduction du nombre des municipalités, trouvant que, sans cela, il est impossible que la constitution, entravée sans cesse, soit en activité. Il adopte aussi des plans pour une nouvelle organisation du clergé, qu'il dit être rendue nécessaire par les réformes déjà opérées; à moins que l'on ne veuille renoncer entièrement à l'entretien des réguliers supprimés.

Dans le même mois de novembre 1798, le général français La Poype exprime le désir d'être revêtu du commandement en chef de toutes les troupes de la Ligurie. Le directoire lui répond que la constitution ne permet pas d'avoir, en tems de paix, un général en chef, mais qu'il prend l'engagement de le prier lui-même, en cas d'agression, de venir se mettre à la tête de la troupe de ligne et des volontaires.

Le 29 novembre, les fonctions auxquelles le général La Poype aspirait lui sont confiées, en raison des dangers qui menacent les côtes de la Ligurie, l'amiral Nelson ayant déclaré les ports de la république bloqués, et signifié que les bâtiments qui entreraient dans ces ports ou ceux qui en sortiraient, seraient regardés par lui comme de bonne prise.

Le 8 décembre, le chargé d'affaires Belleville fait part au directoire ligurien de la révolution opérée en Piémont, par l'abdication et le départ du roi de Sardaigne. Il cherche à faire voir les avantages que Gênes et toute l'Italie retireront de cet événement politique, qui bientôt est célébré avec enthousiasme par les patriotes, mais ne fait que réveiller chez beaucoup de Génois le souvenir des haines de voisinage.

Le directoire, à la suite d'une proclamation par laquelle il invite tous les citoyens à s'armer, non-seulement pour sauver, quant à présent, la patrie, mais pour concourir, avec les armées de la grande nation, à établir et assurer la liberté et l'indépendance de l'Italie, rend un décret par lequel il ouvre une *conscription volontaire*.

Le général La Poype, qui commande en chef les troupes françaises en même tems que les troupes liguriennes, charge

le général Miollis de la défense des départements menacés. Le fort de Sarzanello, près de Sarzana, est mis en état de soutenir les attaques prévues. On fortifie aussi tous les bords de la Magra, sur la rivière du Levant, comme pouvant servir de barrière contre l'ennemi.

Salicetti, membre du Conseil des Cinq-Cents de Paris, s'établit à Gênes vers la fin de décembre, avec une mission de son gouvernement.

Le froid est tel, cette année, dans toute la Ligurie, à l'époque dont il s'agit, que les premiers magistrats sont obligés de suspendre leurs fonctions.

Le 5 décembre, un détachement de troupes françaises et liguriennes avait occupé la ville et le fort d'Oneille. Les habitants des vallées étaient tous armés, et semblaient prêts à opposer une vigoureuse résistance; mais ils quittent leurs armes, lorsqu'ils apprennent la capitulation du roi de Sardaigne.

Le général Lannes arrive avec plusieurs officiers à Sarzana, d'où il se rend à la Spézia, pour concerter avec les généraux La Poype et Miollis, le plan des opérations qui paraissent tendre à chasser de Livourne les Napolitains.

Une grande quantité de personnes sont arrêtées, tant à Gênes que dans d'autres villes de la république, par ordre du directoire ligurien, en vertu des pouvoirs extraordinaires qu'a cru devoir lui attribuer le corps législatif. Une partie d'entre elles est condamnée à l'exil, et le reste est conduit à la forteresse de Savone. La plupart sont des ecclésiastiques, accusés d'avoir pris part à des mouvements qui ont eu lieu les 9 et 16 octobre, et de continuer à jeter l'alarme dans le peuple, en abusant de sa crédulité. L'évêque de Savone est du nombre des exilés.

Malgré la neige et le froid excessif, deux bataillons de troupes françaises qui restaient encore à Gênes, partent pour le golfe de la Sépzia.

Le directoire, manquant toujours de moyens d'armer la garde nationale, a de nouveau recours aux généraux français. Il obtient de Joubert, chef actuel de l'armée d'Italie, six mille fusils de l'arsenal de Turin.

D'après une note du chargé d'affaires de la république française, ayant pour objet de représenter au gouvernement de Gênes qu'il doit rompre toutes ses communications avec la Cour de Naples, le directoire ligurien adresse, le 29 décembre 1798, un message au corps législatif, pour lui de-

mander d'être autorisé à seconder, avec toutes les forces dont il peut disposer, les opérations de l'armée française contre les Napolitains et les Anglais. Le Conseil des soixante délibère sur ce message et décrète à l'unanimité, 1°. que le directoire exécutif, dans le but annoncé, mettra en œuvre tous les moyens militaires, et même hors du territoire ligurien; 2°. que la garde nationale répondra de la tranquillité intérieure, les conscrits volontaires étant admis à remplir les fonctions de la troupe de ligne. Le Conseil des anciens approuve ce décret.

Le directoire fait signifier au consul anglais et à l'agent du roi de Naples, qu'il ne peut plus avoir de correspondance politique avec eux, mais qu'ils resteront sous la sauvegarde de la loi et de la loyauté ligurienne.

Les bâtiments napolitains qui se trouvaient dans le port, et sur lesquels l'embargo était mis depuis vingt-quatre heures, s'étaient éloignés, à la nouvelle que Livourne venait d'être évacuée par les troupes de leur pays et par les Anglais.

En même tems, les corsaires français mettent à la voile. Le représentant Salicetti prend la route de la Spézia, tandis que de nouvelles troupes françaises et liguriennes continuent à filer du même côté.

Dans le mois de janvier 1799, le nombre des personnes suspectes exilées par le directoire génois, en vertu de ses pouvoirs extraordinaires, montait à environ trois cents.

Aux termes d'une loi rendue contre les oisifs et les gens sans aveu, on bannit les mendiants étrangers, et ceux qui, n'ayant aucune profession, vivent de jeux et de débauche.

Le 26 février, trois citoyens présentent à la barre du grand Conseil une pétition sur la discussion relative à la sortie d'un tiers des représentants. Un de ceux-ci, Queirolo, qui se voit du nombre des membres que l'on veut écarter de l'assemblée, s'abandonne à tous les excès de la fureur. Dans la nuit suivante, il menace un des pétitionnaires, et en perce un autre d'un coup de stilet. La scène se passe dans un hospice de Gênes, et y excite la plus vive indignation. Par suite, on saisit Queirolo; une commission est nommée pour le juger, et elle le condamne à mort. Son exécution a lieu le 28.

Plusieurs députés qui avaient été insultés et arrêtés le 26, pour avoir énoncé une opinion contraire à celle des péti-

tionnaires, relativement au renouvellement du tiers, se retirent dans leurs communes, sans donner leur démission.

Le 6 mai, le directoire exécutif ligurien annonce au peuple les dangers de la patrie et la nécessité où sont les phalanges françaises de se replier devant un ennemi *qu'elles n'étaient pas accoutumées à compter!*

Le 8, les directeurs, en vertu des pouvoirs extraordinaires qu'ils ont reçus de l'autorité législative, mettent en état de siége toutes les communes, excepté seulement celle où réside le corps législatif. Cependant, au bout de fort peu de jours, ils donnent avis à celui-ci que la même mesure va avoir lieu pour la ville de Gênes.

Dans le courant de mai, des insurrections éclatent de toutes parts, et nommément dans les fiefs impériaux réunis à la république ligurienne.

Le 10 juin, le directoire est rassuré par la nouvelle que, tandis que le Piémont est occupé par Suwarow, le général Moreau, chargé de réparer les torts de Schérer en Italie, est parvenu à établir des communications entre son armée et celle de Naples, commandée par Macdonald. Il apprend que, de ces communications, est même résultée la jonction de ces deux généraux. En conséquence, il déclare que Gênes n'est plus en état de siége, et il fait relâcher les ôtages qui avaient été pris dans un moment où l'ennemi avait mis le pied sur le sol de la république.

Le 17 juin, Moreau adresse aux Liguriens une proclamation où il vante la conduite loyale et courageuse de ce peuple, allié fidèle de la France, et lui promet que l'armée française couvrira le territoire de Gênes et le défendra avec la même opiniâtreté que si elle avait à combattre pour le sol de sa propre patrie. Il ajoute que les ressources seront partagées, comme les dangers.

A cette époque, l'armée de Moreau occupait une ligne très-forte depuis Saint-Esprit jusqu'à la Bocchetta, gardant tous les passages par où les Austro-Russes, devenus maîtres de la Lombardie, auraient pu pénétrer pour descendre sur les côtes.

On voit arriver à Gênes l'artillerie de l'armée française, qui a été transportée de Garessio à Loano, par un chemin pratiqué tout exprès dans les montagnes, et qui ensuite a été embarquée dans ce dernier lieu.

Le 20, cette armée sort du territoire de l'État de Gênes, conduite par Moreau. Elle marche sur Tortone et en fait lever le siége.

Le 26 juin, Moreau, qui avait battu l'ennemi devant Alexandrie et s'avançait déjà vers Voghera et Pavie, est obligé d'abandonner cet avantage et de se retirer sur Gênes. Pendant ce tems, une flotte anglaise, forte de vingt-huit voiles, arrivait à la vue de cette dernière ville, proposant de rendre sur parole mille ou douze cents prisonniers français, saisis sur un convoi qui revenait d'Égipte.

Dans les premiers jours de juillet arrive l'armée de Macdonald, forte d'environ vingt mille hommes. Quinze mille s'établissent à Sarzana, dont les Napolitains s'étaient rapprochés, se disposant à entrer dans le pays de Gênes; et cinq mille prennent possession de la Spézia, tout prêts à garder les passages des Apennins, et à empêcher les Anglais de se rendre maîtres du golfe.

Le gouvernement ligurien élève bientôt de fortes réclamations contre les désordres que les troupes françaises ont commis dans la rivière du Levant. Le général promet d'arrêter ces désordres et d'accorder des indemnités.

Le 29 juillet paraît une proclamation de Suwarow, au peuple génois, pour l'engager à voir des libérateurs dans les Austro-Russes qui, de Milan, s'avancent vers lui.

Le 4 août, le général Joubert, que le directoire exécutif de France avait, au commencement de juillet, envoyé pour la seconde fois prendre le commandement en chef de l'armée d'Italie, se rend au directoire ligurien, avec le chargé d'affaires Belleville. Le président Massucore fait au général le tableau des sacrifices de la Ligurie, et de tout ce qu'elle a souffert par le séjour des armées sur son territoire, particulièrement par le séjour de l'armée de Naples. Il se plaint de ce qu'après les assurances les plus positives, après des promesses réitérées jusqu'au dernier moment, Sarzana et le golfe de la Spézia ont été évacués à l'apparition d'un corps de deux mille hommes, presque tous insurgés. Joubert entend les reproches avec calme. Les autres directeurs, collègues de Massucore, en adressent aussi à Belleville, comme ayant trompé et vexé de toutes manières le peuple génois. Belleville accuse, à son tour, le gouvernement de n'avoir pas ordonné une levée en masse, ce qui lui était en réalité impossible, la rivière du Levant ayant été saccagée, depuis un mois, par l'armée de Naples, et bientôt après évacuée. Joubert promet de donner ordre au général Miollis de retourner au golfe de la Spézia, et de faire les plus grands efforts pour reprendre tous les postes abandonnés.

Le 13, le corps législatif ordonne la levée d'une réquisition composée de tous les jeunes gens de dix-sept à trente ans.

Le 15 se donne la bataille de Novi, où Joubert est tué. Moreau, qui lui était resté subordonné, a trois chevaux tués sous lui. La perte des Français, en morts et en prisonniers, est extrêmement considérable. Pérignon, Grouchy et Collé tombent entre les mains de l'ennemi. Les Français, de leur côté, ont fait deux mille quatre cents prisonniers, qui sont envoyés à Nice.

Le quartier-général de l'armée française, que Moreau, son chef provisoire, avait, après cette importante bataille, établi à Gênes, fut forcé de rétrograder vers la rivière du Ponent. Tous les patriotes liguriens avaient cherché un asile à Savone. On éprouvait la plus grande disette dans tout l'ancien État de Gênes.

En attendant la décision du gouvernement français sur le choix d'un nouveau général en chef, Moreau continue d'en remplir les fonctions; il s'occupe, autant que les circonstances le permettent, de la réorganisation de l'armée, et des moyens de lui procurer ce dont elle a le plus de besoin. Une contribution d'un million est imposée aux plus riches familles de Gênes.

Si les puissances coalisées avaient alors pressé cette ville avec quelque vigueur, elle n'aurait pu résister; Moreau, poursuivi sans relâche, aurait abandonné les montagnes de la Ligurie, pour regagner la France.

Par suite de la marche des événements, l'armée française se disposait à se retirer sous trois jours, et on attendait le général Suwarow, lorsque tout-à-coup l'armée impériale fait, en toute hâte, un pas rétrograde. Moreau, qui avait son quartier-général à Conégliano, venait de lever son camp sur Novi et de débloquer Tortone. On attribua ces mouvements aux progrès étonnants de l'armée du général Championnet. Elle menaçait Turin; et une division de celle de Masséna se dirigeait sur Coire et Milan. La crainte que ces trois armées ne se réunissent en masse, motivait la détermination de Suwarow de quitter le territoire de Gênes pour aller s'opposer aux Français. Mais bientôt la mésintelligence survenue en Italie entre les alliés, amène la résolution de Paul Ier. de rappeler le célèbre général russe. Celui-ci reçoit l'ordre de traverser le mont Saint-Gothard, pour aller prendre, sur la Limat, le commandement de l'armée opposée à Masséna.

L'exécution de cet ordre devait avoir les suites les plus funestes pour la cause de la coalition.

A la fin de septembre, Moreau, par ordre du directoire français, quitte l'armée d'Italie et se rend en Allemagne. Championnet, son successeur, arrive et s'adresse tout à la fois aux troupes françaises et au peuple ligurien, pour leur demander de la patience et de nouveaux efforts. L'armée du général autrichien, Mélas, chargée d'accomplir seule une tâche qu'elle avait entreprise avec de puissants auxiliaires, se trouvait singulièrement affaiblie par les garnisons qu'il avait fallu mettre dans les places conquises, par la perte des hommes que lui avaient coûté ses victoires mêmes, et par ceux qu'elle avait laissés dans les hôpitaux, où l'on comptait alors 30 mille malades.

Cependant l'arrière-saison fut utilement employée par cette armée, à réprimer Championnet et à réduire les forteresses auxquelles ce général français avait résolu d'appuyer ses quartiers d'hiver, dans la partie méridionale du Piémont. Championnet réunissait alors sous son commandement toutes les armées qu'avait la France en Italie; et la charge semblait être au-dessus de ses forces personelles.

Au commencement d'octobre, les soldats français, pressés par la faim, accusaient, dans leur mauvaise humeur, le gouvernement génois ainsi que les citoyens riches, d'être d'intelligence avec les ennemis de la France. Sous ce prétexte, le général en chef ordonne que l'on s'empare des forts de la ville et des môles. Cet ordre est exécuté par le commandant de Gênes, Beaupoil.

Le 12, trois membres du directoire ligurien offrent leur démission; elle est acceptée.

Le 4 novembre, le général autrichien, Mélas, parvenu à resserrer Championnet entre la Magra et la Stura, l'attaque avec vigueur près de Fossano et de Savigliano; à la suite d'un combat meurtrier, il le réduit à quitter la plaine, et à abandonner Coni. Cette place se rend le lendemain.

Après une prise aussi importante, et celles de Mondovi, de Céva et de Serravalle, la ville de Gênes résiste encore. Elle doit alors son salut à la résolution de Championnet, de tout sacrifier pour la conserver, et de ne pas donner à ses troupes, qui sont cependant harassées, d'autre quartier d'hiver que les âpres montagnes de la Ligurie.

Le mécontentement toujours croissant qu'excitaient dans cette capitale la disette et les réquisitions, était encore aigri

par des arrestations, que l'on motivait toujours sur une prétendue conspiration, ayant pour objet de livrer cette capitale aux Autrichiens.

Le 15, eut lieu le combat de Montefacci. Le général Gouvion Saint-Cyr, qui commandait l'aile droite de l'armée d'Italie, et qui était, depuis la défaite de Fossano, ou Savigliano, chargé de la défense du territoire ligurien, s'y trouvait environné de dangers. Son audace et sa persévérance triomphent de tout. Toutes les opérations du gouvernement annonçaient qu'il était en proie à l'anarchie: Gouvion Saint-Cyr prend le parti de le renverser. Voyant la population réduite à une extrême misère, il parvient à en éloigner pour elle les horreurs. Les soldats français, exténués par les privations, se révoltent: il les fait rentrer dans le devoir. L'armée autrichienne le harcèle, le presse: il profite du repentir de ses troupes, et les lance sur le général Klénau, qui, malgré l'avantage d'une position presque inexpugnable, malgré sa supériorité numérique, enfin malgré la protection d'une escadre anglo-russe, est battu, perd 3,000 hommes et abandonne quatre canons. Gênes reste au pouvoir des Français.

Le 20, Championnet annonce à l'armée d'Italie les événements majeurs arrivés à Paris, les 18 et 19 brumaire an VIII (9 et 10 novembre 1799), par suite du retour de Buonaparte, débarqué d'Égipte à Fréjus, le 9 septembre précédent. Il apprend aux troupes la nomination de ce célèbre général au consulat. Championnet se flattait qu'en montrant aux troupes une perspective plus riante, il les encouragerait à supporter leur dénuement actuel, et des souffrances qui allaient, leur disait-il, bientôt finir.

En effet, l'influence de Buonaparte, devenu premier consul, le 13 décembre, et celle de Berthier, nommé ministre de la guerre, devaient tout changer en Italie, comme en France.

Le directoire ligurien, qui, le 2 de ce mois, avait reçu dans son sein deux nouveaux membres, se détermine à faire partir pour Paris, M. Roggieri, chargé de solliciter entre autres choses, la destitution du général Massol, qui protège les anarchistes et patriotes, soi-disant *exclusifs;* mais peu de jours après, le Conseil des Soixante fait aussi son *dix-huit brumaire,* c'est-à-dire que le directoire est supprimé, que le corps législatif est ajourné, et qu'une commission intermédiaire, investie des pouvoirs législatif et exécutif, est

chargée de présenter une constitution nouvelle, analogue à celle de la France.

Le Conseil des anciens approuve cette résolution; les membres de la commission sont installés, et les deux Conseils lèvent leur séance au bruit des applaudissements universels. Tout se passe avec tranquillité dans la ville, où par précaution on avait fait entrer des troupes dès le matin. Outre les proclamations d'usage, des courriers sont expédiés à l'instant. Un d'eux part pour Paris, porteur d'ordres adressés au citoyen Boccardi, qui est confirmé dans sa place de ministre plénipotentiaire auprès de la république française.

La nouvelle métamorphose du gouvernement génois délivrait l'État d'une partie des sangsues qui l'avaient dévoré jusqu'alors; mais elle ne remédiait pas à la disette de vivres dont tout le monde souffrait, depuis que les Anglais bloquaient entièrement les ports des deux *rivières*. On redoutait les mêmes traitements de la part des Autrichiens, d'après leur conduite dans les pays dont ils s'étaient rendus maîtres. Une partie du peuple réunissait donc ses efforts à ceux des Français pour retenir le baron de Mélas dans le nord des Apennins.

Le plan hardi qu'avait formé Championnet de percer le centre de la ligne des Autrichiens, afin d'isoler leurs forces, et de tâcher de les vaincre par la vitesse des mouvements, par la science des manœuvres, ne put réussir. Son armée n'avait pas seulement à combattre la famine et l'épidémie: elle éprouvait encore des pertes par la désertion. Le général fut atteint lui-même par une des maladies contagieuses qui durèrent tout l'hiver, et il mourut, désolé, à Antibes, le 9 janvier 1800.

Le 18 de ce mois, la commission du gouvernement, fort occupée, comme toutes les autorités précédentes, des ex-nobles sortis de Gênes, rend une nouvelle loi pour rappeler encore une fois dans la capitale, ceux d'entre eux qui y étaient domiciliés avant le 22 mai 1797, répétant la menace de la confiscation de leurs biens. Seulement elle prolonge les délais accordés, suivant les distances où peuvent se trouver les personnes désignées. Au bout de quelque tems, la commission, moyennant une somme à verser dans la caisse nationale, transige avec les nobles qui déjà ont encouru la confiscation.

Le premier consul de la république française ayant réuni l'armée des Alpes à celle des Apennins, sous les ordres de

Masséna, auquel il avait retiré le commandement en chef de l'armée d'Helvétie, est aidé par Berthier à compléter ce grand corps, et de plus à former un nouveau corps, sous le nom d'armée de *réserve*.

Buonaparte avait résolu d'envelopper l'armée autrichienne, en la tournant par sa droite, dans un point où les montagnes de Gênes et le Saint-Gothard, restés au pouvoir des Français, ressèrent la vallée du Pô. Ce plan n'aurait pas réussi sans la persévérance incroyable de Masséna, qui, n'ayant qu'une poignée de soldats, et manquant à la fois d'argent, de vivres et de munitions, fit tout ce que l'on pouvait attendre du capitaine le mieux approvisionné.

Masséna était arrivé sur la rivière du Ponent dans les premiers jours de février 1800 : ce fut le 10 de ce mois, qu'il se rendit dans la capitale de la Ligurie, et y prit beaucoup de mesures d'ordre, s'occupant surtout de calmer les inquiétudes par rapport aux subsistances. Quelque tems après, il désigna Soult pour son lieutenant-général. Le quartier général de l'armée ne devait pas quitter Gênes.

Cette armée était accablée par les maladies, et totalement désorganisée, depuis le départ de Moreau qui était allé prendre le commandement de toutes les forces françaises en Helvétie; la mort de Championnet avait aussi contribué au désordre qui existait. L'indiscipline était telle maintenant, que le nouveau général en chef trouva en route des demi-brigades entières, et même des corps plus considérables, qui s'en retournaient en France sans en avoir reçu l'ordre. Leur seul motif était la détermination bien arrêtée de ne pas servir sous un autre chef que Moreau. Il fallait pour les ramener au devoir, déployer tout l'appareil de la sévérité. Masséna en montra beaucoup, il cassa des compagnies entières, dégrada les officiers, et fit fusiller des sous-officiers, ainsi que deux soldats par compagnie. Les vides qui résultaient de ces mesures de rigueur furent promptement remplis par le ministre de la guerre à Paris; et l'armée de Gênes devint la plus soumise, la mieux disciplinée, de tout ce qui composait les forces militaires dont disposait alors la France.

Quant aux Génois, ils étaient exaspérés par leurs privations, par leurs souffrances. Masséna pensa que le meilleur moyen de comprimer, chez eux, les explosions, était de donner toutes les charges du gouvernement démocratique à des patriotes qu'il connaissait prêts à se dévouer pour exécuter ses ordres.

Les habitants de la rivière du Levant, moins patients, ou plus maîtres de se livrer à leurs ressentiments, étaient en insurrection. Des mouvements très-sérieux contre les Français éclatèrent surtout dans le mois de mars. Masséna profita du tems où les Autrichiens n'étaient pas encore en position de l'attaquer, pour pacifier les paysans, suivant sa manière accoutumée, c'est-à-dire par des moyens de terreur. Il prit aussi tous ceux qu'il jugeait nécessaires pour payer ses troupes et commença par leur compter le tiers de ce qui leur était dû.

De grands renforts étaient venus successivement, de France à l'armée de la Ligurie. On y avait changé beaucoup de généraux. Au reste, les subsistances étaient encore mal organisées, et Masséna ne se croyait pas arrivé au moment de se battre, lorsqu'il fut attaqué à l'improviste par les armées d'Autriche et d'Angleterre qu'il supposait être restées fort éloignées.

Mélas, plus tard si malheureux ou si inhabile, avait, à cette époque, dissimulé avec beaucoup d'art, ses forces à son ennemi. Le 4 avril, dans une proclamation datée du quartier-général d'Acqui, ce chef des troupes de l'empereur s'annonce, au peuple ligurien, comme son libérateur.

Le 5; une armée navale anglaise s'approche de Gênes, au point d'y lancer des bombes. Le lendemain, tous les postes des montagnes entre cette ville et Final sont attaqués à la fois par les Autrichiens; le 9, ils emportèrent le retranchement de la Bocchetta, et les défenseurs de ce poste rentrèrent en grande confusion dans la ville.

La principale agression dirigée contre les hauteurs de Savone eut un succès encore plus décisif : la ligne française fut entièrement coupée sur ce point. Son aile droite, où se trouvait Masséna, demeura séparée du centre et de l'aile gauche, que commandait le général Suchet, chef de l'état-major; et les deux parties de l'armée ne purent plus se rejoindre. Pendant quinze jours, elles firent les efforts les plus grands, dans l'espoir de parvenir à se rapprocher sur les croupes des montagnes qui séparent Savone de Gênes. Ces efforts donnèrent lieu à beaucoup d'affaires. C'était Mélas qui commandait en personne sur ce point-là et il avait réussi à repousser, d'une part Masséna sur la Polcevera, et de l'autre Suchet au-delà du Var. Du reste il était loin de s'attendre à la marche prodigieuse de l'armée de réserve commandée par Buonaparte, qui descendait en Italie par le Saint-Bernard. Mélas refusait de croire à ce qu'on lui en disait, et en con-

séquence, il avait disséminé ses forces sur une ligne de plus de 70 lieues.

L'objet principal du général Masséna, qui était bien décidé à défendre Gênes, fut dès lors, d'empêcher que le blocus de cette ville, serrée de près, du côté de la mer, par l'amiral Keith, qui interceptait totalement les vivres, ne le fût aussi du côté de terre par les Autrichiens, et que ce blocus ne se convertît en siége. Ce qu'il y avait de mieux pour tenir ceux-ci en arrière, c'était d'être toujours le premier à les attaquer, quoique avec infériorité de nombre. Il résolut donc de les combattre de rochers en rochers.

Le 27 avril, il reçut une lettre de Mélas, qui lui offrait la plus honorable capitulation, et il répondit : « Il me reste » encore assez de troupes pour vous prouver que je puis me » défendre, quand même le général Suchet serait battu, ce » que j'ai bien de la peine à croire. »

Suchet, séparé de son chef, avait tout tenté, mais inutilement, pour délivrer Savone. Il fut en effet battu et poursuivi par OElsnitz. Alors il se jeta sur les hauteurs de Final, où il tenait les points fameux de Melonio et de Sette-Pani, espérant bien enlever et détruire, de là, les magasins de son adversaire. Mais il en fut chassé et éprouva un dernier échec, plus grave que tous les autres, à Montecaró, près des sources de l'Arrozia. Ce qui le força surtout à précipiter sa retraite, fut une manœuvre des Autrichiens, qui menaçaient de lui fermer le passage, et qui, dans le fait, avec un peu plus d'activité d'exécution, auraient pu amener le centre et la gauche de l'armée d'Italie à poser les armes. Suchet, par la célérité de ses mouvements, évita un autre piége qui lui était tendu du côté de Vintimille.

Cependant les soldats de Masséna, découragés, accablés de maux, manquant de pain, ne comprenaient pas le but des attaques périlleuses où, chaque jour, leur chef les conduisait; car les impériaux n'auraient jamais été déterminés par les pertes qu'ils pouvaient également essuyer dans ces attaques, à lever le blocus. Les prisonniers qu'on leur faisait, n'étaient, pour les Français, qu'une charge, par la nécessité de les nourrir. Le grand objet de Masséna était de donner au premier consul le tems de venir à son secours. Il en recevait des nouvelles par la voie que lui fournissaient des amis de la France, tout autre moyen de communication avec le dehors étant impossible. Enfin, le 25 mai, des rapports incontestables lui firent connaître à la fois, et les grands avan-

tages remportés par Moreau en Souabe, et l'entrée de l'armée de réserve de Buonaparte en Piémont. En conséquence, il fit illuminer, le soir, la ville, qui n'en était pas moins réduite aux plus horribles extrémités de la faim. Le nombre des infortunés, morts de besoin ou de maladie, pendant le blocus, alla peut-être jusqu'à quinze mille.

Dans les derniers jours de mai, les Autrichiens et les Anglais, ne pouvant plus douter que le premier consul approchât de Milan, pressèrent Gênes avec la plus grande vivacité; mais on renouvelait en même tems, à Masséna, l'offre d'une capitulation honorable: il en conclut, et regarda comme très-certain, que l'armée de réserve était déjà bien près de lui, et il voulut tirer parti de l'inquiétude de ses adversaires, pour obtenir d'eux des conditions aussi avantageuses que possible.

Les bases du traité proposé furent arrêtées, le 4 juin, à neuf heures du matin. Tout semblait conforme aux vœux de Masséna, dans les clauses et conventions. Il était réglé, entre autres, que ce général, ses officiers et soldats, au nombre de huit mille, sortiraient avec pleine liberté; qu'ils retourneraient en France par la voie de terre, et que ceux qui ne pourraient pas la prendre seraient transportés par mer à Antibes, ou bien au golfe Juan, par la flotte anglaise; que les prisonniers autrichiens seraient rendus; que ceux des patriotes génois et des réfugiés italiens qui voudraient suivre l'armée française, seraient considérés comme en fesant partie; que personne ne serait recherché pour sa conduite politique antérieure; que la population de Gênes serait approvisionnée; qu'on prendrait soin des malades; enfin, que la ville serait livrée, le 5 juin, aux forces combinées, autrichiennes et anglaises.

Le général français, malgré tout ce que ce traité lui assurait de favorable, signifia qu'il n'apposerait pas sa signature à la suite de celles de l'amiral Keith, des généraux autrichiens, Ott et Saint-Julien, avant le soir de ce même jour. Il espérait encore recevoir des nouvelles qui pourraient changer ses déterminations. L'art de ce chef, aussi rusé qu'opiniâtre, à déguiser sa propre détresse et à profiter de l'embarras de son ennemi, était vraiment digne d'admiration pendant le cours de ces discussions. Il ne signa qu'à sept heures du soir, et l'on se donna mutuellement des ôtages. Enfin les huit mille hommes de la garnison française quittèrent Gênes pour se rendre à Nice par terre, après un

blocus de soixante jours, et une perte de moitié, en morts, blessés ou prisonniers.

Au jour indiqué, les impériaux occupèrent la porte de la Lanterne, et les Anglais la bouche du port, après quoi Ott et Keith entrèrent triomphants, l'un avec toute son armée, et l'autre avec toute son escadre. On peut dire que c'était une conquête péniblement obtenue, à la suite d'une guerre lente et minutieuse. Les démocrates les plus prononcés partirent, comme il était convenu, avec les Français, entre autres, Morando, l'abbé Cuneo, l'avocat Lombardi et les frères Boccardi. Il fallut un peu de tems pour que les Autrichiens rétablissent l'ordre dans la ville et ses environs. Leur général créa une régence qui comprima les réactions prêtes à éclater : cette régence frappa des contributions devenues indispensables : du reste, pas un mot de la part des chefs préposés au nom de l'Empereur, qui autorisât à espérer le rétablissement de l'indépendance génoise, et la restauration du gouvernement primitif.

Ce fut, grâce au blocus de Gênes, si bien soutenu par Masséna, que l'armée de réserve que dirigeait Buonaparte, arriva, le 14 juin, sur le champ de bataille de Marengo. Le blocus servit aussi à retenir les Allemands dans les Apennins, pendant que leur présence aurait été si nécessaire ailleurs, de manière qu'ils ne furent plus en mesure de voler au-devant de leur principal ennemi.

Mélas, qui s'était abusé si long-tems sur les vues et les ressources du premier consul, général en chef des Français, acquit enfin la certitude que celui-ci n'était plus qu'à deux ou trois marches de Milan, et qu'il avait à sa suite des forces considérables. Le général autrichien comprit trop tard quel changement était survenu dans sa position personelle.

La division du général Ott, revenant de Gênes, avait rencontré près de Voghéra l'avant-garde de l'armée de réserve. Mélas reprit principalement la route de Turin, par le col de Tende, retirant, non sans de grandes pertes, une partie des troupes qu'il avait engagées sur le Var, et qui furent poursuivies par Suchet jusqu'à la vue de Céva. Le chef des Autrichiens, coupé du côté de Gênes, d'où Masséna était sorti avec sa garnison, se trouvait entre deux feux, mais avec des forces numériquement supérieures.

Le 13, les avant-gardes des deux armées se rencontrèrent. Ce fut le 14 qu'eut lieu cette fameuse bataille de Marengo, dont le récit n'appartient pas à l'histoire de Gênes.

Mais un de ses résultats fut que la capitale de la Ligurie dût être, peu de tems après, remise aux Français, par suite de la convention désastreuse que Mélas avait été obligé de conclure le 16, à Alexandrie. Elle fut remise en effet, le 23 juin, au général Suchet, par le prince de Hohenzollern. Celui-ci, en vertu d'un ordre exprès de Mélas, emprunta, avant de partir, un million, pour les besoins de l'armée, aux soixante négociants les plus riches.

C'était le dix-neuvième jour depuis que les Autrichiens étaient devenus maîtres de Gênes par la capitulation de Masséna. Suchet rentra en possession de toute l'artillerie qui avait été abandonnée, le 5, lors de la reddition de la place. Dès lors, les armées de réserve et d'Italie se trouvèrent réunies sous le commandement de Masséna.

L'amiral Keith prétendait, après le traité d'Alexandrie, que les actes faits par les alliés de l'Angleterre n'étaient pas obligatoires pour elle; en conséquence, il enleva des magasins de Gênes tous les objets propres à la marine anglaise qui y étaient enfermés. Il est même probable qu'il aurait refusé de rendre cette ville, malgré la capitulation de Mélas, s'il n'eût craint qu'en retour le premier consul de France ne retînt prisonnière la troisième division de l'armée autrichienne, qui ne devait quitter les bords de la Bormida que du 23 au 24 juin, et qui avait en son pouvoir la plus grande partie des effets militaires.

Le fréquent passage d'une domination à une autre renouvelait les souffrances et la misère des Génois; les Français traitaient leur ville capitale sans pitié, comme les Autrichiens l'avaient fait avant eux, et en suivant le premier exemple qu'avaient donné, plus anciennement, les Français eux-mêmes.

La Ligurie se trouva comprise dans une mesure que prit Buonaparte, le 23 du même mois, pour donner une organisation provisoire aux pays qu'il disait avoir *reconquis à la liberté*. Gênes eut donc, comme Milan et comme Turin, sa *consulta* pour le pouvoir législatif, et sa commission de gouvernement pour le pouvoir exécutif, commission qui devait être présidée par un ministre extraordinaire de la république française.

Le 9 juillet, cette commission qui était composée d'hommes modérés et jouissant d'une bonne réputation, n'était encore qu'à peine nommée, lorsqu'elle fit une adresse au peuple, pour lui annoncer le retour des autorités françaises, et la

nouvelle organisation provisoire qu'établissait Buonaparte, en attendant que les circonstances lui permissent de donner aux Génois une constitution définitive. Dans cet état de choses, un gouvernement pauvre et épuisé se voyait obligé, à la fois, de pourvoir aux besoins de l'État et d'entretenir des soldats étrangers. Keith dominait sur mer et bloquait les ports de la république. La ville de Gênes périssait par la faim et par le fer; elle éprouvait, de plus, les horreurs d'une maladie contagieuse qui lui fit perdre deux mille individus en un mois.

D'après la manière dont un des chefs de l'armée, le général Dejean, s'était acquitté de la commission de faire exécuter la convention qui livrait aux Français la plus grande partie de l'Italie supérieure, par suite de la victoire de Marengo, Buonaparte, l'ayant jugé propre à des fonctions plus élevées, le nomma ministre extraordinaire à Gênes et président de la *consulta*. Dejean devint, sous ce titre, le véritable administrateur d'un pays qui ne cessait de regretter, et toujours plus vivement, son ancienne indépendance. Il avait, dans la république ligurienne, le même pouvoir dont deux autres généraux français étaient investis dans la république cisalpine et en Piémont. Ce poste correspondait à la place que la Cour de Vienne confiait, avant l'entrée des Français en Italie, à un agent diplomatique qui résidait auprès du gouverneur général du Milanez. Dejean remplit sa nouvelle mission avec zèle et y fit preuve de grandes connaissances administratives. Il ne quitta Gênes qu'en 1802, pour aller occuper, à Paris, l'emploi de ministre-directeur de l'administration de la guerre.

Aucun changement important n'eut lieu dans l'existence politique de la république ligurienne, depuis l'époque de 1800 dont il est ici question, jusqu'à la fin de la même année.

DUCHÉ DE MILAN.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DU DUCHÉ DE MILAN.

RÉPUBLIQUE CISALPINE.

En 1733, le roi de Sardaigne, aidé de la France et de l'Espagne, s'était emparé du Milanez, dont la souveraineté avait, depuis le traité de Bade, de 1714, été assurée à la maison d'Autriche. Cette province fut, en vertu du traité de Vienne, de 1735, rendue à l'autorité de l'empereur; et l'impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, la transmit à sa postérité.

Le duché de Mantoue, qui est à l'orient du Milanez, avait appartenu long-tems à la maison de Gonzague, comme fief relevant de l'empire. Charles IV, dixième duc de Mantoue, étant mort sans enfants, sa succession devint un objet de contestation entre les ducs de Lorraine et de Guastalle. D'un autre côté, le duc de Savoie se fondait sur un droit plus ancien en réclamant la propriété du Mantouan. L'empereur Joseph Ier. mit fin à toutes les prétentions, en prenant possession de ce duché, où il nomma un gouverneur. Ce fut encore Marie-Thérèse qui en opéra la réunion au duché de Milan.

François III, duc de Modène, avait été ruiné et expulsé de ses États pendant la guerre entamée pour la succession d'Autriche. Par suite du traité d'Aix-la-Chapelle, de 1748, il rentra dans sa capitale le 28 septembre 1752, après sept années d'absence. En décembre 1753, il accepta le titre de vice-gouverneur des duchés de Milanez et de Mantoue, ayant au-dessus de lui l'archiduc Pierre-Léopold, second fils de Marie-Thérèse, qui était nommé gouverneur de ces deux pays. On fut bien surpris en Italie de voir le duc de Modène abandonner ses propres États pour fixer sa résidence dans un pays qui appartenait à la puissance même par laquelle il avait précédemment été sur le point de se voir dépouillé de

son patrimoine; et, en effet, il n'en avait dû alors la conservation qu'à l'adresse des envoyés qui stipulaient pour lui au congrès d'Aix-la-Chapelle. En 1766, époque de la mort de l'empereur François Ier., le duc obtint le titre de gouverneur-général, mais rien de plus; car l'administration de la Lombardie était, en réalité, confiée au comte de Firmian, ministre plénipotentiaire de l'Autriche. Telle fut même l'influence de la Cour de Vienne sur le duc de Modène, qu'il dérangea ses finances pour faire pratiquer à grands frais dans les Apennins, qui séparent le Modénais et le grand-duché de Toscane, des chemins magnifiques dont tout l'avantage devait être pour la maison d'Autriche.

Le fils et l'héritier des États du duc François III, était le duc Hercule-Renaud, qui, en 1741, avait épousé l'héritière de la principauté de Massa-Carrara. Mais des rapports calomnieux n'avaient pas tardé à éloigner d'elle le prince héréditaire de Modène; et il avait pris dès lors la résolution de n'avoir d'autre postérité que la fille qui lui était née dans les premières années de son mariage. On accusait l'impératrice-reine d'avoir travaillé, par des émissaires, à enlever le cœur de l'époux à l'épouse. Le fait est que Marie-Thérèse désirait vivement que la main de cette fille unique (Marie-Béatrix d'Est), future souveraine du duché de Modène, fût assurée à l'archiduc Ferdinand, troisième des fils qu'elle, impératrice-reine, avait eus de son époux, François Ier., ce qui devait garantir à la maison impériale d'Autriche un État de plus. Par-là, elle comptait encore obtenir l'avantage inappréciable d'être en mesure de joindre un jour, sans aucune interruption de pouvoir, le Milanez au grand-duché de Toscane. Pour atteindre le but qu'elle se proposait, Marie-Thérèse ne s'était pas bornée à donner au duc François III des sommes d'argent considérables : elle avait promis de lui faire restituer le duché de Ferrare, usurpé sur la famille de ce dernier prince par le saint-siége. En conséquence, le duc régnant de Modène ne consentit pas seulement à promettre de donner un peu plus tard la main de sa petite-fille à l'archiduc ci-dessus nommé : il permit même qu'elle fût élevée à Milan. Le nœud projeté se forma le 15 octobre 1771; et le duc François III ne vit tout-à-fait où l'on avait voulu l'amener, que lorsque son petit-gendre, l'archiduc Ferdinand, vint s'installer, comme gouverneur en pied, dans le duché de Milan. Ferrare resta au pape; et Hercule-Renaud, revenu enfin de ses préventions contre son épouse, se montra disposé à lui rendre justice,

mais dans un tems où la malheureuse princesse ne pouvait plus réparer, ni pour lui, ni pour elle-même, le tort d'une aussi éclatante désunion.

Sous l'archiduc Ferdinand, comme sous le duc de Modène, c'était encore le comte de Firmian qui exerçait l'autorité au nom de l'empereur, c'est-à-dire qui dirigeait la plupart des affaires, et principalement les finances.

Il y avait, du reste, à Milan, un sénat composé d'un président et de dix sénateurs, qui rendait la justice, sans appel, dans toutes les causes civiles. Un Conseil suprême d'économie et de commerce fut établi, en 1766, par Marie-Thérèse, pour juger, également en dernier ressort, tout procès relatif aux fermes publiques et aux monnaies. Enfin, il existait, pour les finances, un tribunal ordinaire composé de neuf personnes, y compris le président.

Le Conseil de la ville était composé de soixante décurions, que l'on choisissait dans la haute noblesse du pays. Ils conservaient leur dignité pendant toute leur vie, et la transmettaient même assez souvent à leurs enfants. Ce Conseil réglait tout ce qui intéressait le maintien du bon ordre et la prospérité publique.

Le premier officier de la bourgeoisie portait le titre de *vicaire de provision*. Il veillait à ce que la ville de Milan fût bien approvisionnée; et c'était lui qui fixait le prix des comestibles.

La juridiction civile, exercée autrefois sur les ecclésiastiques et sur leurs biens par les papes et par les évêques, fut, en vertu d'un ordre émané de Vienne en 1767, conférée à un magistrat établi dans Milan. En même tems, on ordonnait aux gens d'église de rendre tous les fonds dont ils avaient acquis le domaine depuis 1722, et on les assujétissait aux mêmes impôts que les autres citoyens. Il fut, plus tard, défendu à tous les habitants du Milanez, ecclésiastiques ou laïcs, de demander aucune grâce à la Cour de Rome, sans la permission du magistrat, en exceptant toutefois les brefs d'indulgence et ceux de la pénitencerie.

Cet ordre de choses fut changé en 1786, lorsque l'empereur Joseph II voulut qu'il y eût une administration uniforme dans toutes les provinces de son empire. Il déclara qu'à compter du 1er. novembre, l'ancien mode d'administrer ferait place au sistème qui était consacré dans les autres États autrichiens. Le duché fut divisé en huit cercles, dans chacun desquels une chambre supérieure, soumise immédiatement

au gouvernement, était chargée des affaires d'administration, de politique et d'économie. Cette innovation qui, dans les Pays-Bas, avait été le principe d'un soulèvement contre la maison d'Autriche, produisit aussi des effets fâcheux dans le Milanez : peut-être même contribua-t-elle à y faire germer les principes de la révolution française.

Du reste, il y eut sous le règne de Joseph II, beaucoup d'institutions utiles dans la Lombardie autrichienne. Ce prince honora les sciences et les lettres; l'université de Pavie acquit une réputation éclatante. Le comte de Firmian, digne exécuteur des ordres de l'empereur, rendit très-florissante cette portion de ses États.

Le grand bouleversement politique opéré en France dans l'année 1789 trouva chez les habitants de la Lombardie, comme chez d'autres peuples de l'Europe, des partisans, parmi la classe moyenne de la société surtout. Cependant, cette classe n'avait pas, dans le Milanez, de plaintes fondées à former ni contre l'archiduc dépositaire de l'autorité, ni contre la noblesse; et au total, en jugeant le gouvernement de ce pays par son administration, par sa police, par l'entretien des monuments et des chemins publics, on ne pouvait qu'en prendre une opinion favorable. La plupart des sujets de la maison d'Autriche, dans cette partie de l'Italie, devaient donc rester assez paisibles spectateurs de ce qui se passait chez leurs voisins, de l'autre côté des Alpes, comme aussi des premiers efforts tentés en dehors du royaume de France pour le sauver lui-même de l'action directe de la révolution. Il est vrai de dire que ce genre de mal ne menaçait pas encore, du moins d'une manière inquiétante, d'atteindre le peuple dont il s'agit ici; mais si la presque totalité des Lombards n'avaient montré que de l'indifférence jusqu'à la fin de l'année 1790, elle cessa l'année suivante, lorsqu'ils connurent les résultats d'un voyage que le nouvel empereur, Léopold II, avait fait dans leur pays, et le traité conclu à Pavie, au mois de juillet 1791, traité qui avait été préparé par des conférences tenues à Mantoue.

En 1792, la conquête de la Savoie et du comté de Nice fixa fortement l'attention de tous les Italiens, sans exception, et principalement du peuple milanais. La crainte d'une invasion prochaine fut au comble en 1794, lorsque l'on vit les troupes de la république française marcher sur Oneille, et établir un camp à Savone. Dans le plus fort de ces inquiétudes, plusieurs puissances se réunirent en congrès à Milan.

Tous les princes qui gouvernaient la Péninsule, depuis le roi de Sardaigne jusqu'au roi des Deux-Siciles, (le pape seul excepté) étaient unis avec les deux maisons d'Autriche et de Bourbon par des alliances souvent répétées et très-compliquées, de manière que l'on pouvait les considérer comme ne formant qu'une seule famille. Du reste, le souverain qui régnait sur le Piémont paraissait seul être, et il était en effet lui seul, en mesure de lutter contre les Français. Il fut, de 1793 à 1796, aidé assez efficacement par les troupes autrichiennes arrivées dans la Lombardie, mais elles n'étaient pas en très-grande force. Une fois que, par suite des victoires de Buonaparte, général en chef de l'armée française qui avait succédé à Scherer, un traité de paix eut été conclu le 15 mai 1796, entre Victor-Amédée III et le directoire exécutif de France, l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan, se trouva livré à ses propres moyens de défense; il sentit alors la nécessité de demander à la Cour de Vienne les secours les plus prompts et les plus puissants.

Dans les premiers jours de mai, les Autrichiens avaient passé le Pô à Valence, dont la citadelle était occupée par un corps de cavalerie napolitaine; ils se fortifiaient en toute hâte à la gauche du fleuve pour protéger le Milanez. Indépendamment de l'armée que le roi des Deux-Siciles avait envoyée se réunir à eux, quelques renforts venus du Tyrol donnaient au général en chef Beaulieu, qui s'était appuyé sur Pavie, l'espoir qu'il pourrait tenter avec succès le sort des armes contre les Français. Il avait dirigé son plan de défense d'après la supposition que les troupes que commandait Buonaparte entreraient en Lombardie par le Pavésan : celui-ci sut lui donner le change, et effectua, le 7 mai, son passage du Pô, près de Plaisance. Aussitôt que les Autrichiens en eurent connaissance, celles de leurs divisions qui étaient à portée, se présentèrent pour opposer ce fleuve, comme une barrière, à l'armée française, avant qu'elle eût eu le tems de se former; mais les divisions dont il est ici question, furent repoussées vigoureusement.

Le 8 mai, le duc de Parme, à l'exemple du roi de Sardaigne, traita avec le chef de l'armée française. Le duc de Modène demanda aussi la paix et alla chercher un asile à Venise. Buonaparte voyait la route de Milan ouverte devant lui; mais il réfléchit qu'en prenant possession de cette capitale de la Lombardie, il ne serait en état de la garder paisiblement qu'autant qu'il aurait chassé les Autrichiens des bords de

l'Adda qui se trouvait entre eux et lui. Beaulieu s'était retiré derrière cette rivière, après avoir mis une forte garnison dans la citadelle de Milan. Ses troupes occupaient des retranchements prolongés depuis la grande route de Lodi jusqu'au confluent de l'Adda et du Pô, au-dessous de Pizzighitone. Ses postes, maîtres du cours d'un fleuve aussi profond que rapide, et dont tous les ponts étaient fortifiés, inquiétaient les détachements français répandus dans le Milanez; enfin, ce même général recevait des subsistances du Mantouan, mais ce n'était qu'en traversant les provinces vénitiennes. Il sentait vivement le besoin des nouveaux renforts que la Cour de Vienne lui avait promis, renforts qui, du reste, ne pouvaient arriver jusqu'à lui, qu'en traversant aussi l'État de Venise.

Pendant quelques jours, les Français menacèrent successivement les différents points de défense des troupes de l'empereur; et, tandis que cette perplexité forçait Beaulieu d'étendre toujours davantage ses quartiers, plusieurs divisions de l'armée de Buonaparte se portant rapidement sur la ville de Lodi, l'attaquèrent le 10 mai avec une telle impétuosité, que les Autrichiens n'eurent que le tems de passer l'Adda sur le pont, sans pouvoir parvenir à le couper; mais ils le couvrirent du feu d'une nombreuse artillerie. Ils opposaient aux Français sur la rive gauche de l'Adda une forte arrière-garde de dix mille hommes. Quatre mille grenadiers français se forment en colonne serrée sous le feu terrible du pont, ayant à leur tête les généraux Masséna, Berthier, Lasnes, etc., etc. Le pont de Lodi a cent toises de long; ils s'y précipitent au pas de charge, renversant tout ce qui se présente devant eux, et enlèvent à la baïonnette vingt pièces de canon.

Dans le même tems, la cavalerie française traversait le fleuve à la nage; Augereau accourait avec sa division. Les Autrichiens fuient dispersés; ils abandonnent, non-seulement leur artillerie, mais leurs caissons et leurs bagages. Beaulieu passe l'Oglio pendant la nuit et va se réfugier sous le canon de Mantoue.

Cette journée de Lodi, très-importante par elle-même, devait faire impression sur ceux des habitants de la Lombardie, qui étaient déjà favorablement disposés pour la cause française. Le nombre des partisans de cette cause avait grossi; et quelques-uns d'entre eux n'avaient pas même attendu ce moment pour appeler, par des intelligences secrètes, Buonaparte à venir leur porter les bienfaits de ce que lui et les

siens appelaient *la liberté* et *l'indépendance*. L'archiduc Ferdinand quittant Milan, le 9 mai, avec sa famille pour se retirer dans le Tyrol, les personnes attachées particulièrement au gouvernement de ce prince s'éloignèrent aussi en toute hâte. L'ordre fut maintenu provisoirement dans la ville par une garde bourgeoise, dont le gouvernement impérial avait ordonné la formation, en même tems que celle d'une junte d'État, composée de magistrats.

Parmi les premiers résultats de la bataille de Lodi il faut compter la conquête facile de Pizzighitone et de Crémone. Milan, dépassé déjà de dix lieues, envoya ses clefs. Masséna fut chargé, le 14, de prendre possession de cette ville; et, peu de jours après, le général en chef y fit son entrée solennelle. Il débuta par congédier les magistrats que l'archiduc avait établis avant son départ, et leur substitua des hommes dévoués à la France ou dépendant d'elle. Sa seconde opération eut pour but de se procurer de l'argent et des fournitures, qui devaient faciliter à l'armée le cours de ses victoires. A cet effet, au lieu de la *junte* d'État, il institua l'administration générale de Lombardie; en place du Conseil des décurions, un corps municipal, où consentirent à entrer quelques hommes recommandables et très-considérés. Le général français d'Espinois présidait ce nouveau Conseil, qui lui soumettait les affaires les plus délicates et les plus secrètes.

Le présent de la liberté et de l'indépendance, annoncé aux Lombards, fut donc accompagné immédiatement de contributions exigées avec la plus grande rigueur. Buonaparte ne voulut pas moins de vingt millions de francs. Le départ de plusieurs riches propriétaires, qui avaient emporté leurs effets les plus précieux, ajoutait aux difficultés qu'on éprouvait pour fournir une si forte somme. En prenant jusqu'à l'argenterie des églises et les fonds qui se trouvaient dans les monts-de-piété, on était loin encore d'arriver à compléter les vingt millions. La partie même du peuple qui semblait le plus disposée à approuver le changement d'autorité, déclarait ne plus avoir envie des avantages politiques qu'on lui vendait au poids de l'or. Pour faire face à l'impôt de guerre, aux réquisitions et dépenses abusives de toute espèce, la municipalité établit, sous le nom d'emprunt, une contribution extraordinaire de quatorze deniers par écu, sur la valeur des maisons et des biens ruraux du Milanez.

Buonaparte, indépendamment des moyens violents qu'il employait pour faire exécuter ses ordres et pour comprimer les passions mises en jeu par des vexations de toute espèce, nommément par l'odieuse spoliation du riche mont-de-piété de Milan, se flatta qu'il neutraliserait promptement toute opposition en fondant, dans la ville principale de la Lombardie, une société populaire, sur le modèle de celles qui existaient alors en France. Des émissaires étaient chargés d'aller dans les campagnes dire aux habitants que les sommes d'argent demandées ne péseraient que sur les riches. Mais les mécontentements, la fureur même, étaient au comble, à mesure qu'on était plus vexé; et la vengeance ne tarda pas à éclater.

Le 25 mai, le général en chef des Français quitta Milan, dans l'intention de se rendre à Brescia pour rejeter Beaulieu au-delà de l'Adige, et faire ensuite le siége de Mantoue. Trois heures s'étaient à peine écoulées, que le tocsin sonnait dans toute la Lombardie. Dès que Buonaparte fut instruit de ce soulèvement, il retourna sur ses pas avec trois cents chevaux et un bataillon de grenadiers. Il fit fusiller à Milan tous les hommes pris les armes à la main, donna l'ordre d'arrêter, comme otages, une grande quantité de personnes, et signifia au clergé et à la noblesse qu'ils lui répondraient de la sûreté publique.

Les mouvements qui avaient eu lieu en même tems à Arquata, à Lugo, à Binasco, situés sur la grande route qui mène à Pavie, et où sept à huit cents révoltés avaient essayé de se défendre, puis à la Carfagnana, à Jesi et tant d'autres endroits, prouvaient bien que, si la secte révolutionnaire avait des adhérents dans le haut de l'Italie, la masse des citoyens était loin de penser comme elle, et de désirer d'aussi grandes innovations politiques. On fit taire les mécontents à force d'exécutions militaires. Binasco fut réduit en cendres, et Lugo fut pillé.

La ville de Pavie s'était montrée, dès le premier moment, contraire au régime français. Irrités déjà à la vue d'un arbre de la liberté que les amis des républicains qui étaient venus d'au-delà des Alpes avaient planté sur la place publique, les Pavésans éprouvèrent plus d'exaspération encore par le renversement d'une statue équestre de bronze, réputée antique, et que l'on croyait représenter un empereur romain; ils prirent les armes dans la matinée du 23 mai. Les habitants des campagnes arrivèrent bientôt et rivalisèrent de fureur avec ceux de la ville. Dans les deux nuits du 23 au 25 se passè-

rent des scènes de plus en plus horribles. La garnison française, réfugiée dans le château, venait de capituler.

A la première nouvelle du soulèvement de Binasco et de Pavie, Buonaparte avait commencé par envoyer monseigneur Visconti, archevêque de Milan, comme porteur de paroles de paix; puis il était accouru, lui-même, chargé de la foudre qui devait tout exterminer. Le sac général fut ordonné, et le chef de l'armée livra Pavie à la merci de ses soldats jusqu'au 26 à midi. La municipalité, dont les efforts, pour diminuer les excès populaires, avaient été impuissants, fut passée par les armes, et deux cents otages furent envoyés en France. On arrêt tous ceux que l'on soupçonnait d'avoir pris part à la révolte, et plusieurs d'entre eux subirent la peine de mort.

On livra aussi au supplice quelques insurgés de Milan; tous les Lombards, sans exception, furent désarmés; et trente-neuf décurions nobles furent déportés. Les écuries de l'archiduc servirent de prison à beaucoup d'autres individus considérés comme suspects.

A la suite de ces mesures d'extrême rigueur, les émissaires du général français ne négligeaient rien pour engager les peuples de la Lombardie à pourvoir l'armée des vivres et des munitions dont elle avait besoin : on promettait que la valeur des objets mis en réquisition serait payée sur le produit de la contribution de guerre. Mais, soit que les hommes, auxquels on enlevait journellement leurs subsistances, n'eussent pas une grande confiance dans les engagements que l'on prenait avec eux, soit que les violences déjà exercées eussent produit une impression ineffaçable, on n'obéissait qu'avec répugnance; et les insurrections se seraient succédées partout, d'instants en instants, sans les moyens de terreur familiers à Buonaparte.

A l'appui de la force et aussi des moyens de persuasion qu'il avait déjà mis en œuvre, il jugea que rien ne servirait mieux ses vues, que d'introduire, dans ce pays, le régime de la république française. Il créa donc la république *transpadane*, qu'il composa de Milan, Pavie, Bergame et Brescia. Bientôt après, comme il était déjà maître de Reggio et de Modène, et qu'il n'avait rien à craindre du Parmesan, il forma, sans aucune peine, une seconde république, qu'il appela *cispadane*, et qui était composée des États du duc Hercule-Renaud, en y adjoignant Bologne. Ainsi, la nouvelle forme de gouvernement qu'il s'était promis d'établir,

et qu'il établissait en effet, fut proclamée depuis les montagnes de Chiavenna jusqu'au confluent du Pô et de l'Oglio.

Partout les plébéiens s'emparaient de l'autorité ; la noblesse héréditaire était abolie ; une armée italienne, destinée à seconder les Français, se levait et s'organisait. On remontait la cavalerie, au moyen des chevaux enlevés aux nobles de chaque pays. Les places de guerre, dont les Français étaient maîtres dans le Milanez, dans le Piémont et dans les duchés de Parme et de Modène, procuraient les armes nécessaires. On payait les soldats avec les impositions exigées des peuples conquis, ou des gouvernements qui avaient, les uns après les autres, acheté leur neutralité.

Le général autrichien, comte de Beaulieu, obligé de rester dans l'inaction, en attendant qu'on répondît à la demande de renforts qu'il avait faite en Allemagne, campait à la gauche du Mincio, où il s'était retiré après la bataille de Lodi. Sa ligne avait sept lieues d'étendue. Sa droite s'appuyait au lac de Garda et à la forteresse de Peschiera, appartenante aux Vénitiens, mais dont les Autrichiens s'étaient emparés, sans la moindre peine, après le passage du Mincio. Quant à sa gauche, elle était appuyée sur Mantoue, seule place qui restât à l'empereur en Italie. Outre la difficulté qu'offrait la situation de cette dernière ville, environnée d'un lac qui en rend les approches impraticables, il n'y avait pas possibilité d'en tenter, pour le moment, le siége, en présence d'une armée ennemie, qui était forte encore de vingt mille hommes.

Le 28 mai, le quartier-général des Français, qui avaient passé l'Oglio presqu'en même tems que les Autrichiens, s'établit à Brescia. Toute la ligne de ceux-ci se trouvait menacée par les dispositions qu'avait faites Buonaparte ; et d'ailleurs la multitude de postes que devait garder l'armée de Beaulieu, l'affaiblissait considérablement.

La bataille de Borghetto, donnée le 31 mai, procura de grands avantages aux Français. Peschiéra, Castel-Nuovo et les autres postes que Beaulieu occupait à la droite de l'Adige, furent évacués rapidement. On transporta l'artillerie et les munitions dans Mantoue ; et lorsque les ombres de la nuit forcèrent les combattants de se séparer, le général autrichien fit entrer dans la place une partie de son armée ; puis il passa l'Adige avec le reste, ordonnant de rompre tous les ponts depuis Vérone jusqu'à Porto-Légnano. Ensuite il gagna les montagnes du Tyrol, laissant Mantoue livrée à ses propres forces. Cette ville était défendue par le général baron de Stein, qui commandait auparavant dans Milan.

L'armée française avait, on peut le dire, anéanti celle de l'empereur; rien ne s'opposait donc à ce qu'elle continuât de se maintenir, et surtout ayant l'espérance des renforts des armées du Rhin, que Buonaparte avait demandés au directoire. Du reste, une portion des troupes qu'il avait en Italie gardait les passages de la *rivière* de Gênes, plusieurs places du Piémont, et les principales du Milanez, que l'on n'osait encore confier aux soldats à peine levés en Lombardie.

Le 1er. juin, ce général réussit dans le plan qu'il avait formé d'occuper Vérone, et de mettre ainsi les Autrichiens dans l'impossibilité d'envoyer des secours dans le Mantouan, en suivant les bords de l'Adige. Pendant ce tems, une nombreuse garnison, placée dans Peschiéra, forteresse dont il s'était rendu maître à son tour, après la bataille de Borghetto, arrêtait les convois de l'empereur, embarqués sur le lac de Garda.

Mantoue exigeait un siége dans les formes; et Buonaparte ne se dissimulait aucune des difficultés qui l'attendaient. La marche rapide de ses conquêtes, et les routes à franchir à travers de hautes montagues, avaient empêché les troupes françaises d'amener de leur pays les parcs d'artillerie nécessaires; ils ne pouvaient, par conséquent, se servir que des canons pris en Italie même. Les grandes chaleurs, dont la saison s'approchait, et qui rendent le voisinage de Mantoue mortel, n'étaient pas le moindre obstacle à braver. Mais le château de Milan ayant capitulé, le 29 juin, ce qui procurait toute sorte d'avantages matériels aux Français, leur général en chef fut dès lors en position de diriger une grande partie de son armée vers la principale forteresse de la Lombardie. Il prit la détermination de la cerner de toutes parts, comptant bien que si elle ne se rendait pas avant l'hiver, il aurait le tems de faire rassembler tout ce dont il avait besoin pour pousser plus tard le siége avec vigueur. De plus, il augmentait, chaque jour, ses forces aux dépens des États de la Péninsule, avec lesquels il avait traité; et pendant que l'empereur réunissait, dans les gorges du Tyrol, des troupes nouvelles, l'artillerie trouvée, soit à Bologne, dont une division de l'armée française s'empara le 19 juin, soit au fort Urbin, qui est situé sur les frontières de l'État ecclésiastique, soit enfin au château de Ferrare, dont Buonaparte était aussi devenu maître, lui donna, comme il l'avait prévu, tout ce qui lui manquait pour sa grande entreprise.

Quant aux Autrichiens, privés de la grosse artillerie qui était déposée dans Mantoue même, il leur fallait des dépenses énor-

mes pour tenter une nouvelle campagne en Italie. La Cour de Vienne, dès la première annonce de l'arrivée des Français sur l'Adige et du blocus de Mantoue, avait bien senti qu'elle devait renoncer à prendre, cette année, l'offensive en Alsace et sur le Bas-Rhin. Le maréchal Wurmser, destiné à l'opération projetée en Italie, reçut l'ordre de venir, en toute hâte, diriger les affaires de la Péninsule, et d'y amener trente mille hommes de ses meilleures troupes, détachées de l'armée du Rhin, lesquelles, jointes aux renforts envoyés de toutes les parties de la monarchie, devaient lui composer une armée de près de cent mille hommes.

Le maréchal s'étant rendu à Insprück, avec son état-major, dans le courant de juillet, fit descendre une partie de ses troupes à la droite, et l'autre à la gauche du lac de Garda. Il arriva lui-même le 29. Cette irruption jeta Buonaparte dans une grande perplexité. Ses forces se trouvaient disséminées dans les forteresses du Piémont, dans les légations ecclésiastiques et la Toscane. Il prit alors le parti de retirer sur l'Adige et sur la Chiusa toutes les forces militaires qui n'étaient pas indispensables ailleurs, laissant seulement un bataillon de dépôt dans la citadelle de Ferrare et deux à Livourne. Du reste, il affaiblit, mais le moins possible, les garnisons de Coni, Tortone et Alexandrie. Par ce moyen, il rassemblait sous sa main tous les moyens disponibles de l'armée.

Le siége de Mantoue commençait à causer des maladies; et quelque soin qu'on eût mis à n'employer que le monde absolument indispensable devant cette place malsaine, les pertes des Français ne laissaient pas d'être considérables. Le général en chef ne parvint à réunir en ligne que trente mille hommes présents sous les armes, et dont il fallait encore que les postes, pour couvrir le blocus de la place menacée, s'étendissent dans une circonférence de plus de cinquante lieues. Il est à observer d'ailleurs que c'était dans un pays coupé en tout sens par des canaux, par des rivières, et par des lacs qui retardent les communications. Une telle ligne de défense n'était nullement aisée à conserver devant une armée supérieure en nombre, et libre de se porter sur les points les plus exposés.

Le 29 juillet, les Autrichiens se rendirent maîtres du poste de Corona, à la gauche du lac de Garda, et aussi de Salò, qui est à sa droite. Le 30, ils entrèrent dans Vérone et dans Brescia.

Le 31, Buonaparte, après avoir levé le blocus de Mantoue, qui était dirigé par Serrurier, et avoir également évacué la plus grande partie de ses positions sur l'Adige, porta son quartier-général à Castel-Nuovo, entre ce dernier fleuve et le Mincio. Ces dispositions, que l'on regardait comme le présage d'une retraite prochaine, masquaient l'intention d'attaquer, l'une après l'autre, les deux divisions de l'armée autrichienne, qui étaient séparées par des rivières et par des canaux difficiles à traverser. En effet, portant avec rapidité toutes ses forces à la droite du Mincio, le chef des Français fond sur la division autrichienne qui débouchait par Brescia, la force de se disperser dans les montagnes, reprend cette place et celle de Salò, puis revient sur ses pas, combattre Wurmser, qui, après avoir passé le Mincio, s'avançait en ordre de bataille, ayant sa droite appuyée sur cette rivière, sa gauche sur celle de la Chiusa, et son centre à Castiglione.

Le 3 août eut lieu la bataille de Lonato, donnée par deux divisions de Wurmser, qui étaient venues de Borghetto, et par une des brigades d'une autre division, demeurée près de Peschiéra, ce qui, avec la cavalerie, formait un total de trente mille hommes. Les Français en comptaient de vingt à vingt-trois mille. Le général en chef des Autrichiens, qui avait avec lui les deux divisions d'infanterie, et la cavalerie qu'il avait conduite à Mantoue, ne put se trouver au combat. Tout l'avantage fut pour l'armée française, guidée par Augereau, Masséna et Serrurier.

Les Autrichiens repassèrent précipitamment le Mincio, et Wurmser prit la position qu'avait occupée Beaulieu avant la bataille de Borghetto. Ce fut là qu'il réunit son armée, dont les pertes avaient été considérables.

Le 5 août, Buonaparte l'attaque de nouveau à Castiglione, et le met en déroute. Cette bataille importante assure aux Français la possession de l'Italie, qui avait été au moment de leur échapper.

Le 7, il marche avec la division Serrurier sur Vérone, dont il fait enfoncer les portes à coups de canon. Les Autrichiens se retirent à Rovérédo et à Trente. Les Français rentrent, le 11, dans leur position sur l'Adige, et reviennent sous Mantoue; mais ils avaient perdu, presqu'en totalité, l'équipage d'artillerie qu'ils avaient formé de pièces recueillies dans les différentes places de l'Italie. La saison devenait mauvaise : il y avait donc nécessité de se contenter de resserrer cette ville de Mantoue par un simple blocus.

Les démonstrations de l'Italie, dans le peu de jours qui venaient de s'écouler, avaient trahi bien des secrets. Toutes les passions s'étaient montrées au grand jour. Le parti contraire aux Français parlait assez hardiment à Crémone, à Casal-Maggiore et à Pavie. Une grande portion de la population vénitienne était prête à se lever en masse contre les troupes françaises; mais, en général, l'esprit de la Lombardie semblait être assez favorable à la France. Les bonnes dispositions des Milanais satisfirent tellement alors le général en chef, qu'il crut devoir leur adresser des compliments et des actions de grâces. Du reste, il n'était pas sans quelques inquiétudes sur l'attitude de Wurmser, dont l'armée était affaiblie, mais n'était pas désorganisée. C'était parce que le général autrichien avait prévu que la jonction de l'armée qu'avaient en Italie les Français avec celle de l'Allemagne s'effectuerait promptement, qu'il s'était décidé à se porter des rives de l'Adige sur celles de la Brenta. Il ne laissait que quelques corps peu nombreux pour garder ses communications avec le Tyrol; et il se fortifiait auprès de Bassano, transportant ainsi le théâtre de la guerre au milieu des provinces vénitiennes. Par cette opération, il se flattait de parvenir, non-seulement à faire négliger par les Français le siége de Mantoue, mais encore à demeurer en position d'attendre les secours qui lui arrivaient par les Alpes noriques.

Par un mouvement hardi vers le Tyrol, le général Masséna ayant gagné une bataille à Rovérédo, le 5 septembre 1796, les troupes de Buonaparte ne tardèrent pas à être maîtresses de Trente. Ce que Wurmser, posté sur les bords de la Brenta, n'avait nullement calculé, c'était la possibilité que les Français le suivissent à travers des montagnes presque inaccessibles. Il s'était figuré que, remontant l'Adige jusqu'à Bolzano (1), ils ne chercheraient à s'enfoncer dans ces montagnes que pour donner la main à Férino, un de leurs généraux, vers les sources de l'Inn. Dans cette idée, Wurmser avait ordonné à une colonne de dix mille hommes, cavalerie et infanterie, de se diriger sur Vérone, afin d'inquiéter les communications de Buonaparte avec Mantoue.

Le 8 septembre, les Français, qui ne perdaient pas de vue ce détachement, l'atteignirent près du village de Solagna,

---

(1) C'est le nom que les Italiens donnent à Botzen.

sur les deux bords de la Brenta. Les Autrichiens furent contraints de se retirer dans Bassano, où leurs adversaires entrèrent, en forçant le pont qui est sur cette rivière.

Wurmser, marchant, en toute hâte, avec un corps de cavalerie et les débris de quelques bataillons de grenadiers, rejoignit, non sans peine, sa division de 10,000 hommes, qu'il avait envoyée entre Vicence et Vérone; c'était tout ce qui lui restait d'une superbe armée. Il se trouvait placé entre l'Adige d'une part, et de l'autre la Brenta, qu'il ne lui était pas facile de traverser, parce qu'elle était défendue par les deux tiers de l'armée française. Sa seule ressource était donc de se jeter dans Mantoue; il parvint à y entrer le 13 septembre.

Le Conseil de Vienne, loin de se laisser décourager par ses pertes, avait fait de nouveaux efforts pour se procurer une troisième armée, dont le commandement fut confié au feld-maréchal Alvinzi. Cette armée arriva, dans les derniers jours d'octobre, sur les bords de l'Adige, pouvant compter de 50 à 60,000 combattants. Quant aux Français, dont les forces étaient réduites à environ 48,000 hommes, ils avaient reçu de leur pays quatre régiments détachés de la guerre contre la Vendée, qui leur composaient environ 8,000 hommes de renfort. Avec cela ils marchèrent promptement à la rencontre du nouveau général ennemi; et les deux armées se trouvèrent en présence au commencement de novembre.

Les succès précédents de l'armée de Buonaparte, et l'opinion, peut-être exagérée, des nouvelles troupes dont elle s'était grossie, lui avaient concilié, en Italie, un plus grand nombre de suffrages. Cette armée était alors bien nourrie, bien payée, bien vêtue; son artillerie était considérable et bien attelée; sa cavalerie, peu forte à la vérité, ne manquait de rien, et elle était en très-bon état.

Alvinzi ne voulait pas, comme Wurmser, attaquer par le Tyrol; il résolut de faire sa principale agression par la plaine, et d'arriver sur l'Adige par le Véronais, le Vicentin et le Padouan.

Le 2 novembre, il jeta deux ponts sur la Piave, et se porta sur Bassano avec 49 ou 50,000 hommes. Masséna, forcé de lui céder la ligne de la Brenta, se replia sur Vicence, où il fut joint par Buonaparte, qui amenait avec lui la division Augereau et une brigade de Mantoue; dès lors il avait 20 à 22,000 hommes sous sa main. Le projet du général en chef des Français était de battre Alvinzi, de se diriger ensuite sur

Trente, par un mouvement inverse à celui qu'il avait fait peu de tems auparavant; enfin, de prendre à dos l'armée qui opérait dans le Tyrol. Alvinzi, qui avait passé la Brenta, fut attaqué le 5 et culbuté.

Mais le général français Vaubois, qui était aux mains avec l'ennemi depuis le 2 novembre, n'avait pu se maintenir à Trente, ni dans aucune position intermédiaire. Sa division revenait en désordre sur Vérone, où Buonaparte lui-même fut obligé de rétrograder, craignant pour le siége de Mantoue. Il avait à cœur d'assurer les positions de Montébaldo et de Rivoli. Il passa la revue de la division de Vaubois sur le plateau de Rivoli, et adressa aux troupes qui la composaient des paroles sévères. Bientôt les régiments qu'il avait maltraités furent mis à l'avant-garde et s'y firent le plus grand honneur.

Alvinzi était maître du Tyrol et de tout le pays entre la Brenta et l'Adige; mais le plus difficile lui restait à faire: c'était de passer ce dernier fleuve, de vive force, devant l'armée française. Dès que le général qui commandait celle-ci en chef eut assuré la défense de Montébaldo, et raffermi les troupes du général Vaubois, il s'occupa des moyens d'occuper les hauteurs de Caldiéro, qui est sur la route de Vicence à Vérone. Le 11 novembre, il déboucha de cette dernière ville, culbuta l'avant-garde autrichienne, et parvint au pied de Caldiéro; mais Alvinzi, lui-même, s'était rendu maître de cette position; et le 12, à la pointe du jour, on vit toute son armée en couronner les hauteurs, couvertes de formidables batteries. La bataille s'entama et elle dura toute la journée; les pertes furent à peu près égales de part et d'autre. La victoire en définitive se décida pour les Autrichiens; leurs avant-postes s'approchèrent de Saint-Michel. La situation des Français, dont le chef avait pris le parti de retourner au camp de Vérone, était alors vraiment critique: Alvinzi se croyait certain de délivrer Mantoue, et par suite de reconquérir l'Italie entière.

Le 14, à la nuit tombante, les troupes campées à Vérone prennent les armes et se mettent en marche. Le choix de l'heure et le silence que l'on observe, donnent lieu de croire que c'est, pour cette portion de l'armée française, le commencement d'une retraite; mais les troupes dont il s'agit, au lieu de suivre la route de Peschiéra, qui est entre Vérone et Brescia, se dirigent tout-à-coup vers la gauche, et longent l'Adige. On arrive, avant le jour, à Ronco; dès

les premiers rayons du soleil, on passe sur un pont qui venait d'être jeté sur la petite rivière appelée l'Alpon, à un quart de lieue de son embouchure.

Buonaparte, sentant qu'il ne pouvait enlever Caldiéro, avait résolu de tourner ce poste; trois chaussées partaient de Ronco, et toutes les directions étaient importantes.

Le 15, trois colonnes se dirigèrent sur ces trois chaussées; l'une d'elles, à gauche, remonta l'Adige jusqu'à des marais: de là on communiquait sans obstacles avec Vérone. La colonne de droite prit vers Albarédo, et occupa jusqu'à l'Alpon. Celle du centre se porta vers Arcole, qui a un pont, à une lieue et demie de l'Adige, sur cette même rivière de l'Alpon: les tirailleurs arrivèrent jusqu'à ce pont sans avoir été aperçus. Ce fut là que se donnèrent les premiers coups de fusil. Légnago, occupé par une garnison autrichienne, n'était qu'à trois lieues; mais les troupes impériales avaient négligé de pousser des postes jusqu'à l'Adige, regardant comme impraticables les marais qui remplissaient en grande partie cet espace. L'intervalle d'Arcole à l'Adige n'était point gardé. Alvinzi, instruit que des coups de fusil avaient été tirés sur le pont d'Arcole, n'y fit d'abord que peu d'attention; puis bientôt, ayant acquis la certitude que les Français avaient passé l'Adige, il conçut l'espoir de les rejeter au-delà, et de rendre ainsi ses derrières libres. Ce à quoi il ne s'attendait pas, c'est un genre de résistance qu'éprouvèrent deux divisions envoyées par lui.

Le point important pour les troupes françaises était de s'emparer du pont d'Arcole. Quelques relations disent que ce fut Buonaparte, qui, voyant combien cela était difficile, s'élança sur le pont, en tenant un drapeau, et alla l'y placer de sa main; d'autres en font honneur à Augereau. Quoi qu'il en soit, ce fut alors que la lutte devint terrible; le général en chef des Français précipité dans un marais, en est tiré par ses soldats; leur ennemi est repoussé au-delà du pont. Alvinzi, éclairé enfin sur le véritable état des choses, abandonne Caldiéro, démonte ses batteries, et fait repasser l'Alpon à tous ses parcs, ses bagages et ses réserves.

Les Français, du haut du clocher de Ronco, virent avec douleur la proie sur laquelle ils avaient compté, leur échapper; ils s'étaient flattés de détruire entièrement l'armée, dont deux divisions seulement avaient été défaites.

Pendant cette même journée du 15, le général autrichien Davidowitch avait, avec son corps du Tyrol, attaqué les

hauteurs de Rivoli; il en avait chassé Vaubois, et l'avait contraint de se retirer à Castelnuovo, où ce général français pouvait être forcé, ce qui aurait donné aux Autrichiens la facilité de délivrer Mantoue, en surprenant l'armée assiégeante et en coupant la retraite à Buonaparte. Celui-ci pressentait bien ce qui avait pu arriver à Rivoli; il donna l'ordre d'évacuer Arcole, qui avait coûté tant de sang, et il replia toute son armée sur la rive droite de l'Adige.

Le 16, Alvinzi, ayant connaissance de la marche rétrograde des Français, fit occuper Arcole à l'instant même, puis il dirigea sur l'ennemi deux colonnes. Un nouveau combat eut lieu alors, et fut tout au désavantage des Autrichiens.

Le 17, ce même général, induit en erreur par un espion qui assurait que le chef de l'armée française avait repassé l'Adige, et marché sur Mantoue, et de plus qu'il n'avait laissé qu'une arrière-garde à Ronco, déboucha vers la pointe du jour, avec l'espérance d'enlever le pont de Ronco. Ce fut la troisième journée de combats. Quand elle fut finie, Buonaparte se vanta qu'il avait, dans ces trois jours, affaibli les Autrichiens de plus de vingt mille hommes; qu'ainsi, désormais, ils ne lui seraient guère supérieurs en forces numériques que d'un tiers. Il donna l'ordre immédiatement de sortir des marais, et d'aller attaquer en plaine.

L'armée française passa le pont jeté à l'embouchure de l'Alpon. A deux heures du même jour 17, elle était en bataille, ayant sa gauche à Arcole, et sa droite dans la direction de Porto-Légnano; elle avait en face l'ennemi, dont la droite s'appuyait à l'Alpon, et la gauche à des marais. Ainsi les Autrichiens étaient sur la route de Montébello; là encore on se battit avec acharnement; les troupes d'Alvinzi furent culbutées. Ce général avait échelonné 7 à 8,000 hommes sur ses derrières pour protéger sa retraite et pour escorter ses parcs. Par là, sa ligne de bataille ne se trouva pas en réalité plus forte que celle des Français. Il fut repoussé tout le reste de la soirée, et continua pendant la nuit sa retraite sur Vicence.

Arrivé à Villa-Nuova, Buonaparte s'arrêta, alla ensuite visiter les hauteurs de Caldiéro, et continua sa marche jusqu'à Vérone, où il entra triomphant par la porte qui est du côté de Venise; c'était trois jours seulement après qu'il était sorti mystérieusement de la ville, par la porte de Milan.

Bientôt il passa sur la rive droite de l'Adige, et courut sur Davidowitch, qui était encore à Rivoli, ignorant ce qui

s'était passé à l'armée d'Alvinzi. Davidowitch, chassé de poste en poste, fut poursuivi, l'épée dans les reins, jusqu'à Rovérédo.

Les pertes d'Alvinzi étaient énormes; mais d'aussi grands résultats pour l'armée française ne s'étaient pas obtenus sans qu'elle eut de son côté éprouvé des pertes très-fâcheuses; et elle avait, plus que jamais, besoin de repos. Le général français ne crut pas devoir chercher à reprendre le Tyrol, et à s'étendre jusqu'à Trente; il se contenta de faire occuper Montébello, la Corona, les gorges de la Chiusa et de l'Adige. Alvinzi se rallia à Bassano et Davidowitch à Trente.

Buonaparte, rentrant dans Milan après sa victoire d'Arcole, adressa cette fois des reproches sévères aux autorités de la ville, comme ne l'ayant secondé que faiblement par leurs soins, et surtout par des moyens d'argent, qui lui auraient été fort utiles pendant cette partie de la campagne.

A dater du 1er. janvier 1797, Alvinzi ne cessa de recevoir de l'Autriche des renforts considérables. Cette puissance avait mis à profit les deux mois écoulés depuis la bataille d'Arcole, pour faire arriver dans le Frioul les divisions tirées des rives du Rhin, où les armées françaises étaient alors inactives et en plein quartier d'hiver. On évaluait cette nouvelle armée à quatre-vingt mille hommes; le Trévisan, le Bassanais et le Padouan en furent bientôt pour ainsi dire couverts.

Provéra avait le commandement du corps d'armée qui devait agir sur l'Adige pour passer cette rivière et se porter ensuite sur Mantoue. Ce corps était composé de trois divisions formant vingt-cinq mille hommes. Quant à l'armée française, elle était renforcée de cinq à six mille hommes, et distribuée depuis l'entrée du Tyrol jusqu'à Ferrare et le fort Urbin. Masséna restait maître de Vérone; Serrurier bloquait Mantoue; Brescia, Bergame et le fort de Fuente étaient aussi occupés par les Français.

Dans les premiers jours de janvier, le général Provéra transporta son quartier-général à Padoue. Le 12, il se dirigea avec deux divisions sur Montagna où était l'avant-garde d'Augereau, que commandait Duphot. Au même moment, la troisième division autrichienne, qui avait pris position sur les hauteurs de Caldiéro, marcha sur Saint-Michel pour y attaquer l'avant-garde de Masséna, dont le quartier-général était toujours à Vérone. Ce n'était qu'une fausse attaque; mais Duphot ne put résister à celle dont il était l'objet, et

il fut obligé de repasser l'Adige à Légnago. Masséna partit alors de Vérone pour voler au secours de son avant-garde. La division autrichienne fut rompue, dispersée et poursuivie jusqu'au-delà de l'Alpon.

Ce fut en ce moment que Buonaparte, informé du mouvement de l'armée autrichienne, arriva précipitamment de Bologne, où il était allé négocier avec le saint-siége. Passant le Pô à Borgo-Forte, il se rendit au quartier-général de Roverbella, pendant le plus fort du feu du combat de Saint-Michel. Il donna sur-le-champ à Masséna l'ordre de reployer, dans la nuit, toutes ses troupes sur Vérone.

On s'assura bientôt que les Autrichiens opéraient avec des forces considérables sur le Montébaldo et sur le Bas-Adige. La division d'Augereau parut suffisante pour disputer et défendre le passage de la rivière. Mais il n'y avait pas un instant à perdre sur le Montébaldo, puisque les Autrichiens se mettaient en mesure de s'emparer du plateau de Rivoli. Ils n'avaient pas cependant fait encore leur jonction avec l'artillerie et la cavalerie. Toutes les troupes françaises furent dirigées sur ce plateau de Rivoli. Le général en chef s'y trouvait lui-même, le 14, à deux heures du matin. La victoire fut encore plus disputée là qu'à Arcole. On se battit pendant trois jours sans interruption. Il paraît constant que les combats de Saint-Michel, ceux de San-Marco, de Rivoli, d'Anghiari, et celui de la Favorite qui eut lieu le 16, et à la suite duquel Provéra posa les armes, firent perdre à Alvinzi les deux tiers de son armée et toute son artillerie. On comptait 25 ou 30,000 Autrichiens faits prisonniers, et, dans ce nombre, presque tout le corps des volontaires de Vienne, dont l'impératrice avait elle-même brodé les drapeaux.

Mantoue ne pouvait désormais tenir long-tems. Wurmser y était enfermé depuis cinq mois; il se rendit le 2 février. La garnison, qui était encore de 12,000 hommes, malgré les ravages des maladies et de la disette, fut déclarée prisonnière de guerre. Les Français acquéraient cinq cents bouches à feu. Il ne restait plus dès lors aux Autrichiens une seule forteresse dans la Péninsule

Depuis la bataille de Rivoli, les Français occupaient la rive gauche de l'Arisio jusqu'à son confluent avec l'Adige, et la droite de la Piave depuis sa source dans les Alpes jusqu'à la mer Adriatique. Les Autrichiens se formaient de nouveau entre le Tagliamento et la Piave. C'était, d'une part, l'archiduc Charles, qui avait envoyé en Italie, pour appuyer

les nouvelles levées, plusieurs divisions avec lesquelles il avait combattu dans la Souabe et la Franconie. De l'autre part, l'armée française se grossissait des troupes détachées de l'Allemagne, qui étaient alors disponibles, l'hiver suspendant encore la guerre, pour les uns et pour les autres, sur les bords du Rhin. Les Autrichiens purent s'étonner d'avoir à combattre, au pied des Alpes noriques, les mêmes guerriers avec lesquels ils s'étaient mesurés dans la Forêt-Noire et aux bords de la Nab.

Buonaparte avait triomphé d'un obstacle de plus, en concluant la paix avec le pape, le 13 février 1797. Il ne conçut pas seulement alors l'espoir d'enlever entièrement l'Italie à l'Autriche, il eut celui de pouvoir désormais marcher avec succès sur Vienne même : ses colonnes se rassemblèrent dans la direction du Frioul.

Le 13 mars, l'armée française passa la Piave. Elle était parvenue, le 16 de ce mois, au bord du Tagliamento. La division de Masséna formait un corps séparé qui poursuivait un corps autrichien, du côté de Cadore, sur les montagnes qui séparent du Tyrol les États de Venise. Un autre corps, que commandait Joubert et qui formait la gauche de l'armée française, devait pénétrer dans la Carinthie par le Tyrol. L'archiduc Charles, nommé chef de la nouvelle armée destinée à empêcher l'invasion de l'Autriche antérieure, occupait, avec ses principales forces, des retranchements qui couvraient la grande route de Trévise à Udine et à Palma-Nuova. Le général Guieux était à la tête de l'aile droite de l'armée française; il passa le Tagliamento à gué, avec son infanterie, à la droite du retranchement ennemi. Bernadotte exécutait la même opération sur la gauche. Ces deux divisions attaquent les Autrichiens en flanc, tandis que le reste de l'armée française se présente de front. Le village de Caïnin, où se trouvait le quartier-général de l'archiduc, étant enlevé, la déroute fut complète; et toute la partie du territoire vénitien, qui est dans cette direction, fut évacuée. L'archiduc ne vint à bout de rallier ses soldats qu'au pied des Alpes noriques, ne songeant plus dès lors qu'à protéger la retraite de son artillerie et de ses gros bagages, et qu'à se mettre en mesure de pouvoir donner quelques secours à la division autrichienne qui défendait les gorges du Tyrol contre les attaques de Joubert. Ce général occupait Trente depuis le 29 janvier. Du reste, l'archiduc abandonnait l'Istrie autrichienne et le Frioul autrichien.

Le 19 mars, Gradisca, forteresse importante, qui est contiguë au Frioul, est enlevée de vive force par Bernadotte, soutenu du général Serrurier.

Le 22, Botzen est pris par les troupes du général Joubert, qui, bientôt après, force les gorges d'Inspruck, et se dirige sur la Carinthie.

Le 24, Masséna remporte de grands avantages au combat de Tarvis, à dix lieues de Klagenfurth, capitale de la Carinthie.

Le 24, Bernadotte s'empare de Trieste.

Le 29, Klagenfurth, à la suite d'une action très-vive, se rend à Masséna.

Le 1er. avril, le même Bernadotte entre dans Laybach, capitale de la Carniole.

L'armée française, commandée par Buonaparte, était établie sur la Muehr, depuis Muchrau jusqu'à Léoben. Battue sur toute sa ligne, l'armée autrichienne se trouvait, après trente-trois jours de campagne, hors d'état de s'opposer à la marche sur Vienne, dont les Français n'étaient plus qu'à soixante lieues. Il ne restait au général en chef, frère de l'empereur, d'autre point de défense que les montagnes qui avoisinent cette capitale du côté du sud. Malgré cet obstacle, Buonaparte n'aurait eu que peu de difficultés à vaincre pour porter ses armes jusque dans Vienne, s'il avait pu être sans inquiétude sur les dispositions menaçantes des habitants de l'État vénitien qu'il laissait derrière lui. Cette considération et plusieurs autres, le déterminèrent à faire lui-même, le 1er. avril, des ouvertures de paix à l'archiduc Charles. Celui-ci, avant de répondre, voulut prendre les ordres de François II, qui ne tarda pas à envoyer, près du général français, le marquis del Gallo, ambassadeur de Naples. Bientôt après, l'empereur fit aussi partir, pour Léoben, lieu désigné, le comte de Meerfeld et le baron de Bellegarde. Le marquis del Gallo, comme dépositaire de la confiance de son souverain Ferdinand IV, jouissait d'un grand crédit à la cour d'Autriche depuis le mariage de l'empereur avec une princesse napolitaine; mais ce fut seulement en qualité de médiateur qu'il prit place entre les deux négociateurs ci-dessus nommés. Une suspension d'armes pour cinq jours fut d'abord accordée.

Le directoire exécutif, de son côté, expédia le général Clarke, avec la recommandation particulière de bien observer

Buonaparte, contre lequel les nouveaux chefs de la république française n'étaient jamais sans méfiance.

Ce fut donc à Léoben que l'on traita des préliminaires de paix. Ils furent signés le 18 avril. Une des principales conditions était la reconnaissance de la nouvelle république instituée en Lombardie. On a vu, plus haut, que ce beau pays avait d'abord été partagé en deux républiques, l'une *cispadane*, et l'autre *transpadane*. La première s'était formée à la suite du signal d'indépendance donné par la ville de Reggio, dont Modène, Bologne et Ferrare, fortement excitées par des émissaires français, n'avaient pas tardé à suivre l'exemple. La constitution cispadane avait été acceptée, le 4 décembre 1796, dans l'église de Sainte-Pétrone de Bologne, sous la surveillance d'un aide-de-camp de Buonaparte. Quant à la république transpadane, elle s'était organisée par les mêmes moyens. L'une et l'autre, en voulant imiter, presqu'en tout, ce qui s'était passé en France depuis le mois de juillet 1789, tombèrent, dès le début, dans les excès d'une liberté mal comprise, sans aller cependant jusqu'à l'effusion du sang. Un véritable chaos étant résulté du nouvel ordre de choses, les démocrates sentirent la nécessité de former des associations pour se maintenir. Ce fut alors que les villes de la Haute-Italie, qui s'étaient déclarées libres, prirent le parti de ne plus avoir qu'un seul gouvernement, sous le nom de *comités-réunis;* et bientôt après, on adopta, par ordre du général en chef, la dénomination de *république cisalpine*. Elle était composée du Milanez autrichien, du Mantouan, du Bergamasque, du Brescian et du Crémasque, provinces détachées de l'État de Venise, avec une partie du Véronais; ensuite des États du duc de Modène, du pays de Massa-Carrara, enfin des trois légations que le pape avait cédées à la France, par le traité de Tolentino. Buonaparte y joignit, un peu plus tard, par le traité de Campo-Formio, la Valteline, Bormio et Chiavenna. Au mois de juin 1797, ces provinces, gouvernées jusqu'alors par les Grisons, avaient proclamé leur indépendance en vertu des droits de l'homme et des victoires de Buonaparte. Le duché de Parme, dont le souverain avait conclu sa paix avec Buonaparte, le 8 mai 1796, ne fesait point partie du nouvel État républicain.

Il est à observer que les révolutions de Gênes et de Venise avaient été consommées peu de tems après la signature des préliminaires de paix à Léoben. A peine étaient-ils arrêtés, que Buonaparte ayant mis ordre aux affaires les plus pressantes

pour l'armée, revint à Montébello, d'où il pouvait tout à la fois surveiller les négociations pour la paix définitive, et imprimer le mouvement à la Cisalpine, qui était le centre des manœuvres tendantes à révolutionner tous les pays voisins. Ce fut là qu'il commença d'adopter et d'introduire autour de lui les mœurs et les usages des Cours.

Au commencement de juillet 1797, le duc de Serbelloni, premier promoteur de la détermination qu'avaient prise les Milanais, ses compatriotes, de se soustraire à la domination de l'Autriche, était revenu de Paris à Milan. Il avait passé plusieurs mois en France comme ministre de la république transpadane, et avait fait décréter par le directoire exécutif, que Milan serait préféré à Bologne, pour être le chef-lieu de la nouvelle république située au-delà des Alpes.

Buonaparte habitait alors presque toujours l'ancienne capitale de la Lombardie. Il y fit rédiger, sous son influence, un constitution analogue à celle que la France avait reçue en l'an 3. Il devait donc y avoir. à Milan aussi, un corps législatif partagé en deux conseils, et un directoire exécutif composé de cinq membres. MM. Serbelloni, Alessandri de Bergame, Moscati, médecin de Milan, Paradisi de Reggio, et Costabili de Ferrare, furent nommés directeurs.

Comme il était impossible d'élire aussi vite les représentants des deux Conseils législatifs, Buonaparte créa quatre *comités*, savoir : un de constitution, un de jurisprudence, un de finance, et un de guerre. Leurs résolutions n'avaient d'effet qu'autant qu'elles étaient sanctionnées par le général en chef des Français, qui restait ainsi, de fait, l'arbitre suprême de toutes les décisions importantes. La formule consacrée était : *Le général en chef de l'armée d'Italie a fait déposer la loi suivante...... Nous directeurs de la république cisalpine, en ordonnons l'exécution.* Et au bas des simples réglements de police, on lisait : *approuvé*, *Buonaparte.*

Voulant régler lui-même la haute organisation politique de l'État, Buonaparte avait nommé pour ministres de la police, Porro; de la guerre, Birago; des finances, Ricci; de la justice, Luosi; des affaires étrangères, Testi; et il avait choisi Sommariva pour secrétaire du directoire cisalpin.

L'inauguration solennelle de la république fut fixée au 9 juillet; elle devait avoir lieu dans le Lazaret, vaste et magnifique enceinte, hors de la porte Orientale.

Le fond de la constitution étant l'union des diverses pro-

vinces du duché de Milan, on décida qu'elle serait promulguée dans toutes les villes et dans tous les villages qui fesaient partie de ce duché; et cette union, appelée alors *fédération*, fut célébrée dans la capitale avec la plus grande pompe. Des députés y représentaient les vingt départements qui étaient, 1°. l'Olona, dont le chef-lieu était *Milan*; 2°. le Tésin, *Pavie*; 3°. le Lario, *Côme*; 4°. il Verbano, *Varèse*; 5°. la Montagna, *Lecco*; 6°. le Serio, *Bergame*; 7°. l'Adda et l'Oglio, *Sondrio*; 8°. la Mella, *Brescia*; 9°. il Benaco, *Desenzano*; 10°. le Mincio, *Mantoue*; 11°. l'Adda, ayant pour chef-lieu *Lodi*, qui devait alterner, tous les deux ans, avec *Crême*; 12°. le Crostolo, *Reggio*; 13°. le Panaro, *Modène*; 14°. les Alpes, dites *Apuane*, chef-lieu *Massa*; 15°. il Reno, *Bologne*; 16°. l'Alta-Padusa, *Cento*; 17°. il Basso Pô, *Ferrare*; 18°. il Lamone, *Faenza*; 19°. le Rubicon, *Rimini*; 20°. le Pô, *Crémone*.

Ce fut alors que la Valteline, qui souvent avait été un germe de discorde et de guerre entre les anciens ducs de Milan et les rois d'Espagne, maîtres pendant deux cents ans de ce duché, et ensuite les empereurs d'Autriche, successeurs, dans ce dernier pays, des rois d'Espagne, fut réunie à la république cisalpine. On la comprit dans le département de l'Adda et de l'Oglio, qui était séparé du pays de Lodi. Bormio et Chiavenna subirent le même sort.

Les bases principales de la fondation de la Cisalpine étant posées, il restait à la faire reconnaître solennellement par les puissances amies de la France, en qualité de puissance européenne. Le nouveau directoire choisit, pour son ambassadeur à Paris, Visconti, ancien membre de l'administration générale de Lombardie, et que Buonaparte affectionnait beaucoup. Cet ambassadeur fut très-bien reçu dans une audience publique donnée au Luxembourg, le 27 août, en présence de tous les ministres français et des ministres des puissances alliées.

Les rois d'Espagne, de Naples et de Sardaigne, le grand-duc de Toscane, la république ligurienne, et le duc de Parme, imitant l'exemple des gouvernants de Paris, envoyèrent à Milan des agents diplomatiques. Le pape hésitait; il fut décidé par une attaque des troupes cisalpines contre le fort Saint-Léon.

Dès l'origine de leur république, les Cisalpins fesaient remonter bien haut leurs prétentions; ils réclamaient quelques cantons de la Marche d'Ancône, et du duché d'Urbin,

qui avaient été détachés du royaume des Lombards par le roi Pépin, pour être donnés au pape Étienne. C'était Dombrowski, général polonais, qui commandait l'armée chargée d'envahir le territoire pontifical. La garnison du fort Saint-Léon fit une vigoureuse résistance, pendant que le tocsin appelait au loin la population des environs. Le combat fut sanglant; mais la garnison se vit obligée de capituler, et obtint toutefois les honneurs de la guerre. Cette première expédition fut peu glorieuse pour les armes de la république naissante, et peu avantageuse pour sa politique.

Le directoire milanais fit, dans le même tems, partir des agents accrédités, auprès des puissances dont il a été plus haut question. Marescalchi, de Bologne, se rendit à Vienne, mais ne put obtenir d'y faire reconnaître son caractère officiel. Quant au ministre destiné par la France pour la représenter à Milan, son arrivée fut différée.

Pressé de compléter l'organisation politique d'un État fondé par la force armée, Buonaparte nomma encore les membres du corps législatif. Il le composa de 240 députés, divisés en deux conseils, savoir : 160, dits les *Jeunes*, et 80, dits les *Anciens*. Dans le nombre se trouvaient des étrangers réfugiés à Milan, et entre autres des Vénitiens. Il était impossible que parmi tant d'individus, qui différaient de patrie, de caractères et d'intérêts, les propositions, les discussions, ou plutôt les disputes, ne missent pas bientôt la confusion à la place de l'harmonie nécessaire. Mais comme presque toujours les délibérations devaient être conformes aux volontés du général en chef, ou bien des hommes préposés ensuite, soit par lui, soit par le directoire de France, les choses se passèrent paisiblement, et on trouva moyen de tirer de l'argent de toutes les classes de citoyens pour maintenir l'armée française qui était destinée à rester en Lombardie. On déclarait hautement, pour calmer les amours-propres et pour rassurer les intérêts, que cette armée n'était chargée que de défendre la nouvelle république contre les attaques extérieures que celle-ci avait à craindre; mais le séjour des Français en armes avait évidemment aussi pour but et pour mandat de tenir les Cisalpins soumis à la puissance qui avait créé la petite république lombarde, et qui la dirigeait, ou plutôt la maîtrisait en tout.

Dans cette seconde vue, le général Buonaparte, avant de quitter Milan et l'Italie, forma un corps militaire particulier, tiré du pays même, et qu'il avait résolu de faire servir

avec l'armée française, partout où il jugerait à propos de l'employer. Il fit entrer dans ce corps des enfants des familles les plus riches et les plus distinguées. Les grandes villes étaient obligées de fournir soixante hommes et les autres trente. L'objet principal de cette garde d'honneur était, dans la pensée du fondateur, de mettre sous la main des commandants et administrateurs français, autant d'otages, qui pussent empêcher les parents de ces jeunes gens enrôlés de force, de prendre parti pour les ennemis, soit présents, soit futurs, des deux républiques française et cisalpine. On comprit dans cette conscription les villes vénitiennes situées à la gauche de l'Adige, et qui étaient maintenant soumises aux armes victorieuses des Français.

L'État de Venise devant, en vertu du traité de paix conclu à Campo-Formio, le 17 octobre 1797, appartenir à l'empereur, Buonaparte le fit évacuer par ses troupes et partit pour Radstatt, où un congrès était chargé d'assurer l'exécution de toutes les nouvelles conventions qui venaient d'être arrêtées. Avant de s'éloigner de l'Italie, il fit ses adieux, le 11 novembre, à la république cisalpine, par une proclamation où il lui disait qu'elle était appelée à jouer un grand rôle dans les affaires de l'Europe, et où il donnait aux gouvernants des conseils sensés, il faut en convenir. Il prit en même tems congé de son armée dans une adresse, en date du 14, où il finissait par dire, en termes mystérieux : « *Dans deux campagnes nous aurons plus fait encore.* »

Avant que l'état actuel de la république cisalpine fut bien fixé, et dès le commencement du nouveau régime établi par les Français dans la Lombardie, le Piémont était devenu plus particulièrement un objet de cupidité et d'ambition pour les Milanais et pour les Génois démocratisés. Les premiers se bornèrent d'abord à donner asile dans leur ville principale aux sujets mécontents du roi de Sardaigne. Mais le gouvernement de la république, appelée d'abord *Transpadane*, ensuite *Cisalpine*, se voyant maître de la souveraineté qui appartenait auparavant à la maison d'Autriche, manifesta bientôt un désir que l'empereur Joseph II n'avait qu'à peine dissimulé, celui de réunir au duché de Milan les provinces qui, en vertu des traités de Vienne de 1737 et de Worms en 1743, avaient été incorporées au Piémont. Au surplus, pendant les premiers mois qui s'écoulèrent après la fondation de la république lombarde, il y eut toutes les apparences d'une correspondance amicale entre elle et la

Cour de Turin. Aussitôt après que le directoire, nouvellement institué, eut notifié au roi de Sardaigne la constitution donnée par Buonaparte, il vit arriver, en qualité de ministre plénipotentiaire de Charles-Emmanuel IV, le chevalier Borghèse. Les directeurs firent partir, en échange, avec le même titre, l'avocat Magnani de Bologne, qui avait pour secrétaire de légation l'abbé Borsiéri, Milanais. Le directoire cisalpin n'en autorisait pas moins les attaques que se permettaient les réfugiés piémontais dans les provinces que la paix de Chérasco, ratifiée à Paris, avait laissées au roi de Sardaigne. De là, les révoltes de Fossano et de Moncalier, qui furent apaisées par des exécutions militaires. A cette époque, Buonaparte ménageait encore Charles-Emmanuel et contractait alliance avec lui, ayant pour vue secrète de donner par là, au cabinet de Vienne, un motif de plus pour terminer les négociations. Il était évident que l'union des Piémontais à la France pouvait mettre celle-ci plus en état que jamais de continuer la guerre avec avantage. Toutes ces vues furent réalisées par le traité de Campo-Formio.

Ce n'était pas seulement le repos du Piémont que le gouvernement cisalpin, à peine assuré lui-même de son existence, cherchait à troubler par ses intrigues; il était occupé surtout des moyens d'accroître l'étendue de sa domination, et ne pensait que très-peu au véritable moyen de se consolider, qui était d'établir une sage administration intérieure.

Dans cet état de choses, des députés furent envoyés par la confédération suisse à Lugano, bourg, ou plutôt ville, dépendant des bailliages italiens dont elle est souveraine. Ces députés, qui étaient Félix Stockmann d'Obwalden, et Bumann de Fribourg, avaient pour mission d'entretenir la bonne intelligence de leur pays avec la puissance nouvelle élevée en Lombardie, et avec l'armée française, devenue maîtresse absolue dans cette partie de l'Italie. Ils reçurent d'abord des témoignages de considération et d'amitié de la part des directeurs cisalpins; mais bientôt les choses prirent une tournure différente, et ces mêmes directeurs ne négligèrent rien pour se concilier un parti dans les bailliages de la Suisse italienne. Ils firent insinuer aux principaux citoyens qu'ils eussent à profiter de la chûte prochaine de la confédération helvétique pour se réunir à la cisalpine, ainsi que l'avait déjà fait la Valteline dans le pays des Grisons.

La nature de ce pays, que de hautes chaînes de montagnes

séparent du reste de la Suisse, la pauvreté de ses habitants, la nécessité où ils sont de tirer leurs grains de l'Italie, enfin la parité de langage, semblaient concourir à l'accomplissement des vœux de la première autorité cisalpine. L'annonce de l'arrivée prochaine d'une armée française, dont la destination était inconnue, mais qui devait commencer par former, sur les frontières italiennes de la Suisse, un cordon qui s'étendrait du lac de Côme au lac Majeur, donnait lieu de prévoir que bientôt des arbres de liberté seraient plantés dans les villes de Lugano et de Mendrisio.

Bâle, ayant solennellement reconnu les *droits de l'homme*, renonça dès lors à ses droits de co-régence sur les quatre bailliages italiens. Mais Zurich ordonna aux représentants qui se trouvaient à Lugano, de se préserver de toute espèce d'influence étrangère dans les affaires de ce pays, promettant, au nom des cantons souverains, qu'on accorderait aux sujets desdits bailliages toutes leurs demandes légitimes. Cette injonction, ou cet avis, arriva trop tard. Les chefs du parti cisalpin avaient travaillé sans relâche à gagner, par des discours et des pamphlets, ce peuple, qui cependant ne répondait pas tout-à-fait à leurs avances; car la grande majorité, tout en demandant à être libre, ne consentait nullement à se séparer de l'Helvétie, et conservait sa haine nationale contre les Milanais. Une telle résistance ne servit qu'à redoubler l'ardeur de la faction cisalpine. L'état de faiblesse où étaient réduits les confédérés, et les désordres des troupes françaises et italiennes qui inondaient les frontières, favorisaient les entreprises de quelques jeunes gens, peu nombreux, mais audacieux et actifs. Ils enrôlèrent, de l'aveu tacite du directoire de Milan, un ramas de fainéants et de bandits venant du pays de Bergame et de Brescia; ils les habillèrent, leur donnèrent des armes et résolurent de s'en servir pour obtenir de force ce qu'ils n'avaient pu se faire accorder par la persuasion.

Le bruit de l'approche des troupes cisalpines se répandit bientôt de toutes parts. On expédia sur-le-champ un courrier de Lugano à Milan, dans le but de prévenir les hostilités. Ceci se passait le 14 février 1798.

Le lendemain, à cinq heures du matin, deux cents soldats étrangers, arrivés par le lac de Lugano, débarquèrent dans le bourg, annonçant le projet de déterminer, à tout prix, la réunion de ce pays à la république cisalpine. Des jeunes gens du pays même marchaient à la tête de la troupe qui se disait l'avant-garde d'une colonne plus considérable. Aussi-

tôt on battit la générale ; les chefs du parti helvétique se préparèrent à opposer la force à la force ; des volontaires accoururent de tous côtés pour les seconder. Alors, les Cisalpins commencèrent à tirer sur eux. Un secrétaire, envoyé au commandant des troupes italiennes, fut arrêté et entraîné par quinze soldats cisalpins. D'autres employèrent la violence pour entrer dans la maison des représentants helvétiens, et les retinrent en otage pendant qu'on se battait avec acharnement sous leurs fenêtres.

Le combat dura une heure, au bout de laquelle les Cisalpins furent obligés de se retirer sur les bateaux qui les avaient amenés, laissant après eux quatre drapeaux, trente fusils, avec la portion de leurs soldats qui avaient gardé à vue les représentants helvétiens, et qui furent faits prisonniers à leur tour. On dépêcha un second courrier à Milan pour y rendre compte de ce qui s'était passé ; et des troupes du pays furent mises en garnison à Lugano, où l'ordre semblait rétabli, quoique l'effervescence des esprits ne fût rien moins que diminuée.

Les représentants du corps helvétique, toujours gardés à vue pendant le combat, étaient évidemment étrangers à tout ce qui se passait ; ils attendaient les événements dans une craintive incertitude.

Vers le soir du même jour, 15 février, une foule nombreuse, attroupée par les Cisalpins ou par les soi-disant patriotes, s'assemble tout-à-coup sur la place. Bientôt deux à trois mille hommes, dont la plupart étaient armés, entourent, avec des clameurs menaçantes, le quartier des représentants. Ils signifient qu'ils veulent que l'on reconnaisse le droit que doit avoir le peuple de se gouverner lui-même Les représentants ayant allégué qu'ils n'avaient pas de pouvoirs suffisants, la fureur populaire s'augmente ; les mutins exigent que la déclaration de la liberté reconnue leur soit donnée par écrit. Les représentants cèdent à la force, mais en disant qu'ils n'ont autorité ni pour accorder, ni pour refuser cette demande. Un instant après, on apprend que trois cents Cisalpins viennent encore d'entrer à Porto, village situé à la pointe méridionale du lac de Lugano. Cette nouvelle est suivie immédiatement de l'arrivée de deux officiers, l'un Français et l'autre Cisalpin, chargés de sommer les représentants d'assembler le peuple dans le délai de deux heures, afin qu'il ait à déclarer s'il veut se réunir à la Suisse ou à la Cisalpine.

Bumann, fidèle à ses devoirs, ne se laisse pas intimider par les menaces des jeunes gens de Lugano, signataires d'une adresse tendant à obtenir une renonciation formelle de la souveraineté sur les bailliages italiens. Abandonné par son collègue Stockmann, il demande un délai jusqu'au retour du courrier qu'il a envoyé, à Milan, au ministre des relations extérieures, Testi : on ne peut le lui refuser. En attendant la réponse, une garde de douze hommes lui est donnée. Cependant la révolution s'opère ; des arbres de liberté s'élèvent ; un gouvernement provisoire est constitué et proclame solennellement que le peuple, avec le consentement des représentants helvétiens, décrète la liberté et l'égalité. Ce nouveau gouvernement publie en même tems une amnistie générale pour le passé. Tout cela fut l'ouvrage de la journée du 15 février.

Le lendemain, le courrier, expédié à Milan, fut de retour. Le ministre Testi désavouait, au nom du directoire cisalpin, les troubles de Lugano et l'entreprise téméraire de quelques habitants de la Cisalpine. Sa lettre causa une satisfaction qui n'était comparable qu'à la haine que le peuple manifestait contre les Cisalpins. Bumann eut beaucoup de peine à sauver de l'animadversion publique l'officier français, et surtout l'officier cisalpin qui avait commandé l'attaque. Ce représentant crut devoir s'éloigner d'un pays où l'autorité des cantons helvétiques et celle de leurs mandataires étaient méconnues ; il laissait derrière lui, dans une insurrection complète, tout le pays qui est situé entre la Lombardie et le mont Céneré.

Le peuple de Mendrisio avait imité, le 15 février, l'exemple du peuple de Lugano, en plantant un arbre de liberté couronné du chapeau de Guillaume Tell. Le 20, il jura en plein air et à la face du ciel, de rester uni à l'Helvétie et de maintenir la religion catholique. Le pouvoir suprême avait été délégué à un comité chargé de négocier avec le gouvernement cisalpin, et avec les petites républiques isolées qui se formaient successivement dans les différents bailliages italiens.

A Mendrisio, ainsi que dans la plupart de ces bailliages, les esprits étaient partagés entre la république cisalpine et le gouvernement helvétique. Le 22 février, trois envoyés, l'un de Lugano, l'autre de Mendrisio, et un troisième de Blénio, parurent devant le comité de gouvernement, se disant députés des patriotes ou du parti cisalpin qui, apres

l'échec de Lugano, s'était retiré près du lac de Compione. Ils demandèrent qu'on fît au nom de leur pays un message au directoire de Milan, pour solliciter la réunion à la république fondée par Buonaparte.

Le comité répondit par la promesse de convoquer, dans trois jours, le peuple en assemblée générale, afin qu'il prononçât lui-même sur un objet de si haute importance. L'impatience des factieux ne pouvait se contenter de cette marche lente et mesurée : un mouvement tumultueux s'ensuivit, et le bonnet lombard remplaça bientôt le chapeau de Guillaume Tell, au sommet de l'arbre de la liberté.

Le lendemain, 23 février, le tocsin se fit entendre dans tout le pays; trois communes prirent les armes pour venger l'affront qu'avaient reçu les couleurs helvétiques. Un combat s'engagea dans Mendrisio; les assaillants furent forcés de se retirer. Restées maîtresses du terrain, les troupes des Cisalpins mirent tout le pays à contribution. Le comité, n'ayant aucun secours à espérer de l'Helvétie, et redoutant le courroux de la France, comme celui de la république cisalpine, prit le parti d'exhorter les citoyens à la réunion proposée. Un courrier chargé de présenter cette demande, et d'implorer un appui contre les excès des soi-disant patriotes, fut expédié à Milan.

Le résultat de cette démarche fut un envoi de troupes cisalpines à Mendrisio; mais avant leur arrivée, les gens de Lugano s'étaient armés; ils avaient attaqué le parti cisalpin, l'avaient battu, et le poursuivaient au-delà de Mendrisio, où les troupes milanaises arrivèrent le 4 mars, dans le moment où l'arbre de la liberté cisalpine venait d'être renversé, et quelques chefs de la faction d'être emprisonnés. Les Luganois, après une conférence avec le commandant lombard, se retirèrent dans leur district. L'arbre cisalpin fut encore replanté; et le 6 on relâcha tous ceux qui avaient été arrêtés.

Cependant les habitants de Lugano ne se contentèrent pas de ce qui avait été fait; ils se plaignirent au général Berthier, qui leur envoya un de ses officiers, le général Chevalier, pour sonder les véritables intentions du peuple. Berthier et Masséna ayant été remplacés dans le commandement en chef de l'armée d'Italie, par Brune, qui venait de conquérir Berne, Lugano s'adressa encore à celui-ci, lui peignit le malheur des bailliages italiens, et leur regret d'être séparés, par la violence, de la Suisse, leur mère-patrie. Brune écouta cette fois le cri d'un peuple qui se disait opprimé. Il permit aux

communes de s'assembler, et leur laissa la faculté d'émettre leur vœu pour ou contre la réunion à la Cisalpine. Le sort des bailliages fut bientôt décidé: toute la population demanda à grands cris de rester Suisse; les troupes cisalpines évacuèrent le pays; et les factions, obligées de déposer leurs armes, ne gardèrent que leurs ressentiments. Le peuple, qui avait voulu rester attaché au gouvernement des treize cantons, ne tarda pas à s'apercevoir que son vœu avait été trompé, lorsqu'il s'était uni à l'Helvétie nouvelle; il vit bien qu'il n'avait obtenu que des bienfaits imaginaires.

Le 4 janvier 1798, l'ambassadeur du pape, que les révolutionnaires français et italiens n'appelaient plus dans leurs déclarations officielles que *le prince de Rome encore régnant*, se présenta au directoire cisalpin et l'assura des dispositions pacifiques du chef de la religion catholique. Le citoyen Moscati, président du directoire, fit une réponse républicaine et philosophique, qui contrastait singulièrement avec le langage de l'envoyé pontifical.

Tant que Buonaparte ne perdit pas de vue la république fondée par lui dans la Lombardie, les éléments de désordre et de troubles qui la menaçaient de toutes parts furent aisément comprimés. Mais aussitôt après le départ de ce général, les représentants et les magistrats profitèrent, chacun à sa manière, de leur émancipation. Le corps législatif abrogea plusieurs lois que les circonstances avaient rendues nécessaires, du moins aux yeux de Buonaparte. Les mécontentements particuliers ne craignirent plus alors de se montrer. Des citoyens sans patrie, devenus cisalpins par adoption, calculaient qu'ils n'avaient rien à perdre dans des convulsions populaires, et qu'ils pouvaient gagner emplois, fortune, domination. La multitude était ballottée tantôt par un parti, tantôt par un autre, et sentait tout le poids des malheurs publics. La discussion d'un traité d'alliance entre les deux républiques, devint bientôt la principale source de discorde. Aux opinions qui s'étaient élevées pour défendre ou pour combattre ce traité, qui fut signé à Paris, le 29 mars 1798, par l'ambassadeur Visconti, s'était joint le désir fort raisonnable de voir la grande puissance militaire, dont les empiétements avaient eu jusque-là pour appui les trophées de deux campagnes, être enfin replacée dans de justes limites. On voulait que les généraux français renonçassent à rivaliser d'autorité avec le gouvernement cisalpin, et à s'immiscer dans les moindres détails de l'administration intérieure; que

les commandants de places ne pussent désormais envahir la police civile ; et, sous prétexte d'une surveillance étrangère à leurs fonctions, se livrer à des vexations et à des prévarications sans nombre. On voulait surtout que les Français, en général ; dans leurs relations, soit avec les habitants, soit avec le gouvernement, fussent tenus de se conformer aux lois du pays.

Il est bien vrai que Buonaparte, en léguant à ses successeurs au-delà des Alpes, de glorieux exemples à suivre, leur avait aussi transmis la soif du pouvoir qu'il avait pris et conservé dans des circonstances toutes extraordinaires. Ses généraux prétendaient comme lui dicter des traités, rédiger des lois, proposer des contributions. La plupart des administrations militaires décourageaient, par leur manière d'agir et par leur avidité, un peuple auquel on cherchait cependant à faire aimer *la liberté*. D'un autre côté, le corps législatif, suivant un sistème d'intolérance et de persécution qui était nuisible pour le présent et dangereux pour l'avenir, introduisait à Milan des mesures dignes du sistème français de 1793, en créant, comme cela eut lieu le 28 février de cette année 1798, *six commissions criminelles de haute justice*, composées chacune de cinq citoyens, commissions qui n'étaient autres que de véritables tribunaux révolutionnaires. Le directoire exécutif milanais, harcelé sans cesse par de petites usurpations sur son autorité, donnait prise sur lui en se permettant lui-même d'autres usurpations, en fesant des démarches incertaines ou des demandes inconvenantes, et des messages tantôt ridicules et tantôt imprudents. Enfin tant de fautes et de torts réciproques augmentaient de jour en jour des dissentions qui allaient quelquefois jusqu'au dernier scandale.

Il dépendait du directoire français d'établir l'équilibre et l'ordre dans la république cisalpine ; mais elle était devenue pour lui un objet d'inquiétude plutôt que d'intérêt. En réalité, la destinée du nouvel État était subordonnée au sort d'une bataille, depuis que le traité de Campo-Formio (27 octobre 1797), tout en consacrant l'existence du gouvernement cisalpin, lui avait donné une frontière très-difficile à défendre. Les Pentarques qui régnaient sur la France se croyaient donc au moment de voir envahir le territoire de la petite république qui leur était encore subordonnée. Ils craignaient même que tout le fruit des conquêtes de Buonaparte ne fût perdu, et principalement, parce qu'il était très-possible que

l'Italie, lasse d'un joug étranger, en vînt à la résolution bien prononcée de se suffire à elle-même.

Dans l'organisation actuelle des Cisalpins, les gouvernants de Paris calculaient surtout l'argent qu'ils pouvaient tirer de Milan, et ne s'occupaient nullement de rendre moins onéreuse une tutelle d'ailleurs fort humiliante. Ce n'était pas dans cette ville seulement qu'on se plaignait de tant et tant d'exactions : on en gémissait dans toute la Lombardie; et lorsque la puissance française vint à chanceler en Italie, les peuples qui en habitaient la partie septentrionale ne firent que peu d'efforts pour soutenir les institutions et les agents de la puissance dominatrice.

Avant même que les directeurs français eussent attaqué ouvertement l'indépendance de la république cisalpine. le général Berthier en avait destitué les premiers fonctionnaires, et les avait remplacés à son gré, sans égard pour le traité qui venait d'être conclu. A peine même ce traité avait-il été ratifié, malgré les réclamations d'une opposition vive et nombreuse, qu'il exigea une contribution de 600,000 francs, fixa pour le paiement un terme très-rapproché, et prouva, le premier, que l'alliance convenue entre les deux républiques n'était qu'un acte ostensible destiné à fixer les regards de l'Europe, mais dont les articles avantageux à la Cisalpine devaient rester sans exécution.

Lorsque Buonaparte avait donné à ce pays une constitution rédigée à la hâte et au milieu des camps, il avait fait entrevoir l'espérance qu'elle serait améliorée postérieurement. Les vues que l'on avait à cet égard semblaient ne devoir dépendre que de la volonté et des besoins des véritables intéressés; mais en ce moment, la république cisalpine subissait, en tout et pour tout, la loi de cette puissance directoriale de France, dont les moyens de gouvernement ne reposaient jamais que sur la division et sur le déchirement des partis. Du reste la nécessité de quelques changements était reconnue par les meilleurs esprits de la Lombardie eux-mêmes, c'est-à-dire, par des hommes pris parmi ceux qui n'auraient pas préféré à tout la domination autrichienne, objet de leurs regrets constants.

Par exemple, le nombre des départements qui était de vingt, paraissait trop considérable, ainsi que celui des membres du corps législatif, qui allait jusqu'à deux cent quatre-vingts. On sentait la nécessité de réformer des dépenses ruineuses. Mais le directoire de Paris ne permit pas aux Ci-

salpins de les régler eux-mêmes. Il gardait rancune à ceux des directeurs et des membres du corps législatif qui s'étaient montrés contraires au traité d'alliance.

Trouvé, qui était le premier ambassadeur accrédité par la France à Milan, arriva vers la fin du mois de mai 1798, avec ordre de préparer ces réformes et de les mettre à exécution. Cet ambassadeur, qui fit une entrée magnifique au directoire le 8 juin, acquit bientôt une influence contre laquelle protestait le général Brune surtout, successeur de Berthier. Beaucoup de gens, craignant apparemment plus les excès de l'autorité civile que ceux de l'autorité militaire, se ralliaient à ce commandant de l'armée française, qui désapprouvait successivement chacune des innovations que l'ambassadeur de France avait décidées dans sa maison. Brune partit même, vers la moitié d'août, pour Paris, dans le seul but d'exposer au directoire le danger de ces innovations; mais il fut obligé de céder à l'autorité supérieure, et promit de s'entendre désormais avec Trouvé, pour les opérations projetées.

Le 30 août, à neuf heures du soir, les deux Conseils furent convoqués extraordinairement, au nom du général et de l'ambassadeur, dans la maison même de celui-ci, qui s'était concerté avec Faypoult, alors commissaire français à Rome, mais envoyé nouvellement à Milan, pour y mettre de l'ordre dans les finances.

On présenta aux membres du Conseil, qui n'était complet qu'à moitié (cent dix représentants seuls ayant répondu à l'appel), les bases d'un nouveau Code constitutionnel, par lequel le pouvoir des directeurs cisalpins était augmenté. On fixait à onze le nombre des départements, et à cent vingt celui des représentants du peuple. Les élections devaient être désormais moins rapprochées.

Les projets mis en avant, et qui tendaient à donner une forme plus aristocratique à la constitution cisalpine, trouvèrent dans cette réunion des opposants très-prononcés, qui alléguaient surtout que l'indépendance de la république ne devait pas être le résultat des réformes proposées. Un député, Polfranceschi, vénitien, demandait la convocation d'une Convention nationale. La discussion, soutenue avec une extrême vivacité, se prolongea jusqu'à cinq heures du matin; et encore les législateurs se séparèrent-ils sans avoir pris de détermination.

Le lendemain 31, les deux Conseils furent rassemblés de

nouveau à midi. On n'admit que les députés munis de cartes signées par Brune et par Trouvé. Celui-ci envoya au corps législatif, conformément à son mandat, la constitution avec des lois organiques, dont il y en avait une qui mettait les clubs et les écrits périodiques sous la surveillance des directeurs cisalpins.

On conserva comme chefs de cette première autorité de la république, MM. Adelasio, Alessandri et Lamberti; mais MM. Luosi, ministre de la justice, et Sopransi, qui, après avoir eu le ministère de la police, avait été nommé à l'ambassade en Helvétie, remplacèrent MM. Savoldi et Testi.

A l'appui de la réforme imposée, il n'y eut que peu d'arrestations; et la tranquillité publique ne fut point troublée. Seulement on se saisit des presses de deux journalistes, excessivement révolutionnaires, Gioja, rédacteur du *Censeur*, et le piémontais Ranza; ils furent même exilés de la Cisalpine

Dans le moment où le directoire français sanctionnait l'adoption des mesures qu'il avait commencé par commander, il craignait beaucoup l'exécution d'un plan dont il avait connaissance, celui d'une *union* italienne, qui avait pour objet d'établir la démocratisation générale de la Péninsule Il était bien vrai que les novateurs des différentes parties de l'Italie tendaient tous à un but principal, qui était de la rendre indépendante des Français. Mais les uns avaient le désir de créer une république une et indivisible, les autres auraient voulu voir se fédéraliser les divers États républicains que comportaient les divisions territoriales. La société des amis de l'*Unité italienne* se composait d'un grand nombre d'individus pris en dehors de l'étendue de la Cisalpine.

Beaucoup des habitants, connus, dans les États vénitiens, par leurs sentiments révolutionnaires, et qui s'étaient expatriés depuis la cession de leur pays à l'empereur, avaient trouvé un asile à Milan, ou dans les autres villes cisalpines, Buonaparte leur ayant accordé le droit de cité. Quelques-uns d'eux étaient même entrés dans le corps législatif ou dans les nouvelles autorités constituées. Il y avait, à Milan, des réfugiés de toutes les parties de la Péninsule; et parmi eux de ces esprits remuants qui ne cherchent. dans les orages politiques, que leurs seuls avantages particuliers. Les fugitifs napolitains, romains, toscans ou vénitiens, soupiraient pour la plupart après la subversion générale de tous les gouvernements d'Italie. Ils favorisaient les mesures extrêmes,

espérant bien en profiter et devenir maîtres de tous les emplois dans leur patrie d'adoption.

A cette classe de chauds partisans de l'indépendance italienne se joignirent des Français, dont quelques-uns pouvaient n'être animés que de vues philantropiques, mais dont un grand nombre fesaient aussi des calculs intéressés. Le directoire de Paris, pensant que ces Français voulaient établir leur influence exclusive dans la Péninsule, prit diverses mesures pour les écarter. De là les arrêtés qui rappelaient plusieurs généraux, et un qui privait du titre de citoyen français ceux qui avaient accepté des fonctions publiques dans les républiques d'Italie.

Les Cisalpins, les plus opposés à la réforme, s'agitaient autour de Brune; ils se donnaient pour des patriotes injustement persécutés, et Brune était très-disposé à embrasser leur défense. Sur ces entrefaites, l'ambassadeur Trouvé reçut une lettre du directoire de France, en date du 11 septembre, où on lui annonçait que le général en chef devait être principalement chargé de la convocation des assemblées primaires, à l'acceptation desquelles serait présentée la nouvelle constitution, et où l'on ajoutait qu'on ne doutait nullement que lui, Trouvé, n'aidât efficacement Brune à exécuter cet ordre. Alors ce dernier, sans prendre conseil ni de l'ambassadeur, ni de personne, résolut de renverser l'ordre de choses qui n'était encore qu'à peine institué.

Vers la fin de septembre, on vit arriver à Milan un de ces commissaires du directoire exécutif français, dont il a été question plus haut, et qui étaient chargés tout à la fois de diminuer l'autorité des généraux et de mettre plus de régularité dans les finances de l'armée d'Italie, enfin de pourvoir aux moyens qu'il fallait spécialement employer pour commencer la campagne, en cas d'une rupture avec l'Autriche. Le commissaire réclama l'exécution de l'engagement qu'on avait pris, par le traité d'alliance, de fournir le supplément de dépenses qui serait indispensable si l'on avait à faire la guerre. Sa demande précisée fut de douze millions, dont quatre en numéraire et huit en domaines nationaux. Ce secours fut refusé par deux membres du directoire cisalpin et voté par les trois autres. Ceux-ci n'en reçurent pas moins, quelques jours après, le 14 septembre, du général en chef, leur destitution, ainsi que presque tous les législateurs qui avaient délibéré sur le message relatif à la contribution extraordinaire. Brune fit accepter, par des assemblées primaires convoquées

à la hâte, et tenues avec un peu de confusion et de désordre, la constitution qu'il avait lui-même modifiée.

La connaissance des divisions qui existaient entre les partis cisalpins d'une part, et de l'autre entre le général et l'ambassadeur français, détermina le directoire de Paris à éloigner tout à la fois Brune et Trouvé, en leur donnant à chacun une destination différente. Il commença par celui-ci, qui apprit, le 12 octobre, qu'il était remplacé à Milan par Fouché de Nantes. Le lendemain, il vit arriver son successeur, auquel il remit, le 18, tous les papiers de la légation. Les instructions du nouvel ambassadeur portaient qu'il devait maintenir ce qui avait été fait jusque-là, et s'opposer à toute espèce d'innovation. Il le déclara d'abord lui-même au ministre des relations extérieures Birago, et ensuite au président du directoire cisalpin.

Cependant, le 19, il devint public que cinquante-huit députés étaient exclus des Conseils par une simple notification du général en chef, et qu'à leur place étaient nommés des hommes très-opposés à la nouvelle constitution. Deux directeurs avaient été obligés de donner leur démission. Le troisième, Sopransi, l'avait refusée, en contestant à Brune le droit d'exiger de lui un tel sacrifice.

Sur les plaintes que les députés exclus venaient adresser à Fouché, il se mit en devoir d'aller demander au général, d'après quelle autorité il avait fait ces changements. Brune lui présenta une lettre du directoire exécutif français; mais elle était en contradiction avec les instructions qui étaient postérieurement arrivées à ce général lui-même, et qui lui enjoignaient de tout conserver. Les observations du nouvel ambassadeur furent vaines : d'ailleurs, le coup était porté.

Les mêmes hommes, qui, le 30 août, avaient refusé d'accepter la constitution donnée par Trouvé, la reçurent, le 19 octobre, des mains du général, sans autre altération que la faculté de la reviser dans trois ans, et le droit de voter dans les assemblées primaires, droit qui était accordé désormais à tout individu âgé de dix-sept ans et résidant, depuis deux années, sur le territoire de la Cisalpine. Un seul des individus qui avaient blâmé l'opération de Trouvé, refusa la place que Brune lui avait destinée dans le corps législatif, n'aimant pas mieux, disait-il, cette constitution, soit qu'elle fût présentée par le général, soit par l'ex-ambassadeur Trouvé. Ce député se nommait Reina.

Le directeur Sopransi, après avoir signifié une seconde

fois qu'il ne donnerait pas sa démission, fut arraché du palais directorial par la gendarmerie, et alla demander asile à Trouvé, qui, bientôt après, partit pour Stuttgard, où il était nommé ministre plénipotentiaire de la république française. Brunetti et Sonancini occupèrent au directoire les places d'Adélasio et de Sopransi.

Dès lors, les cercles révolutionnaires, qui avaient été fermés dans le moment de la réforme, furent rouverts; la liberté la plus illimitée fut rendue aux journaux; les libelles virulents se succédèrent avec rapidité. On ne parvint à former qu'une seule assemblée primaire de mille à douze cents personnes, dans une ville de cent soixante-quinze mille habitants. Les formalités constitutionnelles étaient écartées; les factieux même, divisés entre eux, aigrissaient le peuple en insultant aux objets de son culte. Le commandant de la place prit le parti de dissoudre cette assemblée. Les procès-verbaux furent déchirés, dispersés, brûlés par la multitude. Le directoire cisalpin n'en proclamait pas moins l'acceptation de la constitution. Dès lors, des législateurs en démence firent tour à tour les propositions les plus nuisibles aux fortunes particulières, et conséquemment à la fortune publique. L'un demandait que le *maximum* des revenus fût fixé à trente mille francs. Un autre disait, en pleine séance, à l'occasion d'un plan de finances de Faipoult : « Qu'avons-nous besoin » de tout cela? Donnez-moi trente dragons, et je vous ré» ponds de remplir le trésor public. » Les effets publics de la Cisalpine, qui, à la suite de l'opération du 30 août, ne perdaient que neuf pour cent, perdirent quarante-huit depuis celle du 19 octobre.

Peu de tems après, l'œuvre de Brune lui-même fut renversée. Le directoire exécutif de France, par un arrêté du 25 octobre 1798, déclara nuls les actes par lesquels ce général en chef de l'armée d'Italie avait destitué et remplacé plusieurs membres des Conseils législatifs et du directoire cisalpin, ainsi que d'autres fonctionnaires publics. Il ajoutait que le vœu du peuple cisalpin ne pouvait pas être constaté dans des réunions où des jeunes gens de dix-sept ans et des étrangers avaient été appelés et admis; que la ville de Milan, contenant une population de deux cent six mille personnes, n'avait évidemment pas pu émettre son vote dans une assemblée unique; qu'en conséquence, les assemblées primaires seraient incessamment convoquées pour délibérer sur le projet de constitution qui leur serait présenté, tel qu'il était avant

le 19 octobre. L'exécution de cet arrêté était confiée à Rivaud, commissaire du directoire de la république française, qui devait remplacer Fouché, nommé ambassadeur en Suisse. Celui-ci partit le 7 novembre. Rivaud sortait du Conseil des anciens de Paris; il était protégé particulièrement par le directeur Laréveillère-Lépaux. Quant à Brune, il avait été appelé au commandement en chef de toute l'armée d'Italie, ce qui ne lui permettait plus d'habiter Milan. Il avait pour successeur Joubert.

Dans la nuit du 7 décembre, les Conseils se trouvèrent cernés par des troupes, au moment où ils délibéraient sur les trames qui s'ourdissaient. Vers le matin, des soldats étrangers chassèrent violemment tous les législateurs qu'avait nommés Brune; ils replacèrent au directoire Adélasio, Sopransi et Luosi, que le général avait destitués. Visconti, d'abord arrêté, fut bientôt amené à donner sa démission, pour raison de santé. La liberté de la presse fut suspendue et les clubs furent prohibés. Rivaud devint le maître presque absolu de la république cisalpine.

Ainsi, en moins de trois mois de la dernière partie de l'année 1798, on vit se renouveler, non-seulement le gouvernement, mais presque toute la constitution de cette république. Du reste, il n'y avait pas plus qu'auparavant, d'accord entre les deux agents principaux, l'un militaire et l'autre civil, de la république française, savoir: Joubert, successeur de Brune, et Rivaud, successeur de Fouché. La même désunion existait parmi les subordonnés chargés de l'exécution de leurs ordres.

Les généraux français de l'armée d'Italie s'étaient depuis long-tems cru le droit de parler en maîtres: ils disposaient des finances comme du gouvernement. Ce fut pour remédier à cet abus, et pour contenir dans ses justes bornes le pouvoir des chefs de cette armée, que le directoire exécutif de Paris voulut avoir des commissaires qui communiquassent avec lui sans intermédiaire, et pussent empêcher les généraux de se rendre totalement indépendants. Il s'agissait aussi de rétablir tout-à-fait l'ordre dans les recettes et les dépenses. On conçoit que les militaires, désignés ici, ne virent qu'avec peine une grande manutention d'argent leur être enlevée; ils traitèrent avec mépris des agents responsables qui ne leur étaient pas soumis, au moins entièrement.

Ce fut au milieu de cet état de choses que se répandit parmi les Français, comme parmi les Cisalpins et les Piémontais, le bruit d'une nouvelle coalition formée contre la France. Tous

les chefs des républiques, fondées récemment au-delà des Alpes, en concevaient de vives inquiétudes. On savait que la Cour de Londres, étroitement unie avec les Cours de Pétersbourg et de Vienne, cherchait à engager, dans la guerre projetée, le roi de Sardaigne et aussi le grand-duc de Toscane, d'après l'exemple qu'avait donné à ces deux princes le roi des Deux-Siciles, en armant contre les Français. Il s'agissait, disait-on, de tout remettre, dans la Péninsule, par la force militaire, sur le même pied qu'autrefois.

François II avait à opposer, dans l'année 1799, aux Français établis en Italie, soixante mille hommes commandés par le baron de Mélas, vingt-quatre mille dans le Tyrol, aux ordres du comte de Bellegarde, outre trente mille hommes que le général Hotze conduisait dans les montagnes des Grisons. De plus, les Autrichiens attendaient un renfort annoncé de cent mille Russes, commandés par Suvarow; mais ceux-ci ne pouvaient arriver qu'au mois d'avril. Les mauvaises mesures du directoire de France, et surtout de son ministre de la guerre, Schérer, donnèrent aux troupes de Paul Ier. tout le tems de passer les Alpes. Le général républicain, désigné tout à l'heure comme ministre, fut chargé, le 21 février, d'aller remplacer en Italie, comme chef de l'armée, Championnet, et aussi Joubert dont il avait déterminé la destitution.

Lorsque Schérer fit son entrée à Milan, on entendait dire autour de lui, dans l'audience que lui donnait le directoire cisalpin, que l'arrivée de ce nouveau commandant des Français était une garantie de la paix. Les militaires de sa suite avaient un air embarrassé qui présageait qu'ils ne comptaient plus sur les lauriers que semblait leur assurer un autre chef que celui-ci. Au total, Schérer, inculpé déjà dans sa conduite comme ministre, inspirait peu de confiance pour les remèdes qu'il devait opposer à tout ce qui, en Italie, n'allait pas au gré des maîtres qu'il servait.

Sa première opération fut de s'emparer du grand-duché de Toscane. Le pape ne tarda pas à être expulsé de ses États comme le grand-duc Ferdinand III; mais celui-ci eut du moins la liberté de se rendre à Vienne avec sa famille, en traversant l'armée française, tandis que Pie VI était enlevé du trône pontifical, et de sa capitale, pour être conduit d'abord à Florence, ensuite prisonnier en France.

Si l'invasion de la Toscane procurait les moyens de nourrir et de payer les troupes françaises, les garnisons qu'elles fournissaient, et que cette conquête rendait nécessaires, affai-

blissaient la partie de l'armée destinée à tenir la campagne. Cette armée se montait à cinquante mille hommes seulement. La république cisalpine offrait de lever quarante mille combattants. Schérer, craignant qu'un corps aussi considérable ne communiquât au gouvernement cisalpin une vigueur qui l'aurait éloigné plus que jamais de concourir aux vues du directoire exécutif français, refusa ce secours, et même avec des paroles méprisantes qui devaient bientôt avoir pour lui et pour l'armée les plus funestes effets.

Cependant non-seulement les troupes autrichiennes, aux ordres de Mélas, s'approchaient de Mantoue; mais aussi le corps commandé, dans le Tyrol, par le général de Bellegarde, descendait en Italie. Ce corps n'avait plus été jugé nécessaire sur les confins des Grisons, depuis que l'archiduc Charles avait défait le général français Jourdan.

Le quartier-général des Français était dans Mantoue. Le 23 mars, on tint un Conseil de guerre, où il fut décidé d'attaquer les Autrichiens avant que le comte de Bellegarde eût joint avec sa division. Les Français s'ébranlèrent le 25; et le lendemain, à la pointe du jour, l'action commença aux environs de Castel-Nuovo, qui est entre le lac de Garda et l'Adige. On se battit jusqu'à la nuit, sans que l'on pût dire de quel côté s'était rangée la victoire. Le lendemain de la bataille, les deux armées reprirent leurs positions respectives. Il est à observer que Moreau, célèbre par sa belle campagne de 1796, et qui n'avait point de commandement depuis le traité de Campo-Formio, servait, dans la journée du 26, comme simple volontaire, à l'aile droite. Ses camarades voulurent qu'il se chargeât de les conduire aux combats. Cette aile avait en face d'elle vingt-cinq mille Autrichiens sortis de Vérone et de Porto-Legnano. Moreau fit, dans cette occasion, quatorze à quinze cents prisonniers. Mais l'ennemi, attaqué moins vigoureusement par l'aile gauche que commandait Schérer, ayant envoyé, vers les cinq heures du soir, des renforts considérables à la division qui combattait Moreau, celui-ci fut obligé d'abandonner une partie de ses avantages.

On apprit bientôt dans le camp de Schérer que la division Bellegarde s'était, en effet, réunie à l'armée de Mélas, composée alors de soixante mille combattants. Schérer augmenta ses forces aux dépens des garnisons des places du Piémont, et résolut de tenter, une seconde fois, le sort des armes. Ce n'était pas l'avis de Moreau, qui insistait sur la nécessité

d'évacuer la Toscane, le territoire de la république romaine, et de rappeler même la plus grande partie des troupes que le général Macdonald commandait dans le royaume de Naples. On savait que l'archiduc Charles avait fait dire aux Russes de venir joindre l'armée autrichienne dans le Véronais. L'avant-garde arrivait en toute hâte par le Frioul; et l'armée entière ne pouvait tarder à se montrer sur les bords de l'Adige. Le principal intérêt de l'empereur était de forcer les Français de repasser les Alpes. Ces considérations décidèrent la bataille de Villa-Franca, donnée le 5 avril, presque dans les mêmes positions que celles du 26 mars. La perte d'hommes fut à peu près égale à Castel-Nuovo et à Villa-Franca; mais la supériorité des Autrichiens leur assurait les avantages les plus importants. Bientôt, grâces à l'arrivée des Russes, ils se trouvèrent en état d'envelopper entièrement l'armée de Schérer.

Le 17 avril, le général Suvarow, nommé feld-maréchal autrichien, prit le commandement suprême des Austro-Russes, qui étaient plus de cent dix mille combattants. Cette armée s'avançait dans la république cisalpine sur les deux bords du lac de Garda, tandis que sa droite passait le Pô-Inférieur, au-dessous de Ferrare, fesant insurger tout le Ferrarais.

Schérer, battu, le 4 avril, à Magnano, par le général Kray, fut contraint d'abandonner successivement les bords du Mincio et ceux de l'Oglio, pour prendre, sur l'Adda, des positions où il prétendait que cent mille hommes ne pourraient le forcer. Il laissait des garnisons suffisantes dans Peschiéra et dans Mantoue.

Pendant ce tems, toutes les passions fermentaient dans Milan : on cherchait à diviser le directoire cisalpin, qui, d'ailleurs, était loin d'avoir pour lui la faveur publique. Les hommes dépouillés du pouvoir croyaient le moment arrivé pour eux de le ressaisir. On proposait de rendre aux citoyens les armes que la politique du directoire français leur avait ôtées. Au surplus, des vexations de toute espèce avaient rendu le nouveau régime de plus en plus odieux. On disait publiquement que la plupart des Français n'avaient mis en avant les mots de *liberté*, d'*égalité*, etc., que pour faire des dupes et s'enrichir des dépouilles de ceux qu'ils avaient abusés. Les chefs principaux, militaires et civils, étaient aussi regardés comme des fléaux par les Italiens, et ils n'étaient pas vus de meilleur œil par l'armée française. La masse des Cisalpins désirait maintenant le retour des Autrichiens, at-

tendant d'eux des formes de gouvernement moins violentes et moins oppressives.

Les troupes françaises attribuaient leurs défaites à l'incapacité de Schérer. Se soulevant contre lui, elles demandaient hautement, pour les commander, Moreau, qui était en ce moment dans la partie inférieure de l'Italie.

Suvarow, maître de Vérone, Brescia et Bergame, fit resserrer Mantoue. Il n'eut pas de peine à se rendre maître de Peschiéra et de Pizzighitone. Le découragement était au comble dans Milan. Le corps législatif, effrayé des périls qui l'environnaient, et sentant que le directoire avait besoin d'être investi d'une grande autorité, en était venu au point de lui résigner toute la sienne quant aux parties les plus essentielles de l'administration : la police, les finances et le militaire.

Pour n'avoir pas seuls le poids d'une responsabilité terrible, les directeurs cisalpins créèrent des commissions consultatives, qui étaient chargées de leur présenter des vues et de préparer leur travail. Ces commissions, entre autres celle de police, décrétèrent des mesures qui étaient de nature à exciter l'indignation et la haine. L'alarme se répandit dans toutes les familles. Les bourses se fermaient; on refusait de payer les contributions. Le directoire se vit alors obligé de démentir, par une proclamation, les projets qu'on lui imputait. D'ailleurs la proposition que fesait la commission désignée tout à l'heure, de s'assurer de tous les hommes suspects, aurait éprouvé de grandes difficultés. Il n'y avait dans Milan, pour l'exécution, qu'un détachement très-peu nombreux de la force armée; et si les individus qu'on voulait arrêter comme otages avaient opposé la moindre résistance, c'était peut-être le signal d'un massacre général des Français.

La commission des finances opina pour que l'on prît tous les moyens d'obtenir des sommes considérables en peu de jours. On établit donc une capitation progressive qui devait rendre 14 ou 15 millions. On ordonna le paiement par anticipation de la seconde moitié de la contribution foncière. Il fut réglé que tous les fonds, à mesure de leur rentrée, seraient versés à la caisse militaire, excepté une somme modique, qui était réservée pour les besoins les plus pressants des administrations cisalpines. L'entrée des Autrichiens dans Milan, qui suivit de peu de jours l'adoption de ce plan, en détruisit tout l'effet.

La commission militaire s'était occupée, mais trop tard, d'armer les citoyens.

Le directoire cisalpin, témoin des sentiments fâcheux qu'inspirait Schérer, et craignant que la conduite tenue par ce général ne cachât quelques desseins sinistres, chargea Sopransi, président actuel des cinq gouvernants, de prévenir le commissaire français Rivaud, que les circonstances impérieuses leur paraissaient exiger des mesures extraordinaires; et la correspondance par écrit avec Paris étant devenue insuffisante, le directoire annonçait la résolution de dépêcher un des principaux magistrats du pays à Paris, pour y dépeindre la situation pénible où se trouvait la république cisalpine. Non-seulement Rivaud rejeta cette ouverture, mais il signifia qu'il ferait arrêter tout individu que le gouvernement cisalpin enverrait en France; et que d'ailleurs, si le négociateur arrivait jusqu'à Paris, il courait le risque d'y être enfermé dans la prison *du Temple*.

Du reste, ce commissaire ne quittait pas la salle des séances du directoire; il destituait à son gré les membres de ce corps qui lui déplaisaient, en insultait le chef, et prononçait arbitrairement sur toutes les affaires, ne laissant aux directeurs que le fardeau accablant d'une funeste responsabilité. Ceux-ci n'avaient plus, aux yeux d'un peuple à qui l'on demandait tous les jours des contributions nouvelles, que l'attitude incertaine d'une autorité dont les appuis sont ébranlés, et qui ne peut éviter sa chute.

Le 26 avril, Schérer se rendit à Milan; il y fit publier et afficher une proclamation où il assurait que les Français allaient se lever en masse pour repousser les Autrichiens hors des limites de la république cisalpine; qu'il fallait seulement que les habitants de la ville ne négligeassent rien pour procurer de l'argent et des subsistances aux divisions qui défendaient les bords de l'Adda. Mais, d'un autre côté, on savait que Rivaud avait déjà fait démeubler le palais qu'il habitait, et que la compagnie des fournisseurs français était aussi très-occupée des apprêts de son départ.

Le 27, on reçut à Milan un courrier du directoire de Paris, qui acceptait la démission donnée par Schérer, ce général ayant voulu lui-même se soustraire à la honte d'être destitué. Par suite, Moreau était chargé provisoirement du commandement général de l'armée. Il partit sans délai pour le quartier-général, mais c'était trop tard. Les Autrichiens, ne

voulant pas lui laisser le tems de remédier aux mauvaises dispositions faites par Schérer, attaquèrent les Français dans la nuit du 27 au 28, au moment même où leur nouveau chef arrivait de Lodi. En vain Moreau déploya le plus grand talent; obligé de se battre lui-même à la tête des colonnes, il eut plusieurs aides-de-camp tués à ses côtés. L'ennemi ayant traversé l'Adda sur divers points, il ne resta plus au général d'autre parti à prendre que de diriger la retraite de son armée, qui, abandonnant la ville de Milan, passa bientôt le Tésin.

Le 28 avril, les directeurs sortirent de cette ville sans prendre aucune mesure d'utilité publique; ils se contentèrent d'écrire au corps législatif qu'il était tems de se mettre en sûreté (1).

Les deux Conseils s'assemblèrent à midi, pour discuter si les directeurs fugitifs ne devaient pas être déclarés traîtres à la patrie. Les débats duraient encore au bout de deux heures, lorsqu'on acquit la certitude que Schérer et Rivaud avaient pris brusquement la route du Tésin, emportant avec eux leurs trésors. Chaque député ne consultant plus alors que sa frayeur, et se dépouillant des marques de sa dignité, s'enfuit aussi avec précipitation. Au coucher du soleil, il n'en restait pas un seul entre l'Adda et le Tésin. Plusieurs milliers d'autres républicains, fauteurs ardents de la révolution, qui avaient mis leur confiance dans les Français, ne songeaient plus qu'à suivre l'armée dans sa retraite. La quantité de voitures qui obstruaient les barques au passage du Tésin, opérait une telle confusion, que si les Autrichiens avaient alors mis plus d'activité dans leurs poursuites, ils auraient enlevé la division Grenier, qui formait l'arrière-garde, chargée de couvrir les fuyards.

Le 29, à quatre heures du matin, Milan était évacué par l'état-major de la place; un gouvernement provisoire fut nommé, en attendant l'arrivée des Autrichiens et des Russes.

Moreau fut prévenu par le commandant du château, que sa garnison n'était que d'environ sept cents Français, et six

(1) Parmi les directeurs cisalpins qui se succédèrent depuis 1797 jusqu'en 1799, il est juste de distinguer MM. Luosi, Moscati, Paradisi, Fénarolo, Alessandri, Marescalchi, qui, bien qu'ils n'eussent pu s'opposer au mal avec succès, quittèrent sans tache ce poste délicat et difficile.

cents Cisalpins; qu'il n'avait que six canons en état d'être mis en batterie, et fort peu de munitions de bouche; qu'il se défendrait cependant autant qu'il pourrait.

Schérer commandait encore en Italie, lorsque Mantoue et Peschiéra furent assiégées par le général Kray, à la tête de vingt-cinq mille Autrichiens. Ces deux places et Ferrare, que le directoire cisalpin avait fait approvisionner pour un an, se seraient trouvées en forces suffisantes, si Schérer ne s'était emparé d'une grande partie de leurs munitions pour sa campagne de guerre, ne s'occupant nullement des moyens de les remplacer. Ce fut une des causes qui contribuèrent le plus à la prompte reddition de ces trois forteresses.

Le nouveau général en chef, Moreau, jouissait de la plus entière confiance des troupes; mais malgré son habileté, il ne pouvait lutter contre les Autrichiens et les Russes réunis, qu'en rassemblant toutes les troupes françaises et alliées qui étaient répandues depuis le royaume de Naples jusqu'à la partie supérieure de l'Italie. Cette réunion avait été ordonnée par Schérer, quelques jours avant son départ : elle était devenue presque entièrement impraticable. En ce moment, une insurrection des plus alarmantes se manifestait dans les chaînes méridionales des montagnes du Piémont. Elle laissait même craindre que les communications avec la Provence ne fussent interceptées, si les Français retiraient les troupes qui gardaient les gorges et les passages des rivières. Les chances défavorables étaient encore plus nombreuses dans le midi de la Péninsule. De plus, Moreau, dont l'armée s'appuyait sur les forteresses du Piémont et de la Ligurie, n'était pas sans inquiétude sur les ressources qu'il aurait pour nourrir les troupes qui lui restaient. Séparé de la France par la masse entière des Alpes, et n'ayant plus à portée de lui une armée navale, c'était la Toscane qui était sa meilleure ressource, malgré l'incommodité des transports par les routes difficiles des Apennins. Mais depuis que les Toscans commençaient à s'insurger, on lui refusait des subsistances, et il fallait les conquérir à la pointe de l'épée.

Suvarow et Mélas n'éprouvaient pas les mêmes difficultés. Approvisionnés par les Anglais, qui étaient maîtres de la mer, et n'ayant pas, pour ainsi dire, à penser à la nourriture du soldat, ils portaient toute leur attention sur les opérations militaires, qui devaient consister d'abord à réduire Alexandrie et Tortone, puis à marcher à la rencontre de Macdonald.

Ce général était arrivé de Naples à Plaisance pour s'unir à Moreau.

A l'approche de l'armée des coalisés, les Milanais ne se montrèrent pas moins contraires aux républicains de la Cisalpine qu'à ceux de France, ce qui détermina Fiorella, qui commandait dans cette place, à se retirer vers la capitale du Piémont. Le parti autrichien était devenu le plus nombreux, par suite de la conduite blâmable des commissaires français. Le peuple reçut donc, le 28 avril, avec des transports de joie, son libérateur Suvarow. L'archevêque Visconti était allé au-devant de lui en dehors des portes de la ville, avec les personnages les plus distingués du pays. Ceux des habitants qui auraient voulu tenter quelque résistance étaient sans armes. Le général en chef des Russes prit possession de Milan au nom de l'empereur François II; aussitôt le régime démocratique qui y avait été établi un an auparavant, fit place au gouvernement monarchique, et à des mesures tout-à-fait différentes de celles qu'avait amenées la domination française.

Outre Mantoue, Ferrare et Peschiéra, la forteresse de Pizzighitone, Milan, Turin, Alexandrie, étant successivement conquises par les Austro-Russes, ils trouvèrent dans ces places assez d'artillerie et de munitions pour faciliter leurs opérations pendant tout le reste de la campagne.

Les Piémontais accusaient le cabinet de Vienne, qui, à la vérité, pendant les quatre premières années de la guerre, n'avait pas toujours également secondé le roi de Sardaigne, de vouloir maintenant tirer parti des victoires remportées par les troupes autrichiennes, conjointement avec les Russes, non-seulement pour réunir au duché de Milan les provinces de Novarre et Tortone, et la Lumellina, mais encore pour se rendre maître du Piémont et de toute la côte occidentale et méridionale des Alpes, depuis Venise jusqu'à Nice. Peut-être en effet, le ministre baron de Thugut se proposait-il de motiver l'occupation du Piémont sur ce que les Autrichiens avaient repris ce pays aux Français, et non à l'ancien souverain, qui avait cédé à ceux-ci, par un traité, la plus belle partie de ses États. On disait que l'Autriche se flattait de pouvoir porter ses armes victorieuses jusque dans le sein de la république française, dont, véritablement, à cette époque, les forces militaires paraissaient être inférieures à celles des coalisés, et hors d'état de soutenir la lutte. L'Autriche en effet, et ses généraux, devaient mettre en ligne de compte l'éloi-

gnement d'un chef militaire tel que Buonaparte ; ils devaient désirer de profiter des profondes blessures qu'avait reçues la France dans plusieurs parties de sa vaste étendue. Quant à Suvarow, il n'était mû par aucune vue particulière d'intérêt. C'était de bonne foi qu'il obéissait aux ordres de son maître, Paul Ier., qui n'annonçait et n'avait plus en effet qu'un objet capital à remplir en Italie : il voulait rétablir dans ses États le roi de Sardaigne. Suvarow se voyait au moment d'atteindre ce but, lorsque la politique du cabinet de Vienne l'obligea de partir pour la Suisse avec son armée.

Ce célèbre général avait été aidé dans ses opérations d'Italie par Mélas, qui avait d'abord repris Mantoue, et qui était venu ensuite se joindre à lui. Ils avaient continué ensemble la guerre avec succès. Mais à l'époque dont il s'agit, Mélas devait rester seul en Italie avec la division autrichienne qu'il commandait, tandis que l'armée russe avait reçu l'ordre de se mettre en mouvement, et se portait à marches forcées sur Bellinzona. Les équipages et la grosse artillerie étaient restés en arrière pour ne pas entraver la rapidité de la marche. Bientôt une division française est culbutée à Bellinzona ; le général Lecourt y est fait prisonnier.

L'armée russe, forte seulement de vingt-deux mille hommes, se sépare en deux divisions. Suvarow, avec douze mille hommes, prend la route de Saint-Gothard.

Ici nous retombons dans l'histoire de la Suisse. La partie des événements les plus importants pour l'Italie supérieure, et entre autres la bataille de Novi, appartient à l'histoire de Gênes plus qu'à celle de Milan.

En vain Paul Ier. avait, dans un diplôme solennel, donné au vainqueur de Novi le titre de prince *italique* : il était obligé de le rappeler du théâtre de sa gloire, par suite de la mésintelligence qui s'était mise entre les Autrichiens et les Russes. Il fut convenu alors que les généraux de l'empereur, Kray, Bellegarde et Mélas, resteraient seuls chargés de soustraire entièrement l'Italie à la domination française.

Moreau avait quitté son armée par ordre du directoire, pour revenir à Paris, et il se disposait à aller prendre le commandement de l'armée d'Allemagne. Dès lors Championnet réunissait, sous le sien, toutes les troupes françaises de la Péninsule, fardeau bien au-dessus de ses forces. En peu de tems les Autrichiens occupèrent la totalité du pays qui s'étend depuis les Basses-Alpes et les Alpes maritimes jusqu'au golfe

Adriatique, embrassant toute la terre ferme vénitienne, et une grande portion de l'État ecclésiastique, au nord-ouest des Apennins.

Ainsi l'empereur François II se trouvait de fait, en ce moment, possesseur d'une partie de la Péninsule, deux fois plus grande que celle qu'il avait sous son autorité avant 1796. Il aurait dû travailler à tout remettre sur l'ancien pied en Piémont; mais la politique de son cabinet était constamment contraire à ce projet. Entre autres erreurs ou torts, cette politique retenait à Florence le roi Charles-Emmanuel IV, revenu enfin de son exil de Sardaigne.

Depuis le départ de Moreau jusqu'au mois de mars 1800, le théâtre de la guerre d'Italie fut la Ligurie et une partie du Piémont. Le baron de Mélas commandait en chef les troupes autrichiennes. Au surplus, ces nouveaux maîtres, par leur conduite dans les pays qu'ils venaient de soumettre, se fesaient autant d'ennemis que s'en étaient créés les Français. L'espèce de joug militaire qu'ils apportaient et qu'ils rendaient si pesant, ne pouvait qu'augmenter journellement la détresse publique.

Tel était l'état des choses lorsque Buonaparte revint d'Égipte en France, et y prit en main les rênes du gouvernement. A peine était-il devenu maître de la France sous le titre de premier consul, que la perte de ses conquêtes en Italie excita vivement ses regrets. Ce fut dans l'espoir de la reconquérir qu'il forma, dans le printems de 1800, une armée *de réserve* à Dijon; mais on n'eut la certitude complète que c'était au-delà des Alpes qu'il dirigeait ses efforts, que lorsqu'il réussit, par une marche vraiment glorieuse pour l'armée française, à passer le mont Saint-Bernard, qui présentait tant de difficultés, réputées jusqu'alors insurmontables.

Ce fut le 2 juin qu'il fit son entrée dans Milan, à la tête de son état-major, et qu'il proclama sa volonté de rétablir la république cisalpine. Après avoir posé, par des mesures énergiques, les bases de sa puissance, il dirigea toutes ses pensées sur la guerre, qui n'était encore qu'heureusement commencée.

La garnison autrichienne s'était retirée dans le château, dont on entreprit le siége aussitôt. La légion italique, composée de deux mille hommes et commandée par le général Lecchi, s'avançant rapidement sur le lac majeur, à la rencontre du général Moncey, se remit en possession de tous les pays qui fesaient partie de la république cisalpine, à l'ex-

ception du fort d'Arona, qui ne fut rendu à Buonaparte qu'après la bataille de Marengo.

Le 3, le général Lannes, avec l'avant-garde française, se porta sur Pavie, d'où les Autrichiens venaient de se retirer à la hâte, livrant ainsi cent cinquante pièces de canon de siége et de campagne. Toutes les villes qui avaient appartenu à la Cisalpine secouèrent simultanément le joug allemand.

La suite des opérations de la guerre, la prise de Plaisance, du comté de Nice, la reddition de Gênes, enfin la célèbre bataille de Marengo, donnée le 14 juin 1800, consolidèrent la domination française en Italie; et la convention signée à Alexandrie fixa le sort de la république cisalpine.

Les principaux magistrats, qui, à l'époque où Schérer avait abandonné l'Italie, s'étaient réfugiés en France, avaient, sur l'invitation du gouvernement français, repris la route de Chambéri; ils accompagnaient maintenant le *premier consul*. Ceux des partisans les plus dévoués au sistème républicain, qui avaient été enfermés par les Autrichiens dans diverses prisons, furent rendus à leurs familles. Le docteur Moscati et l'abbé Borsiéri, remis les premiers en liberté, rentrèrent dans les fonctions qu'ils remplissaient précédemment.

Mélas, en quittant le Milanez pour marcher sur Gênes, avait désarmé la garde nationale : elle fut promptement réorganisée; les magasins impériaux lui procurèrent des fusils et des munitions. Les Cisalpins se chargeaient de garder les places; dès lors, toute l'armée française était libre de marcher en avant pour combattre les Autrichiens à la droite du Pô, et de couper à Mélas sa retraite.

Buonaparte, en réorganisant la république qu'il avait fondée, voulait changer son ancien mode d'administration. Quoique le directoire cisalpin n'existât plus depuis l'invasion des Austro-Russes, le premier consul avait maintenu un ambassadeur français à Milan. Une fois que les portes de l'Italie furent ouvertes, les démocrates se persuadèrent que les cinq directeurs allaient rentrer en exercice : l'anéantissement total de cette autorité républicaine eut lieu sans qu'on alléguât aucun motif. Les Italiens purent juger dès lors que le nouveau maître de la France, donnant déjà des lois à une partie de la Péninsule, ne tarderait pas à étendre sur elle son autorité, et de manière à la conserver seul entre ses mains.

Aux premiers tems du régime révolutionnaire en Lombardie, les généraux et agents français avaient hautement

prêché la liberté, l'égalité, et favorisé les rassemblements populaires ; mais Buonaparte n'était plus seulement général en chef : c'était un politique, parlant en souverain, qui sentait que la première condition d'un gouvernement pour subsister, est d'imprimer le respect. Appliquant donc au Milanez ce qu'il avait pratiqué de l'autre côté des Alpes, il employa la force armée à fermer immédiatement les clubs, foyers d'insurrection qui s'étaient rouverts à l'envi.

Le 17 juin, il prit, à Milan, un arrêté par lequel il ordonnait qu'une *consulta*, composée de cinquante membres, serait formée pour réorganiser entièrement la république cisalpine, et pour rédiger les lois et réglements relatifs aux différentes branches de l'administration publique. Par un autre arrêté, il créait un ministre extraordinaire du gouvernement français, qui devait présider la consulta et être chargé de toutes les relations entre ces deux républiques. Le ministre nommé était Pétiet, qui, après avoir été à la tête du département de la guerre, en France, sous le directoire, venait de remplir à Gênes des fonctions analogues à celles qu'il acceptait en ce moment à Milan.

Enfin, par un troisième arrêté, Buonaparte instituait neuf membres investis de tous les pouvoirs, excepté les pouvoirs législatif et judiciaire. Cette commission prit sur-le-champ les rênes du gouvernement par une proclamation publiée le 4 juin et signée Marliani, Sacehi, Goffrédo.

Elle était composée de MM. Melzi, noble; de l'avocat Ruga; du marquis Visconti de Milan; de Paradisi de Reggio, ex-directeur; de l'avocat Sommariva, Milanais; de César Bargrani, Brescian; de Birago de Crémone; et d'Arauco, ci-devant ministre des finances.

La commission commença par déclarer que toutes les lois promulguées depuis l'invasion autrichienne, étaient nulles; que le libre et solennel exercice de la religion catholique serait rétabli tel qu'il avait lieu avant la première entrée des Français en Italie. Il était défendu de faire usage d'aucune dénomination propre à rappeler les divisions et distinctions de partis politiques.

La commission devait proposer les nouvelles lois et les réglements qu'elle jugerait nécessaires, et envoyer dans chaque département un de ses membres ayant sous son autorité tous les agents municipaux respectifs.

Les impositions étaient maintenues sur le même pied qu'en 1799; mais la commission pouvait en établir d'autres avec le consentement de la *consulta*.

Celle-ci était formée de cinquante membres, dont fesaient partie : Moscati, médecin, Marescalchi, Luosi della Mirandola, tous trois anciens directeurs; ensuite, du duc Serbelloni, ambassadeur de la république cisalpine à Paris; d'un certain nombre de ci-devant *représentants*, et enfin de personnes prises dans toutes les portions de l'Italie supérieure, qui étaient bien connues par leur attachement aux institutions républicaines. Au reste, ces chefs prétendus du gouvernement n'étaient que des assesseurs du commissaire-ambassadeur Pétiet, et ne pouvaient se dispenser de sanctionner tout ce qu'il leur ordonnait. Bientôt de cinquante, ils furent réduits à neuf sous la présidence du ministre plénipotentiaire de Buonaparte.

Pétiet rouvrit l'université de Pavie, que les Autrichiens avaient fermée, et fixa d'honorables traitements pour les professeurs, qui furent choisis par lui avec soin. On serait revenu alors, dans toute la Lombardie, à des idées de stabilité, sans les écarts des soldats. La preuve que Buonaparte avait changé en tout de sistème de conduite, c'est qu'il éloignait les révolutionnaires, au lieu de les caresser, et s'entourait d'aristocrates modérés, riches et bien famés; mais aussi se mettait-il, par là, en défaveur auprès des démocrates. Quant aux nouveaux chefs de la Cisalpine, ils prenaient confiance dans le premier consul, et croyaient voir dans toutes ses paroles et ses actions le gage de leur future indépendance nationale. Du reste, si les dehors étaient plus doux et les apparences plus flatteuses, l'avidité, l'esprit de rapine étaient toujours les mêmes : la Cisalpine retombait donc dans son ancien mal.

Lorsque Buonaparte jugea que la république de ce nom était suffisamment réorganisée, il quitta l'Italie, laissant le commandement de l'armée à Masséna; mais il donna bientôt après à celui-ci Brune pour successeur.

Les Cisalpins prirent part, en 1800, aux efforts des Français et aux avantages remportés par eux dans le Mantouan le Véronais et le Tyrol, jusqu'à la conclusion de l'armistice du 29 septembre, qui fut convenu à Castiglione entre le général prince de Hohenzollern et le général français Marmont, par extension de la suspension d'armes que le géné-

ral Moreau et le comte de Lehrbach avaient signée à Hohenlinden le 20.

Le comte de Bellegarde qui, aussitôt après la bataille de Marengo, avait été chargé du commandement de l'armée autrichienne en Italie, à la place de Mélas, défendait les bords du Mincio depuis Peschiéra jusqu'à Mantoue. Le 17 novembre, malgré la plus vive résistance, il vit forcer ses retranchements et laissa douze mille hommes sur le champ de bataille. Brune, placé maintenant à la tête de l'armée française en Italie, fit jeter à la hâte plusieurs ponts sur l'Adige. Les Autrichiens, effrayés, fuyaient devant les Français dont le général établissait son quartier-général à Trévise, ville de l'État vénitien. Brune avait fait, dans une campagne de moins de vingt jours, vingt mille prisonniers. Laissant derrière lui quelques places qui ne pouvaient lui échapper, il allait entrer dans les montagnes de la Carinthie et donner la main à l'aile droite de l'armée de Moreau; mais une nouvelle suspension d'armes, proposée par le conseil impérial, fut signée à Stéyer le 25 décembre, et devint bientôt commune à toute l'Italie par une convention conclue à Trévise le 16 janvier 1801. Les Autrichiens remettaient aux Français les forteresses de Peschiéra, Ferrare, Porto-Légnano et Ancône. Un arrangement supplétif, fait à Lunéville, y ajouta Mantoue. La république cisalpine rentrait ainsi en possession de tout le territoire occupé par elle avant l'expédition des Russes en Italie. Le traité de paix fut signé à Lunéville, le 9 février 1801, par le comte Louis de Cobentzel d'une part, et de l'autre par Joseph Buonaparte. Dans ce traité, l'empereur François Ier. renonça, pour lui et ses successeurs, à tous ses droits et titres sur le pays qu'il possédait en Italie avant la guerre de 1792.

PARME ET PLAISANCE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE PARME ET DE PLAISANCE.

En 1770, Ferdinand de Bourbon, fils de l'infant Don Philippe, était le souverain des États de Parme, Plaisance et Guastalla, ayant succédé à son père, en 1765. M. du Tillot, marquis de Félino, qui était Français et ministre de ce prince, fut obligé, après lui avoir rendu de grands services, de le quitter en 1769 et revint dans sa patrie.

C'était dans cette même année 1769 que l'infant Ferdinand avait épousé Marie-Amélie-Josèphe-Jeanne-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, une des filles de l'empereur François Ier. et de Marie-Thérèse.

Au mois d'octobre 1772, le marquis de Llano, qui avait été envoyé à Parme par la Cour d'Espagne, d'accord avec celle de France, pour remplacer dans le ministère le marquis de Félino, fut disgracié par l'infant; et son département fut confié provisoirement au comte Pompéio Sacco. Le marquis de Llano prit la route de Bologne, pour conférer avec le duc d'Arcos, qui devait y passer, en revenant de Naples. Par suite de ce qui avait eu lieu, relativement au renvoi du ministre dont il s'agit, les Cours de Versailles et de Madrid crurent devoir supprimer les pensions qu'elles fesaient à l'infant. Le ministre d'Espagne accrédité auprès de ce prince se retira; et le comte de Flavigny, qui se rendait à Parme avec la qualité d'ambassadeur du roi de France, reçut ordre de s'arrêter à Turin, pour y attendre de nouvelles instructions. Le comte d'Argental, ministre plénipotentiaire de Parme en France, ne parut plus à la Cour; mais au bout de quinze jours, le marquis de Llano revint à Parme. Du reste, cette querelle, à laquelle les cours de

Vienne et de Turin avaient pris part, ne fut terminée qu'au printems de 1773.

Depuis lors, jusqu'au milieu de l'année 1789, époque de la révolution française, il ne se passa rien de remarquable en politique, dans les États de Parme, qui furent gouvernés, sans améliorations importantes, mais avec la bonté caractéristique des souverains de la maison de Bourbon, par un prince auquel on reprochait seulement d'outrer un peu les pratiques de la dévotion.

Lorsqu'en 1790 et 1791, presque tous les souverains de l'Europe et particulièrement ceux de l'Italie, réunirent leurs efforts pour conjurer le nouvel ordre de choses, qui ne troublait pas seulement le royaume de France, mais changeait toute la politique européenne, l'infant duc de Parme ne parut prendre aucune part à ces efforts extérieurs. En 1792, il accepta avec le nouveau titre d'ambassadeur de la république française, le comte de Flavigny, qui, depuis 1773, représentait le roi de France à cette petite Cour, et qui conserva comme agent républicain l'exercice de ses fonctions, tant qu'il vécut.

Le 12 mai 1794, MONSIEUR, frère de Louis XVI, n'obtenant pas du roi de Sardaigne, son beau-père, dont les États étaient bien près d'être envahis par les républicains français, la permission de le suivre à l'armée, se détermina à partir pour Parme, où il prévoyait bien ne pouvoir rester long-tems, et en effet il fut obligé de se diriger, bien peu de jours après, vers Vérone.

Le 7 mai 1796, l'armée française commandée en Italie par le général Buonaparte, ayant passé le Pô à Plaisance, Ferdinand qui voyait ses États menacés d'une prompte invasion, quoiqu'il fût, du moins ostensiblement, resté étranger à la coalition contre la France, tenta de sauver sa puissance au moyen d'un traité. Il donna donc aux marquis Pallavicini et Della-Rosa des instructions très-étendues, qui finissaient par assurer son consentement à toutes les conditions qu'il lui faudrait subir. Les envoyés firent valoir auprès du général en chef la protection du roi d'Espagne, beau-frère de l'infant. Buonaparte accorda, le 9 mai, à ce prince une suspension d'armes.

Il n'avait ni canons, ni fusils, ni armes d'aucune espèce, et point de forteresses à livrer aux républicains français; mais il se soumit à payer dans un très-court délai un million et demi de francs; à fournir dix-sept cents chevaux,

deux mille bœufs, dix mille quintaux de blé, cinq mille d'avoine, et vingt des plus beaux tableaux, au choix de Buonaparte, parmi ceux qui se trouvaient dans le Duché, entre autres le fameux *Saint-Jérôme* du Corrège (1). Il s'obligea de plus à établir dans Plaisance, pour l'armée française, deux hôpitaux parfaitement pourvus.

Le 18 novembre, les lois qui avaient été imposées à l'infant duc de Parme, en vertu de l'armistice et dont le général français Cervoni avait été chargé de surveiller la stricte exécution, furent confirmées, avec quelques adoucissements toutefois, par un traité de paix que des plénipotentiaires signèrent à Paris. Ferdinand de Parme, à l'exemple du roi de Sardaigne, promit de ne pas permettre aux émigrés français de séjourner dans ses États; et il prit aussi l'engagement d'accorder le libre passage aux troupes de la république française, comme de le refuser aux ennemis de cette république. Il fut réduit pour se libérer entièrement, à envoyer son argenterie à l'hôtel des monnaies, où elle fut convertie en espèces. L'évêque de Parme imita sur ce point son souverain. C'est ainsi qu'en épuisant jusqu'aux dernières ressources, Ferdinand parvint à rassembler la somme nécessaire, et put remplir les conditions du traité.

Le 1er avril 1799, le pape Pie VI, amené en captif à Parme, reçut du peuple et des grands les marques de respect les plus touchantes. L'infant vint avec l'évêque se prosterner aux pieds du vénérable pontife. C'est un fait curieux à recueillir, que Pie VI, trouvant qu'il avait à se louer personnellement des attentions respectueuses du commandant de son escorte, ait poussé en ce moment la bonté jusqu'à lui donner un superbe cheval, comme un gage de sa reconnaissance. Il passa douze journées tranquille et presque libre, dans la ville principale du Parmesan. Mais bientôt un officier français qui y commandait, obéissant aux ordres qu'il avait reçus du général Schérer, déjà battu honteusement par les Autrichiens, intima l'ordre de départ au pape, malgré le mauvais état de sa santé. Pie VI se mit en route le 13, de peur de compromettre l'infant,

---

(1) Buonaparte, envoyant en France le chef-d'œuvre du Corrège, entre autres tableaux, écrivait, le 9 mai 1796, au directoire: « J'avoue que ce saint prend un mauvais tems pour arriver à » Paris. J'espère que vous lui accorderez les honneurs du Mu» séum. »

qui d'accord avec ses sujets, aurait voulu empêcher l'exécution du projet fatal.

Vers la fin de 1800, une convention secrète faite entre Buonaparte premier consul, et le cabinet de Madrid, décida la cession de la Toscane au duc de Parme, et en régla les conditions. Par le traité de Lunéville, en date du 9 février 1801, ce prince fut déclaré souverain en toute propriété du grand-duché, auquel Ferdinand III, frère de l'empereur d'Autriche, avait renoncé pour lui et pour ses héritiers. L'île d'Elbe fesait partie de cette cession. Le grand-duc devait être dédommagé par des équivalents en Allemagne.

Le 28 mars de la même année 1801, le roi de Naples ayant conclu à Florence un traité de paix, souscrit en son nom, par son mandataire Micheroux, et au nom du premier consul de France, par Alquier, une nouvelle convention s'ensuivit pour les intérêts du duc de Parme.

C'était le 21 mars, qu'il avait été stipulé à Madrid, entre Lucien Buonaparte, frère puîné de celui qui gouvernait la France, et le prince de la Paix, investi de toute la confiance du roi d'Espagne, que le duc de Parme, auquel, ainsi qu'on l'a dit plus baut, le grand-duché de Toscane avait été assuré, renoncerait à sa souveraineté héréditaire, en faveur de la république française; quant à la Toscane, qu'elle serait donnée au fils de ce prince, avec le titre de roi d'Étrurie; que l'infant, duc actuel de Parme, recevrait, en compensation, des revenus et d'autres États; que la partie de l'île d'Elbe qui avait appartenu jusqu'alors à la Toscane, deviendrait propriété de la France, laquelle, en échange, céderait au roi d'Étrurie, Piombino; enfin que la Toscane demeurerait pour toujours unie à la couronne d'Espagne, les fils du roi Charles IV devant hériter du roi d'Étrurie, dans le cas où ce prince décéderait sans postérité.

MODÈNE ET REGGIO.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE MODÈNE ET DE REGGIO.

En 1770, FRANÇOIS-MARIE III, époux de Charlotte-Aglaë d'Orléans, (qui était la fille du régent de France), occupait comme souverain, le duché de Modène, de Reggio et de la Mirandole. Il mourut le 2 février 1780, et eut pour successeur son fils HERCULE-RENAUD, marié à une princesse, dernier rejeton de la branche masculine de ces ducs de Massa et Carrara, à qui l'Italie est si redevable sous le rapport de la civilisation, des sciences et des lettres.

Hercule Renaud devint veuf en 1790. Bon, affable, humain et très-instruit, il était digne de ses ancêtres; seulement son extrême économie ressemblait peut-être à l'avarice. On a prétendu qu'elle tenait à une grande prévoyance, et que plusieurs années avant 1789 il avait annoncé le bouleversement total de la France, qui ne pouvait manquer d'influer sur l'Europe.

En 1796, à la suite des victoires remportées dans le Piémont par l'armée française, sous les ordres du général en chef Buonaparte, une colonne de cette armée s'étant, dans les premiers jours de mai, approchée de la ville de Modène, le duc qui n'avait jamais commis d'hostilité contre les Français, mais que la force de leurs armes était sur le point d'accabler, sous prétexte qu'il était feudataire de l'empire, abandonna ses États, après avoir nommé une régence. Il partit pour Venise avec sa sœur la princesse Mathilde, emportant une grande partie de ses trésors. Il envoya de là au général français qui se trouvait en ce moment à Plaisance, son frère, commandeur d'Este, le chargeant de négocier une suspension d'armes. Elle fut convenue le 12 mai; ce prince

fut obligé de payer une somme de 7,500,000 francs ; de fournir en outre, des vivres, des bêtes de somme, une certaine quantité de denrées et de munitions de guerre ; enfin de livrer vingt tableaux, à choisir dans sa galerie, ou sur la totalité de ses États. Malgré ce sacrifice énorme, le duc de Modène ne put obtenir la paix, qu'une députation nommée par lui était allée solliciter auprès du directoire exécutif de la république française. Buonaparte révoqua même au bout de quelques mois la suspension d'armes ; et la maison d'Este, dont l'héritière, fille unique du duc, avait en 1771 épousé l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan, fut entraînée dans l'abîme qui engloutissait tous les États d'Italie.

Aussitôt après l'occupation du port de Livourne par le général en chef des Français, (le 29 juin 1796), il saisit l'occasion de s'emparer du duché de Massa et Carrara, échu par héritage de la maison de Cibo, à la fille d'Hercule-Renaud, dont il vient d'être question. Rien n'avait été stipulé pour ce pays, lorsqu'une trève avait été conclue par les États de Modène, avec Buonaparte. Il le traita comme ennemi. Ainsi, le duché de Massa et Carrara qui avait été épargné par la guerre depuis que la république de Florence avait succombé devant les armes de Charles-Quint, ne put échapper au fléau qui ravageait l'Italie en 1796.

Pendant que le directoire exécutif de France, et son général en chef dans la Péninsule, cherchaient à entraîner le pape dans le dédale de leurs ténébreuses négociations, ils continuaient à mettre en pratique la maxime de propager les principes de la révolution, pour étendre ses conquêtes en corrompant les peuples. Le commissaire Salicetti se montrait partout ; il encourageait la licence des démagogues, menaçait du châtiment réservé aux traîtres les magistrats qui ne demandaient qu'à maintenir l'autorité des lois, et promettait la protection du peuple français à tous les hommes qui se disaient républicains. Quelques semaines suffirent pour tout bouleverser à Modène, Reggio, Bologne et Ferrare. L'influence des agents français improvisa des municipalités et une garde nationale, composée d'hommes sans foi et sans aveu. Telle fut l'origine d'une nouvelle petite république, cispadane, qui, durant son existence éphémère, devait connaître les excès et les malheurs de la république française, sans y joindre sa force et son illustration guerrière.

Ce fut le 25 août de cette année qu'eut lieu le soulè-

vement à Reggio, ville jalouse de Modène et mécontente du gouvernement ducal. La garnison était faible, les magistrats timides, et les racines du mal profondes. L'insurrection s'opéra sans résistance. Tout ce qui dépendait de l'ancien gouvernement étant changé, les troupes du duc se retirèrent tranquillement et on députa MM. Paradisi et Bè pour aller fraterniser avec les Milanais, qui, bientôt, célébrèrent par des fêtes la conquête de la liberté à Reggio. Mais ce qu'on voulait par-dessus tout, c'était d'en venir à révolutionner la ville principale du duché. On mit tout en œuvre pour cela, mais sans succès; le mouvement fut réprimé par la force armée. Le duc adressait, de Venise où il s'était retiré, des actions de grâce à ses sujets fidèles : il promettait de payer de sa cassette une grande partie des contributions, et de diminuer l'impôt des communes. Buonaparte était alors à Milan : trouvant que ses vues étaient en partie déjouées, il publia un manifeste rempli de plaintes contre Hercule Renaud, et déclara que sa trève avec lui était rompue; que l'armée d'Italie prenait sous sa protection les peuples de Reggio et de Modène. Ce manifeste n'était pas encore connu; et déjà des soldats français s'emparaient du duché. Deux mille hommes entraient dans la capitale, le 6 octobre. Les formes démocratiques de gouvernement furent imposées, et par suite la révolution gagna toutes les autres villes de l'État.

Au bout de quelques mois, Buonaparte lui-même se rendit à Modène, où il encouragea par quelques insinuations ceux qui cherchaient à se persuader que l'ancien duché formerait avec Bologne et Ferrare, une république appelée *l'Émilie*. En attendant, les habitants de Reggio saisirent, à la fin de l'année 1796, une occasion d'attaquer un détachement d'Autrichiens, le firent prisonnier, et présentèrent en triomphe ces captifs au général en chef des Français, dans une fête qui eut lieu à Modène.

Par son ordre, un congrès fut assemblé à Reggio, le 27 décembre. Ce congrès était composé des quatre peuples de *l'Émilie*, c'est-à-dire de Modène, Reggio, Bologne et Ferrare. Le 30, ils déclarèrent que les peuples de la Cispadane, appelés à la liberté par la bienveillance et les victoires de Buonaparte, étaient définitivement constitués en une république dont le siége était Bologne; que les États du duc de Modène s'y trouvaient réunis. Mais par une ordonnance du 23 mai 1797, ce général détacha ces mêmes

États de la Cispadane pour les incorporer dans la nouvelle république cisalpine.

Quelque tems après la révolution de Venise en mai 1797, un emprunt forcé ayant été déclaré nécessaire dans cette ville, pour subvenir aux dépenses que la présence de l'armée française rendait si exorbitantes, la maison du duc de Modène fut cernée. On croit que cette mesure ne vint point des nouvelles autorités vénitiennes, mais des agents du directoire de France. Le duc s'était éloigné, aussitôt qu'il avait prévu la reddition prochaine de la ville; et il n'avait pas emporté toutes ses richesses avec lui. On le dépouilla de cent quatre-vingt-dix mille sequins, qui furent aussitôt versés dans la caisse de l'armée.

Le 4 mai 1799, par suite des événements de la guerre, les troupes autrichiennes vinrent occuper Modène; mais elles l'abandonnèrent aux Français, le 16 juin de la même année. A la fin de ce mois, une régence présidée par un commissaire impérial, reprit possession du duché, au nom d'Hercule Renaud, qui, étant retourné dans les États vénitiens, après la paix de Campo-Formio, continuait d'y résider, attendu qu'il ne voyait pas encore les affaires d'Italie entièrement raffermies.

En 1800, Buonaparte vainqueur à Marengo, ayant réinstallé provisoirement le gouvernement de la république cisalpine, que les Austro-Russes avaient renversé, Modène et Reggio en firent de nouveau partie. Par le traité de Lunéville, l'empereur d'Autriche s'engagea de donner le Brisgaw au duc de Modène, en compensation de son duché. Cet état de choses subsista jusqu'à la fondation du royaume d'Italie, dont Modène et Reggio formèrent deux départements, appelés, l'un du *Panaro* et l'autre du *Crostolo*.

Lorsque la ville de Venise fut encore une fois menacée et ensuite occupée par l'armée française, le duc Hercule Renaud se retira avec sa sœur, à Trévise où il mourut le 14 octobre 1803.

VENISE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE L'ÉTAT DE VENISE.

La paix conclue le 21 juillet 1718, à Passarowitz, entre les Vénitiens, l'empereur d'Allemagne et les Turcs, fut peu favorable à la république de Venise, mais fixa sa destinée. Si ses deux ennemis naturels, les Turcs et l'Autriche, la laissèrent désormais tranquille, ce fut moins par générosité, par modération, que dans la crainte d'exciter la jalousie et même l'inquiétude des grandes puissances. Son gouvernement demeura étranger aux événements qui changeaient la face de l'Italie, et n'eut plus de rapports actifs avec le reste du monde que par le commerce.

Ce gouvernement était une aristocratie héréditaire, renfermée dans la ville capitale, qui se réservait non-seulement toute l'autorité, mais encore toutes les fonctions lucratives. Les Grecs, les Italiens, les Dalmates, qui lui étaient soumis ne formaient pas une nation : leur unique lien commun était de se trouver sujets de quatre ou cinq cents familles établies à Venise. Du reste, il y avait quelque chose de régulier, de stable et habituellement sage, dans l'administration des nobles vénitiens. Cette administration fut long-tems riche à la fois et économe. Les impôts étaient modérés; la police se montrait toujours vigilante, mais sa tolérance allait quelquefois jusqu'à l'excès sur ce qu'elle ne regardait pas comme dangereux pour l'État. La liberté des mœurs tenait lieu d'une liberté politique, à laquelle il est vrai de dire que l'on ne pensait guère. La seule institution qui parût blâmable était celle des inquisiteurs d'État, à cause du secret des procédures, de l'arbitraire et de la rigueur cruelle, dit-on, des jugements. Néanmoins ce tribunal pouvait être regardé plutôt comme un frein contre l'ambition des grands, que comme un

moyen de tyrannie contre le peuple. « Il était (dit M. Daru » dans son *Histoire de la république de Venise*, tome V) gou- » verné avec douceur, mis à portée de satisfaire facilement » à ses besoins, en un mot assez heureux et même agréa- » blement distrait dans la capitale, par des fêtes, des spec- » tacles, qu'un gouvernement, grave d'ailleurs, mais qui » avait des vues d'édilité, prenait soin de multiplier. »

Quant à la terre ferme, elle renfermait un grand nombre de familles riches, illustres et puissantes, qui, privées de toute participation à l'autorité, à l'administration, ne jouissaient que de la considération individuelle et voyaient constamment d'un œil jaloux la noblesse souveraine de Venise.

Dans la guerre pour la succession de Parme, où la mort d'Antoine Farnèse, arrivée le 20 janvier 1731, donnait ouverture aux prétentions de l'infant Don Carlos sur cet héritage, le sénat vénitien fut vainement pressé par les ambassadeurs de France et d'Autriche, de se déclarer. Il notifia son invariable résolution de conserver une exacte neutralité, et obtint une promesse, sur l'effet de laquelle il ne comptait pas beaucoup, celle que son territoire serait respecté par les puissances belligérantes.

Les hostilités entre l'Autriche d'une part, et de l'autre les Cours de France, d'Espagne et de Piémont, ayant commencé en 1733, l'État de Venise fut traversé successivement par les différentes armées étrangères. La république se voyait obligée de fournir à leurs besoins, mais de plus elle devait souffrir les insultes et les dégâts inséparables d'un tel état de choses.

Pendant cette guerre, où le roi de Sardaigne avait obtenu un agrandissement assez considérable de territoire, et prouvé ainsi qu'il avait mieux entendu ses intérêts que le sénat de Venise, celui-ci n'eut de discussions qu'avec le saint-siége, à propos du droit d'asile. Par suite, les relations entre Rome et Venise restèrent interrompues jusqu'à ce que le pape, Clément XII, eut pris le sage parti de restreindre ce droit, et de faire inviter les ministres étrangers résidant dans la capitale du monde chrétien à ne pas protéger des criminels poursuivis par la justice.

Une autre guerre, celle pour la succession de l'empereur Charles VI, mort à la fin de 1740, ne détermina pas davantage les Vénitiens à se désister de leur sistème de neutralité. Leurs démêlés, soit avec les Turcs, soit avec l'empereur d'Allemagne, finissaient toujours par des sommes plus ou

moins considérables que payait le sénat. Son inaction volontaire fut cause que la république ne gagna rien encore au traité d'Aix-la-Chapelle, de 1748, dont profitaient tous ses voisins.

Plusieurs guerres se succédèrent plus tard, y compris celles d'Amérique et de Corse; et Venise ne s'écarta point de son plan de conduite. La guerre surtout des Russes et des Autrichiens contre les Turcs lui valut plus d'un genre d'humiliations.

L'histoire de la république reste stérile pendant un grand nombre d'années; son repos n'était que le sommeil qui précède et annonce la mort. Les Vénitiens étaient tellement avares des plus petits sacrifices que pouvait exiger leur sûreté, et tellement alarmés des moindres rapports avec d'autres puissances, pour peu qu'ils parussent susceptibles d'entraîner des démêlés quelconques, qu'en 1766, leur alliance avec les Grisons étant venue à expirer, ils ne voulurent pas la renouveler, et aimèrent mieux laisser à ce peuple un sujet de ressentiment, que de s'exposer à prendre parti dans ses querelles intérieures ou extérieures.

Au commencement de mars 1773, le gouvernement envoya, à Corfou, l'ordre d'arrêter le provéditeur général du Levant, Pierre-Antoine Querini, qui était accusé d'avoir imposé au peuple des taxes injustes et d'en avoir vendu le produit. Le provéditeur devait être jugé par le Conseil des dix; il arriva dans le port de Venise, le 23 avril de cette année, et fut condamné à trois ans de prison.

Un traité avait été conclu en 1753, par la république avec les pirates barbaresques, et les conditions en étaient telles qu'elles semblaient plutôt de nature à être imposées à des sujets que proposées à une puissance souveraine. Venise, après quelques courses inutiles de ses vaisseaux, dont les puissances d'Italie et d'Espagne avaient demandé l'appui, prit la détermination de traiter de nouveau avec Maroc, Tunis, Alger et Tripoli. En 1764 et 1765, on tomba d'accord sur des capitulations, qui furent bientôt violées, par la régence de Tripoli, puis par le dey d'Alger, enfin par la régence de Tunis. Celle-ci, en 1774, réduisit les Vénitiens à reprendre les armes, après de longues disputes et négociations.

Ce fut, grâce à l'activité de l'amiral Angelo-Emo, et au zèle infatigable qu'il apporta dans le redressement des abus, que les Vénitiens purent déployer, avec quelque appareil,

leurs forces maritimes. Emo bombarda Suza, Biserte et le poste avancé de Tunis qu'on appelle la Goulette ; on combattit pendant trois ans; mais les anciens conquérants de Constantinople, désespérant de réduire les Tunisiens à demander la paix, consentirent encore une fois à se déclarer tributaires des régences barbaresques. Le commerce vénitien se soumit à fournir des matériaux de construction et des armes aux pirates. Cette honteuse obligation fut le dernier événement politique de l'histoire de Venise avant la fin, si agitée, du dix-huitième siècle, car on ne peut guère compter comme important ce qui se passa entre le gouvernement vénitien et la république de Hollande. Ce ne fut, à bien dire, qu'un procès sans résultat.

De 1768 à 1773, diverses attaques eurent lieu contre le clergé, dont les richesses se montaient à plus de quatre mille ducats de revenu. A la fin de 1770, nommément, le sénat réduisit à quatre les maisons religieuses des bénédictins, qui étaient au nombre de treize dans les États de la république, et il assigna à chacun des religieux une rente annuelle de 220 ducats (900 livres), puis, à chacun des supérieurs, une de 440 ducats. Les biens de ces maisons furent vendus à l'enchère, et le produit en fut appliqué aux besoins de l'État.

En 1774, la ruine éclatante de beaucoup de familles fit interdire dans la capitale les jeux de hasard, comme cela avait eu lieu à des époques précédentes. Dès lors, on ne joua plus ces jeux avec une publicité qui avait été longtems des plus scandaleuses.

En 1775, l'orgueil des nobles vénitiens, seuls membres du gouvernement, fut contraint de consentir à rendre le patriciat moins inaccessible. On décréta que le livre d'or resterait ouvert pendant vingt ans, et que jusqu'à quarante nobles de terre ferme, ou autres sujets de la république, pourraient y être inscrits, pourvu qu'ils justifiassent d'un revenu de dix mille ducats, et prouvassent que leur noblesse remontait à leur bisaïeul. En outre, on exigeait que les nouveaux patriciens fixassent leur résidence dans la capitale.

Ce fut aussi dans l'année 1775 que l'empereur Joseph II fit à Venise un voyage ; mais il ne fournit rien aux récits de l'histoire de ce pays.

Les Vénitiens (toujours en 1775) proposèrent à la Russie

un traité de commerce qui aurait donné aux denrées de cette puissance un cours naturel vers la France. Celle-ci y trouvait le triple avantage d'étendre sa navigation, d'augmenter sa marine et de s'enrichir, en empêchant l'action commerciale de quatre mille vaisseaux anglais dans la Baltique; mais la proposition ne fut point acceptée.

Le 14 janvier 1779, eut lieu l'élection de PAUL RÉNIER, à la place du doge ALVISE MOCÉNIGO, qui était mort le 31 décembre 1778. Immédiatement après, on envoya un courrier au fils du nouveau chef du gouvernement, André Rénier, ambassadeur à Rome, la loi ne permettant pas à un fils ou à un frère du doge, de conserver aucune dignité ou de remplir aucune charge publique. Paul Rénier se montra dès lors constamment favorable au parti qui cherchait à diminuer l'influence des grands dans l'État.

De 1773 à 1779, le Conseil des dix, et surtout les inquisiteurs d'État, qui avaient usurpé à peu près toute l'autorité, furent, à différents intervalles, l'objet d'agressions très-vives de la part du grand Conseil, où, quelquefois, la noblesse pauvre osait montrer son mécontentement, et en qui résidait véritablement la souveraineté.

Dès 1761, l'avogador Angélo Quérini, qui avait dénoncé le tribunal suprême devant le grand Conseil, fut enlevé par des sbirres, d'après l'ordre d'un inquisiteur d'État, et conduit dans la citadelle de Vérone. C'était un fait sans exemple que l'arrestation d'un avogador en charge. Un tel acte d'autorité manqua d'être fatal au tribunal suprême, qui en fut quitte pour subir quelques légères réformes dans son organisation.

En 1773, le même avogador Quérini, se trouvant à la tête d'une des quaranties, chargées de l'administration, s'éleva contre le Conseil des dix. Il fut puni, d'abord par l'exil, et ensuite par une nouvelle privation de sa liberté. A la fin, les plaintes, devenues presque générales, donnèrent lieu à la création d'une commission qui devait indiquer les moyens de remédier aux abus. Les débats durèrent près de dix ans, et n'eurent pas de résultats dignes d'être rapportés ici.

Les agitations, qui se reproduisirent en 1777, eurent une cause moins grave que les excès de pouvoir reprochés au Conseil des dix. Les inquisiteurs d'État avaient défendu aux femmes nobles de la capitale, de paraître aux spectacles

autrement qu'avec l'habit de *masque*, complet, qui était consacré pour toute la noblesse vénitienne des deux sexes. C'était un *domino* noir, sur lequel on mettait une espèce de camail en dentelle, qui était noire aussi. La tête était couverte d'un chapeau d'homme; puis on avait un demi-masque de visage, destiné à en couvrir la moitié seulement, lequel demi-masque pouvait rester placé dans un coin du chapeau.

Par cette même mesure, il était interdit aux nobles, de l'un et l'autre sexe, de fréquenter les cafés hors la saison du carnaval. Les patriciens ne devaient même y entrer alors, en plein jour, que vêtus de leurs robes de magistrature.

Mais des sujets de plainte et de discorde plus sérieux survinrent bientôt. Il fut question de nommer une commission spéciale pour les besoins du peuple qui était en souffrance. De cette proposition naquirent des altercations violentes dans les lieux publics, entre plusieurs nobles qui ne pouvaient tomber d'accord sur les choix à faire. Le Conseil des dix exerça des actes rigoureux d'autorité, et triompha constamment des efforts que l'on tentait pour limiter la puissance de l'inquisition d'État.

Vers la même époque, la corruption générale était arrivée au plus haut degré; elle rendit nécessaires plusieurs mesures de répression. Cette corruption, et la très-grande inégalité des richesses devaient influer sur le gouvernement lui-même, c'est-à-dire mettre une partie de l'ordre équestre dans la dépendance de l'autre, enfin compléter le sistème de l'oligarchie.

Le 2 décembre 1781, le sénat de Venise, sur le témoignage de son ambassadeur à Rome, Zulian, assigne pour trois ans un traitement de 300 ducats par année au sculpteur Antoine Canova, devenu plus tard si fameux.

En 1783, dans la nuit du 11 au 12 mars, un ouragan terrible, qui, ayant commencé en Sicile, parcourut ensuite toute l'Italie, amena des désastres terribles dans la capitale de l'État vénitien.

Au mois d'octobre 1784, tous les patriciens furent invités, par une proclamation, à placer leurs fonds dans le commerce, et à y prendre part en leur nom, ce qui prouvait que le gouvernement manquait de capitaux et que la noblesse manquait de désintéressement. Mais il était difficile de concilier la profession du commerce avec un des privi-

léges attachés à la qualité de patricien, celui de ne pouvoir être emprisonné pour dettes.

La fortune publique se détériorait par les emprunts et par l'accroissement des impôts, qui n'était pas un effet de l'accroissement de l'opulence nationale. L'État avait doublé ses revenus et n'en était que plus obéré.

L'armée de terre et celle de mer restaient sans activité. Les fortifications des places tombaient en ruines. La république tenait constamment à son principe de se borner au soin de sa conservation, fondée sur une imperturbable neutralité.

Dans cette même année 1784, à Padoue, une troupe d'étudiants, accompagnés de musiciens, entra turbulemment dans l'église *del Santo*, maltraita les bourgeois, força les femmes à danser avec eux, et poussa jusqu'aux derniers excès des profanations et des violences, qui, heureusement, s'arrêtèrent bientôt, sans qu'aucune punition éclatante fût infligée aux coupables, et sans que les habitants lésés eussent reçu de réparations.

Au mois d'août 1787, la république conclut avec la régence de Tunis une trêve, et se refuse aux propositions exorbitantes qui lui sont faites par le bey, préférant la dignité à l'intérêt, et bien décidée à n'offrir que 40 mille sequins de présent.

Le 7 septembre, même année, le sénat arrête la suppression de dix-huit fêtes.

Vers cette époque on lance à la mer deux chebecs et trois frégates, destinés à rejoindre l'escadre vénitienne aux ordres de l'amiral Emo, qui était stationnée à Durazzo pour surveiller les mouvements de l'escadre turque.

A la fin d'octobre, l'impératrice de Russie demande au gouvernement de Venise de s'expliquer sur la manière dont les vaisseaux de guerre russes seront reçus dans les États vénitiens, et quelles sûretés ils pourront y trouver. La république déclare encore vouloir se tenir dans les principes de la plus stricte neutralité, et expédie des instructions en conséquence à ses ministres en pays étranger, ainsi qu'à ses gouverneurs de provinces.

Malgré les troubles particuliers qui se renouvelaient de tems en tems, mais qui n'avaient pas de suites bien dangereuses, plus de soixante et dix ans s'étaient écoulés; et toujours le gouvernement de Venise avait su se maintenir

en paix. Telle était sa situation, lorsque les signes précurseurs de la révolution française vinrent frapper en Europe tous les esprits sages et clairvoyants.

Dès le mois de juillet de 1788, l'ambassadeur de la république à Paris, Antoine Capello, prévoyant qu'une grande secousse, donnée d'abord en France, pouvait avant peu ébranler la tranquillité européenne, avait engagé le sénat à réfléchir sérieusement sur la situation de la puissance vénitienne, qui se trouvait séparée des intérêts politiques de tout le continent d'Europe, lui inspirant peut-être de l'estime, mais nulle espèce de crainte, et n'ayant, non plus, rien de commun avec les insulaires anglais. Capello calculait la possibilité que Venise fût forcément détournée de son système de neutralité : il engageait donc ses commettants à se rapprocher des autres États souverains par une correspondance plus intime, et par des ouvertures secrètes. La lettre de l'ambassadeur fut mise de côté par les *sages* qui fesaient partie du Conseil du doge, et le sénat n'en eut pas même connaissance. Les chefs du gouvernement s'effrayaient en songeant aux efforts qu'une résolution énergique aurait exigés. Ils aimaient à se flatter que si la secousse annoncée avait lieu, on n'en sentirait pas le contre-coup à Venise même.

Ce que l'ambassadeur Capello avait présagé, fut vérifié par les scènes terribles qui se passèrent en France vers le milieu de 1789.

Le 9 mars de cette année, Alvise Manin avait été élu doge de Venise, et couronné le lendemain.

Capello, revenu dans sa patrie, en 1790, fit en plein sénat un rapport très-remarquable de la position actuelle de la France, relativement à elle-même, et relativement à l'Europe. Il se borna, en terminant ce tableau, à des conseils indirects ; il se sentait découragé par le peu de succès qu'avait eu sa première proposition. « Peut-être, » maintenant, dit-il, le meilleur, le seul remède, est-il de » laisser agir la puissance française, de l'abandonner à » elle-même, enfin d'attendre le bien qui peut naître de » l'excès du mal. »

Parler ainsi, c'était caresser le goût passionné du gouvernement de Venise pour le repos. On prit, dès lors, la détermination de ne traiter la révolution française que comme un objet de police, et de laisser aux inquisiteurs d'État tout le soin de prévenir la contagion politique.

La richesse et la puissance de Venise avaient, dans tous les tems, fait ombrage à l'Autriche. Cette république, dans sa décrépitude, et peu de tems encore avant sa chute, avait une escadre qui dominait l'Adriatique ; elle absorbait le commerce de l'Italie par la contiguité de ses provinces du nord avec l'Allemagne, par sa situation près de l'embouchure du Pô et de l'Adige, par sa communication facile, au moyen des canaux, avec Bologne : le commerce du Levant lui était dévolu, grâce à sa marine dalmate, istrienne et albanaise. Elle avait encore pour elle les produits maritimes de la partie littorale de ses États, la fécondité de son sol et l'industrie de ses habitants.

Si les Autrichiens étaient jaloux des Vénitiens, ceux-ci, de leur côté, avaient, dans l'ambition du cabinet de Vienne, un sujet d'inquiétudes continuelles. Le chef de la maison d'Autriche, possédant Milan et Mantoue en Italie, et une portion de l'Istrie sur l'Adriatique, avait beaucoup d'intérêts mêlés avec la république vénitienne. Aussi, dans toutes les occasions, celle-ci cherchait-elle à conserver la protection de la France, comme plus intéressée que toutes les puissances européennes à s'opposer aux progrès de l'empereur vers le territoire de la Péninsule. Lorsque, par suite de la révolution française, plusieurs membres de la famille de Louis XVI vinrent, au commencement de 1791, passer quelques jours à Venise, le sénat ne manqua pas cette occasion de montrer très-ouvertement ses sentiments pour le roi et pour la famille royale de France. Le comte de Bombelles, ambassadeur de cette puissance, écrivait à Paris : « Si des armées victorieuses, si quelqu'une de nos flottes » se trouvaient dans le voisinage de Venise, les honneurs » rendus au prince voyageur (monseigneur, comte d'Ar- » tois), ne seraient pas plus pompeux. »

Peu de tems après, la reine de Naples vint aussi à Venise, et Léopold voulut revoir l'Italie, qu'il avait quittée pour aller prendre, à Vienne, possession du trône de son frère Joseph II.

On eut connaissance, en juillet 1791, d'un traité conclu à Pavie, et qui pouvait concerner toute l'Europe, mais où il n'y avait rien qui dût particulièrement exciter la sollicitude de la république de Venise. A plus forte raison, resta-t-elle étrangère au congrès et au traité de Pilnitz, conclu en août de la même année.

Au milieu de l'agitation générale, dont tant d'États eu-

ropéens étaient menacés, les Vénitiens n'avaient pas d'autre idée que celle de conserver les avantages de leur neutralité. Mais la neutralité ne paraissait pas réelle, ou suffisante aux négocians et aux consuls français, qui prétendaient que la partialité du gouvernement de Saint-Marc éclatait sans cesse contre eux; qu'ils étaient même exposés à des vexations et à des avanies.

A l'époque où l'assemblée, dite *Nationale,* qui, depuis la moitié de 1789, gouvernait la France, fit notifier au sénat vénitien le départ de Louis XVI pour Varennes, et le décret qu'elle avait rendu à cette occasion, déclarant qu'un tel événement ne changerait rien aux dispositions pacifiques de la nation française, le sénat, pour toute réponse, renvoya au comte Louis de Durfort, qui avait remplacé à Venise, en qualité de ministre de France, M. de Bombelles, le décret et la note, en alléguant que cette dernière pièce n'était pas au nom du roi de France. Quelque tems après, le nouveau ministre dont il s'agit, ayant eu à signifier, de la part de son souverain, redevenu plus libre, l'acceptation qu'il avait faite à Paris de la constitution, on éluda la réponse, en disant que l'ambassadeur de la république en France, était chargé de transmettre, lui-même, cette réponse à Louis XVI.

La Cour de Turin, placée plus près du grand foyer de la révolution que les autres gouvernements d'Italie, entreprit de former entre tous les États de la Péninsule une ligue qui devait avoir pour objet, en cas d'explosion, la conservation des droits de chacun. La proposition d'entrer dans cette ligue fut adressée confidentiellement par le comte d'Hauteville, ministre du roi de Sardaigne, au résident de Venise en Piémont. Les *sages* en étant venus à délibérer sur cette ouverture, le vieux sistème de s'en tenir à la force d'inertie prévalut. On jugea le péril éloigné, peu probable même; et l'affaire ayant été présentée, sous ce point de vue, au sénat, la décision de ce corps confirma la détermination qu'avait prise le *Collége* (1). Le cabinet de Turin insista, et ce fut sans effet. Les Vénitiens résistèrent

(1) Le Collége était un des Conseils de la république de Venise, qui recevait les mémoires des ambassadeurs, aussi-bien que les requêtes des sujets de Saint-Marc, et préparait les affaires qui devaient aller aux *pregadi* (le sénat).

aussi aux sommations hautaines de la Russie, qui demandait absolument qu'ils prissent une part active à la guerre que presque toutes les puissances de l'Europe avaient déclarée à la France.

L'empereur, comme duc de Milan et de Mantoue, avait accédé à la coalition ; mais ses troupes ne pouvaient pénétrer en Italie sans traverser le territoire de Venise, depuis Rivoli jusqu'à Mantoue, ce qui exige environ deux jours de marche. La république était donc exposée à une violation continuelle de ses droits. Du reste, on ne peut pas assurer positivement quelle était celle des déterminations entre lesquelles elle avait à choisir, qui lui eût présenté plus de chances favorables, soit qu'elle observât une exacte neutralité, soit qu'elle consentît à fournir son contingent dans la guerre alors imminente. Le plus grand des torts qu'elle eût, fut de ne pas se mettre en état de se faire respecter. Toute sa conduite ne révéla que la plus extrême faiblesse.

Bientôt les Vénitiens ne se virent pas seulement obligés d'ouvrir le passage sur leur territoire aux troupes autrichiennes qui se rendaient dans le Milanez : il fallut aussi laisser passer une petite armée de huit mille hommes, que l'empereur envoyait au secours du roi de Sardaigne, et les convois que celui-ci fesait venir d'Allemagne, enfin les troupes que l'Angleterre avait prises à sa solde.

Tout cela pouvait être réputé l'effet de la violence ; mais il n'y en eut aucune d'exercée, lorsque, le 6 octobre 1792, le même gouvernement autorisa tous ses sujets à fournir des vivres, des armes et des chevaux aux troupes des monarques autrichiens et piémontais. Il faut, à la vérité, observer qu'à cette époque les armées de la coalition formée contre la France étaient arrivées jusqu'en Champagne, et même qu'elles marchaient sur Paris.

L'ambassadeur qu'avait dans cette dernière ville la république de Venise, Alvise Pisani, n'avait pas cru, le 10 août 1792, pouvoir se dispenser de donner asile dans sa maison à plusieurs Suisses de la garde de Louis XVI, poursuivis avec acharnement dans le château des Tuileries ou dans les approches du château, dont ce ministre était tout-à-fait voisin, dans son domicile (1). Il cessa ses fonctions dès qu'il vit le roi de France détrôné et prisonnier.

(1) Rue Saint-Florentin, à l'hôtel de l'Infantado.

quitta même Paris sans prendre congé, et se retira, non pas à Venise, mais en Angleterre, conduite qui reçut l'approbation du sénat. La république française, tout nouvellement constituée, n'en envoya pas moins à Venise, vers la fin de septembre 1792, un chargé d'affaires, le sieur Noël, qui ne put obtenir d'être reconnu comme tel. Toutefois, le sénat traita avec ce mandataire, par l'intermédiaire de son secrétaire de légation, dans les pouvoirs écrits duquel on ne lisait qu'une seule fois le nom de la *république française ;* et c'était là ce qui fesait la grande difficulté actuelle.

Une rixe élevée dans la rade de Gênes entre l'équipage de la frégate française *la Junon*, et quelques matelots vénitiens, rixe pendant laquelle le pavillon tricolore fut déchiré par ceux-ci, amena la France à demander une réparation au gouvernement de Venise. Le ministre des relations extérieures de la Convention nationale, en lui rendant compte, le 16 octobre, de cette affaire, crut devoir ajouter, afin que l'on se contentât de la punition des matelots vénitiens, que les Français, victimes dans ce combat particulier, avaient eu aussi des torts à se reprocher.

L'ancien sistème dans lequel Venise s'était de plus en plus obstinée, devait lui faire ressentir le contre-coup de tous les événements extérieurs relatifs à la France. Elle ne pouvait se réjouir sincèrement des succès guerriers, ni d'un côté, ni de l'autre : sa destinée était de ne faire que changer d'anxiétés.

Le 26 janvier 1793, le sénat revint sur son refus de reconnaître le chargé d'affaires porteur de lettres de créance, expédiées au nom de la *république française ;* et cependant il était résolu d'éviter tout ce qui aurait indiqué une reconnaissance formelle de cette nouvelle et si monstrueuse puissance, ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût obligé de donner à l'agent de la France dont il s'agit, l'autorisation d'arborer devant sa maison le drapeau tricolore.

Dans le cours de la même année, les armées françaises éprouvèrent d'assez grands revers. Les rois coalisés engagèrent alors très-fortement la république vénitienne à sortir enfin de son imprudente neutralité. On a imprimé que ce gouvernement, pressé par le roi de Sardaigne surtout, consentit à lui envoyer un secours de cinq cent mille ducats. Mais si ce subside fut donné, ce fut avec un tel mystère, qu'on ne pouvait y voir qu'une nouvelle preuve de la

timidité et de l'irrésolution caractéristique des ci-devant maîtres de l'Adriatique.

Le 6 juin, le chargé d'affaires de France, Noël, envoya au sénat la déclaration des principes de ses commettants, dans une note où il était dit que la reconnaissance positive et officielle de la république française et de sa souveraineté, serait désormais une base essentielle de tous les traités que l'on ferait pour le repos de l'Europe. Il en vint à proposer une alliance, et à demander si l'on recevrait à Venise un envoyé de France, revêtu du caractère de ministre. La réponse sur ce dernier point fut affirmative. En conséquence, le chargé d'affaires actuel fut rappelé, et un ministre républicain, nommé Lallement, se présenta, vers le mois de juillet, avec de nouvelles lettres de créance. Mais au lieu de l'accueillir, le sénat déclara que son impartialité, bien connue, ne lui permettait d'admettre aucune variation dans la forme de ses correspondances politiques.

Le ministre, méconnu, se vit dans la nécessité de repartir; et les relations des deux gouvernements restèrent confiées à un agent d'un rang inférieur, le sieur Jacob.

Cet agent français, conservé malgré les représentations et les menaces même des ministres que les Cours coalisées avaient à Venise, s'occupa d'expédier en France quelques approvisionnéments dont on y avait alors grand besoin, cette belle contrée étant en proie à la famine. C'était en vain que les hommes qui la maîtrisaient avaient sollicité, de toutes parts, des secours alimentaires. Sans cette légation française qui, en les fournissant, rendait un service si essentiel à son pays, il n'y aurait pas eu de communication entre Paris et Constantinople. Au surplus, tel était le seul avantage réel que le pouvoir conventionnel achetait au prix d'un grand sacrifice d'amour-propre.

Ordinairement, c'était plutôt en éludant les propositions qui leur étaient faites, qu'en articulant des refus formels que les Vénitiens se maintenaient dans leur ligne de conduite favorite. Cependant les armées françaises avaient terminé la campagne de 1793, de manière à donner du poids aux demandes des agents politiques de leur nation.

Vers la fin de cette année, quelques simptômes d'agitation se manifestèrent en Italie. Les provinces, dépendantes de Venise, n'en furent pas tout-à-fait exemptes. Les étudiants de l'université de Padoue s'étaient livrés à une effer-

vescence qui tenait peut-être plus encore à la légèreté de la jeunesse qu'à l'influence des idées nouvelles. Ce mouvement fut calmé sans grands efforts, et même sans rigueurs.

Le sénat craignait plus pour le Bergamasque et pour le Brescian, pays très-rapprochés du Milanez, que pour le reste de ses États de terre ferme. Mais quelques mesures prises, plutôt en vue de prévenir que de réprimer, écartèrent du gouvernement toute idée suivie d'un danger très-pressant. S'il était alarmé de l'invasion des principes révolutionnaires de la France, qu'une partie des sujets vénitiens pouvait embrasser avec chaleur, il ne l'était pas moins des succès militaires de la redoutable Autriche, et ne savait comment se tirer de la lutte de ces sentiments divers. De là résultaient dans sa manière de parler et d'agir beaucoup de contradictions. Il faut aussi mettre en ligne de compte la dégénération du caractère national, la timidité des gouvernants, le désordre des finances, l'état déplorable des troupes et le défaut presque absolu de moyens de défense et d'attaque.

Le procurateur Pésaro était du petit nombre des nobles qui demandaient avec ardeur que la république s'environnât d'un appareil de forces suffisant pour se faire respecter, ou du moins ménager par les puissances belligérantes. Au mois d'avril 1794, il proposa en plein sénat de rassembler une armée et de munir les forteresses, au lieu d'abandonner la terre ferme à la discrétion de l'étranger. Pésaro fut en ce moment assez soutenu pour obtenir un décret, qui ordonnait l'armement des places fortes, l'organisation d'un train d'artillerie, l'appel des milices et l'accroissement de l'armée régulière jusqu'à concurrence de 40 mille hommes. Mais l'argent et la résolution manquaient également pour en venir à l'exécution complète, qui devait être fort coûteuse. C'était donc se faire illusion que de croire possible un déploiement considérable de forces. Le gouvernement n'organisa qu'un corps d'environ sept mille hommes, et encore assez lentement. On négligea de faire réparer et armer les places. Le décret rendu finit même par être rapporté.

Quand, au mois d'avril 1794, les troupes françaises marchèrent vers Oneille, et que leur camp s'établit à Savone, on crut l'Italie menacée immédiatement d'invasion ; et plusieurs puissances se réunirent en congrès à Milan. Venise refusa d'y envoyer un représentant, non qu'elle ne condamnât vivement tout ce que voulait et fesait alors la France,

mais elle redoutait de se livrer à la merci de l'Autriche; enfin sa prudence habituelle la porta encore à croire que le péril n'était rien moins qu'imminent.

Cependant, à la fin de cette année, les progrès croissants des armées françaises occasionnèrent au gouvernement vénitien plus que des inquiétudes : il éprouva une terreur presque puérile. On se repentit d'avoir refusé d'admettre le ministre de la nouvelle république; on témoigna le désir d'un rapprochement, et le citoyen Lallement fut reçu en cette qualité dans le courant du mois de novembre.

C'était au mois de mai de la même année 1794, que l'aîné des frères de Louis XVI, (qui, après la mort du monarque martyr, et attendu la minorité du royal enfant, alors prisonnier dans la tour du Temple, avait pris le titre de régent du royaume de France), était venu, de Turin et ensuite de Parme, se retirer à Vérone. Louis-Stanislas-Xavier ne pouvait plus profiter de l'asile que lui avait accordé son beau-père, depuis que l'on avait vu les Français républicains, d'abord sur le sommet des Alpes, puis à l'entrée des vallées, et enfin menaçant les plaines mêmes du Piémont. En fixant son séjour dans une des principales villes de l'État vénitien, il n'y déploya pas son caractère politique. Le nom de *comte de Lille* fut comme un voile qui dérobait aux regards publics le prince réservé par la Providence pour fermer, vingt ans plus tard, en qualité de roi, les plaies de cette France tant éprouvée. Le gouvernement de Venise accueillit *Monsieur* avec honneur, mais en le priant de vivre à Vérone sans éclat, et en ne négligeant pas d'environner d'une surveillance assidue le modeste *Casino* Gazzola, où s'établissait le descendant de Henri IV.

Le sénat avait espéré pouvoir concilier le respect dû à une si auguste infortune, avec la bonne harmonie qu'il voulait, à tout prix, conserver dans ses relations avec la nouvelle république qui fesait trembler l'Europe, et qui triomphait en ce moment de toutes parts.

Il n'y avait plus moyen, après avoir admis le ministre français, qu'il se dispensât d'en envoyer, lui-même, un à Paris. Un avis très-positif, venu de Bâle à Venise, avant la fin de février 1795, et qui développait le projet formé par la France de conquérir l'Italie, ne permit pas au gouvernement de Saint-Marc de reculer davantage le parti à prendre pour contenter les conventionnels. On commença par envoyer à l'ambassadeur Pisani, qui, depuis près de trois ans,

restait en Angleterre, l'ordre de retourner à Paris, à l'effet d'y prendre congé dans les formes. Les lettres de créance d'Alvise Quérini, appelé à remplacer Pisani, furent expédiées le 7 mars. C'était manifester une détermination bien fixe; et cependant le nouveau ministre mit en avant différentes raisons pour ne partir que le plus tard possible, et ensuite pour prolonger la durée du voyage qui devait le mener de Venise en France.

Pendant ces délais, la Hollande fut conquise; la Prusse et l'Espagne se détachèrent de la coalition. Le nouvel ambassadeur vénitien arrivé enfin à Paris, se présenta au milieu de la convention nationale, le 7 juillet 1795.

D'après les traités que la république française venait de conclure avec deux grandes puissances de l'Europe, on avait résolu à Paris de tenter le passage des Alpes, et d'atteindre l'Autriche dans ses possessions du Milanez. Rien ne convenait moins aux intérêts des Vénitiens que cette volonté des maîtres de la France, de porter immédiatement le théâtre de la guerre en Italie. Dépourvu de tous moyens de résistance, le gouvernement de Venise n'avait que des risques à courir, que des pertes à essuyer, chaque fois que le sort des combats amènerait des armées sur son territoire. Les expressions du résident vénitien, placé en observation à Bâle, ne laissaient pas de doute: il écrivait qu'un membre du corps diplomatique lui avait prédit que si le sénat ne sortait pas de son inaction, la république serait *hollandisée* et ses États donnés en compensation.

Au milieu de tous leurs embarras politiques, les sénateurs ne négligèrent pas de donner un témoignage de satisfaction et d'estime à Canova, qui venait de finir le monument destiné à l'amiral Emo. Par un décret du 19 septembre 1795, un traitement annuel de cent ducats fut assuré à ce célèbre sculpteur, pour toute sa vie.

On conçoit que l'auguste exilé qui habitait Vérone devait fixer les regards du gouvernement tyrannique qui se préparait à envahir la Péninsule italienne. Louis XVIII était devenu roi, le 8 juin 1795, par le nouveau deuil de sa famille, et avait vu arriver pour résider auprès de sa personne, un ministre d'Angleterre, qui était lord Macartney.

Le 1er mars 1796, le directoire exécutif de France, puissance encore nouvelle, fit remettre à l'ambassadeur Quérini, par Charles Lacroix, alors ministre des relations extérieures, une note où il demandait l'éloignement du

prince français, qui, depuis le mois de mai 1794, était établi à Vérone, déclarant que son séjour sur les terres de Venise serait considéré désormais comme un grief. Le sénat eut la faiblesse de consentir à ce qu'on exigeait de lui. Sa délibération fut prise à la majorité de 156 voix contre 47. Voici la réponse du roi de France à la notification qui lui fut faite le 13 avril, par le marquis Carlotti, de Vérone, de sortir dans le plus court délai, des États de la république: « Je partirai, mais j'exige deux conditions : la première » qu'on me présente le livre d'or où ma famille est inscrite, » afin que j'en raie le nom, de ma main. La seconde qu'on » me rende l'armure dont l'amitié de mon aïeul Henri IV » a fait présent à la république. »

Le 14 au soir, le marquis Carlotti revint apporter une protestation du podestat de Vérone, Priuli. Le roi répliqua, presque sans donner au marquis le tems d'achever : « Hier, » j'ai répondu à votre gouvernement. Vous m'apportez » aujourd'hui une protestation du podestat : je ne la reçois » point ; je ne recevrais pas même celle du sénat. Je partirai quand j'aurai les passeports que j'attends. Je n'ai » pas oublié que je suis le roi de France. »

Il quitta Vérone le 21, et envoya une procuration à l'ambassadeur de Russie près la république de Venise, M. de Mordwinow, pour qu'il suivît le double objet de sa demande. Le gouvernement refusa tout. Louis XVIII prenant sa route à travers le pays des Grisons, se rendit au corps du prince de Condé, qui servait en Allemagne, conjointement avec les Autrichiens. Là il s'annonça d'une manière très-noble, à l'armée, parlant de l'insulte imprévue qui ne lui avait plus laissé d'asile. « Mais, disait-il, on ne peut nous » ravir celui de l'honneur. »

Avant la fin de mai, Buonaparte, nouveau général en chef de l'armée française en Italie, et déjà vainqueur en Piémont, avait réduit le roi de Sardaigne, puis le duc de Parme, à lui demander la paix. Il avait donc accompli la première partie de son plan. L'armée qu'il commandait avait franchi les Apennins, le Pô et l'Adda. Tous les États que ce jeune et hardi capitaine avait trouvés sur son passage, étant soumis, et la Lombardie étant occupée en totalité, il lui restait d'ôter aux Autrichiens, anciens possesseurs de ce beau pays, les moyens d'y rentrer.

Les Français ne s'étaient pas encore ébranlés des bords du golfe de Gênes, que déjà l'esprit d'insurrection avait

commencé à se manifester, non-seulement dans le duché de Milan, mais aussi dans les provinces vénitiennes qui en sont voisines, et dans celle de Bergame nommément. Le podestat de cette ville, Alexandre Ottolini, fut le premier à donner l'alarme, par un rapport du 3 avril. Le sénat eut bientôt avis que les mêmes simptômes paraissaient à Brescia, Crême, Peschiéra et Légnago. Il est à observer que le Bergamasque et le Brescian, habités par une population assez remuante, avaient plus à se louer de la douceur et de l'équité de l'administration, que les autres portions de l'État vénitien; la défection n'aurait donc pas dû commencer par ces deux pays.

Le 9 mai, on vit arriver à Bergame, sans y avoir été annoncé, l'archiduc Ferdinand d'Autriche, oncle de l'empereur et gouverneur de la Lombardie, qui était parti de Milan avec précipitation. Les caisses militaires des Autrichiens, leurs bagages, des détachements, et une population épouvantée qui suivait les troupes, se présentaient aux limites du territoire de Venise. Les récits les plus inquiétants sur ce qu'on avait sous les yeux et sur ce qui venait d'avoir lieu dans le Milanez, étaient adressés d'instants en instants au gouvernement de Saint-Marc, dans sa ville principale. L'heure fatale du gouvernement approchait. Deux armées rivales et enflammées l'une contre l'autre, se disposaient à une lutte acharnée. Elles devaient nécessairement penser, avant tout, à saisir leurs avantages, fût-ce au préjudice de la neutralité de Venise, qui subsistait désarmée.

La difficulté des circonstances fit nommer un provéditeur général des provinces de terre ferme. C'était Nicolas Foscarini, chargé précédemment, de deux ambassades importantes, homme d'un esprit sage, mais de peu de résolution. Il établit sa résidence à Vérone.

En même tems, tous les magistrats préposés en chef dans la terre ferme, reçurent des ordres, dont l'objet essentiel était de recommander que l'on évitât tout ce qui pouvait compromettre les intérêts de la république, et cette neutralité sur l'utilité de laquelle le sénat persistait à se faire illusion.

L'armée française, en poursuivant les Autrichiens après la bataille de Lodi, et le passage de l'Adda, était entrée comme eux, sur le territoire vénitien; et son quartier général s'était trouvé un moment à Brescia, ce qui devait être considéré comme un véritable acte d'hostilité. Le gé-

néral en chef Buonaparte avait cherché à rassurer les esprits, par une proclamation en date du 29 mai, où il déclarait qu'amené dans le cœur des États de Venise par la nécessité de combattre les ennemis de la France, il ferait observer la plus stricte discipline, et traiterait les habitants avec tous les égards qui doivent exister entre deux nations amies depuis long-tems.

Les sujets de la république vénitienne cédaient de bonne grâce, du moins en apparence, à la nécessité d'accueillir les Français; les Véronais presque seuls leur firent voir des dispositions tellement défavorables que tous, parmi leurs nouveaux hôtes, généraux, officiers et soldats, en gardèrent rancune.

Immédiatement après le passage du Mincio (31 mai 1796), et dès que les Impériaux et les troupes de Buonaparte eurent à se disputer tour à tour le territoire de la petite république devenue le théâtre de la guerre, le gouvernement éprouva combien il était difficile de maintenir le principe d'une impartialité véritable, et dont les uns et les autres voulussent se contenter.

De vives et orageuses discussions agitèrent bientôt le sénat, qui se partagea entre trois opinions. Pésaro et les plus jeunes sénateurs votaient pour la neutralité armée, et pour des moyens de défense bien combinés. Un autre avis, attribué au sénateur Bataglia, inclinait pour une alliance offensive et défensive avec la France : on proposait d'augmenter le livre d'or pour rallier la noblesse de terre ferme, ainsi que la plus grande partie du peuple, qui fesait cause commune avec celle-ci. La troisième opinion, celle des vieux sénateurs, était de ne prendre aucun parti décisif; elle fut adoptée, c'est-à-dire qu'on s'en remît à la Providence et aux événements.

Peschiéra, dont les fortifications étaient négligées depuis un siècle, n'avait qu'une garnison de soixante invalides, et quatre-vingts canons sans affûts ni munitions. Beaulieu fut le premier à s'en emparer; mais ses troupes évacuèrent cette petite place, aussitôt qu'il eut commencé un mouvement de retraite vers le Tyrol. Buonaparte alors en prit possession à son tour, sans perdre un moment, et il y assit sa droite, dans l'espoir de défendre le Mincio.

Il avait déjà reçu à Brescia des avances et des protestations amicales d'un envoyé du sénat. Il ne tarda pas, après son entrée dans Peschiéra, à avoir une entrevue avec le provè-

diteur Foscarini, celui qui a été désigné plus haut; et il lui reprocha très-sévèrement d'avoir été de connivence pour donner au chef de l'armée autrichienne accès dans un fort vénitien. La frayeur de ce représentant du gouvernement de Saint-Marc fut excessive; Buonaparte en profita pour l'amener, en menaçant de brûler Vérone, à proposer lui-même d'y faire entrer les troupes françaises comme amies, et seulement pour traverser la ville. L'offre fut acceptée; mais la simple annonce de ce fait ayant été transmise par Foscarini à ses mandataires, circula bientôt parmi les Véronais; et dès qu'ils surent que le général français les accusait d'avoir été « assez audacieux pour croire un moment » que leur ville était la capitale de l'empire français, » (Il fesait allusion au séjour du comte de Lille), l'épouvante saisit tous les habitants, et avant tout, les nobles et les riches. C'était à qui s'enfuirait le plus promptement, soit en suivant la route qui mène à Venise, soit en s'embarquant sur l'Adige.

C'était le 31 mai que Buonaparte avait recours à tous les genres d'artifices et de menaces pour obtenir la possession de Vérone, qui avait trois châteaux forts et une grosse garnison d'Esclavons. On voit par là quelle confiance méritait le manifeste de ce général, publié à Brescia, le 29 du même mois, et quelle était la sincérité de ses promesses. Ainsi, la république de Venise, qu'il appelait, deux jours auparavant, l'amie de la France, était tout-à-coup devenue, le 31 du même mois, non-seulement infidèle, mais perfide, mais ennemie de la république française, qui venait, disait-il, d'ordonner à son représentant Buonaparte, qu'il eût à traiter hostilement cette ville de Vérone, une des principales de la domination vénitienne et de l'Italie.

Nicolas Foscarini accourut, saisi de terreur; il se hâta d'ordonner la sortie des Esclavons, qui étaient le plus ferme rempart de la place, et décida les magistrats et les citoyens à recevoir paisiblement les soldats de Buonaparte.

Les Français entrèrent donc dans la ville le 1er. juin. Ils occupèrent non-seulement les ponts, mais aussi les portes et les remparts; et quelques jours après, ils étaient maîtres de Légnago et de la Chiusa. Les troupes répandues dans les campagnes, naguères si heureuses, de Bergame, de Brescia, de Crême et de Vérone, y débutèrent par des levées excessives faites en nature, sans en rembourser la valeur, et sans même qu'il en fut pris note. Les mauvais traitements,

les railleries amères s'ensuivirent ; mais la ruine du pays, résultat d'un affreux gaspillage, n'amenait point l'abondance dans l'armée spoliatrice.

Les premières alarmes du provéditeur Foscarini avaient gagné Venise. On y prit précipitamment des mesures de défense, de toute espèce. On jugeait bien que ce sénateur était très-peu propre à continuer de négocier avec le général Buonaparte ; on chargea donc de ses fonctions deux autres patriciens, savoir : MM. Nicolas Bataglia, et Nicolas Erizzo. Le premier était un homme adroit et très-capable. Ils joignirent le quartier général devant Mantoue, dans l'instant où les Français venaient d'y enlever le faubourg Saint-Georges.

Buonaparte accueillit bien les deux nouveaux provéditeurs. Il leur dit qu'il était persuadé que le sénat ne cesserait pas de montrer sa loyauté pendant le séjour des troupes françaises sur le territoire de Venise, et que, par conséquent, rien ne manquerait à la subsistance de l'armée, qui n'avait à sa suite, ni magasins, ni équipages ; il fallait donc absolument, ajoutait-il, qu'elle tirât ses ressources du pays qu'elle occupait momentanément.

Cependant l'agitation commençait à gagner toute la terre ferme. Le podestat de Bergame écrivait, le 29 juin, que la province soumise à son commandement était dans un état violent d'irritation, provoqué par la conduite des Français, mais que, du reste, il n'y avait pas de sacrifices que les Bergamasques ne fussent prêts à faire pour prouver leur fidélité à leurs souverains.

Le 8 juillet, le même magistrat déclarait pouvoir disposer de dix-huit mille montagnards bien armés, et avoir reçu, de plus, l'offre de quinze cents fusils ; enfin il mandait qu'il ne lui manquait que des officiers.

Les inquisiteurs d'État se bornèrent, dans leur réponse, à recommander le plus profond secret et les plus grandes précautions, en attendant qu'on pût choisir les moyens et le moment d'agir.

Les Français ayant comprimé l'insurrection presque générale, dirigée contre eux dans la Lombardie et dans les fiefs impériaux voisins de Venise, fesaient, de jour en jour, des progrès dans l'Italie supérieure, où l'Autriche n'avait plus d'autre place forte que Mantoue. La circonstance leur semblait convenable pour solliciter l'alliance des Véni-

tiens. Non-seulement la proposition en fut faite directement, mais une note que le *baile* de Venise auprès de la Porte ottomane avait reçue, le 7 juillet, de Verninac, ambassadeur de la république française à Constantinople, contenait un exposé fidèle de la situation politique du gouvernement de Venise; et par conséquent du parti qu'il devait prendre.

La France ne se bornait pas à offrir aux chefs du gouvernement vénitien la garantie de leurs États : elle leur promettait encore des avantages considérables. Le collége n'en fit pas moins décréter dans le sénat, le 7 août 1796, que l'on persisterait dans le sistème de neutralité, et (ce qui était contradictoire avec les préparatifs militaires qui se voyaient partout) que la neutralité resterait désarmée. Autant eût valu dire qu'elle serait impuissante.

A la suite des premiers succès du maréchal Wurmser, qui descendait des Alpes avec une nouvelle armée, la ligne des Français se trouvait percée. Les troupes placées à Porto-Légnano étaient coupées; celles de Vérone allaient l'être. Les Autrichiens occupaient Brescia : déjà des partis de leur cavalerie se dirigeaient sur Milan. La division française, qui était maîtresse de Vérone, se hâta d'évacuer cette place, mais après s'être livrée à des actes de rigueur excessive.

A Venise, on avait regardé l'apparition de Wurmser comme le signal de la délivrance de l'Italie entière. Ses succès excitèrent, dans cette capitale, une joie qui alla jusqu'au délire, et amena même quelques violences. Mais bientôt le sort des armes redevint favorable à l'armée française.

Lorsque la division de Serrurier se présenta pour rentrer dans Vérone, elle en trouva les portes fermées. Ce général prit le parti de les enfoncer à coup de canon.

Cependant, les provinces de Brescia et de Vérone étaient en proie à tous les désordres des soldatesques allemande et française, qui tour à tour, victorieuses et vaincues, exigeaient des contributions de toute espèce, et pillaient les villes quand elles ne pouvaient plus les défendre.

Le 28 août, c'est-à-dire quinze jours après que le maréchal de Wurmser fut rentré dans le Tyrol, le podestat de Bergame donna avis que les habitants de sa province demandaient la permission de se lever en masse, et que l'on pouvait compter sur trente mille hommes. En conséquence, les inquisiteurs d'État arrêtèrent un plan pour organiser cette masse en dix-huit régiments.

Venise, toutes les places voisines et les îles des Lagunes, s'encombraient de troupes arrivées de l'Istrie, de la Dalmatie, de l'Albanie, troupes que de nombreux détachements de recrues venaient encore grossir journellement. On élevait de petits forts, on plaçait des batteries à toutes les passes qui donnaient entrée dans les Lagunes. Ce grand marais, dont la capitale est environnée, était couvert d'une multitude de bâtiments armés. On eut l'idée de confier, suivant l'ancienne maxime, la défense de la république à un général étranger, le prince de Nassau-Sieghen. Mais le bruit de cette désignation étant parvenu jusqu'à la Cour de Vienne, elle témoigna son opposition de manière à produire un grand effet, et dès lors il fallut renoncer au projet formé.

Le 5 septembre, eut lieu la bataille de Rovérédo, dont l'issue, heureuse pour les Français, mît, dès le lendemain, le général Masséna en mesure d'entrer dans la ville de Trente. Wurmser espérait triompher encore, grâce à une manœuvre audacieuse, c'est-à-dire retenir sa propre armée dans les gorges du Tyrol, par la résistance bien combinée d'une partie de ses troupes, tandis qu'avec le reste il ferait un circuit, se rejetterait dans les provinces vénitiennes, arriverait encore une fois sur l'Adige, prendrait les Français en queue, et les enfermerait dans les vallées.

Soit que Buonaparte eût prévu ce mouvement, ou qu'il eût voulu assurer ses derrières au moment d'aller s'engager dans le défilé de l'Adige, soit enfin qu'il se fût proposé lui-même, de rentrer du Trentin en Italie par un autre côté, il avait porté la division Augereau par-delà Vérone vers la vallée de Brenta, qui descend du Tyrol, en courant vers Bassano.

Cette division était, dès le 8 septembre, sur les bords de la rivière tout à l'heure nommée, fort au-dessus de Bassano. Le général français Lanusse, commandant de l'avant-garde, rencontra celle du maréchal de Wurmser, qui descendait par les gorges de la Brenta. Les Français n'étaient pas assez en force pour arrêter l'armée autrichienne qui déboucha, du défilé, dans la plaine de Bassano, et se porta sur cette ville, détachant une division de huit mille hommes sur Vérone, dans la vue de s'emparer des ponts de l'Adige.

Mais le même jour, 8 septembre, l'armée française, victorieuse à Rovérédo, descendait aussi le long de la Brenta

Elle chargea les Impériaux, les poursuivit à Bassano, à Citadella, à Montébello, fit un grand nombre de prisonniers, et se sépara en plusieurs corps pour détruire les deux colonnes ennemies, en leur coupant toute retraite.

Ces colonnes se réunirent, mais elles se trouvaient entre la Brenta et l'Adige. L'espoir de repasser la première de ces rivières leur était interdit par la présence des Français : elles essayèrent alors de forcer le passage de l'Adige à Vérone, d'où elles furent repoussées.

Dans la nuit du 10 au 11 septembre, Wurmser fila le long de l'Adige, en suivant ce fleuve, et le passa à Porto-Légnano. Le 12, il fut atteint, se battit vigoureusement, et remporta d'assez grands avantages; mais renfermé bientôt entre l'Adige et le Mincio, il n'eut plus d'autre asile que Mantoue, et s'y jeta, le 13, avec les débris d'une armée qui avait espéré reconquérir l'Italie.

Les Vénitiens se refusant toujours à la proposition de former une alliance avec la France, celle-ci les accusait, plus que jamais, d'une grande partialité pour l'Autriche. On mettait du prix à leur prouver que l'on avait connaissance de toutes les dispositions militaires qu'ils fesaient avec un mystère, aisé du reste à découvrir. Il a été dit plus haut qu'un appareil de guerre couvrait les lagunes. La population des campagnes du Bergamasque était tout enrégimentée, et ne manquait de rien pour être en état de combattre. Les généraux français ne pouvaient se méprendre sur l'objet d'un tel appareil de force armée.

Cependant les Pentarques de Paris, après avoir assuré encore une fois à la France la possession de l'Italie, par la destruction d'une nouvelle armée autrichienne, n'hésitèrent pas à faire au sénat de Venise une dernière proposition d'alliance. Une note fut présentée à cet effet, le 27 septembre 1796, par l'organe du ministre français Lallement.

Il est bon de dire que des conférences avaient précédé cette proposition écrite, et que Buonaparte lui-même avait eu un entretien avec le procureur Pésaro, qu'il avait trouvé élevant difficultés sur difficultés. Dans les Conseils de Venise, les plus déterminés avouaient hautement qu'ils auraient préféré l'alliance de l'Autriche. Le sénat, après une mûre délibération, chargea le ministre français de remercier ses commettants, et déclara ne trouver la garantie de la tranquillité de son pays, que dans les principes de mo-

dération et d'impartialité qu'il avait adoptés. Les directeurs français furent vivement piqués d'un dernier refus, qu'ils supposaient fondé sur cette croyance, fortement inculquée dans l'esprit de tous les habitants de la Péninsule, que les Français ne peuvent jamais rester long-tems maîtres de l'Italie.

Bientôt les peuples sujets de Venise eurent de plus en plus à souffrir des vexations ruineuses que se permettaient, tantôt les républicains français, et tantôt les Impériaux. Il est positif que ces vexations ne profitaient même pas toujours aux spoliateurs armés des deux nations. Le sénat se plaignit vivement à Vienne et à Paris : il n'obtint de la Cour d'Autriche qu'un dédaigneux silence et des promesses sans effet. Quand Quérini, de son côté, s'adressait au directoire de Paris, ou lorsque les magistrats du pays avaient recours directement à Buonaparte, il répondait froidement, et quelquefois avec ironie, que c'étaient là des maux inséparables de la guerre. En définitive, on n'obtenait aucune satisfaction, aucun adoucissement.

Au mois d'octobre 1796, eut lieu une nouvelle invasion des Autrichiens. C'était le général Alvinzi que l'empereur avait chargé de venger les désastres de Beaulieu et de Wurmser. On voyait les Français resserrer leur ligne et abandonner quelques places éloignées du théâtre des opérations militaires. Leur armée ne s'élevait qu'à peine à quarante-huit mille hommes. Les maîtres des lagunes, dans leur frayeur, appelaient de tous leurs vœux l'armée opposée aux Français. Elle n'était composée, selon eux, que de libérateurs, venus pour repousser des oppresseurs étrangers.

Alvinzi arriva jusque sur la Piave. Masséna était posté sur la Brenta, ayant son quartier-général à Bassano. Il importait à sa sûreté que la division autrichienne restée dans le Tyrol ne pût arriver sur lui par les gorges de la Brenta, pendant qu'il aurait en face l'armée principale. Pour éviter un tel danger, le général Vaubois, qui avait mission de tenir en échec le corps du Tyrol, reçut l'ordre de s'emparer d'un poste avancé près le village de Saint-Michel. Il réussit à brûler le pont des ennemis ; mais il fut repoussé et poursuivi, le long de la vallée de l'Adige, jusqu'à Rivoli et la Corona, où il prit position.

Pendant ce tems-là, c'est-à-dire dans les premiers jours de novembre, le général Masséna, en voyant Alvinzi passer

la Piave, s'était replié sur Vicence, et il y avait été rejoint par la division d'Augereau.

Le 5 novembre, ces deux divisions réunies se portèrent au-devant de l'ennemi, l'attaquèrent vivement, et le jetèrent de l'autre côté de la Brenta. Mais les événements qui venaient d'avoir lieu sur le Haut-Adige obligèrent Buonaparte de porter toutes ses troupes dans cette partie. Il y eut, aux environs de Vérone, un combat sanglant dont l'avantage ne demeura point aux Français. Alvinzi, qui avait suivi ce mouvement, manœuvrait vers le Bas-Adige, pour percer la ligne française et pénétrer jusqu'à Mantoue.

Buonaparte, après avoir repassé l'Adige à Vérone, file le long de cette rivière, en la descendant par la rive droite, jusqu'à la hauteur de Ronco. Là, il jette un pont, se porte sur la rive gauche et attaque les Impériaux près du village d'Arcole. Ce combat célèbre dura les 15, 16 et 17 novembre. La victoire fut attestée par la retraite des Autrichiens. Mais leur chef, Alvinzi, s'était arrêté derrière la Brenta. Ainsi, malgré une bataille perdue, il forçait encore les Français à rester sur l'Adda.

Le jour même où la victoire de ceux-ci avait été décidée à Arcole, les gouvernants de Paris fesaient partir un négociateur (le général Clarke) pour proposer, d'abord à l'Autriche, un armistice général. Clarke devait surtout amener l'empereur à conclure une paix séparée. Les conditions en étaient avantageuses pour ce prince. On ne lui demandait que la cession de la Belgique, et de quelques possessions autrichiennes sur la rive gauche du Rhin. Ses États d'Italie devaient lui être restitués.

Une conférence eut lieu à Vicence avant la bataille de Rivoli, le 14 janvier 1797, entre le général envoyé par le directoire, et le baron de Vincent, aide-de-camp de François II, qui commença par déclarer que son maître ne reconnaissait pas la république française, et qu'il ne pouvait entendre parler de paix sans le concours de l'Angleterre, son alliée. Alors Clarke demanda un passeport pour aller trouver l'empereur lui-même, et il ne put l'obtenir.

Buonaparte, rentrant après ses victoires dans Milan, reprocha très-sévèrement aux autorités de cette ville de l'avoir mal secondé pendant sa dernière campagne. « Si vous ne » m'aviez pas laissé manquer d'argent, leur dit-il, j'aurais » détruit l'armée autrichienne, fait quatorze mille prison- » niers, et je serais maître de Mantoue. Comme j'avais

» abattu les ailes de l'*aigle*, j'aurais fait perdre terre
» *lion.* »

L'explication de son mécontentement contre le gouver
ment de Venise (dont le lion était l'emblême), se trouv
dans une lettre écrite par lui, à cette époque, au directoi
et où il disait qu'il avait cru devoir s'emparer du chât
de Bergame, afin d'empêcher les partisans ennemis de ve
gêner les communications françaises, de l'Adda à l'Adi
Il ajoutait que cette province vénitienne était malint
tionnée contre les Français, etc., etc.

Le 25 décembre, un corps de quatre mille hommes en
dans Bergame. Leur commandant exigea que l'on fît so
de la place toutes les troupes de Saint-Marc. On ne ta
pas à s'emparer d'un magasin d'armes où il y avait de
mille fusils.

Une proposition d'alliance entre Venise et la Prusse
faite alors à Paris par l'ambassadeur de cette dernière pu
sance, dans une conférence qu'il eut avec le ministre vé
tien Quérini. La réponse fut évasive. La même propositi
se reprit à Venise le 7 mars 1797; mais il n'y eut aucun
sultat, par la faute du *Collége*. La république était probab
ment retenue par la crainte d'irriter les deux puissan
belligérantes, qu'elle croyait avoir presque également à n
nager.

Le général autrichien prit la résolution de tenter de v
force le passage de l'Adige. Il se trouvait encore, ap
toutes ses pertes, à la tête de cinquante mille homm
ayant été renforcé par l'inépuisable population des Ét
héréditaires de l'Autriche, et notamment par un corps
volontaires qu'avaient fourni les habitants de Vienne.

La ligne des Français s'étendait le long de l'Adige,
puis le défilé de la Corona et le poste de Monte-Baldo, q
gardait la division du général Joubert, sur les confins
Tyrol, jusqu'à Porto-Légnano qu'occupait la division A
gereau. Masséna était au centre, en avant de Vérone.

Dès les premiers jours de janvier 1797, les Autrichien
postés parallèlement à cette ligne, à Bassano, Padoue
Monsélice, avaient commencé à s'ébranler. Buonapar
reçut à Bologne, où il était en train de négocier avec le sai
siége, la nouvelle que sa ligne allait être attaquée de tout
parts. Au moment où il arrivait à Vérone, Masséna éta
engagé avec les Autrichiens.

Dans la nuit du 13, le général en chef des Français se porta sur le plateau de Rivoli, c'est-à-dire au-devant d'Alvinzi, qui avait espéré écraser Joubert attaqué, la veille, sur les hauteurs de Monté-Baldo. Le combat fut long et très-sanglant. L'aile gauche française, qui avait été enfoncée, fut ralliée par Masséna; et les Autrichiens abandonnèrent le champ de bataille, neuf pièces de canon, et plus de dix mille prisonniers.

Cette victoire semblait assurer la désorganisation de la cinquième armée autrichienne, désorganisation qui fut complète le 16 janvier, à la bataille de la Favorite, près Mantoue, où Provéra s'était porté. Le maréchal Wurmser sortit de la place et mit entre deux feux le corps assiégeant que commandait le général français Serrurier; mais une partie des mêmes troupes qui avaient combattu à Rivoli était déjà arrivée dans les lignes. La garnison fut repoussée dans Mantoue, sans avoir pu donner la main au corps qui venait pour la délivrer; et ce corps, acculé contre le faubourg Saint-George, où Miollis était retranché, se vit bientôt en désordre; il fut même dans l'impossibilité de résister. Provéra, réduit à se rendre prisonnier de guerre, avec à peu près six mille hommes qui lui restaient, livra ses bagages, son artillerie et ses drapeaux. Cette action décida du sort de Mantoue, qui capitula le 2 février.

Un si grand succès permit à l'armée française de rentrer dans le Tyrol, et de s'avancer, de là, sur une nouvelle portion du territoire vénitien. Buonaparte avait senti toujours de plus en plus que, quels que fussent les avantages remportés par lui, la guerre serait interminable, tant qu'il ne la porterait pas au sein des provinces autrichiennes. Et en effet, il suffisait à l'armée ennemie de toucher ces provinces: aussitôt elle recouvrait toutes ses forces. Par suite de la prise de Mantoue, il conçut le projet hardi de rejeter les Impériaux au-delà des Alpes Juliennes, de les poursuivre sur la Drave, la Müer, de passer le Simmering, et de réduire l'empereur d'Autriche à signer la paix dans Vienne même. L'armée était belle, nombreuse, et dans le meilleur état; mais elle se trouvait séparée de ses frontières par de grandes distances, par cinq rivières d'Italie et par les Alpes: elle ne pouvait donc que difficilement recevoir des renforts, ou se frayer un passage en cas de revers. En s'attachant au parti de sortir de la Péninsule italienne, par les Alpes noriques, il importait surtout au général en chef des

Français de ne pas laisser derrière lui une population dont les dispositions fussent hostiles. Or, toutes les démarches des Vénitiens annonçaient, tout au moins, des intentions ennemies. Bientôt s'établit entre les deux gouvernements cet échange de reproches, qui précède ordinairement les ruptures, sans les justifier.

Les Vénitiens voyaient toutes les villes du Milanez, demander aux généraux ou agents français, ou bien accepter d'eux une forme de gouvernement nouvelle. Reggio, Modène, Bologne et Ferrare suivaient cet exemple; la contagion s'approchait à grands pas de Venise elle-même.

Quant aux gouvernants de Paris, ils ne cherchaient plus à dissimuler leurs plans. Le 25 janvier 1797, Quérini avait donné connaissance de la résolution prise à Paris, d'abandonner, en cas de paix, les États vénitiens à l'empereur, comme indemnité de ce qu'il aurait cédé à la France. Ils fesaient imprimer dans les papiers publics des articles menaçants, où ils dévoilaient l'état de faiblesse du gouvernement de Saint-Marc, faiblesse à la vérité bien connue de ses propres sujets. On y insistait sur le peu d'attachement des habitants de la terre-ferme pour leurs dominateurs insulaires.

S'il y avait de la division jusque dans les Conseils de l'aristocratie vénitienne, comment les peuples qui lui étaient subordonnés, auraient-ils été d'accord sur ce qu'ils voulaient? Parmi ces peuples, les uns poussaient jusqu'à l'excès la haine, non-seulement des principes français, mais de la nation qui les professait: les autres ne montraient que de l'enthousiasme pour les mêmes principes et les mêmes hommes. Peut-être les mots séduisants de *liberté* et d'*égalité* avaient-ils réveillé dans quelques cœurs vénitiens de nobles pensées; mais le plus souvent les théories qui se retranchent derrière ces deux mots n'exaltaient que des passions fâcheuses.

Le sénat, aveuglé par une longue épreuve de la docilité des provinces, ne pouvait, ou ne voulait pas croire qu'une révolution fût sur le point d'éclater dans leur sein.

On a vu que tandis que Buonaparte était occupé de conclure, avec le pape Pie VI, le traité de Tolentino (19 février 1797), le commandement des troupes sur la Piave était resté confié à Masséna.

L'Autriche venait de rappeler des bords du Rhin l'archiduc Charles, frère de l'empereur, qui s'y était couvert de

gloire. En confiant à ce prince la cinquième armée qu'elle envoyait en Italie, elle voulait l'opposer au conquérant qui menaçait d'asservir toute la Péninsule, et ne comptait pas s'en tenir là, dans ses projets ambitieux. L'archiduc, qui était à la tête de quarante mille hommes de renfort des meilleures troupes de la monarchie, après avoir inspecté la ligne de l'armée impériale, choisit une position sur le Tagliamento.

Les renforts qui étaient arrivés de l'armée de Sambre et Meuse, sous la conduite de Bernadotte pour seconder l'armée française d'Italie, la portaient alors à plus de soixante mille hommes, et par conséquent, au moment de frapper les grands coups, cette armée avait la supériorité numérique. Le général en chef des Autrichiens allait avoir devant lui, sur les Alpes noriques, trente mille hommes de ces mêmes troupes qui avaient combattu contre lui en Allemagne. Son rival, ayant facilement passé la Brenta, se trouvait, dans les premiers jours de mars 1797, à Bassano. Il annonça par une proclamation fulminante, dirigée contre l'Empereur, sa détermination de pénétrer dans le cœur de l'Autriche.

Le 7, l'armée se mit en mouvement. Il fallait passer la Piave, que défendait l'archiduc Charles. La division de Masséna, qui fesait un corps séparé, se rendit à Feltre, ville évacuée bientôt par les Impériaux.

Le 13, la division Serrurier s'avança vers la Piave; le général Guieux la suivit, étant aussi à la tête de sa division; et le 16, toute l'armée était sur le Tagliamento. Le passage se fit sous le feu de l'ennemi, qui, après plusieurs heures de combat, profita de la nuit pour se retirer sur Gradisca et Goritz.

Guieux et Bernadotte poursuivirent leurs succès et s'emparèrent d'abord d'Udine, ensuite de Gradisca, le 19, à la suite d'une lutte prolongée et très-sanglante, tandis qu'une de leurs divisions entrait dans Palma-Nuova, chassait de cette forteresse vénitienne la petite garnison qui l'occupait, l'armait et la mettait à l'abri d'un coup de main.

Le 22, Goritz, qui fait partie de la première province des États héréditaires de la maison d'Autriche, aux confins de l'Italie, fut abandonné par les troupes de l'empereur. Les Français armèrent le vieux château. Ils composèrent un gouvernement provisoire de sept personnes chargées de l'administration du pays.

Le général Masséna se trouvait maître des défilés des

montagnes. Trieste allait être occupé par les troupes de Buonaparte. Le 24, elles étaient maîtresses des hauteurs qui environnent cette ville. Toutes les marchandises anglaises furent confisquées à Trieste. On répara le vieux château, pour servir de refuge à la petite garnison qu'on voulait y laisser. On prit également possession des mines de mercure d'Idria. Laybach, capitale de la Carniole, fut traitée comme Goritz et Trieste.

Pendant que l'armée française obtenait ces nouveaux triomphes, on apprit que la division qu'elle avait laissée dans le Tyrol venait d'être repoussée; mais ce contre-tems n'empêcha point les chefs de cette armée de profiter de leurs avantages, et de poursuivre les Autrichiens jusqu'à Clagenfurth, capitale de la Carinthie, qui fut prise le 29 mars. L'archiduc Charles renonçant à défendre les bords de la Save et ceux de la Drave, se contenta d'ordonner au général Landon de se porter sur les derrières de l'armée française. Buonaparte vint établir son quartier-général à Clagenfurth, pris le 29. Ce fut de là que, le 31 mars, il écrivit au général en chef de l'armée autrichienne, pour l'inviter à conclure la paix. L'archiduc n'avait pas de pouvoirs pour traiter; il répondit qu'il allait en référer à Vienne, et en attendant, le général en chef des Français, poursuivit ses opérations militaires.

La portion de l'armée qui s'était emparée de Laybach, le 1er. avril, continua sa marche et arriva à Judembourg, qui n'est éloigné de Vienne que de vingt lieues seulement.

Le 7, les comtes de Bellegarde et de Merfeld, qui avaient été précédés par le marquis del Gallo, ambassadeur de Naples, en Autriche, se présentèrent comme plénipotentiaires de l'empereur d'Allemagne, pour demander une suspension d'armes. Ils la voulaient de deux mois. Buonaparte, craignant qu'on ne profitât du délai pour organiser l'insurrection hongroise, n'accorda la suspension que pour dix jours.

Pendant que les Impériaux étaient expulsés de l'Italie, une colonne de prisonniers de leur nation, qui se trouvait à Bergame, disparut; et les Français accusèrent les troupes vénitiennes restées dans la place, d'avoir favorisé cette évasion.

Le 12 mars, une insurrection éclata dans Bergame. Les conjurés appelaient le peuple à la liberté, se vantant de l'appui des républicains français, qui, maîtres du château et de toute l'artillerie, auraient bien pu, s'ils l'avaient

voulu, empêcher ou comprimer l'explosion. Une municipalité fut créée et on enleva l'étendard vénitien des tours du château. Le lendemain, le commandant français déclara au podestat Ottolini, que le peuple bergamasque devait désormais être libre; que par conséquent, il devenait indispensable d'écarter tout ce qui pouvait mettre obstacle à sa liberté. En cet instant, deux des membres de la nouvelle municipalité nommée, vinrent intimer au podestat l'ordre de partir. Celui-ci, avant d'obéir et de s'éloigner, avait informé le provéditeur extraordinaire Bataglia, de la trame ourdie contre Brescia, et lui avait fait passer la liste exacte des conjurés, dont la plupart appartenaient aux premières familles de la ville. Bataglia ne savait à quel parti s'arrêter. Entre autres raisons, il craignait d'irriter les Français en appelant des troupes de Vérone. Il se contenta de prendre des demi-mesures, et d'écrire à Buonaparte pour l'avertir.

Le 14, une affiche informa le *peuple souverain* de Bergame que, jusqu'à ce qu'il eût lui-même choisi ses magistrats, la municipalité provisoire demeurerait en fonctions.

Ce jour encore, les représentants du peuple bergamasque écrivirent à la république cispadane, dont le chef-lieu était à Milan, ainsi qu'à la république transpadane, établie à Bologne, pour leur dire qu'ils désiraient être unis à jamais avec ces deux nouveaux États, de même qu'avec la république française.

Du reste, toutes les autorités populaires avaient été promptement formées à Bergame. Une garde nationale était armée, et le clergé donnait sa sanction à cet ordre de choses improvisé.

Sur la première annonce de la révolution opérée à Bergame, Kilmaine, général, commandant la Lombardie, au nom de la France, écrivit au commandant de Bergame : « Votre silence me fait croire que les Français n'ont eu » aucune part aux événements qui se sont passés dans votre » ville. Quoi qu'il en puisse arriver ultérieurement, je vous » défends, sous votre responsabilité personnelle, de vous » mêler directement ni indirectement, de ces innovations, à » moins que les attaques ne soient dirigées contre la citadelle, » ou contre les troupes que vous commandez. Si vous aviez » déjà hasardé quelque démarche qui pût compromettre la » neutralité existant entre les deux républiques, je vous » déclare que je désapprouve formellement ce que vous au- » riez fait et que je vous ferais punir, parce que, dans ce

» cas, vous auriez tenu une conduite opposée aux intentions
» du général en chef, et à mes instructions. »

Les députés chargés de prévenir Buonaparte du changement d'autorité qui avait été décidé à Bergame, ne purent atteindre ce général que sur le champ de bataille du Tagliamento. L'avis qu'on venait lui donner parut le contrarier beaucoup : on était allé plus vite qu'il ne voulait.

Le 18 mars, une centaine de Brescians, parmi lesquels des nobles appartenant aux premières familles, s'étant rassemblés à quelque distance de la ville de Brescia, s'avancèrent vers les portes, et firent savoir au provéditeur vénitien qu'ils étaient suivis de cinq cents hommes de Bergame, de dix mille Cisalpins, ainsi que de beaucoup de Français : qu'ils prétendaient entrer, et que, si on leur opposait la moindre résistance, tout serait mis à feu et à sang. Le provéditeur Bataglia, quoiqu'ayant une garnison assez forte, commença par ordonner d'ouvrir les portes à cette poignée d'insurgés, laissa désarmer ses troupes, arrêter les magistrats, enfin déterminer, comme à Bergame, une révolution, et cependant on n'avait peut-être aperçu ni Bergamasques, ni Cisalpins, ni Français. Les troupes de l'armée de Buonaparte, qui occupaient le château, ne prirent point part ostensiblement à ce qui se passait dans Brescia.

Quelques jours après, on y vit répandre, presque ensemble, deux pièces bien différentes. L'une était un mandement de l'évêque Nani, qui recommandait aux ministres du sanctuaire de « prêcher la paix et de donner une » juste idée du gouvernement démocratique, ennemi des » vaines distinctions, des priviléges, et de toute ombre de » despotisme et de servitude. » L'autre était une proclamation, portant le nom du même provéditeur Bataglia, qui, d'abord arrêté, puis enfermé au château, où il était gardé par des soldats, avait obtenu, un peu plus tard, la permission de se retirer à Vérone ; et où l'on exhortait les sujets fidèles à se lever en masse pour exterminer les brigands, sans faire quartier à qui que ce fût, quand même ce seraient des prisonniers de guerre. On promettait, au nom du gouvernement vénitien, des secours en argent, en armes et en troupes réglées. Ensuite on ajoutait que « l'armée autrichienne » poursuivait les restes des hordes impies et sanguinaires, » qui, sous prétexte de faire la guerre à des ennemis, dévastaient le pays, et pillaient les sujets neutres de la » république de Venise. — « Attendons », était-il dit encore,

» et nous saisirons le moment favorable pour ôter aux Fran-
» çais jusqu'à la possibilité de la retraite. »

Cette dernière pièce fut désavouée trois semaines après (le 12 avril) par le gouvernement vénitien. Il est d'autant plus difficile de la croire authentique, que le provéditeur, par qui elle était censée faite, resta constamment attaché au parti de la France, et ne cessa pas, long-tems encore après, d'être bien vu de Buonaparte. C'était donc un acte frauduleux, par lequel on voulait prouver que le gouvernement vénitien soulevait lui-même la population contre les Français.

Pendant que ce gouvernement cherchait tous les moyens d'arrêter les progrès de l'esprit révolutionnaire, et qu'il excitait fortement les habitants des campagnes à repousser les insurgés des villes de Bergame et de Brescia, ceux-ci, qui n'étaient toujours qu'en petit nombre, parcouraient le pays situé sur la rive droite du Mincio, abattaient le drapeau de Saint-Marc, et plantaient des arbres de liberté. On ne déploya pas assez de vigueur contre ces rebelles, quoiqu'on eût, sur la rive gauche du Mincio, une véritable armée à leur opposer, parce que l'on craignait de trouver des Français dans leurs rangs.

Le 27 mars, un escadron de cavalerie de cette nation se présente aux portes de Créme, demande passage, et reste. Le lendemain, cette troupe facilite l'entrée à deux autres détachements français arrivant par des côtés différents. Dès lors la ville est au pouvoir des républicains. Une municipalité est créée, et les scènes ordinaires de ces petites révolutions démocratiques ont lieu; mais on laisse partir le podestat vénitien sans le maltraiter.

Le sénat, alarmé de plus en plus des rapports qui lui arrivent des provinces éloignées, députe deux de ses membres, MM. François Donà et Léonard Giustiniani, auprès de Buonaparte. Il écrit en même tems à Paris, et se rapproche du ministre de la république française, Lallement, résidant à Venise.

Ce ministre fit aux avances qu'il recevait une réponse qui était entièrement dans l'esprit politique que la France avait manifesté; il conseillait sans en imposer la loi, d'adopter le sistème qui tendait à fonder partout des démocraties en Italie. Une telle insinuation n'était pas de nature à opérer la conviction des chefs de la république vénitienne. « En
» supposant même », disaient-ils, « que nous changions notre

» antique constitution contre un gouvernement fédératif,
» tel que nous en voyons se former autour de nous, quel
» bien en résulterait-il pour nous ; et en quoi Venise démo-
» cratisée pourrait-elle être utile à la France elle-même ? »

Néanmoins, ce que proposait le ministre français devint l'objet d'une sérieuse délibération dans le Conseil général et souverain. Deux cents votants étaient réunis : on entendit pour la première fois depuis cinq siècles, ouvrir l'avis de porter atteinte à la forme du gouvernement de Saint-Marc; mais cet avis ne fût appuyé que par cinq suffrages. Il y en eut cinquante pour comprimer l'insurrection par la force et la sévérité, et cent quatre-vingt pour remettre les réformes à un autre tems, au lieu de les rejeter absolument. Au fait, il fallait bien se donner le loisir de recevoir la réponse de deux nouveaux députés que l'on avait envoyés au général en chef des Français. C'était le procurateur François Pésaro, et le *Sage* de terre ferme Jean-Baptiste Cornaro. Leur réponse ne se fit pas attendre long-tems. Buonaparte leur avait dit avoir donné des ordres pour que le commandant de Bergame fut puni s'il résultait de l'instruction, qu'il eût coopéré à l'insurrection de cette ville. Les événements de Brescia n'étaient pas encore parvenus à la connaissance du chef de l'armée française : du moins il l'assurait. Quant à la proposition de rendre les châteaux qu'occupaient ses troupes, il s'y était refusé absolument et avait insisté sur la nécessité d'intéresser la France, elle-même, à fournir les moyens de rétablir l'ordre dans les provinces insurgées, ajoutant que lui personnellement s'y prêterait, si on l'en priait, et qu'il avait la certitude de réussir. Enfin, il avait signifié que de toutes les manières de se garantir des dangers d'un soulèvement général, la meilleure dans son opinion personnelle, était d'imiter l'exemple du roi de Sardaigne, en formant une union intime avec la république française. Il offrait une alternative terrible si l'on n'y consentait pas, mais surtout si l'on en venait à attaquer les derrières de son armée, pendant qu'il s'avancerait vers les États autrichiens. Et, en effet il pensait sérieusement à l'exécution de ce projet, qu'il avait conçu aussitôt après le traité de Tolentino.

Dans une seconde conférence, il avait dit que la France, ne voulant pas se mêler activement de la forme des autres gouvernements, le sénat pouvait prendre relativement à Bergame et à Brescia les mesures qui lui paraîtraient le plus

convenables, en ayant soin seulement de l'en informer, lui général en chef, afin de prévenir tout conflit avec les troupes françaises, mais qu'il semblait plus opportun d'attendre la réponse du directoire exécutif. Il avait, plus tard, communiqué un rapport, nouvellement reçu par lui sur les événements de Brescia. Du reste, il n'avait point fait droit à la demande de soulager le trésor vénitien, et les sujets de la république, de la charge ruineuse que leur occasionait, depuis dix mois, l'entretien d'une armée étrangère, et s'était borné à proposer, pour mettre un terme aux inconvénients des réquisitions, que le sénat s'engageât à payer la somme d'un million par mois, et cela pendant une demi-année seulement, assurant qu'à cette condition il ferait fixer le montant des fournitures déjà reçues, et qu'il en résulterait une créance que la nation française ne manquerait pas de liquider, à la paix.

« Il est trop clair, disaient les commissaires dans leur » compte rendu, que Buonaparte projette d'assujétir tou» jours davantage l'État vénitien. Déjà il augmente en toute » diligence les fortifications de Palma nuova qu'il a envahie. » Il est maître du port de Trieste, de manière qu'il est par» venu à bloquer, de toutes parts, notre république. »

Le 30 mars, le sénat délibère sur le rapport de ses députés, et se résigne à promettre le secours mensuel d'un million. Sur 200 votants, 7 opinent contre la proposition, 116 l'adoptent, 78 s'abstiennent de voter.

Pendant ce tems-là, les réclamations du gouvernement vénitien étaient arrivées à Paris; on y feignit d'apprendre avec surprise les événements qui donnaient lieu à des plaintes si bien fondées, et on déclara que l'on ne prendrait aucun parti, jusqu'à ce que l'on eût reçu les rapports du général en chef de l'armée d'Italie. Le fait est que dans les vues nouvelles du directoire, les révolutions étaient devenues nécessaires dans la Péninsule, pour procurer à la France des objets de compensation qu'elle pût offrir à l'empereur, de qui il s'agissait toujours d'obtenir la cession de la Belgique; et que telle était la destination réservée aux provinces vénitiennes.

Les négociations auxquelles celles-ci mettaient tant d'intérêt, restant sans résultats décisifs, donnaient à l'esprit d'insurrection le tems de se propager. Il y en eut une, le 24 mars, à Salò, sur le lac de Garda, qui éclata avec une incroyable facilité. La terreur devançait les événements, et

les magistrats annonçaient, dès le 13 mars, la révolution, qui n'eut lieu que le 28 dans la ville de Crême. Elle y fut complète le 29, et fortement aidée par un détachement de cavalerie française.

Ainsi, le gouvernement de Venise laissait une poignée de rebelles ou de soldats étrangers opérer un bouleversement général dans des villes fortes, munies de garnisons et remplies d'une population qui paraissait en partie dévouée et presque toute entière fidèle à ses maîtres. On avait organisé dans la province de Bergame une masse de trente mille hommes; la province de Vérone en offrait autant; elle avait demandé au gouvernement l'autorisation de s'armer et de marcher, aussitôt après que l'insurrection de Bergame et de Brescia lui eut été connue. Et cependant, partout les portes étaient ouvertes aux troupes qui se présentaient; les garnisons étaient désarmées, les podestats étaient chassés, sans que le peuple fît le moindre mouvement pour les défendre, et pour repousser les nouveautés politiques qu'on venait lui apporter.

Il faut dire toutefois, à la louange des habitants des montagnes, qu'ils persistaient courageusement, et sans aucune exception, dans leur fidélité. Ceux de la val Subbia remportèrent une victoire, le 31 mars, sur les auteurs de la révolution de Salò. Deux cents Polonais fesant partie d'une légion au service de la France, et quatre Français, se trouvèrent parmi les prisonniers de cette journée.

Les montagnards du Bergamasque, restés attachés au gouvernement de Saint-Marc, formaient le blocus de Brescia. Vérone envoyait trois mille hommes de sa levée en masse sur le Mincio, pour en disputer le passage aux insurgés. Cette province se remplissait de troupes régulières et de paysans armés. Le commandant français prenait les plus exactes précautions pour éviter une surprise. Il avait approvisionné les forts de Vérone, n'habitait plus que la citadelle, et menaçait de faire jouer l'artillerie des châteaux sur la ville au moindre mouvement de la population.

L'éclat qu'avaient eu les démarches des montagnards, leurs premiers succès, et la captivité des deux cents soldats polonais, étaient des événements trop inquiétants pour que les Français laissassent s'organiser et s'accroître une force qui déjà tenait bloquée une de leurs garnisons, celle de Brescia. Le général qui commandait en Lombardie entreprit de désarmer les habitants des vallées vénitiennes, et il

en résulta des combats, des incendies, des dévastations, que la jactance française prit encore soin d'exagérer.

Le gouvernement autrichien, obligé alors de songer à la défense de sa capitale elle-même, suivait avec un vif intérêt les mouvements contre l'armée française, qui s'effectuaient ou se préparaient encore dans les provinces vénitiennes. Une conférence eut lieu à ce sujet dans la ville de Vienne, le 9 avril, entre le baron de Thugut et l'ambassadeur de Venise; celui-ci reçut la proposition formelle de réunir les forces des Bergamasques et des Bresciens aux troupes autrichiennes, à l'effet de terminer la guerre d'Italie par une paix raisonnable. Le ministre autrichien parla de fermer les passages du Tyrol, et conclut en disant qu'il dépendait du sénat de réduire les Français à la dernière extrémité.

Pendant ce tems, les négociations pour la paix étaient en pleine activité à Paris, au quartier-général et ailleurs encore; mais les deux généraux en chef, dont les armées étaient opposées l'une à l'autre, voulaient avoir seuls toute la gloire du résultat.

Le gouvernement vénitien mettait maintenant à encourager sa levée en masse tout le soin que l'Autriche pouvait désirer. En réalité, les affaires des Français allaient assez mal dans le Tyrol, où Laudon était rentré, et où il organisait une insurrection, ne négligeant rien pour exciter les esprits. Buonaparte n'avait laissé que douze mille hommes en Italie, dont quatre mille gardaient la Romagne, et huit mille se trouvaient dispersés depuis le Tagliamento jusqu'aux frontières du Piémont. Leurs chefs sentirent de quelle importance il était de ne pas se laisser priver de subsistances, et d'empêcher leur ligne de communication avec le Milanez, d'être coupée. En conséquence, ils travaillèrent activement à désarmer les paysans; mais ceux-ci se retiraient dans les montagnes.

Il a été dit plus haut qu'on évaluait la levée en masse de la province de Vérone à trente mille hommes. Un comité fut établi dans cette ville pour seconder ces dispositions militaires par des mesures de police rigoureuses.

A la vue de tels préparatifs, que Buonaparte ne voulait et ne pouvait pas croire dirigés uniquement contre les sujets rebelles à Saint-Marc, il envoya Junot, un de ses aides-de-camp, à Venise, avec deux lettres écrites le 9 avril, de Judembourg. L'une était pour le ministre de France, et l'autre pour le doge, à qui elle ne devait être remise qu'en

présence du collége assemblé. L'audience fut assignée pou le 15 avril. Dans l'intervalle, arriva une troisième lettr du général en chef. C'était la réponse à un mémoire qu François Pésaro lui avait adressé. Dans ces trois lettres, le reproches et les accusations étaient, suivant l'usage, accom pagnés de menaces. Buonaparte niait que les Français fus sent les auteurs des insurrections de Bergame, Brescia e Crême. « On a eu l'adresse, écrivait-il, de choisir le mo ment où l'on me croyait engagé dans les défilés de la Carin thie, ayant en tête l'armée du prince Charles, pour mettre à exécution une trahison presque sans exemple. Nous ne pouvons plus douter que l'objet de l'armement des Vénitiens ne fût de prendre à dos l'armée française. »

Puis il imposait très-impérieusement des mesures qui devaient arrêter tout ce qui avait été machiné entre les Français, et il proposait formellement la guerre ou la paix.

Le doge répondit à l'aide-de-camp Junot que l'affaire serait soumise à la délibération du sénat, toujours rempli de sentiments de loyauté et d'amitié sincère pour la république française. Quand cet officier fut retiré, on lut une note du ministre de France à Venise, qui reproduisait les demandes du général en chef de l'armée d'Italie.

Le même jour 15 avril, on délibéra et on adopta une réponse justificative, qui annonçait que les députés étaient chargés de s'occuper, d'accord avec le général Buonaparte, de tous les moyens de le satisfaire et de l'intéresser, lui-même, au rétablissement de l'ordre dans les provinces séparées de la métropole. Junot, trouvant que la répons qu'on venait de lui donner n'était pleine que de promesse évasives, signifia qu'il allait faire afficher dans Venise l déclaration de guerre; mais on parvint à le calmer et à l faire repartir.

Après bien des démarches, le provéditeur de Véron avait obtenu des commandants français que quatre compa gnies de troupes esclavonnes seraient introduites dans cett place. Il cherchait à gagner du tems pour éluder le désar mement exigé par le chef de l'armée française.

Cependant à Peschiéra, Castel-Nuovo et dans quelqu autres places, les commandants français opéraient eux mêmes ce désarmement sur les garnisons vénitiennes. Ber game et Brescia tenaient bon. A Vérone, où les França n'étaient pas, à beaucoup près, les plus forts, on prena de part et d'autre, tout en continuant les protestatio

d'amitié et de loyauté, des précautions qui prouvaient que la haine ou la méfiance étaient à peu près égales.

A Paris, l'ambassadeur vénitien se repliait en cent manières pour pénétrer les intentions du directoire, dont le langage ambigu, mesuré, était fort différent de celui que tenait à la même époque Buonaparte en Italie. On ignorait alors en France ce qui s'était passé au-delà des monts. Quelle que pût être la sincérité des paroles rassurantes des cinq directeurs, la nouvelle des événements de Salò vint en suspendre l'effet; et bientôt après les scènes sanglantes de Vérone rendirent tout rapprochement impossible.

Il était naturel de penser que Buonaparte, se proposant d'amener l'Autriche à recevoir l'État vénitien en compensation des Pays-Bas et du Milanez, s'était décidé à opérer dans ce dernier une révolution complète, et que Vérone surtout était l'objet de ses embûches.

Depuis que le sénat avait envoyé dans cette ville des provéditeurs extraordinaires, hommes dévoués et courageux, et qu'un gros corps de troupes esclavones avait été introduit avec eux, il y avait, de jour en jour, des rixes entre les soldats des deux nations; et les esprits étaient arrivés à un tel état d'irritation, que la moindre étincelle ne pouvait manquer d'occasionner une explosion générale : elle eut lieu le 17 avril.

Les Français étaient à peu près treize cents pour occuper les trois forts et les diverses portes de cette grande place. Dans l'intérieur, il y avait des hommes isolés, des agents de l'administration de l'armée, des femmes et un grand nombre de malades.

Le gouvernement vénitien comptait comme étant à lui, dans l'enceinte des murs, outre la garde bourgeoise, deux mille Esclavons, mille hommes de troupes italiennes, plusieurs milliers de paysans; et en dehors se trouvait un corps de huit mille hommes, composé de troupes réglées et de paysans armés.

Le 16 avril, un renfort de cinq cents hommes, qui se présentait pour entrer dans les forts, fut obligé de se faire jour au travers des troupes vénitiennes qui s'opposaient à son passage. Un autre détachement de cent hommes venant de Peschiéra, parut à une des portes, le 17, vers midi, et ne parvint à être admis qu'après avoir éprouvé de grandes violences.

Tout compris, les forces des Français dans Vérone étaient maintenant de dix-neuf cents hommes. Ils savaient qu'une colonne autrichienne, descendant du Tyrol, était attendue avec impatience par les Vénitiens. Ils se regardaient comme étant déjà dans un véritable état de guerre, quoiqu'aucun coup n'eût encore été porté. Mais soudain la guerre éclata en réalité. Les uns attribuent la rupture à la rencontre d'une patrouille française et d'une patrouille bourgeoise de Véronais qui prirent dispute et s'engagèrent : d'autres la motivent sur l'assassinat de quatre Français qui, menacés par le peuple, s'enfuirent vers les châteaux.

Quoi qu'il en soit, à quatre heures du soir, on entendit partir du fort le plus élevé au-dessus de Vérone, trois coups de canon à poudre, qui paraissaient être un signal. Ils furent suivis de beaucoup d'autres, tirés des trois forts de la ville, et qui étaient dirigés contre le peuple. Aussitôt il crie *vengeance*, et se lance contre les Français répandus dans les rues. Plus de cent d'entre eux sont tués ; et vingt-six Véronais tombent aussi victimes dans le massacre. L'agitation était au comble : toute la population en armes parcourait la ville, et menaçait encore de mort quiconque était suspect d'inclination pour les Français. Des boulets lancés par des mains inhabiles retournaient sur les insurgés. Leur maladresse endommagea considérablement les maisons voisines du château vieux.

Cependant, un drapeau blanc ayant été placé sur la grande tour, et le tocsin ayant cessé, par ordre du provéditeur et du podestat réunis, deux des forts suspendirent leur feu ; le troisième continua de tirer. D'après l'envoi de deux parlementaires, le commandant Beaupoil descendit pour s'expliquer sur ce qui s'était passé ; mais il fut couché en joue par le peuple, et se retira pour attendre une escorte. Un nouvel engagement eut lieu entre un corps d'Esclavons grossi de deux mille cinq cents paysans, et cent cinquante Français qui étaient de garde à une des portes de la ville. Ils furent forcés de capituler.

Des scènes semblables avaient lieu à deux autres portes de Vérone, et amenaient des résultats non moins fâcheux. Le canon du château vieux tirait toujours. Le même commandant Beaupoil ayant paru alors à l'entrée du palais avec des aides-de-camp et une escorte de garde bourgeoise, eut de la peine à se retirer avec la vie sauve. Toutefois, on finit par entrer en conférence avec lui. Des concessions devaient

être faites de part et d'autre ; mais le général Balland, sous les ordres duquel était Beaupoil, au lieu de ratifier la convention faite, imposa le désarmement général, le rétablissement des communications, la remise de six otages à son choix, et exigea une satisfaction prompte, éclatante, pour le meurtre de tous les Français assassinés. Il ne donnait qu'un délai de trois heures pour le dépôt des armes ; et, en attendant, le feu entre la ville et le château vieux ne cessait pas.

Pendant la nuit, le peuple, abandonné à sa fureur, pille tout ce qui appartient aux Français, et même les maisons de plusieurs Véronais. Il voulait escalader les forts et exterminer tous les hommes qu'ils contenaient. D'un autre côté, les insurgés avaient envoyé un courrier au général autrichien Laudon, pour l'inviter de se presser d'arriver au secours de Vérone. Le podestat ne vit alors d'autre parti à prendre pour lui-même que de se retirer.

Le lendemain 18, il y eut un combat de cinq heures, qu'on interrompit pour parlementer ; mais après une courte trève, le feu redevint très-vif de part et d'autre.

Le provéditeur général Erizzo, qui était à Vicence, reçut du sénat l'ordre de se transporter à Vérone, avec des troupes et de l'artillerie. Il amena à peu près deux mille hommes.

Le 21, les châteaux tiraient à boulet rouge. Les Français qui y étaient assiégés, et dont la position n'offrait rien de rassurant, sortirent d'anxiété à la vue d'une colonne que, du haut du château Saint-Félix, ils reconnurent appartenir à leur nation. C'était le général Chabran, marchant à la tête de douze cents hommes.

Les hostilités continuèrent pendant la nuit du 21 au 22. La journée suivante se passa en dispositions de la part des Français de la garnison, en attaques infructueuses de Chabran contre la ville, et en correspondances avec les chefs de Vérone ; correspondances qui n'empêchaient pas la canonade et le bombardement de continuer.

Le 23, le général Balland reçut la nouvelle que la signature des préliminaires de la paix entre la république française et l'empereur avait eu lieu, le 18, à Léoben, dans la haute Styrie. Il en donna aussitôt connaissance aux Véronais. Dès lors, plus d'espoir pour ceux-ci d'être secourus par les troupes autrichiennes. L'armée française toute en-

tière était libre de venir exercer contre eux ses vengeances. Bientôt on convint d'une suspension d'armes qui amena une capitulation des plus rigoureuses pour la ville, toutes les conditions en furent acceptées.

Le général Kilmaine, pour ne pas se laisser couper du général Victor, revenant de Rome, était sorti de Vérone avec tous les hommes qui n'étaient pas réputés nécessaires à la garde des châteaux, et s'était retiré sur le Mincio. Il venait de rentrer : arrivé au château Saint-Félix, il crut devoir ajouter à la capitulation quelques dispositions pour assurer qu'elle serait exécutée. Les provéditeurs ne jugèrent pas à propos d'obéir à l'ordre qui leur était signifié de se livrer en otages. Ils partirent pour Padoue, dans la nuit du 24 avril.

A peine étaient-ils éloignés que l'on recommença sur nouveaux frais, à capituler. Les Véronais se soumirent à payer quarante mille ducats de contribution pour racheter la conservation de leur existence et leurs propriétés. On désarma les paysans et on les renvoya chez eux. Les troupes réglées prirent la route de Vicence avec armes et bagages.

Les Français qui avaient échappé au massacre se trouvèrent rendus à leurs compatriotes ; et un corps considérable de troupes de l'armée d'Italie à la tête duquel était le général Kilmaine, prit possession de Vérone consternée ; le général de division Augereau s'y établit le 24, en qualité de commandant de laplace. Quelques maisons furent pillées par les arrivants ; trois des principaux habitants, le comte Auguste Verità, le comte François Emili, un autre particulier de distinction, nommé Malenza, et quelques autres personnages moins considérables, furent livrés à une commission militaire et fusillés comme étant prévenus d'avoir préparé l'insurrection contre les Français. Tel fut le résultat qu'elle eut en définitive.

Maîtres d'exercer toute espèce de vengeance, les vainqueurs multiplièrent les violences et les spoliations. Le mont-de-piété de Vérone, riche de sept à huit millions, fut volé. On ne tarda pas à arrêter le commissaire des guerres Bouquet, qui en avait été nommé inspecteur, et le colonel de hussards Andrieux. Ils étaient accusés de cette horrible dilapidation qui portait sur la classe la plus pauvre des habitants de Vérone. Tout ce qu'on put retrouver dans la maison des prévenus fut restitué aux propriétaires, dont la perte, néanmoins, resta très-considérable. Les deux pré—

venus furent conduits en France; mais on n'entendit point parler de leur condamnation.

Le 20 avril, pendant qu'on était à Venise dans la plus vive inquiétude sur ce que devait produire la levée de bouclier des Véronais, il se passa dans cette capitale un événement malheureux qui a été raconté de bien des manières différentes par toutes les personnes intéressées.

Buonaparte, dans un manifeste contre le gouvernement vénitien, daté de Palma-Nuova, 3 mai 1797, avançait qu'une goëlette française de quarante hommes d'équipage, paraissant à la vue du fort Saint-André de Lido (c'est-à-dire de la passe par laquelle on entre de l'Adriatique dans le port de Venise), on avait tiré sur cette goëlette; qu'on avait aussi fait feu du fort et du vaisseau amiral; qu'alors le capitaine Laugier, commandant de la goëlette, ayant ordonné à son équipage de descendre à fond de cale, était resté seul sur le pont; et que percé de coups de mitraille, il avait succombé; qu'alors l'équipage voulant fuir à la nage, six chaloupes vénitiennes avaient poursuivi ces infortunés, et assommé à coups de hache ceux que les flots n'avaient pas engloutis; enfin, que le commandant du fort avait lui-même abattu, avec la même espèce d'arme, le poignet d'un contre-maître blessé, qui était au moment de toucher terre, et qu'il l'avait repoussé dans la mer.

Voici maintenant ce qui paraît être la vérité.

Le commandant du fort du Lido, voyant venir trois bâtiments armés en course, expédia, avec ordre de les faire rétrograder, deux embarcations. Les officiers vénitiens, arrivés près du premier de ces bâtiments qui avait arboré le pavillon français, et qui était le seul que deux coups de canon tirés n'eussent pas décidé à revirer de bord, signifièrent au capitaine Laugier, que l'entrée du port était interdite à tout bâtiment armé, de quelque nation qu'il fût, mais celui-ci résolut alors de forcer le passage. Bientôt se trouvant au milieu des bâtiments qui cherchaient à s'y opposer, il leur tira divers coups qui obligèrent les Vénitiens à faire feu pour leur défense. Le fort Saint-André et les autres bâtiments de Saint-Marc tirèrent à leur tour: ces engagements durèrent quelque tems. Le capitaine, gardant toujours son pavillon français, aborda une galiotte vénitienne, dont l'équipage se défendit à l'arme blanche. Laugier et l'écrivain de la goëlette, qui était de huit pièces de canons, furent tués dans la mêlée; c'était au moment où ils allaient mettre

le feu à la Sainte-Barbe, s'il faut en croire la relation de l'officier vénitien. Aussitôt des matelots et des soldats de la république de Venise sautèrent à bord; de leur côté il y eut cinq blessés : le nombre des morts français fut de cinq, et celui des prisonniers de vingt-neuf.

Le sur-lendemain de l'événement, le sénat rendit un décret, par lequel il adressait des félicitations au commandant et aux officiers du port, sur leur conduite, et accordait une gratification d'un mois de solde aux équipages qui avaient figuré dans cette affaire.

On se flattait encore à l'époque où ce décret eut lieu, que les Français assiégés dans les châteaux de Vérone seraient forcés de capituler. On savait que des paysans armés s'étaient emparés du fort de la Chiusa, et avaient fait main basse sur la garnison française; à Castiglione, un détachement de la même nation avait été désarmé. Il y avait eu des affaires assez vives à Désenzano, à Chiari et à Valeggio.

Un des motifs d'espérance pour les Vénitiens était l'approche de cette colonne autrichienne du général Laudon, qui descendait du Tyrol en Italie; mais la nouvelle des préliminaires de paix, entre la France et l'Autriche, signés à Leoben, le 18 avril, fixa les craintes qu'on avait données depuis quelque tems sur l'assurance secrète d'une indemnité que l'empereur devait trouver dans les États de Venise.

On apprit en même tems dans la capitale que le général Kilmaine avait pris possession de Vérone, et qu'indépendamment des mesures de rigueur et des spoliations de tous genres qui s'y exerçaient, indépendamment aussi du désarmement des paysans, les peuples de la rive droite du Mincio étaient en pleine insurrection contre la métropole, enfin que des colonnes françaises s'avançaient du Milanez et de la Romagne vers les lagunes.

Les provéditeurs envoyés à Padoue et à Vicence avaient reçu l'ordre de faire sonner le tocsin pour rassembler la population de ces provinces, et pour arrêter dans leur marche les corps qui s'étaient mis en mouvement à l'effet de secourir les Français assiégés dans Vérone; mais il n'était plus tems.

On avait eu le tort de laisser croire à ces levées en masse qui s'étaient formées en plus grand nombre encore dans le Vicentin que dans le Padouan, que si on enlevait tant d'hommes de ces pays à leurs travaux, c'était pour qu'ils massacrassent sans distinction tous les ennemis du gouver-

nement de Saint-Marc, tandis qu'il ne devait être question que de repousser ces ennemis en cas d'attaque. Les insurgés croyaient bien pouvoir regarder comme ennemis ceux des Bergamasques et des Brescians qui étaient devenus rebelles au gouvernement de Venise, et qui, en ce moment même, menaçaient Vérone; mais il ne devait pas être question, pour les sujets vénitiens, de se mesurer avec les Français reconnus neutres par les chefs de l'État, et qui, par conséquent, avaient droit d'être traités comme tels, la guerre n'étant pas déclarée.

Il y avait des villages où le curé, égaré par son zèle, après avoir béni les faulx, les épées, rouillées pour la plupart, les couteaux même, exhortait ses paroissiens à renouveler les *Vêpres Siciliennes*. Les propriétaires aisés et plus éclairés, étaient obligés de conduire eux-mêmes les attroupements.

Heureusement, cette levée en masse des habitants de la province de Vicence, ne dépassa point Montébello, premier relais de poste sur la route de Vérone, et elle reçut l'ordre de rétrograder. Ces guerriers improvisés n'encoururent donc pas les terribles punitions infligées par le vainqueur aux Véronais. On eut promptement à Vicence les détails de l'entrée des Français dans la ville voisine, et de tout ce qui s'en était suivi. Personne ne doutait que les troupes de Buonaparte, après s'être rendues maîtresses de Vérone, n'eussent des projets contre Venise elle-même, l'armée continuant à conquérir et à révolutionner, à mesure qu'elle s'avançait dans la direction de cette capitale.

Les agents du gouvernement de Saint-Marc n'avaient pas attendu que les Français fussent maîtres du chef-lieu du Vicentin, qui est la ville intermédiaire entre Vérone et Padoue; ils étaient partis pour rendre, en personnes, leurs comptes au sénat.

Dans l'interrègne qui résultait à Vicence du départ du dépositaire de l'autorité, quelques jeunes gens étant allés, le 25 avril, se promener à cheval au delà de Montébello, rencontrèrent un piquet de dragons français qui poursuivaient un cavalier d'un des régiments de la république de Venise. Arrêtés à l'instant, quoiqu'ils fussent sans armes et bien éloignés d'avoir aucune intention hostile, ces jeunes Vicentins furent conduits au quartier français d'où le piquet était parti. Quatre d'entre eux obtinrent la permission de s'en retourner dans leur ville natale, et deux seulement se virent traduits devant le général la Hoz. Celui-ci avait compté trouver sur

la route tout le pays vicentin levé en masse, d'après l'exemple des Véronais. Les deux jeunes gens en question se rendirent garants, vis-à-vis de lui, des dispositions pacifiques de leurs compatriotes. Alors La Hoz les fit escorter par trois cavaliers français, unis à trois cavaliers cisalpins, et précédés d'un trompette, leur confiant une lettre pour les magistrats de Vicence, qu'on appelait de tout tems *I deputati* (les députés). Cette lettre annonçait qu'un corps de troupes arriverait, soit dès le jour même, soit le lendemain, et qu'il resterait campé en dehors de la ville.

Le piquet de cavalerie parcourut très-tranquillement les rues; et l'effet de la démarche du général fût que l'on prépara les vivres, ainsi que tout ce qui était nécessaire à la troupe.

Dans la soirée, les deux jeunes gens désignés plus haut, proposèrent de prévenir le vœu qu'exprimerait surement l'autorité française, pour établir une nouvelle municipalité. Le lendemain 27 au matin, une liste de candidats qui avait été composée dans une réunion de citoyens, fut présentée à l'ancienne magistrature. Celle-ci adopta les choix indiqués, et les municipaux populaires entrèrent immédiatement en fonctions. A peine étaient-ils installés, qu'on se porta tumultuairement aux prisons, pour délivrer quelques personnes enfermées par ordre du gouvernement vénitien, en raison de leurs opinions politiques: ainsi la révolution de Vicence se trouva opérée.

Il y en eut une de même nature, le 28, à Padoue. Venise se trouvait abandonnée successivement par ses provinces de terre ferme. A mesure qu'elles étaient occupées par les Français, elles cessaient de communiquer avec leur métropole, autrement que par des proclamations révolutionnaires dirigées contre elle.

Bassano et Udine aussi avaient proclamé leur indépendance. Chaque ville fondait un gouvernement démocratique, et avait la prétention de former à elle seule une petite république séparée. C'est par ce même sistème qu'avaient commencé l'année précédente, en Italie, les républiques Cispadane et Transpadane. Partout aussi dans l'État ci-devant vénitien, on adoptait les principes de la révolution française et la plupart de leurs conséquences. On arborait les couleurs nationales italiennes, rouge, blanc et verd; ensuite on se fédérait. Les proclamations menaçantes des villes qui secouaient le joug de Saint-Marc, étaient accompagnées d'ordres

du jour, ou bien de lettres de généraux français, dont les expressions étaient plus terribles encore pour les Vénitiens, car ils n'approchaient, disaient-ils, qu'*armés du fer de la vengeance.*

La nouvelle de tous ces événements allait arriver au quartier général de l'armée française, enfoncé jusqu'aux frontières de l'Autriche. Le sénat attendait avec anxiété des rapports sur l'accueil que ses députés y avaient reçu. En réalité, ils n'y étaient pas encore rendus à l'époque du massacre de Vérone. Parvenus à Gratz, ils eurent, le 28, une conférence avec le général en chef: ils allèrent au devant de tous les reproches, de tous les soupçons, déclarèrent que l'on était à la recherche des auteurs des assassinats, et que la république comptait les punir elle-même exemplairement; que déjà elle avait mis en liberté les prisonniers français, Polonais et Brescians; que du reste, elle effectuerait, ainsi que Buonaparte en avait témoigné le désir, le désarmement général, pourvu qu'il voulut bien se charger de faire rentrer dans l'ordre les villes insurgées.

Celui-ci insista pour que l'on délivrât tous les prisonniers sans exception, qui avaient été arrêtés en raison de leurs opinions politiques. Il dit que l'armée française ne parlait que de venger les massacres commis, et qu'il ne pourrait lui refuser cette satisfaction, si l'on ne fesait volontairement justice complète de tous les malfaiteurs.—Qu'il fallait que le ministre anglais fût chassé de Venise;—qu'à lui seul il déclarerait la guerre, pour peu que l'on ne se décidât pas, sans délai, entre la France et l'Angleterre;—qu'il ne voulait plus d'inquisition d'État, ni de sénat;—qu'il ne s'agissait plus, maintenant d'alliance avec la France; mais qu'il prétendait être obéi dans tout ce qu'il ordonnerait; — que les nobles de terre-ferme devaient, comme les autres, avoir part à la direction des affaires publiques; qu'au surplus, le gouvernement actuel était vieux, et qu'il y avait nécessité qu'il s'écroulât.

Les députés répondirent à Buonaparte qu'ils n'étaient chargés de le satisfaire que quant à la punition des coupables, à laquelle on travaillait déjà, et quant au désarmement, qu'il n'était possible d'effectuer qu'après la soumission des villes insurgées. Alors il s'écria: « J'ai quatre-vingt » mille hommes: je veux donner la loi. Si vous n'avez pas » autre chose à me dire, vous pouvez partir. »

Dans une seconde conférence, tenue à Léoben, il acca-

bla les trois députés de questions sur la forme de leur gouvernement, et ensuite de plaisanteries fondées sur ce qu'on a, de tous tems débité, de vrai ou de faux (et en France plus qu'ailleurs), relativement aux procédures et aux tortures exercées par l'inquisition d'État.

Les députés sentirent qu'il n'était plus possible d'obtenir à Gratz le traité qu'on avait manqué à Goritz. Il est à observer que le général en chef, avec lequel ils étaient en pourparler, ne savait encore, pas plus qu'eux, l'issue de l'affaire de Vérone, ni ce qui s'était passé au Lido. Dès que ces deux envoyés du sénat eurent été informés directement par leur gouvernement de ces deux faits si importants, ainsi que de l'entrée des Français dans Vicence et Padoue, ils allèrent attendre encore une fois Buonaparte à Palma-Nuova, pour lui demander une nouvelle entrevue. Au lieu de l'accorder, il leur écrivit: « Je ne puis vous voir, couverts » comme vous l'êtes, du sang français. Quand vous aurez » fait remettre entre mes mains l'amiral du Lido, le com» mandant de la tour, et les inquisiteurs d'État, j'écouterai » ce que vous avez à dire pour votre justification. Vous » voudrez bien quitter immédiatement le continent. Ce» pendant, si le dernier courrier qui vient de vous arriver » est chargé d'une dépêche sur l'affaire de Laugier, vous » pouvez vous présenter devant moi. »

Les députés profitèrent de la permission, mais n'obtinrent rien dans cette conversation, à la suite de laquelle le général publia son manifeste du 18 mai.

Lorsque, au moment de l'affaire de Vérone, le sénat fit faire le recensement des forces dont il pouvait disposer dans les lagunes, il n'était pas initié dans les mystères de ce qui avait été convenu à Léoben, et ne pouvait encore que soupçonner qu'il y avait pour lui matière à des prévoyances funestes. Les forces vénitiennes consistaient, pour la défense mobile, en trente-sept galères, ou felouques, et cent soixante-huit barques canonnières, portant ensemble sept cent cinquante bouches à feu et huit mille cinq cents hommes. Toutes les batteries qui gardaient les passages étaient armées. La garnison de la ville était composée de mille sept cents hommes, que venaient successivement renforcer les troupes réglées, à mesure qu'elles évacuaient les places de terre ferme. Toutes les troupes italiennes et esclavonnes étant arrivées, on compta à peu près trois mille cinq cents hommes des premières et onze mille des secondes. Il y avait bien là,

assurément, de quoi disputer le passage, naturellement si difficile, des lagunes, à l'armée française, contre laquelle Venise allait avoir à lutter corps à corps; et encore cette armée n'avait-elle pas un bateau à elle pour pénétrer dans la capitale.

Le 30, on reçut le rapport des commissaires, députés auprès du général en chef. Ce rapport dévoilait l'existence d'un projet quelconque de changer le gouvernement. Aussitôt on crut devoir tenir, dans les appartements du doge, une conférence composée de tous les chefs de l'administration, quarante-trois personnes en tout. Le procurateur Pésaro fut le seul à proposer, encore une fois, de prendre tous les moyens de défense, en s'occupant essentiellement de maintenir la tranquillité de la ville de Venise. La délibération n'était pas finie, lorsqu'on reçut une lettre du commandant de la flotille, qui écrivait que les Français avaient commencé à élever des retranchements dans les marais qui aboutissent aux lagunes; mais que si on lui en donnait l'ordre, il se fesait fort de les détruire avec son canon. Cet avertissement répandit la consternation dans l'assemblée, qui, avant de se séparer, autorisa l'amiral à employer tous les moyens pour empêcher les ennemis de continuer leurs travaux; mais on le chargea, par la même dépêche, de traiter d'un armistice.

Déjà dans la soirée on avait entendu, de Venise, des boulets échangés entre l'avant-garde française qui arrivait à Fusina et quelques chaloupes de la station vénitienne. L'avis ouvert, d'envoyer aux commissaires des pleins pouvoirs pour traiter de la paix, n'éprouva point de difficultés préalables; mais il fallait les soumettre au grand-Conseil, après un intervalle de huit jours, exigé par les lois. Pendant qu'on rédigeait cette résolution, le procurateur Pésaro annonça, les larmes aux yeux, qu'il partait pour la Suisse, parce que c'en était fait de sa patrie.

La majorité du sénat, après une longue hésitation, arrêta le principe d'opérer dans le gouvernement les changements nécessaires pour le rapprocher, graduellement et sans secousses, des formes démocratiques.

Le grand Conseil, qui, comme dépositaire du pouvoir souverain, avait seul droit de prendre les mesures importantes exigées par les circonstances, fut convoqué extraordinairement le 1er. mai. Le palais ducal était entouré, ce jour là, de troupes et de canons. Les ouvriers de l'arsenal,

les corps des métiers avaient pris les armes. Des patrouilles parcouraient les rues de la capitale, livrée aux plus vives inquiétudes. Ce fut au milieu de cet appareil, que six cent dix-neuf patriciens, c'est-à-dire la moitié, à peu près, du corps de la noblesse, se rassemblèrent dans la salle du grand-Conseil. Le doge, Alvise Manin, prit la parole. Tel qu'un souverain prêt à abdiquer sa couronne, il tenait à la main son bonnet ducal, et prononça, d'une voix très-émue, mais en même tems avec un air de véritable dignité, un discours dont voici la substance :

« Pierre Gradenigo, en l'année 1297, concentra dans notre ordre seul l'autorité du grand-Conseil. Le moment paraît être venu de la rendre à la nation vénitienne tout entière. Si, comme moi, messieurs, vous jugez nécessaire le sacrifice que je propose, vous sentirez aussi combien il peut devenir funeste aux intérêts d'une grande portion des nobles qui, jusqu'ici, n'ont trouvé leur subsistance que dans les charges de l'Etat ; mais votre justice leur assurera l'indemnité de leurs pertes, et moi, je m'estimerai heureux d'y contribuer de ma fortune personnelle. »

Un conseiller du doge, et un des chefs de la quarantie criminelle, développèrent et appuyèrent la proposition d'autoriser les deux sénateurs députés et l'amiral des lagunes à s'entendre avec Buonaparte sur les modifications à faire dans la forme du gouvernement. Un morne silence succéda ; on lut le projet de délibération ; on alla aux voix par le mode accoutumé du scrutin, et il y eut cinq cents suffrages pour le projet, sept contraires et quinze refus de votes.

Cette délibération étant adoptée, elle fut accompagnée d'une instruction, dans laquelle on recommandait aux députés commissaires de représenter que le gouvernement, privé de toute autorité dans la terre ferme, ne pouvait nullement faire punir ceux qui s'étaient rendus coupables envers les Français. Quant au désarmement, on promettait qu'il aurait lieu après l'accommodement : enfin, relativement à la rupture avec l'Angleterre, exigée aussi par Buonaparte, les députés étaient chargés de dire qu'elle compromettrait les plus grands intérêts de la république vénitienne.

Les nobles avaient été jusqu'alors très-inquiets, très agités. La plupart d'entre eux avaient, en sortant du palais ducal, une apparence de sérénité, qui se communiqua

proche en proche dans la ville : c'était l'effet d'un grand parti pris.

A cette époque, on eut l'idée d'adjoindre à la députation un homme d'une des plus illustres familles de Venise, Alvise Mocenigo, qui, avant la dernière crise, avait rempli les fonctions de podèstat à Vérone, et nommément pendant quelques mois du séjour que Louis XVIII avait fait dans cette ville. Il avait eu souvent, dans la dernière année où il était resté en place, des relations avec Buonaparte. Il partit de Venise; mais au bout de très-peu de tems, il fut de retour avec ses deux collègues, qui, le jour même où l'on avait pris dans la capitale des résolutions désespérées, avaient reçu, du général en chef, la lettre fulminante, datée de Palma-Nuova, dont il a été question plus haut. Dès lors les députés n'avaient plus été en mesure d'atteindre le général, ou d'obtenir de lui une audience. Ce qu'ils racontaient, des dispositions hostiles qu'ils avaient reconnues sur leur route, renouvela toutes les alarmes. La *consulta*, formée des conseillers du doge et des *Sages*, décida de faire tenter une dernière démarche par les députés. Ils devaient chercher, partout où il serait, le chef de l'armée française, et lui annoncer la détermination prise, le 1er. mai, par le grand Conseil.

Ils repartirent en effet; et, au moment de débarquer à Malghéra, qui est l'entrée des lagunes, dans la partie aboutissant à la route du Trévisan et du Frioul, ils furent bien étonnés de trouver le général Buonaparte lui-même. Il était là, une lunette à la main, et semblait déjà prendre ses dimensions pour attaquer Venise, entreprise bien difficile pourtant sans le secours d'un grand nombre de ses habitants. En effet, comment surprendre une ville entourée, de tous les côtés, d'eaux qui ne peuvent porter que de simples barques, une ville dont tous les abords se gardent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes ?

Buonaparte traita avec une rigueur beaucoup plus forte que jamais les envoyés du gouvernement vénitien; puis consentant finalement d'entrer avec eux en négociation, il stipula un armistice de quatre jours. C'était une disposition bien remarquable vis-à-vis d'une nation avec laquelle la France n'était point en état d'hostilité déclarée. « J'exige » préalablement, disait-il, l'arrestation et le procès des trois » inquisiteurs d'État qui ont si étrangement abusé de leur » pouvoir arbitraire, et qui, depuis long-tems, nous font

» sourdement la guerre. Je veux aussi que l'on sévisse contre » le commandant du fort du Lido, et contre le commandant de la station qui a eu part à la mort de Laugier. Faites » renvoyer dans leur pays toutes les troupes esclavonnes qui » sont à Venise. Mes premières intentions remplies; vous » reviendrez me trouver avec carte blanche, et je vous dirai » ce que j'aurai ultérieurement décidé. »

Dans la nuit du 2 mai, les quarante-trois personnes qui avaient assisté à la première conférence tenue chez le doge, s'y réunirent encore. On lut dans cette assemblée, frappée de terreur, le rapport des députés.

Pendant les quatre jours de l'armistice, la Marche trévisane et la Polésine de Rovigo, virent à leur tour le lion de Saint-Marc renversé dans leurs villes, et de nouvelles autorités démocratiques établies; de sorte que de toutes les possessions de la république de Venise en Italie, il ne lui restait plus que l'enceinte des lagunes. Le quartier-général était à Mestre; c'est-à-dire, qu'à la difficulté du transport près, c'était comme s'il eût été dans un faubourg de la métropole de l'ancien État vénitien.

Le ministre de France ne tarda pas à réitérer, sous la forme d'une note diplomatique, toutes les demandes du général.

Le 4, il y eut une nouvelle réunion du grand-Conseil; et le doge, d'une voix tremblante, proposa d'obtempérer à cette signification des volontés de Buonaparte, d'autoriser même les députés à convenir des conditions relatives à la nouvelle constitution de l'État, sous la réserve seulement de la ratification du Conseil souverain; la résolution passa à la majorité de sept cent quatre voix contre dix, et il y eut douze voix nulles.

Par suite, on conduisit prisonniers dans l'île de Saint-Georges, les inquisiteurs d'État avec les deux commandants maritimes désignés. Leur procès fut commencé par les avogadors, qui devaient en référer au jugement du grand-Conseil.

En même tems on fit sortir des prisons tous les détenus pour cause politique, et ceux qui, dans les insurrections de Brescia, et autres villes de terre ferme, avaient été pris les armes à la main.

Les ordres du chef de l'armée française étant ainsi exécutés, les commissaires se remirent en route pour aller lui

en rendre compte. Il était parti pour Mantoue, d'où il avait poussé jusqu'à Milan.

Le jour où les événements qui viennent d'être rapportés avaient eu lieu dans Venise, le ministre français, Lallement, quitta cette ville avec sa famille, ainsi qu'il en avait reçu l'injonction, y laissant toutefois son secrétaire de légation, Villetard. Il allait rejoindre le général en chef.

Dès ce moment, le gouvernement resta composé, 1°. du grand-Conseil, qui pouvait être convoqué par la *signoria*, c'est-à-dire par le doge et ses conseillers, aussi souvent que dans l'état actuel des choses il en serait besoin; 2°. d'une *consulta* permanente, à qui l'administration civile était confiée, le sénat ne s'assemblant plus, et le Conseil des dix, chargé ordinairement de veiller à la sûreté publique, ayant disparu avec l'autorité que l'on connaissait sous le nom de *tribunal-suprême* des inquisiteurs d'État. Les six *Sages*, qui composaient cette *consulta*, appelaient à volonté quelques-uns de leurs prédécesseurs, dont les lumières pouvaient leur être utiles, comme ayant eu part au ministère. 3°. des provéditeurs militaires qui commandaient la force armée.

Quant aux magistratures intérieures, elles continuaient leurs fonctions.

Cependant l'armistice expirait et on n'avait pas encore la réponse, attendue si impatiemment, des commissaires. Dans l'inquiétude, qui allait toujours croissant, on envoya à l'entrée des lagunes, du côté de Padoue, un des hommes les plus marquants du sénat, pour sonder les dispositions d'un général de division français, Baraguey d'Hilliers, qu'on savait être campé près de Fusina. Ce général dit que, n'ayant pas reçu d'ordres pour commencer les hostilités contre Venise, il exhortait le gouvernement et les habitants à rester tranquilles.

Le blocus, établi depuis quelques jours, continuait du côté de la terre ferme; on n'empêchait pas, toutefois, les courriers et les barques publiques d'aller et venir, comme dans les tems ordinaires. En réalité, la ville se montrait aussi calme que si le tribunal des inquisiteurs d'État, très-redoutable, ou du moins très-redouté, eût encore existé, et que tout eût marché dans le gouvernement suivant les anciens usages. Rien n'annonçait, extérieurement, le moindre germe d'insurrection: s'il se tramait quelque projet sinistre,

c'était dans les conciliabules secrets, dirigés par le secrétaire de légation, Villetard.

Ce Villetard était un jeune homme plein d'ardeur pour les opinions du siècle, mais intègre de caractère et ayant d'ailleurs beaucoup de moyens. Sa conduite à Venise tenait plus aux erreurs de l'esprit qu'à la perversité du cœur. Le départ de son chef le laissait maître de tout entreprendre : il pouvait y exécuter, à son gré, les changements politiques qu'un émissaire de la France, Salicetti, avait préparés de longue main dans cette ville, étant sur les lieux mêmes, et ayant pu y résider pendant tout l'hiver de 1796 à 1797 ; car il était parvenu à tromper jusqu'à la surveillance des inquisiteurs d'État. Salicetti avait même formé alors une espèce de club, pour disposer les esprits à une révolution qu'il prévoyait bien que la force armée pourrait appuyer plus tard. Villetard (il faut le dire) ne soupçonnait pas Buonaparte d'avoir conçu l'idée de révolutionner Venise, pour la livrer ensuite à l'empereur.

Le 9 au soir, à la suite d'un souper que donnait cet agent français, un marchand de liqueurs, nommé Zorzi, fut chargé d'aller, dans la nuit même, avec Spada, ancien fermier-général, nouvellement sorti d'une des prisons d'État, trouver le doge, et déterminer ce magistrat suprême à prendre, de concert avec les autres membres du gouvernement, le seul parti qui pût sauver Venise. Du moins voilà ce qui était dit dans un écrit détaillé, que l'on prétendait être de la main du secrétaire de légation. Dès que Zorzi eut expliqué l'objet de son étrange visite, le chef de la république crut devoir faire rassembler les membres de la *consulta* qui s'était dissoute deux heures auparavant.

D'après l'exposé des propositions de nouvelles mesures à prendre, et entre autres l'arrestation du comte d'Antraigues chargé d'affaires du roi de France, et la saisie de ses papiers mesures que Buonaparte exigeait en effet, il fut convenu que dans la matinée suivante, on s'entendrait directement avec Villetard pour l'exécution. Ce fut ainsi que la révolution complète de l'État vénitien fut décidée, et qu'un simple secrétaire de légation française dicta, sans y être autorisé, le choix des membres d'une municipalité qu'il avait l'intention d'établir. Il aurait bien désiré y faire entrer le doge lui-même, démis par sa propre volonté du pouvoir qu'il avait gardé jusques là ; mais on ne put y amener ce respectable vieillard, qui refusa toute nouvelle place dans le gouverne

ment. Villetard avait persuadé aux hommes qui désormais allaient en être les chefs, qu'en prévenant ainsi les ordres de Buonaparte, ils se le rendraient beaucoup plus favorable.

Le secrétaire de légation avait, dans l'écrit présumé être de lui, mais qui n'avait aucun caractère d'authenticité, renouvelé une demande qui fesait partie des conditions imposées par le général en chef de l'armée d'Italie : c'était le renvoi, non encore effectué, des Esclavons dans leur pays, de cette troupe entièrement dévouée à Saint-Marc, mais très-indisciplinée, et dont plusieurs fois les Français avaient, dans la terre ferme, éprouvé la bravoure féroce et le brigandage.

Dans la journée du 10, on fit embarquer à la *Piazzetta* de Venise une grande partie des Esclavons armés. Du reste, une continuation d'armistice avait été annoncée au doge et à l'autorité qui était sur le point d'abdiquer avec lui toutes fonctions publiques. Il est à noter que les députés se trouvaient encore à Milan, et qu'il s'en fallait bien qu'ils soupçonnassent ce qui se passait alors dans leur patrie.

Il n'y avait qu'un assez petit nombre de personnes à Venise qui eussent connaissance du manifeste du général en chef, daté de Palma-Nuova, 3 mai 1797, manifeste où Buonaparte rapportait quinze chefs d'accusation contre le gouvernement, et concluait, en ordonnant à ses généraux de *traiter en ennemis* tous les Vénitiens, de faire abattre partout le lion de Saint-Marc, etc., etc.

Le 11, on vit se promener sur la place principale de la ville, plusieurs des prisonniers d'État. Ces hommes, détenus jusqu'alors par le Conseil des dix et les inquisiteurs, devaient leur liberté à la secousse qui commençait à s'opérer. Un d'eux, Esclavon de naissance, avait, pendant longues années, été enfermé pour un complot dont le but était de livrer la Dalmatie à la Cour de Saint-Pétersbourg; et ce genre de punition ne prouvait pas beaucoup la sévérité si fort reprochée à l'ancienne autorité.

Les deux fameuses prisons du palais ducal, *i piombi e i pozzi* (les plombs et les puits) ayant été vidées et ouvertes au public, on se portait en foule pour les visiter. On entrait dans ces prisons, l'une très-élevée et l'autre souterraine, soumarine même, par les salles du palais où se réunissaient les inquisiteurs d'État. Le nom de *piombi* venait de ce que ce lieu de détention était placé sous les toits couverts en

plomb, du vaste édifice occupé, près de l'église Saint-Marc, par la *seigneurie* de Venise.

I pozzi se composaient de petits cachots situés, la plupart au-dessous d'un des canaux de la ville, et où le jour et la chaleur n'avaient jamais pénétré. A dire vrai, cette dernière prison était terrible, en raison de son excessive humidité, et de son méphitisme; mais depuis long-tems elle ne servait plus à sa destination primitive.

Quant aux exécutions secrètes, commandées par les invisibles inquisiteurs d'État, si elles avaient réellement eu lieu, c'était à une époque déjà bien ancienne. De même, les bouches de marbre ou de bronze, ouvertes dans le palais ducal aux écrits des dénonciateurs, n'étaient plus, comme le reste, que bonnes à effrayer : on n'en fesait aucun usage depuis beaucoup d'années.

Le 12, le grand-Conseil s'assembla pour la dernière fois, au nombre de cinq cent trente-sept personnes, qui n'était pas le nombre légal pour délibérer. Quoi qu'il en soit, la séance n'était pas finie, lorsque quelques coups de fusil, tirés sur l'eau, en signe d'adieux, par les Esclavons, qui, restés en arrière, étaient prêts à repartir pour leur pays, répandirent l'alarme dans la salle du Conseil. Tous les membres quittèrent leurs places, en criant : *Aux voix, aux voix;* et la résolution prise fut sanctionnée par cinq cent douze suffrages. Il y en eut vingt contre, et cinq voix nulles. Il était dit dans la rédaction de l'arrêté, que vu la nécessité de pourvoir à sauver la religion, la vie et les propriétés de tous les habitants des États vénitiens, on confirmait les pouvoirs donnés, le 1er. et le 4 de ce mois, aux députés du sénat, pour remplir cet objet si important. On ajoutait que, d'après les rapports précédents de ces mêmes députés, le grand-Conseil adoptait le sistème proposé d'un gouvernement représentatif provisoire, autant qu'il se trouverait d'accord avec les vues du général en chef de l'armée française en Italie.

Le Conseil se sépara en tumulte, et l'ancien gouvernement se trouva entièrement aboli, sans que rien lui eût été substitué. L'inquiétude des esprits porta beaucoup de monde sur la place Saint-Marc et sur le quai le plus voisin du palais ducal, *la riva degli Schiavoni.* De proche en proche, la terreur se communiquant, arriva jusqu'aux extrémités de la ville.

Au bruit, au mouvement qui se succèdent, plusieurs

barques chargées d'Esclavons les ramènent à terre. Une vingtaine de ces soldats se trouvaient à la porte du palais dans le moment où les nobles en sortaient. Réunis à quelques gondoliers, ils élèvent le pavillon de Saint-Marc sur une des trois antennes placées devant l'église de ce nom, et qui servaient, dans les jours de solennité, à arborer les étendards de la république de Venise. Ces hommes se mettent à danser autour du pavillon, et le saluent, en criant à tue-tête : *Evviva San Marco.* Des coups de plat de sabre avertissaient très-sévèrement ceux des spectateurs qui ne paraissaient pas être assez pressés d'ôter leurs chapeaux. Bientôt ils font le tour de la grande place, en continuant à sauter et à exiger le salut, chaque fois qu'ils répètent leur cri : *Vive Saint-Marc.*

La foule grossit dans les rues adjacentes ; des enfants et même quelques patrouilles de bourgeois s'en mêlent, accompagnant d'imprécations terribles contre les *jacobins* le nom du patron de la république qu'ils ont pris pour ralliement. Cette troupe redit aussi à voix haute, ou plutôt avec des cris, les vœux exprimés non moins énergiquement par les Esclavons pour la conservation *del principe*, du prince, c'est-à-dire le doge. Ce n'était d'abord qu'un élan populaire, dont le motif paraissait louable. Mais bientôt on pille les maisons de deux avocats, sous prétexte qu'ils sont désignés membres de la nouvelle municipalité; le magasin du marchand de liqueurs Zorzi est également dévasté, ainsi que le palais d'un noble des premières familles, qui depuis assez long-tems avait professé les principes de la révolution française; enfin la demeure de dix à douze particuliers dévoués à la fureur des insurgés, pour différentes raisons ou sous différents prétextes. Les personnes qui habitaient dans le voisinage des proscrits subissaient le même sort, c'est-à-dire qu'elles se voyaient enlever violemment leurs meubles et leurs effets.

Conduits par les soldats esclavons, les pillards, dont la troupe était composée de la classe des crocheteurs (*i facchini*), nés pour la plupart dans le Frioul, de la classe des plus pauvres barcaroles, et de quelques prostituées, dépouillaient de la cave au grenier les maisons envahies, et vendaient sur place aux passants, quand ils ne les emportaient pas, les objets échappés à la destruction.

Dès le commencement de ces scènes de désordre, la *consulta*, restée en permanence, avait eu la sage précaution

d'envoyer une garde à la porte de tous les ministres étrangers, pour les mettre à l'abri des insultes. Du reste, aucune patrouille régulière, aucune force militaire, ne s'étaient montrées quand la nuit arriva. Toute autorité publique sembla suspendue : il était donc difficile de calculer jusqu'où pouvaient aller les excès populaires, si les Français ne paraissaient bientôt pour y mettre un terme; car on en était venu au point de désirer ces dangereux libérateurs, autant qu'on les avait craints, quelque tems auparavant.

A la fin, un noble, Bernardin Rénier, employé dans l'administration militaire, ayant demandé à la *consulta*, qui s'assemblait chez le doge, de lui donner plein pouvoir, il réunit un petit corps des troupes de la république qu'il posta sur le pont de Rialto; et là il donna, vers minuit, l'ordre que l'on fît feu sur les dévastateurs tumultueux. Il y eut une vingtaine d'hommes tués; et ce fut la fin des attroupements, du pillage, auquel, disait-on, bien d'autres maisons avaient été condamnées. Le calme fut rendu successivement à toute la ville par la marche des patrouilles, soit de troupes réglées, soit de garde bourgeoise.

Le 13, à la pointe du jour, on lisait dans les rues et les places une proclamation qui menaçait de la peine de mort tout individu entre les mains duquel on trouverait, après une certaine heure, des effets volés, ou des armes.

Le nom du *serenissimo principe* ne devait plus figurer en tête d'aucun acte public; et cependant il frappait tous les yeux, au haut de cette proclamation. Ce nom était nécessaire pour appuyer une espèce d'apologie, tendant à justifier, à laver même de tous reproches, les particuliers qui, le jour précédent, avaient été si cruellement spoliés. Ce furent les détachements de bourgeois armés qui firent, depuis le matin jusqu'au soir, la recherche des effets volés. On en formait, à mesure, des dépôts, pour les remettre aux propriétaires. A la nuit, la ville fut illuminée, afin de mieux assurer la marche des patrouilles et la tranquillité générale.

Le 14, on vit afficher une nouvelle proclamation, qui déclarait que le grand-Conseil avait cru, dans ces derniers tems, devoir céder à l'empire des circonstances, et suivre l'exemple de plusieurs *nations* voisines, ce qui voulait dire la *nation* de Milan, celle de Bologne, de France, etc. Les nobles y annonçaient que, d'après leur délibération des et 12 de ce mois, le gouvernement cessait d'être confié

leur ordre seul. Ils finissaient en exhortant leurs concitoyens à reconnaître l'autorité provisoire qui allait être établie, et donnaient avis que, attendu l'insuffisance de la garnison actuelle de Venise, un nombre déterminé de Français devaient entrer *en amis*; que, sous peu de jours, ils seraient distribués dans toute la ville.

Pour chercher aux confins de la terre ferme ce corps de Français, on avait envoyé des *burchielli*, grands bateaux remorqués par une ou deux barques à quatre rames, qui sont en usage sur toutes les rivières et sur les canaux par où l'on arrive à Venise. Sans ce moyen, l'armée française n'aurait pu, de long-tems, franchir les lagunes. Il lui aurait fallu, pour attaquer cette ville, préparer une flottille, et chercher, la sonde à la main, quelle était la direction des canaux sinueux au milieu d'une vaste inondation où les balises ne marquent plus la route : il aurait fallu s'échouer à chaque instant avec de frêles barques, sous le feu de mille pièces de canon, et conquérir, l'une après l'autre, les îles qui forment le bassin. Les Vénitiens avaient alors deux ou trois cents bâtiments, huit mille matelots et quatorze mille hommes de troupes. Il ne leur avait manqué que de la résolution et de l'union pour tirer parti de leurs ressources.

Le 16, parut de grand matin la liste de soixante membres qui devaient composer la municipalité provisoire. Une dixaine de patriciens, connus par leur popularité, y figuraient avec des avocats, un assez grand nombre de marchands, trois ou quatre juifs, des Grecs et des Dalmatiens, sujets jusqu'à ce jour de Saint-Marc. Enfin, pour se concilier l'ordre nombreux des gondoliers, on avait eu soin de placer le nom d'un de leurs chefs sur cette liste de municipaux. L'installation fut différée jusqu'après l'entrée des troupes françaises.

Le même jour, de bonne heure, dans la matinée, trois mille hommes environ de la division du général Baraguey d'Hilliers, furent amenés de l'extrémité des lagunes par la flottille vénitienne, et débarquèrent successivement à la *piazzetta di San Marco*, tout auprès du palais ducal. Les premiers d'entre eux, qui étaient en petit nombre, s'établirent paisiblement sur cette place, et de là furent envoyés dans différents ports, ou à leurs logements désignés. Le général Baraguey d'Hilliers, logé dans le palais de l'ex-ambassadeur Pisani, devenait le commandant, ou plutôt le maître absolu de Venise.

Peu de tems après le débarquement, les membres de l nouvelle municipalité allèrent prendre séance sur les hau bancs de la salle du grand-Conseil; et choisirent pour leu président Nicoletto Corner (ou Cornaro), noble d'une de plus illustres et des plus riches familles. Plusieurs discour furent prononcés, et un nouveau serment fut prêté; puis on proposa d'aller proclamer sur la place Saint-Marc l'ordre de choses qui succédait à l'ancien gouvernement. Aussitôt le cortége se mit en marche. A mesure qu'on avançait, il se grossissait par l'arrivée d'un assez grand nombre d'officiers appartenant à l'armée de la république vénitienne, ou volontaires. Il était précédé d'un canon, et bordé par une double haie de soldats, revêtus, pour la plupart, du nouvel uniforme des démocraties italiennes, qui avaient toutes adopté, pour leurs couleurs, le vert, le rouge et le blanc.

Dans un des endroits les plus fréquentés de la place, à la porte du café dit *de Florian*, les municipaux s'arrêtèrent pour entendre une harangue de l'un d'eux, Gallino, avocat fameux, qui avait été du nombre des victimes du pillage du 11. Monté, avec le président, sur une des marches des galeries couvertes qu'on désigne sous le nom de *procuraties*, il expliqua devant un peuple, très-peu nombreux en ce moment, quel était l'objet de la présente cérémonie. Puis il lut une proclamation émanée de la nouvelle municipalité qui l'avait fait imprimer, avant même que sa propre organisation fût publique. Il y était dit que le grand-Conseil, par l'abdication de ses priviléges, avait bien mérité de la patrie, et que, dans la journée du 11, les membres chargés spécialement du dernier gouvernement, et le commandant de la force armée, avaient acquis aussi des droits à la reconnaissance de leur pays. Une amnistie était accordée pour toute espèce de délits politiques, sauf les châtiments dus aux hommes qui s'étaient rendus coupables de vol dans la journée des désordres qui ont été signalés plus haut.

Tel était le premier acte de l'autorité démocratique appelée à remplacer cette aristocratie de tant de siècles, illustrée par la force et par la sagesse, qui, long-tems, avaient fixé l'admiration de l'Europe sur sa manière d'administrer, sur ses rapports extérieurs et sur l'ensemble de sa conduite.

Pendant le discours de Gallino et la lecture de la proclamation municipale, la plupart des auditeurs restèrent immobiles, et ils ne furent pas beaucoup plus électrisés lorsqu'un peloton de jeunes gens, avec une agitation pres-

que convulsive, remua en l'air sabres et mouchoirs, exercice qui se répétait chaque fois qu'ils entendaient prononcer officiellement par Gallino les mots : *Égalité*, *liberté*, *république française* et *Buonaparte*. Ils avaient l'air de faire une manœuvre commandée par Villetard, que l'on voyait établi, avec un bonnet rouge de police sur sa tête, à une des fenêtres de la place, précisément au-dessus de l'arcade du café *Florian*, où pérorait l'avocat Gallino.

La cérémonie terminée, on reprit la marche pour regagner le palais, près l'entrée duquel était resté un corps peu considérable de Français. Ils se montraient impassibles aux démonstrations bruyantes que fesaient, en s'adressant à eux, quelques Vénitiens, nouveaux adeptes de l'esprit de révolution.

L'après-dîner, les mêmes hommes voulurent danser, sur la grande place de Saint-Marc, des rondes civiques ; ils appelèrent donc deux ou trois soldats de la république française, qui cédèrent à leurs prières, et chantèrent, en détonnant la *Carmagnole*, dont la musique et surtout les paroles auraient dû paraître si malsonnantes à des oreilles italiennes.

Quoique le règne de Saint-Marc, patron de l'ancienne république, eût cessé, on avait conservé au haut de la proclamation de ce jour, 16 mai, l'emblême, ou armoirie, représentant un *lion ailé*. Seulement, au lieu de la légende qu'on était accoutumé à lire sur le livre ouvert entre les griffes du lion : *Pax tibi sit, Marce*, *Evangelista meus*, on avait imprimé ces mots : *I diritti e i doveri dell' Uomo et del cittadino*, les droits et les devoirs de l'homme et du citoyen.

Le 15, dans cet instant même, les plénipotentiaires du ci-devant grand-Conseil signaient à Milan un traité qui consacrait l'abdication de l'aristocratie vénitienne et assurait l'envoi d'une division de troupes françaises à Venise, pour y maintenir le bon ordre et la sûreté des personnes et des propriétés, avec promesse que cette force armée serait retirée aussitôt que la nouvelle administration ne la jugerait plus nécessaire.

Les autres divisions de l'armée de Buonaparte devaient également évacuer toutes les parties du territoire vénitien, dans la terre ferme, lors de la conclusion de la paix générale.

Le gouvernement provisoire de Venise était chargé de faire terminer le procès des trois inquisiteurs d'État, Augustin Barbarigo, Ange-Marie Gabriel et Catarin Corner,

ainsi que celui de Pizzamano, commandant du fort du Lido. En même tems, par l'organe du général en chef, le directoire exécutif de France accordait pardon et amnistie à tous les autres citoyens vénitiens accusés d'avoir pris part aux différentes attaques contre l'armée française.

A ces articles ostensibles étaient joints cinq articles secrets, qui portaient que des échanges de territoire auraient lieu; qu'on paierait six millions, dont moitié en argent et moitié en munitions navales; que les Vénitiens céderaient trois vaisseaux de guerre et deux frégates armées et équipées. Enfin la remise de vingt tableaux et de cinq cents manuscrits au choix du général en chef, était une des conditions exigées et accordées.

Lorsque ce traité, qui permettait à la république d'espérer un salut, acheté par de si grands sacrifices, parvint à Venise, les choses n'y étaient plus dans le même état où les négociateurs les avaient laissées: la possession du chef-lieu de la république était devenue nécessaire au général en chef de l'armée d'Italie, maître déjà de toute la terre ferme, pour qu'il pût stipuler d'une manière plus avantageuse les conditions de la paix qu'il avait entamée avec les Autrichiens. Dans cette vue, il devait désirer qu'une révolution lui facilitât l'entrée de Venise; mais il regrettait la précipitation du secrétaire de légation, Villetard, qui, profitant de l'absence de son chef, le ministre Lallement, homme modéré, avait saisi l'occasion de signaler son zèle ardent, en s'emparant de la direction des esprits et des événements. En effet, ce secrétaire s'était mis à la tête des hommes exaltés du pays, de ceux qui étaient impatients de renverser l'ancien ordre de choses par lequel leurs passions turbulentes avaient été longtems comprimées.

Dans la même journée du 16, où se fesait à Venise l'installation de la municipalité, on vit partir pour Trieste le ministre de Russie, placé auprès de cette république, M. de Mordwinow, qui suivait, un peu tard, l'exemple que lui avait donné le chevalier Worsley, ministre d'Angleterre. Il emmenait avec lui toutes les personnes attachées à sa légation, parmi lesquelles il comptait le comte d'Antraigues, député aux États-Généraux de 1789, et maintenant chargé d'affaires du roi de France. Le comte d'Antraigues était, par conséquent, compris dans le passeport du ministre de Russie, que le ministre français avait expédié la veille. Mais, à peine arrivé à Trieste, il fut arrêté par ordre du

énéral Bernadotte; son portefeuille fut saisi, et on le ransporta au château de Milan. Les papiers que contenait e portefeuille, et qui compromettaient Pichegru, deaient fournir, trois ou quatre mois plus tard, aux direceurs de Paris, le texte de leur coup d'État du 18 fructidor 5 (4 septembre 1797).

Il n'y avait plus dans l'ancienne capitale de l'État vénien ni grand-Conseil, ni sénat, ni *consulta*, pour ratifier traité de Milan; et, par une circonstance singulière, c'éit encore le 16 mai, qu'à Paris, un arrêté du directoire écutif signifiait à l'ambassadeur vénitien qu'il eût à quitter France immédiatement.

Ainsi, à Paris on déclarait la guerre; à Milan on signait paix; et à Venise on fesait une révolution. Les Pentaraes français, le général en chef de leur armée en Italie, un secrétaire de légation placé près de l'ancienne répuique de Saint-Marc, travaillaient tous sur des plans diffénts. Les uns et les autres avaient été bien servis par la nduite d'un gouvernement qui, quoique renommé deis des siècles par sa prudence, n'avait plus su, dans ces rniers tems, ni agir, ni attendre, ni délibérer. Bref, Veise se trouvait, en ce moment, livrée à discrétion.

Les premiers jours qui suivirent la dissolution de l'anienne aristocratie, ne furent marqués que par des démonsations assez équivoques de l'assentiment populaire.

Plusieurs corps de troupes françaises arrivèrent sucssivement, et la tranquillité se soutint en les voyant barquer et achever de se rendre maîtres de la ville.

Comme le traité de Milan devait, par une clause spéciale, re ratifié dans le plus bref délai par les deux parties, la muicipalité provisoire le ratifia sans examiner si elle en avait le oit. Quant à Buonaparte, il s'y refusa, prétendant que le *andant* ayant cessé d'exister, il n'y avait plus ni *mandaires*, ni *mandat*. Cette municipalité, entrée à peine en nctions, expédia des commissaires et des lettres à toutes s villes du domaine vénitien, pour les informer de *heureuse révolution* opérée à Venise, pour les inviter à conondre leurs intérêts avec les siens, et à faire en tout cause ommune.

La démolition des prisons de l'inquisition d'État fut décrétée, et on plaça en dehors cette inscription : *Prisons de la barbarie aristocratique triumvirale, démolies par la muni-*

cipalité provisoire de Venise, l'an premier de la liberté italienne, 25 mai 1797.

Le 4 juin, jour de la Pentecôte, l'arbre de la liberté fut planté sur la place Saint-Marc, avec la plus grande pompe; puis on brûla au pied de cet arbre le livre d'or, ainsi que tous les attributs de la dignité de doge.

L'adoption générale d'une cocarde tricolore amena l'adoption d'un nouveau pavillon sur mer. Il en résulta le triste inconvénient que le dey d'Alger ne se crut plus tenu de respecter les couleurs de Venise, qui lui payait un tribut de 28,000 ducats. La nouvelle république démocratique se vit donc contrainte à payer une seconde fois, pour que son pavillon cessât d'être méconnu par les pirates de la Méditerranée.

Une réunion politique, c'est-à-dire révolutionnaire, qui prenait, comme cela se passait dans toutes les villes d'Italie démocratisées, le titre de *Société d'instruction publique*, se forma sous les auspices du nouveau gouvernement. Dans l'espace de quelques jours, le nombre des membres fut porté à plusieurs milliers de personnes, qui retraçaient, pour Venise, le spectacle d'une de ces sociétés populaires qui commençaient déjà à être fort décriées en France.

Bientôt un ordre du général Buonaparte fit cesser les poursuites commencées contre les inquisiteurs d'État et contre le commandant du Lido.

La municipalité provisoire tenait publiquement ses séances dans la salle du grand-conseil. Vincent Dandolo, pharmacien, en était l'homme le plus remarquable, par son savoir, son éloquence, et aussi par son extérieur. Cette municipalité ne cessait d'afficher la prétention d'être le centre du gouvernement des anciens États de la république; mais elle était repoussée par toute la terre ferme, qui, dans son délire patriotique et son inimitié, adressait à Venise moderne les mêmes reproches qu'à Venise ancienne. Chacune des villes principales venait de se constituer séparément, et les provinces ne voulaient ni envoyer des députés pour les représenter dans le corps qui s'était fait maître de toute l'administration de la capitale, ni prendre aucune part à ses délibérations. Les unes exprimaient le vœu d'être incorporées à la Cisalpine, les autres prétendaient se gouverner elles-mêmes.

Dès lors, les impôts qui arrivaient précédemment à Venise avec tant de régularité, manquèrent entièrement; et le paiement de la dette publique devint impossible. Il

fallut recourir aux emprunts forcés pour subvenir aux frais indispensables, que décuplait la présence de l'armée. On avait promis trois millions en argent aux Français : ils en demandèrent cinq. On devait leur livrer trois vaisseaux ; il n'y en avait que deux.

Le duc de Modène s'était, quelques mois auparavant, réfugié, avec son trésor, dans l'ancienne capitale de l'État vénitien. Les agents du directoire firent cerner sa demeure, qu'il venait de quitter, pour aller chercher un nouvel asile sur les terres de l'empire, et on lui enleva 190 mille sequins, qui furent versés dans la caisse de l'armée française.

Un décret défendit aux nobles de sortir des lagunes sans l'autorisation formelle du comité de salut public, et de déplacer leurs effets précieux.

Au commencement de juin, en vertu des conventions secrètes de Léoben, les Allemands descendirent de Trieste, pour venir occuper les provinces vénitiennes de l'Istrie, de la Dalmatie et de l'Albanie, ce qui ne se passa pas sans résistance et sans effusion de sang.

Dans le courant de ce mois, le commandant des forces navales vénitiennes, M. Condulmer, ayant donné sa démission, M. Minotto fut nommé à sa place, et reçut injonction de s'entendre avec le général français Baraguey-d'Hilliers, pour un armement de barques canonnières.

Le 28, le général Gentil, que la France avait employé à la reprise de la Corse, fut expédié, avec quatre bataillons et quelques compagnies d'artillerie, sur une escadre formée de deux vaisseaux vénitiens et de deux bricks français, pour prendre possession de Corfou, véritable clef de l'Adriatique et des six autres îles ioniennes, qui fesaient partie du domaine de Saint-Marc. On trouva dans Corfou une très-forte artillerie, dont on se rendit maître. L'occupation des îles vénitiennes du Levant par les Français, était devenue nécessaire pour assurer l'exécution des conventions secrètes dont il a été question plus haut.

Buonaparte fit dire aux Vénitiens qu'il désirait avoir auprès de lui, comme ministre de Venise, l'ex-patricien Bataglia, ce qui fut accordé aussitôt. Cet ancien sénateur prit sa résidence à Milan, et n'en sortit pas, aussi longtems qu'y séjourna le général.

Le 14 juillet, les Français célébrèrent sur la place Saint-Marc, en présence d'un nombreux rassemblement de garde

nationale vénitienne, la commémoration de la prise de la Bastille; et en même tems ils rendirent des honneurs funèbres aux officiers et soldats que la division du général Baraguey-d'Hilliers avait perdus pendant la guerre d'Italie. Enfin, on distribua des drapeaux neufs, en remplacement de ceux qui avaient disparu au milieu des combats.

A la fin de la journée, ces différentes cérémonies, qui étaient très-solennelles et qui devaient être très-dispendieuses, furent suivies d'une *régate* ou grande course de barques, spectacle curieux, que jusqu'alors on avait réservé pour les visites des souverains.

Dans le tems même dont il s'agit, le directoire exécutif écrivait à Buonaparte qu'il approuvait pleinement la conduite politique et militaire que ce général avait tenue depuis son entrée en Italie, notamment à l'égard de Venise. Et cependant, au commencement de juin, le célèbre écrivain politique Mallet du Pan avait adressé, d'Angleterre, à un membre du corps législatif de France, une très-longue lettre, rendue publique par les journaux de Paris, où il signalait avec indignation les mauvais traitements que les troupes de la grande république avaient fait subir aux malheureux Vénitiens, réputés ses amis.

Le 25 du même mois, Dumolard disait au corps législatif à propos du manifeste de Buonaparte, approuvé par le directoire, qu'il n'examinerait pas à quel sistème de compensation on voulait faire servir l'envahissement des provinces vénitiennes, ni si cet envahissement n'était pas destiné à offrir, dans l'histoire, un pendant du partage de la Pologne en 1772.

Tout était désordre et anarchie dans les chefs-lieux de province comme dans la capitale. On y était sous le joug militaire, et accablé de réquisitions. Des commissaires français enlevaient l'argent des églises; les monts-de-piété étaient dépouillés; on apposait les séquestres sur les maisons appartenantes à des patriciens de Venise. Ceux d'entre eux qui avaient l'habitude de déposer à Fusina, extrémité des lagunes du côté de Padoue, leurs voitures, dont l'usage était impossible dans une ville construite au milieu des eaux, apprirent bientôt qu'elles avaient toutes été prises par des personnes de l'armée française.

Cette armée avait éprouvé, dès ses premières agressions dans l'État vénitien, des résistances qui la surprenaient beaucoup: c'était de la part des habitants des pays de montagne

dépendants de la république, et toujours fidèles à ses lois. La force militaire ne put venir à bout des *sept communes* du Vicentin, pays tout-à-fait agreste, et où s'est conservée la tradition des Cimbres défaits par Marius, où l'on parle même encore un langage semblable, ou analogue, au leur. Il y avait peu de populations plus dévouées à Saint-Marc que celle-là.

Le 2 septembre, un décret ordonna de réunir dans une seule caisse le produit des revenus de tous les couvents, confréries, et autres établissements religieux de l'ancien État vénitien. Cet argent devait être consacré au soulagement des pauvres, des malades et des infirmes; on promettait aussi qu'il servirait pour l'entretien des patriciens les plus indigents. La direction de cette caisse était confiée à trois personnes, auxquelles on invitait l'ex-doge Manin à s'adjoindre.

Plus les Français tardaient à se prononcer sur le sort des Vénitiens, comme nation, plus leur silence paraissait sinistre. Mais le mois d'octobre devait finir l'incertitude de ce pays, traité depuis un an comme un objet de conquête.

Dans les conférences de Milan, on avait flatté les commissaires de la république que, si elle entrait dans les vues de la France, on réunirait à son territoire le Ferrarais, la Romagne, et peut-être le port d'Ancône. Buonaparte, non content de repaître de chimères le député Bataglia, Dandolo, Zorzi et les autres municipaux qu'il fesait mouvoir à son gré, imagina d'envoyer sa femme à Venise, comme un témoignage vivant de l'affection qu'il portait à ce pays, où il refusait, du reste, de se rendre en personne. Madame Buonaparte fut reçue en souveraine. Peut-être ignorait-elle que le général en chef méditait la ruine totale des Vénitiens.

Les magistrats, malgré tant de promesses et de démonstrations, avaient conçu quelques défiances. Ils cherchaient à se rapprocher des habitants des provinces de terre ferme, qui n'étaient pas du tout d'accord entre eux sur ce qu'ils voulaient. N'ayant pas réussi, la municipalité vénitienne espérait obtenir du directoire cisalpin, avec la permission du directoire de France et de Buonaparte, d'être incorporée à la Cisalpine. Mais bientôt elle apprit que c'étaient seulement quelques-unes de ses anciennes provinces qu'on y réunissait.

Une proclamation française annonçait la division des États vénitiens en sept départements, et il n'y était fait aucune mention des villes de Crême et de Bergame, qui de-

vaient être détachées de l'ancien territoire de ces États. En réalité, les plénipotentiaires autrichiens et Buonaparte étaient convenus à Montébello, dès le 26 mai, de donner Venise à l'empereur; et le directoire exécutif y avait consenti le 3 juin.

Sur ces entrefaites, la société populaire s'avisa de voter solennellement la réunion de la république vénitienne avec celle qui était déjà, depuis plusieurs mois, tout organisée à Milan; et cet exemple fut suivi par la municipalité provisoire, malgré les informations qu'elle avait eues, de résolutions absolument contraires au but que l'on se proposait. Quarante mille signatures prouvaient qu'une adhésion très-imposante venait à l'appui du vœu exprimé dans la ville de Venise.

Le 17 octobre, fut signé le traité de Campo-Formio, près d'Udine. L'empereur ne recevait pas, comme on en avait indiqué le projet, la totalité des États vénitiens en indemnité de ce qu'il cédait à la France dans l'Italie supérieure; mais il partageait ces États avec elle et la république cisalpine. Du reste, l'Autriche n'avait pas même attendu que les arrangements fussent conclus, puisqu'elle s'était emparée, dès le mois de juin, de l'Istrie vénitienne.

Les articles 5, 6 et 7 du traité réglaient ce qui devait appartenir aux trois partageants.

L'empereur avait dans son lot l'Istrie, la Dalmatie, les îles ci-devant vénitiennes de l'Adriatique, les bouches de Cattaro, la ville de Venise, ses lagunes, et les pays compris entre les États héréditaires d'Autriche, en partant du Tyrol, traversant le lac de Garda, puis l'Adige, en suivant la gauche de ce fleuve, jusqu'à Porto-Légnano, et venant joindre la rive gauche du Pô jusqu'à la mer.

La France devait posséder en toute souveraineté les îles ci-devant vénitiennes du Levant: Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, Cérigo, et autres îles dépendantes, ainsi que Buthrinto, Larta, Vonizza, et en général tous les établissements vénitiens en Albanie, qui sont situés plus bas que le golfe de Ludrino.

La république cisalpine joignait à la Lombardie ci-devant autrichienne et au Mantouan, le Bergamasque, le Bressian, le Crémasque et la partie des États ci-devant vénitiens à l'ouest et au sud de la ligne désignée plus haut.

La nouvelle du partage répandit dans Venise la consternation. Bientôt les Français qui s'y trouvaient encore,

:ent le *Bucentaure*, employèrent ou livrèrent au pil-
approvisionnements de l'arsenal, s'emparèrent de la
de la république, qui devait être envoyée à Toulon,
er, entre autres dépouilles, les chevaux de bronze
ıe le doge Henri Dandolo avait conquis en 1204 à
ıtinople, puis les lions de marbre réputés enlevés
e d'Athènes, enfin beaucoup d'objets précieux.
ırsenal, que l'on dévastait, était dans un véritable
misère. Ce ne fut qu'avec peine que l'on parvint à
en mer deux vaisseaux de 64 canons, quatre bricks
ques bâtiments de transport destinés à conduire jus-
ırfou un corps de quinze cents hommes qui allaient
: définitivement possession de cette île. A leur arri-
s ce port, leur étonnement redoubla de n'y trouver
q vaisseaux de 74, deux de 64, un de 58, six fré-
. onze galères. C'était tout ce qui restait de la ma-
nitienne. Il y avait sur les chantiers treize vaisseaux
frégates. Les matériaux manquaient pour les termi-
, de ces treize vaisseaux, deux étaient commencés
1732, deux depuis 1743, deux enfin depuis 1752.
: différaient que très-peu, par la forme, du premier
ıt que la république avait fait construire en 1625.
ouvaient sortir du port avec leur artillerie : on était
le les armer dehors. Quant aux officiers, ils n'avaient
ıuis long-tems, aucune occasion d'acquérir de l'ex-
e. Une marine marchande, qui n'occupait que quatre
[cents vaisseaux, ne pouvait fournir des marins pour
ıne escadre formidable.
:upation des îles ioniennes qui étaient exceptées
sions faites à l'empereur d'Autriche, donnait à la
un poste important, lui assurait des huiles fort
our les savonneries de Marseille, et la jouissance des
écieux que la côte d'Albanie allait offrir aux chan-
e Toulon. La république française devenait la pro-
:, ou plutôt la maîtresse de l'Adriatique. Ses acqui-
dans la mer Ionienne devaient nécessairement faire
;e à l'empire ottoman, et préparer des hostilités. En
: résultat, la nation qui avait conquis la puissance
nne et l'avait détruite, après l'avoir séduite par la
perspective d'une liberté démocratique, ne profita
de toute cette violence; et, quelques années plus
il n'en resta pas plus aux vainqueurs qu'aux vaincus.
elques voix s'élevèrent encore dans le corps législatif

de France, contre les mesures qui venaient d'effacer du rang des puissances européennes une république long-tems amie. On rappelait que cet ancien et fameux gouvernement de Venise avait contribué puissamment au retour de la civilisation en Europe; qu'il était le plus fort boulevard de l'indépendance italienne contre la puissance allemande. Enfin, c'était pour toute l'Europe un objet de pitié de voir, après quatorze siècles d'indépendance, cette république passer tout entière sous des lois étrangères.

Pendant ces derniers tems, le gouvernement avait été composé de cinquante personnes, dont le choix était laissé au peuple, et de six commissaires nommés par Buonaparte Leur autorité ayant conservé un caractère de modération ils laissaient quelques regrets, au milieu de tous ceux qu' l'on éprouvait.

L'agent de la légation française, Villetard, resté à Venise, reçut du général en chef l'ordre d'annoncer que ceu des Vénitiens qui ne voudraient pas demeurer sous la domination autrichienne, trouveraient dans la république ci salpine, non-seulement un asile, mais un accueil favorable; qu'ils y jouiraient des droits de citoyens, et que, pou dédommagement de ce qu'ils avaient perdu, on leur réserverait le produit des dépouilles de leur patrie. Villetar était même chargé d'y pourvoir. Cette mission était bie dure pour lui, et il la trouvait telle, quoiqu'il fût l'auteu de la révolution opérée à Venise. Elle était dure surtou pour les Vénitiens, qui perdaient une patrie; mais il n' avait pas moyen de refuser obéissance et soumission. L'indignation fut au comble, et il est juste de dire que ce sentiment était partagé par l'agent lui-même, forcé d'exécuter de pareils ordres. Le 24 octobre, il écrivit à Buonaparte une lettre très-hardie, très-courageuse, où il déclarait que les membres du gouvernement de Venise préféraient l'indigence à l'infamie. Le général lui répondit dans les termes les plus injurieux pour la nation vénitienne, ajoutant que les individus qui se détermineraient à suivre l'armée française auraient tout le tems nécessaire pour vendre leur biens; que, quant au reste, ils feraient ce qu'ils voudraient

Le 18 janvier 1798, les Français évacuèrent Venise après beaucoup de spoliations et de destructions inutile Les Autrichiens y arrivèrent le même jour.

Pésaro, qu'on avait vu si récemment sortir de sa vil natale pour aller, disait-il, chercher la liberté en Suiss

rentrait avec la qualité de commissaire de l'empereur. Ce fut donc entre les mains de leur collègue que les nobles, comme anciens souverains du pays, eurent à prêter le serment d'obéissance. Aussi l'ex-doge Manin, obligé, lui aussi, pour prononcer la formule exigée, de paraître, devant Pésaro, transformé en agent de l'Autriche, fut-il saisi d'une telle émotion, qu'il tomba sans connaissance.

Cette partie du peuple qui croit toujours gagner à un changement de régime, ne manqua pas de se livrer à quelques démonstrations bruyantes d'allégresse. Les autorités provisoires, et un petit nombre de nobles seulement, célébrèrent ce changement par des fêtes. Quant aux hommes passionnés ou avides qui avaient embrassé les espérances nées avec la révolution vénitienne, ils fuyaient, la rage dans le cœur, et allaient chercher un asile à Milan, tandis que les vrais citoyens déploraient les fautes de l'ancien gouvernement, l'abus que les vainqueurs avaient fait de la victoire, enfin l'asservissement de la patrie.

A dater de là, les vicissitudes ultérieures de cet État appartiennent à l'histoire d'un autre peuple. Les sujets de la ci-devant république de Venise, soumis à la domination du cabinet de Vienne, n'eurent point à se mêler des événements de la guerre, qui mirent souvent aux prises, sur son territoire, les Français et les Autrichiens, depuis le mois de mars 1799 jusqu'à la retraite de Schérer. Les Vénitiens ne purent observer non plus que comme spectateurs plus ou moins intéressés, les faits militaires qui se passèrent en Italie, dans le cours de l'année de 1800. C'est en 1801 que toutes les cessions stipulées par le traité de Campo-Formio, devaient être confirmées au congrès de Lunéville.

TOSCANE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE LA TOSCANE.

1770. Léopold, archiduc d'Autriche, deuxième fils de l'empereur François Ier., et frère de Joseph II, alors régnant, possédait depuis cinq ans le titre, le rang et les prérogatives de grand-duc de Toscane. Mais y joignait-il réellement la puissance souveraine? Il suffit de songer qu'en fixant dans la branche d'Autriche moderne la suzeraineté de l'empire d'Allemagne, l'impératrice Marie-Thérèse avait obtenu de l'Europe que l'aîné de ses fils régnerait à Vienne, et un autre à Florence. On sent dès lors que cette dernière Cour devait se laisser diriger par celle de Vienne, et qu'à bien prendre, le grand-duc de Toscane ne pouvait guère être regardé que comme un premier ministre de la maison d'Autriche, établi dans une des plus belles portions de l'Italie.

Il faut avouer, du reste, qu'il y avait eu peu d'époques où l'antique patrie des Médicis fût aussi heureuse et aussi florissante. Le jeune prince, aimable, bon, sincère ami du peuple, voulait le bien, et il le fesait, grâce au calme profond que goûtait la Péninsule italique depuis quarante cinq ans. Son premier soin fut de diminuer les impôts, de mettre de l'ordre dans les finances; et, pour y parvenir, il licencia presque toutes ses troupes. Les arts et les lettres reçurent des encouragements; le commerce déclaré libre, donna un véritable essor à l'industrie. Des routes furent tracées, renouvelées ou embellies. Le port de Livourne devint une des places maritimes les plus importantes de l'Italie occidentale. Léopold supprima le droit d'asile, fonda de nombreux hôpitaux, et, depuis ce tems, les visita fréquemment. D'heureuses réformes améliorèrent l'organisation des affaires civiles. Avant lui les lois étaient très-compliquées; il le

simplifia, et abolit la peine de mort. Son code est encore en vigueur aujourd'hui.

De toutes les réformes opérées en Toscane par son génie éclairé, la liberté du commerce fit, plus qu'aucune autre, éclore un nombre considérable d'écrits. Ils étaient provoqués par le grand-duc lui-même, qui avait déposé son projet au palais de la commune, afin que chacun eût la possibilité de le lire et de l'examiner.

Le gouvernement de ce prince n'a pas, du reste, laissé de donner lieu à divers reproches. Il entretenait beaucoup d'espions; mais pour se justifier, il disait: « Je n'ai pas assez de troupes. » On l'accuse encore d'avoir trop aimé le régime réglementaire, enfin d'avoir signalé son gouvernement par des actes de ce despotisme, qui est un des caractères de la philosophie moderne, à laquelle on ne peut nier que Léopold n'ait sacrifié en plusieurs occasions.

Il s'occupa assidument des affaires ecclésiastiques; et les changements qu'il introduisit dans cette partie, changements analogues à ceux que l'empereur fesait en même tems dans toutes les provinces dépendantes immédiatement de l'empire, paraissaient imposés ou suggérés par la toute-puissance autrichienne. Le grand-duc, tout en cédant aux vœux d'un frère philosophe et novateur téméraire, cédait aussi à ses propres penchants; enfin il n'exécutait que ce que lui-même eût ordonné à la place de Joseph II.

En 1775, les domaines ecclésiastiques, exempts jadis de taxe, furent déclarés sujets à la loi de l'impôt; tous les ermitages furent supprimés, etc., etc. Qui n'eût pensé que des mesures aussi nouvelles et, on peut le dire, aussi étranges au-delà des monts, devaient exciter, dès le premier moment, des cris et même des soulèvements? Cependant on fut longtems tranquille. Telle était la popularité ou l'adresse du souverain de la Toscane, que l'on vit à peine quelques symptômes d'opposition éclater parmi les masses étrangères aux communautés religieuses. Un assez bon nombre même d'ecclésiastiques prirent parti pour les réformateurs; et tandis qu'en Autriche, Joseph II, par sa turbulence et sa précipitation, mécontentait à la fois et le peuple et les grands, scandalisait la Cour de Rome et plusieurs autres Cours d'Europe, les ordonnances de Léopold étaient accueillies dans ses États; et on n'entendait pas même murmurer l'ordre à qui elles enlevaient des revenus et imposaient des charges nouvelles.

Mais Rome ne put voir en silence un tel spectacle avoir lieu sur une scène si voisine d'elle. De tout tems, les doctrines, et aussi les prétentions ultramontaines, repoussèrent les innovations qui ressemblaient à des empiétemens sur le droit spirituel et sur le droit temporel du saint-siége. De plus, le pape actuel, Pie VI, avait un caractère prononcé; il était très-jaloux de son autorité. On a voulu insinuer qu'il songeait alors à transformer l'Italie en une grande république fédérative, dont Rome aurait été la capitale, et le souverain pontife le chef suprême : de même que l'on prétendait que l'empereur avait conçu le projet de réunir la Péninsule entière au corps germanique, et de réinstaller l'empire d'Occident à Rome. Dans toutes les hypothèses, Pie VI devait s'alarmer des coups portés sur tant de points, à la toute-puissance de l'Église, et cherchait à y opposer un contre-poids. En effet, il ne tarda pas à faire jouer les ressorts de la politique papale. Les moyens qu'il employait, bien moins puissants qu'au tems de Louis-le-Gros et de Philippe-le-Bel, ne furent pourtant point sans effet. Une opposition, moins silencieuse, moins inoffensive parmi les membres du clergé, se forma en peu de tems. Les vives réclamations que lancèrent les chanoines et quelques laïcs, hommes et femmes, de Florence, furent entendues à Vienne. Impatienté, plutôt que surpris, de ces obstacles, Joseph crut nécessaire de les dissiper par sa présence : il accourut donc en Italie, voulant, disait-il, offrir en personne ses hommages au souverain pontife, et rendre au chef de l'Église la visite qu'il avait reçue nouvellement (1782) dans sa propre capitale. Il alla droit à Rome où, quelques jours après, son frère vint le trouver et conférer en même tems que lui avec le successeur de saint Pierre.

La présence de l'empereur dans cette circonstance, était embarrassante pour le saint-père; elle avait redoublé la confiance des novateurs. Un prélat toscan, célèbre alors par quelques talents et par beaucoup d'enthousiasme, Scipion Ricci, évêque de Pistoie et de Prato depuis l'année 1780, était à la tête de ces hommes avides de changements. Soit qu'il approuvât réellement la plupart des réformes que Léopold, à l'exemple de Joseph, voulait introduire dans ses États, soit qu'il y vît un moyen de succès ouvert à son ambition, Ricci se déclara fortement pour les projets du grand-duc. On vit paraître de fréquentes et prolixes circulaires où ce prince, entrant dans les plus petits détails de

l'administration ecclésiastique, adressait des catéchismes aux évêques de Toscane, leur indiquait les livres à mettre entre les mains des fidèles, abolissait les confréries, diminuait les processions, réglait minutieusement les cérémonies religieuses, et se montrait en état d'hostilité avec la Cour de Rome. Ricci, qui passait pour avoir provoqué ces mesures, s'empressait de les exécuter dans son diocèse. Il changeait les rits, réformait l'enseignement, désorganisait la discipline. Sous prétexte de rétablir les usages de l'antiquité, il dépouillait le culte de son éclat, et interdisait des pratiques chères aux âmes pieuses. Son attitude, d'abord menaçante, devint bientôt décidément ennemie. Il nia et combattit la doctrine romaine des indulgences, ressuscita la vieille querelle des Jansénistes, afin de mettre, par elle, en problème l'infaillibilité papale; fit traduire en italien les homélies polémiques du père Quesnel, de l'Oratoire, qu'il appelait un livre d'or; enfin il tint, en septembre 1786, un synode, dont les actes, recueillis depuis par ordre de Léopold, reconnurent les principes des *appellants* français sur la *grâce*, le *mariage* et quelques autres points de doctrine. Le grand-duc appuya toutes ces décisions, et indiqua, d'après la demande du synode, pour le 23 avril 1787, une assemblée générale des évêques de Toscane, synode qui devait être le prélude d'un concile national, où l'on sanctionnerait officiellement les délibérations du synode de Florence. La Toscane entière avait les yeux fixés sur cette lutte.

Un épisode, aussi tragique que romanesque, vint distraire un instant l'attention publique et mettre de côté les contestations religieuses.

L'impératrice de Russie, Élisabeth, était morte en 1762, dans le moment où elle fesait élever en secret une fille naturelle qu'elle avait eue d'un mariage clandestin avec Alexis Razumoski. Le peuple et les grands ignoraient ce mystère d'état, qui, d'ailleurs, n'aurait peut-être excité que l'incrédulité à la Cour de Pétersbourg. Un hasard imprévu fit tout connaître au prince Radziwill, qui crut avoir trouvé un moyen d'arracher la Pologne au joug des Russes, peut-être même de commander à la Russie.

L'impériale orpheline était alors à peine âgée de douze ans: Radziwill conçut le projet de la ramener plus tard dans les États russes, afin de l'opposer à Catherine II, et de profiter des troubles, soit pour son propre intérêt, soit pour celui de la Pologne. Il parvint à se rendre maître de

cette jeune personne, la conduisit à Rome, l'entoura de maîtres habiles, la combla de biens, sans pourtant soulever encore devant Petrowna Tarakanoff (c'était le nom qu'elle portait) le voile qui couvrait sa naissance.

Catherine II ne tarda pas à découvrir la retraite, les travaux et les desseins du prince Radziwill : il se vit bientôt frappé; ses biens furent mis en séquestre; et au bout de quelques mois, après avoir vendu ses diamants, des meubles, beaucoup d'effets précieux, il fut obligé de reprendre la route de sa patrie, pour aviser aux moyens de rentrer dans le patrimoine de ses pères. Son départ de Rome laissa sa protégée dans l'isolement et l'indigence. Toute autre que Catherine eût été pleinement rassurée et même contente ; mais la politique de l'autocrate de toutes les Russies était plus profonde : sa légitimité aurait pu être mise en problème par l'existence de Petrowna : cette infortunée devait donc périr.

Un homme paraît un jour devant l'orpheline, s'annonce comme l'agent du favori actuel de l'impératrice, le comte Alexis Orloff; et, au nom de celui-ci, développe devant elle une perspective aussi brillante qu'inespérée. « Le comte Alexis, lui dit-on, excédé des hauteurs et des caprices de Catherine II, ne veut pas moins que faire tomber d'un trône qui vous appartient, cette usurpatrice orgueilleuse. Mais Orloff avoue n'être pas entièrement généreux : il aspire à la plus grande, à la plus douce des récompenses : votre main et l'empire. »

Quelle femme de vingt ans n'aurait donné dans le piége ! D'ailleurs si peu d'amis veillaient pour cette jeune personne, craignaient pour elle, se défiaient pour elle ! Radziwill ne l'avait-il pas accoutumée à un pareil langage. Enfin, Alexis Orloff parut lui-même et acheva l'enchantement. Habile dans l'art de séduire, il captiva le cœur de la fille d'Elisabeth. Avis, terreurs, s'évanouirent aux yeux de cette jeune fille. Un lien sacré, qui était censé contracté suivant le rit grec, l'unit au confident de Catherine, si l'on peut nommer sacrée une cérémonie mensongère, où les prêtres, les témoins, l'époux, ne voulaient qu'aveugler une victime.

La comtesse Orloff partit ensuite de Rome avec le comte et tous deux se fixèrent à Pise, où ils louèrent un hôtel magnifique. L'ameublement le plus riche, les voitures les plus somptueuses, le cortége le plus brillant, les hommages les plus respectueux, tout fut prodigué à l'orpheline.

Deux mois s'écoulèrent ainsi. Au bout de ce tems, une escadre russe traversa la Méditerranée, et mouilla au fort de Livourne. Pise entière retentit de cette nouvelle. On en parle dans la maison du comte Orloff. Chacun s'étonne de l'apparition de la marine moscovite dans ces parages; chacun exalte ce qui est relatif à cette escadre miraculeuse. La comtesse n'a plus qu'un désir; c'est de contempler les vaisseaux de sa nation. D'ailleurs, jamais ses yeux n'ont vu de port de mer; et celui de Livourne est un des plus beaux, des plus vastes, de la Méditerranée.

Le comte approuve ce projet de voyage, et annonce qu'il accompagnera son épouse. Il part en effet avec elle. Rendus à Livourne, tous deux éprouvent l'accueil le plus flatteur du commandant et du consul russes. La comtesse surtout se voit l'objet d'un hommage perpétuel. Il semble que l'on ait pénétré son secret; que les enfants du Nord saluent leur souveraine; que les Anglais eux-mêmes reconnaissent leur alliée. L'épouse du commandant et celle du consul, avec une suite, accompagnent Petrowna partout. La foule l'entoure; elle n'entend que des *evviva*, des acclamations. Enfin arrive le jour où l'on doit visiter l'escadre. Les mêmes honneurs, les mêmes transports accueillent la jeune princesse. La rive est couverte d'un peuple immense. A quelque distance, un orchestre fait entendre des sons aériens. Cependant une chaloupe pompeusement décorée attend la comtesse Orloff. Les deux femmes et le consul anglais y entrent et prennent place à ses côtés. Orloff et quelques officiers russes sont dans une autre barque; mais à peine la future impératrice a-t-elle mis le pied sur un des vaisseaux de Catherine, que des soldats la saisissent, la chargent de fers, la précipitent à fond de cale. L'ancre est levée, et les chants retentissent encore!

Alors Orloff retourne au port et déclare hautement son crime, le sort de l'infortunée, le présent et l'avenir. Un cri d'horreur se répète à Livourne, à Florence et dans toute la Toscane. Léopold lui-même, sensible au malheur, dépêche des courriers et des lettres suppliantes à son frère, à l'impératrice de Russie; mais par un mélange incroyable de résolution et de faiblesse, il n'ose faire arrêter Orloff et ses complices: il n'ose signifier que les têtes des coupables répondront du forfait qu'il redoute, ou plutôt qu'il regarde comme certain. Ses messages, ses démarches, tout fut

inutile : Petrowna Tarakanoff, en débarquant sur les côtes de la Baltique, fut enfermée et périt dans un cachot.

Du reste, cet acte de politique barbare nuisit si peu aux relations existantes entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne, que, peu de mois après, Joseph II conclut le mariage de François son neveu, fils aîné du grand-duc Léopold, avec la princesse de Wirtemberg, sœur de la grande-duchesse de Russie. Le consentement de Léopold était donné d'avance, et il se trouva à Vienne pour la célébration de cette union, qui eut lieu le 9 janvier 1788.

Cependant les querelles religieuses, endormies un instant en Toscane, cachaient un feu toujours prêt à se rallumer. On s'agitait, on se disputait sur des questions théologiques, avec plus d'animosité qu'auparavant. L'assemblée du clergé, qui avait été convoquée pour le 27 avril 1787, et où se trouvèrent dix-huit archevêques ou évêques, auxquels le grand-duc soumit cinquante-sept propositions relatives à la discipline ecclésiastique, avait, dès son ouverture, laissé entrevoir des principes peu conformes à ceux de Ricci et de ses zélateurs. Trois évêques seulement donnèrent leur approbation. Léopold résolut de dissoudre cette réunion; et non content d'humilier la majorité des membres par une mesure si énergique, il les apostropha vivement, donna les plus grands éloges à la conduite de l'évêque de Pistoie. Il fit imprimer, à ses frais, dans son palais même, les actes de l'assemblée, qui formaient sept volumes in-4°. et in-8°. Ils étaient sans doute rédigés sous l'influence de Ricci, et n'offraient qu'une longue apologie de ses principes, de ses réformes. Ce prélat, du reste, éprouva plus d'une mortification pendant l'assemblée. Les esprits étaient aigris par les changements qu'il ordonnait chaque jour; et des plaintes s'élevaient contre lui de toutes parts.

L'approbation formelle du grand-duc ne put empêcher des mouvements d'éclater dans Prato, au mois de mai. Le peuple s'arma au nom de la foi et du pape; l'évêque prit le parti de s'enfuir. On abattit son trône; sa bibliothèque fut brûlée. Les révoltes ne se bornèrent pas à l'étendue du diocèse.

Léopold poursuivit sévèrement les insurgés, et plus de six cents d'entre eux furent condamnés aux galères. Il ne paraît pas cependant que ce prince eût donné son adhésion à la totalité des innovations faites par Joseph II dans les États

autrichiens, et peut-être faut-il attribuer à cette contradiction la division qui se mit entre les deux frères.

L'année suivante, 1788, plusieurs des confrères de Ricci l'accusèrent des erreurs les plus grossières. Un laïc, nommé Roncallo, entreprit sa défense. Pie VI avait adressé à l'évêque de Pistoie des brefs où il lui reprochait avec douceur sa conduite. On répondit au pape par des décrets, qui tendaient à une rupture éclatante entre le saint-siége et la Cour de Florence : tout semblait annoncer un schisme imminent.

Des doctrines pareilles à celles du concile de Pistoie, ou du moins peu différentes, étaient professées alors dans le royaume de Naples. Une grande partie de l'Italie y prenait part. Le 2 octobre 1788, parut à Florence une nouvelle loi qui réglait que, à l'exemple de la Cour de Naples, le grand-duc déclarait tous les couvents et monastères du grand-duché indépendants et dispensés de reconnaître désormais l'autorité de quelques supérieurs que ce fût, soit généraux, soit procureurs-généraux, et aussi de leur chapitre, ou général, ou définitoire; enfin, de toute assemblée qui se tiendrait hors du grand-duché. Le souverain ordonnait qu'à l'avenir les ordres religieux dépendraient, quant au spirituel, des archevêques et évêques respectifs de la Toscane, et quant au temporel, des tribunaux laïcs.

Au milieu de l'année 1789, la révolution française éclatait; et le 20 février 1790, Joseph II terminait sa carrière, ne laissant point de postérité. La loi de succession donnait à son frère Léopold le trône de l'empire d'Allemagne, dont Joseph avait tenté de l'écarter, en fesant lui-même reconnaître roi des Romains le fils aîné du grand-duc, l'archiduc François, son neveu chéri. Depuis assez long-tems l'empereur et le grand-duc n'avaient plus de relations d'amitié; mais Joseph se sentant près de sa fin, écrivit à Léopold, pour le presser de se rendre à Vienne. Ce dernier n'arriva toutefois, le 12 mars 1790, qu'après la mort du frère qu'il devait remplacer. Il ne pouvait quitter sans regrets le peuple qui lui avait dû, à très-peu de nuages près, vingt-quatre années de bonheur (1).

(1) Avant son départ il fit imprimer à Florence, in-4°. *Governo della Toscana sotto il regno di sua maestà il re Leopoldo II.* Dans cet ouvrage, le grand-duc rend un compte très-détaillé de

Peu de tems s'était écoulé depuis son départ de la Toscane, lorsqu'une nouvelle émeute eut lieu contre Ricci, d'abord à Pistoie, le 24 avril 1790, puis à Prato et dans le reste du diocèse. L'évêque fut obligé encore une fois de s'enfuir; et les chapitres mêmes des deux cathédrales se déclarèrent contre lui. Ses réformes, bizarres et turbulentes, furent abandonnées. Ricci ne pouvait plus rentrer dans le pays soumis près de dix ans à sa juridiction : les esprits y étaient trop irrités. Retiré dans un couvent, il donna sa démission le 3 juin, et l'annonça au pape par une lettre où il protestait de sa soumission et de son dévouement. Pie VI voulut bien lui répondre d'une manière affectueuse. Toutefois, il nomma une congrégation pour examiner les actes du concile de Pistoie, et ils furent condamnés en 1794, par une bulle dogmatique, *autorem fidei*, que l'on croit avoir été l'ouvrage du cardinal Gerdil. Avant le jugement, Ricci avait été appelé à Rome pour y plaider sa cause; mais il refusa de s'y rendre; et quand il eut connaissance de la bulle, il la dénonça au gouvernement de Toscane, comme une injustice criante, comme un attentat. Le prélat, du fond de sa retraite, entretenait au loin des liaisons avec les ennemis secrets ou déclarés du saint-siége. Il était en rapport avec les évêques constitutionnels de France; et, lorsque ce parti se forma, des gens qui ne voulaient pas s'en tenir à la décision du pape demandèrent l'avis de l'ancien évêque de Pistoie. On publia de lui une *Réponse aux questions qui lui avaient été proposées sur l'état de l'église de France*, vingt-quatre pages in-8°. Il s'y déclarait en faveur de l'assemblée constituante.

A l'époque de l'avénement de Léopold au trône impérial, son fils aîné François, héritier présomptif du diadème paternel, l'attendait à Vienne. Ce fut le second de ses enfants mâles (Ferdinand-Jean-Joseph, né le 6 mai 1769), qui resta en Toscane, avec le titre de grand-duc, qu'il prit le 2 juillet 1790. Ce prince était alors âgé de vingt-un ans.

Il se fit connaître par sa modération et son esprit de justice. Peu d'années lui suffirent pour comprimer et faire même oublier les dissentions religieuses qui avaient éclaté à la fin du règne du grand-duc son père. Conservant les prin-

l'état de ses finances et des bienfaits de son administration, véritablement paternelle, du moins dans son intention.

cipes et les institutions de Léopold, Ferdinand fit jouir ses États du bonheur et de la vraie liberté.

Le 31 janvier 1788, mourut à Florence Charles-Édouard-Louis-Philippe-Casimir Stuart, petit-fils du roi Jacques II, et qui était, comme son père, connu sous le nom de *Prétendant* à la couronne d'Angleterre. Il était retiré en Toscane depuis la mort de Jacques-Édouard-François Stuart, à qui il devait le jour. Sa veuve, princesse de Stolberg-Gœdern, se rendit à Rome, chez le cardinal d'York, frère du prince mort; puis elle fit le voyage de Paris avec le célèbre poète Alfiéri. Enfin, toujours accompagnée de celui-ci, elle fixa sa résidence à Florence.

La grande explosion politique qui avait eu lieu en France dans le mois de juillet 1789, fixa bientôt les yeux de l'Europe entière sur le beau royaume où, de jour en jour, l'horizon politique se noircissait de nuages et de tempêtes. Les deux années pendant lesquelles l'enthousiasme français se transforma en fureur, la liberté en anarchie et les juges en bourreaux, se passèrent en indécisions de la part des Cours étrangères. Enfin, une vaste coalition, composée de presque toutes les monarchies européennes, fut combinée à Pilnitz, à la fin de juillet 1791. Ce fut là que l'on fixa, pour l'année suivante, l'ouverture de la campagne qui devait amener l'occupation de la France. La dernière moitié du décret n'eut pas son effet. Cependant il y avait de quoi s'inquiéter; les principales puissances de l'Europe avaient offert leur contingent; l'Autriche et la Prusse des soldats, et l'Angleterre de l'or.

Quant à l'Italie, où quelques principes de révolution commençaient à germer, mais sans gagner l'heureuse et paisible Toscane, elle était presque totalement soumise à l'influence de la Cour de Vienne; elle devait donc embrasser le même parti que celle-ci, et marcher à sa suite. Cependant, lorsque la guerre eut éclaté, en 1792, et qu'elle eut gagné plus tard la Péninsule située au-delà des Alpes, certains États qui en fesaient partie gardèrent, ou du moins professèrent, la neutralité: de ce nombre fut le grand-duc de Toscane; il déclara même hautement sa résolution. Au surplus, la conduite qu'il tenait était pour lui d'une nécessité incontestable. L'Italie septentrionale allait devenir le théâtre des combats; le petit État de Toscane n'avait aucune place forte, aucun boulevard, aucune espèce de défense; et son armée se bornait à quelques centaines d'hommes.

Il est vrai que la France, menacée de toutes parts, ne semblait pas alors très-redoutable, et qu'elle devait s'attendre bien plus à être envahie qu'à envahir. Mais toute contrée voisine d'un champ de bataille a sujet de trembler et tremble en effet. De plus, il était aisé à l'escadre française de sortir de Toulon, de glisser le long des côtes de la Ligurie, et d'aller investir ou bloquer Livourne. On objectera qu'une escadre anglaise croisait devant ce port. Mais un coup de vent et le désir peu dissimulé de tenter un coup de main sur la côte, pouvaient écarter un instant cet obstacle; et ainsi les Français s'emparaient de la place la plus importante des États du grand-duc.

Comme les liens du sang, ceux de l'intérêt et de l'opinion, réunissaient plus que jamais Vienne et Florence, il était permis de supposer que le grand-duc formait des vœux pour le parti que suivait son frère, et qu'il le secondait sans éclat, ainsi que le fesaient plusieurs autres puissances neutres de l'Italie. Du reste, les hommes par qui la France se laissait gouverner alors, prétendaient que, dans toutes les villes du grand-duché, et principalement à Livourne, où les Anglais parlaient comme à Londres, les Français avaient à essuyer des dédains affectés, des injures, des passedroits de tous genres, et des spoliations. Les nouveaux républicains disaient que l'on refusait aux sollicitations d'un de leurs vaisseaux des approvisionnements, tandis qu'on les accordait en abondance aux escadres britanniques. Pendant ce tems, lord Hervey, ministre d'Angleterre à Florence, adressait des reproches tout-à-fait contraires au gouvernement du grand-duc. Quels que fussent les sentiments intimes de ce prince, il savait tout au moins sauver les apparences; et parmi les puissances neutres de la Péninsule italique, aucune n'inspirait autant de confiance à la convention nationale.

Ce fut le 13 janvier 1793 qu'eut lieu à Rome le meurtre du secrétaire de la légation française, nommé Bassville. L'insurrection populaire au milieu de laquelle ce diplomate avait été assassiné, la dévastation et l'incendie du palais de France, consumé le 13 février, tout fut mis par les chefs de la république française sur le compte du gouvernement pontifical, qui y était étranger, qui avait même fait tous ses efforts pour contenir et pour réprimer la fureur du peuple, excitée par des démonstrations au moins inutiles: mais il était de l'intérêt de la convention nationale de tout imputer

à ce gouvernement. On citait des proclamations dans lesquelles des hommes, parlant avec autorité, enjoignaient aux évêques de ne rien négliger pour faire prendre à la populace romaine les armes contre la France.

En ces conjonctures, Ferdinand, oubliant les querelles de Léopold avec la Cour de Rome, offrit au saint-père sa médiation ; mais Pie VI refusa, en disant qu'il n'éprouvait aucune espèce de crainte ; que la main de Dieu et la justice de sa cause suffisaient pour le protéger.

Par un acte du 16 janvier de cette année, le grand-duc fit voir qu'il n'hésitait pas à recevoir, comme envoyé de la convention nationale, le citoyen La Flotte, qui était auparavant ministre du roi à Florence.

Les mois suivants se passèrent sans que nul événement vînt troubler la tranquillité du peuple toscan, ou changer le sistème du cabinet de ce pays, ce dont lord Hervey témoignait le plus vif mécontentement. Il désigna même, dans ses notes diplomatiques, le marquis Manfrédini, ancien gouverneur du grand-duc, comme conservant sur Ferdinand un ascendant funeste. Ce ministre anglais demandait et imposait en quelque sorte, au prince, des renforts pour la coalition.

Mais le grand-duc, s'attachant avec constance aux motifs énoncés plus haut, déclarait ne pas pouvoir fournir ce que l'on exigeait de lui. Il fit remettre à lord Hervey, par le sénateur Séristori, une note où il renouvelait son vœu de stricte neutralité. On a prétendu qu'à cette pièce ostensible était annexée une note mystérieuse, par laquelle Ferdinand s'engageait à donner à la coalition, et spécialement aux forces navales qu'avaient les Anglais dans la Méditerranée, autant de secours que cela dépendrait de lui ; et qu'il y promettait de n'entretenir avec la France que les liaisons nécessaires pour ne point paraître rompre ouvertement. Mais la preuve qu'il n'en était pas ainsi, c'est qu'en même tems le représentant de la Grande-Bretagne se plaignait, menaçait. Le chargé d'affaires de Russie, de son côté, exposait, dans une note, les mêmes griefs.

Au mois d'août, les Anglais s'emparaient du port de Toulon. On pouvait croire alors que cet événement important, en fesant évanouir toutes les craintes de Ferdinand pour Livourne, le déterminerait à changer de politique ; que l'acte de neutralité serait immédiatement abrogé, et remplacé par une déclaration d'adhésion aux vues et aux

intérêts des puissances liguées contre la France ; mais celle-ci se défendait de manière à déconcerter tous les projets formés contre elle.

Au mois de septembre, le ministre d'Angleterre signifia au grand-duc que son souverain exigeait l'éloignement du ministre de la république française, l'expulsion de tous les Français jacobins, le châtiment des habitants connus pour être partisans de la secte révolutionnaire, enfin l'interdiction de tout commerce entre la Toscane et la France. Il ajoutait que, si le grand-duc s'opposait à ces mesures, les forces navales de S. M. britannique avaient ordre de les exécuter dans toute leur rigueur.

Le 8 octobre, lord Hervey, voyant que Ferdinand n'avait fait aucune réponse favorable, entra chez ce prince et le somma, de la part de l'amiral Hood, de se décider, dans douze heures, à rompre sa neutralité : sinon la flotte anglaise qui était à la vue de Livourne, allait bombarder cette place, et opérer une descente dans la Toscane. Le grand-duc assembla aussitôt son Conseil, et le résultat fut de demander à lord Hervey sa déclaration par écrit. Le ministre anglais l'envoya sur-le-champ à Ferdinand, qui, en conséquence, répondit qu'il saisissait l'occasion de témoigner à S. M. britannique le désir qu'il avait de lui être agréable.

Le lendemain, 9 octobre, le ministre de France, la Flotte, reçut l'ordre de sortir des États toscans, dans le plus bref délai possible. Cet ordre était accompagné d'un billet du secrétaire du grand-duc, qui lui disait que, d'après les instances pressantes et officielles des puissances coalisées, son altesse royale ne pouvait se dispenser de prendre cette mesure, exigée pour la tranquillité publique.

Tout en accédant à la coalition armée contre la France, le grand-duc ne cessa d'avoir pour les Français établis sur son territoire, tous les égards observés entre les gouvernements alliés. Il chassa les contrefacteurs d'assignats, que protégeaient les souverains ennemis de la république. Le 4 novembre, il fit, par un *motu proprio*, renvoyer à ses frais et restituer, dans les ports de Provence, une quantité considérable de grains appartenant à la France, que les Anglais avaient enlevés de Livourne. Enfin, lorsque les succès multipliés des Français en Piémont eurent diminué la prépondérance de l'Angleterre en Italie, il chercha tous les moyens de rétablir sa neutralité.

Le 30 décembre 1794, il envoya, pour traiter directement avec le comité de salut public, le comte Carletti, que les journaux de la convention qualifièrent d'*excellent patriote*. Il était bien remarquable qu'un prince de la maison d'Autriche, dans un moment où l'on ne voyait en Europe que des souverains détrônés par les républicains de France, fût le premier à entrer en négociation avec cette république, encore nouvelle, et ennemie déclarée de tous les rois.

Le ministre de Ferdinand, arrivé à Paris le 31 janvier 1795, renouvela l'ancien engagement de rester neutre, et stipula, entre autres conditions, que le gouvernement français aurait constamment toute facilité de se procurer à Livourne les grains dont on manquait à Toulon et à Marseille. Un traité de paix s'ensuivit. Ce traité, signé le 13 février, ayant été ratifié par la convention nationale, introduisit, pour la première fois, la république française dans le sistème politique de l'Europe.

La nouvelle du rétablissement de la neutralité, telle qu'elle existait au commencement d'octobre 1793, excita une grande joie, à Livourne surtout, dont elle favorisait singulièrement le commerce. La paix fut solennellement proclamée selon les formes ordinaires. Ferdinand donna une proclamation qui expliquait sa politique; et, par suite, il nomma le comte Carletti son ministre plénipotentiaire en France. Celui-ci ayant été admis dans le sein de la convention, l'exhorta à *persévérer dans la modération dont elle venait de donner l'exemple;* et le président, dans un discours très-emphatique, dit que la *prudence* de la Toscane était *agréable* au peuple français. Il ajouta qu'appréciant la protection accordée aux Français persécutés, ainsi que les *démonstrations amicales* du grand-duc, la France n'avait pas hésité, par ces motifs, à écouter la proposition de ce prince. L'embrassade fraternelle fut demandée à grands cris, et accordée immédiatement.

Les rois de Prusse et d'Espagne, s'apercevant, presqu'en même tems, à quel point il serait difficile de parvenir à écraser, du moins quant à présent, la république française, entamèrent avec elle des négociations de paix, qui se terminèrent en avril et juillet 1795.

L'Allemagne, ou plutôt l'Autriche, continua la guerre. Deux ans se passèrent sans que les Français perdissent d'avantages notables, et sans que la Toscane s'écartât de sa règle de conduite, qui, cependant, ne rassurait jamais suf-

fisamment les gouvernants de Paris. Certes, il est permis de croire qu'à l'époque dont il s'agit, Ferdinand était beaucoup moins éloigné de se réunir franchement à la coalition.

Malgré l'habileté des généraux républicains, malgré le courage et le dévouement de leurs soldats, les frontières orientales de la France, du côté de l'Italie, allaient ouvrir un passage à l'ennemi. Beaulieu, général en chef de l'armée autrichienne, l'annonçait hautement: la Cour de Vienne l'Empire et l'Europe le répétaient.

Ce fut en février 1796 que parut Buonaparte, décelé au directeur Barras par des débuts obscurs, mais qui allait se révéler à toutes les puissances européennes par des triomphes éclatants. A peine quinze jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée de ce général à Nice (21 mars 1796); et déjà quinze pièces de canon avaient été prises; on s'était rendu maître de dix villes; mille hommes avaient été tués ou blessés. Les soldats, électrisés par la présence de leurs chefs avaient surmonté tous les obstacles réunis contre eux, et déjà remporté six victoires, lorsqu'ils pénétrèrent dans le Piémont, à la fin d'avril.

Le grand-duc avait compris toute l'imminence du danger; et quand les troupes de Rome et de Naples lui demandèrent passage, il le refusa formellement, alléguant ses engagements de neutralité. Le généralissime autrichien fut empêché, par ce contre-tems, d'envoyer le moindre renfort à l'armée piémontaise, qui, accablée par ses défaites précédentes, fut bientôt anéantie, et facilita de nouveaux avantages au général en chef de l'armée française.

Le fameux passage du pont de Lodi eut lieu le 10 mai, et la bataille de Borghetto le 30. Cette dernière action ayant dissipé le reste des troupes impériales, et livré aux Français l'Italie désarmée; Milan et Mantoue ne se défendant qu'avec peine, les puissances de la Péninsule se virent, les unes après les autres, dans la nécessité de négocier. Le duc de Parme avait signé, le 8 mai, moyennant des conditions fort onéreuses, une suspension d'armes. Dans le même tems, le duc de Modène prenait la fuite. Ce fut le 15 du même mois qu'un traité de paix fut conclu à Paris, entre la république française et le roi de Sardaigne. Le pape implorait un armistice, qui fut accordé le 23 juin. Venise avait, dans les premiers jours d'avril, forcé le frère et successeur de Louis XVI à s'éloigner de Vérone, son asile;

enfin le roi des Deux-Siciles offrait au vainqueur plusieurs millions.

Le grand-duc, quoiqu'il eût réellement gardé la neutralité, s'inquiétait aussi et cherchait à détourner de lui l'orage. Mais les Anglais, toujours de plus en plus irrités contre ce prince, et ne demandant qu'un prétexte, s'étaient à peu près rendus maîtres du port de Livourne, dont ils avaient fait l'entrepôt de leur commerce dans la Méditerranée. Ferdinand dut se borner à ordonner sérieusement aux vaisseaux anglais qu'ils eussent à mettre un terme aux vexations personnelles dont les Français se plaignaient d'être l'objet, jusque sous le canon du môle. Malheureusement cet ordre venait trop tard; des mesures, long-tems insuffisantes, ou mal exécutées au gré de Buonaparte, ne pouvaient le fléchir; et il n'attendait que le moment où la supériorité de ses armes paralyserait, dans toute son étendue, l'Italie septentrionale, pour réaliser ses projets et ceux du directoire sur la Toscane.

En conduisant une armée dans ce pays, on voulait effrayer encore davantage le pape et le roi de Naples. Mais le but principal était de s'établir dans le port de Livourne, de s'emparer des propriétés des neutres, qui s'y trouvaient; enfin, d'organiser les mouvements insurrectionnels de la Corse contre les Anglais, en faveur de la France. Le directoire et son général voulurent toutefois motiver leur entreprise : on mit en avant, auprès du grand-duc, la toute-puissance britannique dans un port aussi important, l'impossibilité où il était de résister tout seul à cette puissance. Enfin, on lui reprochait la faveur qu'il avait accordée, jusqu'alors, au commerce anglais, tandis qu'il mettait, disait-on, beaucoup d'entraves à celui des Français. Ferdinand se défendit constamment d'avoir eu aucune partialité pour l'Angleterre. La preuve qu'il avait raison, c'est que Buonaparte, lui-même, dans une lettre adressée au directoire français, disait : « La politique de la république envers la Toscane est détestable. »

Cependant, fermement résolu d'occuper, à tout prix, ce même port où l'amiral anglais donnait des lois, le général feint de s'irriter des délais et des réponses évasives de la Cour de Rome; il ordonne à une colonne de filer sur Pistoie, à travers les Apennins, menaçant en même tems de se rendre, par la route de Florence, dans la capitale du monde chrétien, afin *d'en finir* avec le saint-père.

L'agitation la plus vive, et ensuite la stupeur, assaillirent la Cour du grand-duc. L'idée seule de la présence des Français dans la capitale de la Toscane, répandait l'alarme parmi toute la population de ses différentes provinces. On fit partir, en grande hâte, le premier ministre, marquis Manfrédini, et le prince Thomas Corsini, pour Bologne, où le chef de l'armée d'Italie se trouvait alors, afin de lui représenter que le grand-duc ayant, peu de tems auparavant, refusé, conformément aux principes de la neutralité, de livrer passage aux troupes napolitaines et romaines, il était juste que les troupes françaises respectassent un territoire respecté aussi par l'ennemi, et ce droit des neutres que la coalition n'avait osé violer. Buonaparte, qui n'avait pas réellement eu l'idée, du moins jusqu'alors, de faire traverser à sa colonne la ville de Florence, proposa, comme terme moyen, de prendre, pour aller à Rome, les routes de la Toscane occidentale, et de se diriger par Pise. Les envoyés de Ferdinand adoptèrent sa proposition. En conséquence, le 26 juin, le général Vaubois, à la tête de la colonne commandée pour l'occupation, arriva à Pistoie. Une proclamation annonça bientôt, dans ce lieu, les griefs de la république française contre le grand-duc, et la résolution de marcher sur Livourne. On passa l'Arno à Fucecchio, le lendemain 27; puis, le 28, au lieu de gagner Pise, une partie des troupes suivit la route de Sienne; et une autre se mit en mesure de s'emparer du port de Livourne.

Le jour même où cette marche trompeuse avait commencé, et où les Français entraient dans Pistoie, Buonaparte, rendu dans cette ville, presque en même tems qu'eux, déclara à Ferdinand son véritable dessein. Par une lettre, du 8 messidor an 4 (26 juin 1796), il se plaignait de ce que le pavillon de la république française était constamment insulté dans le port de Livourne, les propriétés des négociants français violées, et chaque jour marqué par un attentat contre la France : il ajoutait que le grand-duc lui-même ayant avoué, par l'organe de son ministre à Paris, l'impossibilité où il était de réprimer les Anglais et de maintenir la neutralité dans le principal port de ses États, le directoire exécutif était décidé à repousser la force par la force, à faire respecter son commerce ; et qu'en conséquence l'ordre avait été donné à une division de l'armée, commandée par lui, général en chef, de prendre possession de Livourne. Il annonçait que cette division y entrerait

le 10 du mois (deux jours après), et se conduirait dans la ville d'après les principes de la neutralité; que le pavillon, la garnison, et les propriétés du souverain de la Toscane, ainsi que de ses peuples, seraient scrupuleusement respectés.

« Je suis, en outre, » écrivait Buonaparte, « chargé d'as- » surer votre altesse royale du désir qu'a le gouvernement » français de voir continuer l'amitié qui unit les deux » États, et de la conviction où il est, qu'étant témoin, » chaque jour, des excès auxquels se portent les vaisseaux » anglais, sans pouvoir y mettre un frein, votre altesse » royale applaudira aux mesures justes, utiles et nécessaires, » prises par le directoire exécutif.

» Je suis, etc. »

Ce fut Murat qui, de Pistoie, conduisit l'armée à sa destination. Le 29 juin 1796, dès la première nouvelle de la marche des Français vers Livourne, les plus riches négociants anglais se hâtèrent d'abandonner cette ville, emportant avec eux leurs marchandises sur les vaisseaux de leur nation, mouillés dans le port. Quand les troupes républicaines parurent sous les murs de Livourne, la flotte, qui était composée de soixante bâtiments de toutes grandeurs, et escortée par quelques frégates, appareilla pour la Corse.

Buonaparte ne tarda pas à faire son entrée, et fut accueilli avec des démonstrations de joie assez vives, mais qui ne pouvaient être sincères. Il se croyait déjà sûr de parvenir à chasser aussi les Anglais de la Corse, sa patrie, si voisine du port où il se trouvait à peine installé; il fit arrêter le chevalier Spanocchi, gouverneur, qui commandait pour le grand-duc. Il en instruisit ce prince par une nouvelle lettre, où il affichait de la modération et remerciait Ferdinand d'avoir proposé le général Strasoldo pour procurer à l'armée française ce qui lui était nécessaire.

Bientôt il fit mettre le séquestre sur les propriétés napolitaines, et enlever tout ce qui appartenait, soit aux Anglais, soit aux Autrichiens, soit aux Russes. La recherche des propriétés des nations ennemies donna lieu à des persécutions; et il y eut une très-grande fraude dans la vente des marchandises saisies. Ces excès furent blâmés fortement par Belleville, consul de France à Livourne, et par Buonaparte lui-même, qui prévoyait combien le pillage pourrait nuire à l'armée.

Il avait établi une garnison dans la place, et appelé au gouvernement de Livourne le général Vaubois. Celui-ci se défendit, plus tard, d'avoir pris part à des déprédations qu'il regardait comme infâmes.

Du reste, le général en chef était loin de vouloir s'en tenir à l'avantage qu'il venait d'obtenir. Son intention, ainsi qu'il l'écrivit au directoire, était de s'emparer des Etats du grand-duc, attendu que c'était un prince de la maison d'Autriche. Toutefois il avait décidé, dans sa prudence, de ne rien faire qui pût déceler ses projets jusqu'à ce que le moment de perdre entièrement Ferdinand lui parût arrivé.

Les Anglais, pour déjouer les vues du chef de l'armée française, résolurent de se rendre maîtres de Porto-Ferraio. Miot, ministre français à Florence, en eut avis, et pressa vivement le grand-duc de remplacer le gouverneur de cette place, qu'il soupçonnait d'intelligence avec les ennemis de la France. Il requit en même tems ce souverain de faire entrer une garnison suffisante pour défendre Porto-Ferraio, et d'y adjoindre deux cents Français. Ferdinand céda sur le premier point et nomma un autre gouverneur de la ville et du port menacé. Quant aux deux autres demandes, il invoqua la neutralité acceptée par la république française, et reconnue par toutes les puissances; et il refusa d'envoyer de nouvelles troupes, surtout des troupes françaises, dans la place.

Les Anglais ne respectèrent pas plus Porto-Ferraio que leurs ennemis n'avaient respecté Livourne. Tel fut le traitement réservé à Ferdinand par les agents de deux puissantes nations, devant lesquelles il avait si souvent protesté de sa neutralité.

Certes, les gouvernants de Paris n'auraient pas dû oublier que le grand-duc avait le premier de tous les potentats de l'Italie, reconnu la république française, fait la paix avec elle, et consenti au rappel de son ministre, le comte Carletti, rappel demandé par le directoire, parce que le comte avait témoigné le désir de rendre visite à l'auguste fille de Louis XVI, sortie du Temple pour être conduite à Vienne. A la place de Carletti, Ferdinand avait envoyé le prince Néri Corsini, jeune homme de beaucoup d'esprit: mais ni le langage adressé par lui au directoire assemblé, ni les phrases pompeuses du président, dans sa réponse à cet envoyé, ne purent soustraire la Toscane à la cupidité des républicains.

Ce fut le 9 juillet que les Anglais se présentèrent devant

Porto-Ferraio avec dix-sept bâtiments, montés par deux mille hommes : ils sommèrent la place de se rendre. Dès que le grand-duc eut reçu cette fâcheuse nouvelle, il ordonna au gouverneur de protester contre la violation des droits d'un Etat neutre. Les Anglais, passant subitement des menaces aux effets, débarquèrent sur la plage d'Acquaviva, limite entre l'État de Toscane et celui de Piombino. Horace Nelson fit dire au gouverneur, de la part du vice-roi de Corse, que les troupes de S. M. britannique n'avaient, en entrant dans la ville et les forts, d'autre but que de prévenir les Français. On y joignit toutes les promesses accoutumées : il fallait bien céder à la force. Les Anglais prirent donc possession, et ils s'emparèrent aussi de l'île de Capraja, qui appartenait à l'État de Gênes.

Buonaparte, après avoir réglé à Livourne tout ce qui importait à la conservation de cette ville, se rendit à Florence, et alla visiter le grand-duc, qui l'accueillit avec beaucoup d'égards. Ce fut chez ce prince et à la fin d'un dîner qu'il donnait au nouveau maître de l'Italie, qu'une dépêche annonça à celui-ci la reddition de Milan, qui avait eu lieu le 29 juin.

Ayant bien combiné toutes les mesures qu'exigeait la prise de possession de Rome, il ordonna que ce plan, médité depuis long-tems, reçût son exécution, et il repartit avec célérité pour le nord de l'Italie. Tandis qu'Alvinzi fuyait devant lui avec les forces de l'empire, la Toscane demeura calme. L'occupation du port de Livourne avait éloigné, comme on l'a vu, les escadres britanniques, qui ne reparurent plus que par intervalles. Un jour pourtant, l'amiral menaça de bombarder la ville, si les habitants ne chassaient pas les Français dans vingt-quatre heures. Ils ne tinrent aucun compte de tels ordres. Ce n'est pas qu'ils aimassent beaucoup les troupes de Buonaparte; mais heureux et libres sous la domination paternelle d'un prince de la maison d'Autriche, les Toscans s'étaient simplement soumis aux armes de la France républicaine: ils ne s'étaient point conformés à ses doctrines. On peut dire que leur pays fut de toutes les parties de l'Italie, celui où le prosélytisme révolutionnaire fit le moins de conquêtes.

Au surplus, les Français, dont on aurait voulu se débarrasser, ne paraissaient nullement disposés à quitter la place sans coup férir. Mais arriva le moment où ils la cédèrent d'eux-mêmes.

Buonaparte, vainqueur, en seize mois, de trois généraux en chef et de cinq armées, avait, de la Péninsule italique, porté le théâtre de la guerre dans le cœur des provinces autrichiennes qui en sont immédiatement voisines; et, le 15 avril 1797, n'étant plus qu'à trente lieues de Vienne, il signait à Léoben les préliminaires d'une paix avec l'empereur. Il offrit à ce prince de faire évacuer Livourne avant les conclusions du traité; et, par suite, il expédia ses ordres à l'heure même. La garnison française sortit de cette ville, le 21 mai, pour être transportée en Corse. Le commandant républicain remit le port et les forteresses aux officiers du grand-duc.

La fin de l'année ne fut signalée par aucune particularit importante dans l'intérieur de l'Italie. Seulement, quelque différends s'élevèrent entre la nouvelle république ligurienn et le gouvernement toscan. Celui-ci fit marcher un corp de dragons vers les frontières de l'ancien État génois, pou défendre une portion de territoire que l'on prétendait avoi été usurpée. Il y eut même une petite affaire, dans laquelle plusieurs hommes périrent de part et d'autre. Alors le grand-duc donna l'ordre de faire armer et lever le peuple en masse, si cela devenait nécessaire.

La ville de Rome étant tombée sous la domination de l'armée française, devint bientôt le foyer d'une vaste conspiration. Une révolution se tramait dans l'ombre, en imitation de celles qui avaient eu lieu à Venise et à Gênes. Le complot éclata dans les premiers jours de février 1798. D'innombrables groupes rassemblés au Campo-Vaccino, l'ancien forum romain, rédigèrent un *acte du peuple souverain;* ils abolirent la puissance temporelle du pape, à laquelle ils substituèrent l'ancienne république romaine, et dressèrent des listes d'édiles, et de membres d'un gouvernement provisoire. La présence du général Berthier et des phalanges françaises appuyà ce changement, si complet, de régime.

Le sacré collége était dispersé; les princes, les prélats les riches propriétaires, enfin presque tout ce que Rom pouvait contenir d'hommes honnêtes et fidèles à leurs devoirs, avaient pris la fuite. Pie VI était resté au milieu de se sujets rebelles, et des Français vainqueurs, qui ne voulaien plus voir en lui que le premier évêque de l'Église catholique. Le moment vint où, suivant l'expression du commissaire républicain Haller, *on n'avait plus besoin du pape*

Rome. Son enlèvement fut fixé pour la nuit du 19 au 20 février, et se fit avec tous les raffinements d'une cruauté impie.

Le 25, après cinq journées d'un pénible voyage, le souverain pontife arriva à Sienne. Le grand-duc ne pouvait ni ne voulait refuser dans cette ville, dépendante de ses États, un asile au saint vieillard. Mais sa politique n'osa mettre obstacle à quelques-unes des rigueurs et des privations que l'on imposait à Pie VI. Il crut devoir se borner, dans ce premier moment, à lui rendre visite et à lui montrer un respect religieux.

Au bout de trois mois, un tremblement de terre qui eut lieu à Sienne, le 24 mai, décida la translation du chef de l'Église dans la capitale de la Toscane. Ce fut le 2 juin qu'on le fit partir. Une chartreuse voisine de Florence devint son refuge, et il y résida jusqu'au 23 mars 1799, (neuf mois et vingt-cinq jours).

Ferdinand, libre en apparence, mais toujours tremblant sous la domination française, témoignait au pape, autant qu'il le pouvait, la douleur qu'il éprouvait de laisser son nom couvrir des actes ordonnés par les révolutionnaires. Le moment n'était pas éloigné où ce prince lui-même devait expier par une invasion les ménagements qu'il avait long-tems gardés avec un gouvernement profondément immoral.

Le pape fut surveillé dans la chartreuse, avec beaucoup plus de sévérité qu'il n'en avait éprouvée pendant son séjour à Sienne. C'est de là qu'il adressa, le 19 novembre, aux évêques français réfugiés en Angleterre, sa réponse à une lettre qu'il avait reçue d'eux; qu'il écrivit aux prélats de la Belgique pour les féliciter de leur fermeté; enfin qu'il s'éleva avec force contre la conduite des prêtres de Rome qui avaient prêté serment à la république instituée dans leur pays. Il n'avait avec lui que deux prélats romains, outre son médecin et deux autres officiers de sa maison.

Le 25 juillet, on lui fit quitter Florence, et il alla s'établir de nouveau à Sienne, où, pendant six mois, on le laissa assez tranquille. Mais le 27 mars 1799, il fut subitement enlevé pour être conduit en France, sous l'escorte de trois cents soldats. Le grand-duc avait déclaré ne vouloir nullement se prêter à cet acte de violence.

Les négociations entamées à Radstatt, à la suite des pré-

liminaires de Léoben, n'étaient pas étrangères aux affaires d'Italie : elles échouèrent, autant par les inconséquences du directoire français, que par la perfidie du cabinet de Saint-James. Pitt, toujours ennemi de la France, essayait de renouveler la croisade contre les républicains qui, à la vérité, fesaient le malheur de leur pays et de l'Europe. Faute d'être secondé par les principales puissances du continent, il entreprit du moins d'armer encore une fois les souverains de la Péninsule au-delà des Alpes. Le roi des Deux-Siciles, ramené dans sa capitale par le général autrichien Mack, devint le chef de cette coalition secondaire. Les autres puissances italiennes promettaient de se réunir bientôt à lui.

Quant au grand-duc de Toscane, il se tenait en garde contre les offres et l'éloquence des envoyés de l'Angleterre. On espérait obtenir de lui que, tout en feignant de rester neutre dans la querelle, il laisserait l'amiral Nelson occuper le port de Livourne, et rejetterait cette occupation sur une force majeure.

Le 22 novembre 1798, ce prince publia une proclamation très-mesurée, où il disait que les préparatifs de guerre qui avaient eu lieu dans les États limitrophes, et leur attitude menaçante, l'obligeaient absolument de prendre des précautions pour la défense commune; qu'il n'armerait pas pour attaquer aucune des puissances belligérantes, mais dans le but seulement de soutenir cette loyale neutralité à laquelle il était resté si constamment attaché : qu'il était important de garantir la Toscane des incursions des mal intentionnés qui chercheraient à s'introduire dans quelques parties du grand-duché, et d'y troubler le bon ordre; qu'un édit paraîtrait incessamment pour l'augmentation des troupes de ligne, et un plan pour la formation de différents corps de volontaires dans les villes, terres et bourgs.

Dans une seconde déclaration, Ferdinand provoquait, par un appel fait à tous les propriétaires de biens-fonds, l'enrôlement des laboureurs dans les bataillons de leurs cantons respectifs, afin de les porter au complet. Il invitait, en même tems, les propriétaires à dédommager ces hommes de l'abandon qu'ils fesaient de leurs travaux. On devait, disait le grand-duc, s'empresser d'autant plus de former un corps pour la défense des villes, bourgs et villages, que le gouvernement s'engageait à fournir les armes nécessaires.

Le 28, une flotte anglaise se présenta devant Livourne.

Le commandant fit savoir qu'il allait débarquer six mille hommes de troupes napolitaines, menaçant d'employer la force en cas de résistance. Le premier soin du gouverneur de la ville fut de prendre les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité et la sûreté publiques. Il convoqua les magistrats, l'état-major de la place et une députation du commerce, qui reconnurent qu'on ne pouvait s'empêcher de traiter et de recevoir les troupes. En conséquence, les deux ministres du roi de Naples et du roi d'Angleterre remirent au gouverneur un écrit, en forme de capitulation, par lequel ils garantissaient que les droits du grand-duc seraient conservés intacts; qu'on ne toucherait, ni aux propriétés, ni aux priviléges du port neutre, et qu'il ne serait commis aucun acte d'hostilité quelconque, si ce n'était dans le cas de nécessité, et pour sa propre défense.

Néanmoins, on vit bientôt le lieutenant-général napolitain, Naselli, vouloir faire la police, en sévissant contre les étrangers qui n'avaient pas, à ses yeux, de titres pour rester à Livourne. Il n'exilait pas seulement des républicains, mais aussi des sujets toscans, fesait arrêter aux portes de la ville les courriers, et souvent se saisissait des lettres dont ils étaient porteurs.

Il y avait des prétentions et vexations du même genre dans l'intérieur du port, où se trouvaient plusieurs corsaires français. La Toscane sentait alors tout le danger de sa faiblesse; et elle craignait que les républicains, à leur tour, n'envahissent son territoire, pour tâcher de chasser les Anglais de Livourne.

Les milices s'organisaient à la hâte, mais ne pouvaient servir à garder un pays aussi ouvert. Le grand-duc, forcé de se procurer des ressources financières, engageait les chapitres, couvents, etc., etc., à consigner tous les effets d'or et d'argent qu'ils possédaient. En même tems, il appelait toutes les communes de l'État à concourir à un emprunt de 800 mille écus. Le style des édits et notifications était paternel, comme par le passé; mais quelques rigueurs exercées, et quelques recherches à l'appui, devenaient un mal inévitable. Ferdinand, du reste, donnait l'exemple, en se privant de toute sa vaisselle d'argent.

Vers le 10 décembre, les vaisseaux de guerre anglais s'éloignèrent, et il ne resta en rade qu'une frégate, qui empêchait de sortir les navires destinés pour la France, pour

l'Espagne et pour Gênes. Un bâtiment qui appartenait à cette république, ayant tenté de passer, fut pris et brûlé.

Cependant le roi de Naples s'était, à la tête de quatre-vingt mille hommes, rendu maître du territoire de la république romaine. Il était entré dans Rome même, le 29 novembre. Cet événement ne changea rien au sistème de conduite de Ferdinand. Le courrier extraordinaire qu'il avait envoyé à Paris, après l'invasion de Livourne, étant de retour, lui apporta de nouvelles assurances de la bonne harmonie existante entre les deux nations. On comptait toujours sur l'arrivée des Français pour chasser les Napolitains de Livourne; mais ceux-ci n'attendirent pas long-tems et ils abandonnèrent le port.

Le grand-duc ne pouvait guère que gémir de l'obligation où il avait été de laisser Nelson s'en emparer, et une forte garnison napolitaine s'établir dans la ville. Mais, le 15 décembre, Championnet défit l'armée de Naples, reprit en triomphe possession de Rome, et força le chef de la ligne italienne à céder, non-seulement la campagne romaine et la terre de Labour, mais encore quelques provinces méridionales, enfin même à se réfugier dans Palerme.

Schérer, appelé dès le commencement de l'année suivante (1799), au commandement en chef de l'armée d'Italie, prétendait avoir à tirer vengeance des vacillations et des subterfuges du gouvernement toscan. Il est plus que probable que c'était surtout la richesse de ce pays qui excitait la cupidité du nouveau général en chef des Français. D'ailleurs, le directoire exécutif de Paris, sachant que son armée était prête à s'engager encore avec l'Autriche dans l'Italie supérieure, ne croyait pas pouvoir se fier au grand-duc de Toscane. La résolution fut donc prise d'expulser, le plus tôt possible, ce prince de ses États. Les Pentarques du Luxembourg, par un arrêté du 12 mars, le comprirent dans les griefs qu'ils articulaient contre la Cour de Vienne; et la guerre lui fut déclarée, en même tems qu'à l'Empereur.

Schérer commença par reprocher à Ferdinand l'asile donné au pape, le passage permis aux Napolitains, et des intelligences secrètes avec les confédérés : après quoi, il ordonna de prendre possession des Etats toscans. Ce fut le général Gaultier, qui, étant parti subitement de Bologne, entra, le 5 mars, dans Florence, comme un triomphateur, avec son artillerie et ses bagages. Il était à la tête d'un gros corps de cavalerie et de quelques compagnies d'infanterie,

environ sept mille hommes. Les troupes nationales furent désarmées, les forts occupés, ainsi que le vieux palais et les portes. Aucune barrière ne pouvait arrêter les soldats français, aucune défense n'avait été préparée ; il semblait qu'aucune hostilité n'eût été prévue.

Pendant que l'on se rendait maître de Florence, Miollis le devenait aussi de Pise et de Livourne; il plaçait des garnisons dans les forteresses, des gardes sur le port, confisquait les marchandises anglaises et napolitaines. Le commissaire du directoire, Reinhard, donna l'ordre aux magistrats de continuer l'exercice de leurs fonctions au nom de la république française.

Après avoir anéanti le gouvernement de la Toscane, on pouvait bien laisser au grand-duc, dont il eût été si aisé de s'emparer, ainsi que de toute sa famille, la liberté de se retirer à Vienne, ce qui eut lieu, en effet, le 27 mars 1799. On a prétendu que Ferdinand avait dû son salut à des monceaux d'or. Quoi qu'il en soit, il passa sans obstacle, lui et tout son monde, au milieu des légions françaises; on lui permit même d'emporter certains meubles du palais Pitti, quelques tableaux et plusieurs statues d'un grand prix.

A la suite de cet événement si extraordinaire, une petite partie seulement des Florentins se livrèrent à des démonstrations assez vives, plantèrent des arbres de liberté, prononcèrent des harangues patriotiques, enfin imitèrent leurs voisins les Lombards, ou Cisalpins, mais en gardant toutefois plus de modération dans l'ensemble de leur conduite.

La masse du peuple toscan était fort peu prévenue en faveur des Français. La violation odieuse des traités et du droit des gens, qui enlevait au grand-duc sa souveraineté, et les cruautés exercées en même tems contre le pape, produisirent une explosion à peu près générale contre la nation dont il est à remarquer que tous les individus, soit collectivement, soit isolément, avaient été jusque-là reçus avec tant d'hospitalité. De la défiance on avait passé à la haine; et c'était l'effet des excès résultant de l'occupation. La rapacité scandaleuse avec laquelle Schérer, et par suite ses amis, ses créatures, spoliaient l'État, le clergé et les particuliers, rendaient les vainqueurs de plus en plus insupportables. Cependant la présence des armes tenait les vaincus en respect; laissant couver l'indignation au fond de leurs cœurs, ils acquittaient les contributions imposées, mais ils soupiraient après l'instant où ils pourraient se déclarer en faveur des

institutions monarchiques. En effet, aussitôt que le général en chef des républicains eut été défait par les Austro-Russes, les habitants des montagnes, se flattant de voir des auxiliaires nombreux grossir leurs bandes, se préparèrent à fondre sur les Français. Plusieurs même avaient déjà commencé les hostilités. Cette insurrection paraissait d'autant plus redoutable, que le nord et le sud de la Péninsule s'accordaient dans le projet, l'espérance, d'envelopper et d'anéantir l'armée d'Italie.

Moreau, qui avait succédé provisoirement à Schérer vers le milieu d'avril, sauva cette armée des dangers auxquels l'exposait sa position vraiment critique. Aussitôt qu'il eut pris le commandement suprême, il s'occupa de réunir à lui les troupes qui, sous les ordres de Macdonald, gardaient le royaume de Naples, et se trouvaient isolées de tous leurs compagnons d'armes. Il fit dire à ce général qu'il eût à laisser des garnisons dans les châteaux et dans les villes les plus fortes, et qu'il fît tous ses efforts pour venir le rejoindre.

Dans tous les pays que Macdonald avait à traverser pour obéir, les populations étaient prêtes à lui disputer de vive force le passage. L'insurrection avait éclaté sur les rives du Garigliano, dans l'État de Rome, et surtout dans presque toute l'étendue de la Toscane, jadis séjour de paix et de félicité.

Ce général partagea son armée en deux corps. Il passa l'Apennin et se rapprocha du Pô. Le 10 mai, les troupes légères des deux partis en vinrent aux mains. Le 12, Macdonald livra, près de Modène, un combat au général autrichien Hohenzollern, qui fut repoussé avec une perte considérable. Macdonald fut blessé dans cette action. Si son espoir eût été complétement réalisé, ce jour-là, la Péninsule échappait dès lors aux coalisés. Il prit la route de Parme au lieu de celle de Mantoue, ce dont il fut blâmé par des militaires expérimentés, parce qu'il lui eût été possible de faire lever le siége de cette dernière place.

Le 16, un autre corps de l'armée de Naples entrait à Rome, après une suite d'affaires sanglantes. Mais là du moins, et en raison surtout des mesures militaires prises avec sagesse et fermeté, il y avait sûreté pour les Français.

Le 26, Macdonald fit son entrée dans Florence, d'où il ne repartit que le 8 juin. Un grand mouvement s'était opéré dans les États du grand-duc. Toutes les villes, à l'exception

de celles qui étaient occupées par des garnisons républicaines, s'étaient, aux cris de *vive Ferdinand*, déclarées en faveur des puissances confédérées, et cela avec un enthousiasme, un emportement, qu'on n'eût pas attendu des paisibles Toscans. Les principaux foyers de l'insurrection étaient Arezzo et Cortone, villes situées sur des hauteurs escarpées et voisines de l'État de Rome, qu'encourageaient encore les soulèvements qui venaient d'avoir lieu dans ce dernier pays. Arezzo n'avait négligé aucun des moyens de fortifications praticables dans la confusion d'une révolte. De nombreux paysans veillaient aux portes, et ne laissaient personne sortir qu'après un sévère examen. C'était à chaque instant de nouvelles alertes; le danger exaspérait les esprits. Au surplus, ces hommes si furieux contre les Français et contre leurs partisans, même présumés, se montraient pleins de soumission dès que l'on prononçait devant eux le nom de leur souverain. Au milieu du désordre s'était formée, sous le titre de suprême commission royale, une administration composée d'ecclésiastiques, de nobles et de notables: tous les membres étaient modérés et humains; mais il leur fut impossible de contenir le peuple: ils se bornèrent donc à régulariser ses mouvements.

L'insurrection d'Arezzo et celle de Cortone mettaient en péril véritable ces deux villes, car les affaires des Français n'étaient pas désespérées: elles pouvaient se relever au premier moment, et Macdonald n'était pas éloigné de la Toscane. Quoi qu'il en soit, il résulta de ce mouvement de deux populations, que l'autorité du grand-duc fut rétablie dans ses États avant l'arrivée des alliés, ce qui était louable sans doute, mais fut accompagné de quelques actes de violence coupable.

Les événements qui viennent d'être retracés se passaient en mai 1799. Cortone était encore réservée à une dernière épreuve: un détachement de Polonais qui se trouvait à Pérouse, accourut pour remettre la ville sous la domination française. Il s'ensuivit un engagement terrible, après lequel cependant les assaillants furent contraints de se retirer à Florence. Mais Macdonald s'approchait toujours davantage; son avant-garde parut devant Cortone, qui ouvrit ses portes, à la condition que les personnes et les propriétés seraient respectées, ce qui fut accordé et, qui plus est, observé.

Arrivé à Sienne, il résolut de soumettre Arezzo. En con-

séquence, il fit faire aux habitants une sommation, et on leur déclara de sa part, que, s'ils ne se rendaient pas, ils seraient passés au fil de l'épée; que leur ville serait mise à feu et à sang, etc., etc. Arezzo n'en fut que très-peu effrayée, et Macdonald n'essaya point de la réduire, parce que c'était une place forte hors de sa route, et qu'il lui tardait d'atteindre son but.

A l'instigation d'un certain André Doria, Albiano, ville située dans le voisinage du pays de Gênes, s'était également insurgée contre les Français. Les actes de cruauté n'y furent point épargnés. Les républicains marchèrent sur cette ville, qui fut pillée et brûlée. La terreur et l'anarchie régnaient en Toscane; partout le sang y coulait.

Macdonald s'avançait toujours à grands pas; mais ses troupes n'étaient point payées; les soldats pouvaient se mutiner. Pour prévenir un pareil contre-tems, Reinhard, commissaire français, combinant ses moyens extrêmes avec Bertolio, ambassadeur de la république française à Rome, fit enlever des églises de la Toscane, des couvents, des synagogues et autres temples, tout l'argent supposé inutile, et il en appliqua le produit au paiement de l'armée. Déjà on avait dépouillé les monts-de-piété; et ce ne fut qu'au moment des revers, quand la restitution ne pouvait plus être attribuée qu'à la peur, que l'on rendit les gages au-dessus de 10 francs.

Le général français, qui commandait maintenant dans les États du grand-duc, ayant appelé près de lui toutes les troupes qui y étaient réparties, excepté les garnisons de Florence, de Livourne et de quelques autres places fortes du littoral, devait tout mettre en œuvre pour opérer sa jonction avec Moreau, en longeant la rivière du Levant. Moreau, jusqu'à ce jour, avait déjoué les combinaisons d'un ennemi redoutable par sa supériorité numérique et par l'appui des insurrections; d'un ennemi qui, déjà maître de la Lombardie, se flattait de l'être bientôt de toute l'Italie. On a prétendu que Macdonald, qui pouvait soutenir utilement le nouveau chef de l'armée française et le relever, avait agi, à cette époque, comme s'il avait voulu l'éclipser. Arrivé à Lucques le 3 juin, il est maître dès lors de se retirer sur l'État de Gênes; mais il a conçu l'idée hasardeuse de se réunir au général en chef, en perçant le gros de l'armée de Suwarow.

Le 17 et le 18, avec environ trente mille hommes, il ré-

siste heureusement à près de cinquante mille Austro-Russes; mais paraissant entraîné par le désir de remporter un avantage signalé sans le concours de Moreau, sous les ordres duquel il doit passer, il franchit audacieusement, le troisième jour, la Trébia, en face de l'ennemi, et l'attaque sur toute la ligne. Rejeté, après une lutte opiniâtre, sur les bords du torrent, et ayant essuyé une perte évaluée à plus de douze mille hommes, il se retire sur Modène.

Le lendemain 20, son arrière-garde, atteinte par Suwarow en personne, est extrêmement maltraitée. Après avoir rappelé à lui les garnisons de Livourne et de l'île d'Elbe, qui avaient été forcées de capituler, la première avec un chef de Toscans insurgés, nommé Inghirami; la seconde avec un corps de Napolitains, de Toscans et d'Anglais réunis, il se dirigea par la route de Lucques, pour arriver sur les terres de la république ligurienne.

Le 27, eut lieu la jonction de l'armée de Macdonald avec celle d'Italie, qui était sous les ordres de Moreau. Là, ses soldats purent se reposer de leurs longues fatigues. Exténué lui-même, souffrant encore de sa blessure, et ne se souciant probablement pas de se retrouver en second, Macdonald annonça son départ. Dès le mois de janvier, il avait donné sa démission, par suite de sa mésintelligence avec Championnet, alors son général en chef. Il se rendit à Paris, moins en vaincu qu'en triomphateur. Personne n'ignorait qu'il avait multiplié les preuves d'un courage prodigieux; et plusieurs proclamations sévères n'avaient porté atteinte ni à son noble caractère, ni à sa réputation d'humanité. Il laissait donc en Italie les souvenirs les plus honorables, et qui l'auraient été sans aucune restriction, si son amour excessif de la gloire ne l'eût entraîné dans quelques erreurs.

La garnison de Florence ayant suivi l'armée de ce général dans sa retraite, toute la Toscane rentra sous l'obéissance de Ferdinand.

A peine les Français avaient-ils été obligés de quitter les États du grand-duc, que le peuple poursuivit tous ceux des Toscans qui étaient réputés leur avoir été favorables. Ricci, ancien évêque de Pistoie et Prato, fut mis en prison, et s'y trouva confondu avec des criminels; mais quand la terreur populaire fut un peu calmée, on transféra ce prélat, le 8 août 1799, dans le couvent des Dominicains de Saint-Marc. Dès le 1er. de ce mois, Ricci, à la sollicita-

tion d'un autre évêque, avait signé une formule de rétractation, qui fut envoyée à Pie VI. Cet illustre souverain pontife avait, quelques années auparavant, fulminé, par une bulle, le synode tenu en 1788 à Pistoie; mais sa position était, en ce moment, bien différente : il se trouvait captif à Valence, et touchait au terme de son orageuse carrière.

A la fin de l'année 1799, les affaires d'Italie étaient moins avancées que jamais pour les Français, dépossédés aux deux extrémités de la Péninsule. L'insurrection formée contre eux pouvait être d'autant plus redoutable, que, Rome exceptée, toutes les populations semblaient d'accord, ainsi qu'on l'a dit plus haut, pour envelopper et pour tâcher d'anéantir les troupes de la république française. Le cardinal Ruffo était entré dans Naples, et il avait renversé la république dite parthenopéenne : ce triomphe, du reste, fut accompagné d'excès affligeants qu'il ne pouvait empêcher, s'il ne les permettait pas. Les armées autrichiennes descendaient jusqu'au centre de la Cisalpine, et paraissaient avoir le projet de séparer les forces françaises, dont une partie se trouvait auprès des Alpes, et l'autre dans la Ligurie et les gorges des Apennins. D'ailleurs, en cette position, la Toscane était la meilleure et presque l'unique ressource pour la nourriture de l'armée. Tantôt on refusait, et tantôt on arrêtait, au milieu des Apennins, les subsistances destinées aux Français, et ils ne parvenaient à les conquérir qu'à la pointe de l'épée. Toujours animés contre eux, les habitants d'Arezzo et de Cortone, à la suite d'opérations importantes sur les bords du Trasimène, s'étaient emparés de Pérouse et de sa citadelle. De cette manière, ils interceptaient toute communication entre les républicains laissés à la garde de Rome et des places voisines, et ceux qui se trouvaient assiégés dans Ancône.

Mais un nouvel ordre de choses se préparait. Le 9 octobre 1799, Buonaparte était revenu d'Égipte en France, et, le 9 novembre (18 brumaire an 8), il s'était fait nommer premier consul. Les nouveaux triomphes qu'il obtint en Italie, au printems de l'année 1800, n'appartiennent point à l'histoire de la Toscane.

L'armée autrichienne, vaincue à Marengo (14 juin), était prête à disputer de nouveau la victoire. Un peu d'agitation troublait encore, à cette époque, certaines contrées de la Péninsule. La Cour de Vienne comptait particulièrement sur

les soulèvements de la Toscane, de ce pays, si calme pendant la presque totalité de la crise révolutionnaire, et de la guerre continentale, mais qui était devenu un des plus ardents contre les Français. Le traité d'Alexandrie plaçait hors du domaine de la France, et par conséquent dans celui de l'Autriche, l'ancienne souveraineté du grand-duc; mais l'empereur savait bien qu'il y avait de nombreux partisans, et les républicains beaucoup d'ennemis, qu'excitait chaque jour davantage le clergé. La régence, créée par Ferdinand, agissait dans le même sens. Le marquis de Sommariva, chef de cette régence, et nommé commandant de toutes les troupes autrichiennes dans le grand-duché, étant chargé par ses instructions d'organiser, de recruter et d'armer les insurgés, apportait un zèle infatigable à remplir sa mission. Il fomentait les inquiétudes, favorisait les rassemblements. Du reste, dans l'incertitude de la paix ou de la guerre, ni les mouvements de la Toscane, ni les mesures de l'Autriche, n'empêchaient les traités existants d'avoir leur effet; mais, précisément au moment où le général Pino quittait la ligne du Rubicon pour se réunir à l'armée de la Cisalpine dans Bologne, les habitants d'Arezzo et de quelques montagnes voisines se levèrent en masse, s'adjoignirent, sur leur route, quelques troupes irrégulières formées dans la Toscane et le Ferrarais. Ces bandes indisciplinées étaient emportées par leur haine contre les républicains; elles méconnurent la voix de leurs chefs, passèrent la frontière et se montrèrent sur les hauteurs qui séparent la Toscane du Bolonais et du Modénais. La Romagne fut envahie et les insurgés s'y abandonnèrent à tous les excès. Le général Pino marcha aussitôt à leur rencontre, et les atteignit à Faënza où ils s'étaient cantonnés; mais à l'aspect de ses forces, ils évacuèrent soudain la ville et se retirèrent par trois lignes, sur Ferrare et Arezzo. Alors les troupes françaises se partagèrent aussi en trois colonnes, et suivirent les trois corps ennemis. Celle qui se dirigeait sur Ferrare ayant rencontré cet amas d'hommes armés auprès de Lugo, en passa la plus grande partie au fil de l'épée, et mit le surplus en pleine déroute. La deuxième colonne, arrivée à Ravenne, trouva l'ennemi disposé à se défendre; mais la résistance ne dura qu'un instant, et la ville ayant été emportée d'assaut, tous les hommes arrêtés avec des armes furent mis à mort. Enfin le corps qui opérait sa retraite sur Arezzo, atteint et surpris dans sa marche, eut le même sort.

La plus grande partie des insurgés avaient payé leur audace de la vie. Cependant la révolte pouvait continuer e continuait en effet. Quoique Sommariva n'eût pas voul paraître protéger les opérations irrégulières de ces montagnards, on jugeait bien que leurs rassemblements étaient à ses yeux, un noyau en réserve pour recommencer les hostilités, à la première occasion favorable. D'ailleurs, d'après la capitulation préliminaire d'Alexandrie, l'Autriche devait ordonner en Toscane le désarmement des nouvelles levées; loin que cette clause eût été exécutée, elles formaient vingt-cinq mille combattants que commandaient des officiers autrichiens, soumis eux-mêmes au général Sommariva; et, à l'époque de l'insurrection des paysans, ils avaient menacé de se rendre maîtres du territoire de Lucques et du Bolonais. Enfin un corps napolitain s'était approché; et on annonçait assez publiquement qu'une escadre anglaise, sur laquelle se trouvaient douze mille hommes de débarquement, devait s'emparer de Livourne, malgré l'apparente opposition de Sommariva.

Réunissant ces diverses circonstances, Brune, chargé alors du commandement des troupes françaises en Italie, ne balança point à notifier au général Sommariva qu'il fallait, conformément aux préliminaires d'Alexandrie, désarmer son corps immédiatement; et qu'en cas d'hésitation lui, général en chef des Français, se croirait obligé, sans violer la neutralité, d'occuper la Toscane, et d'y tirer vengeance de tous les excès commis sur le territoire que gardaient les troupes de la France. La réponse de Sommariva fut évasive; mais la conduite de ses troupes était tout ce qu'il y avait de plus significatif. Loin d'obéir aux lois qu'imposait Brune, elles se jetèrent sur quelques parties des frontières de la Cisalpine, s'emparèrent de Santo-Leo et de Castiglione, et levèrent des contributions dans le cercle occupé par les Français armés.

A cette nouvelle, Brune donna au général Dupont l'ordre de prendre, avec les divisions qu'il commandait, possession de la Toscane entière. Dupont se mit en marche sur-le-champ. Arrivé à Pianoro, il écrivit à Sommariva que le délai accordé par le général en chef pour le désarmement des légions extraordinaires de Toscane, étant expiré, et ces levées, loin d'être dissoutes, s'étant emparées de plusieurs cantons du territoire cisalpin, il était chargé, lui Dupont, par des ordres supérieurs, d'opérer le désarmement

de cette multitude égarée, qui avait commis des horreurs dans la Romagne, et engagé plusieurs combats : que, par suite, il allait occuper la Toscane.

Le corps destiné à cette expédition se mit en mouvement le 14 novembre 1800. La division cisalpine formait l'avant-garde, sous les ordres des généraux Pino, Julien et Trivulce. Toutes les difficultés du passage des Apennins s'aplanirent devant les troupes qui avaient franchi les Alpes. Les nouvelles recrues, les paysans, se dispersèrent sans attendre la vue des drapeaux républicains. Elles ne se croyaient en sûreté qu'au fond des bois et dans les retraites les plus écartées.

On marcha sur Florence. Le 15, Dupont ignorait encore à quel parti s'arrêterait Sommariva. On savait seulement que, depuis l'approche hostile des Français, ce général avait laissé agir les insurgés, et employé, pour enthousiasmer et pour séduire, tous les moyens qui peuvent faire impression sur des têtes italiennes.

Enfin, à quelques lieues de Florence, Dupont reçoit une lettre de Sommariva, et il apprend à son armée que ce chef militaire évacue la Toscane avec tous les soldats autrichiens qui sont sous ses ordres. Quelques heures auparavant, le tocsin sonnait dans Florence : le calme le plus profond règne dans la ville à l'aspect des Français. Une proclamation annonce les vues pacifiques de celui qui les commande ; enfin une nouvelle régence est formée.

Florence étant soumise, la division Pino fut dirigée sur Prato, Pescia et Pistoie, la division Mounier sur Arezzo, et la brigade de Müller sur Livourne, afin de prendre à la fois possession de tout le duché. Pino et Müller ne trouvèrent aucune résistance ; mais les insurgés avaient réuni leurs forces pour défendre Arezzo. La place fut prise d'assaut, le lendemain 19 octobre. Une partie des insurgés fut massacrée sur les remparts, dans les rues, dans les maisons dont les murs étaient crénelés ; les autres s'enfuirent dans la campagne, et on démantela les murailles de la place, qui long-tems n'offrit que des ruines.

Cependant (ce qui était d'un intérêt beaucoup plus général) les hostilités redevenaient imminentes entre la France et l'Autriche. L'empereur avait refusé de ratifier les préliminaires de paix stipulés à Paris, le 8 octobre. L'Angleterre poussait l'Autriche à la guerre. L'insurrection de la

Toscane avait obligé Brune de démembrer une partie de son armée. Il ne restait dans le pays insurgé que trois ou quatre mille hommes, sous les ordres de Miollis. Le roi de Naples se dirigeait avec une nouvelle armée sur les États toscans. Il se trouva dans une situation fort critique par la conclusion de l'armistice qui, à la demande du général autrichien Bellegarde, fut conclu à Trévise, le 16 janvier 1801. Le comte Roger de Damas, général français au service de Ferdinand IV, était venu prendre position à Sienne en Toscane. De son côté, Sommariva, soutenu par quelques escadrons autrichiens, s'avançait avec les émigrés d'Arezzo, et soulevait tout le haut-pays dans le grand-duché. Impatients du nouveau joug, les Arétins avaient encore une fois couru aux armes, et ils donnaient les plus vives inquiétudes à Miollis, qui n'avait que très-peu de monde pour garder la Toscane. Les frontières étant insurgées, Sommariva et le comte de Damas marchèrent, chacun de son côté, sur Florence, où Miollis avait son quartier-général. Celui-ci, désespérant de pouvoir, avec sa faible troupe composée de Français, de Cisalpins et de Piémontais, résister à cette double attaque, conçut l'heureuse idée de combattre séparément ses deux ennemis au moyen d'une manœuvre rapide. Il marcha d'abord contre les Napolitains. Le général Pino, qui commandait son avant-garde entra bientôt victorieux dans la ville de Sienne. Le comte Roger de Damas, obligé d'en sortir, voulut se rallier sur les hauteurs voisines; mais, pressé de nouveau par les Cisalpins et par les Piémontais, il lui fallut abandonner entièrement les États du grand-duc, et il se retira sur le territoire de Rome. Sommariva, informé des revers de ce général, battit aussitôt en retraite, et vint chercher un abri dans Ancône.

Tels étaient, au moment de l'armistice de Trévise, les événements de la Toscane conservée à la France; et comme le roi de Naples ne se trouvait point compris dans la convention, il demeurait seul exposé aux plus grands dangers. En effet, d'après les ordres du premier consul, Murat était entré en Italie avec de nouvelles levées, et s'avançait rapidement sur la Toscane et la Romagne, pour envahir ensuite le royaume de Ferdinand IV. Mais, par l'intervention de la Russie, une trève fut conclue, le 18 février, entre la France et Naples. Paul Ier. était déjà en bonne intelligence avec Buonaparte qui, d'un ennemi déclaré, eut l'habileté et le

bonheur de s'en faire bientôt un ami, un allié, des plus dévoués.

Tout s'acheminait à la paix. Le traité conclu à Lunéville, le 19 février 1801, laissa la Toscane et l'île d'Elbe à la disposition de la France, qui promit d'indemniser en Allemagne le grand-duc Ferdinand d'Autriche.

A ce traité s'en joignit un autre, signé le 21 mars, à Madrid, par Lucien Buonaparte, frère puîné du consul, pour le compte de la France; et par le prince de la Paix, au nom du roi d'Espagne. Il fut convenu entre les deux parties que la Toscane serait donnée, avec le titre de roi d'Étrurie, au fils aîné du duc de Parme; que la partie de l'île d'Elbe appartenant à la Toscane, devenait propriété de la république française, qui dédommagerait le nouveau roi par la cession de l'État de Piombino; que la Toscane demeurerait pour toujours unie à la couronne d'Espagne; et que le fils du roi d'Espagne hériterait du roi d'Étrurie, dans le cas où ce prince décéderait sans enfants

LOUIS, infant de Parme, âgé de 29 ans, avait épousé, en 1795, Marie-Louise-Joséphine, fille du roi d'Espagne, Charles IV. Il se hâta de quitter Madrid; et après un séjour de peu de durée à Paris, il arriva, le 12 août 1801, à Florence, où bientôt il fut reconnu, par les grandes puissances continentales, roi d'Étrurie.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DE

LA RÉPUBLIQUE DE SAN-MARINO.

La petite république de San-Marino, heureuse et presque ignorée du monde, comptait douze siècles d'existence en 1770, commencement de l'époque qu'embrasse la *Continuation de l'Art de vérifier les dates.*

1599. Dans l'avant-dernière année du seizième siècle, de nouveaux statuts, nécessités par les circonstances, et arrêtés par le Conseil général, dans lequel réside le pouvoir souverain, furent imprimés et eurent force de loi.

1602. Le 28 janvier, le Conseil général, s'apercevant que les nouveaux statuts valaient moins encore que les premiers, et qu'ils étaient souvent en opposition les uns avec les autres, fut fortement tenté de les refaire; mais on se contenta, pour le moment, d'en maintenir l'exécution; et successivement ils furent modifiés par des décrets, à mesure que les circonstances l'exigeaient.

Le duc d'Urbin, François-Marie II, de la Rovère, quoique loin du terme probable de ses jours, avait le pressentiment de mourir sans enfants; dans ce cas, ses États auraient pu être dévolus à la chambre-apostolique ou au saint-siége. La république de San-Marino lui paraissant être dans une position incertaine pour l'avenir (et d'abord parce qu'elle perdrait en lui son protecteur et son ami), il fit connaître à ce gouvernement quelles étaient ses craintes actuelles.

Le Conseil général ayant à délibérer sur une affaire de si grande importance, nomma une commission pour l'examiner attentivement. Lorsqu'elle eut fait son rapport, on décréta que les articles du traité à conclure avec le pape seraient dressés par le secrétaire de la république, messire

Lattanzio Vialli, et portés par une députation spéciale au seigneur Malatesta Malatesti, auditeur de son altesse à Urbin, lequel recevrait ordre de se transporter à Rome, pour négocier directement avec Clément VIII. Le traité, quoique conditionnel, fut signé, la même année, dans la capitale du monde chrétien, et ratifié le 24 mai par le Conseil général de San-Marino.

François-Marie II de la Rovère avait épousé, en 1570, Lucrèce d'Este, sœur d'Alphonse II, duc de Ferrare. Il eut d'elle un fils, qu'il nomma Frédéric Ubaldo; et dès lors il prit le parti d'annuler le traité conclu.

1621. Le 31 janvier, le Conseil général chargea une commission de réviser, réformer et réunir tous les décrets, tant anciens que modernes; mais ce travail ne fut pas terminé.

1623. La mort prématurée du prince Frédéric Ubaldo, devenu le mari de Claude de Médicis, la fille de Ferdinand Ier., plongea le vieux duc d'Urbin dans un abattement dont il ne fut pas difficile d'abuser. Quoiqu'il reconnût, dans sa petite-fille Victoire, dont la princesse Claude était restée enceinte, l'héritière de ses États, il céda, par faiblesse, à des sollicitations qui le privèrent du gouvernement de ses peuples avant la fin de sa vie. Le pape Urbain VIII occupait alors le saint-siége; le duc d'Urbin lui fit la donation entière de ses États en 1626, et mourut en 1631. Sa petite-fille Victoire épousa Ferdinand de Médicis, et lui porta en dot les biens particuliers de la maison de Rovère.

Le duc François-Marie avait, pour résident à Rome, Horace Albano, qui devait traiter les affaires relatives à la cession dont il a été question plus haut. Dans cette occurrence, la république choisit, à son tour, Albano pour son représentant auprès du saint-siége, et le chargea d'obtenir du nouveau souverain pontife le renouvellement du traité fait sous Clément VIII. En passant sous la protection des papes, qui par le nouveau traité fut substituée à celle des ducs d'Urbin, la république conserva son indépendance, sa liberté; et, bien loin de perdre aucun de ses droits, elle en obtint de nouveaux.

L'administration des affaires de San-Marino se maintint encore quelque tems avec une certaine vigueur; mais déjà, en 1689, on trouvait si peu de personnes capables de sou-

tenir dignement le ministère républicain, qu'on fut obligé d'accorder une dispense d'âge à Ascaga et à Jean-Baptiste Belluzi, pour être mis à la tête des capitans (*capitanei*), en raison de leur mérite et des besoins publics.

Vers le milieu du dix-septième siècle, tout ce qui concernait les intérêts de l'État était négligé à un tel point, que les Conseils ne pouvaient plus s'assembler que très-rarement, les Conseillers ayant pris l'habitude de ne plus remplir leurs devoirs. On tenta, mais en vain, de remédier à ce relâchement, soit par des amendes pécuniaires, soit par la diminution du nombre des suffrages exigés. Enfin, au mois d'octobre 1652, on se vit dans la nécessité de réduire le nombre des Conseillers, de soixante à quarante-cinq, c'est-à-dire à trente citoyens et quinze forains.

La mauvaise administration de la justice et le défaut d'instruction publique furent les principales causes de la décadence de la république. L'abus souffert du droit d'asile lui fut aussi fort préjudiciable. En 1654, il fallut rendre une loi pour délivrer le pays d'une foule d'étrangers nuisibles.

Matteo Valli fut le premier citoyen de San-Marino qui publia une relation historique et politique, fort bien écrite, sur sa patrie. Ami de Gabriel Mandeo, il fut employé comme lui en qualité d'homme de lettres, auprès de divers princes et cardinaux. Il occupa ensuite, pendant plusieurs années, le poste de secrétaire de la république. Ses procès-verbaux des séances du Conseil général sont écrits avec une simplicité et une clarté qui peuvent servir de modèle.

Les guerres d'Italie, qui durèrent jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, ne troublèrent nullement la république de San-Marino. Il existait cependant dans son sein un mauvais ferment, qui occasionnait quelquefois des déchirements fâcheux. Elle fut surtout mise à une terrible épreuve par le cardinal Albéroni, légat du pape à Ravenne.

En 1739, quelques coupables dans les fers avaient trouvé le moyen d'obtenir la protection de cette Éminence, qui, sous un prétexte illégitime, demanda leur élargissement. Mais la république fit de justes remontrances au cardinal-légat, déclarant que ce qu'il prétendait devoir lui être accordé par elle, était en opposition avec les lois d'équité générale, et les droits et coutumes particuliers. Albéroni, indigné, ne respira plus que la vengeance. Il obtint d'abord de la Cour de Rome le droit de représailles, et fit ar-

rêter des citoyens inconnus qui se trouvaient alors dans la Romagne pour leurs affaires. Non content de cette violation du droit des gens, il essaya de couper les vivres aux républicains, en garnissant de ses satellites tous les confins de leur pays. Enfin, il ne cessa de les noircir auprès du souverain pontife, lui dépeignant la république de San-Marino comme une autre Genève, ennemie de Dieu et des saints. S'apercevant bientôt que toutes ses raisons n'étaient pas suffisantes pour émouvoir Clément XII, il imagina de faire demander à sa sainteté, par quelques pétitionnaires, que la république de San-Marino fût réunie à la domination papale. Ce fut le coup décisif; la bulle de réunion fut dressée, et l'exécution confiée au cardinal Albéroni, qui, le 24 octobre de la même année 1739, entra dans la ville de San-Marino à la tête de sept à huit cents sbires. Les citoyens furent convoqués dans l'église du saint, fondateur de la république, et invités, au milieu de la célébration des divins mystères, à prêter le serment de fidélité au saint-siége. Deux citoyens seulement y consentirent; mais le capitaine Grangi, Joseph Onafri et Giralde Gazi surtout, s'y refusèrent, en s'exprimant de la manière la plus énergique. Albéroni, à la sortie de l'église, donna un libre cours à sa colère; il ordonna des incarcérations et menaça du pillage.

Cependant, les hommes sages restèrent dans l'église pour délibérer. Il leur parut qu'en cédant conditionnellement à la force, rien ne pouvait porter préjudice aux droits publics, et il fut décidé, afin d'éviter les plus grands malheurs, que l'on céderait à l'empire des circonstances. Mais on espérait bien se retrouver promptement en mesure de rétablir les lois et l'État même, dans toute leur intégrité.

Cet expédient, dicté par la sagesse, servit de prétexte au cardinal pour s'ériger en législateur, en juge, en despote. Alors les bons citoyens ne négligèrent rien pour faire parvenir leurs plaintes et leurs vœux au pied du trône pontifical d'où étaient émanés des ordres mal combinés. Clément XII protesta que cette entreprise avait été faite contre son intention, et qu'il n'aspirait pas à être le maître, mais seulement le protecteur, de la république de San-Marino. Pour dissiper tous les soupçons que les Cours d'Italie et d'Europe auraient pu concevoir contre le souverain de l'État romain, sa sainteté résolut de rendre aux citoyens de San-Marino la forme de gouvernement dont ils étaient en possession depuis plusieurs siècles. Monsignor Enriquez, napolitain, qui fut

ensuite cardinal, reçut, à cet effet, une commission avec les instructions convenables; et le 5 février, après un interrègne de trois mois et demi, la république fut entièrement reconstituée.

La courte crise qui venait d'avoir lieu lui devint salutaire. L'énergie prit la place de l'indolence, et on vit bientôt refleurir les anciennes lois. Une multitude d'écrits publiés à cette occasion, tirèrent le petit État de San-Marino de l'oubli. Quelques auteurs essayèrent de justifier la levée de bouclier d'Albéroni : d'autres se bornèrent à exposer simplement la vérité des faits.

Benoît XIV, successeur de Clément XII, éloigna Albéroni du territoire de la république, en le fesant passer de la légation de la Romagne à celle de Bologne. Ce fut dans cette ville qu'on vit alors paraître une histoire de la conquête de San-Marino, où le dernier pape, ainsi que le cardinal Corsini, le cardinal secrétaire et tout le sacré collége, n'étaient pas ménagés. Corsini répondit à ce libelle ; et on peut regarder son mémoire comme le meilleur des monuments historiques relatifs à cet événement. On en vint à oublier, par un sentiment de générosité, la perversité d'Albéroni; et les républicains de San-Marino, pour transmettre à la postérité un témoignage de la reconnaissance qu'ils croyaient devoir à Clément XII, lui érigèrent, en 1740, une statue de marbre.

La guerre d'Italie, qui dura encore quelque tems, n'altéra en rien le régime de la république, à laquelle des réglements sages concilièrent les égards des généraux étrangers, de sorte qu'elle n'eut à souffrir aucun contre-coup. Dans le reste du siècle, le gouvernement de San-Marino eut plusieurs différends avec les légats de la Romagne; mais la Cour de Rome, prenant connaissance des faits, se renferma dans les bornes de la justice, et les intérêts de l'État ne furent nullement compromis.

La fin du dix-huitième siècle, si fatale aux rapports politiques de l'Italie, pouvait aussi devenir funeste à San-Marino. La contagion révolutionnaire, partie de la France, se fit légèrement sentir pendant quelques instants dans ce pays; mais l'ordre y fut promptement rétabli. Buonaparte, général en chef de l'armée de la république française, au-delà des Alpes, s'étant emparé des légations de Bologne et de Ferrare, marchait contre Rome au mois de février 1797. Il

rsa le duché d'Urbin, dans lequel est enclavée la pe-
épublique.

12 du même mois, le savant Monge, qui accom-
ait le général, en qualité de commissaire du gouverne-
français, pour les sciences et les arts, fut envoyé par
San-Marino : il y prononça un discours dans lequel il
que l'armée d'Italie étant obligée, pour obtenir la
de passer par le territoire de cette petite république,
ef de l'armée l'assurait d'une amitié inviolable. Les
nes qui étaient alors à la tête du gouvernement de San-
10, refusèrent l'offre qui leur était faite, en même tems,
augmentation de territoire, calculant, avec raison,
e aurait pu changer toute l'existence de leur État,
apporter aucun avantage réel. Ils se contentèrent de
ner quelques facilités de plus pour leur commerce.

nge, ayant rendu compte de sa mission à son général,
ne lettre datée de Modène, le 10 ventôse an 5 (28 fé-
1797), reçut cette réponse :

e donne ordre que les citoyens de San-Marino soient
mpts de toute contribution de guerre, et respectés
s quelque endroit de la république française qu'ils se
uvent. » Il leur fit en même tems annoncer le don
atre canons, qui ne fut jamais effectué, et celui de
quintaux de blé qui furent livrés, mais probablement
par la population qui était censée en recevoir le don.

puis ce tems, les citoyens de San-Marino restèrent tran-
s au milieu du bouleversement qui avait lieu tout au-
l'eux ; et à l'époque de l'établissement de la république
ine, les chefs de celle-ci, d'accord avec Buonaparte,
uprême régulateur, confirmèrent, par un traité solen-
e sistème d'amitié et d'assistance entre les deux gou-
ments, l'un plus grand et l'autre infiniment plus petit.

remarquable que l'homme qui, de général en chef,
t premier consul, puis empereur, et se montra, de-
804 surtout, entièrement contraire aux États répu-
ns, ait toujours respecté l'ordre établi dans San-Ma-
et ne se soit jamais mis en tête de faire entrer ce
dans l'apanage, soit d'un des membres de sa famille,
le quelque général français.

SUITE DE LA

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES PAPES.

CLÉMENT XIV.

1769. CLÉMENT XIV (Jean-Vincent-Antoine Ganganelli, né le 31 octobre 1705, au bourg de Saint-Arcangelo, près de Rimini, d'une famille noble originaire de Saint-Angelo-in-Vado, petite ville épiscopale, dans le duché d'Urbin, religieux conventuel de l'ordre de Saint-François, en 1723, sous le nom de frère François-Laurent, professeur de philosophie et de théologie à Bologne et à Rome, consulteur du saint-office sous le pontificat de Benoît XIV, dont il possédait l'estime et la confiance, cardinal le 24 septembre 1759), fut élu pape, d'un consentement unanime, le 19 mai 1769, après un conclave de trois mois et quelques jours, sacré le 28 mai, et couronné le 4 juin de la même année.

Toute l'Europe catholique était dans la plus vive agitation. Des intérêts divers, froissés par la Cour de Rome, lui avaient suscité des ennemis nombreux. Les princes de la maison de Bourbon avaient épousé la querelle de l'infant duc de Parme contre Clément XIII; et tous les souverains désiraient ardemment la suppression de la société de Jésus, que quelques-uns d'entre eux avaient déjà abolie dans leurs Etats. Dans cette conjoncture délicate, il n'y avait qu'un pontife pacifique et modéré qui pût tranquilliser les puissances et prévenir le schisme. Le cardinal Ganganelli jouissait justement de cette réputation de modération et de sagesse qui convenait aux circonstances. Il était instruit, zélé,

et irrépréhensible du côté des mœurs. Il ne haïssait jésuites, mais il ne croyait pas que leur existence lement nécessaire à la religion, qu'il fallût leur sa- la tranquillité publique. Son attachement pour la était connu ; son amour pour la paix ne l'était pas ; on l'avait souvent entendu manifester hautement itiments de concorde et d'union, et blâmer, autant décence le permettait, la conduite des ministres de nt XIII. *On ne me communique rien*, disait-il un ı cardinal Cavalchini, *et je sais tout ; mais on aura ıire, si l'on ne veut pas voir la Cour de Rome décheoir 'randeur, il faudra nécessairement se réconcilier avec les ıins ; ils ont les bras plus longs que leurs frontières, et leur s'élève au-dessus des Alpes et des Pyrénées.*

puissances catholiques n'ignoraient pas les sentiments linal Ganganelli. Le prince de Brunswik, informé de ıière de penser, en avait instruit le roi de France, et ıarque en avait donné connaissance aux princes de sa :. Pendant la tenue du conclave, un religieux du t Venaissin, qui connaissait parfaitement tout le mé- ı cardinal Ganganelli, envoya des notes très-avanta- sur cette éminence, à M. de Jarente, évêque d'Or- Le prélat les communiqua à Louis XV, qui, se ant alors ce qu'on lui avait déjà dit, fit donner les les plus précis au cardinal de Bernis, d'appuyer for- t l'élection de Ganganelli. Les esprits des cardinaux ınt pas mal disposés ; quelques-uns d'entre eux lui t même demandé s'il voulait être pape, et il leur répondu : *Comme vous êtes en trop petit nombre pour nmer, et trop nombreux pour avoir mon secret, vous n'en rien.* Mais lorsque la France se fut prononcée, elle na tous les suffrages, et ceux qui hésitaient encore irrévocablement fixés.

ès l'élection, le doyen du sacré collége demanda, l'usage, au cardinal Ganganelli, s'il acceptait la pa- ; il répondit : *Qu'on ne devait ni la désirer ni la refuser.* étend qu'il dit à quelques cardinaux : *Il faut que cette ıe soit pas actuellement excellente, puisqu'on veut en r un pauvre religieux de Saint-François.* Lorsque le car- diacre annonça solennellement que le peuple romain ıour souverain pontife François-Laurent Ganganelli, était imposé le nom de Clément, la joie fut générale. entendit de tous côtés que des cris d'allégresse, et il

semblait, dit un témoin oculaire, qu'on allait voir revivre l'âge d'or. Quelques jours après son exaltation, Clément fit une allocution qui respire les plus nobles sentiments. Il commence par célébrer la puissance de Dieu, qui élève ce qu'il y a de plus vil au comble de la gloire; il développe ensuite le plan de gouvernement qu'il se propose de suivre, et termine par cette résolution si chrétienne et si énergique : *Sic, juvante Deo, gubernabimus ecclesiam militantem, ut non amittamus triumphantem.* Afin d'arriver à cet heureux résultat, il écrit à toutes les puissances des lettres amicales; il nomme un secrétaire d'État agréable aux couronnes; il prend en main les rênes de l'État, et manifeste la résolution la plus ferme de tout voir par lui-même et de tout surveiller, suivant sa maxime, que *rien n'est à négliger pour un souverain, et que les plus petits objets ont des ramifications qui s'étendent jusqu'aux premières racines de l'ordre social.*

Le 12 décembre, il adresse à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques, une lettre encyclique dans laquelle, après leur avoir rappelé ce qu'ils devaient à Dieu et à la religion, dont ils étaient les ministres, il ajoute: « Nous vous exhortons, autant qu'il est en nous, à bien inculquer dans l'esprit des peuples qui vous sont confiés, l'obéissance et la soumission envers les souverains; car, parmi les commandements de Dieu, celui-ci est spécialement nécessaire pour maintenir l'ordre et la paix. Les rois n'ont été élevés au rang éminent qu'ils occupent, que pour veiller au salut et à la sûreté publique, que pour contenir les hommes dans les bornes de la sagesse et de l'équité. Ils sont les ministres de Dieu pour faire observer la justice, et ne portent le glaive que pour exécuter la vengeance divine, en punissant quiconque s'écarte de son devoir. Ils sont, outre cela, les enfants les plus chéris de l'Église et ses protecteurs, et c'est à eux qu'il appartient de maintenir ses droits et de défendre ses intérêts. Ayez donc soin qu'on fasse comprendre aux enfants même, dès qu'ils seront susceptibles de raison, que la fidélité envers les souverains doit être inviolablement gardée; qu'on doit se soumettre à leur autorité, observer leurs lois, non-seulement par la crainte du châtiment, mais encore par le devoir de la conscience. »

Il dit dans un autre endroit: « Puis donc que vous êtes chargés de former les peuples selon les maximes de Jésus-Christ, votre premier devoir est de vivre dans la sainteté, la douceur, l'innocence des mœurs dont il nous a donné

l'exemple : assurez-vous bien que vous ne ferez un digne usage de votre autorité, qu'autant que vous aimerez mieux donner des preuves de modestie et de charité, que de faire ostentation des marques de votre dignité. Ayez pour principe que si vous vous acquittez scrupuleusement des devoirs qui vous sont imposés, vous serez comblés de gloire et de bonheur; et qu'au contraire, si vous les négligez, vous vous couvrirez de honte, et vous vous préparerez les plus grands malheurs. Ne désirez donc point d'autres richesses que de gagner à Dieu des âmes qu'il a rachetées de son propre sang; ne recherchez point d'autre gloire que celle de vous consacrer totalement au Seigneur, pour travailler sans relâche à étendre son culte, à relever la beauté de sa maison; à extirper les vices, à cultiver les vertus. Tel doit être le seul objet de vos pensées, de vos désirs, de vos actions, de votre ambition. »

Le secret le plus inviolable préside à toutes ses décisions, et il parvient à dérouter la curiosité la plus inquiète. Vainement Pasquin se plaint qu'on ne sait rien parce qu'on ne fait rien : *Non si sà niente, perchè non si fà niente;* Clément n'en poursuit pas moins silencieusement sa marche à travers des difficultés de toute espèce; il est persuadé que le secret est l'âme des affaires, et que le succès le plus certain en apparence, a souvent manqué par une indiscrétion. Il avait coutume de dire : *Un souverain qui a plusieurs confidents est infailliblement dominé et souvent trahi. Je dors tranquille, quand je suis assuré que mon secret n'est qu'à moi.* Cette impénétrable politique de sa part a fait dire à quelques écrivains, que le pontificat de Ganganelli n'a pas été celui des curieux. Cependant il s'enfermait souvent dans son cabinet avec les cardinaux de Bernis et Orsini, et avec le prélat Aspuru, envoyé de la Cour d'Espagne, et, après la mort de celui-ci, avec le chevalier Monino, son successeur, pour conférer sur les affaires de la chrétienté; ce qui inquiétait beaucoup de monde.

En 1770, le jeudi saint 12 avril, tout Rome s'attendait à la publication de la bulle *in cœnâ Domini* (1), suivant l'usage non interrompu depuis 1568. Par une condescendance devenue nécessaire, Clément, plus ferme que Benoît XIV, ne craignit pas d'y déroger, et la publication fut omise. Cette

---

(1) L'abbé Chauvelin explique parfaitement en quoi consiste la bulle *in cœnâ Domini*. *Tradition des faits*, *etc.*, pag. 100.

conduite du souverain pontife fit présager aux puissances de la communion romaine ce qu'elles avaient droit d'attendre d'un pontificat commencé sous de si favorables auspices. La bulle leur était odieuse, parce qu'elle révoquait en doute leurs plus belles prérogatives, et que le chef de la religion semblait se proclamer lui-même le chef des empires; elle devenait inutile d'ailleurs, puisque les anathèmes ne fesaient plus impression sur personne. En la laissant dans l'oubli, le pape donna aux souverains une nouvelle garantie contre des entreprises qui n'avaient que trop fait détester l'autorité du saint-siége, et porta le calme et la sécurité dans des cœurs où régnait l'inquiétude. Les cardinaux qui n'avaient pas été consultés, firent des remontrances; le pape répondit qu'*une publication d'anathèmes ne convient point au moment d'une absoute générale et d'indulgences plénières;* mais, par une espèce de retour aux principes ultramontains, il ajouta qu'*une bulle n'est pas supprimée par la simple omission de la publication, et qu'il en faut une révocation expresse.* Le sacré collége insista, et chargea même le cardinal doyen de faire entendre de nouvelles plaintes. Clément lui révéla en particulier les motifs qui l'avaient porté à cette suppression. Le cardinal se rendit, et finit par convenir que le pape avait eu raison, et qu'il ne pouvait faire autrement. Les deux années suivantes, pour éluder toute difficulté sur la publication de la bulle, Clément donna, pour l'Italie seulement, un jubilé, pendant lequel il ne pensait pas qu'il fût convenable de fulminer des censures. Ainsi, suivant un écrivain de la société de Jésus (1), il fit une bonne chose, mais il ne la fit qu'à moitié, et de la manière la plus misérable, en ne révoquant pas expressément une bulle qui était toujours censée subsister, d'après ses propres paroles, et en continuant de la signer tous les ans, le mardi saint, pour être déposée au château Saint-Ange.

Le 9 mars de la même année (1770), le pape écrivit à Louis XV, pour le prier de favoriser de tout son pouvoir et de soutenir avec vigueur les évêques de son royaume dans ce qu'ils entreprendraient pour la religion. « Alors, dit-il, ils donneront efficacement des preuves du zèle qui les anime, non-seulement pour le salut des fidèles, mais encore pour l'avantage temporel de la patrie, ainsi que

(1) Lettres d'un Anglais sur la vie de Clément XIV.

pour votre personne sacrée ; car la religion étant le plus ferme appui des trônes, on contient facilement dans l'obéissance due aux rois les peuples qui obéissent à Dieu. »

Quand on lui parlait des productions des impies contre le christianisme, il répondait avec beaucoup de justesse : *Plus il y aura de ces productions, et plus on se convaincra que le christianisme est nécessaire.* Il remarquait que tous *les auteurs qui le combattaient ne savaient que creuser un abîme, et que c'était là tout ce qu'ils mettaient à sa place.* Il jugeait très-sainement les philosophes français : il disait que *Voltaire*, dont il admirait les poésies, *n'attaquait si souvent la religion, que parce qu'elle l'importunait ; que Jean-Jacques Rousseau était un peintre qui manquait toutes les têtes, et qui n'excellait que dans la draperie ; que l'auteur du* Sistème de la nature *était un insensé qui s'imaginait qu'en chassant le maître de la maison, il en disposerait à son gré, sans penser que toutes les créatures ne peuvent respirer, se mouvoir et exister qu'en Dieu.* Il ajoutait : *Que chaque siècle se distingue par une manière particulière de penser ; qu'après les tems superstitieux, sont venus les jours d'incrédulité.....*

Madame Louise de France venait de donner au monde le spectacle édifiant d'une princesse qui s'arrache à la mollesse et à la pompe des Cours, pour s'ensevelir dans le cloître et s'astreindre aux austérités pratiquées dans l'ordre des Carmélites. Clément la félicita de sa sainte et généreuse résolution, par un bref du 9 mai 1770. Le même jour, il en adressa un au roi, pour se réjouir, avec lui, de ce qu'il avait étouffé le cri de la nature, non-seulement en ne s'opposant point à la noble détermination de sa fille bien-aimée, mais encore en applaudissant à sa démarche. Le 14 août 1771, il écrivit un nouveau bref pour informer Louis XV qu'il avait chargé l'archevêque de Damas, nonce apostolique en France, de présider en son nom à la profession de Madame Louise, et de le représenter dans cette touchante cérémonie.

Cependant les efforts du pape pour opérer la réconciliation du saint-siége avec les potentats que Rezzonico avait blessés dans leurs droits ou dans leurs prétentions, commençaient à être couronnés du succès. La Cour de Lisbonne, plus irritée que les autres, ne cessait de se plaindre depuis plusieurs années et de menacer. Clément, qui avait peut-être des droits aux premières avances, consentit à les faire lui-même. Il accorda le chapeau au frère du ministre, et, à force de condescendance et de ménagements, il parvint à le

fléchir. « Qu'on ne s'imagine cependant pas », disait à ce sujet l'ambassadeur d'un grand prince, « que Clément XIV est un pape qu'on fait agir comme on veut : nous l'avons trouvé inébranlable dans l'occasion; et quelque chose qu'on lui dise, il ne se détermine qu'après avoir mûrement réfléchi. » Le 24 septembre 1770, il proclama, dans un consistoire, l'ouverture de la nonciature du prélat Conti, en Portugal, et le renouvellement, non-seulement des anciennes coutumes et des anciens égards qui subsistaient entre cette couronne et le saint-siége, mais encore leur confirmation, de manière à acquérir de nouvelles forces et une plus grande vigueur. Cependant le nonce ne jouit pas entièrement et sans délais des priviléges attachés autrefois à sa charge, et il fallut du tems pour remettre les choses dans l'état où elles étaient avant la rupture.

Venise était également en guerre avec la Cour de Rome, pour des immunités ecclésiastiques. Clément ratifia solennellement les prétentions de la seigneurie, et ordonna au cardinal Molino, qui avait été exilé, de donner toutes les satisfactions qu'elle exigerait de lui.

Les princes de la dinastie des Bourbons, qui occupaient en grande partie les trônes de l'Europe catholique, se montraient les plus intraitables. Le gouvernement de l'infant duc de Parme avait été frappé d'anathèmes, et les rois de France, d'Espagne et de Naples avaient épousé sa querelle, et regardé comme faite à eux-mêmes l'espèce d'insulte qu'on avait faite à un prince qui leur appartenait par les liens du sang. Ils s'en étaient vengés en se saisissant d'Avignon et de Bénévent. Clément écrivit au duc de Parme, et il eut d'abord l'humiliation de voir sa lettre rejetée. Ce ne fut qu'à force de négociations et de promesses qu'il vint à bout d'opérer la réconciliation, et encore sans exiger aucune réparation et sans relever les censures qui étaient regardées comme nulles.

L'Espagne avait congédié le nonce et n'entretenait point d'ambassadeur à Rome; elle n'y avait qu'un simple envoyé. Après deux ans de difficultés et de contradictions, Clément parvint à rétablir l'ordre des choses, et, pour sceller l'union, la Cour de Madrid l'admit pour second parrain de l'héritier présomptif du trône. Les Cours de Versailles et de Naples n'avaient point cessé les relations de communion et même d'amitié, mais elles retenaient Avignon et Bénévent, jusqu'à ce que le pape leur donnât pleine et entière satisfaction.

Le 18 mai 1771, Clément XIV prononça, dans le chapitre des frères Mineurs conventuels, assemblés pour l'élection

d'un général, un discours où il rappelle avec attendrissement les jours heureux qu'il a passés parmi eux, et leur adresse les plus sages avertissements.

En 1772, sept mille Transilvains, instruits par les jésuites, revinrent à l'unité. L'impératrice-reine en donna avis à Clément, qui, dit un écrivain de la société, ne daigna pas y faire attention, parce que c'étaient des jésuites qui avaient opéré cette conversion. Deux ans auparavant, 10 avril 1770, Marc Simon, patriarche des nestoriens ou chaldéens d'Arménie, avait écrit une lettre de soumission au saint-siége, et avait fait espérer que les évêques qui étaient sous sa juridiction et dix mille familles ne tarderaient pas à faire la même démarche; mais il paraît que l'événement ne justifia pas de si belles espérances. « Plût à Dieu, » s'était écrié le saint-père en recevant ses lettres, « que toutes les communions séparées suivissent un pareil exemple, je consentirais bien volontiers à mourir sur-le-champ, *e io darei presto la mia vita.* »

Le 21 juillet 1773, Clément XIV donna le bref *Dominus ac redemptor*, portant suppression de la compagnie de Jésus. Depuis le commencement de son pontificat, il s'était occupé de fouiller dans les archives et de rechercher tout ce qui pouvait éclairer son jugement sur cette célèbre société. Il voulait éviter jusqu'à l'apparence de l'animosité, en pesant sa résolution au poids du sanctuaire. « Je suis le père des fidèles, » disait-il, « et particulièrement des religieux : pour supprimer un tel ordre, il faut des motifs qui me justifient aux yeux de Dieu et de la postérité. Je ne veux point être exécuteur, mais juge. » Il avait opposé une sage lenteur à l'impatience des souverains qui le pressaient de rendre son décret, et ce ne fut qu'après quatre ans de réflexion et de recherches qu'il le fit paraître. Il y passe d'abord en revue tous les décrets de ses prédécesseurs pour abolir des ordres religieux; venant ensuite aux jésuites, il énumère tous les griefs que l'on articulait contre eux. Mais le motif qu'il fait valoir avec le plus de force, c'est l'intérêt de la chrétienté et l'amour de la paix : en voici une courte analise.

Le pape rappelle que, dans la société des jésuites, presque dès sa naissance, il s'est élevé diverses semences de divisions et de troubles, non-seulement entre ses membres, mais encore entre les autres ordres réguliers, le clergé séculier, les académies, les universités, les colléges, entre les

princes mêmes qui les avaient reçus dans leurs États; que ces dissentions avaient pour objet, tantôt le caractère et la nature de leurs vœux, le tems d'admettre à ces vœux, la faculté de congédier les membres de la société, la permission de les élever aux ordres sacrés, sans titre et sans émission de vœux solennels, contre les décrets du concile de Trente et du pape Pie V; tantôt la puissance absolue que s'arrogeait le général, et d'autres articles concernant le régime; tantôt des points de doctrine, les écoles, les exemptions, les priviléges que les ordinaires des lieux et autres personnes établies en dignités ecclésiastiques ou séculières, soutenaient contraires à leur juridiction ou à leurs droits; enfin, qu'on n'a jamais cessé d'intenter de très-graves accusations contre les membres de cette société, lesquelles n'ont pas peu troublé la paix et la tranquillité de la république chrétienne.....

Il rappelle encore que depuis les lettres de Grégoire XIV, du 28 juin 1591, l'on vit s'élever de plus en plus, dans presque toutes les parties de l'univers, des disputes et des contestations très-affligeantes, que plusieurs dénoncèrent comme contraires à la foi orthodoxe et aux bonnes mœurs; que l'on vit fermenter, dans le sein de la société, des dissentions qui éclatèrent, tant au dedans qu'au dehors, que les accusations se multiplièrent contre elle, principalement sur son avidité pour les richesses; que de là sont venus ces troubles et ces orages, connus de tout le monde, qui ont causé au saint-siége la plus grande amertume et la plus vive douleur, et les résolutions de plusieurs princes contre la société.....

Il remarque enfin que tous les remèdes ont été sans force et sans puissance pour déraciner et détruire tant de troubles, d'accusations et de plaintes contre la société; que tous ces maux n'avaient point cédé aux efforts d'Urbain VIII, de Clément IX, X, XI et XII, d'Alexandre VII et VIII, d'Innocent X, XI, XII, XIII et de Benoît XIV, qui avaient fait leur possible pour rétablir la tranquillité de l'Église, en donnant plusieurs constitutions; tantôt pour lui défendre de se mêler des affaires séculières, soit hors des missions, soit à leur occasion; tantôt pour éteindre les contestations et les troubles que la société excitait, au grand scandale et à l'étonnement des peuples, contre les ordinaires, les ordres réguliers, les pieux établissements et les communautés de toute espèce dans l'Europe, l'Asie et l'Amérique; tantôt

sur l'interprétation et la pratique de quelques rits idolâtres admis dans certains lieux, au mépris de ceux qui sont approuvés dans l'Église universelle; tantôt sur des objets très-importants et très-nécessaires pour conserver la pureté des dogmes chrétiens; que de son tems, comme dans les deux siècles précédents, il en est résulté quantité d'inconvénients et de désavantages, de troubles et de réclamations dans plusieurs pays catholiques, des persécutions contre l'Église dans certaines provinces de l'Asie et de l'Europe, et de grands chagrins pour plusieurs papes.

Après avoir employé tous les moyens nécessaires, ajoute le souverain pontife, aidés, comme nous en avons la confiance, par la présence et l'inspiration de l'Esprit saint, pressés par la nécessité de remplir notre ministère, qui nous oblige étroitement à procurer, entretenir et affermir la paix et la tranquillité de la république chrétienne, à détruire, autant que nous pouvons, tout ce qui peut porter le moindre préjudice; après avoir reconnu que la société de Jésus, approuvée et comblée de priviléges par nos prédécesseurs, ne peut plus produire ces fruits excellents et abondants pour lesquels elle avait été établie, qu'il sera impossible, tant qu'elle subsistera, de rendre à l'Église une paix véritable et permanente, pressés par ces raisons et par d'autres que les lois de la prudence et le plus grand bien du gouvernement de l'Église universelle nous suggèrent et que nous conservons gravées profondément dans notre esprit, en suivant les traces de nos prédécesseurs, et surtout de Grégoire X au concile général de Lyon; mais parce qu'il s'agit d'une société qui a été mise, par son institut et par ses priviléges, au nombre des ordres mendiants, après une mûre délibération, de notre certaine science et de la plénitude de notre puissance apostolique, nous éteignons et supprimons cette société, nous lui ôtons et abrogeons tous ses offices, ministères et administrations, ses maisons, écoles, colléges, hospices, fermes et autres biens à elle appartenants, de quelque manière que ce soit, en quelque province, royaume et domination qu'ils existent. Nous abolissons ses statuts, usages, coutumes, décrets, constitutions, confirmés par serment, ou de toute autre manière, par le saint-siége apostolique, ainsi que tous ses priviléges et indults, tant généraux que particuliers. Voulons qu'ils soient regardés pleinement et suffisamment exprimés par la teneur des présentes, comme s'ils y étaient écrits mot pour mot, sous quelques termes, formules et décrets qu'ils soient conçus.....

Nous défendons qu'après la promulgation et manifestation des présentes, personne ose en suspendre l'exécution, sous quelque motif, titre, prétexte que ce soit, demande, appel, recours, déclaration, consultation de doutes qui pourraient survenir, ou autres prévus et imprévus. Voulons que maintenant et immédiatement la suppression et cassation de toute la société et de tous ses offices ait son effet dans la forme et manière exprimées ci-dessus, sous peine d'excommunication majeure encourue par le fait.,....

Le 13 août suivant, il institua, par un second bref, une congrégation composée de cinq cardinaux et de deux prélats de la Cour romaine, pour faire exécuter tout ce qui est ordonné et prescrit dans les lettres précédentes, et pour lever et éclaircir les doutes qui pourraient naître au sujet de leur exécution, soit sur la manière de s'y prendre, soit sur les personnes et effets appartenant à la société. Cependant les deux brefs ne furent publiés que le 16 du même mois. Il ne voulut pas les rendre publics aussitôt après les avoir signés, de peur *que quelques cardinaux ne lui fissent la moue le jour de l'Assomption*. Conformément aux ordres du saint-père, les commissaires se rendirent dans les colléges des jésuites et leur notifièrent la suppression. Le général Laurent Ricci et ses assistants furent arrêtés, interrogés et enfermés au château Saint-Ange, avec quelques autres religieux (1). Le bref d'extinction fut publié et mis à exécution dans l'univers catholique, non sans résistance de la part des sujets supprimés, qui firent retentir le monde du bruit de leurs plaintes, qui l'inondèrent des plus abominables libelles, et qui allèrent se cantonner dans la Russie et dans la Prusse, pour y préparer une prompte résurrection. Cependant en France on ne le publia point, parce qu'on y regardait l'affaire des jésuites comme entièrement terminée ; et dans quelques autres États, l'exécution ne put avoir lieu, puisqu'ils avaient été précédemment bannis. Clément parut ne mettre aucune passion dans l'accomplissement de ce grand ouvrage. Il ne haïssait point les jésuites. C'est un fait que, dans le conclave où il fut élu, il dit publiquement, pour motiver son refus de donner son suffrage au cardinal Stoppani: *Il ne faut pas le choisir, il détruirait la société des jésuites.* Il n'est pas moins avéré qu'il sentait toute l'importance

---

(1) *La Vie de l'abbé Laurent Ricci, dernier général de la compagnie de Jésus*, traduite de l'italien. La Haye, 1776, in-12.

d'une milice pleinement dévouée aux ordres du saint-siége, et la nécessité de ne *point tirer sur ses meilleures troupes*. A quoi donc attribuer le bref de destruction, si ce n'est à des motifs du plus grand poids? C'est la réflexion qu'il adressa lui-même au cardinal Lanti. « Je sais bien, » ajouta-t-il, « qu'il y a nombre de personnes, et surtout des dévots qui, pour ne pas avaler un moucheron, avalent un chameau, en ce qu'elles aiment mieux croire que des souverains catholiques et le chef même de l'Église ont agi avec injustice et faveur, que de supposer les jésuites coupables de la moindre faute : comme si le préjugé n'était pas en faveur des juges, et comme si ce n'était pas une témérité sacrilége que d'accuser le souverain pontife sur de faux prétextes. »

Peut-être ne serait-il pas déraisonnable de chercher dans le combat intérieur entre le devoir et l'inclination, plutôt que dans le pressentiment d'un attentat contre sa personne, la cause de cette exclamation qui lui échappa au moment où il venait de signer le bref : « La voilà donc faite cette suppression. Je ne m'en repens pas. Je ne m'y suis déterminé qu'après avoir tout examiné et bien pesé. J'ai cru devoir la faire, et je la ferais encore si elle n'était pas faite ; mais cette suppression me donnera la mort. » *Mà questa suppressione mi darà la morte.*

Les Cours de Naples et de France n'attendaient que cet événement pour restituer Avignon et Bénévent. Très-peu de tems après, ces deux possessions furent rendues ; mais la première ne rentra sous la domination du saint-siége qu'à des conditions onéreuses.

Le 9 mars 1774, Clément XIV adressa, au cardinal de Bernis, un bref dans lequel le pontife rappelle de nouveau les graves et fortes raisons qui l'ont porté à la suppression des jésuites, et invite l'ambassadeur à faire connaître au roi de France combien il lui importe de faire exécuter dans ses États la bulle du 21 juillet 1773, qu'il considère comme *irrévocable*. En conséquence, le cardinal de Bernis écrivit au duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, une lettre datée du 16 du même mois, dont nous allons rapporter la plus g[illegible] partie, parce qu'elle est un monument très-précieux pour l'histoire.

« J'ai l'honneur, M. le duc, de vous envoyer, ci-jointes, la copie et la traduction d'un bref que le pape a jugé à propos de m'adresser : ce bref prouve également sa prudence et la confiance dont il m'honore. Sa sainteté me fait, en qualité de ministre, l'interprète de ses sentiments auprès

du roi et de son conseil; et, dans ma qualité de cardinal *et* d'archevêque, elle veut que je fasse connaître ses intentions au clergé de France.

» Je dois donc, en exécutant les ordres du souverain pontife, faire connaître à sa majesté quels ont été les sentiments et les motifs du pape, en supprimant l'ordre des jésuites, et de quelle manière le bref qui a anéanti cette compagnie doit être interprété et exécuté.....

» Personne ne doit savoir mieux que moi l'histoire du dernier conclave. Personne n'éclaira de plus près la conduite et les sentiments du pape actuel; il fut élu d'une voix unanime, malgré les intérêts qui divisaient alors le sacré collége. Je puis donc assûrer qu'avant et après son exaltation, Clément XIV pensait, avec saint Charles Borromée, que l'institut pieux de saint Ignace avait été altéré par l'esprit d'ambition, de politique, d'intérêt, d'intrigue et de despotisme de plusieurs généraux. Saint Charles avait prédit, on le voit par les lettres qu'il écrivit à son confesseur (1), et qui sont conservées à Milan, que cette société gouvernée par des chefs plus politiques que religieux, deviendrait trop puissante pour conserver la modestie, l'obéissance et la modération nécessaires; que son crédit lui ferait des amis fanatiques et des ennemis irréconciliables; qu'elle voudrait gouverner les rois et les pontifes, régir le temporel et le spirituel; que cet esprit étranger et opposé à la religion, altérerait l'institut pieux de saint Ignace; et qu'une société si utile, comme saint Charles le voyait alors, et dans les vues de son fondateur, serait enfin supprimée.

» Clément XIV avait feuilleté les archives de la propagande, où sont consignés des monuments qui n'ont pas vu le jour par des ménagements de charité, de crainte et de politique. Savant théologien, il avait examiné les ouvrages répréhensibles, soit en morale, soit en théologie, sortis de l'école des jésuites; il n'ignorait pas l'opiniâtreté avec laquelle ces religieux les avaient toujours défendus, même après des censures canoniques. Comme homme d'esprit et comme religieux, il avait aperçu les ressorts du gouvernement jésuitique; il savait surtout combien le général Ricci s'était rendu le maître du saint-siége sous le pontificat pré-

(1) Ces lettres sont écrites à César Spétiano, qui devint évêque de Crémone, et qui n'était pas le confesseur de saint Charles. On vient de les reproduire. Paris, 1826, in-12.

cèdent. En un mot, le pape actuel s'était mis au fait des intrigues, tant anciennes que modernes, des jésuites, du commerce public qu'ils fesaient au mépris des saints canons, tantôt comme marchands, tantôt comme banquiers, quelquefois comme simples facteurs ou prête-noms; mais surtout, il n'ignorait pas combien il était dangereux de leur déplaire, ou même de ne leur être pas dévoué, car ils n'ont jamais fait de différence entre des amis prudents et des ennemis déclarés. Le pape savait quel était leur ascendant dans presque toutes les Cours et dans presque tous les gouvernements catholiques, et combien ils avaient su gagner et intimider les évêques.

» Mais, si Clément XIV n'a jamais eu de doute que la société des jésuites méritât d'être réformée, il a été longtems bien éloigné de penser qu'il fût sage de la supprimer.

» Outre les services qu'elle a rendus à la religion en combattant les hérétiques, en défendant les droits et les prétentions du saint-siége, en portant la foi chez les infidèles, en instruisant la jeunesse et le public par plusieurs ouvrages dignes d'estime et par des prédications éloquentes, il considérait que, maîtresse de tous les colléges de la catholicité, d'un grand nombre de séminaires, d'établissements pieux, et des missions les plus importantes, ce serait risquer un ébranlement général, que d'anéantir une compagnie si employée, si accréditée et si puissante. Il était instruit des sommes prodigieuses que le général de cet ordre avait fait passer dans les pays étrangers sous le dernier pontificat. Il se doutait de leurs intrigues en Prusse et en Russie; il craignait l'opposition d'une partie du clergé, prévenue en faveur de la société; il appréhendait surtout de commencer à faire un grand mal sans avoir le tems de procurer le bien. Quatre ans entiers ont été employés à réfléchir, à balancer, à comparer, et surtout à demander à Dieu le parti qu'il avait à prendre. Je puis attester à toute la terre qu'aucune vue d'intérêt, aucun motif de vengeance, aucun objet d'ambition, de politique ou de vanité, n'ont influé dans la résolution du pape. Si les jésuites, au lieu de montrer la plus grande audace, au lieu de se présenter toujours l'épée à la main, au lieu de fabriquer des libelles séditieux et des estampes insultantes, se fussent humiliés devant les rois d'Espagne et de Portugal, s'ils avaient respecté davantage le saint-siége et les décrets de la congrégation des rites, s'ils n'avaient pas continuellement ma-

nœuvré et intrigué, sa sainteté n'aurait jamais pris la résolution de supprimer cet ordre, quoiqu'elle en connût les dangers; elle l'aurait réformé : la crainte de déplaire à de grandes puissances ne l'aurait ni ébranlée ni intimidée.

» Le pape s'est décidé à la suppression au pied des autels et en la présence de Dieu. Il a cru que des religieux proscrits des États les plus catholiques, violemment soupçonnés d'être entrés autrefois, et récemment, dans des trames criminelles, n'ayant en leur faveur que l'extérieur de la régularité, décriés dans leurs maximes, livrés, pour se rendre plus puissants et plus redoutables, au commerce, à l'agiotage et à la politique, ne pouvaient produire que des fruits de dissentions et de discorde; qu'une réforme ne ferait que pallier le mal sans en arracher la racine, et qu'il fallait préférer à tout la paix de l'Église universelle et du saint-siége, le repos et la satisfaction des princes catholiques, qui en sont les soutiens : en un mot, le pape a prononcé en vicaire de Jésus-Christ, et non en prince politique qui consulte autant le monde que l'Évangile.

» On voit clairement, par l'esprit de modération et de charité qui règne dans le bref de suppression, que sa sainteté a respecté l'institut de saint Ignace.... Mais quand elle a permis que les évêques employassent avec discernement les ex-jésuites, elle n'a pas entendu qu'on pût jamais en composer des congrégations, ni même les nommer supérieurs d'aucun établissement pieux, d'aucun séminaire, ni corps de missionnaires; elle est trop sage et trop éclairée pour détruire d'une main et édifier de l'autre, pour nourrir l'esprit de parti, pour préparer une résurrection qui mettrait le feu et le trouble partout, qui bouleverserait de nouveau les arrangements pris dans presque toute l'Europe catholique.

» On ne peut espérer de voir de long-tems les ex-jésuites tranquilles. Plus ils ont été remplis de l'esprit de leur gouvernement politique, plus ils feront d'efforts pour soutenir leur parti; et plus ils feront croire qu'il est impossible qu'on puisse se passer d'eux à la longue, plus ils s'efforceront de répandre qu'un autre pape moins politique ou moins timide les rétablira.

» La protection intéressée que leur accordent le roi de Prusse et la Russie, protection qui les déshonore aux yeux des gens de bien, nourrit l'espérance et ranime le courage de leurs partisans. Le pape, on le répète, a anéanti pour

toujours l'ordre des jésuites, par un bref qui n'a laissé ni obscurité ni incertitude. Il a privé des pouvoirs de prêcher, de confesser et d'administrer les sacrements, tous ceux qui n'obéiront pas à sa décision. Quel abus affreux ne font donc pas en Silésie ceux qui les profanent, en les administrant sans pouvoir et contre la décision du vicaire de Jésus-Christ! Comment prétendrait-on excuser cette révolte, ou se réjouir d'un nouveau schisme! Sa sainteté a fait connaître ses sentiments sur la désobéissance des ex-jésuites de Silésie, par des instructions précises envoyées à son vicaire à Breslau, dont j'ai fait parvenir au roi la copie.... Sa sainteté a prononcé irrévocablement l'abolition de l'ordre des jésuites. Elle déclare de nouveau sa volonté dans le bref qu'elle m'a fait l'honneur de m'adresser. Elle désire qu'on les traite avec charité, mais qu'on ne les emploie au saint ministère qu'avec précaution, avec discernement, et conformément au bref de suppression et à la lettre encyclique qu'elle a adressée aux évêques de l'État ecclésiastique.

» Cette lettre enjoint aux prélats de rendre compte au pape et à la congrégation de chaque ex-jésuite qui se présentera pour être employé dans les fonctions ecclésiastiques, afin d'éloigner du ministère les fanatiques et tous ceux qui seraient livrés à l'esprit de parti. L'intention du pape est donc que les évêques qui emploieront les ex-jésuites, soit à l'enseignement de la théologie, soit aux fonctions de l'église, en répondront au gouvernement. Cette précaution est juste autant que nécessaire. . .

» Tels sont, M. le duc, les sentiments du pape avant son élection, avant la publication du bref d'abolition de la société des jésuites, et depuis la publication de ce bref.

» Les découvertes qui ont été faites dans les papiers des jésuites, l'incendie de ceux de leur collége Germanique, leur correspondance avec le roi de Prusse, les preuves que l'on a que, depuis la suppression, quelques-uns d'entre eux ont adressé des lettres schismatiques à des princes et à des prélats respectables, telles que la lettre séditieuse à l'archevêque de Maïence, écrite de la main d'un ex-jésuite français, une infinité de libelles dont on a découvert parmi eux les auteurs et les distributeurs, l'état considérable des caisses d'or et d'argent que leur général a fait sortir en différents tems de l'État ecclésiastique; tout ne démontre que trop combien leurs généraux s'étaient livrés à l'intrigue, à l'esprit de domination et à la vengeance. Le pape ne serait

que trop justifié d'avoir supprimé leur ordre, s'il laissait publier les pièces du procès; mais son amour pour la douceur et la paix l'en ont empêché jusqu'ici.

» Le résultat de cette exposition fidèle des sentiments, des motifs, des décisions et de la constante volonté du souverain pontife, est donc qu'il a cru devant Dieu que la suppression de l'ordre des jésuites était nécessaire; qu'il en sent plus que jamais la justice, depuis la désobéissance schismatique de ceux de Silésie, et le fanatisme qui cherche à la justifier; qu'il ne permettra jamais qu'on donne aucune atteinte au bref de suppression.... En un mot, Clément XIV a cru la société des jésuites incompatible avec le repos de l'Église et des États catholiques. C'est l'esprit du gouvernement de cette compagnie qui était dangereux; c'est donc cet esprit qu'il importe de ne pas renouveler, et c'est à quoi le pape exhorte le roi et le clergé de France d'être sérieusement attentifs. Sa sainteté, qui opère avec réflexion et lenteur, saisira l'occasion favorable pour punir et flétrir, comme ils le méritent, les ex-jésuites de Silésie et de Russie. Elle a déjà fait à ce sujet des insinuations à leurs majestés. Il faudrait être de mauvaise foi pour supposer que le pape est insensible à une désobéissance aussi criminelle qu'indécente; mais le roi de Prusse en impose à des Cours plus puissantes que celle de Rome. Ce prince affecte de bien traiter les catholiques dans ses États; il ne serait pas prudent au pape, comme on l'a déjà observé, de l'irriter: quand les ex-jésuites lui seront inutiles, il s'en défera; en attendant, le pape n'oublie rien pour ramener cette portion de révoltés, qui donne au monde catholique un spectacle vraiment scandaleux.

» Telle est, M. le duc, la vraie façon de penser du saint-père; il m'a fait beaucoup d'honneur de m'avoir choisi pour l'interprète de ses sentiments.

» Dans tout ce que je viens de dire, je n'ai pensé que d'après le pape lui-même, et je n'ai rapporté que ce que je lui ai entendu dire et répéter depuis cinq ans. »

Vers les commencements d'avril 1774, le pape éprouva une altération sensible dans sa santé; il ressentit les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau. Cependant il ne relâcha rien de son ardeur pour le travail. Le 12 mai, il publia la bulle pour le jubilé universel de 1775. Le 6 juin, il prononça dans le consistoire secret un discours sur la mort de Louis XV, où l'on retrouve tout

l'attachement qu'il portait à la personne de ce monarque, et la vive douleur que lui causait sa perte. On remarqua même qu'il lui échappa quelques larmes pendant cette pompeuse et lugubre cérémonie. *C'est un tribut que je devais*, dit-il en rentrant dans son appartement, *à la tendre affection que Louis XV me portait, et dont il me donna souvent des marques ; mais ce qui me console*, ajouta-t-il, *c'est qu'il laisse un successeur dont toutes les intentions sont pures, toutes les vertus royales, et qui régnera dans la justice et la paix.*

Dans les premiers jours du mois d'août, on parvint à rétablir le cours d'une humeur âcre qui l'incommodait fréquemment en été, et qui s'était arrêtée cette année ; mais le mois suivant, les accidents se renouvelèrent. Des accès de fièvre continue vinrent aggraver le mal, et il fut emporté le 22 septembre. On répandit dans le public quelques soupçons d'empoisonnement ; mais l'ouverture du cadavre, la déclaration des médecins et les enquêtes qui furent faites, nous paraissent les avoir dissipés. La mort de ce pontife est généralement attribuée à des excès de travail et à un mauvais régime ; il y aurait de la témérité d'en charger les jésuites ou leurs partisans.

Toutefois, l'impartialité de l'histoire nous oblige de rapporter différentes circonstances qui ont accrédité les soupçons de poison. Quand Clément XIV se rendit au Vatican, le jour de l'Ascension 1774, pour la publication de la bulle du jubilé universel, on affecta de répandre qu'il n'en ferait pas l'ouverture ; on afficha même au palais pontifical un placard contenant ces cinq lettres, I S S S V, initiales de ces mots : *In settembre sarà sede vacante.* En septembre, le siége sera vacant. Plus anciennement, vers les fêtes de Pâques 1773, Bernardina Renzi, paysanne de Valentano (1), dirigée

---

(1) Dans *la Relation circonstanciée concernant le genre de la dernière maladie et de la mort du pape Clément XIV, envoyée par le ministre d'Espagne à sa royale Cour*, on lit ainsi : « Dès l'année 1770, commencèrent à se répandre les prophéties d'une paysanne de Valentano, nommée Bernardine Beruzzi, sur les affaires des jésuites, etc., etc. Le 24 du mois de mars 1773, Bernardine, séduite et trompée elle-même, annonça la mort de Clément XIV ; elle répéta l'annonce de cette mort prétendue jusqu'à ce que, instruite de la vérité et ayant appris que le pape vivait encore, elle recommença à prédire les honneurs du cardinalat et d'autres faveurs du saint-siége pour les jésuites. »

par l'archiprêtre Azzaloni, intimement lié avec le père C
traro, *prophétisa* la mort de Clément pour l'équinoxe d
tomne 1774, en punition du bref destructif; elle *proph*
encore que le corps du pontife se dissoudrait comme l'
qu'il ne serait point vu dans Saint-Pierre; qu'on ne lui
serait point les pieds; que Dieu l'avait abandonné à
conseil pour sa plus grande confusion, etc.; que Ganga
la mettrait en prison, mais que Braschi l'en délivrera
Renfermée dans un couvent de religieuses à Montefiasc
le jour même de la mort du pape, elle l'annonça à la
périeure, etc.... On prétend que Clément en était effr
et que certaines circonstances de sa vie, connues de lui s
lui ayant été révélées par la prophétesse, il en fut extré
ment frappé. On prétend que Pie VI, en entrant au c
clave où il fut élu, rappela à un de ses amis la proph
dont il était l'objet et sur laquelle il s'appuyait. On
tend que cette femme, mise en jugement par ordre s
rieur, voyant qu'on fesait traîner son procès, dit aux c
missaires, dans le mois d'août 1774: « Hâtez-vous, messi
» autrement vous ne finirez pas; car l'équinoxe empo
» Clément. » Tout le monde était imbu de cette proph
elle se débitait partout avec emphase; mais les jés
étaient ceux qui la répandaient avec le plus d'ardeur.
là fin d'août, le vicaire général de Padoue écrivit au se
taire de la congrégation *de rebus jesuitarum*, que plus
ex-jésuites s'étaient présentés à lui, le croyant de leur
ordre, et qu'ils avaient fait des sorties violentes cont
pape, en déclarant qu'*il serait mort avant la fin de septem*
Ce n'est pas tout: un frère capucin, nommé Georges d'A
bourg, avait dit, et on le répétait d'après lui, que, so
successeur de Rezzonico, l'Église éprouverait encore de
grands malheurs; mais que l'année sainte, il y a
un bon pape: *Guaï soto questo* (Rezzonico), *più guaï
l'altro; mà anno santo, papa buono.*

Ajoutons à cela que le ministre du roi d'Espagne,
la relation de la mort de Clément XIV, qu'il envoya
Cour (1), déclare positivement que le souverain pontife a
été empoisonné, et il en donne pour preuve divers sy
tômes qu'il n'est point inutile de faire connaître.

---

(1) *Storia della vita, azioni e virtu di Clemente XIV.* Flor
1778. *Vie et Mémoires de Scipion de Ricci.* Paris, 1826, 4
in-8°., tom. Ier., pag. 152.

« Après Pâques (1774), le saint-père se plaignit d'inflammations dans la bouche et dans la gorge, ce qui lui causait une gêne et une inquiétude extraordinaires. On remarqua qu'il tenait presque continuellement la bouche ouverte. Des vomissements par intervalles suivirent ces symptômes, puis des douleurs aiguës dans le ventre, des rétentions d'urine, et une faiblesse toujours progressive dans le corps et dans les jambes; quelquefois des douleurs le privèrent entièrement du repos pendant les heures consacrées au sommeil, et, peu à peu, la faiblesse lui ôta toute l'agilité avec laquelle il avait coutume de marcher. Son courage, cependant, était tel, qu'il cherchait à déguiser et à cacher ces signes funestes; mais il était si convaincu qu'on lui avait donné quelque potion mortelle, qu'on trouva dans son appartement des pillules de contre-poison, dont on était certain qu'il avait fait usage....

» Le 10 septembre, la fièvre lui vint avec une espèce d'évanouissement et de prostration de forces, qui firent craindre pour sa vie.... On vit que le sang forma sa partie séreuse nécessaire, quoique le médecin eût déclaré que la maladie provenait du manque de sérosité, causé par les copieuses transpirations auxquelles sa sainteté avait été sujette....

» Le 23 septembre, le lendemain de la mort du pape, on fit l'ouverture et l'embaumement du cadavre. Avant d'y procéder, on avait déjà observé que le visage était livide, les lèvres et les ongles noirs, et la région dorsale de couleur noirâtre. L'*abdomen* était enflé, et tout le corps exténué, maigre et d'une couleur de cèdre, qui tirait sur le cendré, mais qui laissait cependant apercevoir sur les bras, les flancs, les cuisses et les jambes, des taches livides au-dessous de la peau....

» Le matin du 24 septembre, on se crut obligé d'appeler quelques médecins vers les dix heures, et on observa que le cadavre jetait une horrible puanteur; que le visage était enflé et d'une couleur noirâtre, et les mains entièrement noires; celles-ci avaient sur la partie extérieure des vessies hautes de deux doigts, transversalement posées l'une sur l'autre, et pleines de *sérosités lixivielles*, comme si on y avait versé de l'eau bouillante, ou quelque fluide spiritueux, propre à produire des ampoules.... Ce phénomène étonna les gens de l'art.... Plusieurs circonstances de la maladie et de l'autopsie se répandirent dans Rome, et le peuple ro-

main en fut scandalisé au dernier point, dans la persuasion que le pape avait été empoisonné au moyen de l'*acquetta*, qui se fabrique en Calabre et à Pérouse, et qui, selon l'opinion vulgaire, ôte lentement la vie, précisément de la manière *dont le rapporte la relation.* »

La mort de Clément XIV rappela le souvenir des vertus et des grandes qualités qu'il avait portées sur le trône pontifical. On raconte, quoique sans preuves, que des Anglais placèrent son buste parmi ceux de leurs grands hommes. On distribua en Allemagne une médaille représentant, d'un côté, le buste du pape avec son nom et son titre : *Clemens XIV pont. max.*, et de l'autre, à droite, Jésus-Christ avec ses apôtres, qu'il s'est donnés pour compagnons de ses travaux; à gauche, quelques membres de la société proscrite, que le Sauveur met en fuite en leur adressant ces mots : *Nunquàm novi vos, discedite à me omnes;* je ne vous ai jamais connus, retirez-vous tous loin de moi. Exergue: *Exaugurata societatis Jesu memoria* 1773; en mémoire de la proscription de la société de Jésus; et plus bas : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris;* c'est le Seigneur qui a fait cette merveille, et nos yeux la voient avec admiration. En France, le burin reproduisit les traits du pontife entouré des emblèmes de la reconnaissance ou de l'admiration. Rome se souvint qu'elle lui était redevable de son *Museum*, dont Visconti avait été nommé directeur, où étaient étalés les antiques monuments des arts qu'on avait arrachés des entrailles de la terre, ou qu'on avait redemandés aux fleuves.

Cependant ce concert de louanges ne fut point unanime. Les jésuites, dispersés dans l'Europe chrétienne, dit un de leurs écrivains, ne fesaient pas, à beaucoup près, l'éloge de leur destructeur, et la vie édifiante de ceux qui se taisaient fesait encore plus fortement sa condamnation. On attaqua ses mœurs et sa foi; on l'accusa d'un pacte simoniaque pour parvenir au pontificat; les louanges même que lui donnaient les hérétiques et les schismatiques, tournèrent contre lui; on lui en fit un crime irrémissible.

La plupart des cardinaux et des grands, dit le même auteur, le peuple surtout, conçurent d'abord les plus grandes espérances de Ganganelli. Bientôt les cardinaux et les grands se désabusèrent, et passèrent jusqu'au dernier mépris pour ses basses liaisons et sa conduite domestique pleine d'extravagances, enfin à la haine, pour les vexations qu'ils en eurent

à souffrir de plus d'une manière. Le préjugé du peuple dura plus long-tems, comme il est naturel, mais alla pourtant toujours en diminuant; de sorte qu'à la fin de la troisième année, il y avait déjà dans le public plus de mépris que d'estime : enfin les murmures commencèrent à retentir de toutes parts, et l'exécration universelle prit la place de tout autre sentiment.

Puisque nous avons commencé, complétons le tableau en rapportant le sentiment de deux partis opposés sur Clément XIV; c'est en s'éloignant des deux extrêmes qu'on se rapproche de la vérité. Caraccioli représente ce pontife comme un génie vaste et profond, rempli d'érudition profane et sacrée... Connaissant depuis l'hysope jusqu'au cèdre du Liban....., très-versé dans la littérature française...... habile à manier tous les ressorts de la politique des Cours... Religieux très-exemplaire, d'une vertu consommée... rempli d'amour pour la solitude et ses livres..... ennemi de toute intrigue..... d'une humilité parfaite..... d'un caractère on ne peut pas plus gai; de l'humeur la plus enjouée..... d'une candeur ravissante..... grand nouvelliste; plein d'anecdotes; homme à bons mots..... nullement minutieux..... sans esprit de parti..... au-dessus de tous les préjugés de son ordre et de son état..... possédant au suprême degré le génie des nations étrangères..... décomposant les esprits comme un chimiste les métaux..... d'une affabilité extrême..... doué du talent de la parole..... le Michel-Ange de l'éloquence..... un Cicéron pour le latin..... l'âme et le flambeau des congrégations romaines..... ami de tout le monde..... particulièrement estimé des Anglais et des Russes..... dévoué aux volontés des couronnes..... appelé, par excellence, le pape des souverains....., etc. (1).

L'auteur des lettres à M. Caraccioli dispute au pontife tous ces titres, sans exception, et ne voit en lui que le destructeur des jésuites, le dévastateur des cloîtres, l'esclave des rois; un homme sans naissance, sans éducation, sans mœurs, à peu près sans religion, sans cœur, sans jugement, sans autre mérite qu'un savoir très-médiocre, une mémoire heureuse, mais locale, un ascendant singulier, soutenu d'une fourberie raffinée; un homme qui se trouve

(1) Vie du pape Clément XIV, Paris, 1776, in-12, panégyrique fade et sans méthode.

porté par les circonstances, par le parti janséniste et par les cabinets de trois Cours, sur la chaire de saint Pierre, où régnant d'abord par la souplesse, bientôt après par l'anarchie, enfin par la cruauté, il n'a fait autre chose d'essentiel que d'abolir la bulle *In cœnâ Domini*, de séculariser douze mille religieux, de détruire l'ordre des jésuites, et de fonder le *Museum:* et meurt plein de honte, l'exécration des Romains, et sans avoir même pu recevoir à ses funérailles les honneurs qui n'ont manqué à aucun de ses prédécesseurs, etc. (1).

Le langage de l'un est celui d'un panégyriste; le langage de l'autre ne peut sortir que d'une bouche ennemie, et ne mérite aucune croyance. Grimm l'a mieux apprécié quand il a dit que *Clément XIV aurait fait une grande fortune de son tems, s'il n'avait pas été précédé par Benoît XIV* (2).

Un ministre du roi d'Espagne, dans la relation que nous avons déjà citée, ne parle de Clément XIV qu'avec l'accent de la conviction et de la vérité. Nous rapporterons d'autant plus volontiers ses paroles, qu'elles nous font connaître la personne et les habitudes de Ganganelli, bien plus que le gouvernement du souverain pontife. « Le pape était d'un tempérament robuste. Il avait la voix sonore et forte, marchait à pied avec l'agilité d'un jeune homme à peine sorti de l'adolescence; il était d'une humeur fort gaie, si humain et si affable, que quelques personnes l'accusaient même de se montrer trop populaire. Il avait une grande vivacité d'esprit et une intelligence rare, de manière que la moindre parole suffisait pour lui faire comprendre l'objet et le but du discours qu'on lui adressait. »

On attribua, dans un certain parti, des miracles à Clément XIV, comme on en avait attribué au diacre Pâris. Les jésuites et leurs amis s'en égayèrent; c'était une bonne aubaine pour eux. Leurs adversaires se rendaient ridicules; c'était tout ce qu'il fallait pour déverser le mépris sur la personne de celui qui avait supprimé la société, et pour faire répéter avec le ton de la raillerie et du sarcasme, que *le lion était mort du coup de pied de l'âne*. Quoique rien ne

---

(1) *Lettres d'un Anglais sur la Vie de Clément XIV*, Paris, 1776, in-12, 3 vol., ouvrage plein d'amertume et de fiel. *Lettres à M. Caraccioli*, Paris, 1776, in-12.

(2) *Correspondance de Grimm*, tom. II, pag. 161.

s'oppose à ce que l'illustre pontife ait pu faire des miracles, nous nous garderons bien de lui en attribuer sans preuve et pour le bon plaisir d'une coterie.

Deux ans après la mort de Clément XIV, on imprima, sous son nom, avec quelques lettres qui sont incontestablement de lui, un plus grand nombre d'autres lettres, et quelques opuscules que l'on s'efforça de faire regarder comme visiblement fabriqués à Paris. Il serait sans doute déplacé d'examiner ici la question de l'authenticité de toutes les lettres publiées sous le nom de Ganganelli; mais il nous sera du moins permis de dire que si cette authenticité paraît suffisamment démontrée à des hommes instruits et sans passion, elle est aussi rejetée par des savants très-distingués et en grand nombre, quelle que soit d'ailleurs l'opinion qu'ils professent. On sent bien que les jésuites n'ont pas été les derniers à élever des doutes sur cette publication, et à aiguiser leurs traits contre Caraccioli, qui en a été ou l'éditeur ou le fabricateur; ils y étaient naturellement portés par intérêt et par passion. Quelques philosophes, notamment Voltaire, ne se sont point éloignés du sentiment des jésuites; peut-être par les mêmes motifs. Mais ce qui doit étonner, c'est que des écrivains attachés à l'Église de Hollande, ont partagé les mêmes soupçons et n'ont pas craint de les manifester. Au reste, il faut l'avouer, les *Mémoires* de l'évêque de Pistoie et Prato, ne laissent pas que de donner du poids à l'opinion de ceux qui penchent pour l'authenticité, avec le cardinal de Bernis, le père Castang, qui avait été le confrère et l'ami de Ganganelli, le père Jacquier, religieux minime, établi à Rome, où il a publié plusieurs excellents ouvrages, et à qui était adressée une des lettres de Ganganelli, et avec beaucoup d'autres personnages, dont il serait un peu téméraire de rejeter le témoignage.

PIE VI.

1775. PIE VI (Jean-Ange Braschi, né à Césène, le 27 décembre 1717, d'une famille ancienne, mais pauvre, successivement secrétaire de Benoît XIV, auditeur du camerlingue, et, en 1766, trésorier de la Chambre-Apostolique, sous le pontificat de Clément XIII, cardinal en 1773, par les manœuvres de quelques malversateurs que gênait son inflexible sévérité dans la place de trésorier), fut élu pape le 15 fé-

vrier 1775. Le conclave avait duré long-tems. Les intérêts étaient extrêmement divisés. Les princes qui avaient obtenu la suppression des jésuites, étaient très-opposés au choix d'un pontife qui n'aurait point consommé l'ouvrage de Clément XIV, qui aurait montré le désir de rétablir la société détruite. D'un autre côté, la Russie et la Prusse (1), qui avaient accordé un asile aux fugitifs, favorisaient le parti des *zelanti*, amis des jésuites et jaloux de conserver l'indépendance romaine. Il fallait donc un homme qui pût se concilier l'estime générale, qui n'effrayât pas trop les princes de la maison de Bourbon, et qui laissât quelque espérance à leurs antagonistes. Le cardinal Braschi jouissait d'une haute réputation de modération et de sagesse. « On ne pouvait » nier qu'il ne fût doué de beaucoup d'activité et d'un » grand nombre de connaissances de plus d'un genre. » Il avait voulu réformer la société, mais il n'avait point contribué à sa suppression ; il avait même donné aux jésuites des témoignages d'intérêt et de compassion dans leurs malheurs. En un mot, il avait assez fait pour être agréable aux zélanti, et pas trop pour déplaire au parti opposé. La France trouvait dans Braschi une garantie de plus : ce prélat, qui entretenait avec le cardinal de Bernis des relations de confiance et d'amitié, lui avait souvent dit : « C'est en France » seulement qu'on sait bien ce que c'est qu'un pape ; par- » tout ailleurs c'est trop ou trop peu ; » et le cardinal de Bernis écrivait à sa Cour : « Braschi a le cœur tout français ; » toute sa conduite ne présente que l'idée d'un honnête » homme, plein de courage, de fermeté, de prudence et » de modération. » L'Espagne fesait quelque difficulté sur cette élection ; mais le cardinal de Bernis parvint à dissiper les craintes de l'ambassadeur, et Braschi fut élevé sur le siége de saint Pierre, par la réunion de tous les votes. Cependant il est à croire que Braschi n'eût pas été nommé, si le cardinal Pallavicini, sur qui se portaient les suffrages, ne s'y était refusé, et ne l'avait désigné pour être élu à sa

---

(1) Le grand Frédéric écrivait à Voltaire, le 18 novembre 1777, « J'ai conservé cet ordre tant bien que mal, tout hérétique que je suis, et puis encore incrédule. On ne trouve, dans nos pays, aucun catholique lettré, si ce n'est parmi les jésuites. Nous n'avions personne capable de tenir les classes. Il fallait donc conserver les jésuites, ou laisser périr les études.

place. Lorsque Braschi eut été préconisé, il se jeta à genoux, prononça une prière si touchante, que tous les assistants fondirent en larmes; et puis, s'adressant aux cardinaux, il s'écria: « Pères vénérables, votre conclave est terminé, mais que son résultat est malheureux pour moi! » L'élection de Braschi, qui prit le nom de Pie VI, excita la joie la plus vive et la plus universelle (1). Chacun aimait à rappeler son intégrité et son courage, pour se former une idée du gouvernement futur de ce pontife; et, comme dans les fonctions qu'il avait remplies, on l'avait constamment vu appliqué, laborieux, indifférent aux plaisirs profanes, et méritant l'estime générale par la régularité de sa conduite, on se persuada aisément qu'il porterait sur le saint-siége les mêmes qualités: l'événement justifia ces conjectures. Il fit distribuer de l'argent aux pauvres; il n'accorda les dignités ecclésiastiques qu'à des hommes d'un mérite reconnu; il se montra humain envers tout le monde, d'un accès facile, d'une application soutenue, et par ce début il conquit presque tous les suffrages. Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que la beauté de sa figure et la majesté de sa personne ne contribuaient pas faiblement à l'environner de respect et de vénération. On lui avait donné pour maxime essentielle de ne rien brusquer; on lui avait fait entendre qu'il ferait tout à la fin, et qu'il le ferait avec gloire; qu'en voulant au contraire aller trop vite, il ferait, à la vérité, parce qu'il était le maître, mais qu'il s'exposerait, lui personnellement, à bien des dégoûts; qu'il compromettrait les intérêts de l'Église, et qu'il susciterait peut-être, à ceux qu'il voudrait favoriser, des persécutions nouvelles (2). De là cette sage lenteur dans l'élargissement des assistants du général des jésuites, dans la procédure des fanatiques qui avaient annoncé la mort de son prédécesseur, dans l'épuration des comptes de ceux qui avaient manié les deniers publics sous le pontificat de Clément XIV (3),

(1) Le peuple romain lui appliqua néanmoins ce vers latin, qui fut composé contre Alexandre VI, et qui rappelait que Rome avait toujours été perdue sous des souverains qui portaient le titre de *Sextus*:

Semper sub Sextis perdita Roma fuit.

(2) *Le Oui et le Non*, Paris, 1777, in-12, page 375.

(3) Il faut convenir cependant qu'il se montra sévère envers le

cette modération dans tous les actes du gouvernement et dans sa vie privée, qui fit concevoir de si grandes espérances aux vrais amis de la religion.

Le jour même de son exaltation (25 février 1775), il commença l'exercice de son pontificat par la cérémonie de l'ouverture de la *Porte Sainte*, que son prédécesseur avait indiquée, mais qu'il ne lui avait pas été donné d'accomplir.

Le 25 décembre de la même année, Pie VI adressa aux évêques de la catholicité une lettre encyclique, par laquelle il les exhortait à seconder son zèle contre les dangers qui menaçaient la religion, et à préserver leur troupeau du venin des livres impies dont l'Europe était inondée. « Employez, leur disait-il, les moyens les plus prompts et la vigilance la plus continue, pour les éloigner des yeux des fidèles. Le mal est au milieu d'eux : séparez-en les esprits infectés, de peur qu'ils ne les pervertissent. »

Antoine Martini, qui devint ensuite archevêque de Florence, venait de publier une traduction italienne de l'Ancien et du Nouveau-Testament; Pie VI lui adressa le 17 mars 1778 un bref très-honorable, dans lequel il recommande fortement la lecture de l'Écriture-Sainte en langue vulgaire; et bientôt après il le nomma à l'évêché de Bobbio, en témoignage de sa satisfaction.

La même année le souverain pontife adressa un bref d'une autre espèce à l'évêque de Harlem, que les jansénistes avaient élu et sacré, sans avoir obtenu les bulles de Rome. C'est un usage reçu que les évêques de l'église hollandaise, immédiatement après leur installation, écrivent au saint-siége, en signe de communion, de confession de foi, et en demande de confirmation et d'institution; et le pape, pour toute réponse, leur déclare par un bref que *leur élection est nulle, leur consécration sacrilége, leurs humbles suppliques outrageantes, fausses et hypocrites.*

Jean-Nicolas de Hontheim, évêque de Myriophite (*in partibus*), suffragant de l'électeur de Trèves, fit imprimer en 1763, un ouvrage latin intitulé : *Justini Febronii, juris-*

---

gouverneur de Rome, auquel on ne pouvait reprocher que de la mollesse dans la répression des désordres publics, et envers le préfet de l'*annona* (des subsistances), qui n'avait pas rempli ses fonctions avec toute l'intégrité convenable, mais que l'on savait ne pas aimer les jésuites. On peut citer aussi, comme excessivement sévère, l'édit de 1775 contre les juifs.

consulti, de statu præsenti ecclesiæ et legitimâ potestate romani pontificis, liber singularis, ad reuniendos dissidentes in religione christianos compositus; Bouillon, in-4°. Clément XIII le condamna, par son bref du 14 mars 1764, comme rempli d'erreurs et des déclamations des protestants et des ennemis déclarés du saint-siége : plusieurs évêques d'Allemagne le censurèrent. Un grand nombre de théologiens et de canonistes s'attachèrent à le réfuter (1). Tant de clameurs ébranlèrent le vieux prélat, qui signa enfin, le 1er. novembre 1778, une rétractation conçue en dix-sept articles (2). Cette rétractation, si long-tems et si ardemment désirée, combla de joie Pie VI, qui tint, le 25 décembre, un consistoire où elle fut lue et approuvée, et qui félicita, par un bref, l'évêque de Myriophite, d'une démarche qu'il regardait comme aussi consolante pour l'Église qu'honorable pour le prélat. Le bref déplut extrêmement à quelques écrivains, si l'on en juge par une lettre du comte de Bellegarde, en date du 2 février 1779. « Il est à craindre que les souverains ne prennent très-mal ce faux triomphe. On les tranquillisait sur les anciennes prétentions de Grégoire VII...., en leur fesant entendre que Rome ne tenait plus à ces vieilles prétentions, et Pie VI a fait voir par l'éclat ridicule qu'il a donné à cette rétractation, qu'il y tient autant que Grégoire VII. Dans un tems où les sectaires et les incrédules attaquent si outrageusement les vraies prérogatives du saint-siége, était-il prudent de faire valoir de fausses prétentions aujourd'hui si décréditées? Cela rappelle ce que disait Durand, évêque de Mende, au concile de Vienne : *Les papes, en voulant revendiquer de fausses prétentions, perdirent les véritables.* Benoît XIV disait fort sensément de son tems : *La prudence demande de caler doux; nous serions bien heureux, après avoir tant crié contre les quatre articles du clergé de France de* 1682, *qu'on s'en tînt là et qu'on n'allât pas plus loin* (3). »

Vers la même époque, le pape envoya aux rois d'Espagne

---

(1) Voyez la *Lettre de M. l'abbé Bergier à S. A. S. le prince de*.... Paris, 12 octobre 1775.

(2) Le prélat développa ou plutôt détruisit sa rétractation par un acte du 2 avril 1780 en trente-huit propositions, qui fut imprimé l'année suivante à Francfort, in-4°.

(3) *Vie et mémoires de Scipion de Ricci, évêque de Pistoie et Prato*, tom. I, page 177.

et de France un bref par lequel il déclarait 1°. qu'il regardait comme nul, illégitime et abusif, ce que les rebelles jésuites avaient fait en Lithuanie; 2°. qu'il tenait pour irrévocable la bulle du 21 juillet 1773, relative à leur suppression : c'était effectuer les promesses de Clément XIV et raffermir son ouvrage, que les souverains de Russie et de Prusse mettaient en péril. Mais, au dire de tous ceux qui connaissaient les sentiments intimes de Pie VI, ses liaisons et ses engagements avec les *zelanti*, c'était se mettre en contradiction avec soi-même, et se préparer bien des tourments.

Joseph II, dès son avénement au trône impérial (1), avait résolu de publier dans ses États héréditaires plusieurs ordonnances sur les matières *ecclésiastico-politiques;* et depuis 1781, il signala chaque année de son règne par des entreprises sur la juridiction du pape et des évêques. Il défendit d'abord aux maisons religieuses d'obéir à leurs supérieurs demeurant dans des pays étrangers, leur ordonna de déclarer si elles aimaient mieux former des états séparés dans les provinces héréditaires, ou bien ne faire qu'une seule congrégation; il régla la réforme qu'il voulait établir parmi les réguliers de Hongrie; il proscrivit la promulgation des bulles, même dogmatiques, et des brefs du souverain pontife sans le *placet* impérial; il déclara que la bulle *Unigenitus* et la bulle *In cœnâ Domini*, cesseraient d'être imprimées dans les livres liturgiques; il supprima des confréries, abolit des processions, prescrivit l'ordre des offices, des messes, des cérémonies, et s'immisça dans des réglements si minutieux et si éloignés de la majesté impériale, qu'il s'attira le mépris du clergé, et provoqua les sarcasmes de Frédéric-le-Grand, qui ne l'appelait que *mon frère le sacristain*. Il prétendit aussi conférer, en vertu de son pouvoir suprême, les évêchés, les abbayes et les prieurés de la Lombardie, malgré le saint-siége qui était en possession d'y nommer.

(1) Joseph II était irrité contre le pape de ce qu'il avait refusé de célébrer un service pour l'impératrice Marie-Thérèse, et de ce qu'il avait répondu au cardinal Herzan, chargé de lui transmettre les plaintes de la Cour de Vienne : *Hé bien, que l'empereur se fâche de ce fait, ou le méprise*. Ce prince se crut autorisé à mettre de sa propre main dans une dépêche de son ministre à la cour de Rome : *Peu m'importe que l'évêque de Rome soit poli ou malhonnête*. Ce fut le commencement des démêlés qui allèrent toujours croissants, et des mortifications qu'il fit essuyer à Pie VI.

Il est vrai qu'il sollicita d'abord un indult; mais il déclara toujours qu'il ne le croyait pas nécessaire, et qu'il pouvait s'en passer. Un grand nombre de prélats lui firent des représentations qui restèrent sans effet. Pie VI lui écrivit, le 25 août 1781, un bref pour réclamer ses droits. Le 21 décembre suivant, il en écrivit un second dans lequel, après s'être plaint avec la plus grande douceur du peu d'égard qu'on avait eu pour le premier, il lui parle en ces termes (1) : « Nous brûlons du désir le plus ardent d'entrer » en négociations avec votre majesté d'une manière ami- » cale, comme un père avec son fils, sur cette affaire et sur » plusieurs autres qui nous ont plongé dans les douleurs les » plus amères et les plus continuelles; mais comme nous » savons d'avance que ces négociations auraient une issue » fort incertaine, si nous ne parlions de bouche à bouche, » nous avons pris la résolution de nous rendre à Vienne, » sans nous en laisser détourner par la longueur et la diffi- » culté du voyage, par notre âge avancé et nos forces af- » faiblies; attendu que nous serons ranimés par la consola- » tion réelle de parler nous-mêmes à votre majesté et de » lui donner à connaître la bonne disposition de notre » cœur pour condescendre à sa volonté et pour concilier » ses droits avec les intérêts de l'Église. »

Joseph s'efforça de détourner le pape de ce long et pénible voyage; il alla jusqu'à lui déclarer formellement que toutes les raisons qu'on pourrait lui opposer ne seraient pas capables d'altérer la résolution où il était de maintenir ce qu'il avait arrêté *d'après les bons principes et de mûres délibérations, en faveur de la religion, de la discipline et de l'exercice de la puissance royale* (2). Quelques conseillers du pape secondèrent les efforts de l'empereur pour empêcher

(1) *Lettres de N. S. P. le pape et de Sa Majesté l'Empereur, telles qu'elles ont paru dans le supplément de la gazette de Vienne, du* 6 *mars* 1782, à Rome, 1782, in-8°.

(2) *Lettre de l'empereur Joseph II au pape.* Vienne, 11 janvier 1782. C'est ce que ce prince répéta lui-même au pape pendant son séjour à Vienne : « Tout ce qui a été fait, tout ce qui sera fait encore, a eu pour objet le bien de mes sujets. Les nouveaux arrangements que j'ai arrêtés, étaient d'une nécessité indispensable; je les maintiendrai avec d'autant plus de constance, qu'aucun ne porte la plus légère atteinte à la doctrine. »

ce voyage sous différents prétextes ; mais Pie VI leur ré|
dit : « Je vais à Vienne comme j'irais au martyre. Nou
vons, pour l'intérêt de la religion, tout exposer, ju
notre vie. Il ne nous est pas permis de n'avoir qu
soins ordinaires pour le vaisseau de l'Église, quand i
assailli par la tempête. Si les ministres de l'emp
tournent ma démarche en ridicule, comme vous le
gnez, peu m'importe. Ne savons-nous pas que notre d
née est de paraître insensés pour Jésus-Christ. » Pi
n'en persista pas moins dans son projet de se mettre i
samment en route ; de voyager, comme il le dit dan
bref du 9 février 1782, sans appareil et avec une suit
considérable, et de prendre son logement à l'hôtel
Nonciature, avec la modestie et la simplicité convena
un ministre de l'église. L'empereur lui répondit, le :
même mois, qu'il était disposé à recevoir sa sainteté
tout l'honneur et toute la vénération qu'un fils doit
père spirituel, et qu'il lui offrait une partie de son pal

Après avoir levé les obstacles qu'on opposait à son v
dans sa maison et dans son Conseil, Pie VI confia le
vernement de Rome au cardinal Colonna, fit son testa
recommanda au sacré collége, s'il mourait en voyag
tenir de suite le conclave à Rome pour lui donner ur
cesseur, partit le 27 février 1782, et arriva à Vien
22 mars de la même année (1). L'équipage et la sui
pape étaient bien éloignés de la magnificence qu'a
déployée Léon X et Clément VII, suivant Beccati
Ce qu'il y eut de plus remarquable, ce fut les acclam
et les vœux du peuple, qui le reçut avec des tran

---

(1) On y frappa en son honneur une médaille qui offrait
côté, son portrait avec cette inscription :

Papa Pius Sextus, famâ super æthera
notus.
Peregrinus apostolicus.
Viennæ, mense martio MDCCLXXXII.

Au revers, étaient les effigies des cinq papes du nom de Pi
l'avaient précédé, avec le mot *redivivi*, qui les présentait
vivants dans la personne de Pie VI.

Diario pieno e distinto del viaggio fatto a Vienna dal S
pontifice Pio Sesto. Roma, 1782, in-4°.

(2) *Storia del secolo XVII, lib. XIV, pag.* 127.

vraiment extraordinaires sur toute la route, et jusqu'aux portes de la capitale de l'Autriche. Joseph lui fit l'accueil le plus magnifique et le plus respectueux; mais il se refusa constamment à toute espèce de concession. Il n'en fut pas de même du prince de Kaunitz, qui se laissa aller envers le souverain pontife à une morgue tout-à-fait déplacée, et qui n'accorda que de froides politesses et d'insignifiantes réponses.

Le pape officia fréquemment dans les églises de Vienne, et remplit d'enthousiasme tous ceux qui en furent les témoins. La dignité de ses manières, la ferveur de sa piété, relevées par l'éclat et la pompe des cérémonies religieuses, produisirent le plus admirable effet sur ceux même qu'on avait cherché à indisposer par la publication de l'ouvrage d'Eybel : *Qu'est-ce que le pape* (1) ?

L'empereur voulut conserver à la postérité le souvenir de l'avantage honorable qu'il avait eu de loger Pie VI dans son palais, depuis le 22 mars jusqu'au 23 avril 1782, en fesant frapper une médaille. Pie VI était sur son départ quand l'empereur lui fit présenter, par son vice-chancelier, le prince de Colloredo, un diplôme de prince de l'empire, en faveur de son neveu, Louis Braschi-Onesti. Le pape, sensible à cet honneur, se rendit sur-le-champ dans le cabinet de l'empereur, et, après avoir remercié ce prince, il le pria d'ajouter une nouvelle grâce à celle qu'il venait de lui accorder, en le dispensant de garder ce diplôme. Il donna des raisons si magnanimes de sa démarche, que l'empereur, bien loin de s'en offenser, ne fit que redoubler d'estime pour le désintéressement et la retenue du pontife.

Le souverain pontife rentra dans sa capitale le 13 juin, après avoir traversé comme en triomphe une partie de l'Allemagne et les États de Venise.

En 1783, l'Empereur fit le voyage de Rome; les conférences qu'il eut avec Pie VI parurent, à la longue, changer un peu ses dispositions. *J'aime la personne de Pie VI*, disait-il; *c'est un très-bon homme. Il ne manque pas même d'esprit; mais il ignore que les tems sont changés.....* Il se relâcha sur certains points, et voulut bien accepter l'indult pour la nomination à l'archevêché de Milan. Mais bientôt il fit de

(1) Condamné par les lettres de Pie VI *super soliditate*, 28 novembre 1786.

nouvelles réformes et renouvela ses tracasseries. Plus tard, lorsque les troubles du Brabant, excités par des menées secrètes, eurent calmé la tête ardente de Joseph, ce prince ne dédaigna pas de s'adresser au saint-père pour l'engager à interposer son autorité auprès des évêques belges et à les ramener à l'obéissance; mais il est faux qu'il ait déploré bien amèrement sa funeste facilité à suivre de pernicieux conseils, et à se livrer à de chimériques idées de réformation dans la discipline, et de retour aux principes de la primitive église, au milieu des débordements des tems modernes, qui l'avaient entraîné d'envahissements en envahissements, à des extrémités fâcheuses, et qui l'auraient porté à rompre l'unité, si le chevalier Azara, en qui il avait la plus grande confiance, ne lui avait fait les représentations les plus salutaires. « Une rupture, » lui dit-il dans la première conversation qu'ils eurent ensemble, « n'était pas » encore devenue indispensable; l'éclat qu'elle allait provoquer pouvait avoir de fâcheuses suites pour l'empereur » lui-même. S'il ne craignait pas le fanatisme de Rome, » celui qui régnait encore dans une grande partie de ses » États, n'était-il pas à redouter? Le pape était obstiné, » parce qu'il était mal entouré; mais n'était-il pas possible » de le convertir? l'empereur ne pouvait-il pas en venir à » ses fins à moins de frais? ne fallait-il pas réserver les re- » mèdes violents pour les maux tout-à-fait incurables? » etc. (1). »

L'esprit d'innovation qui dominait Joseph agita toute l'Italie. Léopold, son frère, grand-duc de Toscane, de concert avec Scipion de Ricci, évêque de Pistoie, tenta de réformer dans ses États ce qu'il appelait les *abus ecclésiastiques*. Ses tentatives commencèrent en 1775 et se fortifièrent de jour en jour. En 1778, il ressuscita de vieilles prétentions de sa couronne sur le duché d'Urbin, dont le pape jouissait depuis le seizième siècle, et y introduisit les réformes qu'il avait faites dans la Toscane. L'évêque de Pistoie prit, en 1781, de sages mesures contre les dominicaines de Prato, convaincues des plus affreux désordres, et donna

(1) *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI*, tom. I, pag. 333. Cette histoire, quoique passionnée, peut servir à corriger les erreurs qui sont souvent échappées à la plupart des biographes du souverain pontife.

re pastorale contre la *dévotion au sacré cœur de Jésus,* ju'elle était comprise charnellement. Le pape, dans de juillet de la même année, adressa au prélat des ès très-vifs; mais le 29 du mois de septembre suivenu à de meilleurs sentiments et plus éclairé sur s affaires, le sage pontife lui écrivit de manière à le ' d'admiration et de sensibilité. Léopold ne fut pas ır tant de condescendance de la part de Pie VI; il coup sur coup à la Cour de Rome deux mémoires e menaces et d'emportements, qui auraient été suiplus tristes événements, si le cardinal Corsini, par ; politique, n'eût conjuré l'orage sur le point d'éclaengageant le pape à consentir, dans le courant de la suppression de dix-sept couvents dans le Siennois. ıce approuva le synode de Pistoie, tenu en 1786, ıt le faire approuver par une assemblée d'évêques, nvoqua à Florence l'année suivante; mais la résisı'il rencontra dans la grande majorité de ces prélats, ntentement de Pie VI, ses réclamations assez mal ;, et peut-être encore plus la révolte du Brabant, ets de Joseph mourant, et la révolution française, ıt ses idées et le portèrent à ralentir son activité. on élévation au trône des Césars, il chercha à réparautes de son frère, comme le nouveau grand-duc de ; chercha à y réparer celles qu'il y avait commises ruire néanmoins l'essentiel des réformes, et Pie VI onsolation de consolider la paix entre le saint-siége tats de la maison d'Autriche.

ıples, le ministre Tanucci saisit avec avidité l'occamortifier le saint-père. Dès 1775, il s'était élevé ge entre les deux Cours; le roi prétendit avoir le clusif de nommer un archevêque de Naples, et il nême que le pape lui accordât le chapeau, qui avait ordé aux devanciers du prélat; il supprima soixantet monastères en Sicile, réunit des évêchés, etc. Le ; son côté donna quelques sujets de mécontentement onné harmonie fut troublée. La haquenée ne fut préèn 1777 qu'avec des circonstances outrageantes; on ı de s'emparer de Bénévent. La querelle s'envenima ; mais la retraite de Tanucci, la sagesse du marquis ımbucca, qui lui avait succédé, et du marquis de Cari, successeur de celui-ci, la médiation du cardinal de , du chevalier Azara, et l'imminence des dangers qui

devaient absorber toutes les tracasseries particulières, suspendirent les hostilités, sans rapprocher les parties belligérantes.

La république de Venise et le duc de Modène, qui avaient suivi le torrent de tant d'exemples, cédèrent à la douceur de Pie VI et renoncèrent à leurs prétentions. Ceux des cardinaux qui avaient le plus d'influence dans le Conseil de Pie VI, dit l'auteur des *Martyrs de la Foi*, voulaient qu'il déclarât la guerre aux Vénitiens; mais son cœur et sa piété luttaient contre un pareil avis, le seul que la politique pût trouver convenable. Alors, plus que jamais, il gémit sur la réunion d'une souveraineté terrestre, à la charge pacifique de père de tous les chrétiens, voyant que les devoirs de la première semblaient obliger le chef d'une religion de paix et de charité à commander contre des chrétiens les ravages et les horreurs de la guerre. Il regrettait douloureusement ces premiers siècles de l'Église, où les successeurs de saint Pierre, par cela même que toute leur sollicitude était concentrée dans un pouvoir uniquement spirituel, et qu'aucun intérêt temporel ne les exposait à dépendre des puissances de la terre, en fesaient d'autant mieux fleurir la religion, et n'en contribuaient que plus efficacement, comme plus librement, à ce que tous les fidèles n'eussent entre eux qu'un cœur et qu'une âme. *Ah!* disait-il, *si les intérêts du trône romain allaient froisser quelque jour ceux de l'Église de Jésus-Christ!* Il soupirait; et, cette pensée l'effrayant, il aima mieux abandonner la portion du duché de Ferrare, envahie par les Vénitiens, et la totalité réclamée par le duc de Modène, que de revendiquer ses possessions par la violence.

A cette époque même où le pape avait des démêlés avec la plupart des souverains catholiques, avec les archevêques de Maïence, de Trèves, de Cologne et de Salzbourg, qui se concertaient ensemble par la signature des vingt-trois articles, arrêtés à Ems le 25 août 1786, et qui défendaient avec énergie les droits imprescriptibles de l'épiscopat et l'indépendance de la souveraineté temporelle dont ils étaient revêtus; avec les évêques de Pistoie, de Colle et d'Arezzo, qui tenaient des synodes pour l'adoption des sistèmes du grand-duc Léopold; avec la France, au sujet du fameux procès du cardinal de Rohan; avec l'Espagne, qui poursuivait les jésuites avec ardeur, et qui exigeait la canonisation du vénérable Palafox; les autres puissances et les évêques entretenaient avec le saint-siége l'union la plus intime. La

Portugal s'efforçait de faire oublier les outrages du de Pombal ; mais elle écoutait parfois le prince de qui lui conseillait de diminuer les immunités ecclé-s et de faire briller de tout son éclat la puissance e roi de Pologne réprimait les entreprises de Zamoïski ielques écrivains, qui proposaient de restreindre la on de la nonciature ; l'électeur de Bavière renouve-oute occasion les témoignages de son respect filial, ait un nonce apostolique à Munich ; le roi de Sar- le duc de Parme, qui rétablit l'inquisition *par une on affection paternelle pour son peuple et pour le mettre du poison de l'hérésie et de l'incrédulité*, ne s'écar-ı rien des voies de la plus humble déférence. Quel-èques d'Allemagne désavouaient les articles d'Ems ; Toscane rejetaient le synode de Pistoie ; le gouver-des États-Unis d'Amérique consentait à l'érection : de Baltimore et laissait les catholiques exercer pai-nt leur culte ; le grand Frédéric savait bon gré au ıvoir reconnu son titre de Roi, et d'avoir plutôt qu'inquiété les jésuites réfugiés dans ses États ; Ca-II était remplie de la plus haute estime pour Pie VI ssait de lui en donner des marques, alors même que ıeur altière fesait éprouver au pontife des tracasse-ıujet de l'archevêché de Mohilow, du prélat Beni-t des jésuites ; Paul I[er]. et sa femme, Gustave III, Suède, quittaient les glaces du nord et s'achemi-rers l'Italie pour admirer les chefs-d'œuvre de l'art, être aussi pour rendre hommage aux vertus du pon-l'Église romaine.

'I poursuivait les travaux entrepris en 1777 pour le ement des *marais Pontins*, qui, commençant au port a, couvrent la côte jusqu'à Terracine, aux confins du e de Naples, et, en quelques endroits, s'étendent nt dans l'intérieur des terres. Il fesait réparer l'ancien :, dégager la voie Appienne du limon sous lequel it disparu, et creuser le canal de Sogliano ; il con-une grande partie de ses épargnes, souvent même : de ses sujets, à l'exécution de cette entreprise ; vi-ıaque année les travaux qu'il avait ordonnés, et les it par sa présence ; mais il n'en recueillait pas tout le qu'il en avait attendu. Car, après tant de sollicitudes, ouze ans de peines, si l'on en excepte quelques ter-endus à la culture, une belle route et un canal qui

porte le nom de *Linea Pia*, tout le pays qui s'étend de Ci- terna à Terracine n'était encore qu'un marais hideux et pes- tilentiel. Il s'occupait avec la même ardeur à compléter le *Museum* commencé sous le pontificat de Clément XIV, par ses conseils; il ordonnait, dans les états de l'Eglise, des fouilles pour recueillir les vases, les statues et les médailles qui devaient orner ce magnifique monument, que l'on a appelé *Pio-Clementin*. Il restaurait le port d'Ancône et y ajoutait le beau fanal qui en fait l'ornement; il construisait et réparait des routes à grands frais; il fondait des hôpitaux pour les pauvres; il bâtissait une sacristie magnifique pour la basilique de Saint-Pierre de Rome, et achevait ainsi de per- fectionner le premier temple du christianisme; il donnait à l'abbaye de Subiaco, qu'il avait autrefois possédée, une église somptueuse, et à Césèna une riche bibliothèque (1); il favo- risait le commerce, protégeait l'industrie et ranimait l'a- griculture dans ses États, autant qu'il lui était possible; il étonnait le monde par son désintéressement et sa justice, dans le fameux procès intenté à ses neveux, à l'occasion de la succession d'Amanzio Lépri (2). Alors éclata la révolution française.

L'assemblée nationale décréta que les propriétés ecclé- siastiques appartenaient à la nation et pouvaient être ven- dues; elle se chargea des frais du culte et du traitement des ministres; elle abolit la dîme, et toutes les fondations purent être rédimées; elle anéantit quelques anciennes mé- tropoles qui remontaient aux premiers âges de la religion, supprima des évêchés, en érigea de nouveaux, et changea toute la distribution des diocèses; elle confia aux électeurs, sans distinction de croyance, la nomination des pasteurs; l'élu qui n'obtenait point l'institution canonique du supé- rieur ecclésiastique, pouvait en appeler comme d'abus de- vant le magistrat civil; elle défendit à tout Français de re- connaître la juridiction d'un prélat étranger; les évêques ne pouvaient s'adresser au pape pour en obtenir aucun

(1) *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI*, tom. I, chap. 6 et 7. Cette partie est traitée avec exactitude, mais avec un esprit de dénigrement qui fait peine.

(2) Ce désintéressement était d'autant plus étonnant dans Pie VI, qu'il a poussé fort loin le *népotisme*, et que cette funeste passion lui a fait commettre un grand nombre de fautes humiliantes, même dans la honteuse affaire dont il est question.

confirmation ; mais ils étaient tenus de lui écrire en signe de l'unité de foi et de la communion qu'ils devaient entretenir avec lui ; elle supprima les ordres religieux, les chapitres, les communautés, les confréries, et ne reconnut plus de vœux solennels ; elle établit auprès de la personne de l'évêque un Conseil permanent de prêtres, sous le nom de vicaires épiscopaux, dont la nomination pouvait être indépendante de sa volonté, qui ne pouvaient être destitués par lui seul, et sans lesquels il ne lui était pas permis d'exercer aucun acte de juridiction, si ce n'est provisoirement ; l'évêque ne pouvait choisir les supérieurs des séminaires, que d'après l'avis de ses vicaires, et à la pluralité des suffrages ; il ne pouvait les destituer que de la même manière ; et de tous ces divers réglements décrétés à différentes époques, elle forma la *constitution civile du clergé.*

Cette assemblée ne tarda pas à exiger des ecclésiastiques, fonctionnaires publics, le serment de maintenir la constitution sous peine de perdre leurs places. La journée du 4 janvier 1791 sera à jamais célèbre dans les fastes de la religion, par le courage des pasteurs de l'église gallicane et leur généreux refus de se conformer à des décrets qui répugnaient à leur conscience. Dès l'origine, Louis XVI avait consulté le pape pour savoir s'il devait apposer la sanction royale à la constitution civile du clergé, ou la refuser. Le pape ne se contenta pas de répondre. Le 10 juillet 1790, il engagea les archevêques de Bordeaux et de Vienne à dissiper les doutes du monarque, à affermir sa résolution contre toute espèce de dangers ; il les délégua spécialement pour le dissuader, par toute l'autorité du ministère apostolique, de donner une sanction qui ouvrirait la porte au schisme, le perdrait lui-même, et entraînerait avec lui son peuple dans un abîme commun (1).

Cependant la Cour de France croyait *gagner beaucoup en gagnant du tems.* Elle tente d'entraîner le pape dans ce sistème de temporisation, et de lui faire approuver provisoirement la constitution civile du clergé. Pie VI se refuse à toute approbation, même provisoire, si puissamment sollicitée, et regardée comme si nécessaire, parce que, dit-on, l'hérésie ne doit pas même par provision être autorisée dans une église de vérité ; parce que l'espoir incertain du bien ne

---

(1) *Brev. ad archiepis. Burdigal.* 10 Jul. 1790.

peut justifier un mal réel; parce que tout ce qui sort de la règle établie par les constitutions apostoliques est nul de plein droit, selon la sainte maxime d'un de ses prédécesseurs; parce qu'une innovation ne saurait être innocente, quand elle est une infraction à la loi; parce qu'il n'y a point de motifs particuliers contre des réglements d'une utilité générale; parce qu'enfin, s'il y a des exemples en faveur de ces transactions, tout l'évangile est contre (1). Dans le dessein de prévenir la sanction royale, Pie VI écrivit encore un bref plus pressant à Louis XVI, en date du 17 août 1790, et le fit solliciter, par plusieurs évêques, de la refuser.

Le souverain pontife réunissait fréquemment des congrégations autour de sa personne, pour rendre une réponse doctrinale, digne du siége apostolique, quand il apprit que Louis XVI venait de sanctionner la constitution civile du clergé. Ses sentiments furent irrévocablement fixés. Il ne crut plus devoir ménager ceux qui n'attendaient plus sa décision pour agir, et qui semblaient braver son autorité en dédaignant ses oracles. Le tems des tempéraments est passé de la part du chef de l'église, puisque ses enfants, après l'avoir consulté, ne tiennent plus compte de ce qu'il pourra répondre. Il en fait des plaintes amères à ce prince, par son bref du 22 septembre 1790. Au surplus, l'épiscopat français avait déjà jugé : « Il ne restait plus aux membres de l'assemblée
» nationale de prétexte d'attribuer au pontife romain une
» doctrine que les évêques opposaient à leurs adversaires
» dans cette foule de lettres pastorales, d'avertissements et
» d'ordonnances. Par là étaient arrêtées dans leur source les
» calomnies des modernes philosophes, ennemis de la juri-
» diction pontificale, qui répandaient que du pape seul éma-
» naient des sentiments qu'un grand nombre de pieux et de
» savants évêques professaient de leur propre mouvement;
» et les réfractaires eux-mêmes se trouvaient obligés de con-
» venir que les évêques n'avaient obéi dans leurs réclama-
» tions à d'autre influence qu'à celle des vrais principes (2). »
L'épiscopat français avait fait plus encore; il avait consigné dans l'*exposition des principes*, les sentiments qui avaient réglé sa conduite et il les avait soumis à l'examen du sou-

(1) *Collection générale des brefs de Pie VI*, par M. l'abbé Guillon. Paris, 1798, tom. I, pag. cij du discours préliminaire.
(2) *Bref au roi Louis XVI*. 10 Mars 1791.

verain pontife. Toutefois le pape disait encore dans son bref du 10 mars 1791, adressé au cardinal de la Rochefoucauld et aux évêques députés à l'assemblée nationale : « Nous demandons vos conseils, désirant même que vous nous en exposiez en détail les motifs, et qu'ils soient signés de tous ou de plusieurs d'entre vous ; car nous reconnaissons qu'appuyés nous-mêmes sur une telle base comme sur un monument d'une très-grave autorité, nous pourrons régler et modérer nos délibérations de manière à ce que le jugement qu'il nous faudra prononcer ensuite, soit convenable et salutaire au royaume très-chrétien. » Muni de diverses pièces et après d'innombrables recherches et des réflexions sérieuses, Pie VI se décida à donner son bref *doctrinal* le jour même qu'il écrivait au cardinal de Larochefoucauld et aux évêques. « Avec ce bref, » dit un savant théologien, « la vérité, dégagée de tous les nuages, sortit toute pure, toute paternelle et toute rayonnante, comme le soleil quand il s'élève du sein d'une brillante aurore. Jamais le corps apostolique et son chef ne s'étaient expliqués avec plus d'accord et de fraternité ; et la sanction donnée par le pape aux principes des évêques, comme l'accession des évêques au jugement du pape, firent voir à tous les yeux ce caractère, ce sceau auguste de Jésus-Christ, posé dans tous les tems pour le salut, mais aussi pour la condamnation de plusieurs (1). »

Dans ces tristes et pénibles circonstances, les évêques de France se firent un honneur infini, par l'héroïque abnégation qui les porta à offrir simultanément au saint-père la démission de leurs siéges, dans une lettre du 3 mai 1791; mais le pape refusa de l'accepter, et leur imposa même l'obligation la plus étroite de rester à leur place, et de s'opposer au schisme de tout leur pouvoir.

La vérité étant une fois partie du centre de l'unité, ayant été reconnue par l'adhésion des *frères*, il ne fut plus question que de la *faire* goûter par ceux qui s'y montraient les plus opposés, ou d'empêcher qu'elle ne fût obscurcie par la malice *des enfans de perdition.* De là ces brefs et ces rescrits qui se sucédèrent, pour ainsi dire, de mois en mois sur les affaires de l'église de France, jusqu'en 1796. Tantôt il pres-

---

(1) *Collection générale des brefs de Pie VI*, par M. l'abbé Guillon, tom. I, pag. cxvij du discours préliminaire.

crit aux anciens pasteurs la marche qu'ils doivent suivre à travers les difficultés sans nombre qui se présentent de toutes parts ; tantôt il menace ceux qui les ont remplacés des foudres de l'église, s'ils n'imitent le repentir des habitants de Ninive à la prédication de Jonas. « Si malgré nos » avis, » dit-il dans le monitoire du 13 avril 1791, « si malgré » notre patience, ils persévèrent dans leur rébellion, qu'ils » sachent que notre intention n'est pas de les exempter des » peines plus graves auxquelles les canons les soumettent; » qu'ils sachent que nous prononcerons contre eux l'ana- » thème, que nous les dénoncerons à l'église universelle, » frappés d'excommunication comme schismatiques, séparés » de la communion de l'église et de la nôtre. »

La longanimité du souverain pontife n'était point encore épuisée le 19 mars 1792, puisqu'il renouvelait ses monitions et qu'il accordait un nouveau délai aux constitutionnels, et quand ce terme sera écoulé, ajoutait-il dans son inépuisable condescendance : « Alors, sans doute, nous serons » navrés de tristesse, nous pleurerons, nous gémirons, » nous sentirons nos entrailles se dessécher, comme si on » nous arrachait nos propres membres ; mais nous ne suc- » comberons pas tellement à notre douleur que, dans une » cause aussi importante, à la vue de la gravité des délits, » de la multitude des coupables, et du danger de la conta- » gion, nous n'en venions au point de faire ce qu'exige de » nous le ministère apostolique et l'esprit du gouvernement » des canons, c'est-à-dire, que nous prononcerons contre eux » une sentence d'excommunication ; que nous déclarerons » qu'on doit les regarder comme schismatiques, et s'inter- » dire avec eux toute communication. » Jusque-là les derniers coups étaient suspendus ; il ne paraît même pas qu'ils aient été portés. De leur côté, les évêques et les prêtres assermentés n'ont cessé de protester de la pureté de leur foi et de leur attachement au centre de la communion ecclésiastique.

Le même jour, il accorda aux prélats qui étaient restés en France et aux administrateurs des diocèses vacants ou privés de la présence de leurs pasteurs, des pouvoirs extraordinaires pour le salut des âmes, et il les prorogea à différentes époques.

Le 10 octobre 1792, il adressa aux évêques des États romains, en faveur des prêtres français exilés, des lettres encycliques où se peint toute entière la belle âme de ce pontife et où l'on remarque cette phrase : « L'unique soin

» auquel sa sainteté désire de plus en plus que l'on s'attache, » c'est que les communautés régulières et les autres mai- » sons de piété, dont elle réclame les secours, remplissent » ce devoir de manière à ce que tout se fasse dans l'ordre, » avec un empressement qui parte du cœur; et que ce soit » ici plutôt l'esprit de charité qui triomphe, que l'autorité » du commandement qui ait à conquérir la bienfesance. » Le 21 novembre de la même année, il adressa aux prélats de l'église d'Allemagne les plus pressantes invitations de subvenir, de tous leurs moyens, aux besoins des malheureux réfugiés. Dans le même tems, il sollicitait les magistrats du canton de Fribourg, et même les puissances protestantes, de tendre une main secourable à tant d'infortunés qui avaient abandonné leur patrie et qui erraient dans des pays étrangers, à la merci de quiconque daignait les secourir.

Les ordres de Pie VI furent exécutés avec la plus grande exactitude. Plus de quatre mille prêtres, réfugiés dans l'État ecclésiastique, y furent traités avec tous les égards possibles. La capitale du monde chrétien servait alors d'asile aux princesses, filles de Louis XV. Bientôt le roi et la reine de Sardaigne y apportèrent leurs infortunes et leurs douleurs. Ainsi se trouvèrent réunis sous les yeux du saint-père les tristes débris de l'autel et du trône. Pie VI n'était occupé qu'à les consoler dans leurs malheurs, qu'à adoucir leur sort (1). Heureux ce pontife, s'il avait pu arracher Louis XVI à sa destinée! C'est dans l'allocution du 17 juin 1793 qu'il laissa un libre cours à la sensibilité de son âme, et qu'il manifesta la plus tendre affection pour la France et pour son Roi. « O France, s'écrie-t-il dans les transports » de sa douleur, ô France! tu étais jadis le modèle de l'uni- » té, tu précédais toutes les églises dans la soumission au » saint-siége, et maintenant tu nous méprises, tu nous » détestes, tu surpasses de beaucoup nos ennemis les plus » impitoyables! ô France! qu'as-tu fait de ton amour pour » tes Rois?.... »

Cependant l'effigie du pape avait été brûlée publiquement

---

(1) *Les bienfaits de Pie VI et de ses États, envers les Français émigrés*, par M. d'Auribeau. Rome, 1794, in-8°. En 1795, on fit frapper en Italie une médaille qui représentait Pie VI, assis sur son trône, et accueillant les évêques, les prêtres, les religieux et les religieuses chassés de France. Elle avait pour légende : *Clero galliâ pulso hospitium et alimenta prœbita.*

à Paris, le 3 mai 1791, par saint Huruge : cette scène s'était répétée dans d'autres grandes cités; son nonce, le préla Dugnani, avait été contraint de se retirer; le cardinal d Bernis, ambassadeur à Rome, n'avait plus de pouvoirs. Pie VI refusait les successeurs qu'on avait voulu lui donner parce qu'ils avaient prêté le serment sans restriction. Tous les liens, même ceux de la politique, semblaient être rompus entre la France et le saint-siége. Pour consommer la rupture, Avignon et le Comtat Vénaissin avaient secoué le joug de la domination pontificale, et s'étaient rangés sous l'empire du gouvernement français, dont ils avaient adopté la législation (1). Pie VI protesta solennellement contre les changements qui s'étaient opérés, par un bref du 23 avril 1791, dans lequel il disait aux habitants du Comtat : « Nous ne pouvons garder le silence, lorsque vous, qui depuis plusieurs siècles, êtes les sujets du saint-siége et des souverains pontifes, vous osez, sans le concours de notre autorité souveraine, changer la forme de votre gouvernement temporel. Il est de notre devoir de nous élever contre une violation aussi manifeste des lois divines et humaines. C'est pourquoi, en vertu de l'autorité suprême et légitime qui nous appartient comme souverains, nous annulons en général et en particulier tout ce qui a été fait, tant à Avignon qu'à Carpentras et dans toutes les autres parties du Comtat contre les droits de notre souveraineté. Nous réprouvons notamment et nous cassons comme nulles les délibérations violentes et séditieuses qui ont été prises pour se soustraire à notre autorité, et passer sous la domination de la France, délibérations que le roi très-chrétien, ainsi que la nation généreuse qu'il commande, non-seulement ne peuvent approuver, mais sur lesquelles ils ne peuvent même pas se permettre de délibérer, sans blesser les droits des gens les plus sacrés, ainsi que nous l'avons écrit plusieurs fois au roi lui-même. » Ces protestations, quoique fréquemment renouvelées, n'empêchèrent pas la France d'accepter la demande que formaient les Avignonais de lui être incorporés et de ne faire plus désormais qu'un seul et même peuple, sous la même forme de gouvernement civil et po-

---

(1) *Mémoires sur la révolution d'Avignon et du Comtat*, par Passery; *des hauts faits et valeureux exploits des Avignonais, durant leur guerre contre Carpentras, en* 1791.

litique. Depuis l'incorporation du Comtat Vénaissin à la France, les papes n'ont cessé d'en réclamer la restitution. Pie VII a prétendu qu'elle avait été formellement promise à son prédécesseur par Louis XVI. Toutes les fois que la France est entrée en négociation avec ce pontife, il a commencé par faire entendre le vœu qui était le plus fortement empreint dans son cœur : *Avenione! Avenione!*

Les mouvements qui s'opéraient autour de lui obligèrent le pape d'en condamner les causes, quelque part qu'elles se trouvassent : peut-être la peur du mal l'a-t-il poussé trop loin dans la précaution de s'en préserver. Le 28 août 1794, il donna la bulle qui commence par ces mots : *Auctorem fidei*, contre les actes et les décrets du synode de Pistoie, tenu en 1786. Quelques écrivains ont cru que la célèbre déclaration du clergé de France de 1682 y est réprouvée et condamnée comme étant téméraire, scandaleuse et souverainement injurieuse au siége apostolique; mais de très-savants théologiens ont démontré que l'article de cette bulle doctrinale qui concerne la déclaration du clergé n'est fondé que sur de faux énoncés; que cette bulle n'a jamais été notifiée aux évêques de France, ni publiée suivant les formes; que tout au plus la condamnation porte sur les abus que le concile diocésain de Pistoie prétendait faire de la déclaration, et non sur la déclaration elle-même (1).

Dans le mois de mars 1795, Pie VI adressa à don Philippe Scio, prêtre de l'ordre des écoles-pies, et depuis provincial du même ordre, précepteur du prince des Asturies et enfin évêque de Ségovie, un bref d'encouragement pour livrer à l'impression la version que ce religieux avait faite de l'Écriture-Sainte en langue castillane.

Pie VI ne se contenta pas de manifester par des bulles et des rescrits l'horreur que lui inspirait la révolution française, d'encourager les princes de la maison de Bourbon dans leurs entreprises, d'exciter les prêtres qui avaient refusé le serment contre ceux qui l'avaient prêté, de fomenter

---

(1) *Défense des libertés de l'église gallicane*, par M. de Barral, archevêque de Tours. Paris, 1817, in-4°. Voyez aussi l'ouvrage de M. l'abbé Boyer, qui a pour titre : *Examen du pouvoir législatif de l'église sur le mariage*. Paris, 1817, in-8°. Quant aux *Lettres d'un théologien canoniste, etc.* (Bruxelles, 1796, in-12.), bien que très-solides et très-fortement raisonnées, nous n'y renverrons pas le lecteur, parce qu'elles sont accusées de jansénisme.

au sein du royaume des divisions intestines, et même de condamner, comme opposées aux principes de la religion catholique, la liberté civile et politique et l'égalité devant la loi, comme si le catholicisme ne s'accordait pas avec toutes les formes de gouvernement! comme si la religion pouvait défendre aux nations de chercher leur bonheur dans une sage législation! Il lui suscita des ennemis puissants dans toutes les Cours de l'Europe. Par le bref du 25 février 1792, il demandait justice à l'impératrice de Russie des usurpations que la France avait commises à l'égard du saint-siége et implorait sa vengeance. Il écrivit de semblables brefs aux empereurs Léopold et François pour les provoquer à la guerre. Par l'organe de ce pontife, dit un théologien, l'humanité unissait sa voix plaintive à celle de la politique, pour réveiller sur les bords de l'abîme ces potentats qui, semblables aux dieux de l'Égipte, sans yeux et sans oreilles, n'ont consenti, que quand il ne fut plus tems, à voir que tous les souverains étaient solidaires; que l'impunité accordée à une première injustice était un attrait pour de nouvelles invasions; que le torrent débordé sur les rois ne s'arrêterait pas même après les avoir engloutis.

Les brefs du pape ne laissèrent pas que de faire impression sur l'esprit des peuples. Nous allons voir quel en fut le résultat dans la ville de Rome. Le 13 janvier 1793, le major Flotte et Hugau de Bassville, après avoir placé sur la porte du consul de France et sur celle de l'Académie l'écusson de la liberté, se promenèrent en carrosse dans la place Colonna, étalant avec faste la cocarde tricolore, que des proclamations menaçantes de la part des autorités constituées, des discours et des écrits incendiaires, la conduite des jeunes élèves et ce qui se passait en France à cette désastreuse époque, rendait de jour en jour plus odieuse. La multitude s'assemble, s'irrite et menace; on y répond de la voiture par des insultes et par un coup de fusil; le peuple s'arme de pavés, et le tumulte est au comble. Flotte et Bassville se réfugient dans la maison d'un banquier français, et cherchent à s'y défendre; le peuple les poursuit vivement et veut les écraser; dans le combat, un barbier porte à Bassville un coup de rasoir dans le bas-ventre et le blesse mortellement. La force armée accourt et protége sa retraite; le pape envoie son propre chirurgien; mais il ne peut sauver Bassville, qui meurt dans la soirée, en témoignant le plus vif regret de ses fautes, et en abjurant non-seulement le serment *civique* de 1791, mais encore celui de liberté et d'é-

galité, exigé depuis le 14 août 1792. Pie VI prit soin d'instruire toutes les puissances des détails de cet événement (1); mais la convention nationale ne manqua pas de représenter cette affaire comme un assassinat prémédité, et elle en aurait tiré vengeance, si les circonstances le lui eussent permis.

Le directoire exécutif, héritier des projets de la convention, se félicita de voir arriver, en 1796, ce moment si désiré. Le général Buonaparte, victorieux des Autrichiens, reçut l'ordre d'envahir les États du saint-siége. Pie VI se hâta de prévenir le coup. Il chargea le chevalier Azara, ambassadeur d'Espagne, de traiter avec le vainqueur. Une trève fut conclue à Milan, en juillet 1796, entre Azara et Napoléon; elle coûta au saint-père les deux légations de Bologne, de Ferrare, une partie de la Romagne, une somme de quinze millions, les plus beaux tableaux et les plus belles statues du Muséum. Le directoire exigeait, dans une nouvelle négociation, entamée le 9 septembre suivant à Florence, que le pape « désavouât, révoquât, annulât toutes bulles, rescrits, brefs, mandements apostoliques, lettres circulaires ou autres, monitoires, instructions pastorales, et généralement tout écrit et acte émanés de l'autorité du saint-siége et de toute autre autorité en resssortissant, qui seraient relatifs aux affaires de France depuis 1789 jusqu'au susdit jour. » Mais le pape repoussa cette proposition avec indignation, et elle n'eut pas de suite.

Le traité de Tolentino, qui suivit la trève de Milan, et qui fut conclu le 19 février 1797, entre Buonaparte et le cardinal Mattéi, archevêque de Ferrare (2), porta la désolation, la misère et le désordre dans la ville de Rome. Pie VI épuisa le trésor du château Saint-Ange et se dépouilla de tout ce qu'il avait de plus précieux pour payer la contribution de trente-un millions, par laquelle il avait acheté la paix, non compris la cession des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui ornaient la *ville éternelle*,

(1) *Vera ed ingenua relazione sull' accaduto in Roma nel di 3 gennaro* 1793. Rome, le 16 du même mois.

(2) Par l'article VI de ce traité, le pape renonce purement et simplement à tous droits qu'il pourrait prétendre sur les villes et territoire d'Avignon, le Comtat Vénaissin, et ses dépendances. Ce traité fut ratifié par le pape, le 23 février, quatre jours après la signature. Voyez le Recueil de Martens. Gottingue, 1800, VI, 642.

vendue à un libraire pour douze mille écus romains en *cédules*. On vendit de même à vil prix les statues et les vases qui décoraient la Villa-Albani et le palais du cardinal Busca, à Sainte-Agathe-du-Mont.

Quoiqu'on fut résolu d'ôter au pape jusqu'à l'ombre de son autorité, on eut l'air de vouloir la lui conserver. Le général Cervoni lui proposa de prendre la cocarde tricolore et d'accepter une pension; mais on était bien assuré d'avance de son refus. Pie VI repoussa la cocarde avec dignité : « Je ne » connais point, » dit-il, « d'autre uniforme que celui dont » l'église m'a honoré. Quant à la pension que vous m'of- » frez, je n'en ai pas besoin; un simple bâton, au lieu » de crosse dorée, suffit à ma qualité de pontife; et il » ne faut qu'un habit de bure à celui qui doit expirer sur » la cendre et sous la haire. J'adore la main du Tout-Puis- » sant qui punit le pasteur pour les fautes du troupeau. » Vous avez tout pouvoir sur mon corps; mais mon âme est » au-dessus de vos atteintes. Vous pouvez détruire les ha- » bitations des vivants, et même les tombeaux des morts; » mais vous ne détruirez point notre sainte religion. Elle » subsistera, après vous et moi, comme elle a subsisté avant » nous, et elle se perpétuera jusqu'à la fin des siècles. » Très-peu de jours après, Haller lui notifia l'ordre de quitter Rome. « J'ai quatre-vingt-un ans;... je suis à peine con- » valescent, » s'écria-t-il; « je ne puis abandonner mon peuple » ni mes devoirs; je veux mourir ici. — Vous mourrez par- » tout, » répliqua le commissaire; « si les voies de douceur » ne vous persuadent pas de partir, on emploiera les moyens » de rigueur pour vous y contraindre. » Le pape, qui jusqu'alors avait montré la plus noble résignation au milieu des insultes et des malheurs qui l'environnaient, parut un instant se livrer à l'abattement; mais étant entré dans sa chapelle pour prier, il en ressortit avec une sérénité extraordinaire, et en disant : « Dieu le veut, préparons-nous à » recevoir ce que sa providence nous destine. » Dès ce moment jusqu'à son départ, il ne cessa de s'occuper des affaires de l'Église, et quand le commissaire arriva pour le prendre, il le trouva au pied du crucifix. Il était encore nuit, et un orage épouvantable augmentait l'horreur des ténèbres. Pie VI arraché de son palais, le 20 février 1798, fut conduit à sa voiture qui l'attendait, à travers une foule innombrable qui s'était portée au Vatican pour contempler les traits de son pasteur et recevoir sa bénédiction pour la dernière fois.

Pie VI partit accompagné de son médecin, de son maître

de chambre et de quelques domestiques, après avoir adoré Dieu dans l'église de Saint-Pierre. Arrivé à la porte Angélique, les commissaires lui déclarèrent qu'il était sous leur responsabilité et lui firent prendre le chemin de Viterbe. Sur la route, les paysans se précipitaient au-devant de lui, et témoignaient leur douleur par les signes les plus expressifs. Quelques prêtres français, à la faveur d'un déguisement, se mêlèrent parmi eux et eurent la consolation de jouir de ses entretiens (1). Le pape séjourna pendant trois mois à Sienne, dans le couvent des Augustins, à compter du 25 février. Le tremblement de terre qui se fit sentir le 25 mai l'obligea d'en sortir, et il fut transféré dans la Chartreuse, à trois quarts de lieue de Florence, où il arriva le 2 juin, après s'être reposé quelques jours dans deux châteaux différents. Il y reçut la visite du grand-duc de Florence, du roi et de la reine de Sardaigne, qui purent déplorer avec lui le néant des grandeurs humaines, et qui l'engagèrent beaucoup à prendre un asile dans leurs États; mais il se refusa à toutes leurs instances.

Pendant cette première période de sa captivité, qui dura dix mois, le clergé de France, réfugié en Angleterre, lui donna les marques les plus touchantes de son dévoûment, et porta quelques consolations dans son âme navrée, par l'expression de sa douleur. Pie VI répondit aux évêques français qui lui avaient écrit, par un bref du 10 novembre 1798, dans lequel on admire la haute éloquence de saint Léon, et l'onction pénétrante de saint Grégoire. « Cette charité paternelle, leur disait-il, que j'ai manifestée précédemment envers vous et les autres invincibles confesseurs de Jésus-Christ, la voilà donc obligée par vous-même à vous consoler, à vous encourager, puisqu'en oubliant l'étendue et la durée de vos propres infortunes, vous êtes affectés de tant de chagrins et troublés par tant de craintes, à cause des maux que, dans sa suprême miséricorde, Dieu m'a jugé digne de souffrir pour mon salut! Si c'est afin de me corriger et de me châtier que sa main s'est ainsi appesantie sur moi,

---

(1) *Les Martyrs de la Foi*, tom. VI. *Oraison funèbre de Pie VI, prononcée en latin par le prélat Brancadoro, et traduite en français avec des notes*, par M. l'abbé d'Auribeau. Venise, 1800. Ces notes sont très-exactes. L'auteur ne dit que ce qu'il a vu lui-même, ou dont il s'est pleinement assuré.

qu'y a-t-il qui ne me soit glorieux, puisque cette tribulation, quoique je l'aie méritée par mes péchés, atteste que je suis aimé de Dieu, et que le père des miséricordes me traite en enfant chéri, suivant la parole du grand apôtre? Que si c'est seulement pour éprouver ma foi et ma persévérance qu'il lui plait que je sois ainsi traité, combien grande alors est ma gloire, puisque cela prouve que, malgré mon indignité, je suis agréable à Dieu; saint Paul ayant dit que ce sont les élus qu'il purifie comme l'or dans la fournaise, afin que leur foi soit trouvée beaucoup plus précieuse que l'or éprouvé par le feu! » Quelle que fut la tristesse dans laquelle il était plongé, il ne discontinua jamais de donner ses soins aux affaires de l'Église, et on peut confesser que si la tempête qui agitait la barque de Pierre était à son plus haut période, la prudence de celui à qui la providence en avait confié la direction dans ces jours de calamité et d'horreur, n'était point au-dessous de son redoutable ministère. Le 16 et le 30 janvier 1799, il adressa à l'archevêque de Nazianze, pro-vice-gérent de Rome, deux brefs par lesquels il réprouvait le serment de *haine à la royauté*, qu'un grand nombre d'ecclésiastiques romains prêtaient sans restriction.

Le directoire français savait que les cabinets étrangers étaient en négociation, et le soupçon qu'il avait que la délivrance de Pie VI en était l'objet augmentait ses craintes et sa cruauté. Il osa exiger que le grand-duc de Toscane le fit sortir de ses États; mais ce prince répondit : « Je n'ai point désiré le pape; ce sont les commissaires français qui me l'ont envoyé. Je voudrais qu'il fût loin de la Toscane; mais vous n'exigerez pas que je le chasse. Si vous voulez qu'il sorte, on va tout préparer pour son départ : voitures, auberges, vaisseaux; mais c'est à la France à se charger de le faire transporter ailleurs. » Le directoire insista; il fit dire au grand-duc : « Faites-le sortir de la Toscane, ou nous vous rendrons responsable des troubles que son voisinage cause et peut encore causer à Rome. » La Cour de Florence proposa à l'Autriche de recevoir Pie VI dans le couvent de Moïlk, sur le Danube : ce projet fut encore dérangé. On sonda l'Espagne, qui exigea des conditions exhorbitantes; on parla de la déportation en Sardaigne, qui n'eut pas lieu, pour des motifs qui s'y étaient opposés une première fois. Les choses en étaient là quand les hostilités recommencèrent avec l'année 1799. On craignit que les armées austro-russes n'enlevassent le pape, et on le transféra à Parme où il

respira quelques jours. Le 14 avril, malgré ses souffrances et les représentations des médecins, on le fit partir pour Plaisance, d'où on le transporta le lendemain à Lodi, pour de là prendre la route de Turin par Milan. Cette route ne parut pas sûre; on le ramena à Plaisance, et on lui fit prendre celle de Crescentino. Il arriva dans la nuit du 24 à Turin, et entra dans la citadelle par la porte du *Secours*, afin d'éviter l'affluence du peuple. Le 25, on lui annonça son prochain départ pour la France. « J'irai partout où ils » voudront, » s'écria-t-il en levant les yeux au ciel. Le 26, il fut porté à Oulx, dans la maison des chanoines réguliers. Le 27, on se prépara à lui faire franchir le Mont-Genèvre. On n'avait pourvu à rien, et le saint-père était dans un état déplorable; tout son corps était couvert de plaies.

«On est obligé de le soulever avec des sangles, » dit un historien exact, « pour le placer dans une voiture. On parvient » enfin à l'asseoir sur une espèce de chaise à porteur, qui » n'était guère qu'un grossier brancard. Les prélats et les » gens de sa suite ont des mules pour gravir les rochers. » C'est en cet état que le pape est porté sur la montagne. » Pendant quatre heures, il va suspendu sur des sentiers » étroits, entre un mur de vingt pieds de neige et des précipices affreux. Des hussards piémontais lui offrent leurs pelisses; il les remercie en disant : Je ne souffre pas, et je ne crains rien; la main du Seigneur me protége visiblement parmi tant de dangers : allons, mes amis, du courage! mettons en Dieu notre confiance (1). » Le 30, il arrive à Briançon. Les marques d'intérêt que le peuple lui donne le font garder avec plus de rigueur; on interdit les abords de la partie de l'hôpital qu'il occupe, on le sépare des prélats Spina et Caracciolo, du père Ramera et du secrétaire Mariotti, qui sont envoyés à Grenoble. On ne lui laisse que son confesseur et un aide-camérier. Au bout de vingt-cinq jours on le met en route pour Valence. Dans le trajet qui sépare cette ville de Briançon, Pie VI peut s'apercevoir que tous les cœurs en-deçà des monts ne sont pas aussi endurcis que

---

(1) *Mémoires de M. l'abbé d'Auribeau*, très-rares et très-précieux. Ils forment une collection assez volumineuse. Il est fâcheux, nous le dirons avec le respect que mérite ce docte et pieux ecclésiastique, que la simplicité de l'histoire soit quelquefois altérée par des déclamations déplacées.

ceux de beaucoup de Romains, et que si les Français n'admettent pas indistinctement certaines prétentions ultramontaines, ils savent rendre au successeur du prince des apôtres le respect et la soumission qui lui sont dûs. Le 14 juillet, le saint-père arriva à sa destination, accompagné de ses fidèles serviteurs, qui lui avaient été rendus à Grenoble. On le logea dans le palais du gouverneur de la citadelle; mais on lui défendit de sortir de l'enclos du jardin, *de peur qu'il n'occasionât du trouble et des rassemblements.*

Pie VI sentait sa fin approcher et il se préparait à paraître devant Dieu avec toute la ferveur dont il était capable. Il n'interrompait guère cette importante occupation du chrétien que pour déplorer les maux de l'Église, que sa mort prochaine allait sans doute aggraver. On l'entendait souvent s'écrier : « Mes souffrances corporelles ne sont rien en » comparaison des peines de mon cœur.... Les cardinaux et » les évêques dispersés!... Rome, mon peuple!... L'Église, » ah! l'Église,.... voilà ce qui, nuit et jour, me tourmente. » En quel état vais-je donc les laisser? » On eut la pensée de le transporter à Dijon; mais son état ne le permettait pas.

Le 20 du mois d'août 1799, la paralysie se jeta sur les entrailles et les symptômes les plus alarmants lui annoncèrent une dissolution imminente. Le 27, il reçut le saint viatique avec toutes les cérémonies prescrites par le pontifical; le 28, l'archevêque de Corinthe lui administra l'extrême-onction, et vers minuit, il lui donna *l'absolution papale.* Pie VI sembla se ranimer pour bénir les assistants à diverses reprises et pour recommander à Dieu le salut de la France; le 29, à une heure vingt-cinq minutes du matin, il expira à l'âge de quatre-vingt-un ans huit mois deux jours. Aussitôt que la nouvelle de sa mort eût été répandue, le public s'empressa de rendre les derniers honneurs aux restes inanimés de l'infortuné pontife. Le directoire permit qu'on suivit dans les funérailles les formalités d'usage. Le corps fut embaumé et enseveli avec les ornements pontificaux; le cœur et les entrailles furent enfermés dans une urne. Ce dépôt sacré exista dans la citadelle de Valence jusqu'au 30 novembre. Napoléon, qui venait d'être nommé premier consul, ordonna que les honneurs de la sépulture seront rendus à ce vieillard « respectable par ses malheurs, qui » n'a été un moment l'ennemi de la France, que séduit par » des conseillers perfides qui environnaient sa vieillesse. » L'ordonnance fut exécutée d'une manière mesquine; et ce

n'est que le 16 février 1802 que le corps de Pie VI, transporté à Rome, a reçu dans la métropole du monde chrétien les honneurs funèbres, dignes du rang éminent qu'il avait occupé sur la terre. Il est juste de dire néanmoins que d'un bout de la France à l'autre tous les ecclésiastiques, sans en excepter les constitutionnels, firent des services pour le pape défunt, et qu'on rendit généralement hommage à sa mémoire. Il est bien difficile d'apprécier les actes de son gouvernement; les passions sont encore trop violentes (1); la postérité sera plus calme que la génération actuelle, et son jugement plus impartial. Les adversaires de ce pontife, ou plutôt les ennemis de la papauté, condamnent inexorablement les actes les plus généreux de son gouvernement, tandis que ses partisans outrés relèvent avec enthousiasme ce qu'un homme sensé, quelque religieux qu'il soit, ne saurait approuver.

Depuis l'établissement du directoire de la république romaine, dirigé par le général Berthier, ceux que l'on soupçonnait d'être les ennemis de la France, furent arrêtés et punis; le droit d'asile dont jouissaient les églises fut supprimé; les émigrés français furent expulsés du territoire de Rome. Bientôt on institua un consulat, composé de six membres et d'un secrétaire-général. Cependant la plupart des cardinaux se réfugiaient dans les contrées voisines, et les autres prononçaient d'une voix douloureuse *leur renonciation absolue au gouvernement temporel;* très-peu d'entre eux s'élevèrent à la hauteur de l'éminente dignité dont ils étaient revêtus. La république n'était fondée que depuis peu de jours, et déjà toutes les traces du régime pontifical avaient disparu; on aurait dit qu'il s'était écoulé des siècles depuis la chute du trône papal. La révolution subite qui s'était opérée avait entraîné dans l'abîme de la destruction la propagande, le saint-office et toutes les institutions; la daterie seule avait été conservée, comme utile à la prospérité de l'ancienne capitale du monde connu. Le *Mont-de-piété* et l'hôpital du *Spiritu-sancto* reçurent des améliorations par la réunion de

(1) On peut en juger par l'ouvrage de M. Bourgoing, intitulé : *Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI.* Paris, 1798, in-8°., deux vol. M. Blanchard a répondu à cet ouvrage par *le Précis historique de la vie et du pontificat de Pie VI.* Londres, 1800, in-12. Il n'est pas sans exagération.

tous les biens *caméraux* ou domaniaux et de quelques b
néfices supprimés. Le consulat s'empara de la police, d
subsistances, du commerce, des beaux-arts, au milieu d'
dénûment inconcevable de numéraire et des privations
tout genre, qui étaient les suites nécessaires des contribu
tions forcées que Rome avait payées et des spoliations qu
se portaient ensemble à la somme de *deux cents millions*.

NAPLES.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ROIS DE NAPLES ET DE SICILE.

Dix siècles de malheurs avaient précédé, comme nous l'a-
ns vu, le règne des Bourbons dans les Deux-Siciles.
n Carlos, fils de Philippe V et d'Élisabeth de Parme,
ant d'Espagne et souverain des États de Parme et
Plaisance, avait eu, comme Henri IV, la gloire de se
iquérir un royaume. Affermi sur un trône, qu'il devait à
droits et à son courage, il le gouverna sous le nom de
i Carlos, avec la sagesse, la justice et les talents qui dis-
guent les plus grands monarques. Devenu roi d'Espagne
1759, sous le nom de Charles III, par la mort de Ferdi-
id VI, il remit les rênes du gouvernement napolitain à son

759. Ferdinand IV, troisième fils de don Carlos et d'A-
lie de Saxe, était né à Naples, le 12 janvier 1751. Il n'a-
t ainsi que huit ans lorsqu'il parvint à la couronne. Son
e lui laissa pour guide le ministre, justement célèbre,
s'était toujours associé à sa gloire, Tanucci, qui sut réu-
l'intégrité de Sully aux lumières de Colbert.

Charles III, en remettant le sceptre des Deux-Siciles en-
les mains de Ferdinand IV, avait assuré l'indépendance
cet État, et déclaré, par l'acte qui réglait la succession,
: le royaume de Naples ne pourrait jamais retourner à la
ironne d'Espagne. Il fixa aussi la majorité du prince à
ze ans, et il établit un Conseil de régence pour gouverner
royaume pendant la minorité du roi ; mais on est étonné
voir qu'il en ait confié l'éducation au prince San-Nicandro,
omme le plus inepte, peut-être, de la Cour. Le jeune mo-
rque, en effet, fut élevé comme le dernier de ses sujets.
i éloigna de lui tout ce qui pouvait éclairer sa raison. Les
ercices du corps occupèrent exclusivement ses moments ;
devinrent un besoin pour lui : la chasse et la pêche ab-

sorbèrent ses jeunes années ; il en conserva constamme goût, et ne put jamais se livrer à des études profonde à un travail sérieux. Ferdinand IV, confié dès l'âge d ans aux soins de l'homme le plus incapable, ne connut j les lettres ; les sciences et les arts lui furent étrangers, affaires publiques devinrent pour lui un fardeau, do abandonna le poids à son ministre. Tanucci, seul, goı nait sous son nom, et travaillait à l'exécution des gı projets qu'avait conçus Charles III, pour améliorer l(des Napolitains et des Siciliens. Ce ministre n'abandon les desseins, ni le sistème réformateur de son ancien mı il s'attacha surtout à secouer le joug de la Cour de Rom lui enlever le fruit de ses usurpations.

Aussitôt qu'il eut appris que l'Espagne avait banni l suites de ses États, il suivit cet exemple, et, sans égar réclamations du saint-siége, il proscrivit cette société toute l'étendue du royaume des Deux-Siciles, en 1767 força d'en sortir sous les plus brefs délais. Clément XII digné de ce qu'il regardait comme un attentat contre l rité pontificale, voulut lancer les foudres du Vatican (les souverains qui avaient osé chasser les jésuites ; mı armes furent impuissantes ; son bref fut supprimé à Pa Vienne, à Lisbonne et à Naples ; et pendant que Lou s'emparait d'Avignon, pour venger l'injure faite à Ferdi duc de Parme, prince de sa famille, le roi des Deux-ı occupait Bénévent et Ponte-Corvo, qu'il ne rendit à la de Rome qu'en 1773, lorsque Clément XIV eut défir ment prononcé la dissolution de l'ordre, qui avait occasion à tant de débats. Toutes ces contestations er Cour de Rome et les princes de l'Europe eurent des ré qui ne furent pas avantageux pour le saint-siége. Les ı rains pontifes perdaient tous les jours quelque chose d autorité temporelle. Les droits de la chancellerie de furent extrêmement réduits ; on interdit aux monastè faculté de faire des acquisitions nouvelles : ils se trou ainsi dans l'impossibilité d'augmenter leurs richesses supprima même un grand nombre de couvents ; la Sic vit disparaître quatre-vingt-huit par ordre de Tanucci. (nistre fit valoir, en même tems, les prétentions de Ferdi comme héritier de la maison de Farnèse, sur les ducl Castro et de Ronciglione, et le pape se trouva ainsi qué de toutes parts.

1767. Le roi, depuis deux ans, avait atteint sa ma

Il avait pris les rênes du gouvernement, ou plutôt le ministre Tanucci continuait à régner sous son nom. Dans sa dix-huitième année, Ferdinand épousa Marie-Caroline d'Autriche, née le 18 août 1752, de François de Lorraine, empereur d'Allemagne, et de la célèbre Marie-Thérèse. L'ambassadeur de Naples à Vienne, chargé de la procuration du roi, en fit la demande le 5 avril 1768, et le mariage fut célébré à Vienne le 7, à l'église. La princesse partit le même jour pour se rendre dans le royaume de Naples, où les deux époux se réunirent à Caserte le 12 mai. Marie-Caroline unissait beaucoup de grandeur à beaucoup de courage; elle eut un grand nombre d'ennemis et d'admirateurs. Rien ne pouvait être plus agréable aux Napolitains que le mariage de leur roi avec une archiduchesse d'Autriche; ils pouvaient espérer, au moins, que cette puissance renoncerait à toutes ses prétentions sur le trône des Deux-Siciles; que la plus profonde paix régnerait entre les deux souverains alliés, et que rien ne pourrait plus la troubler. Ce fut en suivant les traces de la politique de Charles III que naquirent, en 1769, les premières difficultés sur la présentation de la haquenée. Mais, par l'alliance avec l'Autriche, l'Espagne cessa d'avoir quelque influence en Italie. Jusque-là le ministre Tanucci n'avait rien fait, rien entrepris, d'un peu important, que dans les intérêts unis de la Cour de Madrid et de celle de Naples, et Charles III semblait toujours régner sur ses anciens États; il n'en fut plus de même après le mariage de son fils. L'Angleterre unit sa politique à celle du cabinet de Vienne, et par leur commerce et leurs alliances ces deux États parvinrent à dominer les affaires d'Italie. L'Autriche n'oublia rien de ce qui pourrait lui assûrer quelque prépondérance sur celles de Naples. Ce fut par son influence qu'après avoir mis au monde le prince Charles-Titus, en 1774, l'épouse de Ferdinand entra dans le Conseil et y obtint voix délibérative. La jeune souveraine ne tarda pas à faire valoir un droit aussi important. Tanucci, qui sentit combien elle pouvait en abuser, voulut s'y opposer, mais en vain; sa disgrâce fut le prix de son zèle. Au mois d'octobre 1776, il fut renvoyé du ministère. Mais si l'ingratitude de la Cour paya ses longs services par l'exil et l'oubli, la reconnaissance du peuple l'accompagna dans sa retraite.

Il n'était pas facile de remplacer un homme tel que Tanucci; mais la reine, dont l'autorité croissait tous les jours, tenait bien plus à l'aveugle dévouement d'un ministre qu'à son

mérite réel, et le marquis de la Sambuca, dont le caractère et la faiblesse garantissaient la docilité, succéda, sans d'autres titres que ceux que lui donnait sa médiocrité, à un homme qui avait rendu de grands services à son prince et à l'État, et qu'avaient illustré de longs et de pénibles travaux. La reine dès lors eut un absolu pouvoir. Gouvernant également l'État et son époux, rien ne résista à sa volonté. Elle présidait à tous les Conseils et y dictait des arrêts. Le bonheur de son peuple était toujours le but des projets de la jeune souveraine; mais elle se trompa souvent sur les moyens d'y atteindre. Rien n'était plus important, pour cet État, que de donner à la marine militaire toute la force dont elle était susceptible. Non-seulement il fallait protéger le commerce intérieur entre les Deux-Siciles; mais encore s'opposer aux entreprises des barbaresques, et mettre les côtes à l'abri des outrages de ces brigands des mers, dont le nom seul est un reproche aux puissances de l'Europe, et dont l'audace est un problème dans un siècle de lumières, au sein d'une civilisation dont on vante tous les jours les progrès. Le gouvernement napolitain sentit la nécessité d'améliorer l'ancienne marine et de créer tout ce qui pourrait la rendre redoutable. Il fallait de bons officiers: il fallait un habile marin pour relever un corps dont les membres étaient épars et dont les forces étaient épuisées. On proposa le chevalier Acton à la reine; il lui parut recommandable par ses services en France; et l'ingratitude qu'il y avait éprouvée, fut un titre de plus pour le faire agréer. Il fut accepté. Le chevalier Acton commandait les forces navales du grand-duc de Toscane lorsqu'il fut appelé à Naples. Il avait déjà acquis quelque réputation par des avantages remportés sur les barbaresques, lors de la malheureuse expédition d'Alger, en 1775; mais tout son talent se bornait aux connaissances pratiques de son état. Jeune, et sans génie, il n'avait que de l'ambition, et pour la satisfaire il sut se plier à toutes les volontés de la reine, descendre même à toutes les bassesses de la flatterie, se frayer ainsi la route à une faveur sans bornes, et s'ouvrir une carrière moins honorable que brillante. La reine mit au monde, le 19 août 1777, le prince François-Janvier-Joseph, et le 22 juin 1778, par un décret du roi, fut fondée l'académie royale des sciences et belles-lettres de Naples. Cet utile établissement fut suivi, au bout de quatre ans (le 26 avril 1782), de l'abolition du tribunal de l'inquisition en Sicile. Le 26 avril même année (1782), naquit la princesse Amélie,

quatrième fille du roi. Un de ces événements que la prudence humaine ne saurait ni empêcher ni prévenir, arrêta le cours de ces prospérités. La Sicile et la Calabre éprouvèrent, le 5 février 1783, un tremblement de terre qui causa des pertes incalculables. L'ex-ministre Tanucci mourut le 9 avril suivant. Au milieu de tous ces événements, le crédit du chevalier Acton ne fesait que s'accroître. Entièrement dévoué à Marie-Caroline, à qui il devait sa fortune, il seconda tous ses projets, enhardit même ce caractère ambitieux et novateur, qui voulait marcher sur les traces de Joseph, quoique la sœur n'eût pas les lumières du frère. Le ministre La Sambuca prévit le danger de cette nouvelle politique et se permit d'en instruire Charles III par une lettre qui contenait des détails peu favorables à la reine. Cette lettre fut interceptée, et l'ordre lui fut intimé de se retirer à Palerme en 1784. Le chevalier Acton qui lui succéda, dirigea alors entièrement le Conseil. La reine conçut le projet d'ouvrir toutes les routes nécessaires pour faciliter le commerce intérieur de ses États; elle établit un impôt annuel de trois cent mille ducats pour assûrer le succès de cette nouvelle et importante entreprise. Les travaux furent commencés, bientôt suspendus, tout-à-fait abandonnés; l'impôt seul continua, quoiqu'il n'ait eu d'autre destination, dans le principe, que celle de ces constructions publiques.

L'administration de la marine avait besoin des secours de son chef; les Napolitains attendaient beaucoup du chevalier Acton. Ils furent trompés dans leurs espérances. Ce ministre avait commencé ses opérations par une conception fausse, plus propre à accélérer la ruine complète de la marine qu'à la régénérer. Au lieu d'établir et de multiplier des petits bâtiments pour attaquer ou repousser les corsaires partout où ils se retirent, il sacrifia tout ce qui existait dans ce genre, et fit construire des vaisseaux et des frégates qui ne remplissaient pas l'objet de la marine militaire de Naples, et dont la construction ruinait les trésors de l'État. L'incapacité du ministre ne lui ôta cependant rien de sa faveur.

Toujours disposée à des entreprises nouvelles, à des améliorations chimériques, à des innovations dangereuses, le peu de succès de ces premières tentatives ne découragèrent pas la reine dans son sistème de changements et de perfectionnements. L'inexpérience d'Acton avait détruit la marine au lieu de la reconstruire; mais on était loin de le penser. On songea bientôt à une réforme dans l'administration mi-

litaire, et on ne tarda pas à l'opérer. D'après les ordonnances de don Carlos, l'armée de terre devait être portée à trente mille hommes; mais par une suite de l'inattention du gouvernement, loin de dépasser le complet, l'on comptait à peine quinze mille soldats dans toute l'étendue de l'État. Le chevalier Acton, qui réunissait au ministère de la marine celui de la guerre, fit exécuter l'ordonnance de l'ancien roi; mais en rétablissant une force militaire qui eût pu être imposante, il n'en assûra pas l'importance par l'ordre et la discipline, et il organisa bien moins des soldats que des rassemblements d'hommes sans subordination et sans frein.

Une administration aussi vicieuse; la conduite de Naples envers la France, avec laquelle les besoins de son commerce auraient dû resserrer tous les liens du sang, l'empire que la reine avait pris dans le Conseil, sans prévoir les conséquences d'une autorité abusive; la faveur exclusive dont jouissaient l'Angleterre et l'Autriche dans le cabinet de Naples; l'orgueil, l'incapacité et les fautes du ministre, tout révoltait la sagesse et la prudence du roi d'Espagne, et il ne cessait d'engager son fils, par ses lettres ou par ses ambassadeurs, à changer de politique et à se mettre lui-même à la tête des affaires. Le chevalier Acton poussa l'insolence jusqu'à empêcher la France d'exporter du bois de construction qu'elle était dans l'usage d'acheter dans la Calabre. Malgré ses justes mécontentements, la France avait envoyé généreusement un secours de blés sur cette terre bouleversée par les plus horribles désastres; le ministre refusa sèchement un don que la reconnaissance lui fesait un devoir d'accepter, et que la haine ou la plus impardonnable imprévoyance pouvaient seules repousser.

Charles III, alors, sentit tout ce qu'avait d'odieux une pareille conduite, et sortant du sistème de modération qu'il s'était imposé envers son fils, il lui ordonna de renvoyer le ministre qui abusait aussi étrangement de sa confiance; mais l'ordre du roi d'Espagne fut sans effet; la faveur l'emporta sur toutes les considérations. Acton brava le courroux du monarque espagnol, et sa puissance, loin de s'affaiblir, ne fit que s'accroître. L'Angleterre et l'Autriche obtinrent seules de l'intérêt et de la considération à la Cour de Naples; l'Espagne et la France n'y reçurent que refus, insultes et outrages.

Les vertus de Ferdinand IV, sa droiture, son amour pour l'ordre et la justice, son intégrité et sa bonté eussent fait le

bonheur de son peuple, s'il l'eût gouverné lui-même; les vices du ministre étranger, à qui il confia son autorité, entraînèrent la ruine de l'État et précipitèrent la nation dans un abîme de malheurs.

Le monarque cependant ne se dissimulait pas les fautes d'Acton. Le caractère bouillant et impétueux de la reine avait excité, plus d'une fois, son mécontentement, et ce n'était pas sans beaucoup d'obstacles de sa part que la souveraine et son favori marchaient d'écarts en écarts. Ferdinand IV ressaisissait même quelquefois toute son autorité, et ces instants de fermeté étaient les seuls où il se fesait quelque chose de bien et d'heureux pour le royaume. Ainsi, lorsqu'après la retraite de Tanucci, le saint-siége crut pouvoir rentrer dans les priviléges, dont la sage politique de cet ancien ministre l'avait dépouillé, et que Pie VI fit proposer un nouveau concordat à la Cour de Naples, par le nonce Caleppi, le roi ne balança pas à le refuser; il ordonna même à l'envoyé du pape de sortir de ses États, malgré les menaces du Vatican, malgré les insinuations du marquis Caracciolí, qui démentait alors, en Sicile, les principes philosophiques qu'il avait professés à Paris. Il fut cependant appelé au ministère des affaires étrangères par Acton, en 1786, qui le fit remplacer dans la vice-royauté de Sicile par le prince de Caramanico. Acton prévoyait, sans doute, la mort qui frappa bientôt ce vieillard, et qui laissa vacant le ministère des affaires étrangères. C'était le seul qui manquât à l'autorité d'Acton; il en fut investi, et dès lors ne vit plus de bornes à sa puissance. La mort moissonna deux rivaux qui auraient pu mettre obstacle à ses projets. L'abbé Galiani mourut le 30 octobre 1787, et le célèbre Filangieri le 21 juillet suivant. La mort de Charles III, arrivée aussi en 1788, l'affranchit de toute espèce de contrainte. Le département de la justice était bien encore dans les mains du marquis de Marco; mais ce ministre qui ne manquait ni de probité ni de lumières, n'avait pas un assez grand caractère pour résister aux ordres de la reine et d'Acton, et n'avait d'autres volontés que celles de ces deux arbitres suprêmes, de ces deux puissants régulateurs de l'État.

Du moment que le général Acton fut en possession du pouvoir absolu, les Napolitains furent exclus de tous les emplois civils et militaires; toutes les places devinrent le patrimoine des étrangers; les fonctions les plus lucratives furent particulièrement confiées aux Toscans; la nation fut

comptée pour rien, tous les intérêts furent froissés, tous les cœurs s'aigrirent, et la haine contre la reine et son ministre devint presque héréditaire dans toutes les familles. Le roi seul n'avait pas perdu l'amour de ses sujets. Le peuple accusait sa faiblesse; mais il rendait justice à son cœur. Toutes les démarches du ministre tendaient à provoquer le mécontentement des Napolitains. Le gouvernement était injuste et oppresseur. La nouvelle organisation de l'armée, à laquelle travaillait depuis long-tems le ministre, acheva d'irriter les esprits et devint la cause d'une fermentation générale.

On a vu toute l'incapacité d'Acton, lorsqu'appelé au ministère de la marine napolitaine il voulut la rétablir. On a vu toute la petitesse de ses vues et la fausseté de son jugement lorsqu'il prétendit faire une puissance maritime d'un État, qui, par la nature de sa position géographique, devait uniquement se borner à défendre ses côtes et à protéger son commerce intérieur. Le favori de Marie-Caroline ne s'entendait pas mieux à organiser une armée de terre qu'à créer une marine. Il fut obligé d'avoir recours à des officiers plus expérimentés que lui, pour donner une constitution nouvelle aux défenseurs de l'État. Il chargea, de cette grande opération, le baron de Salis, colonel des Grisons, qui s'était distingué au service de France, et il confia à M. de Pommereuil, Français d'un mérite reconnu dans le génie, le soin d'organiser les corps d'artillerie, et de mettre les places fortes en état de défense.

Le baron de Salis fit venir, de l'étranger, tous les officiers qui lui parurent les plus propres à le seconder dans l'importante mission qu'il avait acceptée, et il fit tous les changements, toutes les innovations que nécessitaient les circonstances, et qui lui étaient d'ailleurs commandés par l'autorité supérieure. Un cri général s'éleva bientôt dans toute l'armée; les réformes que l'on y fit, la discipline nouvelle que l'on voulut y introduire, les injustices inséparables d'une pareille opération, les places données à la médiocrité, le mérite oublié ou méconnu, tout excita les plus violents murmures et le juste mécontentement des officiers qui avaient toujours bien servi leur patrie. Le soldat lui-même, accoutumé à obéir à des chefs pris dans ses rangs, se trouva humilié d'être commandé par des étrangers. C'est ainsi que, dès 1788, tout concourut à jeter des germes de haine et de division dans tous les ordres de l'État, et que, par son imprudence, sa maladresse et son ambition, le gouvernement ac-

:umula, toutes les fautes et prépara tous les malheurs qui levaient bientôt l'envelopper.

Pendant que le royaume de Naples se remplissait d'étran-ers, qui y occupaient toutes les places, que le pouvoir du énéral Acton devenait de jour en jour plus absolu et plus rbitraire, que la reine suivait un sistème qui lui aliénait ous les cœurs, que le roi se reposait du soin de gouverner s États sur un ministre qui fesait haïr et détester sa puis-ance, la révolution française étendait au loin ses ravages et enaçait d'embraser l'Europe entière. Tous les souverains u continent, quoique divisés d'intérêts, songeaient à se éunir contre l'ennemi commun; la reine de Naples, ont l'activité était sans bornes, et que sa haine contre la rance rendait capable de braver tous les dangers, fesait asser tous ses ressentiments dans l'âme de tous les prin-es avec lesquels elle avait des relations et les excitait à la uerre contre une nation qui ne tendait à rien moins qu'à étruire la religion, à corrompre les peuples, et à renverser ous les trônes. Le 15 août 1790 fut célébré à Naples, par rocuration, le mariage des deux filles du roi : Marie-Thé-èse avec l'archiduc François, maintenant empereur, et ouise avec l'archiduc Ferdinand, grand-duc de Toscane. Le 9 du même mois, le roi et la reine, à cette occasion, en-reprirent un voyage en Italie et en Allemagne. Leurs ma-estés arrivèrent à Vienne le 14 septembre, et y célébrèrent e double mariage le 19 de ce mois. Ce fut alors que la reine étermina la première coalition qui se fit contre la France eu après son départ. Le roi et la reine partirent le 12 mars t furent de retour à Naples le 27 avril 1791. Ce fut le 20 mai 1791 que le traité fut signé entre son frère l'empereur Léo-pold, le roi d'Espagne, le roi de Sardaigne et les Suisses. La convention est connue sous le nom de traité de Pavie, quoique la déclaration ait été faite à Mantoue. Elle précéda de quelques mois le traité de Pilnitz, qui eut lieu cette même année 1791, entre la Cour d'Autriche et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume.

Cependant le royaume des Deux-Siciles n'avait rien fait encore ostensiblement contre la France; on y avait même reçu un envoyé de cette république, qui aurait pu assûrer la bonne intelligence entre ces États; mais la manière dont il fut traité à Naples ne laissa aucun doute sur le véritable esprit de cette capitale, et elle allait peut-être se déclarer, lorsque M. de Latouche Tréville parut tout-à-coup dans la

rade de Naples, à la tête d'une escadre, le 18 décembre 1792. La Cour se crut dans le plus grand danger, et elle signa le même jour un acte de neutralité, qu'elle eût repoussé dans toute autre circonstance. L'effroi dont elle fut saisie n'était que trop bien fondé par le dénûment de tout moyen de défense; mais si elle eût pu attendre deux jours seulement, pour accepter un traité si contraire à ses vues, les vents l'auraient peut-être débarrassé d'une flotte qui s'était très-imprudemment avancée dans un golfe dangereux, et dans une saison plus dangereuse encore. Aussi l'amiral français n'avait donné qu'une heure de tems pour délibérer.

Cette neutralité, à laquelle la crainte seule avait fait consentir, ne fut pas de longue durée. La France, après l'assassinat de son roi, inspirait une sorte d'horreur à toutes les nations. L'attentat était d'autant plus atroce qu'il avait été commis sur la personne sacrée du meilleur des princes. La force et la terreur peuvent long-tems comprimer l'indignation qui suit les grands forfaits, le tems n'en efface jamais le souvenir, et les auteurs d'un crime, dont la pensée seule fait frémir, sont le désespoir et la honte des peuples qui les ont vu naître, le vil rebut de la terre et l'opprobre du monde. La Cour de Naples n'attendait qu'une heureuse occasion pour rompre toute espèce d'alliance avec le comité de salut public, et elle n'eut pas plutôt appris que Toulon était au pouvoir des Anglais, et que Louis XVII y avait été proclamé, le 24 août 1793, qu'elle prit des mesures de rigueur pour empêcher la propagation des principes révolutionnaires. En 1794, elle créa une junte d'État contre les patriotes. Cette même année fut marquée par une grande éruption du Vésuve qui, le 15 juin, détruisit la ville de Tor-del-Gréco. Le 18 octobre suivant, le roi de Naples rompit la neutralité qui lui avait été imposée deux ans auparavant. Il se réunit aux autres puissances et fournit son contingent dans la malheureuse coalition, plus mercantile que guerrière, qui, d'après le plan sur lequel elle avait été conçue et la manière dont elle était dirigée, ne pouvait être utile qu'à l'avidité du gouvernement anglais. Naples fit passer aussi deux régiments de cavalerie dans la Lombardie. Ils furent d'un grand secours à l'empereur; mais les victoires de Buonaparte ralentirent bientôt cette grande ardeur. Le prince de Caramanico, vice-roi de Sicile, mourut en janvier 1795, et, au mois de mai suivant, Acton se retira pour quelques mois des affaires. Les craintes se renouvelèrent avec plus de force que jamais, et le

rête-nom du général Acton s'empressa de faire la paix avec ı république, au moment où le gouvernement autrichien vait le besoin le plus pressant de secours, où Mantoue n'é-ıit pas encore au pouvoir de l'ennemi, où les forces impé-ales étaient encore redoutables en Italie. La république fit ıyer bien cher (huit millions de ducats) aux États napoli-ins une paix qu'ils avaient si imprudemment demandée. ; ministre du roi des Deux-Siciles ne savait qu'espérer et aindre. C'était toujours en raison de ses terreurs ou de ses .usions qu'il se dirigeait; son Conseil n'avait jamais que la gesse du moment : on obéissait au présent, sans prévoir ıvenir; on sacrifiait tout à de petites passions, et l'on né-igeait les plus grands intérêts. On avait tremblé à la pré-nce de la flotte commandée par M. de Latouche Tréville, ırce qu'on s'était faussement imaginé que cinquante mille ıécontents allaient se réunir à l'amiral français; et, dans traité que l'on fit avec le directoire, on crut avoir assûré la loire et la stabilité de l'État, en obtenant, pour premières onditions, que quelques jeunes gens, arbitrairement arrêtés, esteraient à la disposition de la reine, et que le gouverne-ıent conserverait le droit de juger lui-même tous les délits olitiques. Le mépris et l'oubli eussent été bien plus dignes le la sagesse et même de la justice du ministère, et il aurait ıû, sans doute, s'occuper d'objets autrement importants lans ses traités avec un ennemi dont les dispositions chan-geaient suivant le dégré de puissance que lui donnaient ses victoires.

Enfin la Cour de Naples était le séjour de l'irrésolution et le l'intrigue; la perfidie des flatteurs pouvait seule égaler les prétentions hardies et les actes arbitraires du ministre le plus aveugle et le plus corrompu. Le roi et la reine détestaient également les Français; mais la haine du roi était en rapport avec la faiblesse de son caractère; celle de la reine était ac-tive et ne connaissait pas de bornes : tous les désirs du roi eussent été satisfaits s'il eût pu éloigner cette nation de ses États; la reine ne voulait rien moins que la poursuivre et l'anéantir, et cette haine implacable n'était, il faut en con-venir, que trop fondée. Dans ce moment de danger cepen-dant, Ferdinand, loin de céder à la crainte, semblait sortir de son caractère; mais il y rentrait plus timide qu'aupara-vant. Au premier rayon d'espérance, au plus léger succès, c'était cette timidité, cette indolence, ce vague d'un esprit tremblant et incertain, que le général Acton cherchait à

conserver, à accroître ou à faire renaître dans le caractère irrésolu du souverain, pour augmenter l'autorité de la reine et fonder son propre pouvoir. La reine, trop confiante dans son ministre, était loin de voir qu'il jetait partout des germes de haine et de discorde, qu'il troublait l'État, qu'elle serait bientôt elle-même, ainsi que tout le royaume, victime d'une administration machiavélique, dont le génie malfesant s'attachait à tout détruire et ne savait rien conserver.

Il chercha cependant à resserrer ses liens avec l'Autriche qui, malgré ses désastres, conservait toujours une attitude imposante. Ce fut le 15 juin 1797 que le prince héréditaire de Naples épousa l'archiduchesse Marie-Clémentine de Lorraine; et le 17 octobre de la même année le traité de paix de Campo-Formio fut signé par la France et l'Autriche. Il semblait devoir assûrer à l'Europe le calme, dont tous les orages qui l'avaient agitée lui fesaient sentir le si pressant besoin; mais l'Angleterre voulait la guerre. Son or et ses intrigues parvinrent à former une coalition nouvelle contre la France; et le roi de Naples, qui s'était déjà engagé si légèrement dans la première, ne balança pas à se réunir pour la seconde fois aux ennemis du directoire. Il signa, dès le 14 août 1798, un traité avec l'empereur d'Autriche et, le 5 octobre, avec l'Angleterre. Au reste, comme l'observe M. le comte Orloff, dans ses mémoires historiques sur le royaume de Naples, il n'était pas étonnant que le trône et l'autel se levassent d'un commun accord contre un peuple qui se fesait gloire de ne reconnaître plus ni l'un ni l'autre.

Les victoires de l'amiral Nelson dans les mers d'Égipte, en 1798; le petit nombre de troupes françaises qui occupaient Rome et la Lombardie; les nouvelles alliances avec quelques princes, et particulièrement avec la Russie; les rapports d'une foule d'émigrés, et plus encore la crainte et l'espérance, qu'employait tour à tour le cabinet de St.-James, pour faire approuver ses desseins et servir son ambition, tout concourait à persuader au roi Ferdinand que le moment était arrivé de rétablir l'ancien ordre de choses en Italie. Pour compléter son armée, il ordonna une levée de quarante mille hommes, et il ne fallut qu'un jour pour exécuter cette mesure dans toute l'étendue du royaume. A la fin du mois d'octobre, les frontières se trouvèrent couvertes de plus de soixante mille soldats. Il fallait un chef habile pour diriger les opérations militaires et se mettre à la tête de cette

rce armée ; on ne crut pas pouvoir le trouver dans toute étendue des Deux-Siciles ; on le demanda, et on fut le cher-ier en Allemagne. Le général Mack fut nommé, et on le çut à Naples comme le génie tutélaire de la nation, comme sauveur de la patrie. Cependant rien n'était plus contraire x véritables intérêts du royaume qu'une guerre offensive ntre la France. Aussi tous les hommes sages et éclairés, i se trouvèrent dans le Conseil, furent-ils d'avis de con-ver la paix, à quelque prix que ce fût. Le jour où la guerre t décidée dans le Conseil, le marquis de Marco, le général ançois Pignatelli, le marquis de Gallo et le cardinal Ruffo prononcèrent pour la paix. La reine, Mack, Acton, le ince Belmonte Pignatelli et Castelcicala votèrent pour la ierre, et cette majorité d'une voix entraîna la décision du i, quoique le maréchal Parisi et le général Colli, qui n'é-ient pas membres du Conseil, mais qui y avaient été appe-s pour éclairer la discussion, se fussent formellement réu-s aux membres de l'opposition.

Quelques jours après, la reine demanda à Airola, ministre la guerre, ce qu'il pensait de la résolution du Conseil. ministre voulut d'abord garder le silence ; mais forcé ıfin de s'expliquer, il répondit qu'une pareille guerre ait plus à craindre qu'à désirer. Le roi, dit-il, peut soute-ir avec avantage une lutte défensive, il peut résister ictorieusement à toutes les attaques ; mais il n'a aucun ıoyen pour attaquer lui-même, car il ne combattrait pas à rmes égales. Les Français sont en petit nombre ; mais tous ɔldats accoutumés à la discipline, et aguerris aux fatigues de ı guerre. Notre armée est composée, en grande partie, de ecrues sans expérience, à peine sortis du sein de leur fa-ıille, plus propres à embarrasser les vieilles troupes qu'à s soutenir ; elle manque d'ailleurs pour les commander 'officiers que l'on ne remplace pas aussi facilement que des oldats. Pourquoi, avant de déclarer la guerre, ne pas atten-lre que ces nouvelles levées soient disciplinées ? et pourquoi e mettre en campagne avant que l'empereur lui-même donne e signal du combat ? Quel si grand besoin de s'exposer aux hances de la guerre, avant de s'être assûré des moyens d'ob-enir la victoire ? et, avant de la chercher, le général Mack ne levait-il pas apprendre à connaître les chemins qui y condui-sent, et penser surtout à la possibilité d'un revers qui anéan-tirait toutes ses espérances ? Si l'on se bat sur nos frontières, nous devons, au premier choc, envahir les États de l'ennemi,

ou nous attendre nous-mêmes à une invasion, et, dans ce dernier cas, on n'a pas même songé à la défense de l'intérieur du royaume. Toutes les routes sont ouvertes, et le plus léger désavantage que nous éprouverions ouvrirait notre capitale au vainqueur.

Comment, seuls, et livrés à nos propres forces, comment, sans le secours de l'empereur, pourrions-nous nous flatter de chasser l'ennemi de l'Italie? et tant qu'il y sera, quel fruit pouvons-nous nous promettre de nos efforts? Quels sont les avantages que nous en retirerons? Il nous faut beaucoup de victoires pour accomplir un aussi vaste et aussi hardi projet : il n'en faut qu'une aux Français pour nous repousser, et leur livrer nos États; car plus ils s'avanceraient alors sur notre territoire, plus ils trouveraient de facilité à le conquérir; tandis que les obstacles à une retraite deviendraient pour nous plus insurmontables si nous éprouvions malheureusement un échec, en raison de la plus grande étendue de pays que nous aurions parcouru pour le poursuivre. Un moment peut décider le succès de l'ennemi; pour décider le nôtre il faut un tems incalculable, eussions-nous même de nombreux avantages. Enfin, le général Mack, comme s'il s'agissait d'une guerre qui dût se terminer dans un jour, s'engage dans un pays ruiné, qui manque de tout, sans songer même à approvisionner son armée. Les routes, d'ailleurs, qu'il doit parcourir n'offrent que des chemins impraticables, où les transports sont de la plus grande difficulté. Courir, avec tant d'imprudence, à travers tant d'obstacles, à la conquête d'un territoire étranger, c'est s'exposer à voir bientôt envahir le sien.

Cette réponse d'Airola produisit l'effet qu'on devait en attendre; elle offensa le général Mack, elle irrita Acton; le ministre fut renvoyé, et on ne songea plus qu'aux préparatifs de la guerre. Cependant avant de commencer les hostilités, dès le 21 octobre 1798, le roi de Naples publia une proclamation dans laquelle il protestait de son attachement à la France; mais où il se plaignait de l'usurpation de l'île de Malte, par les troupes de la république; où il annonçait qu'il ne pouvait souffrir plus long-tems l'état d'asservissement dans lequel on avait mis le souverain pontife, son allié et le chef de l'Église; et qu'il terminerait par une déclaration de guerre, dans le cas où l'on serait sourd à ses justes réclamations. Enfin il invitait toute force armée à se retirer de l'étendue de la souveraineté de l'Église; sinon son armée

saurait la faire respecter. Cette proclamation ne pouvait être qu'une déclaration de guerre.

Le 22 du même mois, l'armée se mit en marche; elle se divisa en sept colonnes, et se dirigea sur Rome par sept points différents. Les colonnes qui partirent de San-Germano et de Gaëte s'avancèrent avec une rapidité inconcevable. Ni les pluies, que la saison rendaient abondantes, ni les fleuves ni les torrents qui s'opposaient à chaque instant au passage de l'armée, et qu'il fallait traverser, ni les difficultés que l'on éprouvait pour transporter l'artillerie dans des chemins presque impraticables; rien ne ralentit l'ardeur du soldat, rien ne changea l'ordre de route tracé par le général, l'armée semblait plutôt courir que marcher. L'impossibilité de traîner les canons forçait souvent de les abandonner : les vivres commençaient à devenir extrêmement rares; le soldat manquait de tout, il aurait eu le plus grand besoin de repos, et Mack ne ralentissait pas sa marche. Déjà les colonnes de Wicheroux et de San-Filippo avaient été dispersées dans les Abruzzes. L'opinion publique attribua ce revers à la conduite des deux généraux qui les commandaient; mais l'innocence de l'un éclata au grand jour, dans un Conseil de guerre, et il ne fut plus question de l'autre. Au reste, il faut se défier du jugement des peuples, dans toutes ces circonstances, ce n'est que d'après l'événement qu'ils prononcent, et l'on ne se trompe pas moins dans le blâme que dans la louange, quand on pèse les actions des hommes dans une semblable balance.

Le général Mack, qui n'avait même pas pensé à établir des communications promptes et sûres entre les différents corps de son armée, dont les opérations semblaient être abandonnées au hazard, n'apprit que fort tard un événement dont la connaissance aurait probablement changé tous ses plans. Il marcha sans s'arrêter et sans s'embarrasser de ce qui se fesait derrière lui. Le roi partit lui-même de Naples, le 22 du mois de novembre. Mack arriva à Rome le 27 de ce mois, et le roi deux jours après. Son armée avait fait en cinq jours, une route qui en aurait exigé quinze. Elle avait souffert, non-seulement les fatigues d'une marche forcée, mais encore toutes les privations des choses de première nécessité : les désertions, les maladies en avaient beaucoup diminué le nombre. Elle eut à peine cinq heures de repos; elle reçut l'ordre de se porter en avant jusqu'à Civita Castellana; elle ne trouva ni vivres ni provisions sur la route qu'on lui fit parcourir. Arrivée à sa destination, elle manqua de pain

pendant trois jours; elle était dans un état déplorable, et le mécontentement du soldat était général. Championnet qui, avant l'entrée des Napolitains, commandait, à Rome, les troupes de la république française, avait à peine appris la marche de l'armée napolitaine, qu'il avait abandonné la capitale du monde chrétien. Il avait laissé une garnison dans le château Saint-Ange, avec le projet de réunir le peu de forces qu'il commandait, et d'attaquer lui-même l'ennemi. Il avait pris position à Civita Castellana, où les deux armées se rencontrèrent. Les Français étaient en très-petit nombre: à peine formaient-ils seize mille hommes, et ils se préparaient à en attaquer plus de soixante mille; mais ils étaient pleins de force et de vigueur, et les Napolitains succombaient sous le poids de la fatigue et du besoin. D'ailleurs Championnet connaissait le terrain sur lequel il combattait; il engageait son ennemi dans des défilés où le nombre était inutile, et le battait partout où il le rencontrait. Mack, au contraire, sans connaissance des lieux, ne savait rien prévoir, tombait dans tous les piéges et ne trouvait que des défaites où il cherchait des avantages. Mack ne savait ni aguerrir ni encourager ses soldats. Lorsque, dans sa marche sur Rome, il avait rencontré des détachements français, au lieu de les faire attaquer par quelques-uns des siens pour les accoutumer ainsi à la victoire, dans de petites escarmouches, il les avait renvoyés à leur chef par une fausse grandeur, et avait ainsi grossi le nombre des ennemis qu'il aurait nécessairement bientôt à combattre. Mack ne savait pas faire mouvoir deux colonnes à la fois, les siennes furent toutes défaites séparément; il ne se doutait même pas de sa situation, et il ignorait complètement le pays qu'il occupait, ses ressources et ses dangers, l'ennemi qu'il avait en présence, ses forces ou ses projets; il dédaigna tous ces petits détails, et il était sur le bord de l'abîme, qu'il croyait sérieusement, et qu'il persuadait au roi que sa position ne pouvait être plus brillante. D'après la résistance qu'il éprouva de la part de Championnet, il porta la démence jusqu'à déclarer formellement la guerre à la France, le 2 décembre, dans un moment où ses défaites auraient dû lui faire solliciter la paix; et en effet, deux jours après, toute l'armée napolitaine avait été battue, et Mack fuyait avec plus de rapidité encore son ennemi qu'il n'en avait mis à venir le chercher. La déroute de l'armée royale fut complète: outre un grand nombre de soldats et d'officiers, elle perdit une grande partie de son artillerie, de ses tentes

et de ses bagages. Le roi, qui serait infailliblement tombé au pouvoir des Français, s'il ne se fût hâté de quitter Rome, accompagna Mack dans sa fuite. Il avait quitté Naples avec des forces plus que suffisantes pour conquérir un royaume étranger, et quelques semaines après il y rentra, grâce à l'imprudente et téméraire audace de Mack, à son inhabileté et à son imprévoyance, dans la presque impossibilité de défendre ses propres États.

Ce ne fut pas sans étonnement que l'Europe apprit la défaite d'une des plus brillantes armées qui fussent jamais sorties des États napolitains, et elle ne fut pas moins surprise de la conduite que tint le général après avoir été vaincu. Quoique battu sur tous les points, Mack avait encore des forces imposantes à opposer à l'ennemi; il restait fort supérieur en nombre aux Français, et s'il s'était mis dans l'impossibilité de les attaquer, il était encore assez puissant pour leur fermer tous les passages, et mettre au moins des bornes à leurs victoires. Gaëte et Capoue lui offraient tous les moyens d'arrêter Championnet; il ne sut pas même conserver ces places importantes, il n'y parut que pour les rendre témoins de la fuite du reste de son armée. On peut lire les détails de cette incroyable expédition, dans les Mémoires de Bonami et de Pignatelli, si l'on veut avoir une juste idée de l'homme à qui Naples osa confier ses intérêts; qui affecta dans la fortune l'orgueil d'un conquérant, et qui perdit au plus léger revers, comme le dit encore M. le comte Orloff, sa réputation, sa fierté, et la confiance même qu'il avait en ses talents. Mack savait parler de la guerre, il n'entendait rien à la faire : il en imposait par des théories brillantes, et se rabaissait au-dessous de la médiocrité dans l'exécution : il montrait de la hardiesse, quelque génie même dans ses plans de campagne, mais cette vaine gloire s'effaçait sur le premier champ de bataille : il ne savait pas, comme Machiavel, que tout l'art de la guerre consiste à faire tout ce que l'ennemi ne peut prévoir, pour le mettre dans l'impossibilité de se défendre, et à lui laisser tenter tout ce que l'on sait qu'il veut entreprendre, pour paraliser ses plans d'attaques et ses projets. Les nouvelles que l'on recevait à Naples des désastres de l'armée, consternaient le peuple et imprimaient une juste terreur à la Cour. Les mesures les plus fausses, les démarches les plus imprudentes furent l'effet de la crainte qui s'empara de tous les esprits. On ne montra que de la faiblesse et de la pusillanimité, où il fallait du courage et de la fermeté : on

s'abandonna aux conseils perfides et timides des courtisans, et l'on repoussa ceux des hommes qui aimaient véritablement la patrie et qui pouvaient seuls la sauver. Au nom sacré du roi et de l'État, tous les citoyens se levèrent en masse et répondirent simultanément à l'appel de leur souverain. Si le monarque se fût mis à la tête de l'immense population qui s'armait pour sa défense, jamais les Français n'eussent osé violer son territoire ; mais des insinuations mensongères trompèrent la prudence du monarque; et des conseillers sans pudeur calomnièrent ses sujets, lui inspirèrent des craintes sur leur fidélité, les transformèrent en conspirateurs : Ferdinand IV, se croyant entouré d'ennemis, se détermina à passer en Sicile.

Acton avait précipité la ruine de l'État, il avait appelé toutes les calamités sur les malheureux Napolitains ; tant de maux étaient incalculables. Mais on pouvait y mettre un terme, ce fut encore lui qui les rendit irréparables, il fut le principal auteur de la fuite précipitée de la Cour. Le peuple s'était porté en foule au palais du roi; il demandait à grands cris à voir son souverain pour lui offrir son dévouement et sa vie; Ferdinand voulait paraître et répondre aux désirs de ses sujets; Acton s'y opposa, Pignatelli et le comte de l'Acerra se présentèrent à la place du monarque. Le peuple, mécontent, ne dissimula pas ce qu'il pensait sur les causes des événements qui mettaient la patrie en danger. Le royaume, disait-il, n'est troublé que depuis qu'on nous a donné un étranger pour ministre. Nous jouissions auparavant de toutes les douceurs de la paix et de tous les biens de l'abondance: depuis quinze ans notre sort est changé : depuis quinze ans nous souffrons, parce que nous sommes livrés à des étrangers qui trahissent notre souverain et qui accablent ses sujets. Pourquoi le roi ne nomme-t-il pas le général Pignatelli son premier ministre? Pourquoi ne fait-il pas du comte de l'Acerra son ministre de la guerre? Les satellites et les espions d'Acton, qui se trouvaient partout, qui se mêlaient dans tous les rangs des citoyens, ne manquèrent pas de rapporter ces discours populaires à leur maître, qui, lâche, soupçonneux, et redoutant surtout de perdre son autorité, crut entendre le vœu de la nation, et ne vit de ressources pour lui que dans la fuite : il fit craindre au roi ce qui ne pouvait effrayer réellement que lui-même ; parvint à persuader son maître et à le déterminer à abandonner son royaume; il l'entraîna dans une fuite qui consommait la ruine

de tout l'État. Dans la crainte que la Cour ne changeât de dessein, il inventa des complots, et il excita une commotion populaire pour confirmer ses rapports. Il ne lui fut pas difficile de faire partager ses terreurs à la reine; elle les fit passer elle-même dans le cœur de son époux. La Cour se crut en danger, elle ne balança plus, elle partit le 22 décembre 1798.

On embarqua, sur des vaisseaux anglais et portugais, les meubles les plus précieux des palais de Caserte et de Naples, tout ce que le musée avait de plus rare, les plus beaux monuments de l'antiquité, les bijoux de la couronne et plus de vingt millions de ducats, en lingots et en numéraire : enfin tout ce que Naples possédait de richesses fut transporté dans la Sicile, et la capitale se trouva plongée dans la plus affreuse misère. On crut que la Cour n'avait accumulé tant d'immenses trésors qu'avec le dessein prémédité de se retirer un jour à Palerme. Elle partit pendant la nuit, précipitant sa fuite avec la terreur dont elle eût été à peine saisie, si l'ennemi se fût trouvé à ses portes. Le lendemain de son départ, le 23 décembre, on afficha une proclamation, dans laquelle le roi annonçait qu'il allait passer quelque tems en Sicile, pour en revenir bientôt avec des secours nombreux; et qu'il confiait, pendant son absence, toute son autorité au général Pignatelli. Le peuple, à cette nouvelle, fut frappé d'une stupeur que lui inspirait bien moins la crainte que la surprise : rien n'était moins attendu que cet événement. Les vents contraires forcèrent le roi de rester deux jours en rade; tous les citoyens coururent sur le port, pour le supplier de ne pas les abandonner; mais les Anglais, qui regardaient déjà le monarque comme leur prisonnier, ne manquèrent pas de lui faire considérer ces marques d'attachement comme autant de piéges, et cette multitude comme une foule de conspirateurs et d'assassins. Les Napolitains demandèrent à voir au moins encore une fois leur souverain; le roi refusa de se rendre à leur vœu, ou plutôt on ne lui permit pas de se montrer à ses fidèles sujets. Tant de mépris, si peu mérité, les souvenirs du passé, la perte de toutes les richesses nationales, les maux présents, ceux que l'on prévoyait pour l'avenir, firent naître des réflexions amères, et dans sa consternation le peuple vit, le 25 décembre, s'éloigner la pompe royale, sans plaisir et sans peine; mais ce dont il ne put se consoler, et ce qu'il ne pardonna pas à la Cour, ce fut l'incendie de ses vaisseaux. Avant de partir, Acton avait or-

donné de brûler tous les bâtiments et toutes les barques canots.

On a blâmé le départ de la Cour pour la Sicile, et nous ne sommes pas éloignés, nous-mêmes, de penser qu'il eût été plus avantageux pour elle et pour l'État de faire tête à l'orage; mais sa position, il faut en convenir, devenait très difficile. L'armée française allait arriver. La terreur était dans le palais. Ce ne fut qu'après le départ de la famille royale que le peuple, abandonné à lui-même, parut montrer de l'énergie.

En quittant Naples, Marie-Caroline confia à la femme de l'ambassadeur pour plusieurs millions de pierreries, qui furent bientôt déposées à bord des vaisseaux anglais. Elle continua de faire enlever les objets les plus précieux. Tout fut embarqué : les trésors du palais et leurs légitimes possesseurs.

Il faut entendre Nelson sur ce sujet vraiment plein d'intérêt. « Le 14 décembre, écrit-il à milord Saint-Vincent, le marquis de Nizza, avec trois vaisseaux de l'escadre portugaise, arriva de Livourne, au même moment où le capitaine Hope entrait dans le port sur la frégate l'Alcmène, venant de l'Égipte. Depuis lors, les dangers de leurs majestés siciliennes ne cessèrent d'aller en croissant. Elles n'étaient plus environnées que de traîtres, et, jusqu'au ministre même de la guerre, dans cette décadence de leur fortune, avait trempé dans le complot qui tendait à les priver de la liberté de leurs démarches. Heureusement la reine et lady Hamilton avaient entre elles des habitudes de correspondance qui déjouaient tous les soupçons. Le plan fut arrêté par ce moyen, et chaque nuit qui s'est écoulée depuis le 11 jusqu'au 21 a été entièrement employée à porter sur l'escadre les effets de prix appartenant à la famille royale, ainsi que les vêtements nécessaires à son embarquement et son transport par mer. On évalue à deux millions et demi sterling le seul article des joyaux ou bijoux. Dès le 18, le général Massa avait écrit qu'il ne voyait plus jour à arrêter les progrès des Français, et suppliait leurs majestés, en conséquence, de quitter Naples au plus tôt. Depuis ce moment, plusieurs entreprises furent vainement tentées pour faire sortir la famille royale du palais. Le 19, j'avais reçu une lettre du général Acton, m'exprimant l'approbation du roi sur les moyens d'embarquement, que je me fesais fort de tenir à la disposition de sa majesté. Mais des rassemblements séditieux pendant les

deux jours qui suivirent m'empêchèrent de conclure cette affaire. Plusieurs hommes du peuple (1) furent tués pour les punir de leur opposition acharnée, et, le 21, je me rendis moi-même à la pointe de l'arsenal où, débarquant avec le capitaine Hope et nos gens, nous fûmes chercher furtivement la famille royale et sa faible suite, pour les placer à bord de trois barques préparées à dessein, et qui les conduisirent et les déposèrent en sûreté à bord de mon propre vaisseau *le Vengeur*. Nous ne mîmes à la voile toutefois que le 23 du mois, à sept heures du soir, *le Vengeur*, *le Samnite* et *l'Archimède* de conserve avec vingt voiles marchandes de transport. Le lendemain du jour où nous avions quitté la baie de Naples, survint la tempête la plus affreuse que j'aie jamais éprouvée en mer. Votre seigneurie peut apprécier tout ce que je souffris dans cette occasion, en songeant au précieux dépôt dont j'étais chargé.

» Trop d'éloges ne peuvent être donnés à la conduite ferme de la famille royale. Pendant le danger, pas une frayeur, pas une plainte ne s'exhala de leurs lèvres, et l'on peut s'imaginer dans quel état d'épuisement elle devait se trouver par les inquiétudes auxquelles elle était en proie depuis si longtems; mais ni le péril actuel, ni les secousses phisiques et morales qu'elle éprouvait, ne lui inspirèrent le moindre murmure. Un membre de cette auguste maison, toutefois, le prince Albert, le plus jeune des fils de leurs majestés, succomba dans cette accablante épreuve. Après avoir déjeuné, le 25, S. A. R. tomba soudain malade et expira le soir même, à sept heures, dans les bras de lady Hamilton. Je ne puis vous dire à quelle bonté touchante, à quel excès de tendresse et de simpathie douloureuse se portèrent les soins de la femme de notre ambassadeur pour les illustres infortunés qu'elle était appelée à consoler : une esclave n'a pas des attentions aussi serviles. Elle veillait auprès de leurs lits, et nul qu'elle-même, à l'exception d'un seul serviteur, n'approcha pendant toute la traversée de la famille royale. Le 25, à trois heures de l'après-midi, étant en vue de Palerme, nous arborâmes l'étendard royal des Deux-Siciles au grand mât, et à deux

---

(1) Ce tumulte fut causé par l'assassinat du courrier Ferréon, qui en fut la seule victime. Son cadavre fut traîné sous les fenêtres du roi, qui ce jour-là harangua le peuple et rétablit la tranquillité.

heures du matin, le lendemain, nous avions mouillé en rade. A cinq heures, sa majesté la reine insista pour être mise à terre, navrée de douleur de la perte de son fils et voulant se dérober aux regards publics. Je l'accompagnai. A neuf heures, le roi débarqua à son tour, et fut salué par toutes les classes du peuple, aux cris mille fois répétés de *vive le roi! vive Ferdinand!* On ne saurait manifester plus de joie que n'en ont fait éclater les bons habitants de Palerme dans cette occasion tout-à-fait solennelle. »

Cette joie, ces transports d'allégresse que dépeint ici l'amiral Nelson, n'avaient rien qui sentît la feinte. Un roi cher à ses sujets, et sauvé comme du naufrage, est un objet si digne de tendresse et de vénération! Qu'un tiran comme Cromwel, ses modèles ou ses imitateurs, fasse peu de cas des acclamations de la foule, qu'il remarque qu'on aimerait mieux le voir traîner au supplice que marcher avec la pompe d'un triomphe, c'est un retour qui est bien naturel, c'est une justice intime et vigoureuse; mais Ferdinand ou tout autre Bourbon a bien droit de penser que les effusions spontanées d'intérêt et d'enthousiasme, qu'il rencontre sur son passage, sont loyales et sincères : la crainte du moins n'y a point de part; aussi les bons princes y sont-ils plus sensibles, témoin Henri IV, retournant à la hâte au parlement de Paris, pour retirer un édit onéreux, parce que, disait-il, en désignant la multitude, *ils ne l'avaient pas accueilli ce jour-là avec la même ivresse que de coutume.*

Que des auteurs pleins de fiel, que les ennemis du trône et de la monarchie aient trouvé à redire dans tout ce qui se passa alors en Sicile, où la noblesse et les négociants qui n'avaient jamais jusque-là possédé leur souverain parmi eux, firent des dépenses inouïes et presque au-dessus de leurs moyens, pour montrer l'excès de leur attachement à leur prince, cela s'explique, tout ce qui est légitime les offusque, et tout ce qui est usurpation, vol ou rapine, est l'objet de leur éloge. On oublia pendant quelques jours à Palerme les malheurs de la métropole du royaume dans les fêtes qui célébrèrent la présence du monarque et de son auguste épouse; mais au milieu de cette ivresse générale le roi et la reine fesaient de vains efforts pour dissimuler la profonde douleur dont ils étaient affectés. Revenons dans la capitale des Deux-Siciles, et voyons ce qui s'y passe en l'absence du chef de l'État.

Immédiatement après le départ de la Cour, Naples adopta

le gouvernement municipal. On forma une garde nationale pour maintenir le bon ordre, le peuple reconnut l'autorité de la cité, et tout paraissait tranquille; ce calme ne fut pas de longue durée, il n'était qu'apparent. Le lieutenant-général du royaume pouvait finir la guerre et prévenir l'anarchie; mais les circonstances étaient difficiles, et Pignatelli manquait de cette force et de cette ardeur qui seules pouvaient les dominer. Les ennemis de la monarchie n'avaient rien oublié pour faire détester le roi, et le succès avait surpassé leur attente; car le peuple ne voulait pas même entendre prononcer le nom de Ferdinand. Mais Acton n'avait pas tout-à-fait démoralisé les Napolitains; ils aimaient encore la religion et la patrie, et ils détestaient les Français. Il restait donc encore de grands moyens pour gouverner, et quel parti ne pouvait-on pas tirer de ces premiers éléments de tout pacte social? Il s'éleva, comme on devait s'y attendre, des contestations entre le lieutenant-général et la cité. Le premier prétendait s'arroger des droits qui outrepassaient ses pouvoirs, et la municipalité refusait d'autant plus d'y obtempérer, que la vice-royauté était depuis long-tems abolie. Elle montra la plus grande énergie dans son opposition au gouvernement. Au milieu de ces prétentions diverses, il se forma une multitude de partis; les uns voulaient une république, les autres demandaient une oligarchie; quelques-uns offraient la couronne à l'Espagne; mais le plus grand nombre, pour terminer de si grandes querelles et mettre un terme à tant de débats, désirait l'arrivée des troupes françaises.

Gaëte avait été prise par le général Rey, le 6 janvier 1799. Cependant Capoue opposait encore une vigoureuse résistance et les Napolitains applaudissaient à son courage; ils se flattaient même que Championnet serait bientôt forcé d'en lever le siége, lorsque, le 12 janvier 1799, on proclama un armistice, conclu entre le général français et le lieutenant-général du royaume. Cet armistice, aussi inattendu qu'humiliant pour le roi des Deux-Siciles, ou plutôt pour ses représentants, portait pour principales conditions que les Français occuperaient toute l'étendue du territoire, situé au septentrion, sur une ligne tirée depuis Gaëte jusqu'à l'embouchure du fleuve Ofanto, en passant par Capoue; et que Naples s'obligerait à payer, sous peu de jours, la somme de deux millions et demi de francs. Cette trève ne devait avoir que deux mois de durée. Ce n'était donc rien gagner pour la tranquillité de

Naples, qui se retrouverait dans le même état et dans le même désordre à l'expiration d'un délai aussi court. Jamais un homme revêtu de toute l'autorité royale, n'avait fait un traité aussi honteux, aussi inutile, aussi coûteux.

Le peuple ne fut pas plutôt instruit de cette capitulation qu'il se crut trahi par le lieutenant-général, par la cité, par les chefs de l'armée, par les soldats, et il traita d'ennemis de la patrie tout ce qui ne partageait pas sa fureur. Des commissaires français, arrivés pour recevoir le prix convenu par l'armistice, confirmèrent tous ses soupçons; sa rage alors ne connut plus de bornes. Il courut aux armes, attaqua, et se rendit maître des forteresses et des châteaux; les Lazzaronis s'en emparèrent le 16 janvier; et la terreur se répandit dans toute la ville. Pignatelli, au lieu de comprimer la populace. prit la fuite, et l'abandonna à toutes les suites de la plus horrible anarchie. Mack, lui-même. qui ne se crut pas en sûreté à la tête des forces qu'il commandait encore, fut chercher un asile dans le camp français. Il n'y eut plus dès lors aucune force qui pût arrêter une multitude de furieux; tous les liens sociaux furent rompus; une foule de forcenés remplissaient les places et parcouraient les rues, en répandant la terreur et l'effroi, au cri de *vive la Foi! vivent les Napolitains!* Ils furent maintenus un moment par deux officiers qu'ils avaient mis à leur tête (le prince de Moliterno et le duc de Roccaromana), qui avaient toute leur confiance. parce qu'on savait avec quelle valeur et quelle intrépidité ils avaient combattu les Français à Capoue et à Caïazzo; mais cette subordination ne tint pas contre l'approche de l'armée qui était aux portes de Naples. On envoya à Championnet une députation des principaux citoyens, pour le prier de ne pas entrer dans la ville, ajoutant que, s'il obtempérait à cette demande, on lui paierait le prix convenu par l'armistice; que l'on augmenterait même cette somme; mais le général français se refusa à tout arrangement à cet égard.

Naples n'offrit plus alors que des scènes d'horreur et de carnage; des hommes avides de vol et de rapines profitaient du désordre et l'augmentaient encore pour se livrer plus sûrement à leurs brigandages; des fanatiques, au nom du Dieu des armées, encourageaient l'audace et prêchaient l'anarchie. La municipalité qui. jusque-là, avait conservé l'ombre du pouvoir, venait d'abandonner ses séances: le peuple se crut le seul maître, et ne consulta plus que son audace et son désespoir. Ils ne distinguaient rien dans leur

aveugle démence; ils massacrèrent impitoyablement le duc de la Torré et son frère Clément Filomarino, tous deux aussi recommandables par leurs talents que par leurs vertus.

L'anarchie était complète : on ne vit d'autres ressources pour y mettre un terme que d'appeler les Français et de leur ménager les moyens d'entrer dans la ville. Il fallait, pour cela, s'emparer du fort Saint-Elme et du château neuf, qui étaient au pouvoir des Lazzaronis, et d'où ils pouvaient foudroyer les Français par le feu de leurs batteries, dans le cas où ceux-ci se présenteraient aux portes de Naples. On parvint à tromper ces Lazzaronis, en feignant de les servir; on s'introduisit dans les principaux forts qu'ils occupaient, sous le prétexte de se réunir à eux pour combattre les ennemis de la patrie; mais lorsque l'élite des meilleurs citoyens y fut entrée, ils désarmèrent tout ce qui pouvait leur opposer quelque résistance, et ils firent savoir à Championnet qu'il n'avait plus rien à redouter, qu'il n'y avait plus d'obstacle à son passage, qu'il pouvait entrer dans Naples. Le général français eut encore bien des difficultés à vaincre pendant deux jours; il eut à lutter contre une foule immense qui, sans chefs et sans ordre, allait l'attaquer jusque dans son camp. Écrasés par le feu de l'artillerie, plus les Lazzaronis perdaient du monde, plus leur nombre semblait s'augmenter, plus ils montraient un courage digne d'un meilleur succès. Ce ne fut enfin que lorsqu'ils furent convaincus qu'ils étaient trahis, que lorsqu'ils s'aperçurent qu'on leur avait enlevé les forts, qu'ils cédèrent à la nécessité; moins humiliés de leur défaite que de la honte dont ils accusaient leurs concitoyens de s'être couverts en se livrant à l'ennemi.

L'armée française entra à Naples, le 23 du mois de janvier, deux jours après le commencement de l'attaque. Le premier soin du général Championnet fut de former un gouvernement provisoire chargé de veiller aux besoins pressants du moment, et de préparer en même tems une constitution qui fixât l'état social et politique de la nation. Ces importantes fonctions furent confiées à vingt-cinq citoyens, que l'on divisa en six comités. Ces comités réunissaient entre eux le pouvoir administratif et le pouvoir exécutif, et formaient l'assemblée législative. Ainsi, sans consulter les intérêts du peuple, sans pressentir le vœu des provinces, on leur imposa un mode de gouvernement tout-à-fait opposé aux institutions sous lesquelles les Napolitains avaient vieilli, auquel ils étaient tout-à-fait étrangers, et qui contrastait avec les usages, les

mœurs, les habitudes dont le tems leur avait fait un besoin. Les Français qui se disaient les libérateurs du monde, ne tendaient à rien moins qu'à le bouleverser. Partout où ils portaient leurs armes victorieuses, ils voulaient établir des constitutions nouvelles. Championnet, fidèle exécuteur des ordres du Directoire, fonda la république napolitaine; mais plus intrépide guerrier qu'habile législateur, il crut que pour opérer une révolution il suffisait de la vouloir, et il ne comprit pas que la puissance de l'opinion finit tôt ou tard par détruire et renverser celle de la force : il ne sentit pas d'ailleurs combien il est difficile de changer la forme d'un État sans le concours de la majeure partie des citoyens qui le composent; et que l'intérêt seul du plus grand nombre peut assûrer la stabilité et la durée d'un pacte social quelconque, surtout lorsqu'il succède à un ordre de choses, dont le renversement fait nécessairement des mécontents et des victimes.

Rien n'était si important que la composition du gouvernement provisoire, qui devait donner des lois aux Napolitains. Il fallait d'abord que cette assemblée fût assez nombreuse pour qu'on pût y associer des citoyens de tous les ordres, de tous les rangs, et de tous les états; et vingt-cinq hommes n'étaient pas suffisants pour réaliser une semblable représentation. Il fallait que tous les membres du corps législatif fussent nommés par la nation elle-même, et investis de sa confiance; mais la volonté seule de Championnet désigna le nombre des gouvernants provisoires. Il ne les choisit pas parmi d'anciens fonctionnaires, dont les talents auraient pu répandre beaucoup de lumières : le barreau, le clergé, la noblesse, le commerce, les grands propriétaires, qui avaient la confiance générale, qui exerçaient quelque influence sur la masse du peuple; tout ce qui pouvait enfin éclairer dans les Conseils, et entraîner la multitude par son exemple, fut éloigné des affaires : d'après cela il était facile de prévoir, qu'à côté des bases fondamentales de la république, se développeraient bientôt les germes de mécontentement, qui devaient la détruire. Le droit de faire des lois fut le partage de l'inexpérience et de l'intrigue, et ces lois impolitiques, injustes et vexatoires, révoltèrent tous les hommes de bien, froissèrent tous les intérêts, exaspérèrent tous les esprits et fomentèrent toutes les haines.

La première opération de l'assemblée napolitaine fut d'abolir les fidéicommis et tous les fiefs, et sans aucun ména-

gement pour les propriétaires lésés, on s'empara de leurs droits, de leurs possessions, avant même que le décret qui les dépouillait fût rendu. On eût calmé le juste mécontentement des seigneurs, si on leur eût donné le dédommagement qu'ils avaient le droit d'attendre; on s'en fit des ennemis irréconciliables, par l'injustice dont ils furent victimes. Le gouvernement provisoire marchait d'écarts en écarts. Il devait savoir que de tous les peuples d'Italie, celui de Naples était le plus attaché à sa religion; il devait donc respecter son culte: mais loin de suivre une sage politique, qu'indiquaient les opinions, les maximes et les habitudes des Napolitains, on renversa leurs temples, on chassa leurs prêtres, on envahit tous les biens du clergé, on osa détruire une religion qui était l'objet du respect, de la vénération, et de l'attachement de toute la nation. Le peuple entier se souleva contre les principes irréligieux des républicains. Rien ne pouvait le faire renoncer aux cérémonies de l'Église, à l'éclat et à la pompe de ses fêtes; et une haine irréconciliable fut le prix des outrages sans nombre dont les ministres des autels et les plus ardents défenseurs de la foi furent victimes. Les lieux saints profanés et pillés, les religieux dépouillés, les chrétiens restés fidèles à leur doctrine, proscrits et insultés, excitèrent l'indignation générale, et provoquèrent la vengeance contre une poignée de forcenés qui attaquaient les institutions les plus sacrées, qui voulaient anéantir toute espèce de moralité parmi les hommes, et briser tous les liens qui les unissaient à Dieu. Les républicains s'aperçurent, mais trop tard, des dangers auxquels les exposaient l'abus du pouvoir, le vandalisme et l'exagération, ils voulurent revenir sur leurs pas, mais cette marche rétrograde n'en imposa à personne; on vit qu'elle était l'effet de la crainte, et du moment qu'il eut décelé sa faiblesse, ce gouvernement impie et machiavélique n'inspira plus que le mépris.

Des lois injustes ou inconciliables avec le génie et les habitudes nationales: des actes arbitraires ou de fausses mesures, un despotisme sans frein ou une anarchie sanglante; tel était le triste résultat des améliorations promises; et le peuple était d'autant plus impatient de briser un joug aussi insupportable, qu'il pressentait tout ce que le tems pouvait encore ajouter à sa rigueur. Les républicains ne savaient qu'opprimer, ils ne savaient pas même prévoir les moyens dont ils auraient bientôt besoin pour enchaîner la révolte qui fuit toujours l'oppression. Un gouvernement est obligé

d'employer beaucoup plus de force pour imposer des lois nouvelles, que pour faire respecter celles que le tems a consacrées. Une antique législation, quelque viciée qu'elle puisse être, par les siècles qui y introduisent des abus, ou par les progrès de la civilisation qui commandent impérieusement des réformes, se soutient néanmoins par les mœurs et l'habitude du peuple qu'elle régit; tandis que des lois nouvelles ont à combattre des institutions qu'elles dénaturent, des usages qu'elles proscrivent, et une foule d'intérêts qu'elles froissent. Le gouvernement provisoire avait donc besoin d'une force imposante, pour intimider la multitude et la contraindre à obéir à ses décrets. Mais les Français qui se trompèrent également, en redoutant trop la ville de Naples et en ne redoutant pas assez les provinces, s'opposèrent constamment à l'organisation d'une force armée dans la république. On aurait pu suppléer à la troupe de ligne par une garde nationale, on négligea même ce moyen puissant de police intérieure, et cette faute impardonnable laissa aux mécontents la facilité de s'entendre et d'agir. Les partis se formèrent sans crainte, se réunirent sans danger, et les amis zélés de la monarchie trouvèrent peu d'obstacles, pour ruiner l'édifice chancelant de la démocratie, et pour rallier autour du trône les partisans de la royauté et de la légitimité.

L'imprévoyance des démagogues fut plus loin encore, ils pouvaient s'attacher trente mille hommes échappés aux fureurs de la guerre, qui avaient vaillamment combattu les Français, qui ne s'étaient rendus qu'à la dernière extrémité, qu'il eût été facile d'armer pour l'indépendance de la patrie, qui demandaient du service, qui ne connaissaient que le métier des armes, qu'il était dangereux de laisser entre l'oisiveté et le besoin; on refusa l'offre qu'ils firent de se mettre à la solde de la république, ils s'enrôlèrent dans les troupes qu'on levait secrètement de toutes parts, pour venger la querelle des rois et relever la monarchie. Tous les hommes d'armes qui étaient au service des barons, et que ces derniers avaient été forcés de licencier, formèrent une masse de cinq à six mille hommes, sans autre état que celui de la profession des armes, ils étaient incapables de tout autre métier pour se procurer des moyens d'existence; ils offrirent leurs bras à la république, on refusa de les employer; ils se réunirent aux mécontents et augmentèrent le nombre des défenseurs de Ferdinand. En vain, lorsqu'ils parurent dan-

gereux, voulut-on les réunir dans Capoue et dans Portici; ceux qui travaillaient à la contre-révolution, avaient su les gagner, ils n'épargnèrent rien pour les conserver, et ils y réussirent. La cause des républicains voyait tous les jours diminuer le nombre de ses partisans; l'opinion était la garantie des succès qui devaient couronner bientôt les efforts des royalistes.

Tout menaçait la république d'un embrasement général, et les Français, témoins des fureurs des deux partis, n'avaient pas moins à redouter l'exaspération des patriotes que les projets de vengeance des amis de la monarchie. Le général de l'armée française, pour prévenir les attentats des uns, ou les entreprises des autres, ordonna le désarmement de tous les citoyens. Mais l'exécution de cette mesure, confiée à des âmes vénales, fut sans succès: les commissaires vendaient à vil prix les armes dont ils s'étaient emparés, et l'intérêt remettait entre les mains des citoyens, ce que la crainte avait en vain voulu leur enlever. Il était d'autant plus important pour le gouvernement de Naples, de mettre les mécontents hors d'état d'attaquer ou de se défendre, que leur nombre augmentait de jour en jour, par les fautes même du gouvernement. Championnet, en entrant à Naples, avait imposé la ville à deux millions et demi de ducats, payables dans deux mois; cette taxe était énorme, et le tems prescrit pour l'acquitter beaucoup trop court; non-seulement cependant, on tint à l'exécution de cet impôt, pour la capitale, mais on l'étendit à toutes les provinces, qui furent frappées de 5 millions de subvention de guerre. Ces charges excessives, si elles eussent été justement réparties, n'auraient peut-être pas soulevé tant d'esprits ni froissé tant d'intérêts; mais rien ne fut plus arbitraire que la manière dont on les perçut. On ne calculait pas les fortunes, on ne pesait que sur les opinions. De riches patriotes furent exempts de tout paiement. Les hommes modérés étaient écrasés par des charges qui entraînaient leur ruine complète. Un cri général d'indignation se fit entendre d'une extrémité du royaume à l'autre, et presque toute la nation aspira à la contre-révolution. Championnet, malgré la rigueur des impôts auxquels la nécessité l'avait forcé de recourir, s'était fait aimer des Napolitains. Son rappel par le Directoire devint une nouvelle source de calamités pour la république, et releva encore les espérances des amis de la royauté.

Tout concourait à présager aux partisans de la monarchie

un succès digne de la cause qu'ils servaient. Des conspirations étouffées à leur naissance, des tentatives arrêtées aussitôt que conçues, n'avaient aucun résultat apparent pour les royalistes, et semblaient même autant de triomphes pour les patriotes; mais tous ces projets de contre-révolution, renversés aussitôt que formés, inspiraient des craintes au gouvernement, le forçaient à des mesures violentes; la terreur se mettait à la place des lois; il n'y avait plus qu'injustices, que secousses, qu'anarchie; la capitale et les provinces étaient le théâtre des assassinats juridiques qui se commettaient au nom de la liberté, et cette liberté souillée du sang des meilleurs citoyens, devenait un objet d'horreur pour ceux même qui en avaient été les plus courageux interprètes. Les tribunaux révolutionnaires établis à Naples, à l'instar de ceux de la France, multiplièrent, dans le royaume de Naples, comme dans la république soumise à Robespierre, les ennemis du nouvel ordre de choses; et cependant ces tribunaux n'eurent qu'une existence momentanée dans les États napolitains, ils y dévorèrent même un très-petit nombre de victimes.

Telle était la situation politique et la disposition des esprits sous la république parthénopéenne, lorsque le général Macdonald, qui avait remplacé Championnet, reçut l'ordre d'aller renforcer la grande armée. Le Directoire devait réunir toutes ses forces, pour les opposer aux nouveaux ennemis qui descendaient du nord pour la combattre. Le départ des Français jeta la consternation parmi les patriotes. Ils prévirent bien que quelques garnisons laissées à Capoue, à Gaëte et au fort Saint-Elme, les défendraient mal contre un parti qui se fortifiait tous les jours. Déjà la Calabre était rentrée sous l'obéissance du roi, et elle était le rendez-vous de tous les mécontents, de tous ceux qui sentaient enfin tout ce qu'a de saint un gouvernement légitime, jusqu'où peuvent aller les malheurs d'un peuple qui se révolte contre son souverain. Les républicains cependant avaient encore beaucoup de partisans, et ils auraient pu surmonter bien des obstacles et faire tête à l'orage s'il y eût eu plus d'ensemble dans leurs opérations: mais divisés entre eux, gouvernés par des chefs inhabiles, ils ne surent ni prévenir les fautes, ni les réparer. Le départ des Français les avait laissés sans forces; ils sentirent trop tard de quel secours eût été pour eux une garde nationale, et quelle faute on avait commise en se refusant constamment à son organisation. Macdonald était à

peine sorti des États napolitains que des insurrections se manifestèrent de toutes parts.

Capoue fut témoin de la révolte de Rocca Romana, que le gouvernement, trop soupçonneux peut-être, avait aigri et destitué, et qu'il avait eu l'imprudence de ne pas mettre au moins dans l'impossibilité de nuire. Louis de Games organisait au même moment une insurrection à Caserte; et ces mouvements combinés avec ceux de Castelforté et de Téano, interceptèrent toutes communications entre Capoue et Caserte, entre la république napolitaine et le reste de l'Italie. La province de Lecce se souleva d'un autre côté, et Caraffa, qui commandait dans la Pouille, qui pouvait y rendre les plus grands services, fut rappelé, et reçut l'ordre d'aller renforcer la garnison de Pescara. Le départ de cet officier fut une véritable calamité pour cette province, qui tomba peu de tems après au pouvoir de l'ennemi. On vit bientôt des soulèvements sur tous les points du royaume, et à peine restait-il quelques places aux démocrates : mais les hommes qui les commandaient étaient les plus braves de l'armée. Au fond de la Campanie, Venafro avait long-tems résisté seul à Mammone, chef des insurgés de Sora. Les républicains firent des prodiges de valeur dans la Lucanie, pour s'opposer à la réunion du cardinal Ruffo avec Sciarpa, et si le gouvernement leur eût fait passer les munitions de guerre qui leur manquaient, le triomphe de la liberté pouvait encore être assûré. La démocratie comptait beaucoup de défenseurs aussi braves qu'intrépides, aussi infatigables que bien disciplinés, qui pouvaient opposer quelques barrières aux progrès des royalistes. Mais à quoi eût servi le courage de forces éparses qui n'avaient point de centre commun? que pouvaient faire des masses isolées, dont les opérations n'étaient jamais combinées, dont les mouvements étaient souvent contraires, qui tendaient toutes au même but, mais par des routes toujours opposées, qui marchaient sans guide et sans chef, qui n'avaient pas de communications entre elles? Il manquait à tant de braves, qu'une meilleure cause aurait rendus si dignes de la reconnaissance de la patrie, de bons plans qui préparent les succès et l'heureuse direction qui les assûre.

Le cardinal Ruffo marchait de triomphe en triomphe dans la Calabre, qui était comme sa patrie, à cause des propriétés qu'y avait sa famille. Il y était venu presque seul de la Sicile, où il avait accompagné le roi dans sa fuite.

Résolu de tenter le grand œuvre de la restauration, le cardinal, l'épée d'une main et le crucifix dans l'autre, se mit à la tête de ceux qui, comme lui, ne voyaient dans les institutions nouvelles que le renversement des lois divines et humaines. A la voix du prince de l'Église, tous les proscrits qui s'étaient réfugiés dans la Calabre, tous les mécontents qui y avaient cherché un asile, se soulevèrent et prirent les armes. Le parti du roi grossissait tous les jours. Les uns étaient animés par le fanatisme et la superstition; l'espoir du pillage excitait les autres; tous étaient plus ou moins guidés par l'ambition, la haine ou la vengeance. Le prélat, avant de se livrer à de hazardeuses entreprises, commença par se concilier les esprits, pour s'attacher les cœurs. Honneurs, dignités, récompenses, il mit tout en usage; il promit tout ce qui pouvait flatter l'ambition, tout ce qui pouvait satisfaire la soif de l'or, et il se vit bientôt le chef d'une armée.

Quand il se crut assez fort pour se mesurer avec les républicains, il les attaqua, les vainquit, et, après avoir remporté sur eux de grands avantages, il s'empara de Monté-Leoné et de Catanzaro; Cosenza, malgré la plus vigoureuse défense, tomba en sa puissance, et il se vit le maître de toute la Calabre. Il voulut ensuite pénétrer dans la Pouille. Altamura était un obstacle à son passage; il mit le siége devant cette ville, et malgré qu'elle manquât de munitions, elle fit la plus opiniâtre résistance, et ne tomba au pouvoir du cardinal qu'après avoir épuisé toute espèce de moyens de défense. Altamura fut prise d'assaut; cette malheureuse cité fut livrée au pillage et abandonnée à la fureur d'une soldatesque effrénée. Ni le sexe, ni l'âge ne furent épargnés, et il ne resta de cette affreuse victoire que des monceaux de cendres et les cadavres sanglants que les flammes n'avaient pas consumés. Les patriotes ne furent pas plus heureux dans la Basilicata, province limitrophe des Calabrois, et malgré leur courage et leur intrépidité, ils furent contraints de céder aux armes victorieuses de Sciarpa, qui commandait les troupes royales.

Pendant que Ruffo signalait sa présence dans les États napolitains par tant de succès, et que la situation des démocrates devenait de jour en jour plus difficile et plus chancelante, Micheroux arrivait de l'Adriatique, à la tête de quatre cents Russes, débarquait dans la Pouille, occupait Foggia, et la terreur, qui ne calcule pas le nombre des

ennemis, s'emparait de tous les esprits. L'effroi que répandit le débarquement de cette poignée de soldats étrangers, fut d'autant plus grand, que les patriotes voyaient croître tous les jours le nombre de leurs ennemis, et que le gouvernement ne fesait rien pour s'opposer à la rapidité de leurs mouvements, ou pour arrêter le cours de leurs conquêtes. Il ne sut ni ménager ses ressources, ni employer les moyens qui lui restaient; il ne sut pas même s'emparer des positions nombreuses que la nature semblait lui avoir ménagées pour assûrer sa défense. La ligne d'opération de l'armée royale prit un développement immense, et s'étendit bientôt jusqu'aux portes de la capitale.

On ne cessait de représenter au ministre de la guerre que l'insurrection prenait un caractère effrayant, que les patriotes étaient partout repoussés, que les royalistes occupaient toutes les places fortes, qu'ils seraient bientôt aux portes de Naples. Le ministre traitait tous ces rapports de craintes ridicules, ne croyait pas aux succès de Ruffo, prétendait avoir pris toutes ses mesures, assûrait que jamais les insurgés n'oseraient approcher de la capitale, les considérant comme une poignée de rebelles devant lesquels il suffisait de se montrer pour les disperser; il se fesait complètement illusion sur la situation de la république, et entraînait le gouvernement dans une erreur qui devait précipiter sa ruine. La ridicule confiance de Manthoné, ou plutôt l'inconcevable aveuglement de ce ministre était porté à un tel point, qu'il refusait de se rendre à l'évidence. Un parti considérable de royalistes était déjà à la Torré del Gréco, gros bourg à six milles de Naples; Micheroux, à la tête de ses Russes, occupait Cardinale. Ruffo, avec ses invincibles Calabrois, avait forcé Nola de lui ouvrir ses portes. Averse avait brisé le joug de la démocratie; la communication entre Capoue et la métropole était interrompue; l'état des choses était désespéré, et le ministre prétendait encore n'avoir à dissiper qu'une troupe de brigands qui ne tiendraient pas contre les républicains qu'il allait leur opposer; il parlait de punir lorsqu'il ne lui restait déjà plus aucun moyen de se défendre; le peu de forces qui auraient été plus que suffisantes pour empêcher les royalistes de se soulever, étaient fort inférieures, alors, à celles qu'il aurait fallu pour les combattre avec avantage.

Manthoné persuada au gouvernement qu'il avait huit mille hommes de troupes de ligne prêts à arrêter la marche

du cardinal Ruffo : il le croyait sans doute lui-même ; mais ces forces, auxquelles aurait pu se réunir la masse des citoyens, étaient disséminées, battues, en déroute et presque toutes détruites. Marigliano, Nola, étaient au pouvoir des royalistes ; ils s'avançaient à grands pas ; ils étaient à Portici ; ils avaient coupé toute communication à la colonne de Schipani, qui pouvait seule défendre encore l'entrée de la métropole. Naples subit la loi du vainqueur ; l'armée royale triompha des efforts du gouvernement, de la valeur et de l'intrépidité des démocrates. Le 13 du mois de juin, la république avait cessé d'être. Cependant les restes des républicains, battus sur le pont de la Madelène, s'étaient retirés dans les forts, et pouvaient encore inquiéter le cardinal ; une honorable capitulation fut le prix de leur résistance et de l'intrépidité avec laquelle ils se défendirent. Si, au lieu de se renfermer dans les forteresses de Naples, et de s'exposer à y périr ou à les rendre, les chefs du gouvernement et ceux qui y avaient pris une part active, se fussent déterminés à abandonner la capitale et à se rendre à Capoue par Averse, comme Girardon, qui commandait encore quelques Français, en avait ouvert l'avis, une foule nombreuse eût suivi cet exemple ; Naples n'eût pas été le théâtre des meurtres, des assassinats qui souillèrent la gloire du vainqueur ; la grande journée de la restauration n'eût pas coûté tant de larmes.

Aussitôt que les troupes royales furent entrées dans la capitale, elles se virent entourées de la masse immense du peuple. Les Lazzaroni se réunirent aux royalistes, et il serait difficile de peindre toutes les atrocités dont ils marquèrent les journées pendant lesquelles on fit le siége des forteresses. Tout ce qui avait été patriote, tout ce qui était soupçonné d'avoir pris part à la révolution tomba sous le fer des assassins : le riche, le pauvre, les femmes, les enfants, les vieillards ; on ne fesait aucune distinction du sexe ni de l'âge, de l'état ou du rang. Des bûchers étaient élevés dans les places publiques ; on y traînait les victimes encore palpitantes ; après leur avoir fait souffrir tous les supplices, on les tourmentait par une lente agonie, et le sang ruisselait dans toutes les rues : les cris des mourants et la rage des bourreaux imprimaient une sombre terreur, jetaient partout l'horreur, l'épouvante et l'effroi. Témoin de ces scènes affreuses, le cardinal Ruffo ne fit rien pour en arrêter le cours ; la capitulation seule pouvait y mettre un terme :

elle fut enfin signée, et l'on crut toucher à la fin de tant de calamités. Cet acte, daté de la fin de juin, devait être la garantie d'un retour à un meilleur ordre de choses.

D'après cette capitulation, le château Neuf et le château de l'Œuf devaient être remis au commandant des troupes de sa majesté le roi des Deux-Siciles, et de ses alliés, le roi d'Angleterre, l'empereur de toutes les Russies, et la Porte Ottomane, avec toutes les munitions de guerre et de bouche, l'artillerie et les effets de toute espèce, existant dans les magasins. Il en devait être fait inventaire par des commissaires respectifs après la signature de la capitulation.

Les troupes qui composaient la garnison devaient rester dans les forts, jusqu'à ce que les bâtiments destinés à transporter les individus qui voudraient se rendre à Toulon, fussent prêts à mettre à la voile. Les garnisons devaient sortir avec les honneurs de la guerre, armes, bagages, tambours battant, mèches allumées, bannières déployées, et chacune avec deux pièces de canon. Elles devaient déposer les armes sur le rivage.

Les personnes et les propriétés, tant mobilières qu'immobilières, devaient être respectées et garanties. Tous les individus napolitains pouvaient choisir ou de s'embarquer sur les vaisseaux parlementaires qui leur seraient donnés pour les conduire à Toulon, ou de rester à Naples, sans craindre d'être inquiétés, ni eux ni leurs familles; et les dispositions contenues dans cette capitulation devaient être communes à toutes les personnes des deux sexes renfermées dans les forts.

Les mêmes dispositions devaient être observées à l'égard des prisonniers faits sur les troupes républicaines par S. M. le roi des Deux-Siciles, et de ses alliés, dans les divers combats qui avaient eu lieu avant le blocus des forts.

L'archevêque de Salerne, Micheroux, Dillor, et l'évêque d'Avellino devaient être remis au commandant du fort Saint-Elme, où ils resteraient comme otages, jusqu'à ce qu'on eût connaissance de l'arrivée à Toulon des personnes qui devaient y être transportées.

Tous les autres otages et prisonniers d'État renfermés dans les forts seraient remis en liberté aussitôt après la signature de la capitulation. Les articles n'en pouvaient être exécutés qu'après avoir été entièrement approuvés par le commandant du fort Saint-Elme.

Telle fut la capitulation signée par le cardinal Ruffo,

lieutenant-général du roi à Naples; Micheroux, général de ses armées; l'amiral russe, le commandant des forces turques; Food, commandant les vaisseaux anglais devant Naples, et Méjean, au nom de la république française. Mais cette capitulation n'eut pas la sanction de la Cour; la reine déclara qu'elle aimerait mieux perdre tous ses États que de traiter avec des rebelles. Marie-Caroline fit partir lady Hamilton de Palerme, et la chargea de se rendre auprès de l'amiral Nelson, pour l'engager à s'opposer à l'exécution d'une capitulation qu'il n'était pas de la dignité du roi des Deux-Siciles de signer avec ses anciens sujets. Nelson sentit, sans doute, tout ce qu'avait d'odieux, et combien pouvait compromettre son honneur et celui de la nation qu'il représentait, ce qu'on exigeait de son influence; mais, vaincu par les charmes d'une femme qui exerçait sur lui un souverain empire, il n'eut pas la force de lui résister : il déclara que l'on n'avait pu traiter sans lui, et qu'une capitulation si contraire à la dignité du trône n'aurait pas son approbation et ne serait point exécutée. Cependant, tout en la refusant, il se prévalut d'un des articles de cette même capitulation, et fit occuper les forts de Naples par le commodore qui était sous ses ordres.

Le ministre Acton arriva bientôt après avec le roi, et fort de la déclaration de l'amiral anglais, il fit arrêter tous les patriotes qui se trouvaient dans Naples. Le départ de ceux qui s'étaient embarqués fut retardé, et peu de jours après ils furent privés de leur liberté. Il ne restait aux démocrates qu'un seul appui, qu'un seul protecteur; c'était le commandant des troupes françaises qui occupait le fort Saint-Elme. Cet officier pouvait, par sa situation et l'état de ses forces, et plus encore par honneur, faire respecter la capitulation, dont il était un des garants, et exiger hautement qu'elle fût ponctuellement exécutée : il devait faire sentir au moins qu'il était d'une justice rigoureuse d'accorder la vie et de rendre la liberté à ceux qui s'étaient confiés à la parole des généraux du roi et du commandant des troupes des alliés de sa majesté. Méjean se fût honoré par cette conduite; il eût paru grand quand il n'eût été que juste. Mais Méjean n'avait pas une âme française; non-seulement il permit que l'on violât sans pitié la capitulation, mais il se dégrada et s'avilit au point de livrer au gouvernement les malheureux qui avaient cherché près de lui un asile. Il fit un traité particulier et abandonna lâchement aux fureurs de

la réaction tout ce qui restait de républicains et de soupçonnés de l'être ou de l'avoir été, dans la capitale et dans les provinces. Méjean, après avoir servi d'instrument à toutes les vengeances, emporta la haine de ceux qu'il avait trahis, et le mépris du ministre même, à qui il s'était vendu.

Après le départ des Français, on livra aux bourreaux la foule immense des malheureux dont les cachots étaient encombrés. Déjà un misérable, couvert de crimes, avait, au nom de la Cour, inondé de sang l'île de Procida, et les victimes que l'infâme Spéciale avait sacrifiées à sa rage, étaient de malheureux artisans arrêtés, condamnés et exécutés pour avoir seulement travaillé à l'équipement des troupes républicaines. Mais ces exécutions, résultat de vengeances particulières, n'étaient ni l'effet de la volonté du roi, rentré à Naples en janvier 1800, ni même de celle de son ministre, et ce n'étaient pas là les coupables que réclamait la justice. Quand on considère les attentats dont les tribunaux ou les commissions avaient à connaître, on est moins étonné de leurs arrêts sanguinaires, et l'on est tenté de leur pardonner d'avoir été impitoyables. Les hommes les plus comblés des faveurs de la Cour, les grands de l'État, appelés par leur naissance et leur rang à soutenir le trône, avaient été les premiers à le renverser; la multitude, pauvre jusqu'à l'abjection, avait seule montré de l'ardeur à défendre son prince légitime et l'indépendance de la patrie : triste effet de l'avilissement dans lequel était tombé tout ce qui entourait la Cour, sous l'influence d'un ministre tel qu'Acton. On peut juger de la corruption des courtisans par un mot qu'écrivait l'amiral Nelson au lord Saint-Vincent, après une fête brillante que lui avait donnée l'ambassadeur Hamilton. « Je n'ai pas la patience de voir tout cela de sang-froid, disait-il : cette Cour s'endort et se perd; je ne puis résister à ce qui se passe sous mes yeux : je ne vois autour de moi que des traîtres et des femmes sans pudeur, des virtuoses et des poètes. » Dans le même tems, lady Hamilton disait à un officier anglais à bord du *Vengeur* : « Parmi les femmes que vous voyez, il n'en est pas une qui ait de la vertu; parmi les hommes, pas un qui n'ait mérité la potence ou les galères, tout au moins ». L'équité réclame contre de pareils jugements, et si la justice forçait d'y souscrire, on frémirait du triste tableau de la plus grande partie de la société des hommes.

La capitulation méconnue, les Français éloignés, les patriotes dans les fers, il ne s'agissait plus que de désigner le

jour et le mode de la vengeance. On créa une junte à l'instar de celle que Vanni avait rendue si horriblement célèbre avant la révolution. Ce n'étaient plus les cachots qu'il fallait ouvrir, c'étaient des échafauds qu'il fallait dresser. Mais cette junte, appelée à condamner trente mille citoyens accusés de délits révolutionnaires plus ou moins graves, ne crut pas devoir prêter son ministère à un sistème de vengeance plus propre à éterniser les haines qu'à y mettre un terme. Elle conjura le roi de sanctionner une capitulation qui devenait sacrée, puisqu'elle était l'ouvrage du lieutenant-général chargé des pleins pouvoirs de sa majesté; et elle conclut que l'exécution de cet acte était une justice dont le souverain ne pouvait s'écarter sans manquer à tout ce qu'il y avait de plus saint, sans blesser la parole sacrée du roi, sans altérer la confiance qu'elle inspire aux peuples.

Ces observations, quelque justes qu'elles fussent, ne furent point écoutées. Ce n'étaient pas là les principes du ministère. Il remplaça des magistrats si peu propres à servir ses desseins; une nouvelle junte fut composée des hommes les plus sanguinaires, et la mort fut le seul arrêt prononcé à tout ce qui se présenta à leur affreux tribunal. La plume se refuse à tracer les scènes de meurtre et de carnage dont Naples fut le théâtre, et il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de compter le nombre des victimes. Les femmes, les enfants et les vieillards étaient indistinctement traînés au supplice. Le glaive de la vengeance ne respecte ni le talent, ni le génie, ni le courage; l'erreur fut punie comme le crime, et la lassitude, bien plus que l'humanité, sembla suspendre la rage des bourreaux. Enfin, la crainte qu'inspira la victoire des Français à Marengo, força la Cour de Naples à changer ce sistème de sévérité, et le ministre Acton ne montra pas moins de bassesse pour fléchir le vainqueur, qu'il n'avait prouvé d'atrocité pour égorger les vaincus; il parvint à obtenir une paix, ou plutôt l'armistice qui fut signé le 28 mars 1801. La France exigea une amnistie pour tous les révolutionnaires des États napolitains. La junte d'État fut dissoute; des principes de modération remplacèrent un sistème de vengeance, et le roi vit avec horreur jusqu'à quel point on avait abusé de son nom et de son autorité.

L'État avait été déchiré par les troubles civils et par les sanglantes exécutions de la réaction, le trésor public était appauvri, l'administration était sans force, et des troupes de brigands infestaient de toutes parts le royaume des Deux-

Siciles. Naples même n'était pas à l'abri de cette foule nombreuse d'hommes sans état, sans propriété, sans avenir, triste reste des bandes révolutionnaires qui n'ont plus d'existence que dans le désordre et le pillage. Les Lazzaroni se livraient à tous les excès dans la capitale; le duc d'Ascoli fut chargé, en 1800, de rétablir l'ordre dans sa patrie, et il répondit à la confiance de son maître, ramena le calme et la justice, et comprima partout les excès. Pendant que la paix rentrait dans les familles, que la consternation générale fesait place à la sécurité et à la confiance, le chevalier de Médicis, nommé ministre des finances, fesait des améliorations, rouvrant les canaux de l'industrie, remplaçait des fonds épuisés et rendait au trésor public des recettes que de longues années de calamités avaient paralisées; il travaillait enfin sans relâche à rétablir quelque ordre dans cette importante partie de l'administration publique.

La paix de Florence consolida l'armistice de Marengo. Murat parut à Naples, où il reçut l'accueil le plus favorable. Une armée française occupa la partie orientale du royaume; plusieurs ambassadeurs français vinrent successivement résider près la Cour; la plus grande harmonie semblait régner entre Paris et Naples; le gouvernement français retira même ses armées des États de Ferdinand IV; mais un voyage que la reine fit à Vienne changea sa politique : elle entra dans une nouvelle coalition qui venait de se former contre la France, et le conquérant, qui régnait sous le nom d'empereur, déclara la guerre au roi des Deux-Siciles, en annonçant que la dinastie des Bourbons, à Naples, avait cessé de régner. Une armée, commandée par Joseph Buonaparte, parut bientôt en effet devant Naples; la Cour était partie pour la Sicile; l'ennemi ne trouva point d'obstacles et s'empara de la capitale sans effort et sans combat. Le prince héréditaire s'était retiré dans la Calabre à la tête de l'armée napolitaine; mais battu à Campoténèse, après avoir opposé une vigoureuse résistance aux généraux Duhesme et Regnier, dans plusieurs affaires importantes, il fut obligé de s'embarquer pour la Sicile, et d'abandonner la Calabre aux vainqueurs.

Joseph Buonaparte, après s'être occupé de donner des lois et des institutions nouvelles aux Napolitains, parcourut les provinces intérieures du royaume pour en connaître l'esprit et subvenir à leurs besoins; et pendant qu'il était au fond de la Calabre, il reçut, en 1806, le sénatus-consulte

de l'empire, qui le nommait roi de Naples et de Sicile. Cependant Gaëte était encore au pouvoir de Ferdinand IV, et cette place opposait la plus vigoureuse résistance aux efforts des assiégeants. Le maréchal Masséna marcha à la tête de l'élite de son armée, pour forcer enfin ce boulevard indomtable à se rendre. Cette ville, pressée de toutes parts, fut enfin obligée de céder à la nécessité; huit mille hommes de sa garnison déposèrent les armes et se retirèrent en Sicile. Cette importante conquête consolida la puissance du nouveau roi, qui avait craint un instant de descendre du trône aussi promtement qu'il y était monté. Il ne s'agissait plus que de réduire la Calabre. Masséna vola à cette nouvelle conquête, et il eut besoin de tout son génie pour triompher du courage, de la constance et de l'intrépidité des Calabrois, qui étaient cependant réduits à leurs propres forces. Enfin, cette malheureuse province, après avoir été inondée de sang et de carnage, après avoir perdu la plus grande partie de ses habitants, après avoir vu ses bourgs, ses villages, ses hameaux incendiés, rentra sous la domination de Joseph, dont le prince de Hesse voulut en vain, quelque tems après, lui faire secouer le joug.

Pendant que le sang coulait de toutes-parts pour affermir sa puissance, Joseph consumait à Naples sa vie dans les plaisirs, en se reposant du soin de régner sur ses ministres Salicetti et Rœderer; le gouvernement devint oppresseur et tirannique, et la haine du peuple fut le prix du despotisme sanglant du roi. Le ministre Salicetti, pour captiver les regards de son maître, fesait naître des complots ou les tramait lui-même, pour se donner le mérite de les prévenir ou de les punir, et il traînait ensuite au supplice, avec une atrocité sans exemple, les victimes de sa perfidie; les exécutions devenaient aussi fréquentes qu'arbitraires, la désolation était dans toutes les familles, et l'on n'aspirait qu'à la vengeance contre un roi que ses ministres rendaient odieux, lorsque Napoléon l'appela à Baïonne en 1808, pour le couronner roi d'Espagne.

Avant de partir pour ses nouveaux États, Joseph annonça aux Napolitains que Joachim Murat, son beau-frère, était son successeur. Il quitta Naples, qu'il n'avait pas su rendre heureuse, pour aller gouverner une nation qui ne vit en lui qu'un usurpateur; et sa chûte n'occuperait pas plus l'histoire que son élévation, si elle ne se rattachait aux grands événements qui ont changé la face de l'Europe, et qui ont

consolidé tous les trônes par l'union sacrée de la sainte-alliance. Joseph Buonaparte n'était pas sans mérite comme simple particulier, mais il n'avait aucune des qualités qui auraient pu le faire remarquer sur le trône.

Joachim Murat, sorti du dernier rang de la société, était loin de prévoir que son front serait ceint un jour du bandeau royal. Quoique né d'une famille obscure, sa stature avait quelque chose de noble et de chevaleresque; il avait de la franchise dans le caractère, de la grandeur dans l'âme, de la vivacité dans l'esprit, du courage, de l'intrépidité, de l'ambition, l'amour de la gloire, tout ce qui pouvait plaire aux Napolitains et captiver ce peuple, le plus léger et le plus frivole de toute l'Italie. Le nouveau monarque ne tarda pas à se présenter à ses sujets; il fut accueilli avec transport. Il ne laissa pas refroidir ces premiers moments d'enthousiasme en s'abandonnant à un indigne repos; il voulut fixer l'estime de la nation qu'il gouvernait, par quelque action d'éclat, et il résolut d'affranchir le golfe de Naples de la domination des Anglais, en s'emparant de l'île de Capri, qui était en leur puissance. Murat commanda lui-même l'armée franco-napolitaine; il avait le général Lamarque sous ses ordres. Il attaqua Capri; malgré la vigoureuse résistance de sir Hudson Love, qui défendait l'île, et qui fut depuis gardien de Buonaparte à Sainte-Hélène, il parvint à s'emparer de cette importante place. La garnison, après de vains efforts, déposa les armes, et sir Hudson Love fut fait prisonnier. Cette première conquête imposa silence aux mécontents, et les Napolitains, accoutumés depuis huit siècles aux révolutions sans cesse renaissantes, qui déposaient, qui relevaient ou qui changeaient leurs maîtres, ne virent plus dans ce dernier qu'un conquérant qui les menerait à la victoire et qui saurait conserver son empire.

Murat ne fut pas moins heureux contre le prince Léopold, fils puîné du roi légitime. Le jeune prince, à la tête d'une escadre anglo-sicilienne, s'était tout-à-coup présenté dans le golfe de Naples, et après avoir enlevé les îles de Procida et d'Ischia, il menaçait la capitale; mais les mesures de Joachim furent si sages, ses dispositions si bien combinées, il sut si bien pénétrer les desseins de son ennemi et faire échouer ses tentatives, il montra tant de présence d'esprit, de prudence, de fermeté et de courage, qu'il parvint à dissiper l'orage prêt à éclater sur lui. Il fallait de semblables succès au nouveau roi, pour se maintenir sur un trône mal affermi. Murat

était environné d'une foule d'ennemis; il avait à combattre la Cour de Sicile, qui n'avait point renoncé au royaume de Naples, qui l'attaquait au dehors et qui avait de nombreux émissaires au dedans; il avait des insurrections à craindre, des révoltes à étouffer et un peuple entier à ménager. Il crut pouvoir fonder sa puissance en s'entourant d'une force ar imposante; et plus soldat que législateur, moins polit que guerrier, il négligea de créer des institutions qui eussent attaché la nation; il s'appuya sur un gouvernei militaire qui l'opprima et qui finit par la soulever.

Murat leva une armée nombreuse; mais dans la crainte de s'en aliéner l'esprit, il ne l'asservit point aux lois d'une discipline sévère et vigoureuse. Il associa les chefs à ses plaisirs, laissa aux soldats une liberté qui dégénéra en licence, et les provinces ainsi que la capitale furent bientôt le théâtre de tous les excès, commis par des officiers sans pudeur et des militaires sans frein. Pour occuper ses troupes, le roi conçut le projet de conquérir la Sicile, et il porta toutes ses forces dans la Calabre ultérieure. Après plusieurs mois de préparatifs, il était prêt à faire son débarquement à Messine, en 1810, et son armée, composée de Français, de Corses, de Napolitains, était forte de plus de quarante mille hommes; mais soit que Murat ait reçu l'ordre particulier de Napoléon de suspendre cette expédition, comme on l'a assûré, ou que les vents tout-à-coup contraires aient fait changer de dessein au monarque, une disposition nouvelle et subite arrêta l'armée, déjà en partie embarquée, et l'avant-garde, commandée par le général Envagna, forte de neuf cents hommes, tomba au pouvoir des Anglais et des Siciliens. Cette malheureuse expédition, si témérairement conçue et si faiblement conduite, coûta des sommes énormes à la nation, et n'eut d'autre résultat que celui de peupler de brigands le pays que l'armée abandonna pour rentrer dans l'intérieur du royaume. Ces brigands, qui infestaient les Calabres, il fallait enfin les détruire; le général Manliês fut chargé de marcher contre eux. Ils formaient depuis long-tems des bandes innombrables. Ce n'était point pour la légitimité que ces furieux s'armaient; le pillage, le sang et le carnage étaient pour eux un besoin; il n'y avait rien de sacré pour eux. Le général Manliês, qui s'était déjà acquis une grande réputation de courage, d'honneur et de fidélité dans les Abruzzes, prit si bien ses mesures, qu'il parvint en très-peu de tems à anéantir ces hordes barbares; ils tombè-

rent tous sous le fer des soldats ou sous le glaive des lois.

« A la voix de ce général, » dit un officier de son état-major, dans une notice imprimée à Paris en 1817, « les populations se levèrent en masse, dirigées par toutes les autorités civiles et religieuses; les intendants des provinces le secondèrent de tous leurs moyens; l'ordre le plus parfait fut établi, l'honneur des familles, les propriétés publiques et particulières furent assûrés; les communications devinrent aussi sûres dans les Calabres que dans les pays les plus civilisés de l'Europe, et le commerce fit en quelque sorte la conquête de ces riches contrées. » Ainsi, ce que des siècles n'avaient pu opérer, ce que les gouvernements précédents avaient inutilement tenté, le général français l'obtint de sa fermeté, de sa constance et de l'estime qu'il avait su inspirer. Les Calabres cessèrent d'être le théâtre des meurtres, des brigandages et des assassinats: le rétablissement de l'ordre et les bienfaits de la paix consolèrent ces malheureuses provinces des longues calamités dont elles avaient été accablées.

Cependant Murat n'avait plus que quelques instants à régner. Napoléon, maître de la plus belle partie de l'Europe, et allié à la maison d'Autriche par son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise, allait être renversé, et les trônes qu'il avait usurpés devaient bientôt se relever pour leurs légitimes maîtres. En 1812, l'ambitieux conquérant osa porter ses armes en Russie, et Joachim Murat, son beau-frère et son vassal, fut obligé de le suivre dans cette expédition chevaleresque et hazardeuse. La perte entière de l'armée française fut la suite et le prix d'une tentative que rien ne pouvait justifier; et si la campagne de Saxe, en 1813, sembla promettre encore quelques succès à la France, la fameuse bataille de Leipsick apprit à l'Europe que le règne de l'usurpateur était passé.

Le roi de Naples avait commandé la cavalerie de la grande armée, et il fallait bien plus accuser le froid et la faim, des revers qu'il avait éprouvés, que son intrépidité et ses talents militaires, dont il n'avait cessé de donner des preuves. Cependant, par une de ces injustices qui lui étaient assez fréquentes, Buonaparte avait retiré le commandement à Murat, et l'avait donné au prince Eugène. Joachim, justement irrité, quitta l'armée française, abandonna la cause de Napoléon, entra en négociation avec l'Autriche, retourna dans ses États, et ouvrit ses ports aux Anglais. Un traité conclu avec l'Autriche lui assûrait la couronne de Naples, lui en pro-

mettait la garantie par les puissances alliées et la renonciation par Ferdinand IV, et ajoutait à ses provinces les États de l'église, alors soumis à la domination des Français. Un armistice avec l'Angleterre rétablissait d'autre part ses relations commerciales avec cette puissance, et il réunissait ses armes avec celles des souverains coalisés, pour combattre l'ennemi commun et relever le trône des Bourbons en France. Cette alliance avec l'Autriche datait du 11 janvier 1814, et la convention avec l'Angleterre était du 3 février de la même année.

Mais Murat ne compta pas assez sur la foi de ses nouveaux alliés; sa conduite fut équivoque, et donna lieu à des soupçons; et lorsqu'après la restauration française, on s'occupa au congrès de Vienne, des grands intérêts de l'Europe et de ses souverains, il ne paraît pas qu'on voulût tenir les engagements que l'on avait pris avec Joachim. Il le sut, et ce ne fut point sans effroi qu'il vit sa couronne prête à lui échapper; mais mauvais politique, intrépide soldat, comme nous l'avons dit, il chercha à rétablir ses anciennes liaisons avec Buonaparte, entretint une correspondance avec lui dans l'île d'Elbe, lui fit passer des fonds pour opérer son retour en France, et quand il eut, en 1815, connaissance de son débarquement à Cannes, de ses succès jusqu'à Lyon et de son arrivée à Paris, il leva le masque, entra dans une nouvelle arène, non plus sous les étendards des alliés, mais sous les drapeaux de son ancien maître. A la tête d'une armée de quarante mille hommes, il se mit en marche pour conquérir l'Italie et opposer un rempart formidable aux Autrichiens; mais ses proclamations, ses succès et ses revers, ses actions d'éclat, ses défaites, sa contenance et son courage, toute l'habileté d'un général et l'intrépidité d'un soldat, rien ne put le garantir de la chûte terrible qui l'attendait à Occhio-Bello. C'est là que l'abandonna la fortune; les campagnes de Tolentino devaient être témoins de ses derniers exploits et de ses dernières défaites; une bataille sanglante et décisive livra son sceptre le 2 mai, et fixa aussi à jamais les destinées d'un peuple, à qui le retour de son roi légitime allait rendre le bonheur et la paix. Ce ne fut pas sans peine et sans quelque gloire que Murat parvint à sauver les débris de son armée. Il se fit jour à travers les rangs de ses nombreux ennemis, arriva à Naples le 19, et en repartit le lendemain au point du jour. Il ne devait reparaître sur cette terre que pour y trouver la mort.

SUITE DE LA

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DE

L'ORDRE DE MALTE.

Emmanuel Pinto de Fonséca, d'une illustre famille portugaise, né le 24 mai 1681, bailli de grâce et vice-chancelier de l'ordre, fut élu soixante-sixième grand-maître le 18 janvier 1741.

Quoique notre dessein ne soit pas de remonter au delà de 1770, encore faut-il que nous rapportions les principaux événements qui ont illustré le magistère d'Emmanuel Pinto, quelle que soit leur date. A peine eut-il reçu le *barretone*, que la renommée de ses grandes qualités inspira au sénat de Gênes l'idée de lui céder, avec le titre de roi, la propriété de la Corse, dont les habitants ne pouvaient ni se donner des lois, ni se soumettre à celles des étrangers. Cette idée n'eut point de suite; soit que la situation de l'ordre ne lui ait pas permis d'accepter des offres plus brillantes qu'avantageuses, soit que le gouvernement français, qui dès lors avait des projets sur l'île de Corse, ait traversé ce projet et l'ait fait échouer.

A la fin du mois de juin 1749, on découvrit une conspiration qui devait anéantir l'ordre et livrer l'île de Malte aux Ottomans. Des esclaves chrétiens qui, sous la conduite d'un nègre, s'étaient emparés, par la révolte, d'une galère turque, dont ils composaient la chiourme, l'avaient amenée à Malte. Osman, pacha de Rhodes, très-puissant par sa place, et plus encore par son frère, qui possédait la faveur du Padischah, commandait cette galère. L'ordre, pour ne point irriter ce prince, et pour faire sa Cour au roi de

France, qu'il avait grand intérêt à ménager, remit le pacha entre les mains du bailli du Bocage, ministre de France à Malte, pour en disposer à la volonté de son maître. En même tems, Emmanuel Pinto en écrivit à Louis XV, qui lui sut bon gré de cette déférence.

Cependant le pacha de Rhodes jouissait de la plus grande liberté, et l'ordre avait pour lui toutes sortes d'égards. Logé dans un jardin délicieux à la Floriane, il recevait cinq mille écus par mois pour l'entretien de sa maison ; il était servi par ses propres domestiques qu'on lui avait laissés, et il pouvait recevoir la visite de tous les esclaves musulmans, qui étaient au nombre de plus de mille, Turcs, Barbaresques ou Maures, distribués de tous côtés, dans les chiourmes, dans les arsenaux, dans les magasins, dans les ports, dans les fortifications, chez des particuliers, même chez des commandeurs et des dignitaires de l'ordre, jusque chez le grand-maître, qui en avait deux pour le service de sa chambre, et qui les traitait avec une bienveillance remarmarquable, peut-être excessive.

Le nègre, qui avait dirigé la révolte des esclaves chrétiens et la saisie de la galère turque, mécontent de la récompense qu'on lui avait accordée, forma la résolution d'en mériter une plus considérable de la part du grand-seigneur, et trama une des plus horribles conspirations qu'on puisse imaginer. Il proposa à Osman-Pacha de le mettre en possession de la cité Valette et de l'île entière, par le moyen des esclaves qu'il saurait gagner, à condition qu'il obtiendrait, non-seulement le pardon de sa révolte, mais encore des grâces distinguées. Osman n'eut pas de peine à sentir combien le succès d'une pareille entreprise servirait à son avantage particulier, en contribuant à la gloire du gouvernement ottoman, qui désirait l'île de Malte depuis si long-tems, et qui avait vu toute sa puissance échouer contre des rochers arides ; il donna les mains à la proposition du nègre. Un secrétaire qu'il avait auprès de lui, et qui était distingué par son habileté dans les langues et par des connaissances variées, devint l'agent principal de la conspiration et l'intermédiaire entre lui et le nègre. Il était facile de corrompre les esclaves, puisqu'on avait la liberté de les voir, et qu'on pouvait à toute heure les assembler et les entretenir au jardin de la Floriane ; aussi entrèrent-ils, tête baissée, dans les vues qu'on s'était proposées.

Quand le plan fut arrêté, on choisit, pour son exécution, le jour de Saint-Pierre et de Saint-Paul, parce que, ce jour-là, la population presque entière, sans en excepter les chevaliers, se porte à la vieille cité, pour célébrer la fête de son premier patron, et que cette affluence dans l'ancienne capitale de l'île laisse tous les autres points dégarnis. On choisit aussi, afin de rencontrer moins d'obstacles dans l'accomplissement du complot, l'heure à laquelle la chaleur excessive, dans ce climat brûlant, oblige tout le monde à se reposer, et à faire ce qu'on appelle *la siesta*. Tout était bien calculé, et il paraissait impossible que le succès ne répondît point à l'attente des conjurés. Un des esclaves turcs attachés au grand-maître, devait le poignarder, lui trancher la tête, l'exposer au balcon et donner ainsi le signal du massacre. Des poisons avaient été distribués dans les cuisines du palais et dans celles des *auberges* des langues, pour faire périr ceux des chevaliers qui auraient pu échapper au glaive des assassins. Pendant les massacres, des esclaves du dehors devaient pénétrer dans le palais, se joindre à ceux qui y étaient logés, désarmer la garde, s'emparer de leurs armes et les distribuer à leurs complices qui seraient accourus au signal convenu. Quand ils se seraient trouvés en force, les conjurés devaient se porter aux postes principaux de la cité Valette, et les occuper. Alors la flottille des puissances barbaresques qui étaient instruites de la conspiration, serait venue au secours des conjurés et aurait consommé l'entreprise.

Tel est le sommaire des moyens que devaient employer les esclaves mahométans, d'accord avec le pacha de Rhodes, pour livrer Malte au grand-seigneur; mais, peu de jours avant qu'ils fussent mis en œuvre, ils furent dévoilés par un accident dont nous allons rendre compte en peu de mots.

Le nègre avait engagé dans le complot un jeune aventurier persan qui, depuis quelques mois, venait de prendre du service dans la garde du grand-maître, et l'avait chargé de changer les cartouches du palais. Le 25 juin, échauffés l'un et l'autre par la fumée du tabac et des liqueurs fortes, ils prirent dispute ensemble dans un café tenu par un juif nouvellement converti, et qui était leur rendez-vous ordinaire. Le néophite était de la conspiration et y devait jouer un des rôles principaux; mais sa femme n'en avait aucune connaissance. Dans la chaleur de la dispute, qui était deve-

nue très-violente, le nègre et le Persan laissèrent échapper quelques paroles indiscrètes qui donnèrent l'éveil à la femme du juif et la jetèrent dans le trouble. Le Persan lui-même, effrayé du danger qu'il allait courir, irrité contre le nègre qui avait voulu le frapper de son stilet, se rendit, sans perdre de tems, chez le commandant des gardes du grand-maître, et lui dévoila tout ce qui se tramait. Le commandant le conduisit chez Emmanuel Pinto, à qui déjà le juif, poussé par sa femme, avait tout révélé. Les deux complices sont confrontés ensemble, interrogés, entendus, et de leur aveu sort la certitude qu'il existe un abominable complot. On fait arrêter le nègre; on forme un tribunal pour juger les coupables. Le nègre comparaît et avoue son crime. Il nomme des complices qui sont arrêtés à leur tour, et qui en nomment d'autres, toujours prêts à commettre le mal au milieu même des révélations qui se succèdent avec rapidité, et qui surprennent les conjurés déjà la main dans le crime. Ainsi de proche en proche, on parvient à la source de la conspiration, et on découvre que le valet de chambre du grand-maître, le secrétaire du pacha de Rhodes, le pacha lui-même en dirigent les fils. On apprend que la trame s'étend dans les galères, et que les esclaves doivent faire main-basse sur les chevaliers. Soixante des plus coupables expirent dans les supplices; un plus grand nombre est jeté dans les fers. Osman, enfermé d'abord au fort Saint-Elme, pour le dérober à la fureur du peuple, est ensuite transporté à Constantinople sur une frégate française. Alors le feu de la révolte s'éteint et tout rentre dans l'ordre.

Cependant, la prudence prescrivait de prendre des mesures pour prévenir dans la suite de pareils complots. On ordonna que dès ce moment tous les esclaves des chevaliers et des particuliers se rendraient au *bagno* au coucher du soleil, et n'en sortiraient qu'au lever de cet astre. Le Persan fut chassé de l'île, comme indigne de porter les armes sous les drapeaux de la *religion*. Le juif converti obtint une pension réversible à sa postérité, et une belle maison sur la porte de laquelle on mit une inscription pour rappeler la mémoire de l'important service qu'il avait rendu. Enfin, le régime ordonna que l'anniversaire de ce grand événement serait à jamais célébré dans la suite des tems.

Vers la mi-septembre 1760, le pacha Méhémet allant lever les tributs dans les îles de l'Archipel, débarqua à Stanchio avec la plus grande partie de son équipage. Les esclaves

chrétiens qui étaient à bord de son vaisseau, au nombre de soixante-treize, résolurent de profiter de son absence pour s'en rendre maîtres. Ils se distribuent près de tous les endroits par lesquels on communique aux autres ponts; ils en ferment à l'instant les passages, coupent les câbles et mettent à la voile. Le 6 octobre suivant, on signala à Malte un vaisseau de guerre turc fesant des signaux que l'on ne pouvait comprendre; on fut quelque tems sans oser en approcher; à la fin on l'aborda et on le remorqua dans le grand port. Ce bâtiment, du premier rang, était richement chargé. Les esclaves chrétiens le donnèrent à l'ordre et partagèrent entre eux la cargaison.

L'année suivante 1761, le padischah, irrité de la conduite de la *religion* dans cette affaire, prépara un armement considérable pour en tirer vengeance. Emmanuel Pinto se mit en état de défense, appela de toutes parts les chevaliers au poste de l'honneur. Tous fesaient les dispositions nécessaires pour se rendre à l'appel de leur chef, quand l'intervention de la France préserva l'île de Malte d'un nouveau siége. Louis XV envoya le bailli de Fleury pour acheter le vaisseau et en faire présent au grand-seigneur, à qui il fut expédié le 10 décembre 1761.

En 1768, l'ordre de Saint-Antoine, fondé en 1095 pour soigner les malades attaqués d'une espèce de lèpre vulgairement appelée *feu de Saint-Antoine*, érigé en ordre hospitalier vers 1218, converti en congrégation de chanoines réguliers par le pape Benoît VIII en 1297, après plusieurs autres transmutations, fut réuni à l'ordre de Malte sous la condition que les biens de Saint-Antoine seraient partagés également entre l'ordre de Malte et celui de Saint-Lazare. Le premier se chargea de faire une pension viagère aux Antonins, qui devinrent tous chapelains conventuels de Saint-Jean de Jérusalem.

En 1769, Emmanuel Pinto, à l'exemple de toutes les puissances catholiques de l'Europe, supprima la compagnie de Jésus dans les domaines de l'ordre, et s'empara de ses biens, en prenant l'engagement de payer une rente viagère à chaque religieux, et de remplir, à ses frais, dans leurs colléges, les places des professeurs qu'ils y entretenaient.

Le bailli de Sagramoso est nommé ministre de Malte auprès du roi de Pologne, et chargé, en 1772, de faire des réclamations pour la restitution d'une fondation faite en faveur de l'ordre par un prince de la famille Sanguszko,

dont on s'était emparé malgré la reconnaissance de plusieurs diètes dans le dix-septième siècle. Cette fondation comprenait, 1°. deux commanderies qui avaient toujours été conservées à la *religion*, mais dont elle avait cessé de percevoir les responsions depuis douze ans; 2°. un grand prieuré; 3°. six commanderies situées dans l'*Ordinatie d'Ostrog;* 4°. huit commanderies de *jus patronat*, ou *patronales.* Tous ces bénéfices étaient fort riches et méritaient bien que l'ordre fît des démarches pour les faire rentrer sous sa dépendance. Par un traité de 1773, l'ordre acquit un revenu annuel de 120,000 florins de ce pays; mais ce ne fut que long-tems après (en 1780) que la mission du bailli de Sagramoso fut couronnée d'un plein succès.

Pinto mourut le 24 janvier 1773, vivement regretté de son ordre qu'il avait gouverné avec beaucoup de gloire et de sagesse, pleuré de ses sujets, dont son administration ferme et vigilante avait assûré le repos; considéré, estimé des souverains de l'Europe, qu'il avait souvent aidés dans leurs guerres, ou qu'il avait forcés à respecter sa neutralité. On remarque qu'il est le premier grand-maître qui ait porté la couronne fermée.

François XIMÉNÈS DE TEXADA, Espagnol, né le 14 juillet 1704, bailli de grâce, sénéchal de l'ordre et grand-prieur de Navarre, élu soixante-septième grand-maître le 28 janvier 1773.

Le magistère de Pinto avait vu se tramer sourdement la conspiration des esclaves mahométans; celui de Ximénès en vit éclater une d'autant plus dangereuse qu'elle avait pris naissance parmi les sujets de l'ordre, et qu'elle était, suivant de fortes apparences, fomentée par quelques-uns de ses membres.

Le régime venait d'obtenir de Rome des bulles qui restreignaient la juridiction de l'inquisiteur et la distribution des *patentes* (1); c'était frapper les ecclésiastiques de Malte par l'endroit le plus sensible : jaloux à l'excès de leurs priviléges qu'ils croyaient émanés de Dieu et qu'ils confondaient avec l'essence de la religion; désireux de se soustraire à l'auto-

(1) Le nombre des *patentats* de l'inquisiteur avait été réduit à quatre-vingts, suivant le commandeur de Bosredon-Ransijat. (*Journal du siége et blocus de Malte*, pag. 376.)

rité temporelle et légitime de l'ordre, pour exercer une autorité spirituelle et arbitraire sur la conscience de leurs subordonnés, au nom de ce qu'il y a de plus auguste et de plus sacré, ils jetèrent les hauts cris. Leur nombre beaucoup trop considérable relativement aux besoins des fidèles, les familles distinguées auxquelles la plupart des privilégiés tenaient par les liens du sang, l'empire souverain qu'ils exerçaient sur un peuple plus superstitieux encore et plus crédule que religieux, la longue habitude de leur domination, tout cela ne laissait pas que de donner du crédit à leurs plaintes amères, et de rendre effrayantes les suites de leur mécontentement.

Tout ce qu'il y avait d'hommes tarés dans l'île de Malte, tout ce qui pouvait gagner à une révolution sans courir aucune chance de perte, tout ce qui pouvait être acheté, intimidé par la crainte ou excité par l'enthousiasme, s'affubla, comme de coutume, du manteau de la piété, et se rangea sous les drapeaux des prêtres pour défendre ce qu'ils appelaient dans leur langage fanatique, *les droits de la religion et la cause du ciel.* Cependant la masse des habitants de l'île demeura inaccessible aux suggestions perfides des ecclésiastiques, et n'écouta point les prétextes dont on se servait pour l'entraîner dans la révolte.

Il est à croire que des chevaliers ennemis de Ximénès, irrités du choix qu'on avait fait de lui pour la dignité de grand-maître, ou peut-être séduits par l'espérance qu'ils obtiendraient de l'avancement sous un nouveau chef, entretenaient sourdement des levains de discorde, en caressant les prétentions du clergé et en excitant le peuple au fanatisme et à la sédition par des moyens iniques.

Le complot, mûri pendant long-tems, éclata enfin. Trois ou quatre cents hommes surprirent le château Saint-Elme et s'en emparèrent. On se saisit de celui qui était chargé de la clef du magasin des poudres, et on lui demanda de la livrer sous peine de mort. Cet officier répondit avec une grande présence d'esprit qu'il l'avait oubliée chez lui, et proposa de l'aller chercher; dans l'intervalle, le bailli de Rohan, nommé sur-le-champ général des forces de terre et de mer, se mit à la tête des chevaliers, reprit le fort Saint-Elme et enleva le principal espoir des séditieux. Les vieux commandeurs et les dignitaires rivalisèrent d'ardeur et de zèle avec les novices et les jeunes profès. On vit la bourgeoisie courir aux armes et se joindre aux cheva-

liers. Les portes de la ville furent un instant fermées; mais lorsque les habitants de la campagne se présentèrent, on ouvrit pour les laisser entrer; il ne s'éleva aucun soupçon sur leur fidélité. Quelques-uns des rebelles furent livrés à la justice pour servir d'exemple, et les autres furent emprisonnés ou exilés. Il ne resta d'autres traces de la conspiration qu'un souvenir douloureux dans l'âme du grand-maître et une profonde affliction d'avoir pu trouver tant de perversité dans des prêtres, et tant de faiblesse ou de méchanceté dans les citoyens qui avaient suivi leur parti.

L'évêque de Malte, pendant tous ces troubles, voulut sévir contre des chevaliers qu'il accusait d'avoir violé les immunités ecclésiastiques. Ximénès s'en plaignit au pape, qui appela le prélat, et sa punition, dit un auteur jésuite, n'aurait pas manqué d'être des plus sévères, si la mort du juge ne l'eût prévenu. Il est bon de dire qu'en 1776, le grand-maître Emmanuel de Rohan rappela l'évêque à Malte et le rétablit dans tous ses droits (1).

La bulle de Clément XIV, *Dominus ac redemptor noster*, portant suppression de la Compagnie de Jésus, fut publiée à Malte sur la fin de 1773, sans aucune réclamation. Il paraît même que les nobles chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui avaient devancé la bulle du pape dans cette opération, ne ménagèrent point les restes épars de la société détruite.

Le grand-maître François Ximénès de Texada mourut le 9 novembre 1775.

1775. Jean-Emmanuel-Marie-des-Neiges de Rohan-Polduc, Français d'origine, né le 19 avril 1725, bailli de grâce, général des galères en 1757, élu soixante-huitième grand-maître le 12 novembre 1775.

La première pensée du bailli de Rohan, après son élection au magistère, fut de prévenir des conspirations semblables à celle qu'il avait si puissamment contribué à étouffer sous le gouvernement de son prédécesseur. Il ne pouvait se dissimuler le peu de ressources qui restaient à la *religion* dans des circonstances critiques, et la faiblesse des moyens qu'elle pouvait employer contre un soulèvement

(1) Lettres d'un Anglais sur la vie de Clément XIV, page 225.

qui deviendrait général. D'un autre côté, les puissances européennes étaient alarmées de voir le boulevard du catholicisme exposé à tomber entre les mains des infidèles, après une courte défense, et pouvant se tourner contre ceux qui, jusques-là, y avaient placé leurs espérances. Ces considérations leur parurent si fortes, qu'elles menacèrent de pourvoir elles-mêmes à la sûreté de Malte, si la *religion* négligeait de s'en occuper. Il fut donc décidé qu'elle se mettrait en mesure pour comprimer les séditions intestines et pour repousser les attaques du dehors.

Le grand-maître fit lever un régiment d'infanterie sur le modèle de ceux qu'avait alors la France. Louis XVI permit que l'ordre eût des dépôts à Lyon et à Marseille; Pie VI accorda la même permission pour Avignon. Le bailli de Freslon, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Hainault, en eut le commandement, et les officiers furent pris parmi les chevaliers. On ne pouvait pas mieux faire. Le régiment fut bientôt au complet et en état de remplir le but qu'on s'était proposé. Les puissances parurent satisfaites et n'insistèrent plus sur la levée d'autres troupes réglées. Cependant, comme ce régiment était uniquement destiné à la garde de la cité Valette et des forts, on créa un régiment de douze cents Maltais, pour la défense de la campagne et des côtes, et pour servir de cadres aux milices du pays, dans le cas où les Barbaresques feraient une descente.

En 1776, Emmanuel de Rohan convoqua un chapitre général de l'ordre, pour suppléer au défaut de pouvoirs délégués au Conseil, et le présida en personne. On s'y occupa principalement des finances, d'une nouvelle répartition d'impôts sur les commanderies et de leur administration. On perfectionna les réglements concernant les hôpitaux; on augmenta leurs revenus; on renouvela la taxe pour l'entretien des vaisseaux de la marine, on fixa la solde du régiment de Malte; on prit des moyens propres à rétablir dans toute sa vigueur la discipline intérieure du *couvent;* on confirma les anciens statuts contre les concubinaires, les joueurs et les duellistes; on assigna un jour par semaine où les chevaliers de chaque langue seraient tenus de servir les malades dans l'hôpital; enfin on s'y occupa de tout ce qui pouvait contribuer à la gloire et à la prospérité de l'ordre, et on remarque avec raison qu'il serait difficile de citer une de ces grandes convocations où la chevalerie ait mon-

tré un plus noble caractère et déployé plus de talents (1).

En 1781, l'ordre de Saint-Lazare et celui de Malte font un nouveau partage des biens de Saint-Antoine, déjà réunis à l'ordre de Malte en 1768. Par cet accord, l'ordre de Saint-Lazare se trouva immédiatement en pleine jouissance des revenus, sans aucune charge; et l'ordre de Malte, grévé de grandes avances que l'on calculait ne pouvoir être remboursées que vers l'année 1789, époque à laquelle il aurait joui d'un revenu net de plus de cent mille écus. L'ordre de Malte ne consentit à négliger ses intérêts que pour plaire au grand-maître de Saint-Lazare, depuis Louis XVIII, et à la reine Marie-Antoinette, qui obtint pour la dotation des chanoinesses de Saint-Jean de Jérusalem, la maison abbatiale de Saint-Antoine, et le revenu qui y était attaché.

L'année suivante 1782, l'électeur de Bavière, Charles-Théodore, fonde une nouvelle langue en faveur de l'ordre de Malte. On attacha à cette langue, nommée anglo-bavaroise, un revenu de trois cent soixante mille livres tournois; elle fut composée d'un turcopolier, du grand-prieuré de Bavière, du bailliage de Neubourg, de vingt commanderies de chevaliers de justice, de quatre commanderies de chapelains. Tous ces bénéfices furent richement dotés sur les biens qui avaient appartenu aux jésuites.

En 1783, on apprend à Malte qu'un tremblement de terre a causé les plus terribles ravages en Calabre et en Sicile; que Reggio et Messine ont été entièrement détruites. Le grand-maître ordonne d'armer sur-le-champ les galères, et de les approvisionner de tout ce qui peut être nécessaire à une population désolée et sans ressource. Ses ordres sont exécutés avec une promptitude étonnante. Les galères partent, prennent terre dans la Calabre au milieu d'incroyables dangers. Des secours de toute espèce sont distribués à Reggio, à Messine, *aux malades et aux pauvres*, *avec une générosité qui mérite les plus grands éloges*, dit un commandeur

(1) Ce n'est pas ainsi qu'en parle le commandeur de Bosredon-Ransijat, page 299 du *journal* déjà cité. « Le dernier chapitre général, dit-il, doit être regardé comme nul, attendu que l'unique objet de sa convocation ayant été d'augmenter les revenus de l'ordre, l'on s'y occupa beaucoup des abus de l'administration du trésor, et nullement de ceux qui s'étaient introduits dans son gouvernement. »

qui était présent. *Non-seulement les chevaliers assistaient à ces distributions, mais encore elles se fesaient par leurs mains; ils ne remplissaient pas cette fonction honorable sans rencontrer des difficultés et des désagréments que la circonstance seule pouvait vaincre et adoucir.*

En 1784, le grand-maître établit un tribunal en dernier ressort, nommé *suprême magistrat de judicature*, pour remédier à l'arbitraire qui régnait dans la manière de rendre la justice et pour faire cesser les nombreux appels qui fatiguaient et ruinaient les plaideurs.

Le *suprême magistrat de judicature* s'assemblait ordinairement deux fois par semaine, et tous les jours, s'il y avait urgence. Il était divisé en deux *rotes*, composées d'un président et de six conseillers. Afin de faciliter la connaissance des lois, Emmanuel de Rohan publia le *Code maltais*, rédigé avec beaucoup de soin par les hommes les plus habiles dans la jurisprudence du pays.

Le 6 mai 1784, Emmanuel de Rohan envoie les galères de l'ordre sur les côtes d'Afrique, au secours de la marine espagnole. Elles y font des prodiges de valeur, et alors même que la flotte du roi d'Espagne est obligée de se retirer, elles continuent de tenir la mer et de défendre les côtes contre les attaques des Algériens. Elles ne rentrent à Malte que le 9 septembre, après une campagne de plus de quatre mois.

Le roi d'Espagne fut si satisfait de la conduite du bailli Alexandre de Freslon, général des galères de Malte, pendant le bombardement d'Alger, qu'il lui fit écrire la lettre suivante par le ministre de la marine.

« Très-excellent seigneur, le roi mon maître a éprouvé la plus grande satisfaction du zèle, de la valeur et de l'exactitude avec lesquels votre excellence et les commandants, officiers, caravanistes et équipages des galères de la *religion* de Saint-Jean ont opéré dans le bombardement fait à la place d'Alger, par l'armement combiné aux ordres du lieutenant-général D. Ant. Barcelo; et sa majesté m'a ordonné de l'exprimer à votre excellence, et également au grand-maître, comme je l'ai fait en recommandant ce mérite particulier, afin qu'il y ait égard pour le récompenser, ce dont j'informe votre excellence à ma plus grande satisfaction, en réponse à sa lettre du 27 juillet dernier, et en même tems je la préviens que l'expédition étant déjà terminée, votre excellence peut procéder à remplir les com-

missions de la *religion : mais si, sans leur préjudicier, les galères pouvaient demeurer le reste de l'été sur nos côtes et îles en croisière, à sa volonté, contre les Algériens*, cette croisière serait infiniment agréable à sa majesté.

» Dieu ait son excellence en sa sainte et digne garde..... 3 août 1784..... VALDES. »

En 1786, le grand-maître s'occupe de l'instruction publique et supplée aux moyens que l'on avait pris pour l'éducation de la jeunesse à l'époque de la suppression des jésuites. Il établit un nouveau collége, augmenta le nombre des professeurs, et se chargea des frais d'entretien. Il forma dans son palais une bibliothèque bien choisie, dont l'entrée était permise à tout le monde. Il chercha à inspirer le goût des sciences, en les cultivant lui-même. Il construisit un observatoire sur la tour du palais, et le fournit abondamment des instruments nécessaires. Le chevalier d'Angost, renommé pour ses connaissances en astronomie, fut chargé de diriger les travaux et de présider aux observations. Mille circonstances réunies promettaient d'heureux succès; mais le feu du ciel anéantit en un instant de si belles espérances. L'observatoire, les instruments et les livres furent détruits, et les tems ne permirent plus de les rétablir.

La querelle du chevalier de Loras et du commandeur Dolomieu, en 1788, acheva de commettre entre elles, d'une manière désagréable, les Cours de Rome, de Naples et de Malte. Le commandeur Dolomieu, ayant déplu à la Cour de Naples, avait été, à l'instigation de son adversaire, exilé du royaume des Deux-Siciles. A son retour à Malte, il y éprouva une seconde disgrâce, qui était une conséquence de la première; il fut privé de sa place de représentant dans le Conseil supérieur de l'ordre. Il appelle de cet arrêt à la rote romaine comme au tribunal suprême, auquel ressortissent les jugements de l'ordre. La rote absout le commandeur et motive ainsi sa décision : « *Parce que la cause de la proscription du commandeur Dolomieu est cachée et ne semble pas criminelle* ». La Cour de Naples s'en offense, et, accoutumée à ne plus garder de ménagements dans ses relations avec le souverain pontife, elle demande avec hauteur l'annullement d'une décison *aussi peu réfléchie qu'erronée et absurde*. Le cardinal secrétaire d'État n'ose prendre sur lui la réponse qu'on lui demande. Une congrégation de cardinaux est consultée, et décide que le recours au saint-

siége, dans les causes criminelles des chevaliers de Malte, doit toujours être reçu. Le cardinal Buoncompagni, fort de cette décision, répond que la rote était autorisée à faire ce qu'elle a fait, et qu'elle n'a nullement mérité les inculpations dont on la charge. La Cour de Versailles protégeait le commandeur Dolomieu; mais son adversaire avait trouvé le moyen d'intéresser de grands personnages en sa faveur, et se fesait puissamment recommander de toutes parts. La Cour de Rome essaya de lutter contre un parti aussi redoutable. Mais ses amis même trouvaient qu'elle recevait trop fréquemment les appels du grand-maître, et que cette affectation de prépotence ne fesait qu'aigrir les gouvernements qui avaient déjà des griefs contre elle; celui de Naples, surtout, en devint moins disposé encore à la conciliation (1).

On touchait à la révolution française. Le ministre Necker demanda, en forme de contribution volontaire, le quart du revenu de tous les propriétaires du royaume. Le receveur de la langue de France, à Paris, se hâta de faire sa soumission, qu'il accompagna des premiers paiements.

En 1791, les galères de la *religion*, à la hauteur des côtes de Provence, reprirent deux bâtiments marchands, appartenant à des armateurs de Marseille, qui avaient été pris par des corsaires tunisiens. Les bâtiments furent rendus sur-le-champ aux propriétaires, sans aucune rétribution. Cette noble conduite détermina la chambre de commerce de Lyon et celle de Marseille à présenter une pétition à l'assemblée constituante, pour demander la conservation de l'ordre de Malte. Cette assemblée considéra l'ordre comme un souverain étranger, possessionné en France, et se borna à décréter qu'il serait soumis à toutes les contributions du royaume, et que ses dîmes seraient abolies.

L'assemblée législative statua, le 30 juillet et le 6 août 1791, que tout Français engagé dans un ordre de chevalerie, exigeant des preuves de noblesse, perdrait la qualité de citoyen, s'il ne renonçait à son titre; et les 19 septembre, 22 et 23 octobre 1792, après de longs débats, elle décréta la suppression de l'ordre et la réunion de tous ses biens aux

(1) Mémoires historiques et philosophiques sur Pie VI et sur son pontificat, tome II, page 90.

domaines de la nation. L'ordre était alors représenté en France par le bailli de la Brillane, qui fit de vains efforts pour le défendre. A sa mort, arrivée subitement, en sortant d'une conférence avec le comte de Montmorin, il fut remplacé par un chargé d'affaires, le commandeur d'Estourmel, sous la direction du bailli de Virieu, ministre de l'infant, duc de Parme.

Cependant les troubles de France forcèrent un grand nombre de chevaliers de chercher un asile dans l'île de Malte. Emmanuel de Rohan les accueillit avec l'empressement et la bonté d'un père; il leur prodigua tous les soins de la charité la plus ardente. Ses libéralités étaient tellement au-dessus de ses moyens, qu'un des officiers de sa maison se permit un jour de lui en faire des représentations; mais il répondit avec simplicité : *Réservez un écu par jour pour ma table, et que le reste soit distribué à mes frères.*

Le 1er. octobre 1793, le grand-maître Emmanuel de Rohan publia le manifeste suivant :

« La Cour de Naples, ayant fait notifier au grand-maître de l'ordre souverain de Malte, que, ne voulant conserver aucune relation avec ceux qui gouvernent actuellement la France, elle avait renvoyé tous les agents qui, jusqu'alors, avaient résidé près de sa majesté sicilienne ou dans ses ports. Son altesse éminentissime a saisi avec empressement cette occasion de fermer le port de Malte à toute sorte de vaisseaux de guerre ou corsaires français, durant tout le tems de la guerre. Par cet acte authentique, le grand-maître a voulu déclarer qu'il ne conserve aucune relation avec la France, depuis les *troubles épouvantables* qui se sont manifestés dans ce royaume et qui l'ont privé d'un souverain *universellement regretté*.

» Le droit des nations violé en France sous tous les rapports, et surtout relativement à l'ordre de Malte, a fait croire à ceux qui ne connaissent pas les lois fondamentales de l'ordre, que le grand-maître aurait dû plutôt user de représailles ; mais ces lois l'obligeaient à garder la neutralité. D'ailleurs, le grand-maître n'a pas voulu se mettre dans le cas de reconnaître la prétendue république française, et, pour éviter cet inconvénient, son altesse éminentissime a ordonné, depuis le 15 mars, au chevalier de Seytres-Caumont, qui, en qualité de membre de l'ordre, résidait à Malte comme chargé d'affaires par le roi Louis XVI, *de glorieuse mémoire*, de

continuer, comme par le passé, à gérer les affaires de France, d'après le titre qu'il avait reçu du feu roi, et de garder sur sa porte les armoiries de France; en conséquence, ledit chevalier a été constamment reconnu comme chargé des affaires de France à Malte, et il en exerce encore les fonctions sous la protection du grand-maître. C'est dans ces circonstances que son altesse éminentissime a été surprise d'apprendre, par une voie indirecte, qu'un certain Aymar avait été nommé pour remplacer le chevalier de Seytres-Caumont, et qu'il était déjà en voyage pour se rendre à Malte. Son altesse éminentissime déclare qu'elle ne recevra ni n'admettra ledit personnage, non plus que tout autre qui serait envoyé pour résider à Malte comme agent de la prétendue république française, que le grand-maître ne doit, ne peut, ni ne veut reconnaître. » (1)

Dans l'état de détresse où se trouvait l'ordre de Malte, il lui restait une ressource dans *l'ordinatie d'Ostrog;* mais, par le démembrement de la Pologne, elle avait passé sous la domination de la Russie, et il fallait la réclamer. Le 7 octobre 1795, le bailli Litta, ministre plénipotentiaire de la *religion*, présenta ses lettres de créance à Catherine II, et, le même jour, il fut admis à l'audience des princes et princesses de la famille impériale. Au milieu de la négociation, Catherine mourut, et Paul Ier. occupa son trône. Il ne pouvait arriver rien de plus heureux pour l'ordre de Malte. Ce prince avait pour lui de l'affection et même de l'enthousiasme; il ne tarda pas à lui en donner des preuves. Le 4 janvier 1797, le chancelier de l'empire, comte Besborodsko, et le vice-chancelier, prince Alexandre Kourakin, au nom de l'empereur, et le bailli Litta, au nom du grand-maître, signèrent une convention contenant, d'une part, trente-sept articles, et de l'autre, quatre articles séparés et huit additionnels. Par les premiers, l'empereur accordait un revenu de 300,000 florins, à répartir entre un grand-prieur de Russie, dix commandeurs chevaliers et trois chapelains conventuels. Les commandeurs ne devaient entrer en jouissance de leur revenu que le 1er. mai 1798. Les commanderies ne pouvaient être données qu'à des sujets russes, susceptibles d'être admis dans l'ordre de Malte. On établis-

(1) *Gazette nationale*, ou le *Moniteur universel*, an VI, nº. 286.

sait, du reste, tous les réglements et statuts adoptés dans l'ordre pour le mortuaire, le vacant et les responsions. Les commanderies patronales, passées sous la domination de l'empereur, étaient conservées, et il était permis aux catholiques d'en fonder de nouvelles sur les mêmes principes qui avaient été adoptés en Pologne. Le grand prieuré de Russie fut incorporé dans la langue anglo-bavaroise. Le chancelier et le vice-chancelier furent décorés de la grand-croix, et l'empereur manifesta le désir de la porter et de la voir porter par les princes de sa famille. Le bailli Litta expédia un premier courrier extraordinaire, qui ne parvint point à sa destination; un second qu'il envoya trouva le grand-maître à l'extrémité et hors d'état de l'entendre. Emmanuel de Rohan mourut le 9 juillet 1797.

1797. Ferdinand de HOMPESCH, baron allemand, né à Dusseldorf, le 9 novembre 1744, bailli de Brandebourg, élu soixante-neuvième grand-maître le 19 juillet 1797.

Ce bailli, jeune encore, ne devait guère s'attendre à la plus éminente dignité de l'ordre; mais sa qualité de ministre de l'empereur, la sagesse qu'il avait manifestée dans la *Congrégation d'Etat*, où il siégeait par le choix du grand-maître Emmanuel de Rohan, et plus que tout cela peut-être les intrigues des chapelains conventuels, l'élevèrent au suprême magistère dans les circonstances les plus difficiles où l'ordre se fût encore trouvé. C'est le premier Allemand qu'on eût vu à la tête de l'ordre de Malte.

Il s'agissait d'abord d'examiner la convention conclue entre Paul Ier. et le bailli Litta; elle fut lue en plein Conseil et ratifiée par acclamation et à l'unanimité. Par décision du 4 août 1797, le même plénipotentiaire qui avait signé le traité fut élu ambassadeur extraordinaire de l'ordre auprès de l'empereur de Russie. On lui transmit, par le chevalier Raczinski, la décision du Conseil et ses lettres de créance. Le 27 novembre de la même année, il fit son entrée solennelle à Saint-Pétersbourg avec tout le cérémonial d'usage et beaucoup de pompe. L'empereur le reçut sur son trône et revêtu de tous les ornements qui conviennent à la dignité impériale. L'ambassadeur extraordinaire adressa au czar le discours suivant:

« Sire, l'ordre souverain de Malte s'empresse de porter au trône de votre majesté impériale les hommages de sa reconnaissance; c'est le premier devoir que nous aimons à

remplir : vos bienfaits, sire, l'ont profondément gravé dans nos cœurs.

» Le nouvel établissement que la munificence de votre majesté impériale assûre à l'ordre de Malte dans l'empire de Russie, a été sanctionné à Malte avec un vif enthousiasme de reconnaissance et de joie; et, voulant donner la plus grande solennité à nos remercîments et à l'expression de nos vœux, son altesse éminentissime monseigneur le grand-maître et le Conseil suprême ont décrété, par acclamation, une ambassade extraordinaire.

» Destiné, par le choix de mon ordre, à remplir cette auguste mission, c'est en qualité de son ambassadeur extraordinaire, que je suis chargé de faire connaître à votre majesté impériale le désir et l'espérance qu'il a que votre majesté impériale daignera se mettre à la tête de cet établissement, et agréer le titre si précieux et si rassurant, le titre que ses bienfaits et ses sentiments lui ont déjà acquis, de *protecteur de l'ordre de Malte.*

» C'est en cette qualité que nous espérons voir votre majesté impériale se revêtir des marques d'un ordre aussi ancien qu'illustre, renommé par ses exploits, vénérable par la sainteté de ses institutions.

» Dans cette confiance, son altesse éminentissime et le Conseil suprême destinent à votre majesté impériale l'ancienne croix du célèbre La Valette, cet invincible défenseur de notre île, qui a légué son nom à la résidence que, seul, il a su rendre inexpugnable. Cette croix, que nous avons religieusement conservée dans le trésor de notre église cathédrale, comme un monument précieux qui rappelait à notre souvenir les hauts faits d'armes d'un grand-maître de Malte, héros de la chrétienté, nous aimons à l'offrir à votre majesté impériale comme un gage de notre reconnaissance, comme une marque digne de sa piété, comme un présage heureux d'une nouvelle destinée. Nous accompagnons cette offre des vœux les plus ardents pour la gloire de votre majesté impériale et la prospérité de son empire. Ce signe auguste et révéré de notre ordre, les exemples et la valeur des chevaliers de Malte, exciteront, sire, avec l'illustre, brave et fidèle noblesse de votre empire, une émulation, un enthousiasme dignes des plus beaux siècles de la chevalerie; et la solennité de ce jour mémorable rappellera sans cesse à la postérité la munificence de Paul Ier., la reconnaissance de l'ordre de Malte. »

Après ce discours, le bailli Litta présenta ses lettres de créance. L'empereur les remit au chancelier et lui ordonna de répondre. Le prince de Besborodsko obéit aux ordres de l'empereur, et répondit, en langue russe, que sa majesté impériale acceptait le titre de protecteur de l'ordre de Malte et la croix du grand-maître La Valette. Alors l'ambassadeur reprit la parole et dit :

« Sire, quel moment pour nous que celui où votre majesté impériale, en secondant nos vœux, vient d'ajouter un nouvel éclat à l'ordre de Malte ! C'est en nous félicitant nous-mêmes sur un si grand honneur, que nous présentons à votre majesté impériale les plus vifs remercîments et l'expression de notre joie dans les fastes de nos historiens ; combien nous sera chère cette époque qui relève nos espérances, nous promet les plus beaux jours, assûre à jamais notre prospérité et notre gloire !

» Daignez, sire, ajouter à tant de bienfaits celui de revêtir des marques de notre ordre sa majesté l'impératrice, votre auguste épouse ; c'est un témoignage de notre profond respect que nous osons lui présenter ; c'est un hommage que la valeur offre à la vertu. Nous vous prions, sire, de revêtir aussi des marques de notre ordre les princes de l'auguste famille impériale.

» Ce seront les premiers bienfaits que votre majesté impériale aura accordés à l'ordre de Malte en sa qualité de protecteur. »

Aussitôt l'ambassadeur prit la cotte d'armes et en revêtit l'empereur. Il présenta ensuite la croix de La Valette, et ce prince la suspendit sur sa poitrine. Le bailli Litta fut présenté successivement à l'audience de l'impératrice, des princes et princesses de la maison impériale, qui se rendirent à leur tour dans la salle du trône, où l'empereur leur donna les marques distinctives de grand-croix de l'ordre, avec un cérémonial différent pour chacun de ces augustes personnages. Le prince de Condé reçut le même jour la grande-croix, avec le titre de grand-prieur de Russie.

Lorsque le congrès de Rastadt se réunit sur la fin de 1797, l'ordre aurait bien voulu y être représenté ; mais comme on n'y admettait que les plénipotentiaires de l'empire, le grand-prieur d'Allemagne, prince de Heitersheim, nomma le bailli de Pfürdt pour y assister en son nom ; l'ordre lui donna le chevalier de Bray pour coopérateur, sous la protection de la Prusse et de l'Autriche. La *religion* y mani-

esta hautement le désir d'être réunie à l'ordre Teutonique, fin de profiter des richesses de ce corps opulent et considéré; *mais non*, suivant l'expression d'un chevalier, *dans 'intention de perdre son titre, son chef-lieu, son indépendance t ses mœurs;* c'est-à-dire qu'elle voulait l'absorber, comme lle avait déjà fait, à l'égard de la plupart des autres ordres eligieux-militaires, le Saint-Sépulcre, Saint-Lazare, Saint-Antoine, et même, en quelque sorte, les Templiers, sans esser d'être ce qu'elle était.

Au commencement de 1798, le grand-maître mit à l'épreuve, pour la première fois, la bienveillance du protecteur que l'ordre s'était donné. Le trésor était sans argent, et l'île de Malte pouvait être assiégée d'un instant à l'autre. Hompesch fit présenter à l'empereur de Russie une note pour réclamer son appui auprès des puissances chrétiennes. Paul Ier. ne se contenta pas de recommander l'ordre de Malte aux souverains; il déclara encore qu'il regarderait omme donnés à lui-même tous les secours que l'on accorerait aux chevaliers.

Les besoins devinrent plus pressants. L'ordre avait perdu uccessivement les deux tiers de ses revenus; les emprunts u'il fesait chaque jour achevaient de le ruiner en intérêts. la fin, il ne trouva même plus à emprunter. Cependant n'arrivait aucun secours; les ressources étaient épuisées, service en souffrait, et tout dépérissait faute d'aliments; s forces effectives ne se portaient qu'à six mille neuf cents ommes et à deux cent quatre-vingt-deux chevaliers en tat de porter les armes, répartis dans les forts et les poss de l'île, lorsque la flotte française, dont l'armement avait té l'épouvante dans toutes les villes maritimes, partit de 'oulon.

L'armée d'expédition, commandée par le général Buonaarte, arriva, le 9 juin 1798, à la pointe du jour, à la vue e l'île de Goze. Le convoi de Civita Vecchia y était arrivé epuis trois jours.

Le même jour, il fut envoyé un aide-de-camp du général n chef, pour demander au grand-maître la faculté de faire e l'eau dans les différents mouillages de l'île; celui-ci hargea le consul de la république française, à Malte, de orter sa réponse, qui était un refus absolu, ne pouvant, disait-il, laisser entrer plus de deux bâtiments de transport à fois; ce qui, calcul fait, aurait exigé plus de trois cents purs pour faire de l'eau.

Le besoin de l'armée était urgent, et *fesait un devoir d'employer la force pour s'en procurer.*

Il fut ordonné à l'amiral Brueys de faire des préparatifs pour le débarquement. La descente, dit un témoin oculaire, s'opéra le 10, sur quatre points : au Goze, où commandait le général de division Régnier; à l'ouest, où commandait Desaix; au sud, où commandait Baraguay d'Hilliers; à l'est, où commandait le général Lasne; et au centre, où commandait Vaubois et où se trouvait le général en chef avec son état-major.

On commença l'attaque par ce point du centre. Les troupes maltaises lâchèrent pied au premier feu; et, peu après, on s'empara de deux tours qui défendaient l'anse de la petite cale de Saint-Julien où l'on était descendu.

Des frégates s'étaient avancées en même tems près de l'entrée du port pour protéger la descente. Le feu du rempart commença sur elles et sur les troupes françaises à huit heures du matin, le 11; il dura jusqu'à dix heures du soir; divers postes furent emportés; on s'établit à Berchercara, entre la Ville-Vieille et la cité Valette, ou Ville-Neuve.

Dans la nuit du 11, le chancelier du consulat de Hollande se rendit à bord de *l'Orient*, où le général en chef était rentré le soir, pour parler de capitulation. Le général envoya son aide-de-camp Junot, avec Dolomieu et Poussielgue, pour sommer la ville et la menacer de l'assaut et d'un traitement rigoureux en cas de refus de se rendre.

Le lendemain au point du jour, fut signée la capitulation suivante :

Art. 1[er]. Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean remettent à l'armée française la ville et les forts de Malte, renonçant, en faveur de la république française, aux droits de propriété et de souveraineté qu'ils ont sur cette île, ainsi que sur celle du Goze et du Comino.

Art. 2. La république française emploiera son influence au congrès de Rastadt pour procurer au grand-maître une principauté équivalente à celle qu'il perd, dont il jouira sa vie durant; elle s'oblige, en attendant, à lui payer une pension annuelle de 300,000 livres tournois, outre le paiement de deux annates de pension, à titre d'indemnité pour son mobilier. Pendant toute la durée de son séjour à Malte, il continuera de jouir des honneurs militaires qu'il recevait.

Art. 3. Les Français, chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, résidant actuellement à Malte, qui seront recon-

us comme tels par le général en chef, pourront rentrer dans ur patrie, et leur séjour à Malte sera considéré comme un :jour fait en France. La république française emploiera :s bons offices près les républiques cisalpine, ligurienne, omaine et helvétique, pour que le présent article soit ommun aux chevaliers de leur nation.

Art. 4. La république française assignera une pension nnuelle de 700 fr. aux chevaliers qui résident actuellement Malte, et de 1,000 fr. aux chevaliers âgés de plus de oixante ans, et elle interposera ses bons offices près des épubliques cisalpine, ligurienne, romaine et helvétique, our qu'elles accordent pareilles pensions aux chevaliers de eur nation.

Art. 5. La république française s'interposera près des aures puissances pour qu'elles conservent aux chevaliers de eur nation l'exercice de leurs droits sur les biens qui se rouvent dans leurs États.

Art. 6. Les chevaliers conserveront leurs propriétés particulières, tant dans l'île de Malte que dans celle du Goze.

Art. 7. Les habitants des îles de Malte et du Goze continueront d'avoir, comme par le passé, le libre exercice de la religion catholique, apostolique et romaine ; leurs propriétés et priviléges resteront intacts ; ils ne seront assujétis à aucune contribution extraordinaire.

Art. 8. Tous les actes civils passés sous le gouvernement le l'ordre conserveront leur validité.

Fait et arrêté à bord du vaisseau *l'Orient*, en face de Malte, ce 12 juin 1798.

Le commandeur Bosredon de Ransijat, le bailli Marie Testa-Ferrata, le docteur Jean Nies Muscat, le docteur Benoît Schembri, le conseiller Bonanni, le bailli de Turin Fresari (sauf le droit de haute domination qui appartient à mon souverain, comme roi des Deux-Siciles), le chevalier Philippe Amati.

Dans la séance du 13 messidor an 6 (1er. juillet 1798), le directoire exécutif adressa au corps législatif le message suivant :

« Citoyens législateurs, depuis long-tems le gouvernement de Malte avait osé manifester d'hostiles dispositions contre la France. Il avait accordé la plus audacieuse faveur aux émigrés qu'il recelait dans son île, ainsi qu'à ceux de ses chevaliers qui avaient grossi l'armée de Condé. Sa cons-

titution lui fesait une loi de la plus stricte neutralité; et alors même qu'il la professait hautement, il donnait à l'Espagne, en guerre contre nous, la permission de recruter des matelots à Malte; il n'a cessé depuis de la donner à l'Angleterre; et la même demande, faite plusieurs fois par les Français, il l'a outrageusement repoussée. Des Maltais, des Français résidant à Malte, se montraient-ils favorables à la cause française, ils étaient persécutés, plongés dans les cachots et traités comme de vils scélérats. Il semblait que la haine d'un si petit État contre la république française ne pouvait aller plus loin, et cependant on a vu le grand-maître, dans un manifeste du 1er. octobre 1793, déclarer que le roi de Naples lui ayant notifié son état de guerre, il saisissait *avec empressement* cette occasion de fermer les ports de Malte à tout bâtiment français. Il a fait plus; il a déclaré, dans ce même manifeste, que l'agent français qui résidait à Malte à cette époque, n'y serait plus considéré que comme chargé d'affaires du *roi de France;* enfin, il ajouta qu'ayant appris qu'un nouvel envoyé était en route, il ne recevrait ni admettrait le *personnage*, ni tout autre, comme agent de la *prétendue république française*, que le grand-maître (ce sont ses expressions) *ne peut*, *ni ne veut*, *ni ne doit reconnaître.*

» Le gouvernement de Malte ne pouvait sans doute se montrer à cette époque plus ennemi de la France: or, cet état de guerre n'a pas cessé de subsister depuis.

» Le 21 prairial de cette année même, la demande faite par le commandant des forces françaises dans ces mers d'obtenir la faculté de faire de l'eau dans les différents mouillages de l'île, a été refusée avec cette forme ironique, que le grand-maître ne pouvait laisser entrer plus de deux bâtiments de transport à la fois, ce qui aurait exigé plus de trois cents jours pour donner de l'eau aux troupes françaises. Oser ainsi insulter une armée de la république commandée par le général Buonaparte!.... Le 22 prairial au matin, les troupes françaises étaient à terre sur tous les points de l'île; dans le jour, la place fut investie de tous les côtés. La ville canonnait avec la plus grande activité; les assiégés firent une sortie, dans laquelle le chef de brigade Marmont, à la tête de la dix-neuvième, enleva le drapeau de l'ordre.

» Le 24 au matin, les *chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem* ont remis à la république française la ville et les forts de Malte, et renoncé, en sa faveur, au droit de

aineté et de propriété qu'ils exerçaient, tant sur cette sur celle de Gozo et de Comino.
a république a acquis à Malte deux vaisseaux de , une frégate, quatre galères, douze cents pièces de ca- uinze cents milliers de poudre, quarante mille fusils ıcoup d'autres objets dont le directoire n'a pas en- çu les détails.
ur le président du directoire, *Merlin.* »
la proposition de Duviquet, le conseil déclara que : française de terre et de mer, victorieuse à Malte, ien mérité de la patrie (1).
lant que les Français établissaient à Malte une com- ı de neuf membres, présidée par le commandeur de on Ransijat, le grand-maître fesait des préparatifs uitter l'île. Ses créanciers mirent d'abord obstacle lépart ; mais toutes les difficultés étant aplanies par la ssion, il partit dans la nuit du 17 au 18 juin, accom- de quelques chevaliers et dignitaires, et emportant i un morceau de la vraie croix, le bras de saint Jean- :e et l'image de la Sainte-Vierge de Philerme. A son à Trieste, la plupart de ceux qui l'avaient accom- 'abandonnèrent et se dispersèrent de divers côtés.
9 novembre 1798, Paul Ier. prit le titre de grand- de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (2). Plusieurs ers qui s'étaient rendus auprès de lui furent admis à lience, lui présentèrent la couronne et les *régaux* du ère, et il fut inauguré solennellement. A l'instant , suivant le projet qu'il avait conçu l'année précé- il créa un nouveau prieuré russe et quatre-vingt-dix- ommanderies pour sa noblesse du rit grec, et y atta- revenu de 864,000 livres.
er. janvier 1799, le pavillon de Sain-Jean de Jéru- fut arboré sur l'hôtel de l'Amirauté, à Pétersbourg. les Cours de l'Europe furent instruites de la déter- on de l'empereur, et les chevaliers dispersés invités

'azette nationale*, ou le *Moniteur universel*, an VI, . Tout ce que le directoire avance dans son message se confirmé par une lettre du commandeur de Bosredon à un mis, chevalier napolitain. (*Journal du siége et blocus de* page 380.)

Innales de l'ordre de Malte, depuis 1726 *jusqu'à* 1799, Maisonneuve; Pétersbourg, 1799, in-8°.

de se conformer aux nouveaux statuts qu'il avait donnés. Il ne s'agissait plus que de s'emparer de Malte ; mais cette île était au pouvoir des Français, et il n'était pas facile de la prendre. D'ailleurs, les Anglais la tenaient étroitement bloquée et la convoitaient pour eux-mêmes ; ils avaient fait insurger les habitants de la campagne, et l'amiral Nelson la serrait de près avec une flotte formidable.

Ce n'est point ici le lieu de donner l'histoire de ce siége mémorable ; elle doit trouver sa place ailleurs. Il suffira de dire qu'après des prodiges incroyables de valeur, des conspirations déjouées, des bombardements multipliés, la famine, la mortalité et tous les fléaux réunis, le général Vaubois et l'amiral Villeneuve capitulèrent avec les Anglais, le 4 septembre 1800, et leur rendirent l'île de Malte.

Au reste, si le lecteur désire de plus longs éclaircissements sur ce point intéressant de l'histoire de Malte, nous le renverrons au *Mémoire* publié en Allemagne par le grand-maître Ferdinand de Hompesch, et surtout au *Journal du siége et blocus de Malte*, par le commandeur de Bosredon-Ransijat, Paris, an IX, in-8°. Ce journal comprend l'intervalle qui s'est écoulé depuis le 16 fructidor an VI, époque de la révolte des Maltais, jusqu'au 22 fructidor an VIII, jour de l'évacuation de l'île par les Français (1).

Le 14 décembre 1799, ratification d'une disposition du traité conclu entre le général en chef Buonaparte et les chevaliers de Malte.

Le 20 octobre 1800, ils furent éliminés de la liste des émigrés.

---

(1) On pourra consulter aussi *Malte ancienne et moderne*, par Louis de Boisgelin, chevalier de Malte, édition anglaise in-4°., publiée par l'auteur à Londres, ou édition française publiée à Paris en 1809, par M. de Fortia de Piles, en 3 volumes in-8°., avec une carte nouvelle des îles de Malte et du Goze.

RUSSIE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES EMPEREURS DE RUSSIE.

CATHERINE II ALEXIEVNA.

1762. LE 9 juillet, CATHERINE épouse de l'empereur Pierre III, est proclamée impératrice et autocratrice de toutes les Russies. Cette princesse née à Stetin, le 2 mai 1729, était fille de Christian-Auguste, prince d'Anhualt-Zerbst, gouverneur de la Poméranie prussienne: elle avait reçu au baptême les noms de Sophie-Auguste-Frédérique; elle les changea pour prendre celui de Catherine Alexievna, quand à l'époque de son mariage avec l'héritier présomptif du trône de Russie, le 1er. septembre 1745, elle entra dans l'Église grecque.

Négligée par son époux, Catherine avait employé son tems à perfectionner l'excellente éducation qu'elle avait reçue. Les dix-sept ans qu'elle passa dans la tristesse et l'abandon, contribuèrent beaucoup à développer l'étendue de son esprit et la grandeur de son caractère.

Catherine II prête dans l'église de Notre-Dame de Cazan, entre les mains de l'archevêque de Novgorod, le serment ordinaire de maintenir les droits et la religion des Russes. Elle reçoit à son tour les serments de la noblesse et du peuple aux acclamations répétées des soldats. Publication d'un manifeste dans lequel les mauvaises intentions et l'incapacité de Pierre III sont exposées.

Le 10 juillet, Pierre III abdique l'empire. Ce prince meurt le 17. Il est enterré le 21, après avoir été exposé publiquement.

« Ce qui dut étonner, » dit L'Évêque dans son histoire de Russie, « ce fut de voir une révolution qui ne fit pas » même couler de larmes. Les amis du dernier empereur,

» ou conservèrent leurs places et leur fortune, ou reçurent
» de l'avancement. Il y eut quelques exilés, mais personne
» ne fut envoyé en Sibérie. La conduite de Catherine,
» pendant tout son règne, fit connaître que cette indul-
» gence n'était point en elle une vertu politique et factice,
» mais le penchant naturel d'une âme humaine et sen-
» sible... »

La discipline et les lois militaires, et même les uniformes, sont rétablis comme ils l'étaient sous le règne d'Élisabeth. Les changements effectués par Pierre III dans cette partie, lui avaient aliéné l'esprit de l'armée.

Bestouchef, le seul des bannis du tems d'Élisabeth, que Pierre III n'eût pas rappelé, parce qu'il avait dû le regarder comme son ennemi capital, revient à la Cour par ordre de Catherine. Ses places lui furent rendues, une riche pension y fut ajoutée. L'impératrice devait des récompenses à l'attachement qu'il lui avait témoigné, lorsqu'elle était grande-duchesse.

Le 15 août, note adressée par l'impératrice au roi de Pologne, demandant que Biren soit rétabli dans le duché de Courlande. Biren, rentré en possession du pouvoir, accorde à la nation russe des priviléges importants en Courlande; il se conduit dans son duché avec une douceur qui étonna, parce qu'on se rappelait ses cruautés lorsqu'il gouvernait la Russie sous le nom de l'impératrice Anne.

Le 3 octobre, l'impératrice fut couronnée à Moscou : à cette occasion fut publié un manifeste d'amnistie et de pardon : ce n'était pas une démonstration vaine. Un complot s'était formé contre Catherine. Les coupables arrêtés firent l'aveu de leur crime; le sénat les jugea dignes de la mort la plus cruelle : l'impératrice se contenta de les condamner à des exils plus ou moins rigoureux. Le 30 octobre, la chancellerie secrète, sorte d'inquisition politique, déjà supprimée par Pierre III, et la torture furent abolies.

1763. Oukase du 22 janvier, ordonnant qu'aucun prisonnier ne pourra rester détenu plus d'un mois sans être jugé : un délai sera accordé aux contumaces; un autre, du 28 mars, défend de nommer aux places d'officiers des personnes trop jeunes. Le 22 juin, défense de remettre des placets à l'impératrice; une commission est chargée de les recevoir.

L'impératrice avait visité Rostov et Iaroslav; le 25 juin, elle part de Moscou; le 9 juillet, elle fait son entrée solennelle à Saint-Pétersbourg.

Les ministres étrangers, accrédités près la Cour de Russie, avaient eu une garde militaire; des notes du 11 août et du 20 septembre annoncent qu'elle leur sera retirée.

Le comte de Panin, gouverneur du grand-duc, obtient, le 6 novembre, le ministère des affaires étrangères.

1764. Ivan, empereur détrôné dès le berceau, avait été transporté, sous Pierre III, de la forteresse de Schlusselbourg, située à l'issue du lac Ladoga, à Kexholm en Carélie. A l'avènement de Catherine au trône, il avait été ramené à Schlusselbourg. Mirovitch, lieutenant d'infanterie, trame un complot pour délivrer cet infortuné de sa prison; le 16 juillet, il essaye d'effectuer son projet. Les officiers de garde auprès d'Ivan, voyant que la porte de la prison est enfoncée à coups de canon, tuent le malheureux prince. Mirovitch arrêté, porta sa tête sur l'échafaud, le 26 septembre, et déclara, jusqu'au dernier moment, que personne ne lui avait inspiré le dessein qu'il avait conçu. Ses confidents et ses complices subirent des châtiments plus ou moins rigoureux, suivant qu'ils l'avaient plus ou moins secondé.

Lorsque la nouvelle de la mort d'Ivan parvint à Saint-Pétersbourg, le 24 et le 25 juillet, il se manifesta des mouvements tumultueux dans cette capitale. L'impératrice était alors en Livonie; elle envoya sur-le-champ l'ordre de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'instruction du procès des coupables.

Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, était mort le 5 octobre 1763. Catherine témoigna le désir de voir élire un Polonais pour lui succéder; ce vœu était partagé par la Prusse et par la Porte; mais la Russie fit la première connaître ses intentions. Lorsque le ministre plénipotentiaire de Pologne, chargé d'annoncer la mort du roi à la Cour de Saint-Pétersbourg, eut passé la frontière, il devint l'objet d'une surveillance extraordinaire. Le 11 avril 1764, un traité d'alliance fut signé à Saint-Pétersbourg, entre la Russie et la Prusse. Ces deux puissances se garantissent mutuellement toutes leurs possessions en Europe contre qui que ce soit; en cas d'attaque, elles se fourniront respectivement un secours de dix mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie. Par un article secret, elles s'engagent mutuellement à ne pas permettre que qui que ce soit entreprenne de dépouiller la république de Pologne de son droit de libre élection, d'y rendre la royauté héréditaire,

ou d'y établir le pouvoir absolu. Il fut stipulé de plus que, dans le cas où le roi serait attaqué vers le Rhin, ou l'impératrice vers la Crimée, le secours à fournir serait évalué à une somme annuelle de 400,000 roubles ou 480,000 écus de Prusse. Quant à la Pologne, on promettait de protéger les dissidents contre l'oppression de l'Église dominante. Enfin, par une convention secrète, signée le même jour, on s'engagea à faire en sorte que l'élection tombât sur un piast.

Au mois de mai, un corps d'armée russe qui avait combattu en Allemagne pour Marie-Thérèse, revenait en Russie par la Pologne; il reçut ordre de trouver des prétextes pour ne pas hâter son retour. En même tems, il arrivait de nouvelles troupes russes. Toutes se réunirent autour de Varsovie. Le 23, les ambassadeurs russes qui étaient dans cette capitale, déclarèrent que leur souveraine renonçait à toute prétention sur la Russie-Rouge. Le 7 septembre, Stanislas Poniatowski fut élu roi à l'unanimité des votes. Il ne parut pas un soldat russe dans le champ de l'élection; mais on savait que l'armée russe n'était pas éloignée.

Dès le 14 septembre, les ambassadeurs de Russie et de Prusse réclament du nouveau roi, le rétablissement des dissidents polonais dans leurs droits politiques dont ils avaient été successivement dépouillés, c'est-à-dire le libre exercice de leur religion, et une parfaite égalité avec les catholiques pour l'admission à tous les emplois publics.

1765. Le 25 février, un traité d'alliance fut conclu entre la Russie et le Danemark; il stipula que le différend relatif au Holstein, serait arrangé par un traité provisoire, qui toutefois ne recevrait son exécution que lorsque le grand-duc Paul, fils de Pierre III et de Catherine II, serait parvenu à sa majorité.

1766. Une convention est conclue avec la France, le 10 mars, pour l'établissement d'un comptoir français à Arkhangel.

Traité de commerce conclu avec la Grande-Bretagne pour vingt ans; les négociants anglais qui s'établissent en Russie obtiennent de grands avantages.

Depuis qu'elle était montée sur le trône, Catherine s'était occupée avec assiduité de plusieurs améliorations importantes dans l'administration de son empire : elle avait favorisé le commerce en abolissant plusieurs monopoles; di-

ninué le prix du sel; rendu des ordonnances très-sévères contre la corruption et les extorsions des agents du gouvernement; favorisé l'établissement des étrangers qui voudraient se fixer en Russie; fondé des hôpitaux, un Conseil de médecine pour l'empire; recommandé d'instruire les enfants, même dans les provinces les plus éloignées de la capitale; assûré le libre exercice des différentes religions; ordonné de tenir un registre exact des naissances, des mariages et des décès; enjoint de rendre la justice avec promptitude; cherché à améliorer le sort des paysans de la couronne, en leur accordant le droit d'acheter des nobles de petites métairies avec les paysans qui en dépendaient. Pierre III avait réuni au domaine de l'État les possessions immenses du clergé. Le clergé devait être payé par le trésor impérial: cette mesure, d'abord suspendue, fut mise à exécution en 1764. Des gens mal intentionnés pouvaient compromettre la sûreté publique, ou la fortune et le repos des sujets, en montrant des oukases écrits; il fut ordonné de n'ajouter foi qu'à ceux qui seraient imprimés.

Enfin, pour mettre le sceau à ses projets de réforme et d'institutions utiles, Catherine, par un oukase du 14 décembre 1766, convoqua une assemblée des députés de toutes les parties de son vaste empire; ils devaient se réunir à Moscou, et présenter leurs idées sur les lois qui leur convenaient le mieux. L'assemblée s'ouvrit, le 10 août 1767, avec une pompe extraordinaire. On commença par lire les instructions pour la confection du code. Elles ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe; l'original, écrit de la main de l'impératrice, a été déposé dans la bibliothèque de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg.

Les applaudissements interrompirent souvent la lecture de ces instructions; mais cette assemblée ne produisit pas le bien que l'impératrice s'en était promis. La nation russe n'avait pas l'habitude de délibérer sur les affaires publiques; d'ailleurs, quelques députés laissèrent percer des idées opposées au pouvoir absolu. L'impératrice se hâta de dissoudre l'assemblée. Avant de se séparer, les députés décernèrent à cette princesse le titre de grande et de mère de la patrie; elle fit donner à chacun d'eux une médaille d'or, destinée à transmettre à la postérité le motif qui les avait fait rassembler. Vers la fin de l'année, elle visita les provinces du sud-est de son empire en Europe.

L'année suivante, 1768, frappée des ravages affreux que la petite-vérole exerçait dans son empire, Catherine fit faire sur elle-même et sur son fils, le premier essai de l'inoculation dans ses États; ce grand exemple fut suivi dans toutes les provinces : la mémoire du jour où elle le donna fut célébrée pendant tout son règne par une fête annuelle. Des maisons d'inoculation furent fondées.

Le 8 janvier 1769, introduction du papier-monnaie et établissement d'une banque d'échange. Plus tard, Catherine se repentit de ces mesures; car, peu de tems avant sa mort, elle dit : « J'emporterai au tombeau le regret d'avoir grévé » l'État de cette dette ».

Attentive à procurer à la jeunesse une éducation qui promet à l'État des hommes éclairés, Catherine avait établi plusieurs écoles où les jeunes gens recevaient une instruction variée et solide ; elle ne négligea pas non plus de récompenser les sujets qui l'avaient servie ; elle institua, le 5 décembre 1769, l'ordre militaire de Saint-George, et en 1782, l'ordre de Saint-Vladimir, pour les personnes qui se seraient consacrées pendant trente-cinq ans aux travaux de l'état civil. Elle honora aussi la valeur des soldats qui s'étaient distingués, en joignant aux récompenses pécuniaires des médailles d'argent.

Toutes ses occupations n'empêchaient pas Catherine d'avoir l'œil sur les affaires de la Pologne. Loin de se prêter aux désirs de la Russie et de la Prusse, la diète confirma dans un mouvement d'enthousiame, en 1765, les lois dont les dissidents avaient le plus à se plaindre. Quelques armements que l'Autriche fesait à cette époque, donnèrent lieu à une convention secrète entre la Russie et la Prusse; elle fut conclue le 23 avril 1767. Il fut convenu que l'impératrice ferait entrer un corps de troupes en Pologne pour soutenir le parti des dissidents, et qu'afin de ne pas donner d'ombrage à la Cour de Vienne, le roi se bornerait à appuyer les entreprises des Russes par des déclarations vigoureuses et capables d'intimider le parti des mécontents : c'était le nom que l'on donnait aux adversaires des dissidents. Il fut stipulé, toutefois, que si l'Autriche fesait entrer des troupes en Pologne pour agir hostilement contre les Russes, le roi se déclarerait et agirait ouvertement contre les Autrichiens, en fesant même une puissante diversion dans leurs États; qu'en considération de cette guerre que le roi aurait à soutenir uniquement pour les intérêts de la Russie, l'im-

pératrice assisterait ce prince par un corps de ses troupes, et à la paix lui procurerait un dédommagement convenable.

L'Autriche s'étant tenue tranquille, cette convention resta sans exécution. Les troupes russes entrèrent en Pologne; les dissidents formèrent, sous leur protection, une confédération dans des assemblées qui furent tenues à Thorn et à Sluzk, et une nouvelle à Radom, qui fut soutenue par douze mille Russes. Une diète extraordinaire, convoquée par le roi, s'assembla, le 12 octobre 1767, à Varsovie. Les troupes russes entourèrent cette capitale. Le prince Repnin, ambassadeur de Catherine, parla en maître : il exigea que la diète accordât aux dissidents tous les droits qu'ils réclamaient; le lendemain, 13, il fit arrêter par le colonel Igelstrœem, Soltik, évêque de Cracovie, qui avait déployé contre les dissidents, contre le roi de Pologne, et surtout contre la Cour de Saint-Pétersbourg, une véhémence extraordinaire; Zaloutski, évêque de Kiev, et Rrzewuski Starozte de Dolina, qui avaient également opposé de la résistance à ses ordres.

Le 14, Repnin essaya de justifier cet attentat, en disant que ces personnages n'avaient été arrêtés que pour avoir manqué par leur conduite à la dignité de sa majesté impériale, en attaquant la pureté de ses intentions salutaires, désintéressées et amicales pour la république. La diète, intimidée, nomma une commission chargée de terminer avec l'ambassadeur de Russie tout ce qui concernait les dissidents. Le 19 novembre, un acte spécial de la diète confirma les droits qui avaient été le sujet de si vives querelles; l'ensemble du grand travail relatif à cet objet fut communiqué aux délégués. Afin de leur laisser le tems nécessaire pour s'en occuper, la diète fut ajournée au 1er. février de l'année suivante.

1768. Lorsque la diète fut de nouveau réunie, la commission lui proposa un traité perpétuel d'amitié entre la république et la Russie; il fut approuvé et signé le 24 février, ainsi que deux autres séparés. La paix de Moscou de 1686 est confirmée; les deux parties contractantes se garantissent réciproquement leurs possessions en Europe : tout ce qui, dans le premier acte séparé, concerne les dissidents, sera censé inséré dans le traité. Le second acte séparé, renfermant les lois cardinales de la république, est garanti; l'impératrice garantit aussi la constitution et la forme de

gouvernement de la république, sa liberté et ses droits; les traités précédemment conclus par la république avec d'autres puissances, et notamment ceux de Carlowitz avec la Porte, et d'Oliva avec les puissances du Nord sont confirmés; liberté réciproque du commerce pour les sujets des deux pays; établissement sur les frontières de tribunaux pour juger les différends des sujets réciproques.

Le premier acte séparé joint au traité, établit les droits des dissidents; le premier article dit que l'acte est conclu entre l'impératrice de Russie et les rois de Prusse, de Danemark, d'Angleterre et de Suède, d'une part; et le roi et la république de Pologne, de l'autre; cependant, le traité ne fut signé que par les plénipotentiaires de Pologne et le prince Repnin; mais les quatre monarques nommés dans le préambule s'étaient employés en faveur des dissidents, et leurs ministres avaient assisté aux séances de la commission.

Quant à l'acte contenant les lois cardinales de la république, il maintenait et garantissait tous les vices de la constitution auxquels la noblesse, jalouse de ses priviléges, était singulièrement attachée, priviléges qui ouvraient la porte à l'intrigue et à la corruption, et qui ne pouvaient que causer des déchirements funestes à l'État.

Les troupes russes commencèrent à se retirer, mais lentement; car elles restèrent en partie cantonnées sur les terres des nobles qui s'étaient montrés le plus opposés aux volontés de l'impératrice. Tant d'actes de souveraineté exercés par une puissance étrangère avaient aigri les esprits. Dès le mois de février, une contre-confédération fut formée à Bar; elle en produisit d'autres dans la Grande et la Petite-Pologne, et en Lithuanie. Les confédérés ne se contentèrent pas d'abroger les nouvelles lois; ils visaient à détrôner le roi. Ce monarque assembla une diète où il fut convenu, le 27 mars, de réclamer l'assistance de la Russie contre les confédérés de Bar. Le 24 mai, le prince déclara à la république de Pologne, que les insurgés qui n'avaient pu être ramenés à la raison par les voies de la douceur, seraient ramenés à l'obéissance par la force des armes. Des affaires très-sanglantes ont lieu entre les Russes et les confédérés polonais; elles s'étendent jusqu'aux frontières de la Turquie. Le 16 août, les Russes s'emparent de Cracovie, principal point d'appui des confédérés.

Dans une rencontre qui eut lieu en Podolie, les Russes, sans le savoir, poursuivirent les Polonais jusque sur le ter-

toire turc, et brûlèrent Balta, village tartare. Avertis de :ur erreur, les Russes s'étaient retirés. L'officier qui les ommandait fut puni de son imprudence. A la nouvelle de ette violation de territoire, le divan invita, le 8 octobre, I. d'Obreskov, ministre de Russie à Constantinople, à igner des clauses d'accommodement, relativement à l'inrvention de sa souveraine dans les affaires de Pologne. I. d'Obreskov s'y étant refusé, fut enfermé, le 8, aux ept-Tours avec toute sa suite. Aussitôt le cabinet de Saint-'étersbourg adressa à tous les cabinets de l'Europe une note irculaire pour se plaindre de l'emprisonnement de son ninistre. Le divan, de son côté, publia, le 30, une déclaraion de guerre : ses griefs étaient, 1°. que les Russes avaient iolé le territoire ottoman; 2°. qu'ils avaient construit sur es confins des deux empires plusieurs forteresses remplies de roupes et de munitions de guerre; 3°. que l'impératrice xerçait vraiment le pouvoir en Pologne, qui était couverte le ses troupes.

Le 10 décembre, l'impératrice répondit à ce manifeste par une contre-déclaration. Dès le commencement de 1769, un corps russe, sous les ordres du général Isakov, chassa de la Nouvelle-Servie, des Tartares qui, commandés par leur khan, avaient envahi cette province. Le 28 mars, le prince Alexandre Galitzin, qui était à la tête d'une armée de soixante-dix mille hommes, publia un manifeste exhortant les Polonais à soutenir les Russes contre les infidèles. Puis, traversant la Pologne, il passa le Dniestr le 26 avril, et, le 29, investit Chotchin; le 30, il livra aux Turcs, commandés par Caraman, pacha, un combat dont l'issue malheureuse le força de repasser le fleuve le 1er. mai. Suivi par les Turcs, il se trouva entre deux feux; sa retraite dut lui coûter beaucoup de monde. L'armée russe obtint, le 30 juin, de l'avantage sur un corps turc qui essaya de passer le Dniestr. Alors revenant à la charge, elle franchit le fleuve le 10 juillet, et, dans la nuit du 13 au 14, investit de nouveau Chotchin, après un combat contre le séraskier de Roumili, près du bourg de Bachkinzi. Le 15, une députation des Moldaves arriva au camp russe. Le 10 août, le khan des Tartares, qui avait fait une tentative inutile, le 2, pour se joindre aux Turcs, étant venu au secours de la place avec trente mille hommes, les Russes repassèrent le Dniestr, dans la nuit du 12; un corps ennemi qui les poursuivait, n'étant pas soutenu par le grand-visir, fut défait.

Le 18 septembre, une partie de l'armée turque passa le Dniestr; mais une crue d'eau subite ayant rompu le pont, les Russes qui, sous les ordres du général Weissmann, avaient déjà remporté plusieurs avantages, l'attaquèrent pendant la nuit, le taillèrent en pièces, et s'emparèrent de soixante-quatre canons et de quatorze mortiers. Le grand-visir avait voulu placer une forte garnison à Chotchin; mais les troupes turques n'étant tenues de servir que pendant une saison, les pachas et les soldats refusèrent d'obéir; ils abandonnèrent leur camp et la place de Chotchin. Galitzin y entra le 20 septembre; il n'y trouva que quarante Turcs sans armes, et une centaine de femmes avec leurs enfants; mais en revanche il y avait cent soixante canons de bronze et seize mortiers. Le 27, le comte de Roumanzov vint prendre le commandement de l'armée; le prince Galitzin fut rappelé à Saint-Pétersbourg, où l'on ne connaissait encore que ses défaites.

Le 8 octobre, les Russes occupèrent Yassi et Galacz, et s'étendirent ensuite dans la Moldavie et la Valaquie. Giko, hospodar de cette dernière province, se laissa surprendre à Boukharest.

La seconde armée dans le commandement de laquelle le comte de Panin avait remplacé Roumanzov, investit, en octobre, Bender, place forte sur le Dniestr, en Bessarabie; elle était défendue par douze mille Turcs; le 23 novembre, les faubourgs furent brûlés.

Catherine ne s'était pas contentée d'opposer aux Ottomans des forces considérables en Europe, elle leur donna aussi de l'occupation en Asie. Elle confia au général Médem quelques corps réguliers, avec lesquels cet officier, réuni à des cosaques du Don et à des calmouks, attaqua les tribus soumises au Croissant, qui occupent les contrées situées entre le Don et le Caucase; le 15 juillet, après un combat de deux jours contre les Tartares, Médem passa le Kouban.

En même tems, Catherine entra en négociation avec les princes chrétiens de Géorgie; elle leur promit de les délivrer de la domination ottomane; ils prirent les armes et empêchèrent le grand-seigneur de tirer des recrues de leur pays. Ils mirent sur pied quarante mille hommes, auxquels le général Tottlében joignit quelques corps russes; il se chargea des opérations en Asie, fit occuper les défilés des montagnes du côté de la Mer-Caspienne, pour empê-

cher les incursions des Lesghis et des autres peuplades du Daghestan.

Mais, ce ne fut pas seulement par terre que Catherine combattit les Turcs; jusqu'alors les escadres russes ne s'étaient montrées que dans les eaux de la Mer-Baltique ; en septembre et en octobre, une flotte composée de vingt-cinq vaisseaux de ligne et frégates, et d'un grand nombre de moindres bâtiments de guerre et de navires de transport, partit de Cronstadt pour aller attaquer les Ottomans sur les côtes méridionales de leur empire; elle était commandée par l'amiral Spiridov; les troupes de débarquement étaient sous les ordres d'Alexis Orlov. Une seconde division de quatre vaisseaux de ligne et d'une frégate, commandée par le contre-amiral Elphinstone, et une troisième par le contre-amiral Arff, mirent à la voile plus tard.

En Pologne, les hostilités continuaient; les confédérés étaient soutenus par la France qui leur payait un subside de 72,000 francs par mois; elle leur envoya d'abord le colonel Dumouriez, devenu depuis si fameux, puis le maréchal-de-camp baron de Vioménil, qui fut suivi par beaucoup d'officiers français; mais ces auxiliaires ne parvinrent pas à discipliner les troupes polonaises, ni à maintenir l'union parmi les chefs. Les confédérés furent battus le 26 avril, près de Lemberg, dont ils voulaient s'emparer; et, le 20 mai, près du village de Szuke; dans cette dernière occasion, le comte Béniowski, depuis si célèbre par ses aventures extraordinaires, fut fait prisonnier. Mais quoique victorieux, les Russes ne parvenaient pas à comprimer l'esprit de la confédération; il aurait fallu, pour y réussir, que toute la Pologne fût couverte de leurs troupes.

1770. A l'ouverture de la campagne, les Turcs firent des efforts pour rentrer dans la Moldavie: les 14 et 15 janvier, il se livra des combats entre eux et les Russes à Fockchani, sur les confins de cette province et de la Valaquie. Le 24 et le 26, les Turcs essayèrent inutilement de reprendre Boukharest; le 28, on se battit près de Braïlov, en Valaquie; la ville fut brûlée. Le 13 et le 15 février, les Russes remportèrent des avantages sur les Turcs, près du village de Ratschary et de la ville de Schourscha, dont le général Stoffeln s'empara. Le 21 juin, un corps considérable de Turcs fut mis en fuite par le général Bauer, près Riaboï-Mohila. Toutes ces affaires n'étaient, en quelque sorte, que les préludes d'autres plus sérieuses. Une armée de quatre-vingt mille Turcs et Tartares, com-

mandée par Kaplan Gheraï, khan des Tartares, et par le séraskier Abdi, pacha, ayant passé le Danube, prit position dans la plaine de Kartal, sur la rive gauche du Pruth, au-delà du Larga ; elle y fut attaquée le 18 juillet par Roumanzov, qui avait sous ses ordres le prince Repnin et les généraux Plémennikov, Potemkim et Bauer, forcée dans ses retranchements et dispersée au-delà du Danube. Le camp, un butin considérable et trente pièces de canon, tombèrent au pouvoir du vainqueur. Le grand-visir, voulant réparer cet échec, passa lui-même le Danube; le 1er. août, il fut entièrement défait près du point où le Kagoul se jette dans le lac du même nom, et réduit à abandonner son camp, son artillerie et tous les bagages de son armée, pour se sauver sur la rive droite du Danube. Dans cette journée, dix-huit mille Russes avaient combattu une armée de cent cinquante mille hommes. Les Tartares et une partie des janissaires, formant ensemble une masse de quarante mille hommes, se réfugièrent vers Otchakov, laissant une faible garnison à Ismaïl; Repnin se rendit maître de cette place, le 6, ainsi que de Kilia, le 1er. septembre; Igelstroom prit Akierman en Bessarabie ; le 21 novembre, Braïlov fut forcée par le général Glébov. Les Russes se rendirent ainsi maîtres de la rive gauche du Danube.

Ils obtenaient également des succès d'un autre côté. Le 30 juillet, la tranchée fut ouverte devant Bender. Deux jours après, le bombardement commença ; la place fit une vigoureuse résistance ; enfin, le 27 septembre, elle fut emportée d'assaut ; la plus grande partie de la garnison fut passée au fil de l'épée; on ne fit que cinq mille prisonniers; mais on trouva trois cent quarante-huit pièces de canon avec beaucoup de munitions de guerre et de bouche. Ce fut dans le camp de Panin, devant Bender, que fut posée la base de l'indépendance des Tartares. Le 17 août, ceux d'Édizan et du Boudjak conclurent, avec ce général, un traité par lequel, renonçant à la souveraineté du grand-seigneur, ils se déclarèrent indépendants sous la suzeraineté de la Russie. Ils promirent d'engager ceux de la Crimée à suivre leur exemple. Leurs députés allèrent à Saint-Pétersbourg présenter leurs hommages à l'impératrice. Le 5 octobre, le général Romanius battit, près de Prékop, le khan de Crimée.

Des officiers avaient été envoyés, par l'impératrice, dans divers ports de l'Italie et à Malte, pour y faire préparer les

vivres nécessaires à la flotte russe qui devait combattre les Turcs dans la Méditerranée. Des émissaires russes furent également chargés d'exciter les Monténégrins, les Grecs et autres peuples gémissant sous le joug ottoman, à saisir cette occasion pour se soulever : des secours en hommes, en argent et en munitions leur furent fournis.

La flotte russe, après une traversée longue et difficile, avait franchi le détroit de Gibraltar; entrée dans la Méditerranée, elle avait relâché à Minorque pour s'y ravitailler. Battue ensuite et dispersée par les tempêtes elle s'était réfugiée dans les ports de l'Italie, de la Sardaigne et de la Sicile. Enfin, au printems de 1770, elle arriva en vue du cap Matapan, le plus méridional de la Morée. Les Russes, reçus par les Grecs de cette presqu'île comme des libérateurs, débarquèrent, le 28 mars, sur les côtes du pays des Mainotes, s'emparèrent de Mistra, voisine de l'ancienne Sparte, et se répandirent dans l'intérieur de la Péninsule; le 16 mai, ils prirent Navarrino; les Grecs de cette ville prêtèrent serment de fidélité à Catherine; Orlov publia un manifeste qui les assûrait de la protection de sa souveraine. D'autres tentatives, sur diverses places des côtes de la Morée, furent moins heureuses, par la vigilance de Mouschin Zahdé, l'ancien grand-visir, qui était alors gouverneur de la Péninsule. Les Russes échouèrent surtout devant Modon et Coron; l'attaque de ces places leur coûta beaucoup de monde.

Cependant les flottes ennemies s'étaient rencontrées; les Turcs, après quelques désavantages, se retirèrent dans l'Archipel, toujours poursuivis. Enfin leur escadre, forte de quinze vaisseaux, d'autant de galères et de chébeks, caravelles, etc., se retira dans le canal de Scio, entre l'île de ce nom et la côte de l'Asie-Mineure. Le 5 juillet, Spiridov vint l'y attaquer, quoiqu'elle fût supérieure à la sienne; son vaisseau ainsi que celui de Gazi-Hassan, capitan-pacha, sautèrent en l'air; et les deux amiraux eurent à peine le tems de se sauver avec un petit nombre d'officiers. Cet accident mit le désordre dans l'escadre turque; battue par les Russes, elle se réfugie dans la baie de Tchesmé. Le 7, les amiraux Elphinstone, Grécy et Dugdale, y incendient les trois vaisseaux turcs; enfin le 17, ceux qui étaient parvenus à se sauver dans le golfe de Napolie de Romanie, y furent détruits.

On a pensé que les Russes auraient pu profiter de la consternation que cet événement causa dans la capitale de l'empire ottoman, pour forcer le passage des Dardanelles,

dont les forts se trouvaient alors dans un mauvais état de défense; mais ils préférèrent de faire la conquête de quelques îles de l'Archipel, telles que Scio, Mételin et Stalimène; celle-ci capitula le 24 septembre. Cependant Elphinstone, avec sa division de trois vaisseaux et de quatre frégates, avait passé avec son vaisseau devant les châteaux neufs des Dardanelles, en poursuivant deux vaisseaux de ligne turcs; le feu des batteries turques ne l'atteignit pas. Voyant que les autres vaisseaux ne le suivaient pas, il retourna tranquillement vers eux. Les Russes ne restèrent pas long-tems maîtres de Stalimène; Hassan-Bey, qui fut depuis capitan-pacha, ayant réuni quinze cents hommes aussi courageux que lui, aborda dans l'île, et força les Russes à l'abandonner en y laissant leurs équipages et leur artillerie.

En Pologne, les confédérés furent battus le 23 janvier, près de Dobro, par les Russes. Malgré cet échec, ils publièrent, le 3 avril, un manifeste annonçant que le trône était vacant. Le 3 septembre, leur général Oginsky fut défait à Strolowicz, par Souvarov, depuis si célèbre.

1771. Le 1er. mars, la campagne s'ouvrit par un combat entre les Russes et les Turcs sous les murs de Giurgevo ou Zurza, place forte de la Valaquie; c'était la seule à la gauche du Danube dont les Russes ne s'étaient pas encore rendus maîtres; le général Olitz, chargé par Romanzov de s'en emparer, força les Turcs dans leurs retranchements; le 4, la place se rendit. Le 9 juillet, elle fut reprise par la faute de l'officier qui y commandait.

Le 3 avril, Weissmann délogea l'ennemi de Foultcha, sans pouvoir cependant s'emparer de la place. Le 27, les Russes, commandés par Weissmann et Osorov passèrent le Danube et assiégèrent Itaschky. Au mois de mai, Obreskov, détenu en prison depuis le commencement de la guerre, fut mis en liberté par les Turcs et partit pour Saint-Pétersbourg. Le 28 mai, il y eut combat livré à Zimbro sur l'Olta, et le 7 juin à Turno.

Le 30 juin, Weissmann attaqua la flotte et le camp des Turcs à Toultcha, près de l'embouchure du Danube. Le général Essen livra, le 17 août, un combat sanglant au grand-visir; il repassa en Valaquie, et, le 1er. novembre, défit les Turcs près de Boukharest. Le même jour, Weissmann se rendit maître de Toultcha, et le lendemain, il s'empara du camp et de l'artillerie du grand-visir qui s'était retiré

à son approche, parce que son armée s'étant débandée à la fin de la belle saison, il ne lui restait plus que deux mille hommes sous ses ordres. Le 4 novembre, les Russes reprirent Giurgevo, abandonnée par les troupes qui la couvraient; elles s'étaient dispersées en laissant, presque seul, le général Mouschin Zahdé, le même qui, en 1770, avait si bien défendu la Morée.

Le 28 mai, des corps russes combattirent à Zimbra sur l'Olta, et le 7 juin, à Turno. Le 25, Dolgoroucki força une armée de soixante mille hommes commandés par le khan Sélim Ghéraï, qui défendait les lignes de Pérécop; ensuite il s'empara de cette ville. Le 29, Arabat fut emporté d'assaut. Le 2 juillet, les Russes occupèrent Koslov. Le 9 juillet, à la suite d'une bataille meurtrière, Dolgoroucki chassa vingt-sept mille Turcs de leurs retranchements à Kaffa; ce qui amena la prise de cette ville, de Kertch et de Iénikalé, le 14, ainsi que l'île de Taman. Ce fut le général Cherbatov qui la prit. A la suite de ces succès, six cents Tartares, se qualifiant de délégués de leur nation, signèrent un acte en vertu duquel ils se déclarèrent indépendants, sous la protection de la Russie, et élurent un nouveau khan.

La flotte russe, commandée par Alexis Orlov, continua sa croisière dans l'Archipel; des descentes furent effectuées sur plusieurs points de la côte de Caramanie, et divers magasins de l'ennemi furent détruits ou enlevés. Le 14 octobre, Orlov fit attaquer les Dardanelles; mais ces châteaux avaient été réparés et mis en bon état de défense par le baron de Tott, officier français; de sorte que la canonnade d'Orlov ne produisit pas grand effet. Le 13 novembre, il débarqua dans Mételin et y brûla les chantiers et les magasins des Turcs.

Les confédérés tenaient le château et la ville de Czenstochov, près des frontières méridionales de la Silésie. Il n'avait pas été possible aux Russes de les en déloger. Le 3 janvier, un de leurs corps attaqua les Russes à Cracovie; le 15, le château de cette ville capitula. Ces événements engagèrent l'ambassadeur russe, à Varsovie, à remettre, le 4 mai, au gouvernement polonais, une note pour l'inviter à travailler conjointement avec lui au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans la république. Le 22 juin, Dumouriez, qui commandait un corps de confédérés, fut battu par les Russes, à Landskron. Le 26, l'ambassadeur

russe remit une seconde note très-forte, dans laquell
plaignait des bandes de brigands; c'est ainsi qu'il ap
les confédérés qui ravageaient le territoire de la ré
que. De leur côté, les confédérés adressèrent, le 18 j
une proclamation à leurs concitoyens pour les exho
chasser les Russes par la force. Le 6 septembre, le
général Oginsky bat les Russes à Redzisz; mais, le
éprouve une défaite complète près du village de
lowicz.

1772. Les succès constants des Russes avaient ex
jalousie de l'Autriche. Cette puissance, plus partic
ment intéressée au maintien de l'équilibre dans l'ori
l'Europe, avait insinué qu'elle ne souffrirait pas que l
tre de la guerre s'établît au-delà du Danube, ni que la
conservât la Moldavie et la Valaquie. Elle essaya in
ment d'entraîner le roi de Prusse à des mesures h
contre la Russie; le 6 juillet 1771, elle avait signé à
tantinople une convention secrète par laquelle elle s
geait à obliger les Russes, soit par la voie des négoci
soit par la voie des armes, à restituer leurs conq
moyennant une indemnité que la Porte lui fournirai
la dédommager des préparatifs auxquels cette promess
gageait. Cette convention demeura d'autant plus se
qu'à la même époque l'Autriche fesait faire à la Rus
protestations d'amitié, en exigeant toutefois qu'elle m
ses prétentions. Dans une conférence que tint, le 2
bre, le prince de Kaunitz, premier ministre de cett
sance, avec l'ambassadeur russe, à Vienne, il lui
l'intervention de l'Autriche pour le rétablissement
paix, si la Russie renonçait à l'indépendance de la C
rendait la Valaquie et la Moldavie, et se contentai
possession des deux Cabardies, dans le Caucase, du
merce et de la libre navigation de la Mer-Noire,
dédommagement en argent comptant pour les frai
guerre.

Sur ces entrefaites, la marche des événements a
quelque changement aux dispositions de l'Autriche.
vrier 1772, les confédérés occupent la citadelle de Cr
le 29, les Russes lui donnent l'assaut, et enfin s'en em
le 23 avril. Depuis trois ans, l'anarchie régnait en Po
la dévastation de ce pays eut pour résultat la famin
peste. Cet état de choses inspira, aux puissances vo
l'idée de s'agrandir aux dépens de cette malheureus

trée. Dès le milieu de 1770, l'Autriche avait fait entrer des troupes sur le territoire polonais, et placer des poteaux indiquant que plusieurs cantons de ce pays devaient être réunis à la Hongrie. Bientôt après, la peste, qui désolait la Pologne, servit au roi de Prusse de prétexte pour faire entrer des troupes dans la Grande-Pologne, afin de tirer un cordon sanitaire. La Cour de Vienne, qui jusqu'alors avait protégé les confédérés, fit cause commune avec celles de Berlin et de Saint-Pétersbourg, pour réduire les Polonais à l'obéissance. Le roi de Pologne, ayant adressé à l'Autriche des réclamations sur l'invasion de la Petite-Pologne, reçut, en janvier 1771, cette réponse, que l'impératrice-reine n'avait fait que se mettre en possession des territoires sur lesquels elle avait de justes prétentions. Alors le roi de Pologne réclama la protection de la Russie.

Cette puissance, impliquée dans la guerre contre les Turcs, qui, malgré des succès brillants, consumait ses finances, désirait la paix, mais la voulait glorieuse; elle demandait à garder en dépôt la Valaquie et la Moldavie. Quoique le roi de Prusse ne vît pas sans peine les projets ambitieux de Catherine, il refusa de s'allier contre elle avec l'Autriche. Ce fut à cette époque que le prince Henri, frère de Frédéric II, fut invité par l'impératrice à venir à Saint-Pétersbourg en quittant Stockholm; où il était allé voir la reine sa sœur. Dans ses fréquents entretiens avec Catherine, le prince Henri essaya de lui inspirer des sentiments modérés; mais elle ne lui dissimulait pas qu'elle croyait sa gloire compromise, si elle renonçait aux provinces que ses armées avaient conquises. Ce fut alors qu'arriva la lettre du roi de Pologne. En apprenant les projets ambitieux de la Cour de Vienne, l'impératrice dit que si l'Autriche voulait s'approprier une partie de la Pologne, les autres voisins de ce pays auraient le droit d'en user de même. Ces paroles prononcées, peut-être, sans intention, devinrent un trait de lumière pour le prince. Il parvint à démontrer à Catherine qu'un partage d'une partie de la Pologne lui offrirait le meilleur moyen de s'agrandir sans exciter la jalousie de la Cour de Vienne, avec laquelle elle se trouvait en opposition en voulant démembrer l'empire ottoman, et de plus de dédommager le roi de Prusse des sacrifices qu'il avait faits pour satisfaire aux engagements de son alliance.

Catherine autorisa donc le prince à communiquer le projet à Frédéric II, qui d'abord n'y attacha pas une grande

importance, parce qu'il pensait qu'après mûre réflexion, elle le considérerait comme opposé à ses véritables intérêts, et que le comte Panin, son ministre, s'y montrerait contraire. Mais ce ministre, voyant sa souveraine entièrement décidée, entra dans l'idée du partage, à condition que la Prusse se chargerait d'obtenir le consentement de l'Autriche. Cette dernière puissance sembla vouloir que la Russie proposât directement le projet; car, feignant d'ignorer ce qui avait été convenu entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin, elle demanda, en octobre 1771, à l'ambassadeur Russe, à Vienne, que l'impératrice donnât des assurances positives portant qu'elle ne désirait aucun partage de la Pologne, ni pour elle-même, ni pour qui que ce fût; mais ajouta que l'impératrice-reine comptait néanmoins revendiquer quelques villes démembrées anciennement de la Hongrie, et engagées à la Pologne pour une somme d'argent qu'on était prêt à rembourser.

Catherine, devinant les vues secrètes de l'Autriche, donna les déclarations que cette puissance désirait; le 28 janvier 1772, son ambassadeur, à Vienne, observa que tous les États voisins avaient également des prétentions à forr contre la Pologne; et qu'en conséquence la Russie e Prusse proposaient à l'impératrice-reine de s'entendre les prétentions réciproques et de convenir de la propor dans laquelle chacune des trois Cours y donnerait suite.

Dès ce moment, l'accord le plus parfait régna entre les Cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg. La première promit d'appuyer, auprès de la Porte, un ultimatum dont on était convenu. Cependant, à cette époque même, Catherine se procura, par le moyen de l'Angleterre, copie de la convention secrète que la Cour de Vienne avait conclue, le 6 juillet 1771, avec la Porte Ottomane; l'impératrice feignit d'ignorer l'existence de cet acte; mais elle rabattit beaucoup de la confiance et de la considération qu'elle avait eues jusque-là pour la Cour de Vienne.

Frédéric II, à qui le prince de Kaunitz avait déclaré qu'il était prêt à s'entendre avec lui et avec l'impératrice sur un partage de la Pologne, avait, dans l'intervalle, négocié avec Catherine sur les conditions de ce partage; après des concessions mutuelles, ces deux souverains conclurent, le 17 février 1772, à Saint-Pétersbourg, une convention secrète sur ce point. Les limites des acquisitions de chaque État y furent réglées; l'époque de la prise de possession fut

fixée au mois de juin ; il fut convenu d'inviter l'impératrice-reine à se joindre aux deux puissances contractantes, afin de participer à ce partage; la Russie et la Prusse se garantirent leurs acquisitions et promirent d'agir de concert à la diète de Varsovie, pour obtenir le consentement de la république à toutes ces cessions. Frédéric promit, de plus, par un article secret, d'envoyer vingt mille hommes en Pologne, pour se joindre aux Russes en cas que la guerre devînt générale et de se déclarer ouvertement contre l'Autriche ; en supposant que ce secours ne fût pas suffisant, un autre article portait que le roi était autorisé à retirer ses troupes, si, au sujet de ces secours, il était attaqué par les Autrichiens dans ses propres États ; et alors la Russie promettait de lui envoyer six mille hommes d'infanterie, quatre mille cosaques et même de doubler ce nombre aussitôt que les circonstances le permettraient ; enfin d'entretenir en Pologne une armée de cinquante mille hommes, afin de pouvoir assister le roi de toutes ses forces, après que la guerre avec les Turcs serait terminée, et de continuer cette assistance jusqu'au moment où elle pourrait, par une pacification générale, procurer à la Prusse un dédommagement convenable.

Au mois d'avril, l'ambassadeur russe, à Varsovie, notifia en conséquence, à la diète, que l'impératrice allait faire entrer une nouvelle armée de vingt mille hommes sur le territoire de la république.

Enfin, les trois traités définitifs qui réglaient les lots du partage entre les trois puissances, furent signés le 5 août 1772; ils sont uniformes, à l'exception de quelques formules de détail. Le préambule, après avoir exposé l'esprit de faction, les troubles et la guerre intestine dont le royaume de Pologne est agité depuis tant d'années, et l'anarchie qui, chaque jour, y acquiert de nouvelles forces..... continue ainsi : « Les puissances voisines de la Pologne ayant à sa charge des prétentions et des droits aussi anciens que légitimes, dont elles n'ont jamais pu avoir raison, et qu'elles risquent de perdre sans retour, si elles ne se procurent les moyens de les mettre à couvert et de les faire valoir elles-mêmes, et voulant en même tems rétablir le bon ordre et la tranquillité dans l'intérieur de cette république, et lui assûrer une existence politique plus conforme aux intérêts de leur voisinage, ont nommé, etc... »

Les déclarations des trois puissances co-partageantes pa-

rurent au mois de septembre suivant, ainsi qu'on en était convenu. Celle de la Russie fut remise le 2 du mois. A l'époque où ces déclarations furent rendues publiques, les troupes des trois puissances prirent possession des provinces qu'elles s'étaient adjugées. Le ministère polonais opposa aux déclarations des trois Cours, une contre-déclaration pleine de force et de vérité.

Le partage de la Pologne ayant engagé Catherine à faire le sacrifice de ses conquêtes du côté de la Turquie, la Cour de Vienne, qui se vit délivrée de la crainte d'avoir les Russes pour voisins dans la Modalvie et qui en même tems fut gagnée par l'appât des acquisitions qu'elle-même allait faire en Pologne, changea de langage, et en apparence de sistème. Elle ne ratifia pas la convention du 6 juillet 1771, et se joignit à la Prusse pour exhorter le divan à consentir à la tenue d'un congrès.

Le 30 mai, il fut conclu à Giurgevo, sur le Danube, un armistice entre les troupes russes et turques; et à peu près à la même époque, une convention semblable dans l'île de Paros ou Nakchabara, entre les flottes des deux empires. Le 31 juillet, un congrès fut réuni à Fonkchany, en Moldavie; il y parut aussi des ministres de la part de l'Autriche et de la Prusse; mais la fierté de Catherine s'étant trouvée choquée de l'idée d'une médiation quelconque, la marche des négociations ne leur fut communiquée qu'en secret par un des plénipotentiaires de la Porte. Les conférences, commencées le 1er. août, furent rompues dès le 21 septembre, parce que la Russie exigeait que, comme base de la pacification, les Turcs reconnussent l'indépendance de la Crimée; point que ceux-ci refusèrent d'accorder.

Mais la nouvelle de la révolution qui venait d'avoir lieu en Suède, où Gustave III avait, en renversant la forme du gouvernement, détruit l'influence que la Russie exerçait dans ce pays, fit désirer à Catherine un accommodement avec la Porte. De son côté, le grand-visir qui allait être abandonné de son armée, parce que l'arrière-saison approchait, blâmait hautement la vivacité des deux plénipotentiaires, à laquelle il attribuait la rupture des conférences. Grégoire Orlov s'était en effet montré impatient de retourner à Saint-Pétersbourg où l'on était parvenu à le supplanter dans la faveur de Catherine. Dans cette disposition des esprits, il ne fut pas difficile d'obtenir de Roumanzov le

renouvellement de l'armistice ; il fut prolongé jusqu'au 1er. avril 1773.

Le nouveau congrès s'ouvrit à Boukharest, sur la fin d'octobre. D'Obreskov parut seul comme plénipotentiaire de la Russie. Les ministres d'Autriche et de Prusse ne s'y trouvèrent pas.

Avant les conventions relatives aux cessations des hostilités, la flotte russe était restée maîtresse de la mer, mais sans rien effectuer d'important. Au mois de mai, Alexis Orlov publia un manifeste concernant la navigation et le commerce des neutres dans la Méditerranée. Le négoce était fort gêné, et les chrétiens ne souffraient pas moins que les Ottomans.

Orlov forma ensuite des liaisons avec Aly-Bey, qui voulait se rendre indépendant en Égipte et conquérir la Sirie ; une escadre russe seconda même ses entreprises sur Séïde.

1773. Au milieu de ces succès, la Russie avait éprouvé des malheurs dans son intérieur. En 1770, les Kalmouks du Volga, mécontents de quelques vexations que les autorités russes leur avaient fait éprouver, abandonnèrent, au nombre de quatre cent mille, les campagnes où ils vivaient, et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent atteint les frontières de l'empire chinois. Un événement plus funeste fut la peste qui éclata à Moscou, au mois de novembre 1770. Ce qui contribua le plus à la propagation du mal, c'est qu'un grand nombre de médecins soutinrent d'abord que ce n'était pas la peste ; on tolérait les processions, on ne fermait pas les maisons infectées et on enterrait négligemment les morts ; aussi la contagion se répandit d'une manière effrayante. Des imposteurs, profitant de la crédulité du peuple, lui avaient persuadé que l'image d'un saint guérissait de la contagion, et en préservait ceux qui n'en avaient pas encore été atteints. Aussitôt il se rassembla autour de l'image une si grande foule, que plusieurs personnes furent écrasées. Les pestiférés infectèrent les gens qui ne l'étaient pas, tandis que les uns et les autres versaient leurs offrandes dans un tronc que les imposteurs avaient placé devant l'image. Ambroise, archevêque de Moscou, voulant arrêter les funestes effets de la superstition, fait enlever l'image et sceller le tronc ; mais la populace, d'autant plus cruelle et féroce qu'elle est plus ignorante, court au palais du prélat pour venger ce que des fourbes lui ont dépeint comme un attentat. Ne le trouvant

pas, elle force l'asile d'un monastère où il s'était réfugié, l'arrache de l'autel et le massacre. Après avoir pillé son palais, elle tourne sa fureur contre les médecins dont les mesures la contrariaient. Elle se jeta sur plusieurs hôpitaux, maltraita les chirurgiens, et se répandit dans la ville pour massacrer les médecins. Le général Jéropkin ne put venir à bout des révoltés qu'en marchant contre eux avec un régiment de carabiniers et deux pièces de canon. Les assassins de l'archevêque furent pendus ou périrent sous le knout. Grégoire Orlov, arrivé au mois de septembre 1771, mit fin au fléau; il visita les malades, donna les ordres que leur état rendait nécessaires, défendit les attroupements et coupa ainsi la communication de la maladie. Bientôt elle cessa entièrement; elle avait enlevé plus de cent trente-trois mille personnes. Kiev, Podol et d'autres villes souffrirent beaucoup.

Plusieurs fois, des imposteurs avaient voulu se faire passer pour Pierre III; leurs tentatives insensées n'avaient amené de résultat fâcheux que pour eux; il n'en fut pas de même de celle de Iémélian Pougatchev. C'était un cosaque du Don, qui, sans avoir aucune ressemblance avec l'empereur défunt, osa se donner pour lui. A sa première apparition, il fut mis dans les fers à Kazan; mais bientôt il s'échappa vers le milieu de septembre 1773, et ne se montra d'abord qu'avec une troupe de neuf hommes; le 28, il en avait trois cents, et somma laitzkoï de se rendre. Il dut moins son premier succès à sa ressemblance avec Pierre III qu'à la haine qu'il manifestait pour la noblesse, et à la promesse qu'il fesait d'abolir la servitude. Sa troupe était composée de cosaques du Iaïk, de Bachkirs, de paysans fugitifs, de voleurs. Le 15 octobre, il commença le siége d'Orenbourg, qu'il continua jusqu'au 20 novembre. Partout où il passait, il répandait la désolation, se plaisait autant à détruire qu'à piller, et trouvait ses délices à tourmenter les nobles et les étrangers qui lui tombaient entre les mains. Le 21 novembre, il essuya un échec devant Berda; mais le 26 décembre, il prit sa revanche et battit Tchernitchef sur les bords de la Sakmara. Il était alors à la tête de seize mille hommes. Deux autres généraux ne furent pas plus heureux contre lui; sa troupe grossit à un tel point, que le gouvernement en conçut de l'inquiétude; car déjà l'esprit de rébellion avait gagné l'immense population de Moscou.

Les négociations ouvertes à Boukharest furent rompues

lès le 31 mars : aussitôt les hostilités recommencèrent. Weissmann vainquit les Turcs près de Silistria ; Roumanzov reçut l'ordre de passer le Danube, malgré les représentations qu'il vait faites sur les difficultés de ce projet. Il l'exécuta le 9 juin, et remporta divers avantages sur des corps turcs létachés ; mais il échoua dans son principal objet, qui était e siége de Silistria, défendue par des montagnes bien forifiées où campaient trente mille Turcs. Les Russes, après voir perdu beaucoup de monde dans la journée de Roskana, urent obligés de renoncer à leur entreprise. Weissmann, ui couvrait leur retraite, fut tué après avoir fait des prodiges le valeur. Ses efforts sauvèrent le gros de l'armée ; elle passa e Danube, le 18 juillet, sans que le grand-visir y mit obstacle.

Sur la fin de la campagne, Roumanzov, voulant profiter lu départ des troupes d'été des Turcs qui s'étaient débanlées, suivant leur usage, à l'arrière-saison, envoya différents détachements sur la rive droite du Danube, et lui-même avec le gros de l'armée couvrit sur la rive gauche la Moldavie et la Valaquie. Les généraux Dolgoroucki et Ungern qui commandaient deux de ces détachements, battirent, le 7 novembre, vingt mille Turcs postés près du lac de Karasou. Ungern fit ensuite une tentative sur Varna, place importante par sa position sur la Mer-Noire ; mais il fut contraint de se retirer avec une perte considérable en soldats et en artillerie ; d'autres tentatives faites par Potemkin sur Silistria et par Soltikov sur Routchouk n'ayant pas été plus heureuses, les Russes se décidèrent enfin à repasser le Danube pour entrer en quartiers d'hiver.

Les derniers échecs et les progrès de la révolte de Pougatchev, portèrent Catherine à désirer vivement la paix : elle annonça des prétentions plus modérées ; une négociation directe fut renouée entre le grand-visir et Roumanzov ; mais elle languit jusqu'à l'ouverture de l'année suivante.

En Pologne, une diète avait été convoquée pour le 8 février. Pendant qu'elle s'assemblait, à Varsovie, les trois Cours co-partageantes y publièrent un manifeste dans lequel elles exposaient leurs droits ; elles demandaient au roi et à la république de signer 1°. le traité de cession aux trois Cours ; 2°. la pacification de la Pologne ; 3°. l'établissement d'un conseil permanent ; 4°. l'établissement d'un fonds assuré pour que la république pût entretenir trente mille hommes. En même tems, chaque puissance fit entrer un corps de dix mille hommes dans les provinces qu'on voulait laisser à la

Pologne. Beaucoup de nonces, prévoyant qu'il n'y aurait pas de liberté dans une ville cernée par des troupes étrangères, ne se pressèrent pas d'arriver à Varsovie.

La diète commença le 19 avril; plusieurs députés ayant protesté contre ce qui se fesait, le roi reçu l'injonction de former une confédération, et ne put que s'y conformer. La diète fut dissoute en mai; une commission tirée du sénat et de l'ordre équestre, fut chargée de traiter avec les plénipotentiaires des trois Cours pour la cession des provinces occupées. Après de longs débats, les trois traités furent signés le 18 septembre; quant à celui qui concernait la Russie, le traité de 1768 fut renouvelé de la manière la plus expresse. Après l'énonciation des territoires cédés, on renonce mutuellement à toute prétention réciproque; les possessions actuelles sont garanties; l'impératrice garantira toutes les institutions qui seront établies par la diète actuelle, de concert avec les ministres des trois Cours. Le 29, le partage fut effectué. La Russie acquit un pays dont la surface était de trois mille quatre cent quarante lieues carrées et la population d'un million huit cent mille âmes.

Le 10 octobre, le grand-duc Paul épouse Wilhelmine de Hesse-Darmstadt, qui, en entrant dans la communion grecque, prend le nom de Natalie Alexievna.

Un traité provisoire avait été signé à Copenhague, le 22 avril 1767, entre le roi de Danemark et l'impératrice de Russie; cette princesse renonça au nom de son fils, à la portion ducale du duché de Slesvig occupée par le roi de Danemark, et à sa part du duché de Holstein, et s'engagea de même à y faire renoncer son fils et tous les autres princes de la maison de Holstein-Gottorp. De son côté, le roi cédait au grand-duc, les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Le grand-duc, parvenu à sa majorité, ratifia ce traité par un autre signé le 1er. juin, à Tzarsko-Zélo; et ensuite, par un acte du 23 juillet, il transporta les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst à l'évêque de Lubeck, premier représentant de la branche cadette de la maison de Holstein-Gottorp.

En 1769, la Russie et le Danemark avaient arrêté une convention secrète relativement aux affaires intérieures de la Suède. Le 1er août 1773, ces mêmes puissances conclurent, à Saint-Pétersbourg, une alliance perpétuelle et secrète, encore relative aux affaires de Suède. Les conditions n'ont pas été connues.

1774. Le 4 janvier, un oukase promet une récompense de 100,000 roubles à celui qui livrerait Pougatchev, mort ou vif. Le général Bibikov arrive à Kasan pour combattre ce rebelle. Grimer, lieutenant-colonel, obtient, le 20, le premier succès signalé sur ce brigand; des corps de révoltés sont successivement défaits par le colonel Michelson, du 4 au 6 avril, à Kara-Ikoubovka, près de l'Oufa, et à Tchesnakovka. Le prince Galitzin emporte d'assaut Tatitchev, où s'était réfugié Pougatchev qui s'enfuit à Berda, puis à Kargali. Galitzin délivre Orenbourg et assiège Pougatchev dans Kargali. Le 10, Mansoucov délivre Iaïk; le 23, Pougatchev défait, se retire dans les déserts des montagnes de l'Oural. Le 16 et le 18 mai, Michelson met en déroute une troupe nombreuse de rebelles, conduite par Salavatka; ensuite il passe le Iaïk, et le 24, remporte une victoire sur les Bachkirs. Bientôt Pougatchev, sortant de sa retraite, reparut plus formidable; il s'empara de trois places, et enfin, le 30, de la forteresse de Troïzka. Le 31, battu par Kolou, qui ne le poursuivit pas, il prit Koyelga; mais atteint, le 2 juin, par Michelson à Varmalova, il éprouva une défaite si complète, qu'il ne s'échappa qu'avec cent hommes, du côté du lac d'Argal. Le 11, Michelson défait de nouveau Salavatka sur l'Aï; le 13, il se défendit vaillamment contre Pougatchev, lui-même, à Kighi; le 15, il le mit en déroute sur l'Oufa. Malgré ces défaites sans nombre, le parti des rebelles semblait reprendre à chaque instant de nouvelles forces; le 21 juillet, Pougatchev, après avoir pris Ossa, surprend Tolstoï, le force à la retraite; le 22, marche avec vingt mille hommes sur Kasan, et le 23, emporte cette ville, qu'il livre aux flammes, n'ayant pu forcer la citadelle. Le même jour, Michelson arrive, défait Pougatchev, et délivre Kasan; le 26, il remporte, sur les rebelles, une victoire décisive sur la Kasanka. Paul Panin, envoyé comme général en chef contre Pougatchev, délivre Tzaritzin, rencontre les rebelles sur la route d'Astrakhan et les met en déroute; le 29, Pougatchev fait sa retraite au-delà du Volga; le 30, Michelson ayant passé le fleuve, lui coupe le chemin de Moscou. Pougatchev ne se décourage pas; le 17 août, il prend Saratov; le 1er. septembre, il assiége Zalitzin, que Michelson le force à abandonner le lendemain; le 4, son armée de vingt mille hommes est vaincue par ce général; il fuit au-delà du Volga, seulement avec soixante hommes. Des cosaques du Iaïk faits prisonniers, offrirent à Panin de

découvrir la retraite du rebelle et de l'amener en vie, si on voulait leur accorder leur pardon. L'offre fut acceptée. En novembre, Pougatchev fut amené à Moscou, dans une cage de fer. Le 21 janvier 1775, il expia, par un supplice affreux, les cruautés inouïes qu'il avait commises. Quelques-uns de ses principaux complices furent punis de mort, à Moscou; d'autres, dans différentes villes où cet exemple parut nécessaire.

A l'ouverture de la campagne, Roumanzov, dont l'armée avait été renforcée, fit passer le Danube à son avant-garde le 27 juin, et la suivit le 2 juillet. Il prit si bien ses dispositions, que le grand-visir vit toutes ses communications interceptées. Un corps de vingt-huit mille Turcs, qui s'avançait au secours du camp de Schioumla, fut battu par Kamenskoï; tous les chariots de bagage furent brûlés. Le grand-visir, voyant son armée prête à se débander, demanda un armistice qui lui fut refusé. Roumanzov dicta les conditions de la paix; elle fut signée, le 21 juillet, à Routchouk-Kaïnardji. Les Tartares de la Crimée, du Boudjak et du Kouban sont reconnus indépendants : la Russie ni la Porte ne se mêleront pas de l'élection de leur khan; la Russie leur restitue tout ce qu'elle a conquis, à l'exception de Kertch, de Iénikalé, de Kinburn, d'Azov et de leurs territoires; elle rend la Valaquie, la Moldavie et la Bessarabie, ainsi que les îles de l'Archipel; le passage de la Mer-Noire dans l'Archipel est accordé aux navires marchands russes : les négociants russes jouiront, dans l'empire ottoman, des avantages accordés aux nations les plus favorisées; différentes clauses sont stipulées en faveur de la Moldavie et de la Valaquie; la Grande et la Petite-Kabarda seront cédées à la Russie, si le khan de Crimée y consent. La Russie s'engage à évacuer la Géorgie et la Mingrelie; la Porte renonce solennellement, et à perpétuité, à exiger des peuples de ces provinces des tributs de garçons et de filles, ou toute autre espèce d'imposition. Elle promet de ne reconnaître pour ses sujets, parmi ces peuples, que ceux qui lui ont appartenu de toute ancienneté.

1775. Ce n'était pas assez pour Catherine d'avoir enlevé à la Pologne tout le pays compris entre la Duna et le Dniepr; elle continua d'exercer son pouvoir dans ce royaume. La formation d'un conseil permanent qui tenait le roi dans une tutelle constante, la confirmation du droit d'élection et du *liberum veto*, stipulées par un traité signé à Varsovie, le

15 mars, mirent le sceau à la constitution vicieuse de la Pologne et consommèrent le partage, acte depuis longtems improuvé par l'opinion publique.

Au mois de janvier, Catherine fit un voyage à Moscou. Depuis quelque tems, Potemkin, qui s'était distingué dans la guerre contre les Turcs, jouissait de la plus haute faveur auprès de cette princesse. A l'occasion de la paix, elle supprima l'impôt d'un dixième établi sur les produits des mines et des forges. Elle abolit l'usage d'exiger des Russes, à l'occasion de leur mariage, de petites contributions en argent et en bétail; le 7 avril, elle fonda un gimnase à Saint-Pétersbourg, pour les étrangers de la religion grecque.

Il manquait à l'empire des institutions et une administration intérieure. Le 18 novembre, Catherine ordonna une nouvelle circonscription des gouvernements et de nombreux changements dans le sistème de l'administration, changemens qui, favorables aux sujets, le furent en même tems au pouvoir du chef autocrate de ce vaste empire.

1776. La grande-duchesse Natalie meurt en couches le 26 avril. Le 24 octobre, le grand-duc épousa Sophie-Dorothée-Augusta de Wirtemberg, qui prit le nom de Marie-Fédérowna.

Vers la fin de l'année, Sahim-Ghéraï, khan de Crimée, envoya une ambassade à Saint-Pétersbourg.

1777. Gustave III, roi de Suède, inquiet de l'armement de quelques vaisseaux qui se fesait à Cronstadt, voulut connaître par lui-même l'état des choses; car il savait que l'impératrice n'avait vu qu'avec chagrin la révolution qu'il avait opérée dans son pays. La visite de Gustave, qui ressemblait à un hommage, ne put qu'être agréable à Catherine. Il fut accueilli au moins avec l'apparence de l'amitié, et reçut des présents fort riches; des cargaisons de froment furent le plus agréable de tous. Les deux souverains se quittèrent se méfiant l'un de l'autre.

Le 23 décembre, naissance du grand-duc Alexandre. Dans le courant de ce mois, la Néva déborde et cause de grands dommages dans la capitale.

1778. Lorsque dans le traité de 1774, la Russie avait stipulé l'indépendance des Tartares, il était évident qu'elle établissait les fondements de son autorité dans leur pays. Elle donnait au traité des interprétation nouvelles, et y

demandait de nouvelles extensions; la protection accordée aux Voiévodes de Valaquie et de Moldavie, les rendait vassaux de Catherine, plutôt que de la Porte. La paix paraissait si mal assûrée, que le grand-visir déclara à l'ambassadeur russe, que si le khan de Crimée ne rentrait sous la domination ottomane, et si la Russie ne restituait Kertch et Iénikalé, la paix ne pouvait être de durée. La Porte cherchait, sous différents prétextes, à éluder, au moins en partie, l'exécution du traité de paix; elle s'opposait au passage des vaisseaux russes de la Méditerranée dans la Mer-Noire; elle continuait à exiger des contributions extraordinaires de la Moldavie et de la Valaquie, ce que la Russie soutenait être en opposition avec l'article 16 du traité. Enfin elle réussit, par l'influence qu'elle sut se ménager en Crimée, à faire chasser le khan Sahim-Ghéraï, et à le faire remplacer par un prince plus dévoué à ses intérêts. La Russie fit aussitôt entrer des troupes dans la Crimée; le khan déposé fut rétabli.

Le 19 octobre, fondation de Kherson sur la rive droite et près de l'embouchure du Dniepr; cette ville était destinée à servir d'entrepôt au commerce du Levant.

1779. Le 8 mai, naissance du grand-duc Constantin.

Une nouvelle guerre semblait inévitable entre la Russie et la Porte; déjà même on en fesait de part et d'autre les préparatifs, lorsque, par la médiation de la France, une convention fut signée à Constantinople, le 21 mars. La Porte reconnaît de nouveau l'indépendance civile et politique des Tartares, et le khan que la Russie a pris sous sa protection. Les navires russes qui avaient été pris aux Dardanelles sont rendus. Toutes les clauses du précédent traité sont confirmées.

La succession de la Bavière avait élevé des nuages entre quelques puissances de l'Allemagne. Catherine avait fait remettre à la Cour de Vienne et à la diète de Ratisbonne, une déclaration relative aux difficultés qui s'étaient élevées pour la succession de la Bavière, et à la conduite de l'Autriche dans cette occasion. En même tems une armée marcha vers les frontières de la Galicie. Peu de tems avant la remise de cette note, le 30 octobre 1778, l'impératrice-reine avait réclamé la médiation de la Russie et de la France dans cette affaire. Catherine accepta cette proposition; elle envoya un ministre plénipotentiaire à Teschen, où, le 13

mai 1779, fut signé un traité, dont elle garantit l'exécution.

1780. Le traité d'alliance conclu avec la Prusse, en 1764, pour huit ans, avait été renouvelé en 1772; après l'expiration de ce terme, Catherine refusa de le renouveler une seconde fois, et n'accueillit pas une offre de Frédéric II, d'admettre la Turquie dans leur alliance, afin de forcer l'Autriche à se tenir tranquille. Catherine, qui ne regardait ses traités avec la Porte que comme un acheminement à de nouvelles conquêtes, fut avertie par cette démarche de Frédéric, qu'elle ne pouvait pas compter sur lui pour l'exécution de ses vastes projets, et en conséquence se rapprocha de la Cour de Vienne. Au mois de mai, elle fit un voyage dans ses nouvelles acquisitions en Pologne. Joseph II flatta sa vanité en venant la visiter à Mohilev, où il était arrivé avant elle; il alla ensuite à Saint-Pétersbourg. Il convint avec elle verbalement que, dans le cas d'une rupture avec la Porte, la Russie et l'Autriche s'agrandiraient aux dépens des Ottomans. On a dit que Catherine suggéra à Joseph l'idée de s'emparer de Rome et de l'Italie, et de rétablir ainsi véritablement l'empire d'Occident, pendant qu'elle fonderait à Constantinople un nouvel empire d'Orient. Il est probable que Joseph obtint la promesse de ne pas être entravé dans ses projets sur la Bavière, malgré les engagements que Catherine avait contractés par le traité de Teschen. Frédéric II tâcha d'effacer l'impression que le voyage de Joseph II avait produite sur l'esprit de l'impératrice, en envoyant à Saint-Pétersbourg le prince Frédéric-Guillaume, son neveu et son héritier présomptif. Mais ce prince, quoiqu'il eût beaucoup plu à la Cour de Saint-Pétersbourg, ne put réussir à faire changer le sistème qui y dominait et qui était celui du favori Potemkin.

La guerre avait éclaté entre la France et la Grande-Bretagne. L'Espagne s'était jointe à la première. Catherine, irritée de ce que deux bâtiments russes avaient été pris dans la Méditerranée par les Espagnols, voulait, à la sollicitation de Harris, ambassadeur anglais, envoyer une escadre pour forcer le cabinet de Madrid à donner la satisfaction qu'elle avait demandée de cette offense; le plénipotentiaire anglais avait même essayé de rompre l'amitié qui subsistait entre la Russie et la Prusse, et d'engager la première à former une liaison étroite avec la Grande-Bretagne. Mais il n'avait pu faire goûter ce sistème au comte de Panin, mi-

nistre des affaires étrangères. Ce ministre instruit des dernières démarches de Harris, eut l'air d'entrer dans les vues de Catherine et de partager son ressentiment; mais il lui présenta un plan qui, fondé sur les principes du droit des gens, et ayant pour but l'intérêt général des puissances, les rallierait toutes à la Russie et rendrait l'impératrice l'arbitre de l'Europe sans exciter de jalousie. Il lui fit voir dans l'exécution de ce plan, le moyen d'obtenir une satisfaction éclatante de l'Espagne, et des avantages immenses pour le commerce russe. Catherine agréa ce plan sans s'apercevoir qu'il était principalement dirigé contre la Grande-Bretagne. Panin fit sur-le-champ remettre aux Cours de Londres, de Versailles et de Madrid, et communiquer à celles de Stockholm et de Copenhague, une déclaration, datée du 28 février, qui contenait les principes de la libre navigation des bâtiments neutres, de port en port et sur les côtes des nations en guerre; cet acte finit par annoncer que l'impératrice, afin de maintenir ces principes et de protéger l'honneur de son pavillon, la sûreté du commerce et de la navigation de ses sujets contre qui que ce soit, fait armer une partie considérable de ses forces maritimes.

La France et l'Espagne applaudirent aux principes énoncés dans la déclaration de l'impératrice, et exaltèrent la sagesse de sa politique. Le Danemark et la Suède accédèrent à cette déclaration par des conventions conclues avec la Russie, le 9 juillet et le 1er. août : cette double accession fut notifiée aux puissances belligérantes.

1781. Les Provinces-Unies des Pays-Bas avaient été invitées à accéder à la neutralité armée; cette formalité fut remplie, le 3 janvier, par leurs plénipotentiaires à Saint-Pétersbourg. Déjà la Grande-Bretagne, pour prévenir cette démarche, leur avait déclaré la guerre. Catherine essaya vainement de se porter pour médiatrice entre ces deux pays.

Le 10 juillet, la Russie conclut avec l'Autriche une convention pour le maintien de la neutralité armée.

1782. Cette année fut remarquable par l'érection de la statue équestre de Pierre Ier. à Saint-Pétersbourg. Le grand-duc et son épouse firent un voyage dans l'ouest et le sud de l'Europe.

Le 13 juillet, une convention fut conclue avec le Portugal pour le commerce des deux pays, et le 10 octobre, avec le Danemark.

La convention de 1779 avec la Porte, n'avait pas rétabli une parfaite harmonie entre les deux pays. Un vaisseau de guerre russe qui, en 1780, entra dans le canal de Constantinople, donna lieu à de nouvelles discussions, parce que le passage n'était accordé qu'aux navires marchands. La Porte disputa aussi à la Russie le droit d'établir des consuls en Valaquie et en Moldavie; elle céda cependant sur ce dernier point, et une convention à cet égard fut conclue en 1781.

Mais en 1782, le khan Sahim-Ghéraï, dévoué à la Russie, ayant été chassé par Sélim son frère, une armée russe rétablit le premier, et une escadre. sortie d'Azov, coupa aux insurgés toute communication avec Constantinople. La Porte fit occuper l'île de Taman; ses troupes furent bientôt délogées par les Russes : en même tems Sahim-Ghéraï réclamait la restitution d'Otchakov et de tout le Boudjak; la Russie exigeait une satisfaction pour la violation exercée à Taman.

Ainsi la guerre paraissait imminente; mais les partisans de la paix l'emportèrent à Constantinople. Un traité de commerce y fut signé le 21 juin de l'année suivante.

1783. Le traité était à peine conclu, qu'un manifeste, daté du 19 août, mais tenu secret jusqu'alors, ne permit plus de douter des véritables intentions de Catherine. Prétextant que la Crimée est devenue le théâtre de troubles continuels et de rébellions, que la Porte a violé l'indépendance de ce pays, et que cette conduite annule les engagements de la Russie, elle déclare prendre sous sa souveraineté la Crimée, l'île de Taman et le Kouban. Le khan Sahim-Ghéraï abdiqua en faveur de l'impératrice. Le pays fut soumis par une armée que commandait Potemkin.

Héraclius, tzar de Kartalinie et de Kakhéti en Géorgie, reconnut la souveraineté de l'impératrice, par un traité signé le 4 août.

Le 3 mai, un oukase abolit les fiefs masculins en Livonie et en Esthonie, et permet de disposer de ces terres comme de biens allodiaux.

Le 10 juillet, l'impératrice eut une entrevue avec Gustave III, à Frédricshamn en Finlande.

Le 9 août, naissance de la grande-duchesse Alexandra-Paulovna.

1784. Malgré l'exaspération du peuple de Constantinople, qui demandait hautement la guerre contre les infidèles, le

divan, redoutant l'effet du concert qui régnait entre les Cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, crut devoir céder aux circonstances ; et, tout en se préparant aux hostilités, eut recours aux négociations par l'entremise des ambassadeurs de France et d'Angleterre. L'impératrice y mit fin en exigeant, au mois d'octobre 1783, une réponse catégorique sur la question de savoir si la Porte acquiesçait, oui ou non, à la cession de la Crimée. Ce langage impérieux produisit son effet; une convention signée à Constantinople, le 8 janvier 1784, abrogea les articles du traité de Kaïnardji, qui avait établi l'indépendance de la Crimée. Le cours du Kouban forma la limite méridionale du territoire russe dans le pays de ce nom.

Catherine rend à la Crimée son ancien nom de *Tauride*, et au Kouban celui de Caucase. L'incorporation de la Crimée à l'empire russe, éprouva une forte résitance de la part des habitants. Souvarov et Paul Potemkin saccagèrent le pays, et massacrèrent hommes, femmes et enfants, partout où ils rencontraient de l'opposition; on a porté le nombre des victimes à trente mille. Le général Prosorovski s'honora en refusant d'obéir à des ordres sanguinaires. Le prince Potemkin, chargé d'amalgamer cette contrée avec le reste de l'empire, exécuta cette mesure avec un tel despotisme, que la plupart des Tartares quittèrent leur sol natal. Deux ans après la réunion, on n'y comptait plus que dix-sept mille habitants mâles, tandis qu'il avait souvent fourni cinquante mille combattants aux armées turques.

Le 22 février, un oukase ouvre à toutes les puissances amies les ports de Kherson, Sévastopol et Théodosia sur la Mer-Noire.

Afin de punir les Cosaques zaporogues, qui avaient quelquefois combattu pour les Turcs, l'impératrice abolit leur établissement; une partie fut transportée dans la Crimée et dans l'île de Taman.

Le 24 décembre, naissance de la grande-duchesse Héléna-Paulovna.

1785. Le 3 mai, les droits et les priviléges des villes sont réglés: un oukase fixe les priviléges de la noblesse. Le 25 juillet, un manifeste invite les étrangers à venir s'établir dans les province méridionales de l'empire. Fondation d'écoles normales. En automne, Catherine fit un voyage à Moscou..

1786. Le 9 février, universités établies à Pleskov, Tchernigov et Pensa. Le 10 février, l'empire est divisé en quarante-deux gouvernements; le 9 juillet, défense de porter la somme des billets de banque au-delà de 6,600,000 roubles; le 13, fondation d'une banque de prêt pour la noblesse et les villes. Oukase qui ordonne la diminution des intérêts de 6 à 5 pour cent; un autre du 26, améliore les écoles de médecine.

Le 15 février, naissance de la grande-duchesse Maria-Paulovna.

1787. Le 18 janvier, Catherine part pour la Crimée; devenue souveraine de ce pays, elle désira le connaître. Ce voyage, annoncé avec emphase et entrepris avec un faste asiatique, dut faire craindre à la Porte qu'il ne cachât des vues ambitieuses et des projets hostiles. Une armée russe, commandée par Potemkin, se rassembla sur le Dniepr; elle paraissait trop considérable pour être destinée seulement à protéger le voyage de la souveraine. Après s'être arrêtée jusqu'au 3 mai à Kiev, où les nobles Polonais vinrent l'accueillir, Catherine s'embarqua sur le Dniepr. Des rochers gênaient la navigation de ce fleuve; on les fit sauter pour que la flottille de vingt-deux galères, richement décorées, pût passer. Partout l'impératrice jouissait du spectacle de l'aisance et du bonheur de ses peuples; elle appercevait de loin des villes et des villages; mais il n'en existait que les murailles extérieures; de près elle voyait une population nombreuse qui se précipitait autour d'elle pour la voir passer: mais cette même population courait, pendant la nuit, pour lui donner plus loin, le jour suivant, le même spectacle. Sans doute elle fut la dupe de quelques-unes de ces supercheries; sans doute aussi elle en devina d'autres: mais elle eut la complaisance de se prêter à l'illusion. Si des sommes excessives furent absorbées par ces parades, du moins ce ne fut pas sans utilité, puisque ces dépenses répandirent l'argent et l'industrie sur des pays de création nouvelle.

A Canev, gros bourg du gouvernement de Kiev, Catherine eut une entrevue avec le roi de Pologne, le 6 mai. Elle descendit le Dniepr jusqu'à Coidak, où elle rencontra, le 18, Joseph II. Les deux souverains arrivèrent ensemble à Kherson, dont une des portes était décorée de cette inscription fastueuse: *Route de Constantinople*. Les projets qui purent être formés dans cette ville, sont restés enveloppés du secret. On ne s'occupa en apparence que de plaisirs, de

fêtes et de divertissements militaires. Catherine vit lancer à l'eau un vaisseau de soixante-quatorze canons et une frégate de quarante. A Bakhtchiseraï, elle logea dans le palais des anciens khans. Elle fonda, en présence de Joseph, la ville d'Écatérinoslav, sur la rive droite du Dniepr, et posa la première pierre de la cathédrale. Conduite à Poltava, on lui donna le spectacle de la célèbre bataille dans laquelle Charles XII fut vaincu par Pierre Ier. Elle fut accompagnée par l'empereur jusqu'à Moscou : au mois de juillet, elle fut de retour à Saint-Pétersbourg.

Un traité de commerce avait été signé l'année précédente, le 1er. novembre, avec l'Autriche; et un autre, le 12, avec la Suède; le 6 janvier de cette année, Catherine en conclut un avec la Sicile, et le 10, un avec la France, dont le comte de Ségur était ambassadeur.

La Porte, informée du projet de Catherine de visiter la Crimée, rassembla une armée formidable dans les environs d'Otchakov, et fit de grands préparatifs par terre et par mer. Plusieurs différends s'étaient de nouveau élevés entre les deux États. Le ministre russe à Constantinople demandait que la Porte reconnût n'avoir aucune autorité sur les Géorgiens qui s'étaient soumis au sceptre russe, qu'elle mît fin aux incursions des Lesghis; qu'elle acceptât un consul russe à Varna; qu'elle donnât des éclaircissements suffisants sur ses derniers armements; qu'elle apportât un terme aux vexations que le fréquent changement des hospodars fesait éprouver aux Valaques et aux Moldaves. Le divan, en repoussant par une note les griefs de la Russie, se plaignit de plusieurs infractions que la Russie s'était permises à la paix de Kaïnardji; il accusa le consul russe à Alexandrie d'avoir été en correspondance avec les beys rebelles d'Égipte; et les consuls en Valaquie et en Moldavie, de protéger les sujets de la Porte qui voulaient sortir des États du grand-seigneur.

Catherine ne voulait pas la guerre avec les Turcs, parce qu'elle avait de l'inquiétude du côté de la Suède; d'ailleurs, rien n'était préparé pour l'exécution des grands desseins qu'elle avait conçus pour l'empire d'Orient. Mais Potemkin avait des vues contraires à celles de sa souveraine; il sut irriter l'amour-propre des Turcs qui étaient excités par l'Angleterre et la Prusse. Vainement M. de Ségur et M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeurs de France, le premier à Saint-Pétersbourg, le second à Constantinople, essayèrent de conjurer l'orage. Catherine offrit, pour désarmer les

Ottomans, des concessions qui devaient coûter beaucoup à son orgueil. Mais avant que ces offres fussent arrivées sur les rives du Bosphore, la guerre y était déclarée.

Le 26 juillet, le grand-visir requit de M. de Bulgakov, ambassadeur russe, un engagement formel portant que les griefs de la Porte seraient redressés. M. de Bulgakov refusa de le signer; le 10 août, il fut envoyé aux Sept-Tours. En même tems la Porte déclara la guerre à la Russie.

Romanzov commanda l'armée d'Ukraine, destinée à couvrir les opérations de celle de Crimée, conduite par Potemkin, et à agir de concert avec celle des Autrichiens; mais la jalousie du favori empêcha Romanzov d'entreprendre rien qui fût digne de son ancienne réputation. Pour le forcer de rester en Ukraine, Potemkin préféra rester lui-même dans l'inaction pendant toute la campagne. Le 24 septembre, la flotte turque commence des attaques contre le fort de Kinburn, protégé par le corps de Souvarov: le 12 octobre, les Turcs perdirent près de sept mille hommes dans une de ces affaires.

Le 20 décembre, traité de commerce avec le Portugal.

1788. Le 9 février, oukase accordant aux paysans de la Couronne le droit d'acheter des nobles, leurs voisins, de petits villages et des métairies.

Le 21 mai, naissance de la grande-duchesse Catherine-Paulovna.

L'hiver se passa en préparatifs et en négociations. Peut-être les efforts de M. de Choiseul-Gouffier et de M. de Ségur eussent-ils réussi à ramener la paix, si un courrier dépêché par M. de Ségur à M. de Choiseul, portant l'approbation donnée par l'impératrice à un plan de conciliation combiné entre les deux ambassadeurs, n'eût pas été assassiné en route. Joseph II avait aussi offert en apparence sa médiation; mais, dès le 9 février, il déclara la guerre à la Porte.

Vers la fin de juin, un corps russe commandé par Soltikov, et réuni aux Autrichiens sous Cobourg, investit Chotchin, pendant que Potemkin passa le Bog pour former le siége d'Otchakov. Le 26 juin, le capitan-pacha attaqua, dans le Liman ou Æstuaire du Dniepr, la flotte russe sous les ordres du prince de Nassau-Siégen; il fut entièrement défait; quatre de ses vaisseaux de ligne et trois frégates sautèrent en l'air; les Russes prirent un vaisseau de cin-

quante canons; les Turcs perdirent six mille hommes, dont deux mille périrent dans les flammes ou dans les eaux. Une partie des vaisseaux restants se réfugia vers Otchakov, où le prince de Nassau acheva de les détruire dans la nuit du 11 au 12 juillet. Potemkin assiégea alors cette place par terre et par mer; elle était défendue par une armée de quarante mille hommes.

Le 19 septembre, Chotchin se rendit par capitulation.

L'armée russe devant Otchakov avait souffert des pertes considérables, tant par les sorties meurtrières de la garnison que par les fatigues, par la famine et par un froid excessif contre lequel elle ne pouvait se garantir. Bérézov, situé à l'embouchure du Dniepr, offrait aux Turcs un port commode, d'où ils fesaient passer des secours de toutes sortes aux assiégés. L'amiral Ribas, napolitain au service de Russie, l'enleva; ce qui facilita l'assaut. Potemkin le fit livrer le 17 décembre, jour de Saint-Nicolas, patron de la Russie. La garnison turque fit une résistance furieuse. Le carnage fut affreux; les vainqueurs n'épargnèrent ni l'âge, ni le sexe; quarante mille individus perdirent la vie.

Dans le nord de l'empire, un autre ennemi s'était élevé contre Catherine, tandis que les armées russes étaient occupées dans le midi. Le roi de Suède s'était engagé par un traité avec la Porte, à attaquer la Russie. L'impératrice ayant équipé à Cronstadt, au printems de 1788, une flotte de quinze vaisseaux de ligne destinée pour la Méditerranée; Gustave fit sortir de Carlscrona, le 9 juin, une escadre commandée par le duc de Sudermanie, son frère, qui fit voile vers le golfe de Finlande. En même tems il arma une flottille de quatre-vingt-huit galères, et rassembla en Finlande une armée. La flotte russe, sous les ordres de l'amiral Greig, appareilla de Cronstadt le 16 juin.

Le comte Rosoumovski, ministre de Russie en Suède, remit, le 18 juin, une note pour demander une explication au sujet de ces armements : cette note portant qu'elle était adressée au roi et *à tous ceux de la nation qui participaient au gouvernement*, Gustave regarda cette expression comme une offense pour sa personne et accusa Rosoumovski d'avoir voulu semer la désunion entre le gouvernement et la nation. En conséquence, il lui ordonna de quitter le royaume et voulut le forcer de s'embarquer sur un petit navire qui devait le transporter à Saint-Pétersbourg. Le ministre

refusa, et ne quitta Stockholm que le 11 août pour se rendre à Lubeck.

Le 28 juin, les forces de terre et de mer de Gustave étaient réunies à Svéaborg, en Finlande. Le 1er. juillet, ce prince fit présenter son ultimatum par le secrétaire de la légation suédoise à Saint-Pétersbourg; il demandait la punition exemplaire de Rosoumovski, et à titre de dédommagement, pour les frais de ses armements, la cession de la Finlande-Russe et de la Carélie avec Kexholm; enfin l'acceptation de sa médiation pour la paix entre la Russie et la Porte; il demandait de plus, que la flotte russe dans la Baltique fût désarmée, et que les troupes russes envoyées en Finlande fussent rappelées, tandis que lui-même se réservait de rester sous les armes jusqu'à la signature de la paix avec la Porte.

Le 11 juillet, Catherine répondit par une déclaration de guerre, suivie, le 12 août, d'un manifeste sur les faits qui l'avaient motivée. Gustave, par une contre-déclaration datée d'Helsingfors, du 21 juillet, mais publiée seulement le 29 août, accuse la Russie d'avoir voulu détacher la Finlande de la Suède.

Tout indiquait que Gustave avait fait ses préparatifs depuis long-tems; on a prétendu qu'il fit une faute de déclarer la guerre avant que la flotte russe destinée pour la Méditerranée fût éloignée de Cronstadt, parce qu'alors il aurait trouvé ce port sans vaisseau et Saint-Pétersbourg sans défense. Dès que l'on sut dans cette capitale que les Suédois marchaient sur la Finlande, on reconnut la faute que l'on avait faite de laisser de ce côté les frontières de l'empire absolument ouvertes. L'effroi commençait à régner à Saint-Pétersbourg; les équipages de l'impératrice étaient prêts, tout était disposé pour gagner Moscou. Il n'y avait pas cinq cents cosaques sur les côtes méridionales du golfe de Finlande. L'impératrice fit partir ses gardes pour l'armée. Les deux corps russes qui se réunirent à la hâte à Vilmanstrand, en Finlande, et à Reval, en Esthonie, sous les ordres des généraux Michelson et Anhalt, étaient extrêmement faibles. Le comte de Mouchin-Pouchin, qui en prit le commandement général, ne put rassembler que quatorze mille hommes. Le grand-duc alla au quartier-général.

Les Suédois commencèrent les hostilités par la prise de Nyslot, dont ils assiégèrent le château, et par une invasion en Carélie. Gustave, avec le principal corps d'armée, se

porta, le 19 juillet, sur Frédricshamn, qui fut assiégé par terre et par mer. Mais bientôt le manque de vivres força les Suédois de renoncer à ce siége. On a dit que le roi résolut de faire retraite, parce qu'il fut abusé par une lettre que les Russes laissèrent intercepter à dessein, et qui annonçait au commandant de la place, l'approche de douze mille hommes qui marchaient à son secours.

Le 17 juillet, la flotte suédoise combattit dans le golfe de Finlande, près de Hœgland, la flotte russe. Chaque parti s'attribua la victoire ; chaçun prit un vaisseau de soixânte-quatorze à l'autre. Mais la flotte russe continua de tenir la mer, et tint celle des Suédois bloquée pendant le reste de la campagne, dans le port de Svéaborg.

L'inquiétude n'était pas encore diminuée à Saint-Pétersbourg, lorsqu'un événement extraordinaire paralisa les projets de Gustave. Un grand nombre d'officiers suédois, séduits, a-t-on dit, par l'or de la Russie, refusèrent de marcher davantage contre l'ennemi, prétendant que le roi n'avait pas le droit de faire une guerre offensive sans consulter la diète. Ils demandèrent même au duc de Sudermanie, chargé du commandement pendant l'absence de son frère, que les préparatifs hostiles des Danois en Norvège avaient rappelé dans sa capitale, qu'il proposât une suspension d'armes au général russe, pour mettre fin à une guerre entreprise au mépris des lois fondamentales. Le duc refusa naturellement d'accéder à cette demande ; alors les officiers s'oublièrent au point d'envoyer une députation à Saint-Pétersbourg, pour déclarer au gouvernement russe que l'armée suédoise ne passerait pas la frontière, pourvu que l'impératrice ordonnât à ses troupes de ne pas entrer en Finlande. Catherine, oubliant en ce moment qu'elle était souveraine, accueillit favorablement la députation. On arrêta un armistice que les officiers insurgés communiquèrent au duc de Sudermanie : ce prince, cédant à la nécessité, l'accepta.

1789. La campagne commença par le siége de Bender, qu'entreprit le général Kamenskoï : le 1er. mai, il prit Galacz. Romanzov, rebuté de toutes les contrariétés que Potemkin lui fesait éprouver, se démit du commandement de l'armée d'Ukraine, dont Repnin se chargea. Le 1er. août, le prince de Cobourg, aidé par Souvarov, battit à plate couture l'armée turque à Fokchani, en Moldavie.

Le 12 septembre, Repnin vainquit le séraskier Hassan-cha., qui avait passé le Danube à Ismaïl, et le força de se ıfermer dans cette place. Le 22, Souvarov ayant amené ›t mille hommes au prince de Cobourg, qui en avait ıgt-quatre mille, l'armée du grand-visir, forte de quatre-ıgt mille hommes, fut battue à Martinestie sur le Rimnik, Valaquie; ses débris repassèrent le Danube après avoir rdu leur artillerie, leurs munitions, quatre mille four-ns de bagages et leur trésor. Après cette victoire, le corps ısse se sépara de nouveau de l'armée du prince de Cobourg, mme il avait fait après la bataille du 1er. août.

L'avant-garde de Potemkin eut, le 26 septembre, un antage à Kauchan. Le 13 octobre, Platov, à la tête des saques, prit Akierman ou Bialogrod, à l'embouchure du niestr. Potemkin termina la campagne par la prise de ender, qui capitula le 14 novembre. Ribas s'empara, à la ıe de l'escadre turque, du fort d'Atchibie. On y trouva ıc nombreuse artillerie et une grande quantité de poudre, ›nt l'armée russe avait le plus grand besoin. Ce fut par les ›nseils de Ribas qu'Odessa fut fondée; il fut chargé de riger les travaux de cette place.

Des négociations avaient été inutilement ouvertes à Iassy, ı mois de juillet: elles furent reprises, en novembre, à okchani.

En Finlande, le succès des armes se partagea. Le 19 ıin, Michelson remporta un avantage sur les Suédois à arasalma; mais, le 28, Gustave vainquit les Russes près e Frédricshamn, et le 3 juillet, à Likala; le 20, les Russes ırent encore repoussés à Parkumaki. Sur mer, les escadres ıédoise et russe se livrèrent, entre Bornholm et Œland, : 26 juillet, un combat dont le résultat fut indécis. Les uédois rentrèrent dans le port de Carlscrona; la flotte ısse opéra sa jonction avec une escadre qui, depuis long-:ms, était sur la rade de Copenhague.

Le 24 août, la flotille des galères russes, commandée par e prince de Nassau, attaqua celle des Suédois à Rogensalm, ›rès de Svensksund, et la défit. A la suite de cet échec, les Suédois furent obligés d'abandonner la Finlande-Russe, le 1er. septembre.

1790. L'hiver se passa en négociations; les cabinets de Londres, de La Haye et de Berlin s'interposèrent vivement pour rendre la paix au nord de l'Europe. Catherine fit con-

naître à la Prusse, par une note que remit, le 8 janvier, son ministre à Berlin, les conditions auxquelles elle consentait à traiter de la paix. C'était le renouvellement entier des anciens traités avec la Suède, et une amnistie pleine et entière pour les sujets réciproques condamnés pour avoir porté les armes contre leur patrie; enfin, elle exigeait qu'un acte constitutionnel interdît au roi de Suède la faculté de déclarer une guerre offensive, et l'obligeât même de recourir à la diète pour prendre des mesures de défense. Elle ne voulait pas que, dans le traité à conclure avec la Suède, il fût question de la Porte.

La guerre continua donc, puisqu'il était impossible de négocier sur ces bases attentatoires à l'indépendance de la Suède. Gustave ouvrit lui-même la campagne le 15 août; il força les postes de Kœrnakoski et de Suoméniéni, près de Villmanstrand, et obtint ensuite un avantage plus marquant sur Dénisov à Valkiala. Le 30, les Russes, voulant, sous les ordres du prince d'Anhalt, reprendre le poste de Pardokoski sur le lac Saima, furent repoussés avec perte; en revanche, ils vainquirent les Suédois à Aniæla, les 4 et 5 mai, et le 4 juin, forcèrent Armfeld, général suédois, à reculer à Savitaïpol. Le 25, Méyerfeld, général suédois, s'empara du poste de Hœgfors, et, le 27, établit son quartier-général à Kyménégord.

Sur mer, les combats furent plus décisifs. Aussitôt que la fonte des glaces le permit, l'amiral suédois Céderstrœm vint avec deux frégates devant Rogervik ou Baltisch-port, en Esthonie, et y détruisit les magasins considérables qui s'y trouvaient. Le 14 mai, la grande flotte suédoise commandée par le duc de Sudermanie, et forte de vingt-trois vaisseaux de ligne et seize frégates, attaqua la flotte russe stationnée à Réval, qui n'avait que quatorze vaisseaux de ligne, mais qui était protégée par les batteries de terre. Les Suédois perdirent trois vaisseaux, dont un tomba au pouvoir des Russes, auxquels ils ne firent pas beaucoup de mal; cependant ils restèrent dans les parages de Réval jusqu'au 23 mai; alors ils firent voile vers la Finlande.

Gustave, ayant pris le commandement de sa nombreuse flottille de galères, attaqua, le 15 mai, celle des Russes à Frédricshamn; ceux-ci, ayant perdu une trentaine de bâtiments, se retirèrent sous la place. Gustave la salua, le 17 et le 18, de quelques volées de coups de canon, et fit mettre le feu aux bâtiments qui étaient dans le port; le 25, il cin-

la du côté de Viborg, débarqua quelques troupes à dix lieues de Saint-Pétersbourg, et répandit de nouveau l'alarme dans cette capitale. Après cette espèce de bravade, il ramena sa flottille à Borgo, en Finlande.

Le 3 juin, le duc de Sudermanie rencontra la grande flotte russe de dix-sept vaisseaux de ligne et dix-sept frégates, sortie quelques jours auparavant de Cronstadt: les Suédois furent attaqués à trois heures du matin. Le combat fut indécis; le roi vint avec ses galères au secours de son frère; mais la violence du vent le força de retourner à son mouillage. Le 5, la canonnade recommença sans plus de résultat.

Le 6 juin, la seconde flotte russe sortie de Réval, opéra sa jonction avec celle de Cronstadt; ce qui porta les forces des Russes à trente vaisseaux de ligne et dix-huit frégates. Cette grande supériorité obligea les Suédois à se retirer à Borgo et dans le golfe de Viborg, où le roi était avec ses galères; ils y restèrent bloqués pendant quatre semaines. Ainsi toutes leurs forces maritimes et leur roi couraient le risque de tomber entre les mains des Russes; déjà ils souffraient du manque d'eau et de vivres; déjà le prince de Nassau, sûr de sa proie, avait proposé à Gustave de se rendre par capitulation. Les Suédois se tirèrent de ce péril extrême par une entreprise des plus audacieuses. Décidés à profiter du premier vent d'est pour se frayer un passage à travers la flotte russe, ils lâchèrent sur la grande flotte commandée par l'amiral Tchitchagov, trois brûlots qui devaient leur ouvrir la voie. Un des brûlots s'étant trop approché d'un vaisseau et d'une frégate des Suédois, ces deux bâtiments prirent feu et sautèrent en l'air. Les Suédois profitèrent de la confusion et de l'ouverture produites dans la ligne russe par les brûlots, pour forcer le passage; mais ils y perdirent sept vaisseaux de ligne, trois frégates et cinq mille hommes. La flottille des galères, attaquée par le prince de Nassau, laissa en son pouvoir une trentaine de voiles.

Vainqueurs dans cette journée, les Russes éprouvèrent une défaite, le 9, à Svensksund, où la flottille suédoise s'était retirée; plusieurs galères furent brûlées, ou périrent d'une autre manière; cinquante-cinq tombèrent entre les mains de l'ennemi, ainsi que cinq mille hommes qui avaient cherché un refuge sur les îlots pour échapper au naufrage. Parmi les bâtiments pris, se trouva celui que le prince de Nassau avait monté.

Les Russes restaient maîtres de la mer, et il dépendait de Catherine d'envoyer une flotte dans la Méditerranée ; Gustave avait éprouvé, dans la journée du 3 juillet, une perte qui ne pouvait pas être réparée de quelques années. Catherine, ayant appris d'un prisonnier renvoyé du camp suédois que ce prince n'était pas éloigné de la paix, hâta la conclusion d'un traité que les circonstances lui rendaient aussi désirable qu'au roi de Suède ; car elle n'était pas sans inquiétude du côté de la Prusse et de la Pologne. La paix fut signée le 3 août dans la plaine de Vérelæ, sur le Kymènè. Les choses furent rétablies sur l'ancien pied.

Aux mois de mars et d'avril, des négociations pour la paix eurent lieu à Iassy; elles n'eurent pas plus de résultat qu'une tentative faite au commencement de l'année par la Prusse, pour que la paix se rétablît par sa médiation. Du reste, les hostilités furent d'abord poussées avec peu de vigueur. Une flottille russe commandée par Lambro Cazzioni, fut dispersée près d'Andro, dans l'Archipel, par une escadre turque supérieure en force. La grande flotte turque combattit la flotte russe le 19 juillet, près de Iénikalé; l'affaire fut longue et meurtrière, mais resta indécise. Dans une autre bataille navale livrée dans les parages de Sébastopol, les 8 et 9 septembre, la flotte russe, commandée par l'amiral Outchakov, fut dispersée et souffrit de grandes pertes.

L'armée de terre ne commença ses opérations que fort tard. Potemkin la dirigea en trois colonnes sur Kilianova, Ismaïl et Braïlov. Les retranchements de Kilianova furent forcés le 15 octobre; bientôt après, Ribas, entré avec la flottille russe dans une bouche du Danube, força la ville de se rendre le 29, au moment où l'armée de terre allait escalader les remparts. Dans les premiers jours de décembre, les flottilles du Danube se livrèrent plusieurs combats; le plus sérieux fut celui du 7; chaque parti s'attribua la victoire. Le 22, Souvarov emporta Ismaïl d'assaut; les Russes, repoussés trois fois, restèrent enfin maîtres de la ville. La garnison et une grande partie des habitants furent passés au fil de l'épée : cinquante mille Turcs périrent dans cette journée.

1791. Le grand-visir, ayant réuni une armée de cent mille hommes, espérait débloquer Braïlov ; le 9 juin, Koutouzov battit son avant-garde. Le 10 juillet, Repnin, qui commandait dans l'absence de Potemkin retourné à Saint-

Pétersbourg, défit avec quarante mille hommes l'armée turque près de Matchin, en Valaquie. Quelques jours auparavant, le 3 juillet, Goudovitch, général des troupes du Caucase, avait pris Anapa, place importante sur la Mer-Noire, et la clef du Kouban; elle était défendue par vingt-cinq mille hommes.

Le 11 août, l'amiral Outchakov, avec seize vaisseaux de ligne et vingt-trois moindres bâtiments, combattit près du cap Kalérah-Ballien la flotte turque, forte de dix-huit vaisseaux et de dix-sept frégates : l'affaire ne fut pas décisive. La flotte turque se retira dans le port de Varna; Outchakov allait l'y suivre, quand il apprit la signature des préliminaires de paix.

La Prusse ayant invité de nouveau Catherine à accepter sa médiation pour sa paix avec la Porte, cette princesse répondit par un refus formel, et déclara qu'elle saurait, sans aucune intervention étrangère, s'arranger avec ses adversaires. Alors Frédéric-Guillaume porta à quatre-vingt mille hommes son armée placée en Prusse. Catherine, de son côté, réunit cinquante-quatre mille hommes en Livonie, sous les ordres d'Igelstræm, et dans la Russie-Blanche, cinquante-sept mille commandés par Dolgoroucki. La Grande-Bretagne, toujours intimement liée à la Prusse, déclara au cabinet de Saint-Pétersbourg que, sans exiger que sa médiation et celle de ses alliés fussent acceptées, elle ne permettrait pas qu'on imposât des sacrifices à la Porte. En même tems elle annonça l'intention de faire entrer une flotte dans la Baltique.

Le Danemark, invité par les alliés à remplir le rôle de médiateur auprès de la Russie, l'accepta; l'impératrice y consentit, en déclarant que son honneur et la sûreté de son empire ne lui permettaient d'accepter qu'un *statu quo* modifié. Pendant cette négociation, le ministère anglais pressa des préparatifs de guerre, et dans les derniers jours de mars, envoya son ultimatum à Saint-Pétersbourg. Il insistait de nouveau sur le *statu quo* strict; mais cédant au vœu de l'opinion publique, manifesté par l'opposition qu'il rencontra au parlement, il adopta le plan conciliatoire du ministre danois. Ce fut à cette occasion que Catherine, pour marquer sa reconnaissance de l'énergie que le célèbre Fox avait mise à combattre les projets du ministère britannique, fit placer son buste dans sa bibliothèque impériale, parmi ceux des grands orateurs de l'antiquité.

Le 11 août, les préliminaires de la paix furent signés à Galatch. On n'en connaît pas le détail : on sait que ses conditions étaient à peu près conformes à celles du traité définitif. Les négociations furent transportées à Yassi ; les plénipotentiaires turcs y arrivèrent le 1er. octobre. Potemkin y était venu l'esprit rempli de projets guerriers. Les contrariétés que lui fit éprouver l'idée de la pacification aggravèrent les maux dont il souffrait déjà. Cette ville lui devint odieuse ; il en sortit le 15 pour aller à Otchakov, mais il mourut en route le lendemain.

La Pologne, lasse du joug que Catherine lui avait imposé, voulut profiter de la guerre que cette princesse fesait aux Ottomans, pour s'en débarrasser. La diète ayant décrété, en 1788, que l'armée serait augmentée, le ministre de l'impératrice à Varsovie représenta, par une note du 3 novembre, que cette mesure était une infraction aux traités subsistants. La diète protesta ; le conseil permanent fut supprimé ; le ministre russe déclara que tout changement dans la forme du gouvernement serait regardé comme contraire aux traités.

Un parti contraire au nouvel ordre de choses avait réclamé l'appui de Catherine en 1791. Une armée russe entrée en Pologne se réunit près de Cracovie aux Prussiens, contre Kosciuzko ; marchant ensuite sur Varsovie, les deux armées s'emparèrent de Praga le 4 novembre ; le 6, la capitale fit proposer à Souvarov une capitulation qui fut acceptée.

La révolution française avait éveillé toute la sollicitude de Catherine ; en 1790, elle avait prohibé l'entrée de toutes les marchandises venant de France. Le 19 septembre 1791, son ministre près le cercle du Rhin remit aux princes français à Cologne une lettre de sa souveraine, qui l'autorisait à négocier en son nom avec eux. Le 29 octobre, elle conclut avec le roi de Suède, naguère son ennemi, un traité d'union intime.

1792. Le 9 janvier, la paix fut signée avec la Porte à Iassy. La Russie rendit toutes ses conquêtes, excepté le pays à la gauche du Dniestr, qui devint la nouvelle limite des deux empires.

Le 18 mai, Catherine fait notifier à la diète de Pologne qu'elle désapprouve la nouvelle constitution. Soixante mille Russes entrent en Pologne, quarante mille en Lithuanie.

Ces deux armées appuient les confédérations formées contre les institutions récentes. Les Polonais, trop inférieurs en nombre, furent défaits, le 14 juin, à Bornskovea, le 17 à Dubienka, le 18 à Polouny, malgré la bravoure de Joseph Poniatowsky et de Kosciuzko.

Le 12 juillet, traité d'alliance défensive signé à Saint-Pétersbourg, entre la Russie et l'Autriche.

Le 7 août, l'impératrice conclut un traité d'alliance avec le roi de Prusse.

1793. Une diète polonaise était convoquée à Grodno, sous l'influence de la Russie : le roi de Prusse s'empara de plusieurs territoires à sa convenance. La consternation que cette nouvelle répandit en Pologne ne fut égalée que par celle qu'y causa une note présentée le 9 avril par le ministre de Russie ; il y annonçait que l'impératrice, d'accord avec l'Autriche et la Prusse, avait résolu de renfermer la république dans des limites plus étroites, et d'incorporer à son empire les provinces limitrophes.

Le 20, ce même ministre exigea que les biens des adhérents de la constitution de 1791, qui étaient sortis du royaume, fussent séquestrés. Par une autre note du même jour, il demanda la punition de plusieurs membres de la confédération, qui avaient protesté contre la déclaration des puissances alliées, et annonça qu'il allait faire séquestrer leurs biens par les troupes impériales.

La diète s'ouvrit à Grodno le 17 juin ; elle opposa une vigoureuse résistance aux prétentions de la Russie et de la Prusse. Pour mettre une fin à cette lutte, l'ambassadeur russe fit arrêter, le 2 juillet, douze nonces ; cependant leur élargissement fut demandé et obtenu ; enfin, après bien des pourparlers suivis de menace, la diète accepta, le 17 août, le traité proposé. La Pologne cédait à la Russie la plus grande partie de la Lithuanie et de la Volhinie, toute la Podolie et l'Ukraine, ayant ensemble une surface de quatre mille cinq cent cinquante-trois milles géographiques carrés, et une population de trois millions onze mille six cent cinquante-huit âmes. La Russie garantit à la Pologne son territoire actuel.

La diète ayant ensuite montré de la répugnance à céder à la Prusse les provinces dont celle-ci s'était emparée, l'ambassadeur russe remit à la diète la rédaction de l'article du traité où il était question de cette cession, et exigea que le

traité fût signé le 2 septembre. Prévoyant une forte opposition, il déclara à la diète, ce jour-là, qu'il ne pouvait plus tarder d'extirper l'esprit de jacobinisme qui s'était manifesté dans l'assemblée; qu'informé de l'existence d'une conspiration contre la personne du roi, les sénateurs, les ministres et les nonces bien pensants, il avait en conséquence fait cerner de troupes le lieu des séances; que douze officiers assisteraient à la séance, et qu'il s'attendait bien qu'elle ne désemparerait pas sans avoir signé le traité.

La diète eut le courage de déclarer que, forcée par une série de violences, elle ordonnait malgré elle à la députation de signer le traité, mais à certaines conditions. Les ministres des deux Cours ayant vainement réitéré leurs efforts pour qu'il fût accepté purement et simplement, l'ambassadeur de Russie fit arrêter, le 23 septembre, les quatre nonces les plus récalcitrants, et garnir de troupes les portes du château. Le traité fut signé le lendemain.

Le 16 octobre, un traité d'alliance fut signé entre la Russie et la Pologne; c'était réellement un pacte qui soumettait ce pays à l'empire russe.

Le 9 octobre, le grand-duc Alexandre épousa la princesse Louise-Marie-Augusta de Bade, qui prit le nom d'Élisabeth-Alexievna.

Catherine continuait à montrer son horreur pour les principes de la révolution française; elle avait soutenu par des sommes considérables d'argent les princes français et les chefs des émigrés; elle avait traité avec différents princes pour les engager à entrer dans la coalition; elle avait ordonné avec beaucoup d'ostentation des armements par terre et par mer, et annoncé qu'en vertu de son traité avec l'Autriche, elle allait faire marcher un corps de troupes au secours de cette puissance. Aussitôt que la nouvelle de la catastrophe du 21 janvier 1793 fut parvenue à Saint-Pétersbourg, l'impératrice défendit tout commerce entre la Russie et la France, et, le 19 février, rompit le traité du 11 janvier 1787. Il fut en même tems enjoint à tous les Français de sortir de l'empire dans trois semaines, à moins qu'ils n'abjurassent formellement les principes révolutionnaires, et ne renonçassent à toute correspondance avec leurs amis en France. Son ambassadeur à Londres conclut, le 25 mars, un double traité avec la Grande-Bretagne; l'un se rapporte au commerce entre les sujets des deux États, l'autre a pour objet de se concerter sur les moyens d'opposer une barrière

aux dangers qui menaçaient l'Europe. Du reste, Catherine ne fit pas mettre en mer sa grande flotte, dont elle avait annoncé officiellement le départ pour le printems prochain.

S. A. R. le comte d'Artois étant venu à Saint-Pétersbourg, y fut accueilli avec une distinction particulière par l'impératrice, qui lui fit don d'une épée.

1794. Le 26 février, le grand-duc Constantin épousa la princesse Julie-Henriette-Ulrique de Saxe-Cobourg, qui prit le nom d'Anne-Fédérovna.

Les Polonais, exaspérés de l'oppression de leur patrie, s'étaient insurgés. En avril, Madalinski attaqua un régiment d'infanterie russe, et lui enleva sa caisse. Le 4, Kosciuzko défit près de Raslawicz un corps russe de sept mille hommes, commandé par Tormusov et Dénisov. Le général Igelstræm, qui commandait à Varsovie, y fit entrer des troupes russes, parce qu'il ne se fiait pas à la garnison; peu de tems après, il en fit marcher une partie contre Kosciuzko. Ayant voulu désarmer la garnison polonaise, son dessein transpira; il fut attaqué dans la nuit du 16 au 17; enfin, les Russes, après une résistance de trente-six heures, qui leur coûta deux mille tués et autant de prisonniers, parvinrent à sortir de Varsovie au nombre de douze cents.

L'insurrection éclata presqu'en même tems à Wilna et à Grodno; tous les Russes y furent tués ou faits prisonniers; les régimens entrés au service de la Russie désertent en masse pour se ranger sous les drapeaux de Kosciuzko.

Mais les Polonais pouvaient-ils espérer de triompher des trois puissances qui les entouraient? Une armée russe commandée par Knœring et Zoubov, s'avança en Lithuanie; le 12, elle défit un corps polonais et força Wilna d'ouvrir ses portes. Une autre armée de vingt mille hommes, sous les ordres de Souvarov, entra en Volhinie, au commencement de septembre, et marcha droit sur Varsovie. Le 18, il délogea de Brzésc Siérakovski, commandant quinze mille Polonais, et, le lendemain, le défit sur le Boug. Souvarov se joignit ensuite à Repnin, qui arrivait de Grodno avec quarante mille hommes.

Sorti de Varsovie, Kosciuzko rencontra, le 10 octobre, près de Macziéwice, le général Fersen. Les Russes, exaspérés par le carnage qui avait eu lieu à Varsovie, tombèrent avec une fureur inexprimable sur les Polonais, qui furent défaits; six mille restèrent sur le champ de bataille, trois

mille tombèrent entre les mains des Russes; Kosciuzko blessé fut fait prisonnier.

Souvarov, continuant sa marche sur Varsovie, rencontra, le 28 octobre, près du Bog, un corps polonais qu'il vainquit. Le 4 novembre, il emporta d'assaut Praga, faubourg de Varsovie, sur la rive droite de la Vistule; douze mille Polonais y perdirent la vie, dix mille furent pris, deux mille se noyèrent. Le 7, Varsovie se rendit; Souvarov y fit son entrée le 9. Le reste de l'armée polonaise qui avait fait sa retraite, essaya de gagner la Galicie; il fut forcé de mettre bas les armes, le 19, à Radoczyn. La plupart des chefs de la dernière insurrection furent transportés en Russie.

1795. Le 7 janvier, le roi de Pologne, invité par l'impératrice d'aller à Grodno, quitta Varsovie, où déjà le général russe Buxhœfden régnait avec un pouvoir absolu. Le sort de la Pologne était décidé par les Cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin. Par le dernier partage, le Russie obtint le reste de la Lithuanie et de la Volhinie, la Courlande et la Samogitie; ce qui composait une surface de deux mille trente milles carrés géographiques, ayant une population d'un million cent soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt-dix âmes. Les États de Courlande voulurent se donner le mérite d'une soumission volontaire; l'acte en fut signé à Mittau, le 17 mars. L'impératrice l'accepta le 15 avril, et confirma tous les priviléges du pays. Enfin, le 17 mai, les duchés de Courlande et de Sémigalle avec le duché de Pilten, furent réunis à l'empire de Russie. Le Bog et le Niémen formèrent ses limites à l'ouest du côté de la Prusse. Le 24 octobre, le traité de partage définitif fut signé. Le 24 novembre, le roi de Pologne obéit à l'ordre d'abdiquer la couronne. L'impératrice lui assûra une pension de 200,000 ducats.

Le 18 janvier, naquit la grande duchesse Anne-Paulovna.

Le 18 février, l'impératrice conclut à Saint-Pétersbourg, avec la Grande-Bretagne, un traité d'alliance purement défensive, pour huit ans. En conséquence, on vit sortir, le 14 juin, de Cronstadt, une escadre de douze vaisseaux de ligne et huit frégates, commandée par l'amiral Kanikov; elle portait sept mille cinq cents hommes de troupes; le 22 juillet, elle se joignit à l'escadre anglaise de l'amiral Duncan, forte de sept vaisseaux, et croisa, conjointement avec elle, sur les côtes de la Hollande, jusqu'au commen-

cement de l'automne de l'année suivante, qu'elle rentra dans la Baltique.

Le 28 septembre, une triple alliance fut signée à Saint-Pétersbourg, entre la Russie, la Grande-Bretagne et l'Autriche, pour le rétablissement et le maintien futur de la paix en Europe. Le traité n'a pas été publié; mais on sait que la Russie s'engageait à fournir trente mille hommes ou une certaine somme en argent, et que des subsides furent effectivement payés à l'Autriche par la Russie.

1796. Au mois d'octobre 1795, Méhémet-Khan, à la tête d'une armée persane, était entré en Géorgie et avait détruit Tiflis, capitale de ce pays; il en sortit au mois de janvier, quand il apprit que des troupes envoyées à Astrakhan et à Kizlar allaient marcher contre lui. Au mois de mars 1796, la guerre fut déclarée à la Perse. Au mois de mai, trente mille hommes furent réunis à Kizlar, sous le commandement de Valérien Zoubov; ce général entra sans obstacle dans le Daghestan, et s'empara de Derbend.

Le 13 juillet, naissance du grand-duc Nicolas.

Dans ce mois, l'impératrice fit présenter par son ministre, à la diète de Ratisbonne, une déclaration portant qu'elle devait aux liaisons d'amitié existantes entre elle et le chef de l'empire, d'exhorter les États à se joindre à lui, et ne pas renoncer à une union qui, seule, pouvait assûrer le maintien de la constitution germanique.

L'année précédente, il avait été question d'un prochain mariage entre Gustave-Adolphe, roi de Suède, et une princesse d'Allemagne. Catherine déclara que cette union était contraire aux engagements que le feu roi avait contractés envers elle, et qu'elle regarderait son exécution comme une rupture. Le mariage n'eut pas lieu. Le 24 août, Gustave-Adolphe, accompagné de son oncle, le duc de Sudermanie, arrive à Saint-Pétersbourg pour conclure l'alliance convenue par son père avec une des grandes-duchesses; mais au moment où l'impératrice voyait ses vœux accomplis, le projet de mariage fut rompu, parce que Gustave-Adolphe refusa de signer des conditions qu'il regardait comme contraires à la religion, aux lois et aux usages de la Suède.

Catherine ne put pardonner l'éclat de cette rupture à Gustave-Adolphe; mais elle n'eut pas le tems de faire éclater son ressentiment. Elle s'était enfin décidée à faire

marcher contre la France une armée de soixante mille hommes, dont quarante mille d'infanterie; une convention avait été arrêtée à ce sujet avec les Cours de Vienne et de Londres, et cette dernière s'était engagée à prendre cette armée à sa solde.

Le 17 novembre, Catherine, jouissant en apparence d'une santé qui lui promettait de longs jours, fut frappée d'une apoplexie foudroyante, entre neuf et dix heures du soir.

Peu de souverains ont reçu pendant leur vie autant d'éloges que les contemporains de Catherine lui en donnèrent. Elle joignit à un esprit élevé et étendu, de la grandeur d'âme, de la bonté, de la générosité, le désir sincère de faire le bien de ses sujets, l'amour des lettres et des arts; mais elle eut une ambition démesurée. Sa facilité pour ses favoris donna lieu à des prodigalités qui épuisèrent la Russie; elle fit dans les lois beaucoup de réformes qui ne produisirent pas les avantages dont elle s'était flattée, parce que l'exécution en fut confiée à des hommes dont l'incapacité ou les mauvaises intentions paralisèrent l'ouvrage de la souveraine. Son règne fut très-brillant; mais la moitié en fut malheureuse pour la Russie, humiliante même pour la souveraine. « Son esprit, » selon l'observation de l'historien Lévesque, « conservait toute sa force, mais son caractère ne » montrait plus que de la faiblesse..... ce n'était plus une » souveraine législatrice qui fait exécuter ses lois; on pou- » vait plutôt la comparer à un homme de lettres qui publie » ses idées sur la législation et le gouvernement, et qui » manque de moyens pour les faire exécuter: tout homme » en place se croyait souverain absolu dans sa partie, et ne » rendait compte ni de sa gestion, ni des deniers qu'il » avait entre les mains. L'empire était une proie livrée aux » favoris et à leurs créatures; partout régnait l'impunité, » si ce n'était pour ceux qui osaient leur déplaire. Partout » on voyait et l'excès de la mollesse, et l'excès du despo- » tisme; partout des caprices passagers où les intérêts des » hommes avaient remplacé les lois. » Toutefois Catherine mérite par ses qualités louables et pour ce qu'elle a fait de grand et d'utile, d'être rangée parmi les souverains les plus illustres.

PAUL Ier.

Dès la nuit même de la mort de sa mère, PAUL reçoit comme souverain l'hommage de sa famille, de la Cour,

des ministres, des chefs de l'armée, enfin de toutes les personnes présentes. Les officiers et les soldats des gardes lui jurèrent fidélité : Paul alla au sénat recevoir le serment de ce corps. Le lendemain, il fut partout proclamé empereur, et son fils aîné Alexandre, tzarévitch ou héritier présomptif de la couronne.

Le 29 décembre, il fit inhumer dans l'église de la citadelle, où est la sépulture des souverains, le corps de son père à côté de celui de sa mère. Il avait fait exhumer du couvent de Saint-Alexandre-Nevsky, le corps de Pierre III. Le cercueil placé à côté de celui de Catherine, reçut les mêmes honneurs funèbres; l'un et l'autre furent couronnés. Alexis Orlov, le vainqueur de Tchesmé, un des meurtriers de Pierre III, qui vivait encore, habitait Moscou; il fut mandé à Saint-Pétersbourg. L'empereur lui ordonna de suivre à pied le convoi, et de se tenir debout à côté du cercueil de Pierre III pendant le service funèbre : cette vengeance avait quelque chose de sublime.

Paul avait toujours désapprouvé l'expédition de Perse : il envoya ordre à Zoubov de rester sur les bords du Kuor, où il était arrivé, et d'y attendre des ordres ultérieurs. Trois semaines après, arriva l'ordre positif de ramener les troupes en Russie, sans délai, et par le chemin le plus court.

Le premier oukase du nouvel empereur exprimait des intentions pacifiques, car il suspendait une levée de recrues récemment ordonnée par Catherine. Le commissaire anglais chargé de mettre la dernière main à l'arrangement conclu avec cette princesse, était arrivé à Saint-Pétersbourg le jour même de sa mort. Paul lui déclara qu'il ne pouvait pas, au commencement de son règne, envoyer au-dehors une armée de soixante mille hommes, mais qu'il ne resterait pas moins fidèle aux engagements que sa mère avait contractés.

Les ministres, les chefs des départements, furent confirmés dans leurs emplois, en termes obligeants. Platon Zoubov, dernier favori, fut continué dans ses emplois. Bien loin d'imiter la conduite de sa mère envers lui-même, Paul s'environna d'abord de ses fils et leur confia à chacun l'un des régiments des gardes; il fit l'aîné gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg. Ses premiers procédés avec l'impératrice, dont on plaignait le sort et la position, surprirent et enchantèrent le public. Il changea subitement de manières avec elle, et lui assigna des revenus considérables.

Paul semblait annoncer la résolution de réformer les abus dont la Russie avait souffert dans la dernière moitié du règne de sa mère ; mais il s'y prit mal. De sorte que l'on fut persuadé qu'il avait voulu changer plutôt qu'améliorer. Il suffisait qu'une chose eût été sous le règne de Catherine, pour qu'elle ne pût subsister sous celui de ce prince. Le 23 décembre, le nombre des gouvernements, qui était de cinquante, fut réduit à quarante-un. Celui dont le nom consacrait la gloire de Catherine (Ecaterinoslav), fut supprimé. Tous les tribunaux furent refondus et transférés ailleurs.

Les gardes, ce corps dangereux qui avait si souvent détrôné les souverains, reçurent une organisation nouvelle. Un changement si brusque et si hardi ne produisit point d'autre effet que d'engager quelques centaines d'officiers et de sous-officiers à prendre leur congé. Paul, après avoir essayé de les retenir par des flatteries et des menaces, ordonna que quiconque ne resterait pas sous les drapeaux, quittât la capitale dans vingt-quatre heures, et retournât chez soi. Cette ordonnance exécutée avec une rigueur extrême, causa la mort d'un grand nombre d'hommes qui périrent de froid et de misère dans les environs de Saint-Pétersbourg. Ces mesures barbares s'étendirent sur tous les officiers de l'armée et sur ceux des états-majors qui eurent à joindre leurs régiments ou à prendre leur congé, parce que les états-majors furent abolis. Par ce début impolitique, Paul devait-il espérer gagner l'armée?

Bientôt on vit les punitions et les disgrâces se succéder avec autant de rapidité et de profusion qu'il avait répandu les bienfaits; il est vrai que la plupart de ces punitions parurent justes.

Mais ce qui confondit tous ceux qui avaient admiré Paul, ce fut de le voir au moment où il entrait dans un labirinthe d'affaires dont l'importance devait au moins l'occuper quelques jours, se livrer avec une ardeur vraiment incroyable aux détails les plus minutieux du service et de l'habillement militaire.

Une autre bizarrerie fut la défense de porter des chapeaux ronds, ou plutôt l'ordre subit de les enlever ou de les déchirer sur la tête de quiconque en serait coiffé; les pantalons furent également prohibés. Un autre réglement enjoignit aux marchands, d'effacer de leurs écriteaux le mot français magasin, et d'y substituer le mot russe *lavka* (bou-

tique); l'empereur seul, disait le préambule, peut avoir des magasins de bois, de chanvre, de farine, de blé, etc. Beaucoup d'autres ordonnances de ce genre se succédèrent. Souvent ces réglements nouveaux se contredisaient ou se détruisaient l'un l'autre; souvent l'empereur était obligé de modifier ou de retirer le lendemain ce qu'il avait publié la veille.

Jusqu'alors quiconque osait présenter une requête directement au souverain, était emprisonné. Paul abolit cette mesure sévère, et prit les papiers qu'on lui présenta; mais bientôt il changea d'idée.

Les finances avaient besoin d'un prompt remède. Paul suspendit très-sagement la fabrication de la nouvelle monnaie, dont le taux était au-dessous de la valeur réelle. Il fit de grandes réformes dans les dépenses de la Cour; il prononça de sévères punitions contre les déprédateurs des deniers publics; les assignats haussèrent de 10 à 15 pour cent. Alors Paul, s'imaginant que tout est possible à un souverain, ordonna que le rouble en papier serait au taux du rouble en argent. Une mesure plus favorable au crédit des assignats, fut d'en faire brûler publiquement pour la valeur de six millions de roubles.

D'après un nouveau tarif de douanes, les droits devaient être payés en écus ou ducats de Hollande, qui furent taxés au-dessous de leur cours ordinaire. Il entra ainsi de l'or et de l'argent dans les coffres de l'État; mais les assignats baissèrent de 20 pour cent, et se retrouvèrent au taux où ils étaient à l'avènement de Paul, c'est-à-dire à 50 pour cent de perte. Les marchandises s'élevèrent à un prix exorbitant. La contrebande acquit une activité inconcevable. Les espèces d'or et d'argent devenues chaque jour plus rares, cessèrent d'être monnaie : le cuivre et le papier furent désormais le seul signe représentatif des valeurs en Russie.

1797. L'acte le plus important du règne de Paul, fut la loi de succession qu'il publia le 16 avril, époque de son couronnement; le trône passe de mâle en mâle par ordre de primogéniture; les femmes n'y sont appelées qu'à défaut de la ligne masculine et dans le même ordre. Si l'héritière porte une couronne étrangère, elle doit y renoncer; elle doit embrasser la communion grecque; si ces deux conditions ne sont pas remplies, la couronne passe à l'héritière la plus prochaine. En cas de minorité, le monarque nomme un

régent ; s'il n'a pas rempli cette formalité, la régence appartient à la mère du souverain mineur, ou à defaut de celle-ci, au plus proche parent ; la majorité est fixée à seize ans. Cet acte assûrait le repos de l'empire, auparavant sujet à être troublé à chaque décès de souverain.

L'impératrice fonde à Saint-Pétersbourg des institutions pour les accouchements et les sages-femmes ; un oukase, du 13 mai, lui confie la direction générale des maisons d'éducation de femmes à Saint-Pétersbourg et à Moscou.

L'inquiétude et les alarmes semblaient dévorer sans cesse l'esprit de Paul. On pouvait supposer qu'il avait toujours devant les ieux le sort de son père. Pour ne pas être, comme lui, victime de ses sujets, il voulut les éloigner de sa personne par la terreur. Quelque estime qu'il eût pour l'impératrice, dont il respectait les vertus, il étendit jusqu'à elle cette espèce de proscription ; il ne pouvait souffrir qu'en sa présence elle parlât bas à quelqu'un.

Par une suite de cette méfiance, il exigea avec la dernière rigueur les marques de respect et de soumission que les anciens Russes donnaient à leur souverain. Quand son carrosse passait dans une rue, toutes les voitures qu'il rencontrait devaient s'arrêter, tout le monde devait en descendre pour le saluer à pied. Dans les audiences solennelles, malheur à qui ne remplissait pas exactement le nombre des révérences prescrites ; on encourait la disgrâce de l'empereur, on était puni par la prison. Quand un étranger allait visiter un château ou un jardin impérial, il fallait qu'il restât constamment la tête découverte. Paul fesait quelquefois arrêter parmi les personnes attirées par la curiosité, celles qui lui paraissaient suspectes ou dont l'extérieur lui déplaisait. Les enlèvements nocturnes, les délations, les visites domiciliaires, des disparutions subites de personnages connus, répandaient le deuil et les alarmes dans Saint-Pétersbourg. Les bals et les autres réunions nombreuses furent interdits. La police y était devenue une véritable inquisition politique. La gêne dans la manière de vivre et de s'habiller, l'étiquette rigoureuse établie dans toutes les classes de la société avaient fait de la capitale un séjour triste et lugubre ; chacun s'en éloignait peu à peu.

Une censure sévère empêchait l'entrée des livres étrangers, et examinait rigoureusement tout ce qui s'imprimait en Russie. Les étrangers n'étaient reçus dans l'empire qu'avec une méfiance et une inquiétude extrêmes : un grand

nombre fut renvoyé; ceux qui restaient vivaient dans une gêne très-incommode. De nombreux agents de police surveillaient la conduite, les paroles et même les sentiments des individus.

Catherine avait modéré les droits des seigneurs livoniens sur leurs paysans; Paul les leur rendit.

Au milieu de ces bizarreries et de ces fausses mesures, Paul laissait éclater des traits d'humanité et de justice; il donna des pensions à des hommes malheureux; il fonda des hôpitaux pour les soldats; il fesait distribuer des rations de viande aux officiers pauvres; il rappela de l'exil Kosciuzko et les autres patriotes polonais qui y avaient été envoyés pour avoir défendu l'indépendance de leur patrie. Paul s'occupa du bien de l'État, en reprenant l'exécution du projet conçu depuis long-tems, de joindre par des canaux la Mer-Baltique à la Mer-Noire : il fit ouvrir les canaux de Novgorod, de Marinsaïsk, de Bérézin et d'Ozin, qui ont été achevés sous son successeur.

En février, la paix fut conclue avec la Perse; le Kour devint la limite des deux États.

Le 21, convention pour le commerce avec la Grande-Bretagne.

1798. Le 8 février, naissance du grand-duc Michel.

Paul se décida, cette année, à prendre ouvertement parti contre la France : il se déclara le chef de la coalition, et se chargea de la réorganiser. Le prince Repnin fut envoyé à Berlin comme ministre extraordinaire, pour déterminer le roi de Prusse à entrer dans la ligue; ses efforts échouèrent. Offensé de ce refus, Paul rappela son ministre ordinaire. Repnin se rendit ensuite à Vienne, où il négocia une alliance intime entre l'Autriche et la Russie. Le traité qui sans doute fut signé alors, est resté un secret.

Par une suite des lectures de sa jeunesse, Paul avait conçu pour l'ordre de Malte une prédilection particulière; il regardait cette institution comme excellente pour inspirer des sentiments opposés aux progrès du sistème d'égalité. Il saisit donc la première occasion de donner à l'ordre des preuves de sa bienveillance. Le grand-prieuré de Pologne, dont le chef-lieu était Ostrog, en Volhinie, avait passé, en 1793, sous la domination russe. Paul ne se contenta pas de le rendre à l'ordre, il en augmenta considérablement les revenus; et, par une convention du 15 janvier

destiné à commander l'armée envoyée contre les Français; mais ce général déplaisait à Paul à cause de son aversion pour la discipline minutieuse dont le souverain était engoué. Paul ménagea d'abord ce vieux général chéri des troupes; mais Souvarov ayant plaisanté sur les nouveaux réglements militaires, au lieu de les faire exécuter, reçut l'ordre de se démettre du commandement et de quitter l'armée sans délai. Elle fut confiée au général Rosemberg, grand partisan des nouvelles manœuvres. Quand elle passa sur le territoire de l'Autriche, des plaintes s'élevèrent de tous côtés sur les violences qu'elle commettait.

Cette armée s'avançait à petites journées pendant l'hiver de 1798 à 1799. Dans cet intervalle, les sollicitations de la Grande-Bretagne déterminèrent enfin l'empereur à rendre le commandement en chef à Souvarov. Les deux divisions destinées pour l'Italie y arrivèrent lorsque le général autrichien, Krai, venait de remporter une victoire qui décidait du sort de ce pays; Souvarov devint le général en chef des armées combinées (1); le 17 avril, il entra dans Vérone; le 21, il poussa les Français en retraite, de l'Oglio à l'Adda; prit Brescia; et le 23, Bergame; puis il investit Mantoue, Peschiéra et Pizzighitone; le 27, son armée passe l'Adda à Lecco, à Trezzo et à Cassano; le 28, Souvarov entre dans Milan et anéantit la république cisalpine; le 3 mai, il prend Pavie; le 11, il passe le Pô; le 12, il bat Moreau à Percetto, entre Tortone et Alexandrie, et le 16, dans les environs de cette ville.

Souvarov marche ensuite contre Macdonald qui arrivait du midi de l'Italie, et le combat sur les bords de la Trébia, pendant trois jours du 17 au 20 juin, avec des forces supérieures; les Français se retirent vers Lucques, puis vers Gênes, afin de rejoindre Moreau. Souvarov marcha contre ce dernier, et le repoussa dans le Piémont. Joubert vint prendre le commandement de l'armée française; le 15 août, elle fut vaincue par les Autrichiens et les Russes, près de Novi que Souvarov enleva de vive force.

Paul, ivre de joie des succès de Souvarov, lui déféra le titre de prince, avec le surnom d'*Italique* (Italiskoï), et, par un oukase, ordonna qu'on eût à le regarder comme le plus grand des généraux anciens et modernes; le 27 juillet,

(1) Voyez tome I, page 251.

il déclara la guerre à l'Espagne, comme alliée de la république française.

Korsakov, arrivé à Krems, sur le Danube, le 10 janvier, devait agir de concert avec l'archiduc Charles, mais combattre séparément avec ses Russes; il avait trente-cinq mille hommes. Le 18 août, par suite d'un arrangement conclu avec les deux Cours impériales, l'archiduc quitta la Suisse, dont la défense était confiée à Korsakov, et lui laissa trente mille Autrichiens.

Tous les rapports ont porté à quarante mille hommes l'armée que Souvarov conduisit en Italie; au mois d'août, il lui en restait vingt-quatre mille. Le 12 septembre, Souvarov leur fit prendre le chemin de la Suisse, pour remplacer, sur la Limmat, le corps autrichien que l'archiduc avait emmené. Masséna, qui commandait en Suisse soixante mille Français, résolut de prévenir la jonction de Souvarov avec Korsakov. Le 25 septembre (1), les Français passèrent la Limmat à Diétikon, sabrèrent deux bataillons russes commandés par Marcov, prirent leur camp, et coupèrent l'aile droite des alliés sous les ordres de Dénikov, de leur centre où était Korsakov. Les Russes, après s'être battus toute la journée avec bravoure, furent défaits et poursuivis vers Zurich où était leur quartier-général; ils passèrent la nuit dans le plus grand désordre et en partie dans les rues de cette ville, ne sachant de quel côté ils devaient faire retraite. Le même jour, les Autrichiens furent mis en déroute à Schœnis.

Le lendemain, Zurich est emporté d'assaut; les Russes, après avoir perdu beaucoup de monde, leurs magasins et leurs équipages, sont chassés de la ville et poursuivis sur la route de Winterthour. Korsakov, se tournant alors vers Églisau, y trouva un corps d'Allemands qui venait d'arriver. On estime sa perte à dix-huit mille hommes tués et blessés, vingt mille prisonniers et cent canons. Le 7 octobre, il passa le Rhin à Schaffhouse.

Sur ces entrefaites, Souvarov, par une marche rapide, était parvenu au Saint-Gothard. Le 24 septembre, il emporta le village d'Aïrolo; le 26, il était à Altorf; le 30, à Glaris, après avoir partout repoussé les Français. Ce fut là, qu'apprenant la défaite de Korsakov, et se voyant entouré

(1) Voyez tome Ier., pag. 257 et suiv.

d'ennemis vainqueurs, il se mit en retraite, harcelé par Masséna qui était venu joindre Lecourbe, et ne put être entamé par Mortier, le 10 octobre à Matten; il s'avança ensuite par les mauvais chemins du pays des Grisons, vers Coire, où il parvint, non sans avoir éprouvé une perte considérable, et avoir été obligé de lutter contre des privations et des dangers de toute espèce. De là il marcha sur Feldkirch, rejoignit Korsakov sur les bords du lac de Constance, se retira vers Memmingen, et se cantonna en Bohême.

Lord Grenville, qui était venu à Berlin, n'ayant pu décider le roi de Prusse à entrer dans la coalition, la Grande-Bretagne et la Russie convinrent, par des déclarations échangées le 29 juin, que les quarante-cinq mille hommes que la Russie avait promis de fournir, seraient employés contre l'ennemi commun dans toute autre partie où on le jugerait le plus avantageux. Il paraît que le lendemain de ce traité, il fut signé une convention particulière entre la Grande-Bretagne et Paul, comme grand-maître de l'ordre de Malte.

Ce fut dans la même qualité qu'il conclut, le 12 juillet, un traité avec l'électeur de Bavière, qui le reconnut pour grand-maître de l'ordre de Malte, et rétablit l'ordre dans les biens dont il avait été privé. Un autre traité, du 29 juillet, statue que le prieuré de Bavière et celui de Russie seront réunis. Enfin, le 1er. octobre, un traité d'alliance fut conclu à Gatchina, entre la Russie et la Bavière. Un traité d'alliance défensive fut signé, le 29 septembre, entre la Russie et le Portugal.

Paul Ier. avait été étranger au projet de marier sa fille avec le roi de Suède. La bonne intelligence ne tarda donc pas à se rétablir entre les deux princes. Le traité d'alliance avec la Suède étant expiré le 19 octobre, il en fut signé un nouveau le 29, à Gatchina.

La Russie avait projeté, avec la Grande-Bretagne, une invasion en Hollande. La convention relative à cette expédition, fut arrêtée à Saint-Pétersbourg, le 22 juin. Paul envoya près de dix-huit mille hommes qui devaient être embarqués à Reval, sur des vaisseaux anglais, mais qui le furent sur des bâtimens russes dont la Grande-Bretagne paya le fret. Des vents contraires retardèrent le départ de cette armée, de sorte qu'elle n'arriva que du 14 au 21 septembre: les Anglais étaient déjà débarqués. Les troupes combinées obtinrent d'abord des succès. Le 19, le corps russe, com-

mandé par le général Hermann, fut enveloppé à Bergen, et forcé de se rendre prisonnier aux troupes républicaines. Le 18 octobre, le duc d'York signa une capitulation qui lui permit d'emmener les restes de l'armée combinée.

Le 29 novembre, Ancône se rendit. Cette capitulation devint l'origine des brouilleries qui s'élevèrent bientôt entre l'Autriche et la Russie. Paul se plaignit de ce que cet acte eût stipulé la remise de la place entre les mains des Autrichiens, sans faire mention des Russes, quoiqu'ils eussent coopéré au siége, et de ce que le général autrichien n'avait pas permis que l'amiral russe s'emparât des navires qui étaient dans le port.

1800. Le 29 avril, la grande-duchesse, Anne-Paulowna, fut mariée au prince héréditaire de Meklenbourg-Schwérin.

Exaspéré par la défaite de ses troupes en Suisse et en Hollande, et mécontent de ce qui s'était passé à Ancône, Paul avait envoyé à ses soldats l'ordre de rentrer dans leurs foyers. En vain la Cour de Vienne essaya de l'apaiser, en fesant traduire devant un Conseil de guerre le général qui avait conclu la capitulation d'Ancône, en offrant à Paul la remise de cette place, et à son général le commandement en chef des troupes autrichiennes; il persista dans sa résolution.

Le 26 janvier, son armée quitta Prague pour revenir en Russie. Pour mieux marquer encore sa répugnance à se mêler des affaires de France, il congédia, le 11 mai, le corps d'émigrés français commandé par le prince de Condé, qu'il avait pris à sa solde en 1797.

Le 21 mars, un traité conclu entre la Russie et la Porte, les deux pays de l'Europe où le gouvernement est le plus absolu, établit la république des Sept-Iles, sous la suzeraineté du grand-seigneur; la Russie garantit l'intégrité de la république et le maintien de la constitution qui aura été approuvée par les deux Cours.

Paul, en rappelant ses troupes, conservait, pour Souvarov, autant d'estime que d'admiration; il annonça même que ce général ferait une entrée triomphale à Saint-Pétersbourg, et qu'un monument lui serait élevé dans la capitale. Mais tout-à-coup il l'accabla de toute sa disgrâce, parce que Souvarov avait négligé de faire exécuter ponctuellement quelques minuties de discipline. Souvarov apprit cette nouvelle à Riga; déjà il était malade; il entra mou-

rant à Saint-Pétersbourg, et y expira le 16 mai, quinze jours après son arrivée.

Au mois d'août, le Danémark, dont les Anglais avaient offensé le pavillon, avait notifié cet événement à Paul, et réclamé son assistance. La conduite des Anglais parut à ce monarque un attentat contre le droit des neutres, et une injure pour la Russie qui s'était déclarée leur protectrice. Il résolut de s'ériger en arbitre de la Baltique, en fesant revivre les principes professés par sa mère. Sans attendre l'issue des négociations entre la Grande-Bretagne et le Danemark, il invita, par une circulaire du 27 août, les rois de Suède, de Danemark et de Prusse à renouveler la convention de la neutralité armée de 1780. Bientôt, apprenant qu'une escadre britannique avait passé le Sund, il ordonna que le séquestre serait mis sur tous les capitaux appartenant à des Anglais; ensuite il le fit lever, quand il fut instruit de la convention conclue, le 29 août, entre la Grande-Bretagne et le Danemark.

Un nouveau grief contre le cabinet britannique lui fut extrêmement sensible. Le 5 septembre, Malte avait capitulé avec les Anglais. Paul avait envoyé une escadre avec des troupes de débarquement destinées à concourir à la réduction de cette île et à en prendre possession. Il s'attendait à ce qu'elle lui serait remise comme grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en vertu d'une convention signée à Saint-Pétersbourg, le 30 décembre 1798. Le cabinet de Saint-James prétendit qu'elle n'avait jamais existé qu'en projet. Alors Paul rassembla, en Lithuanie et en Volhinie, deux grandes armées dont on a toujours ignoré la destination. La Prusse lui ayant demandé l'explication d'une telle mesure, il répondit, le 11 octobre, que ces armées étaient destinées à rétablir l'équilibre du pouvoir et l'ordre social en Europe, et à opposer des bornes à l'ambition des puissances belligérantes. Le 7 novembre, il fit mettre l'embargo sur tous les navires anglais qui se trouvaient dans les ports russes. Cette mesure était une violation du traité de commerce, du 21 février 1797.

L'éclat des victoires du premier consul Buonaparte avait inspiré une vive admiration à Paul; elle fut au comble, lorsque ce premier magistrat de la république française eut renvoyé, sans rançon, en Russie, les prisonniers faits en Italie et en Hollande, qui furent vêtus de neuf avant leur départ. Buonaparte avait annoncé que cette démarche était

un hommage rendu aux vertus de Paul. Tous les journaux français retentissaient des éloges de ce prince. Paul, sollicité par Buonaparte d'ouvrir une négociation formelle pour le rétablissement de la paix, y consentit, après que le premier consul se fut engagé à rétablir les rois des Deux-Siciles et de Sardaigne dans leurs États. Kalitchev, envoyé comme ambassadeur en France, y fut reçu avec des égards qui flattèrent singulièrement Paul. Le commerce avec la France fut rétabli; les prisonniers français, enfermés à Constantinople, durent leur liberté à l'intervention de Paul.

Le 3 décembre, une note remise aux membres du corps diplomatique, à Saint-Pétersbourg, déclara que l'empereur ne leverait pas l'embargo mis sur les navires anglais, avant que la convention de 1798, relative à l'île de Malte, eut été entièrement exécutée.

Paul ne cessait de presser les Cours du nord d'accéder au renouvellement de la neutralité armée. Le roi de Suède entra le premier dans l'association projetée. Le 11 décembre, il vint à Saint-Pétersbourg pour en arrêter les bases. Trois traités furent ensuite signés pour en régler les conditions: le 16, entre la Russie et la Suède, et entre la Russie et le Danemark; et le 18, un autre entre la Russie et la Prusse.

1801. Le Danemark n'ayant pas ratifié purement et simplement le traité qui venait d'être conclu, l'empereur avait rappelé son ministre à Copenhague, et avait en même tems intimé au ministre Danois l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg; l'accession du Danemark fit bientôt rétablir les choses sur l'ancien pied.

Paul, toujours extrême dans ses résolutions, crut n'avoir pas assez fait en consentant à la paix avec Buonaparte. Le 21 janvier, il signifie à Louis XVIII l'ordre de quitter Mittau.

Ferdinand, roi de Naples, ayant réclamé la médiation de Paul auprès de Buonaparte, l'empereur, fier de montrer son crédit auprès du premier consul, envoie, en France, le général Lévachev qui obtient la paix pour le roi de Naples.

Le 9 février, un oukase avait réuni la Géorgie à l'empire russe.

Le 15 mars, un traité d'amitié, de commerce et de na-

vigation, est signé à Saint-Pétersbourg, entre la Russie et la Suède.

On a dit que la nouvelle de la paix de Lunéville avait refroidi l'affection de l'empereur pour le premier consul, et que le 23 mars, il lui écrivit une lettre qui devait être portée le lendemain par un courrier. Cette lettre est restée un secret, parce que, dans la nuit suivante, une terrible catastrophe trancha les jours de Paul.

Ce prince, bouillant, emporté, capricieux, s'était fait craindre et haïr par ses actes de despotisme, les uns rigoureux, les autres absurdes et ridicules. Au fond, il était juste; mais la défiance et la colère lui firent souvent commettre des actes tiranniques. Plusieurs complots s'étaient formés contre sa personne. Malgré sa vigilance et ses précautions, des conjurés entrèrent dans sa chambre, et l'y étranglèrent avec sa propre écharpe, dans la nuit du 23 au 24 mars.

(On a vu, dans la seconde partie de cette ouvrage, le tableau exact des enfants de Paul Ier.)

DANEMARK.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE DANEMARK.

Le 14 janvier 1766, CHRISTIAN (1), fils de Frédéric V, succède à son père comme roi de Danemark et de Norvège. Ce prince était né le 29 janvier 1749. Sa mère Louise, fille de George II, roi de la Grande-Bretagne, était décédée le 19 décembre 1751.

Le nouveau roi conserva en place les hommes qui avaient joui de la confiance de son père. Le comte J.-H.-E. de Bernstorff avait la principale part dans l'administration. Schimmelmann était à la tête des finances; le comte de Saint-Germain avait le ministère de la guerre; Rosencrantz, la marine; le comte de Bernstorff, A.-G. Moltke, O. Thott, et D. de Réventlau composaient le Conseil d'État intime.

Le 30 août, la princesse Louise, sœur du roi, épousa le prince Charles de Hesse-Cassel, qui venait d'être nommé vice-roi de Norvège. Le 4 octobre, la princesse Sophie-Madeleine, sa sœur aînée, fut mariée à Gustave, prince royal de Suède: elle partit pour ce royaume; son époux vint la recevoir à Helsingborg sur le Sund. Le 4 novembre, le mariage fut célébré à Stockholm.

Le 3 novembre, Christian alla au-devant de sa future épouse, Caroline-Mathilde, sœur de George III, roi de la Grande-Bretagne. Les deux époux se rencontrèrent à Rœskild en Séelande. Le 8, la jeune reine fit son entrée dans la capitale, où les cérémonies nuptiales furent accomplies.

---

(1) Il est appelé CHRISTIERN dans la seconde partie de cet ouvrage, où son article n'a été qu'ébauché. Le nom, en danois, est CHRISTIAN, qui signifie CHRÉTIEN.

Le 1er. mai 1767, le roi fut couronné, et ensuite fit un voyage dans le Holstein et dans d'autres parties de son royaume: ses ministres l'accompagnèrent. Cette excursion dura du 10 juin au 29 juillet. Le génevois Réverdil, que le roi avait eu pour précepteur dans sa jeunesse, était parvenu, par une suite de l'affection que ce prince lui portait, au rang de conseiller de justice effectif. Christian l'avait nommé secrétaire intime du cabinet et lui avait donné toute sa confiance : il s'en montrait digne, en n'usant de son cr
que pour donner au roi de très-bons conseils. Mais il ex
l'envie. Une cabale fut ourdie pour se débarrasser de
Pour l'éloigner, on se servit du jeune comte de Holk, c
par son caractère prévenant et complaisant, avait gagn
faveur du jeune monarque. Le 21 novembre, Réverdil re
brusquement son congé; il quitta le Danemark deux jours après; le roi le combla de présents et de marques d'affection. A. Schuhmacher, conseiller d'État, lui succéda comme sécrétaire du cabinet.

Le Danemark, comme garant de la paix d'Oliva, s'était intéressé au sort des dissidents polonais. Le 4 novembre 1766, son ministre à Varsovie avait remis en leur faveur une note à la diète.

Le 22 avril 1767, traité provisoire conclu avec la Russie: le Holstein ducal, dont le grand-duc Paul avait hérité à la mort de Pierre III, devait être échangé contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst : cet arrangement important pour le Danemark fut exécuté en 1773.

Le 6 mai 1768, le roi partit pour voyager dans les pays étrangers. Il alla d'abord dans le Holstein, où il fit de sages réglements pour la liquidation des dettes dont ce pays était accablé. En sortant de ses États, Christian prit le nom de comte de Travendahl. Sa suite était composée de cinquante-six personnes; il avait avec lui la plupart de ses ministres. Au mois de janvier, le comte de Saint-Germain avait reçu sa démission; les réformes qu'il avait introduites dans l'armée, indisposaient les esprits contre lui, et fesaient beaucoup de mal.

Le roi se rendit d'abord à Berlin; ensuite il visita successivement la Hollande et l'Angleterre; puis il revint sur le continent; le 21 octobre, il était à Paris. Louis XV le reçut à Fontainebleau. Christian charmait par son amabilité et ses réparties heureuses; partout il était accueilli avec la plus grande distinction : il vit tous les hommes célèbres que la

capitale de la France renfermait à cette époque; il quitta Paris le 9 décembre, vit ses sœurs en Hesse, et revint par l'Allemagne dans ses États. Le 13 janvier 1769, il rentra dans Copenhague.

Depuis le commencement de son règne, Christian avait montré de la disposition à s'occuper des affaires publiques, autant que son âge le lui permettait. Le sort des paysans attachés à la glèbe avait fixé son attention. Dès 1766, les paysans des domaines royaux de la Séelande furent affranchis des corvées et obtinrent des baux à très-longs termes, qui équivalaient à la propriété usufruitière. Ce bon exemple avait déjà été donné par le comte de Bernstorff; il en était résulté des avantages immenses. Ces mêmes hommes qui, auparavant, croupissaient dans la paresse, le désordre et la pauvreté, devinrent peu à peu laborieux, rangés et riches. En 1767, le roi fit subdiviser un vaste domaine en portions qui furent réparties entre les paysans. On songea ensuite à la mesure de partager les biens communaux; une commission fut nommée pour préparer le travail. Elle proposa des prix aux écrivains qui traiteraient les questions importantes que le gouvernement fesait débattre, et ordonna la publication des Mémoires couronnés. Le 13 mai 1769, un édit donna aux paysans des garanties contre les mauvais traitements et les surcharges de travail, et invita les propriétaires de terres à suivre l'exemple de ceux qui avaient accordé à leurs serfs le droit de propriété, ou des baux héréditaires. Un autre édit du 6 juin, interdit la destruction des métairies et leur réunion à la terre principale. Le 28 juillet, parut un édit sur le partage des biens communaux.

Des conséquences fâcheuses résultaient des mariages clandestins; dès le 8 décembre 1766, un édit déclara nulles ces alliances, et conserva aux parents le droit de déshériter leurs enfants qui en contracteraient de semblables.

De longues discussions avaient eu lieu avec Hambourg au sujet du droit de suzeraineté de la maison de Holstein sur cette ville; elles furent terminées par une convention conclue à Gottorp, le 27 mai 1768. Hambourg fut déclaré indépendant, à condition qu'il se désisterait d'une partie des sommes qu'il avait prêtées aux rois de Danemark et aux ducs de Holstein : ces sommes se montaient à 5,000,000 de marcs banco, dont un million pour les ducs. La ville remit

à ceux-ci 338,224 écus courants, et un million au roi. L'accord fût confirmé par l'empereur le 30 mai 1769.

Le 15 février 1768, le Conseil de commerce fut réuni à la chambre générale des douanes. Une compagnie fondée à Altona pour la pêche du hareng, obtint du succès. Une maison de commerce de Copenhague fut chargée de l'approvisionnement des îles Færœer, qui, auparavant, recevaient immédiatement du gouvernement tout ce dont elles avaient besoin; cette compagnie forma un établissement qui lui fut très-avantageux par ses relations directes avec l'Écosse. Le commerce des Antilles danoises fut ouvert aux étrangers, ce qui lui donna la plus grande activité. Plusieurs autres mesures furent prises pour rendre l'état du commerce et des manufactures florissant.

Les sciences et les arts reçurent des encouragements; de nouvelles chaires furent fondées à l'université de Copenhague.

Le 28 janvier 1768, naquit Frédéric, qui fut déclaré prince royal.

Après le retour du roi, la marche des affaires continua encore quelque tems à être la même; mais bientôt s'éleva un personnage qui leur fit prendre une direction différente. Au nombre des hommes qui avaient suivi le roi dans son voyage, se trouvait J.-F. Struensée, nommé quelque tems auparavant son premier médecin. Doué d'un esprit agréable et souple, et de beaucoup de pénétration, Struensée joignait à une phisionomie prévenante, de l'instruction et encore plus d'ambition. Il ne tarda pas à s'insinuer dans les bonnes grâces du monarque, qui d'ailleurs eut quelquefois besoin de ses secours; car déjà ce prince avait éprouvé des atteintes d'aliénation mentale.

La jeune reine avait gagné tous les cœurs par ses manières affables et enjouées. La reine douairière, Julienne-Marie, lui montrait seule beaucoup de froideur, parce qu'elle avait espéré que le roi, étant d'une constitution faible et délicate, ne se marierait pas; et que la couronne passerait au prince Frédéric, seul enfant qu'elle avait eu du second mariage de Frédéric V. Elle n'avait donc vu qu'avec un secret dépit l'arrivée de Mathilde qui, en lui fesant craindre pour l'avenir un héritier du trône, allait détruire l'influence qu'elle avait exercée jusqu'alors sur les volontés de Christian. La haine de la reine douairière s'était augmentée par la naissance du prince royal.

Pendant l'absence du roi, Mathilde vécut très-retirée au château de Frédriksborg. Uniquement occupée de son enfant, elle ne montra aucun désir de se mêler des affaires d'État. Par une bizarrerie et une inconséquence qu'il est difficile d'expliquer, la dame du palais qu'on avait laissée auprès d'elle, cherchait à lui inspirer de l'éloignement pour le roi. D'un autre côté, le comte de Holk, favori du monarque, cherchait à lui donner le goût des dissipations qui lui fesaient négliger la reine. Cette princesse ne pouvait donc que souhaiter la chute de Holk, et celui-ci craignant de perdre son crédit, s'efforçait d'entretenir et d'augmenter la mésintelligence dont il était cause. Ayant cru apercevoir que Struensée ne plaisait pas à la reine, il le conduisait souvent chez le roi, et contribua ainsi à augmenter sa faveur. En effet, Struensée devint de plus en plus agréable à Christian qui l'emmenait quelquefois chez la reine. Cette princesse sensible à l'abandon du roi, en avait éprouvé un ressentiment très-vif; cependant elle dissimula et fit tous ses efforts pour regagner le cœur de son époux. Le 28 novembre 1769, Holk donna sa démission de sa charge de maréchal de la Cour; mais il en conserva les émoluments et ses autres places.

Mathilde vit qu'il s'était opéré quelque changement dans l'esprit du roi envers Holk; elle crut découvrir qu'il préférait Struensée; dès lors elle fit taire les préventions qu'elle avait conçues contre ce médecin; et lui trouvant de l'esprit et de la pénétration, elle voulut se l'attacher. Struensée alla au-devant des vœux de Mathilde.

Au mois de mai 1770, il inocula le prince royal; pendant tout le tems de la maladie du jeune prince, Struensée ne le quitta pas un seul instant, et comme la reine, qui aimait tendrement son fils, était toujours au chevet de son lit, le médecin profita de cette occasion pour s'insinuer de plus en plus dans les bonnes grâces de Mathilde, et il acquit sur son esprit le même ascendant qu'il avait obtenu sur celui du roi.

Bientôt Struensée fut nommé conseiller de conférence et lecteur du roi, et bientôt après gouverneur du prince royal. Dès ce moment, on le considéra comme le chef du parti de la reine. Pour lui faire essayer ses forces contre les ministres, il la détermina aisément à proposer au roi de faire dans le Holstein un voyage en apparence très-indifférent. Les ministres s'y opposèrent; Mathilde l'emporta. Struen-

sée qui, pour éviter de se rendre suspect, affectait de l'indifférence, et l'amour des plaisirs, fut de ce voyage, qui eut lieu à la fin de mai. Il y prépara avec beaucoup d'adresse la chute des ministres qui avaient cherché à l'éloigner. L'agitation ne pouvait qu'être grande parmi les membres du Conseil, dont la plupart étaient restés dans la capitale. Lorsque la Cour y fut revenue au mois d'août, on ne tarda pas à s'apercevoir de l'influence de Struensée. Holk tomba dans une disgrâce complète, ainsi que sa sœur et d'autres partisans du ministère. Brandt, ami de Struensée, fut nommé directeur des spectacles de la Cour, et ensuite grand-maître de la garde-robe.

Enfin Bernstorff fut renvoyé par les menées combinées de Rosencrantz et du comte de Rantzau-Aschberg, ministre de la guerre. Le roi, qui estimait beaucoup ce ministre habile, n'avait aucune affection pour lui à cause de la différence d'âge et de caractère qui existait entre eux; d'ailleurs, la reine ne l'aimait point, parce qu'elle trouvait qu'il était trop lié avec Saldern, ambassadeur de Russie, qui s'était attiré la disgrâce de cette princesse.

On avait représenté au roi que les réformes indispensables à faire dans le gouvernement ne pourraient jamais s'effectuer tant que Bernstorff serait à la tête des affaires. Rantzau-Aschberg était désigné pour lui succéder; mais déjà Struensée gouvernait réellement. Le 4 septembre, il avait fait rendre, sans le concours d'aucun ministre, un ordre du cabinet contenant abolition de la censure des livres et des journaux, mesure qui fut annoncée de nouveau aux évêques, par un rescrit du 14 septembre.

Bientôt des changements plus importants eurent lieu. Le Conseil privé qui, depuis la révolution de 1660, avait la prétention de mettre des bornes au pouvoir des rois de Danemark, fut anéanti par un rescrit qui demandait aux membres de ce Conseil leur avis sur le meilleur mode d'organiser l'autorité consultative de ce corps. Ils s'épargnèrent une peine inutile en ne répondant pas.

Le 27 décembre, un acte royal, rédigé par Struensée, abolit le Conseil privé, « afin de rétablir et de maintenir » dans sa pureté naturelle et primitive le pouvoir monar» chique tel qu'il a été *confié à nos ancêtres par la nation*, » et dans le sens où la nation le leur a donné; les délibé» rations relatives aux affaires de l'État ne pouvant, dans » un gouvernement monarchique et souverain, que devenir

» plus difficiles et plus épineuses par la quantité de per-
» sonnes d'un rang distingué qui y prennent part, et par
» l'autorité qu'elles finissent par acquérir à la longue ». Les comtes Thott, Moltke, Reventlau et Rosencrantz, qui, auparavant, gouvernaient réellement l'État, reçurent leur démission de toutes leurs places. Bientôt il en arriva autant au comte de Rantzau-Aschberg, admis dans le Conseil peu de tems auparavant. Le même jour, 27 décembre, un ordre du cabinet enjoignit aux divers départements de l'État, les règles de leur conduite future.

Le 18 décembre, Struensée avait eu le titre de maître des requêtes, qui équivalait à celui de ministre et de secrétaire d'État. Toute l'autorité fut de fait placée entre ses mains. Le Conseil privé fut remplacé par une conférence privée, dont les membres furent pris parmi les chefs des différents colléges. C'étaient le baron Schimmelmann qui avait eu la prudence de ne se déclarer pour aucun parti : le général Gæhler qui dirigeait la marine, Rantzau-Aschberg nommé ministre des affaires étrangères, le comte Osten, diplomate habile, mais lié avec la Cour de Russie, le comte de Haxthausen, le grand-bailli Sheel. Le pouvoir de ces divers personnages n'égalait pas celui des précédents ministres ; d'ailleurs ce Conseil ne s'assembla qu'une fois. Mathilde ou Struensée obtint du roi qu'il ne travaillerait plus directement avec ses nouveaux ministres : ils devaient se borner à lui apporter leurs portefeuilles, qui leur étaient ensuite rendus avec la décision du monarque, et cette décision était l'ouvrage de Struensée.

Les rapports des ministres au roi devaient être écrits en allemand ; il était cependant permis à la chancellerie de Danemark d'écrire les siens en danois, mais il fallait qu'elle y joignît un extrait en allemand. Toutes les décisions royales étaient dans cette dernière langue, ensuite quelques-unes étaient, lorque les circonstances l'exigeaient, traduites en danois. Ainsi Struensée, qui déjà s'était attiré l'inimitié de l'aristocratie, irrita le peuple et encourut sa haine par le mépris qu'il semblait affecter de témoigner pour la langue de la nation.

Bientôt la volonté royale ne se manifesta plus que par des ordres du cabinet, qui devaient être exécutés sans passer par l'intermédiaire des colléges ou Conseils. Le renversement de l'ancien ordre de choses avait déplu à la Russie, parce qu'elle profitait de ce régime pour exercer une influence ti-

rannique sur le Danemark. Elle demanda avec hauteur qu'il fût rétabli ; mais les menaces ne produisirent aucun effet.

Le 7 juillet 1771, la reine accoucha d'une princesse que la reine douairiaire tint sur les fonts de baptême, et qui fut nommée Louise-Auguste.

Struensée gouvernait le royaume. Son ami Brandt, décoré de la clef de chambellan, était chargé de divertir le roi et de lui rendre l'existence agréable. Tous deux furent créés comtes. Le 15 juillet 1771, Struensée obtint le titre nouveau de ministre du cabinet, et un pouvoir dont auparavant aucun sujet n'avait joui en Danemark : un ordre du roi enjoignait à tous les départements de l'administration d'obéir à tous les actes signés seulement par Struensée et muni du sceau du cabinet, pourvu qu'ils ne fussent contraires à aucune résolution royale ; dans ce cas, ils devaient être renvoyés aux colléges. Enfin, le 22 décembre, il fut ordonné que toutes les lettres et tous les papiers adressés au roi, seraient remis directement dans les bureaux du cabinet.

Dans le courant de cette année, de grandes réformes eurent lieu dans l'administration intérieure du royaume : elle fut très-simplifiée, un meilleur ordre fut établi dans ses différentes branches ; des mesures furent prises pour diminuer les impôts, prévenir les disettes, et briser les entraves qui arrêtaient l'essor de l'industrie nationale. Les formalités de l'ancienne jurisprudence furent abrégées ; la question fut abolie ; le roi ordonna que celui contre lequel la peine de mort était prononcée, fût puni des travaux publics ; les cimetières furent transportés hors des villes ; mais il fut en même tems ordonné de n'enterrer les morts que la nuit, ce qui, dans un climat froid et humide, équivalait à l'abolition des pieux devoirs que l'on rend à ses parents et à ses amis. Une école vétérinaire fut fondée pour remédier aux maladies épizootiques assez communes dans le nord. Le nombre des corvées fut modéré ; la police avait dégénéré en une sorte d'inquisition politique ; elle reçut l'ordre formel de ne plus se mêler de ce qui se passait dans les maisons, tant que la tranquillité publique ne serait pas troublée. Le gouvernement s'occupa de faire réparer les routes et d'en établir de nouvelles. Il défendit de posséder plus d'un emploi : il chercha à extirper la mendicité. Un hôpital pour les femmes en couches et un hospice pour les enfants trouvés furent fondés. Beaucoup d'autres mesures très-bonnes signalèrent le ministère de

Struensée; mais plusieurs excitèrent des mécontentements profonds, parce qu'elles blessaient des intérêts particuliers en privant beaucoup de personnes de leurs places, et qu'elles furent peut-être adoptées avec trop de précipitation. Quelques-unes heurtaient des usages, des préventions et des préjugés que la prudence aurait conseillé de ménager.

Parmi les mesures qui indisposèrent contre Struensée, il faut compter l'édit qui supprima plusieurs fêtes et en renvoya la célébration au dimanche suivant; celui qui abolit les défenses qui empêchaient les mariages entre cousins et entre beaux-frères et belles-sœurs; l'adultère eut, après la mort de l'époux, la liberté d'épouser sa complice; il ne devait y avoir aucune différence entre les enfants légitimes et illégitimes. Les jardins publics restèrent ouverts très-tard; ils étaient éclairés, on y dansait, il s'y passait des scènes scandaleuses; des banquiers y ouvrirent une table de pharaon; d'autres établissements du même genre se multiplièrent dans la capitale.

Les ennemis de Struensée abusèrent cruellement contre lui de la liberté absolue de la presse, qui avait été accordée dès le commencement de son administration. Les libelles les plus violents furent publiés contre lui: quelques-uns contenaient les insinuations les plus atroces sur ses liaisons avec la reine. Cette licence fut poussée si loin, qu'en septembre 1771, un édit rappela que la liberté de tout imprimer n'excluait pas la liberté de poursuivre devant les tribunaux: cette mesure tardive ne put réparer le mal qui avait été fait. Les écrivains devinrent plus circonspects, et n'en continuèrent pas moins à accabler le ministre de ridicules et de reproches.

Bientôt le mécontentement éclata sous un aspect plus sérieux. Au mois d'août 1771, trois cents matelots norvégiens qu'on avait fait venir de leur pays à Copenhague, pour les embarquer sur des vaisseaux de l'État, se soulevèrent, parce qu'on refusa de payer leur solde acquise avant leur embarquement. Ils se joignirent à un grand nombre de charpentiers, et, tous ensemble, marchèrent vers le château de Hirschholm, à sept lieues au nord-est de Copenhague, où la Cour passait l'été. Une partie de la force armée, qui était de service auprès de la famille royale, essaya vainement de repousser les mutins; ils étaient disposés à en venir aux mains. Le colonel Falkenskiœld, en leur promettant qu'on leur rendrait justice, les détermina à retourner

à Copenhague. Quelques jours après, le vice-amiral Rumohr, leur chef, reçut sa démission ; et un ordre du cabinet, du 17, décida que tout chef serait responsable de la conduite de ses subordonnés.

Le manque de fermeté que le gouvernement montra dans cette occasion, occasiona de nouveaux excès. Les charpentiers de l'arsenal se permirent toutes sortes de désordres, ne voulurent plus travailler, et demandèrent, avec menaces, une augmentation de paie. La Cour fut troublée; on accorda aux mutins tout ce qu'ils demandaient ; les matelots furent même régalés d'un bœuf rôti, que l'on nomma *le Bœuf de la réconciliation.*

Ce moyen rétablit la tranquillité pour quelque tems. Mais Struensée avait montré de l'irrésolution, de la crainte même, puisqu'un instant il voulut quitter le Danemark; ses ennemis et ceux de la reine en profitèrent pour donner plus d'activité à leurs complots.

Struensée avait appelé auprès de lui plusieurs Allemands, hommes de mérite, pour l'aider dans ses projets de réforme ; c'étaient entre autres son frère pour diriger les finances ; le célèbre botaniste Œder, pour améliorer le sort des paysans, et un certain Startz qui rédigeait les actes du gouvernement. Le militaire devait aussi subir des modifications. Un Danois, le colonel Falkenskiœld, fut d'abord chargé de réformer l'armée de terre ; ensuite Struensée fit revenir le comte de Saint-Germain en Danemark ; mais celui-ci n'y revint que pour être témoin de la catastrophe de son patron.

La garde à cheval avait été supprimée et remplacée par les dragons de Séelande. Le 21 décembre, un ordre du cabinet, ordre dont le roi dit plus tard qu'il n'avait eu nulle connaissance, fut adressé au commissariat-général de la guerre, pour licencier la garde à pied, et incorporer, comme grenadiers, les cinq compagnies qui la composaient, dans les cinq régiments formant la garnison de Copenhague. Le commissariat-général refusa d'obéir, à moins d'une décision du roi ; il en reçut une datée du 25. Le lendemain, elle fut notifiée aux compagnies montantes. Toute la garde à pied et à cheval ne renfermait que des Danois de naissance. Ces hommes, remarquables par leur fidélité constante, écoutèrent sans murmurer l'ordre de leur licenciement ; mais ils déclarèrent qu'il était contraire à leurs engagements de leur enlever leur drapeau et de les incorporer

dans d'autres régiments. Ils résistèrent à la force qu'on employa pour les contraindre à l'obéissance ; il y eut du sang répandu. Une partie sortit de Copenhague par la porte du nord, et se dirigea vers le château de Frédricsberg que la Cour habitait en ce moment ; d'autres se retranchèrent dans le corps-de-garde du château. Ceux-ci furent bientôt rejoints par leurs compagnons qui, apaisés par des promesses, avaient renoncé à leur projet de parler au roi. Tous jurèrent de mourir plutôt que de s'abandonner. Vainement trois régiments d'infanterie et deux escadrons de cavalerie avaient voulu les empêcher d'exécuter leur dessein. A leurs cris de *la mort ou un congé honorable*, toute la population de Copenhague s'était émue ; la bourgeoisie prenait leur parti. Enfin, au bout de vingt-quatre heures, et après une longue négociation, le gouvernement céda ; les soldats ne sortirent qu'après avoir obtenu individuellement un congé honorable, signé de la main du roi, une gratification et le don de son habit uniforme.

Cet orage menaçait le ministre d'une chute prochaine. La voix publique éclatait contre lui ; les pamphlétaires, devenus chaque jour plus hardis, exhortaient le roi à éloigner les audacieux qui osaient partager avec lui l'exercice des prérogatives royales. Les pronostics étaient depuis quelque tems si effrayants, que Keith, ambassadeur de la Grande-Bretagne, inquiet du sort de la reine, essaya d'obtenir son rappel ; ensuite il proposa à Struensée une somme d'argent et une retraite en Angleterre, afin de sauver Mathilde de la catastrophe que l'on prévoyait. Struensée avait fini par gagner, au moins en apparence, la bienveillance des ambassadeurs de Russie et de Suède ; mais elle lui fut de peu d'utilité.

La reine douairière était à la tête des ennemis du parti de Mathilde. Depuis le moment où Struensée était devenu le maître de la Cour et du gouvernement, cette princesse et son fils Frédéric avaient montré le plus tendre intérêt à toutes les personnes qui souffraient par l'effet des mesures du ministère. La haine que Julienne-Marie avait vouée à Mathilde couvait sans cesse dans son cœur ; elle s'était même accrue par diverses causes qui, bien que légères, blessaient sa fierté. D'ailleurs, ni elle ni son fils n'avaient jamais la moindre occasion de parler au roi. Ce prince, dont l'infirmité croissait de jour en jour, consacrait une partie de son tems à la lecture, et le reste à des divertissements. Il était sans

cesse avec Réverdil, son lecteur, ou avec Brandt et Berger, médecin, qui, de concert avec la reine, lui vantaient les grands talents de Struensée.

La conduite de celui-ci avait été extrêmement imprudente. Il n'avait pas su assez ménager l'esprit de la noblesse, ni mis assez de circonspection dans ses relations avec la reine. Des soupçons furent d'abord adroitement semés par la reine douairière; peu à peu, des bruits affreux circulèrent sur ces liaisons. Aucune précaution n'était prise pour empêcher les effets de la jalousie et de la haine de la reine douairière, qui profitait de toutes les fautes de Struensée et de Mathilde, pour augmenter le nombre de ses partisans et préparer la ruine de ses ennemis. Elle y parvint d'autant plus aisément, que Rantzau et Osten trahissaient Struensée autant qu'ils le pouvaient.

Dans les premiers jours de janvier 1772, la Cour revint de Frédricsberg à Copenhague. Struensée parut avoir conçu des soupçons de quelques complots; car le commandant de l'artillerie reçut ordre de tenir des canons prêts, et d'augmenter le nombre de ceux qui garnissaient les remparts. La garde du château fut doublée; des cavaliers, le sabre nu, furent postés sur les places et aux portes de la ville; la famille royale ne se montrait en public qu'accompagnée de Struensée et entourée d'une garde nombreuse, les voitures allant toujours très-grand train.

Ces démonstrations n'intimidèrent pas les ennemis de Struensée; ils se réunirent chez la reine douairière. On voyait figurer parmi eux, en première ligne, le prince Frédéric qui partageait les ressentiments de sa mère, le comte Rantzau, le comte Thott, Osten, Eichstædt, major-général, Kœller, colonel d'un régiment en garnison à Copenhague; il avait juré une haine mortelle au ministre qui lui avait refusé une demande faite pour un ami; enfin, Ove Guldberg, précepteur du prince Frédéric. C'était Guldberg qui avait tracé le plan du complot, et rédigé d'avance les proclamations et les ordonnances nécessaires. On résolut de profiter, pour l'exécution du projet, de l'occasion qu'offrait un bal masqué qui devait avoir lieu à la Cour, dans la nuit du 16 au 17 janvier; d'ailleurs le régiment de Kœller devait alors monter la garde au château.

On dit que la conjuration avait été sur le point d'échouer par l'irrésolution de Rantzau. Le 16, après midi, il alla chez le frère de Struensée pour lui découvrir tout. Ne l'ayant

pas trouvé chez lui, il recommanda de lui dire qu'il avait quelque chose de pressant à lui communiquer, et qu'il l'attendrait chez lui jusqu'à une certaine heure. Struensée supposant, d'après le caractère connu du comte, qu'il n'avait voulu l'entretenir que de choses indifférentes, n'alla pas au rendez-vous. Quant à Rantzau, il fit le malade pour rester chez lui; mais Kœller le força de venir au lieu où les conjurés étaient rassemblés.

A la suite du bal masqué, tout était en repos dans le château; les conjurés commencèrent à se réunir. A cinq heures, le colonel Kœller appela les officiers, et leur annonça qu'il avait des ordres du roi à leur intimer. En même tems, la reine douairière, accompagnée du prince Frédéric, de Rantzau et de Guldberg, pénétra dans les appartements du roi. Ce prince est réveillé en sursaut; on lui annonce que la reine et Struensée sont dans ce même moment occupés à dresser un acte d'abdication qu'ils viendront ensuite le contraindre à signer, et que le seul moyen d'échapper à ce danger imminent, est de signer à l'instant l'ordre d'arrêter les coupables et leurs affidés. Christian ne se laissa persuader qu'après les plus pressantes sollicitations. Il refusa longtems de souscrire l'arrestation de la reine. Dès qu'on l'y eut déterminé, Rantzau, Osten et Eichstædt allèrent le mettre à exécution. La reine était encore endormie; elle eut à peine le tems de se jeter hors de son lit. Elle demanda avec instances à voir le roi avant d'obéir. Rantzau, qui lui devait son rappel à la Cour, fut inexorable. Elle fut transportée, malgré ses efforts, dans une voiture qui l'attendait; le major Carstenskiœld s'assit à côté d'elle; une escorte de trente dragons la conduisit au château de Cronenbourg. Pendant la route, elle montra la plus grande fermeté et ne versa pas une larme; mais en entrant dans la chambre qui lui était destinée, elle se jeta dans un fauteuil en pleurant. Pendant trois jours, elle refusa toute espèce de nourriture, et ne céda qu'aux représentations qu'on lui fit, qu'elle devait se conserver pour ses enfants. On lui amena sa fille qu'elle nourrissait; ce fut sa seule consolation.

Ce fut le colonel Kœller qui arrêta Struensée; le ministre ne fit aucune résistance, et fut emmené à la citadelle dont on avait préparé la prison pour le recevoir avec ses amis. Bientôt il fut chargé de chaînes, ainsi que son frère et Brandt. Les autres personnes arrêtées, furent le général

Gæhler et sa femme; le général Gude, commandant de Copenhague, qui eut Eichstædt pour successeur; le médecin Berger, le colonel Falkenskiœld et le lieutenant-colonel Hesselberg. Les papiers de toutes ces personnes furent mis sous les scellés. Sturtz fut emprisonné plus tard; Réverdil et quelques autres furent mis aux arrêts chez eux.

Le lendemain matin, la reine douairière et le prince Frédéric se montrèrent sur le balcon du palais, et furent accueillis par les cris de joie de la multitude rassemblée sur la place. Une foule de gens de distinction s'empressa de venir au château témoigner sa joie de ce que le roi et la patrie avaient été sauvés. A midi, le roi et le prince royal parcoururent, dans un carosse ouvert, les principales rues de la capitale; le peuple voulut détacher les chevaux et s'atteler à leur place; le soir, la ville fut illuminée. La famille royale étant venue au spectacle, fut couverte d'applaudissements. Enfin la populace pilla et détruisit quelques maisons de mauvais renom, dont on prétendait que le ministre déchu était le protecteur déclaré. Tout cela n'a rien qui surprenne; les mêmes choses arrivent toujours dans des circonstances semblables.

Le crédit dont Mathilde jouissait, était devenu le partage de la reine douairière et de son fils le prince Frédéric. Le principal dépositaire de leur confiance était Ove Guldberg; c'est pourquoi le ministère de cette époque porta son nom. Il était conseiller d'État, et n'eut d'abord, après la révolution, que le titre de secrétaire du cabinet du prince. Tous les hommes qui avaient coopéré à la chute de Struensée furent récompensés; les grâces de la Cour tombèrent aussi sur les officiers qui avaient été employés dans cette circonstance.

Les choses furent remises sur l'ancien pied. Le 25 janvier, les départements de l'intérieur et des finances enjoignirent de remettre, en original, tous les ordres du cabinet expédiés depuis le 15 septembre 1770 Une ordonnance de police, affichée le même jour, rétablit les anciens réglements relatifs aux maisons publiques et aux cabarets. Un ordre du roi, du 6 février, révoqua celui du 3 avril 1771, qui accordait à chaque citoyen une liberté absolue dans son domicile, de sorte que l'inquisition domestique exista de nouveau; mais seulement pour veiller à ce qu'il ne se passât rien de contraire au bon ordre et à la décence. Une ordonnance,

du 27 février, remit en vigueur les anciennes peines contre le concubinage, comme causant du scandale et empêchant les unions légitimes.

Une ordonnance, du 13 février, annonça l'institution d'un nouveau conseil, sous le nom de conseil intime d'État; les membres qui le composaient étaient le prince Frédéric, le comte Thott, le comte de Rantzau-Ascheberg, le conseiller intime Schack-Rathlou, l'amiral Rœmling, le général Eichstædt, le comte Osten : ils eurent le titre de ministre d'État. Le considérant de l'ordonnance exposait que, conformément à la volonté du roi, toutes les affaires pour lesquelles une résolution royale était nécessaire, seraient d'abord examinées dans les départements qu'elles concernaient, puis seraient présentées au roi par des hommes et en présence d'hommes qui connaissaient à fond les lois et les institutions du pays, et qui pourraient donner au roi tous les éclaircissements nécessaires. En conséquence, les membres du conseil intime d'État devaient s'assembler certains jours de la semaine chez le roi; aucun d'eux ne pouvait avoir la présidence d'un département, excepté de celui des affaires étrangères. Quiconque avait quelque chose à demander ou à communiquer, devait s'adresser directement au département compétent qui, suivant la nature de l'affaire, la soumettrait au roi en son conseil, par l'organe d'un rapporteur. C'étaient, pour la justice et l'intérieur, le comte Thott; pour les finances, M. Schack-Rathlou; pour la guerre, le comte Rantzau-Ascheberg; pour la marine, l'amiral Rœmling. Le roi signait les décisions. Les expéditions signées également de sa main, étaient transmises au département qu'elles concernaient. Si le roi signait une décision hors du conseil d'État, celui qui en était porteur, devait, pour éviter la confusion et les malentendus qui auraient pu résulter de ce que le département compétent n'aurait pas connu cet acte, le remettre, avant d'en faire usage, à l'autorité qui en demanderait une expédition en forme. Toutes les affaires, excepté celles qui concernaient les provinces allemandes, devaient être traitées en langue danoise.

Julienne-Marie se servit de toute la puissance dont elle disposait pour presser le procès de Struensée et de ses complices. Une commission d'enquête interrogea Struensée le 25 février; toute la procédure annonçait la partialité et l'injustice la plus révoltante; l'acharnement de ses ennemis

avait accumulé contre lui les accusations les moins fondées et même les plus ridicules. On réduisit à six les principaux chefs d'accusation, tous qualifiés de crimes de lèse-majesté, 1°. dessein abominable, de concert avec Brandt, contre la personne sacrée du roi; 2°. projet de forcer le roi à renoncer au gouvernement; 3°. intimité trop grande avec la reine; 4°. la manière dont il avait élevé le prince royal; 5°. le pouvoir et l'autorité sans borne qu'il s'était arrogés dans le gouvernement; 6°. la gestion des affaires de l'État. L'animosité contre Struensée fut portée si loin, que le fiscal-général, sortant des bornes que la justice et la décence lui prescrivaient, traita le prévenu de charlatan politique, et poussa l'oubli de toutes les convenances jusqu'à répéter les plaisanteries banales contre les médecins qui acquièrent, avec leur brevet, le droit de tuer impunément; enfin, il accabla le prévenu d'injures.

Les deux premiers chefs d'accusation étaient si absurdes, que le fiscal-général les abandonna. Quant au troisième, on l'appuyait sur les aveux qu'on prétendait avoir obtenus de Struensée lui-même et de la reine; mais Vivet, l'avocat du roi, n'osa pas les citer textuellement dans son plaidoyer. Uldahl, défenseur de Struensée, qui d'ailleurs démontra la nullité des griefs qu'on lui imputait, ne nia pas la culpabilité de son client sur ce point, et invoqua, sur celui-là seul, la clémence royale. Struensée remit aussi à la commission une défense écrite, dans laquelle il justifiait sa conduite et son administration. Quant à l'éducation du prince royal, pour laquelle on lui reprochait de n'avoir pas suivi les méthodes ordinaires sous les rapports phisiques et moraux, Struensée répondait que c'était au mode qu'il avait adopté, que cet enfant, né avec un tempérament faible et délicat, devait une santé robuste qui se fortifiait chaque jour, et le développement rapide de son esprit. Sur les deux derniers chefs, Struensée représentait à ses accusateurs, qu'il n'avait dû sa grandeur qu'à la volonté du roi; que tous les changements qu'il avait faits, quelque considérables qu'ils fussent, n'avaient été effectués que d'après des ordres signés du souverain, et que, par conséquent, on ne pouvait les qualifier de crimes d'État. Le fiscal-général répondit, dans son résumé, que rien ne pouvait justifier Struensée d'avoir accepté la délégation du pouvoir absolu, dont le roi de Danemark, d'après la loi royale, ne pouvait se dessaisir, et dont, par conséquent, un sujet ne pouvait,

sans crime, accepter la responsabilité. C'était à ce grand principe que le fiscal rattachait les destitutions arbitraires, les attaques contre la religion et les mœurs, et tout le sistème des innovations de l'ex-ministre.

La reine fut interrogée, le 9 mars, par quatre commissaires nommés par le roi; c'étaient Thott, Schack-Rathlou, Juel Vind, membre du tribunal suprême, et Stampe, procureur-général. On a dit que, par une supercherie atroce, on avait arraché à Struensée l'aveu de ses relations coupables avec la reine; on lui avait laissé entrevoir qu'en chargeant cette princesse, dont la tête serait respectée dans tous les cas, il pourrait sauver la sienne. On ajoute que Schack-Rathlou instruisit Mathilde des aveux faits par Struensée. La reine s'écria que Struensée n'avait certainement avoué rien de semblable; et que, quand même il en serait venu là, elle niait tout ce qu'il avait pu dire. Schack-Rathlou répliqua que Struensée avait, dans un interrogatoire subséquent, répété, confirmé et signé sa déposition; mais que la reine niant le fait, il méritait, comme son calomniateur, de subir le supplice des criminels de lèse-majesté au premier chef. Ce fut un coup de foudre pour la malheureuse reine. Après un long silence, elle demanda, pâle et tremblante, si sa confession pouvait attirer sur Struensée la clémence du roi. Elle interpréta favorablement un geste de Schack-Rathlou; et après un terrible combat intérieur, prit la plume pour signer un écrit qui lui fut présenté; mais elle s'évanouit avant d'avoir pu achever son nom. On a prétendu encore que sa main inanimée avait été employée pour remplir les lettres qui manquaient. Cette scène, qui dura trois heures, produisit une telle impression sur l'esprit de la reine, qu'elle tomba dangereusement malade à la suite de l'interrogatoire; on fut obligé de la saigner; et ses ennemis profitèrent de cette circonstance pour répandre mille bruits absurdes sur son état.

La procédure contre cette princesse fut tout à fait distincte de celle qui s'instruisait en même tems contre Struensée et Brandt. Afin de montrer une apparence d'impartialité, ses ennemis, qui avaient depuis long-tems juré sa perte, formèrent, le 23 mars, pour prononcer sur son sort, une commission composée de trente-cinq personnes choisies dans les différents ordres de l'État; et afin qu'ils pussent délibérer avec plus de liberté, un acte royal les

délia, pour cette affaire, du serment de fidélité. Bang, avocat fiscal, à la suite d'un long plaidoyer, conclut à ce que le mariage de Mathilde fut dissous, et que le roi eût la faculté d'en contracter un nouveau. Uldahl, défenseur de la reine, ne put obtenir que dix jours pour préparer ses moyens de défense; il la présenta le 2 avril. La commission, après plusieurs séances fort longues, s'assembla de nouveau le 6; le résultat d'une délibération de cinq heures fut qu'elle déclara la reine coupable d'adultère, et qu'elle prononça le divorce, sans toutefois la priver du titre de reine, ni des distinctions qui y sont attachées. Ce jugement fut soumis à la sanction du roi, qui l'approuva; car ce prince n'était plus qu'un être sans volonté, instrument passif entre les mains de ceux qui voulaient se servir de son nom. La sentence fut signifiée, le 9, à Mathilde, par le chef de la justice, en présence du gouverneur de Cronenbourg. La conduite du ministre anglais varia beaucoup dans le cours de ce procès. Il laissa d'abord entrevoir qu'il ne s'opposerait pas à une séparation de corps, mais il déclara qu'il ne voulait point de divorce; ensuite il n'insista plus sur ce point, et demanda seulement que la reine fût traitée avec les égards dus à sa naissance, et qu'on lui accordât tous les adoucissements dont sa malheureuse situation était susceptible.

Les efforts de Struensée, pour se justifier, avaient été inutiles, puisque ses ennemis avaient d'avance résolu sa condamnation; elle fut prononcée le 25 avril. Il fut déclaré coupable de lèse-majesté au premier chef, pour adultère avec la reine et haute trahison envers la souveraineté royale. Les membres de la commission qui rendit la sentence, étaient Juel Vind, juge du tribunal suprême; G. A. Braem, membre du département de la guerre; H. Stampe, procureur-général; B. W. Lüxdorph, conseiller de conférence, et de même que les deux précédents, assesseur du tribunal suprême; A. G. Carstens, conseiller de conférence; P. K. Anker, professeur de droit et assesseur du tribunal suprême; J. T. E. Schmidt, commissaire-général de la guerre; Ove Guldberg, conseiller d'État.

La sentence portait que Struensée serait déchu de ses honneurs, aurait la main droite coupée, et ensuite serait décapité; que son corps, écartelé, serait placé sur une roue, et sa tête fixée sur un pieu sous le gibet ordinaire. Brandt fut condamné à la même peine, pour avoir été le

confident de Struensée; pour avoir, à son instigation, éloigné du roi différentes personnes; pour ne s'être pas comporté respectueusement avec le roi. Le 27, le roi confirma les deux sentences; et le lendemain, 28, elles furent exécutées à la vue d'une foule immense. Cet horrible spectacle fit fuir la plupart des spectateurs, et produisit un changement dans l'opinion publique, à l'égard de Struensée; changement qui, depuis, est allé en augmentant. Suivant le jugement de J. K. Hoest, historien danois, auquel les détails qui précèdent ont été empruntés : « On ne peut » disconvenir que Struensée n'eût bien mérité de la patrie. » Sans doute il ne fut pas exempt de défauts, tels que l'am- » bition, la présomption, l'amour excessif du pouvoir, » l'arrogance, et même un peu d'intérêt personnel; mais » ces défauts n'ôtent rien à son mérite comme administra- » teur. Sa manière de voir a pu l'induire en erreur; mais il » fut un défenseur ardent de la liberté des paysans, un » ennemi déclaré de l'oppression, un ami décidé de l'ordre » et de l'activité dans l'administration. Le Danemark lui » doit la liberté de la presse; il réveilla par là une foule » d'idées saines et lumineuses que depuis il a été impossible » d'anéantir. Aussi, un grand nombre de ses institutions, » détruites d'abord par le pouvoir qui succéda au sien, » ont-elles été rétablies plus tard; plusieurs même n'ont » pas été un instant abolies. Struensée fut réellement cou- » pable d'imprudence et de légèreté, et sur plusieurs points » il avait enfreint les lois du pays; il les connaissait mal; » mais il eut toujours de bonnes intentions ».

Quant aux autres personnes arrêtées en même tems que Struensée, le colonel et chambellan Falkenskiœld fut dépouillé de toutes ses dignités, et condamné à une prison perpétuelle dans le château de Munkholm, près de Drontheim en Norvége; par la suite, il obtint sa liberté et fut même rétabli dans ses honneurs. Le frère de Struensée, à qui l'on n'ôta ses fers que le lendemain de l'exécution de son frère, fut acquitté; son administration fut trouvée irréprochable, et comme il n'existait pas même un prétexte pour l'inculper, on lui rendit la liberté; il retourna en Prusse, où il est mort ministre d'État, le 17 octobre 1804. Le major-général Gaehler, l'amiral Hausen, le lieutenant-colonel Hesselberg et plusieurs autres furent exilés dans des provinces éloignées, et on leur accorda de petites pensions qui, plus tard, furent augmentées. Madame Gaehler reçut simplement la défense

de paraître à la Cour. Berger fut d'abord exilé à Aalborg en Jutland; peu de tems après, il fut nommé professeur à l'université de Kiel. Réverdil retourna une seconde fois dans sa patrie. Les jugements rendus contre Struensée et Brandt furent imprimés en mai, avec privilége, mais sans faire mention de ce qui s'était passé entre le premier et la reine.

Après le supplice de Struensée, les rigueurs de la détention de Mathilde furent un peu adoucies; elle put se promener dans l'intérieur et même sur les remparts du château, et recevoir la visite du ministre d'Angleterre. D'après l'ordre de son souverain, et avec l'autorisation du roi de Danemark, il lui offrit une retraite dans l'électorat d'Hanovre. Le 30 mai, Mathilde s'embarqua à Elseneur sous l'escorte de deux frégates et d'un cutter de la marine anglaise. Avant de se séparer de sa fille, elle la pressa long-tems sur son cœur en l'arrosant de ses larmes. Le 5 juin suivant, elle attérit à Stade, et, le 7, elle alla habiter le château de Gœhrde.

A l'époque où les mesures relatives au départ et au sort futur de Mathilde eurent été concertées avec le gouvernement britannique, on avait fait signer à Christian une disposition testamentaire qui fut envoyée cachetée à tous les tribunaux et à toutes les administrations, et qui excluait formellement cette princesse de la régence, dans le cas où le roi mourrait avant elle, durant la minorité du prince royal.

Après le rétablissement du Conseil intime, on s'occupa, mais avec plus de lenteur, de l'organisation des autres départements. Une commission composée de Thott, de Schack-Rathlou et de Schéel, grand-bailli de Séelande, fut chargée d'examiner tous les changements faits durant l'administration de Struensée, afin de conserver ce qu'il y avait de bon, de modifier ce qui n'était ni bon ni mauvais, et de n'annuler qu'avec modération et précaution ce qui serait reconnu mauvais. La garde royale fut rétablie.

Cependant l'union ne régna pas très-long-tems entre toutes les personnes qui avaient contribué à la révolution. La reine douairière et le prince Frédéric ne tardèrent pas à marquer de la froideur à Rantzau, qui ne leur était plus utile, et dont le caractère inquiet les ennuyait beaucoup. D'ailleurs, il déplaisait à la Cour de Russie. Osten, tout dévoué à cette puissance, et Schack-Rathlou, ennemi de la Suède, intriguèrent contre lui; moins de six mois après la chute de Struensée, il reçut sa démission de tous

ses emplois. Plusieurs de ceux qui avaient coopéré au renversement de ce ministre éprouvèrent le même sort.

Sur la fin du règne de Frédéric V, l'assiette d'un impôt extraordinaire avait causé un grand mécontentement parmi les paysans norvégiens, et occasioné même des scènes violentes. On était venu à bout de faire renaître le calme, et un édit du 3 juillet 1767, avait même promis que le nouvel impôt cesserait aussitôt qu'il ne serait plus nécessaire pour le paiement de la dette. Toutefois la fermentation durait toujours; elle était entretenue par diverses causes. Les Norvégiens se plaignaient de ce que les réglements en vigueur ne leur permettaient de tirer que du Danemark les grains dont la partie méridionale, et la plus peuplée de leur pays, avait besoin pour sa subsistance; au nombre de leurs griefs étaient aussi le manque d'une banque et d'une université. Enfin les mauvaises récoltes et la pêche peu abondante de quelques années, notamment de 1772, achevèrent de les désespérer. Toutes ces circonstances réunies parurent avoir inspiré à Gustave III, roi de Suède, l'idée d'une invasion en Norvège. Il venait d'opérer dans ses États une révolution qui lui avait mis entre les mains un pouvoir presque absolu. Il était actif, entreprenant, doué de beaucoup de talent, et ambitieux. Le Danemark conçut des inquiétudes sur ses intentions. Elles n'étaient pas dénuées de fondement. Des paysans norvégiens ayant obtenu de ce prince une audience à Stockholm, lui avaient fait espérer que leurs compatriotes se rangeraient sous ses drapeaux, aussitôt qu'il se montrerait avec quelques troupes sur leurs frontières. En conséquence, le prince Charles de Hesse arrivé avec son épouse à Copenhague, le 21 octobre, pour voir le roi, en partit le 7 novembre avec deux frégates, et se dirigea vers Christiania. Sur ces entrefaites, Gustave qui, suivant un ansien usage, fesait, durant la première année, une tournée dans les provinces de son royaume, donna ordre à son ambassadeur en Danemark, de déclarer que, n'ayant donné aucun sujet de soupçon à la Cour de Copenhague, il apprenait avec surprise que des armements commencés à l'époque de la révolution de Suède, continuaient avec activité; qu'ignorant contre qui ils pouvaient être destinés, il pensait que sa sûreté lui ordonnait de s'occuper de la défense de ses frontières. Néanmoins, il protestait de ses intentions pacifiques et amicales envers le Danemark, et attendait de cette puissance une déclaration

semblable. Le 9 novembre, deux jours après la remise de cette note, le Danemark fit la contre-déclaration demandée.

Durant son voyage, Gustave parcourut près de deux cent cinquante lieues le long de la frontière de Norvège, et fit même marcher de ce côté deux corps d'armée formant ensemble neuf régiments. Tout semblait annoncer que la paix allait être rompue; mais Gustave, ayant fait sonder en secret les dispositions des Norvégiens, et les trouvant inviolablement attachés à leur roi, voyant d'ailleurs que le général G. de Huth avait mis les places fortes de la Norvège en bon état, se rendit aux représentations de Frédéric II, roi de Prusse son oncle, et de l'impératrice de Russie, qui interposèrent leur médiation, et fit retourner ses troupes dans leurs foyers.

Ces nuages dissipés, un édit du 14 novembre abolit l'impôt extraordinaire dans toute l'étendue de la Norvège, et le changea en une contribution volontaire payable en six ans. L'importation de toutes sortes de denrées dans ce royaume, fut encouragée par des primes.

Le comte de Bernstorff était mort à Altona, le 19 février; son neveu, renvoyé en même tems que lui du Conseil, vint à Copenhague dans le cours de l'été. Il reprit sa place dans les départements des finances et du commerce. Le 26 avril 1773, il succéda, dans le ministère des affaires étrangères, à Schack-Rathlou, qui lui-même avait remplacé Osten. Ce fut un bonheur pour le Danemark; car aucun de ces deux personnages ne pouvait, pour les talents et la capacité, être comparé à Bernstorff qui, par sa conduite habile, ferme et courageuse, acquit l'estime et la confiance des Cours étrangères. Un de ses premiers soins fut de hâter l'exécution du traité provisoire de 1767, relatif à l'échange de la partie ducale du Holstein contre les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Le roi se chargea des dettes du duc; une commission mixte de députés danois et russes les fixa à la somme de 200,000 écus. Les sommes dues pour le compte du pays, durent aussi être payées par le roi, qui, de plus, liquida les dettes dont les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst se trouvaient grévés: il y eut aussi d'autres sommes à payer; le tout se monta à 600,000 écus.

Quoique cet échange eût entraîné des conditions onéreuses, il fut néanmoins, sous plusieurs rapport, très-avantageux au Danemark. Le territoire qui lui tomba en partage a une étendue géographique et une population plus consi-

dérables que celui qu'il avait cédé. Cette acquisition arrondit les limites des possessions danoises du côté de l'Allemagne, et en facilite la défense.

Une institution utile marqua cette même année 1773 ; ce fut une école vétérinaire, ouverte par P. C. Abildgaard, que le gouvernement avait envoyé étudier en France. Peu à peu, il se forma, sous la direction de cet habile professeur, un établissement public pourvu de tous les moyens d'instruction. Il a été très-avantageux au Danemark.

D'un autre côté, tout ce qui, depuis cinq ans, avait été fait de favorable pour les paysans et pour l'agriculture, fut renversé en un instant. Guldberg pensait que les paysans ne pouvaient pas être délivrés du joug qui pesait sur eux, à moins de vouloir bouleverser l'État. Schack-Rathlou partageait cet avis : la commission chargée de recueillir des renseignements sur l'état des paysans, fut dissoute, et l'objet fut renvoyé à la chambre des rentes. Une ordonnance du 12 août 1773 rétablit les corvées. Le tems n'était pas encore venu où la nécessité de changer l'ordre de choses établi depuis si long-tems, se ferait universellement sentir.

Le rescrit favorable à la liberté de la presse ne fut pas abrogé après la chute de Struensée; la censure ne fut pas rétablie, mais un rescrit du 20 octobre 1773 soumit les gazettes et les journaux à la révision du chef de la police, qui fut autorisé à condamner les auteurs d'écrits indécents et dangereux à une amende qu'il pouvait changer en peine afflictive, si le coupable était hors d'état de l'acquitter. Cette mesure fut ensuite étendue à tous les ouvrages.

Le 20 octobre 1774, le prince Frédéric épousa la princesse Sophie-Frédérique de Meklenbourg-Schwerin. A cette occasion, Guldberg fut nommé secrétaire intime d'Etat et du cabinet.

La chambre des rentes exerçait depuis le règne de Frédéric III la juridiction souveraine dans toutes les affaires litigieuses qui concernaient la levée des impôts et les contrats passés pour le compte du roi; elle fut annulée en 1774, et toutes les causes dont elle connaissait auparavant sont actuellement du ressort des Cours ordinaires.

Le ministre des finances avait acheté, en 1773, toutes les actions de la banque et les avait fait passer dans les mains du roi. Cette opération releva le crédit de l'établissement ; mais bientôt il éprouva une rude atteinte par une émission

excessive de billets ; les espèces monnayées étaient très-rares, parce que la banqueroute d'une maison d'Amsterdam avait forcé d'en faire passer une grande quantité en Hollande pour acquitter les intérêts de la dette danoise. Il fallut mettre en circulation une très-grande quantité de nouvelle monnaie de cuivre, avec laquelle on paya les soldats et matelots.

La dépréciation des billets de banque amena le renchérissement de toutes les denrées, parce que chacun, pour se défaire d'un signe dont il craignait de voir la valeur réduite à rien, cherchait à s'en débarrasser : circonstances d'autant plus fâcheuses, que les richesses de la nation étaient réparties entre un grand nombre de personnes d'une fortune médiocre, qui, n'ayant pu éviter le malheur dont elles étaient accablées, tombaient dans le découragement et l'inaction.

Le feu couvait sous la cendre, lorsque, le 1er. mai 1775, une ordonnance réduisit à un schelling et demi les stuber ou pièces de deux schelling, et mit hors de la circulation les pièces d'un demi-schelling. Cette mesure occasiona un grand mécontentement, surtout dans la classe inférieure qui souffrait par-là une perte considérable : on était d'autant plus aigri que la banque, une heure avant la publication de l'ordonnance, avait donné des pièces de cuivre en paiement et en échange de ces billets. Le peuple se rassembla en fesant entendre des murmures et des menaces devant la maison de Schimmelmann, directeur de la banque et des impôts, parti quelques jours auparavant pour Hambourg, et devant la bourse. Le lendemain, la capitale fut plus calme et la fermentation paraissait entièrement apaisée, quand tout à coup elle se manifesta de nouveau. Le bruit se répandit que les billets d'un daler ou écu, dans lesquels consistaient la plus grande partie des propriétés en argent comptant, allaient également être réduits d'un tiers. Le mécontentement éclata de nouveau, et à un dégré menaçant pour la tranquillité publique. Une foule immense se précipita vers la place du château et vers la bourse, qui en est peu éloignée; elle parlait de pénétrer de force dans la banque et de la forcer à échanger ses billets contre de l'argent. Le tumulte augmentait à un tel point, que l'on conçut des craintes : les postes furent doublés, et on fit sortir des détachements de troupes; mais cette apparence de déploiement de forces ne fit qu'irriter davantage le peuple. On

craignait les scènes les plus affreuses; alors on se hâta d'aller éveiller le roi qui dormait encore; il se montra en robe de chambre à une des fenêtres du palais. Dès que le peuple l'eut aperçu, les murmures et les cris cessèrent. M. Bulou, écuyer, la première personne qui se trouva au château, fut dépêché vers la foule, pour lui dire qu'il voulait parler au nom du roi; on fit silence; il déclara que le bruit répandu était absolument faux, et qu'une proclamation du roi allait l'annonçer sans retard. Le peuple se dispersa paisiblement. Le lendemain, 13 mai, une proclamation fut effectivement affichée : elle promettait que les billets de banque ne seraient jamais réduits. On observa que cet acte était signé par le roi et par le prince Frédéric; Guldberg le contresigna.

La reine Mathilde, après un court séjour à Gœhrde, alla habiter le château de Zelle. Elle y fit sa résidence jusqu'à son décès, le 11 mai 1775; elle avait constamment été traitée en reine. La nouvelle de sa mort parvint à Copenhague un jour où il devait y avoir un bal à la Cour; elle ne pouvait être cachée, et se répandit aussitôt dans toute la ville. La fête ne fut cependant pas contre-mandée. On fit porter le deuil au prince royal, et l'on s'entretint à la Cour de cet événement comme s'il se fut agi du décès d'une princesse étrangère à la famille royale.

En 1775, une ordonnance réforma le régime des écoles en général et de l'université de Copenhague; elle donna plus d'activité et une meilleure direction aux études. Ce changement fut provoqué par les écrits de plusieurs auteurs qui avaient profité de la liberté de la presse pour présenter des projets d'amélioration.

Depuis 1734 jusqu'en 1776, le gouvernement avait dépensé des sommes considérables pour établir et encourager des fabriques. Les résultats prouvèrent qu'il serait impossible d'atteindre le but qu'on s'était proposé. Les grands établissements du roi furent vendus à des particuliers; on ne garda que la manufacture de porcelaine.

Le 15 janvier 1776, une loi statua qu'à l'avenir les seuls indigènes des États danois seraient admis aux emplois et aux charges, excepté les cas d'un mérite rare qui pût justifier l'exception : cette loi fut reçue avec des applaudissements universels; elle déclara indigène toute personne née dans les États danois, y comprises les colonies, ou de parents danois

pendant leur absence, soit pour le service du roi, soit pour simple voyage : les étrangers en place à l'époque de la promulgation de la loi, ceux qui y possédaient en capitaux ou en terres une valeur de 30,000 écus, ceux qui ont dans le commerce une somme de 60,000 écus, les desservants des églises allemandes, les personnes employées à l'université de Kiel et à la mission de Tranquebar, dans les arsenaux, et à l'amirauté, les artistes et les fabricants appelés dans le pays, sont assimilés aux indigènes; cependant tous ces étrangers sont tenus de se pourvoir de lettres de naturalité. La loi de l'indigénat doit être, suivant les expressions du préambule, une loi fondamentale de l'État : le roi recommande à ses successeurs de la considérer comme un dépôt sacré que leur transmet sa sollicitude royale.

Le 7 avril 1777, une ordonnance statua qu'à l'avenir les Antilles danoises ne pourraient commercer qu'avec la métropole, et que Copenhague serait le seul entrepôt des denrées coloniales.

Durant l'été de 1779, Gustave III, qui était à un camp de quatorze mille hommes, dont le rassemblement en Scanie avait de nouveau éveillé l'attention du Danemark, vint à Copenhague. Il assista aux exercices d'un camp de neuf mille hommes réunis dans une plaine près de la capitale.

Dès le commencement de la querelle de la Grande-Bretagne avec ses colonies du continent de l'Amérique septentrionale, le Danemark défendit, le 4 octobre 1775, à ses sujets d'expédier aucune munition de guerre aux Antilles, d'où elle pourrait être facilement envoyée sur le continent et employée contre les Anglais. Lorsqu'ensuite la France et l'Espagne eurent pris part à la guerre contre la Grande-Bretagne, le Danemark s'abstint de tout ce qui pouvait donner la moindre atteinte à la neutralité. Malgré ses efforts, des navires danois furent pris par les corsaires et autres vaisseaux de guerre des puissances belligérantes, et condamnés.

Le comte de Bernstorff fit d'abord des représentations sérieuses contre ces violence, et les envoyés du Danemark auprès des Cours de Londres et de Paris reçurent ordre de leur exprimer avec énergie ces mêmes griefs, et de leur montrer qu'une telle conduite était contraire aux véritables intérêts des puissances belligérantes. Malgré ces remontrances, les vaisseaux de ces puissances, notamment ceux de la Grande-Bretagne, continuant leurs rigueurs, le Dane-

mark crut devoir prendre des mesures plus efficaces : ce fut l'origine de la neutralité armée.

Au mois d'octobre 1778, le Danemark fit proposer à la Suède de s'unir à lui afin de protéger efficacement la navigation de leurs sujets respectifs. Le roi de Suède préféra de tenter encore une fois à Londres la voie des représentations à l'amiable. Cependant le ministre suédois à Saint-Pétersbourg eut ordre de se concerter avec celui de Danemark, pour proposer cette alliance à l'impératrice. Cette princesse fit à ces deux ambassadeurs à peu près la même réponse que la Suède avait faite au Danemark. Le 14 février 1779, elle repoussa encore d'une manière plus formelle le traité proposé, parce que le parti anglais avait trouvé moyen de lui persuader qu'une telle union était contraire aux intérêts de son empire. L'ambassadeur danois remit inutilement une note pour prouver que les mesures proposées par la Russie seraient insuffisantes ; et dans ses représentations verbales, il insista encore plus fortement sur la nécessité d'un accord général : l'ambassadeur suédois unit ses efforts aux siens ; ce fut sans succès.

Le gouvernement danois n'en apporta pas moins à protéger ses sujets, une fermeté et une dignité qui devaient infailliblement lui gagner l'amour de la nation et l'estime des étrangers. Des convois furent donnés aux navires marchands ; un capitaine de la marine royale qui permettait à plusieurs corsaires réunis de visiter les bâtiments qui se trouvaient sous ses ordres, était cassé. Des bâtiments armés furent presque constamment tenus en station sur la côte de Norvège, qui, par son long développement, était le plus exposée aux attaques. Un de ces bâtiments arrêta des corsaires anglais qui avaient enfreint le droit des gens : on leur fit leur procès en Norvège. Le gouvernement anglais ne fit entendre aucune réclamation à ce sujet.

Dans les mers de l'Inde, et surtout dans les possessions danoises sur le continent de ce pays, la dignité du Danemark fut toujours maintenue, malgré le désavantage de leur position, et la faiblesse de leurs moyens de défense.

Les négociations n'en continuèrent pas moins ; mais l'impératrice de Russie changea totalement d'intention ; et, le 28 février 1780, donna la déclaration remarquable qui annonçait son dessein de maintenir les droits de la neutralité dans toute leur étendue. Le Danemark et la Suède, auxquels Catherine fit communiquer sa déclaration, en re-

mirent de semblables aux ministres des puissances belligérantes. Celle du Danemark est du mois de mai 1780; elle porte que, pour entretenir la tranquillité et la libre communication entre ses provinces, le roi avait résolu de déclarer que la Mer-Baltique étant une mer fermée, incontestablement telle par sa situation locale, il ne saurait admettre l'entrée, dans cette mer, des vaisseaux armés des puissances belligérantes. La déclaration ajoutait que les deux autre Cours du nord adoptaient le même sistème.

Le 25 mai, la France répondit qu'elle reconnaissait la Baltique pour une mer fermée.

La seconde déclaration danoise est du 8 juillet 1780. Le préambule de cet acte important est un morceau qui fit le plus grand honneur au comte de Bernstorff; il exposait avec force et clarté les droits imprescriptibles des puissances neutres, droits fondés sur des principes qui ont toujours guidé la conduite du roi, qu'il avouera et qu'il soutiendra de concert avec l'impératrice de toutes les Russies, dont il a toujours reconnu les sentiments entièrement conformes aux siens.

Dans la réponse du cabinet de France, les principes de la neutralité armée sont nommés le plus grand avantage que la guerre actuelle ait pu procurer à l'Europe, et le roi déclare que les lois sages et claires dont le roi de Danemark réclame l'exécution, sont conformes à ce que la France a ordonné depuis le commencement de cette guerre. La réponse de la Cour de Madrid est du 7 août.

Le 9 juillet, le Danemark et la Russie signèrent, à Copenhague, une convention maritime pour le maintien des principes énoncés dans les déclarations réciproques: ces deux puissances convinrent de plus de s'attacher de concert à rétablir la paix entre les pays belligérants, et à faire adopter le sistème de neutralité arrêté entre elles pour former la base d'un code maritime universel. La Russie et la Suède ayant ensuite conclu entre elles une convention consacrant le principe que la Mer-Baltique est une mer fermée, le Danemark y accéda comme partie principale. Ce traité ayant été notifié par la Russie aux puissances belligérantes, la Grande-Bretagne répondit au Danemark qu'elle a respecté et respectera les droits de toutes les puissances neutres, selon la teneur de ses différents traités avec elles; et que, comme il en existe entre elle et le Danemark, on

continuera de respecter le commerce des sujets danois conformément à leur stipulation.

Bernstorff, qui avait principalement contribué à ces mesures importantes, ne jouit pas long-tems du fruit de son ouvrage. Guldberg avait acquis une influence décidée dans l'administration : il en profita pour attirer de plus en plus la bienveillance du prince Frédéric sur Schack-Rathlou, qui devint le ministre de confiance : il s'élevait fréquemment des contestations entre lui et Bernstorff. Celui-ci croyait, comme ministre d'État, devoir prendre part à toutes les affaires considérables qui étaient traitées au Conseil d'État; cette juste réclamation ne fut pas admise. Bernstorff, fatigué de tous les désagréments qu'il éprouvait, demanda sa démission; la Cour la refusa, et essaya de l'apaiser en lui donnant le cordon bleu. Mais de nouveaux nuages s'élevèrent : les principes politiques de Bernstorff ne pouvaient s'accorder avec ceux de Guldberg: enfin, le 30 novembre 1780, il obtint sa démission, et quitta une seconde fois le Danemark, au grand regret de tous ceux qui s'intéressaient au bien de ce pays.

Il eut pour successeur dans le département des affaires étrangères, le comte de Rosenkrone. Il n'y eut d'ailleurs aucun changement dans le sistème politique du royaume; de nouveaux liens attachèrent le Danemark à la Russie. Il conclut avec elle, le 8 octobre 1782, un traité de commerce très-avantageux qui devait durer douze ans. Il était d'autant plus heureux pour le Danemark de conserver la paix au-dehors, que le triste état de ses finances exigeait qu'elle ne fût pas troublée. A son avénement au trône, Christian VII les avait trouvées très-dérangées. La quantité de pensions que les changements fréquents des emplois à la Cour avait forcé d'accorder, les profusions de la Cour, la cessation des subsides de la France, une expédition entreprise contre Alger, en 1772, leur portèrent le dernier coup. Struensée avait cherché à porter remède au mal; le tems ne le lui permit pas. Le ministère qui succéda au sien augmenta les dettes par la conclusion de la paix avec Alger, tant parce qu'on racheta les Danois esclaves, que parce qu'on s'obligea de fournir à ce gouvernement des munitions de guerre pour une somme considérable. Bernstorff travailla beaucoup à ramener l'ordre dans cette partie dont il fut d'abord chargé. Divers domaines royaux furent vendus : il en résulta un double avantage pour l'État; d'abord il reçut des sommes

dont les intérêts lui furent profitables, ensuite les terres produisirent davantage.

Le commerce de l'Islande était, depuis 1763, entre les mains d'une compagnie privilégiée; l'administration de cette société fut si pernicieuse pour l'île, qu'en 1774, le roi se vit obligé d'acheter les actions et de prendre le commerce pour son compte. La caisse royale fit des pertes sensibles, et l'Islande ne reçut aucun soulagement réel. Les calamités de l'année 1783 mirent le comble aux malheurs de ce pays; de violents tremblements de terre, le bouleversement du sol et plusieurs éruptions volcaniques répandirent le ravage et la désolation. L'herbe qui nourrissait les bestiaux, les chétives récoltes que la rigueur du climat permet de se procurer, furent anéanties; des brumes épaisses et continues empêchèrent les Islandais de faire la pêche d'été; la famine vint se joindre aux autres fléaux qui les affligeaient: il mourut plus de neuf mille âmes, ce qui était près du cinquième de la population. Le nombre des animaux qui périrent fut très-considérable. Le désespoir fut poussé à un tel point, qu'on parla d'abandonner le pays et d'en transporter les habitants sur d'autres plages. Dès que le gouvernement fut instruit des désastres de l'Islande, il expédia un navire pour cette île avec des vivres et du bois de construction, et s'occupa de tout son pouvoir à remédier aux maux dont elle souffrait.

Le Conseil privé était devenu aussi nul que sous le ministère de Struensée. Les affaires étaient décidées dans le cabinet sans la participation des colléges; ces corps n'étaient plus employés qu'à l'exécution des ordres signés par le roi. Ce monarque n'avait aucun pouvoir; le parti maître de sa personne pouvait obtenir sa signature quand il la lui demandait: ainsi c'était la reine douairière qui exerçait véritablement la souveraineté avec son fils le prince Frédéric. Guldberg, leur confident, était de fait premier ministre.

Cet état de choses ne pouvait changer que par l'admission du prince royal au Conseil privé: suivant les lois du royaume, il devait y entrer à l'âge de treize ans, après avoir reçu la confirmation. Comme cette cérémonie ne pouvait avoir lieu qu'après un examen public, le parti régnant la fit différer sous prétexte que le prince n'était pas assez instruit dans les devoirs de sa religion, et ne pouvait soutenir l'examen. Cependant, lorsqu'il eut atteint sa seizième année, le parti n'osa plus retarder la confirmation; mais il

prit toutes les précautions possibles pour garder l'autorité ; elles furent inutiles.

Le 4 avril 1784, le prince royal subit dans la chapelle du château un examen de plus d'une heure, sur la religion, en présence du roi, de la famille royale et d'une assemblée nombreuse. Ses réponses annoncèrent que les bruits répandus sur son incapacité étaient faux et calomnieux. La confirmation lui fut donnée.

Pour le gagner, on congédia, avec le titre de chambellan, son gouverneur le général Eickstedt, qu'il n'aimait pas ; et on nomma secrétaire du cabinet son précepteur Sporon, pour lequel il montrait beaucoup d'attachement. Son premier gentilhomme, Bulow, fut créé maréchal de sa maison et chambellan du roi.

Le 6 avril, le comte de Rosenkrone, ministre des affaires étrangères, fut nommé ministre d'État, avec faculté d'assister, quand il lui plairait, au Conseil privé ; on y admit aussi de nouveaux membres qui furent Stéman, ministre des finances, et Ove Guldberg. Ainsi la majorité du Conseil était composée des créatures de la reine douairière, et Guldberg y avait la principale influence.

Le 14 avril, le prince royal ayant prêté le serment, fut déclaré membre du Conseil privé, qui, à cinq heures du soir, s'assembla pour la première fois en présence du roi. Stéman ayant commencé le rapport d'une affaire, le prince l'interrompit, et adressant la parole au roi, il lui exprima sa vive reconnaissance de l'éducation qu'il avait reçue ; ensuite il lui dit que, comme son fils et membre du Conseil, il se croyait obligé de lui soumettre les avis qu'il regardait comme les meilleurs pour le bien de l'État : il s'éleva avec force contre plusieurs abus qui existaient dans la conduite des affaires et surtout contre le mode irrégulier de promulguer les ordres du cabinet sans la participation des colléges ; il ajouta qu'attendu son inexpérience, il ne pouvait rien proposer au roi pour l'avantage de la nation, si le Conseil privé était composé de personnes qui n'avaient ni sa confiance, ni celle du peuple ; que les personnes chargées de l'autorité ne possédaient pas cette confiance ; et qu'en conséquence il priait le roi de dissoudre le Conseil et d'en former un nouveau composé de personnes qu'il recommanda ; enfin il dit : « J'espère que votre majesté déclarera nul tout édit qu'elle n'aura pas signé, et que je n'aurai pas contre-signé ». Puis il présenta au roi la liste des membres du nouveau Conseil, et le pria de la signer.

A l'exception de Schack-Rathlou, qui connaissait le projet du prince, tous les membres furent saisis d'un étonnement qui les empêcha de parler. Toutefois, comme le roi paraissait hésiter, un des conseillers devint plus hardi, et s'étant levé, dit au prince que le roi ne pouvait signer le projet sans une mûre délibération, et en même tems il voulut mettre la main sur les papiers que le prince tenait. « Monsieur, » répondit le prince avec un peu de chaleur, mais sans quitter sa dignité ordinaire, « ce n'est pas à vous à donner des » conseils au roi dans cette occasion ; c'est à moi qui suis » l'héritier présomptif de la couronne, et qui dois répondre » de ma conduite à la nation. » Le roi signa le projet qui fut enregistré à la chancellerie.

C'est ainsi que le prince commença sa carrière politique; il annonça à la reine douairière, dans les termes du plus profond respect, la dissolution du Conseil privé. Mécontent, et avec raison, de la conduite de cette princesse à son égard, il avait, dès sa quatorzième année, commencé une correspondance active avec le comte de Bernstorff, qui lui communiquait les instructions propres à diriger sa conduite. D'un autre côté, il correspondait aussi avec Schack-Rathlou, principal auteur du renvoi de Bernstorff, mais qui depuis, choqué des procédés des dépositaires de l'autorité envers lui, avait fait offre de ses services au prince, sans se douter de ses liaisons avec le comte : c'était dans celui-ci que le prince mettait principalement sa confiance. Sa double correspondance avait été conduite avec tant de mistère, que ni Eickstedt, ni Sporon n'en avaient eu le moindre soupçon. La prudence et la discrétion du prince avaient même trompé la pénétration de la reine douairière ; comme huit jours avant l'événement, elle l'accusait d'entretenir une correspondance secrète, il lui répondit en termes si mesurés, si vagues, et avec tant de sang-froid, qu'il dissipa les inquiétudes de cette princesse consommée dans les intrigues de Cour.

Le prince avait communiqué son projet à dix personnes; cependant aucune d'elles ne laissa échapper un seul mot qui pût donner lieu au plus léger soupçon. Les mesures que suggérait la prudence furent prises. Le général Huth tenait ses troupes prêtes dans le cas où les membres du Conseil feraient la moindre difficulté d'obéir, et le gouverneur de la citadelle avait tout disposé pour y recevoir le prince, si l'affaire ne prenait pas une tournure favorable.

Le rescrit du 14 avril abolit le Conseil privé. A l'avenir, les affaires devaient, conformément à l'ordonnance du 13 février 1772, être traitées dans les différents colléges, et ensuite soumises au roi, qui donnait sa résolution signée de lui; du prince royal, du comte Thott, et de Schack-Rathlou, comme membres du Conseil d'État.

Le comte de Bernstoff, Rosencrantz, le général Huth, le conseiller Stampé, furent également nommés conseillers d'État. Le 17, le comte Moltke, Stéman, Guldberg, et le comte Rosenkrone reçurent leur démission. Les personnes disgrâciées furent traitées avec bonté. Guldberg obtint une pension de 5,000 écus, et le gouvernement d'Aarhuus en Jutland; Stéman fut nommé gouverneur d'Hadersleb. Sporon qui, par les changements opérés, avait perdu sa place de secrétaire du cabinet, fut également congédié de la Cour du prince; mais ensuite il fut nommé gouverneur de Coldinghuus.

Bernstorff, chargé, le 12 mai, du ministère des affaires étrangères, devint l'âme du Conseil; ses grands talents eurent occasion de se développer. Placé à la tête du gouvernement, il portait une attention suivie sur toutes les branches de l'administration. Il fut membre du nouveau collége des finances; le comte E. Schimmelmann eut le ministère de cette partie. Le nouveau collége avait dans ses attributions les finances de toute la monanchie danoise.

Le prince royal s'occupa des réformes que l'état de l'armée exigeait; le général Huth fut sur ce point son principal conseiller. Le ministère de la marine, organisé d'une nouvelle manière, fut donné à Rosencrantz. Des travaux importants furent exécutés dans l'arsenal de Copenhague. Le Danemark se crut un moment dans le cas de recourir aux armes. Gustave III, au retour d'un voyage dans le sud de l'Europe, fit chez lui des préparatifs qui attirèrent l'attention de ses voisins. La Mer-Baltique et la rade de Copenhague virent une réunion de bâtiments de guerre telle qu'il est rare qu'elle soit aussi considérable en tems de paix. Des vaisseaux russes arrivèrent d'Arkhangel, de Cronstadt et de la Méditerranée; alors le Danemark envoya quatre vaisseaux de ligne dans la Baltique. La Cour de Suède donna les assûrances les plus positives de ses intentions pacifiques; toutefois le Danemark ne discontinua pas ses préparatifs de défense, afin de n'être pas pris au dépourvu, et fit manœuvrer des troupes.

Une foule de réglements utiles signala les premiers moments du nouveau ministère : on s'occupa d'un meilleur mode d'approvisionner la capitale, et il fut ordonné de faire, tous les ans, un dénombrement de ses habitants. Le code forestier des duchés de Slesvig et de Holstein fut amélioré; un dépôt des cartes marines fut fondé à Copenhague. Le canal de Holstein destiné à joindre la Baltique à la mer du Nord et à faire éviter à la navigation le détour souvent périlleux autour de la pointe nord du Jutland, était commencé depuis 1777; il fut ouvert en 1784.

Le gouvernement ne proclama point la liberté de la presse par une loi formelle; mais il s'y montra favorable. Il parut un grand nombre d'ouvrages utiles sur l'économie politique et les différentes branches de l'administration.

La conclusion de la paix, en 1783, avait ôté au commerce danois une grande partie de l'activité qu'il avait déployée à la faveur de sa neutralité: cependant, malgré quelques inconvénients, il avait conservé une partie des avantages que les circonstances lui avaient procurés. Le gouvernement, par un édit du 13 octobre 1784, accorda des primes aux navires qui feraient la pêche de la baleine et du phoque dans les parages du Groenland et du Spitzberg. Le Finmark ou la partie la plus septentrionale de la Norvège, souffrait beaucoup du sistème de commerce qui s'y fesait pour le compte du gouvernement. En 1787, à la suite d'une longue discussion, il fut permis à tous les habitants des États danois de fréquenter les ports de cette contrée et d'y former les établissements qu'ils jugeraient convenables; en même tems on y fonda deux villes, et une troisième sur la limite. Des immunités étaient accordées à quiconque s'y fixerait, et l'exercice de la religion était libre.

L'Islande ne cessait pas de souffrir; en 1786 et 1787, la petite-vérole enleva un grand nombre d'habitants. Le gouvernement donnait à ce malheureux pays ce qui était en son pouvoir; en 1787, il permit à tous les Danois de faire le commerce avec cette île, avec des restrictions relatives à des circonstances particulières. Les étrangers en étaient entièrement exclus, ce qui excita les plaintes des Islandais. Dans une requête qu'ils adressèrent au roi, ils se plaignirent de ce que, privés de la faculté de faire des expéditions dans tel port danois qu'ils choisiraient, ils étaient à la merci des facteurs des négociants de Copenhague, qui par le fait exerçaient le monopole, parce qu'ils avaient le moyen d'écarter

quiconque se présentait. On leur promit de corriger par des mesures partielles les abus dont ils se plaignaient.

Les météores qui avaient désolé l'Islande quelques années auparavant, avaient étendu leur influence funeste jusque sur les îles Færœer. Une commission fut chargée, en 1789, de s'occuper des mesures les plus convenables à leur prospérité. Elle proposa, en 1791, de rendre libre le commerce de cet archipel, ce qui fut exécuté en 1796.

Une autre commission, formée en 1788, s'occupa du Groenland, dont le roi fesait le commerce exclusif. D'après l'avis de cette commission, le roi vendit ses navires et tout ce qui en dépendait à des négociants de Copenhague, de Bergen, de Christiansand et de Flensbourg. Mais on ne voulut pas déclarer le commerce libre, parce que l'on craignit que les Groenlandais, encore peu civilisés, ne fissent les échanges que d'une manière peu avantageuse pour eux; parce qu'ils ne connaissaient pas bien la valeur des choses.

En 1785, il fut permis à tous les ports des États danois d'expédier des navires à l'île Sainte-Croix, dans les Antilles, avec la condition d'effectuer leur retour à Copenhague, à moins qu'ils ne fussent destinés pour des villes où il y avait des raffineries de sucre. Altona n'était pas comprise parmi celles-ci, à cause des priviléges particuliers dont elle jouit à d'autres égards. Les îles Saint-Thomas et Saint-Jean furent ouvertes, même aux étrangers. Le gouvernement songea, la même année, à faire un établissement aux îles Nicobar, dans la mer des Indes.

Dans le nouvel arrangement des ministères, l'administration de la banque royale, et les objets concernant la liquidation générale, furent distraits, en 1785, du département des finances. Les sommes dues à la banque par la caisse royale, et qui se montaient à peu près à 9 millions en billets de banque dont la circulation avait entravé le crédit public, devaient être acquittées graduellement, soit en effets disponibles et solides, soit par des emprunts faits dans le pays à un taux avantageux. Avec cette mesure, on combina l'établissement de deux fonds, l'un destiné au paiement des intérêts de la dette publique, l'autre à l'amortissement successif de cette dette. Pour atteindre ce double but, on ordonna, d'un côté, des économies, et de l'autre on essaya d'obtenir un accroissement de recettes. Les économies portèrent sur la dépense de la maison du roi, sur l'armée et la marine, et sur divers autres objets.

D'autres mesures furent prises pour assûrer le succès du plan général. On tâcha d'abord d'acquitter les sommes dues dans l'étranger, et d'emprunter dans les États danois, les sommes nécessaires payables en annuités. On obtint 900,000 écus à 4 et demi pour 100 ; une partie de la somme devait se trouver remboursée en vingt-huit ans, l'autre en trente ans. D'autres opérations pareilles furent faites par la suite; mais il aurait fallu, pour que ces heureux effets pussent être réalisés, que la paix ne fût pas interrompue.

L'établissement d'une caisse de crédit destinée à fournir pour la culture du sol et pour l'exploitation des mines des avances qu'il serait d'ailleurs difficile de se procurer, fesait partie du nouveau plan de finances; elle fut formée en 1785. La caisse fit d'abord des avances à 2 pour 100, dans certains cas, et à 4 pour 100 dans d'autres. Depuis, elle n'en a fait qu'à 4 pour 100 dans quelque cas que ce soit. Le remboursement se fait peu à peu par un paiement annuel, gradué sur la nature de l'emprunt; de manière que le capital se trouve acquitté dans vingt-un, vingt-six ou vingt-huit ans. Cet établissement a rendu de grands services.

Le crédit de la banque s'était ranimé pendant quelques années, parce que le roi avait acquitté par des emprunts faits à l'étranger une partie des sommes qu'il devait à la caisse; cette prospérité apparente s'étant évanouie, le papier se trouva dans un rapport si défavorable avec le numéraire, que le commerce en reçut une secousse violente qui suspendit ses opérations. Il fallut recourir à de nouveaux palliatifs; mais comme il avait été fait, en 1781 et 1782, des émissions considérables de papier, les craintes s'étaient renouvelées. L'alarme était devenue générale, lorsque la conclusion assez inattendue de la paix de Versailles, arrêta brusquement l'activité de plusieurs branches de commerce et fit manquer de vastes spéculations.

Il était tems de songer à la réforme totale d'un sistème dont l'influence désastreuse pouvait entraîner la ruine de l'État. On s'occupa des moyens de retirer de la circulation un signe représentatif dont le crédit était usé. En 1788, il fut fondé à Altona une banque pour retirer peu à peu le papier qui circulait dans les duchés, et pour y substituer de nouveaux signes, soit en argent, soit en billets d'une valeur fixe et solide. Le roi déposa une somme de 600,000 écus, et nomma une direction qui reçut la promesse de ne jamais être mise avec le fisc dans des rapports qui fussent de nature

à influer sur les affaires de la banque. Cet établissement réussit et prit consistance malgré les conjonctures défavorables qui survinrent bientôt.

Dans un laps de quarante ans, les États danois avaient tiré de l'étranger, année commune, une quantité de grains plus considérable que celle qui avait été exportée, indépendamment de ce qui était entré en fraude. Les permissions d'importer accordées dans des circonstances alarmantes, n'avaient contribué qu'à déranger la marche du commerce et à mettre l'incertitude dans les prix. La Norvège septentrionale et les duchés où l'importation était restée entièrement libre n'avaient éprouvé aucun embarras. Ces considérations furent présentées au gouvernement par la commission chargée de faire un rapport sur le commerce des grains. Un édit publié en 1788 accorda indistinctement à tous les États danois la faculté d'importer et d'exporter des grains, et régla en même tems les droits d'entrée et de sortie de manière que l'importation et l'exportation ne pussent se nuire réciproquement. Depuis, il y a eu quelquefois des défenses d'exporter, occasionées par des conjonctures particulières.

L'opinion publique était prononcée en faveur de l'affranchissement des paysans; les essais faits dans plusieurs endroits avaient justifié pleinement les espérances des hommes qui favorisaient cette mesure; le prince royal et Bernstorff en étaient les partisans décidés. La liberté de penser et d'écrire avait exercé la plus heureuse influence dans cette circonstance importante. Le 3 novembre 1784, une commission fut chargée de recueillir des renseignements sur l'état des laboureurs, et de présenter des projets de réforme conformes aux grands principes de l'ordre et de la justice. La commission fit deux rapports qui sont des modèles de clarté et de précision, et dont l'un servit de base à l'édit du 20 juin 1788. Conformément à cet édit, la loi qui réglait la formation de la milice fut annulée; l'affranchissement des paysans s'est opéré graduellement. Après l'expiration des années de leur service, ils ont tous dû être libres le 1er janvier 1800. La justice et la vérité rencontrent trop souvent des antagonistes; une mesure aussi salutaire ne pouvait en manquer. Divers écrits soutinrent que la division des grands domaines et le morcellement des propriétés auraient des suites fâcheuses. Une requête fut même présentée au prince royal contre les innovations effectuées

en faveur des paysans et contre les hommes regardés comme les auteurs et fauteurs du projet. Cette attaque échoua, et les défenseurs du nouvel ordre de choses ne poursuivirent qu'avec plus d'ardeur l'exécution de leur plan.

Pour conserver le souvenir de cette révolution bienfesante, un obélisque fut érigé, par souscription, à peu de distance de Copenhague, sur la route qui mène à Rœskild, et qui est la plus fréquentée par les paysans allant à la capitale; sur une des faces du monument, on grava cette inscription : « Le roi reconnaît que la liberté civile déterminée par » des lois justes, donne l'amour de la patrie et le courage » pour la défendre, le désir de l'instruction, le goût du » travail, et l'espoir du bien-être. » Sur une autre face : « Il » a donc ordonné que la servitude cessât, que l'ordre et la » promptitude présidassent à l'exécution des lois rurales, afin » que le paysan libre, puisse devenir un citoyen estimable, » courageux et éclairé, laborieux et bon, et soit heureux. » Une troisième face porte que Frédéric, fils du roi et ami du peuple, posa la première pierre de ce monument en 1792: la quatrième est ornée d'emblèmes.

Le gouvernement, au milieu de ces travaux importants, étendait également sa sollicitude sur les rapports du Danemark avec les pays étrangers; le 4 février 1785, un traité de commerce fut signé avec la Sardaigne; le 30 juin 1789, le traité d'amitié et de commerce avec la république de Gênes fut renouvelé. De 1789 à 1792, des traités relatifs à l'abolition réciproque du droit qui se levait sur les habitants d'un pays allant en habiter un autre furent conclus.

Sur ces entrefaites, peu s'en fallut que le Danemark ne fût enveloppé dans la guerre qui éclata dans le nord de l'Europe en 1788. Gustave III, occupé de ses desseins contre la Russie, voulut les faire partager au Danemark : il partit secrètement de Stockholm et entra le 29 octobre à Copenhague, où son arrivée causa une surprise extrême. Des traités liaient le Danemark à la Russie; Gustave essaya d'y faire renoncer le prince royal, qui lui était uni de si près par les liens du sang; mais l'éloquence et les manières insinuantes du roi de Suède ne purent déterminer son neveu à manquer à sa foi, quelque avantage qu'il pût tirer d'une démarche semblable. Le gouvernement danois proposa au roi de Suède d'opérer un rapprochement entre lui et la Russie, afin de consolider le paix dans le nord, et s'offrit même d'être garant des intentions modérées de cette puissance.

Dans une conférence tenue en présence du prince, Bernstorff expliqua les motifs pour lesquels le Danemark ne devait pas faire la guerre à la Russie. Alors Gustave demanda si, dans le cas d'une guerre, il pouvait être sûr que le Danemark ne l'attaquerait pas : la réponse fut que le Danemark n'attaquerait pas pour s'agrandir ; mais que requis par la Russie, il ne pourrait manquer à ses engagements. Malgré cette déclaration, les démonstrations extérieures d'amitié entre les deux princes n'éprouvèrent aucun changement, et lorsque le roi partit, le 8 novembre, son neveu l'accompagna jusqu'à Elseneur.

L'année suivante, les projets de Gustave commençant à se développer, l'impératrice réclama du Danemark les troupes auxiliaires et les vaisseaux qu'il était tenu de lui fournir. Le prince Charles de Hesse partit pour la Norvège, où il devait réunir les troupes. Il fut reçu avec les plus grands égards dans les provinces de Suède qu'il traversa, et même d'après l'ordre exprès du roi, on lui laissa voir en détail les forteresses de Varberg, de Gothenbourg et d'Elfsborg.

On ne pouvait cependant croire à Copenhague que Gustave attaquerait la Russie ; on supposait qu'il se bornerait à des démonstrations, afin de retenir la flotte de Cronstadt dans la Baltique. Le prince royal écrivit même une lettre pressante à son oncle pour lui inspirer des sentiments pacifiques. Toutefois il partit pour la Norvège, et, le 23 juin, arriva au camp devant Frédricstad. Trois jours après, il reçut par un courrier la nouvelle de l'embarquement des troupes suédoises pour la Finlande. Le camp fut levé ; le même jour, le prince arriva à Christiania, où le général suédois Düben vint le complimenter au nom du roi ; il lui remit une lettre de sa part. Un aide-de-camp du roi en délivra également une au prince de Hesse. Gustave déclarait que le moment était venu où le Danemark devait choisir entre ses deux voisins un allié, et demandait que le prince lui confiât son fils aîné pour faire la campagne en Finlande. Le prince fit une réponse analogue à celle du prince royal, qui portait qu'il ne se permettrait pas de décider seul dans une affaire si importante, surtout étant absent de la capitale, et qu'il soumettrait tout au Conseil d'État. Il représentait au roi quel fardeau la guerre pouvait attirer sur ses États, dans le cas où la Russie ferait inopinément la paix avec la Turquie.

Le ministère danois n'avait pas consenti à la proposition du prince de Hesse d'avoir, pendant quelques mois, un camp à Frédricstad, afin d'essayer de retenir la Suède par la crainte d'une invasion d'une armée danoise. On voulait faire tout ce qui serait possible pour convaincre le roi de Suède que le Danemark, quoique disposé à satisfaire à ses engagements envers la Russie, ne voulait pas lui faire la guerre. On attendait donc impatiemment à Copenhague le retour du prince royal pour faire une réponse décisive aux réclamations de l'ambassadeur de Russie. Les deux princes allèrent d'abord au camp établi près de Drontheim, puis revinrent en Danemark; ils débarquèrent à Elseneur, le 10 août.

Le prince partagea l'avis unanime du Conseil d'Etat, qu'il fallait remplir les engagements existants: on communiqua cette résolution au ministre russe, et le 19 août, on la notifia au ministre suédois, en y ajoutant cependant l'assûrance que le roi de Danemark n'avait d'autre intention et d'autre désir que le rétablissement et le maintien de la paix. Le même jour, une déclaration semblable fut remise aux autres ministres étrangers accrédités près la Cour de Copenhague, et envoyée aux ministres danois près des Cours étrangères.

Un corps de douze mille hommes et six vaisseaux de ligne, avec quelques frégates, devaient être mis immédiatement à la disposition de la Russie; le ministre de cette puissance demanda que ce corps auxiliaire entrât de Norvège en Suède. Le commandement en chef des forces de terre et de mer fut donné au prince de Hesse, qui partit le 17 août; peu de jours après, le prince royal le suivit pour servir sous lui comme volontaire. Tous deux s'embarquèrent à Fladstrand, en Jutland, sur une frégate qui les transporta en Norvège. Les six vaisseaux de ligne que l'on devait fournir à la Russie y étaient rassemblés avec trois frégates, dix galères et douze chaloupes canonnières. Cette flotte était sous les ordres de l'amiral Ahrenfeld. Le 24 septembre, elle arbora le pavillon russe au mât de beaupré. Le prince de Hesse, en lui ordonnant d'agir hostilement contre les vaisseaux de guerre suédois, lui recommanda, en même tems, en présence du prince royal, de ne pas inquiéter les navires marchands ni le commerce suédois.

Le prince de Hesse, à son arrivée à Christiania, fit ses dispositions pour pouvoir attaquer la Suède de deux côtés. Un grand nombre de bateaux fut réuni à Frédricstad, pour porter, le long de la côte, des vivres et des fourrages: des ap-

provisionnements furent expédiés à Kongsvinger, afin qu'un corps d'armée pût aussi entrer de ce côté en Suède. Le prince avait les ordres les plus précis de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour le service de l'impératrice, mais en même tems de ne pas outrepasser les moyens dont on était convenu, afin de ne pas donner au roi de Suède un prétexte de déclarer la guerre au Danemark. En conséquence, le prince ne mit en mouvement que neuf mille cinq cent quarante hommes ; les autres occupèrent les places fortes et dix-neuf cent vingt furent destinés à la flotte ; mais une partie de ceux-ci seulement arriva à tems à Frédricsvern pour s'embarquer.

A Frédricstad, les deux princes apprirent que le roi de Suède, ayant quitté la Finlande après l'insurrection de son armée, était alors probablement en Dalécarlie ; qu'un corps d'armée de cinq mille quatre cents hommes se rassemblait près de Vennersborg en Vestrogothie, et qu'une de ses divisions, forte de mille hommes et munie de dix pièces d'artillerie, devait occuper le passage de Svinesund sur la frontière de Norvège.

Le 24 septembre, l'armée danoise franchit les limites de la Norvège et entra sur le territoire suédois. Le prince de Hesse publia un manifeste qui promettait aux Suédois la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés, pourvu que quiconque n'était pas militaire ne s'opposât pas à main armée à la marche des troupes. La ville de Strœmstad fut occupée par un détachement ; des retranchements, élevés à Quistrum, furent emportés. Une partie des prisonniers fut relâchée sur parole, l'autre envoyée en Norvège. Cette affaire coûta quelques hommes aux deux partis ; le 1er. octobre, Uddevalla se rendit. Ce fut là que le prince reçut une lettre de M. Elliot, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Copenhague, qui proposait une conférence pour un armistice. M. Elliot exposait que le roi de Suède, avec lequel il avait conféré à Carlstad, avait accepté la médiation de la Grande-Bretagne, de la Prusse et des États-Généraux des Provinces unies, et que déjà un armistice général avait été proposé à l'impératrice. Le prince déclina la conférence ; il marcha en avant, et atteignit Strœm, où il reçut avis que des divisions de ses troupes s'étaient emparées de Vennersborg, de Kongelf et du château de Bohus : ainsi les Danois étaient maîtres de toute la préfecture de Bohus, et le 5 octobre, les troupes norvégiennes se montrèrent sur les

deux rives du Gœthaelf, devant les murs de Gothenbourg.

Cette ville importante n'avait qu'une faible garnison, et les fortifications étaient presque dégarnies d'artillerie. Un coup de main hardi eût pu livrer au prince, Gothenbourg et toutes les richesses que renfermaient les magasins de la compagnie des Indes. Il préféra d'envoyer un parlementaire au commandant de la place pour le sommer de se rendre. Le roi de Suède y était déjà arrivé. Le parlementaire reçut un refus formel de la propre bouche du roi, qu'il prit pour un officier.

Le prince, après son entrée à Strœm, reçut une seconde lettre de M. Elliot, et le 7, une troisième dans laquelle ce ministre plénipotentiaire lui déclara que sa Cour, d'accord avec celle de Berlin, regarderait comme une déclaration de guerre la continuation des hostilités et le refus des Danois d'évacuer le territoire suédois. Le prince se retira vers Bohus où, le 9, il conclut un armistice qui devait durer jusqu'au 16, et qui, ce jour là, fut prolongé jusqu'au 13 novembre. Avant que ce nouveau terme fût écoulé, un nouvel armistice fut signé à Uddevalla, le 5 novembre; il devait expirer le 13 mai 1789. Le 12 novembre, le dernier corps de l'armée norvégienne quitta le territoire suédois; durant son séjour, elle n'avait pas donné le moindre sujet de plainte contre elle. Cette campagne si courte eut un résultat fâcheux pour l'armée; les maladies lui firent perdre près de cinq mille hommes.

Le prince royal, quoiqu'il n'eût fait que traverser rapidement la Norvège depuis Christiansand jusqu'à Drontheim, gagna l'affection des habitants de ce pays, par l'empressement affectueux avec lequel il s'informa de tout ce qui pouvait contribuer à sa prospérité. Le 7 décembre, il fut de retour à Copenhague.

Peu de tems après, un événement désagréable excita l'attention publique. Une escadre russe avait hiverné dans la rade de Copenhague. Le 1er. mars 1789, un navire fut retenu par les glaces dans le port extérieur auprès de cette flotte. Il avait été acheté par un officier suédois nommé Benzelstierna qui, récemment arrivé de Scanie, l'avait payé un prix double de sa valeur, et se donnait un faux nom. La présence de ce navire ayant éveillé des soupçons, le capitaine, qui était un Irlandais, subit un interrogatoire. Il avoua qu'il avait consenti à faire de son navire un brûlot destiné à brûler l'escadre russe, et qu'il avait pris les mesures nécessaires pour le remplir peu à peu de matières in-

flammables. Des recherches exactes confirmèrent cette confession : cet homme avoua de plus qu'on lui avait promis une prime de 3,000 écus pour chaque vaisseau de guerre russe, et 5,000 pour chaque vaisseau à trois ponts qui serait détruit. La demeure de Benzelstierna fut découverte : mais il trouva un gîte sûr chez M. d'Albedyhl, ministre de Suède. On l'y laissa tranquille, afin de ne pas donner lieu à des griefs légitimes; mais les mesures efficaces que l'on prit pour lui ôter tout espoir de se sauver, et la frayeur que lui causa l'animosité toujours croissante du peuple, le déterminèrent à se livrer lui-même, le 7 mars, entre les mains de la justice. Il fut enfermé à la citadelle avec ses complices; on leur fit leur procès : la mort que Benzelstierna méritait fut commuée en une prison assez douce. Après la mort de Gustave III, l'impératrice sollicita son élargissement. D'Albedyhl, gravement compromis dans cette affaire, quitta Copenhague le 11 mars. Le roi de Suède lui ordonna d'y retourner; mais les ministres de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Hollande ayant témoigné le désir que son absence se prolongeât, Gustave lui envoya par un courrier des ordres qui anéantissaient les précédents.

Le roi de Suède s'était rapproché de la Grande-Bretagne et de la Prusse; le roi de Danemark persista dans son alliance avec la Russie. Au printems de 1789, il arma une escadre de onze vaisseaux de ligne. Les Cours de Saint-James, de Berlin et de La Haye ayant, à ce sujet, fait des représentations à celle de Copenhague sur la neutralité qu'elles avaient garantie de concert, cette dernière répondit qu'avant de pouvoir donner une réponse décisive, elle devait d'abord s'entendre avec l'impératrice de Russie, qui avait un droit incontestable de demander l'exécution des obligations voulues par les traités. La chaleur que la Grande-Bretagne et la Prusse avaient montrée dans cette circonstance, décida l'impératrice à ne pas hasarder la tranquillité du Danemark, et à ne pas lui occasioner des dépenses onéreuses. En conséquence, elle renonça aux secours qu'elle pouvait requérir de cet État, et consentit à ce qu'il gardât la neutralité. On se borna donc à faire mettre en rade, devant Copenhague, les onze vaisseaux de ligne et quatre frégates, et à rassembler, dans tous les cas, un corps de vingt et quelques bataillons et d'autant d'escadrons. Les vaisseaux russes étaient encore sur la rade, lorsque le bruit se répandit qu'ils devaient être attaqués par la flotte suédoise. L'escadre danoise

se rapprocha d'eux ; mais l'escadre suédoise se dirigea vers l'île de Gottland ; les vaisseaux danois suivirent bientôt après les russes jusqu'à Bornholm, puis les laissèrent continuer leur route vers le golfe de Finlande.

Le 31 juillet 1790, le prince royal épousa la princesse Marie-Sophie-Frédérique, fille de Charles, landgrave de Hesse-Cassel.

En 1791, la Grande-Bretagne et la Prusse réclamèrent l'intervention du Danemark pour le rétablissement de la paix entre la Russie et la Turquie. Catherine, dans sa réponse, exprima les intentions les plus amicales pour la Cour de Copenhague ; et, après quelques pourparlers, le plan conciliatoire du ministre danois devint la base du traité conclu entre la Russie et la Porte à Yassi.

Cependant la campagne des Danois en Suède avait manqué de les brouiller avec l'empereur de Maroc. Ce souverain africain déclara, le 23 septembre 1788, aux consuls chrétiens, qu'il n'était pas juste que les Danois attaquassent les Suédois à cause des Russes, ennemis de la Sublime Porte ; et qu'il invitait les deux nations à ne pas se faire la guerre. Il en coûta des présents au Danemark pour maintenir la paix avec Maroc.

Les causes relatives aux délits de la presse étaient jugées par la police ; en 1790, elles furent attribuées aux tribunaux ordinaires. Quoiqu'il restât encore du vague dans la détermination des limites que les écrivains ne devaient pas franchir, et que les juges fussent souvent embarrassés dans l'application de la loi, l'esprit du ministère était si bien connu, qu'on ne craignait pas de publier ses idées sur tous les sujets avec l'abandon de la plus grande franchise.

La guerre avec la Suède avait occasioné une dépense de près de sept millions d'écus ; elle fut très-préjudiciable au crédit de l'état qui commençait à se relever. Le subside extraordinaire que le Danemark reçut de la Russie ne se monta pas à deux millions d'écus. On adopta, en 1791, pour le Danemark et la Norvège, le plan d'une banque semblable à celle qui avait été établie à Altona ; elle devait retirer peu à peu de la circulation tous ses billets, au moyen de la rentrée successive des sommes qui lui étaient dues, tant par l'état que par les particuliers, et du fond qui lui restait en numéraire. Cette banque fut octroyée à des particuliers pour quarante ans. C'est de plus une caisse d'escompte et de dépôt ; l'administration est entre les mains des intéressés.

Le 22 septembre 1791, la princesse royale accoucha d'un prince qui fut nommé Christian, et mourut le lendemain.

Une commission fut nommée en 1791, pour examiner le commerce de la traite des nègres. L'année suivante, il parut un édit qui semble dicté par la sagesse. La traite doit cesser dans un terme de dix ans. Pendant cet intervalle, les planteurs peuvent faire venir des nègres d'Afrique dans les proportions nécessaires pour augmenter le nombre des mariages. On doit payer, pour les nègres domestiques ne servant qu'au luxe, une taxe destinée à récompenser les planteurs qui auront contribué à augmenter le nombre des mariages entre les noirs; ces mariages sont mis sous la sauve-garde des lois; les enfants ne doivent pas être enlevés aux parens, et il sera établi, pour leur instruction, des écoles dans chaque district des îles. L'exportation des nègres aux colonies étrangères est défendue.

En 1792, la compagnie des Indes obtint un nouvel octroi pour vingt ans, à peu près aux mêmes conditions que le précédent : elle avait le commerce exclusif de la Chine, mais elle devait admettre à celui de l'Inde les particuliers moyennant une redevance de quatre pour cent. La liberté du commerce de l'Inde fut même étendue. Il est permis de fréter des navires pour l'Inde, non-seulement dans les ports danois, mais aussi dans les ports étrangers, en se procurant des passeports à Copenhague, à Trankebar ou à Frédricsnagor. Les retours doivent être portés à Copenhague. Les étrangers peuvent prendre part aux expéditions, pourvu que le fréteur principal soit établi dans les États danois. Ils peuvent même conduire à Copenhague, sur leurs propres vaisseaux, des marchandises de l'Inde, mais sans y en mêler de la Chine.

Le 19 novembre, la princesse royale accoucha de la princesse Marie-Louise, qui mourut le 12 octobre 1793.

Le 28 octobre 1793, naquit la princesse Caroline.

Au mois de février 1794, un incendie terrible détruisit près de mille maisons à Copenhague et dévasta le château de Christiansbourg, résidence de la famille royale. Il ne resta de la plus grande partie que les murs et des monceaux de décombres. Des tableaux précieux, une bibliothèque nombreuse et choisie et beaucoup d'effets précieux devinrent la proie des flammes. Le gouvernement, fidèle à son principe d'économie, ne songea pas à rebâtir ce palais ; il acheta trois

hôtels pour loger le roi et le prince royal. Les autres personnes de la famille royale acquirent des maisons dans différents quartiers de la ville.

Le 20 août 1795, naquit la princesse Louise; elle mourut le 7 décembre suivant.

Le 10 juin 1795, un incendie ravagea de nouveau la capitale.

Le 10 octobre 1796, la reine douairière, Julienne-Marie, mourut au château de Frédensborg, où elle s'était retirée depuis 1784. Elle avait fondé dans la capitale un hospice pour les femmes en couche, qu'elle visitait souvent.

Depuis 1788, le gouvernement avait porté un regard attentif sur l'administration de la justice. Christian Colnbiœrnsen, qui s'était distingué par son zèle dans la cause des paysans, étant devenu procureur général de la chancellerie, fit adopter une suite d'ordonnances qui toutes déposent de son dévouement au bien public. En 1789, le code pénal fut adouci; les châtiments étant plus proportionnés aux délits, ceux-ci devinrent moins nombreux. En 1793, le régime des prisons fut amélioré; la police de la capitale reçut une organisation nouvelle; un tribunal de police, composé de trois membres, fut institué : ses jugements pouvaient, dans certains cas, être portés en appel à la Cour suprême. En 1795, des tribunaux de conciliation furent établis. En 1796, la procédure déjà simple et prompte, le devint encore davantage; des précautions furent ordonnées pour assûrer la liberté personnelle, et pour préserver les citoyens des effets malheureux de la négligence ou de la haine des premiers juges. La multitude des instances fut supprimée en 1797. Enfin on s'occupa des maisons de travail.

La révolution française avait éclaté : dès le principe, Bernstorff, n'en avait pas auguré favorablement, quoiqu'il ne fût pas un partisan aveugle du gouvernement qu'elle renversait. Mais sa haine pour des excès qu'il détestait, ne put le porter à oublier qu'il était homme d'état, et il sut sacrifier sa passion au bien du pays qu'il servait. Invité de bonne heure à prendre part à la coalition contre la France, le Danemark s'y refusa constamment. Les réponses de Bernsorff, 1er juin 1792, aux notes du ministre d'Autriche et de Prusse (12 mai 1792), du 28 juillet 1793 à celles du ministre de la Grande-Bretagne et de Prusse (17 juillet), du 23 août à celle du ministre russe (10 août), sont écrites

avec une fermeté et une dignité qui lui font le plus grand honneur. « Le ministère danois, » disait-on avec raison dans le tems, « toujours sage et éclairé sur ses intérêts, se tient en » garde contre les instigations des puissances qui s'arment » contre la France. »

Mais tout en évitant la guerre, le Danemark voyait sa navigation inquiétée par les puissances belligérantes, et notamment par la Grande-Bretagne. Pour y mettre un terme, il conclut, le 27 mars 1794, à Copenhague, avec la Suède une convention pour équiper des escadres destinées à protéger les navires marchands. La Baltique fut déclarée mer fermée.

Le Danemark recueillit le fruit de sa prudence; il vit son commerce prendre un grand essor, et il eut le bonheur de rendre un service à la maison de Bourbon. La Cour de Vienne ayant refusé de conclure un arrangement avec la République Française pour l'échange de Madame, fille de Louis XVI, contre les députés et ministres français qui se trouvaient au pouvoir de l'Autriche, le gouvernement danois signa la convention qui rendit la princesse à la liberté.

L'empire choisit, en 1795, le Danemark pour médiateur avec la France: à la note remise le 18 août par le ministre danois, le comité de salut public fit une réponse négative.

Le 1er. février 1796, un édit organisa les douanes et l'accise d'après les principes que la raison et l'expérience avaient également recommandés. Le sistème de prohibition et de gêne fut extrêmement modifié; les droits furent simplifiés, les formalités rendues plus faciles.

Les infirmités inséparables de l'âge n'avaient pas entravé l'activité de Bernstorff: jusqu'à ses derniers momens, il s'occupa des intérêts de l'État. Respecté de l'Europe, chéri du Danemark, il mourut, le 21 janvier 1797, dans sa soixante-douzième année. Son convoi fut accompagné d'une foule immense; le prince royal le suivit au milieu des enfants de Bernstorff; on voulait qu'il prît la place que son rang lui réservait: « Non, » répondit-il, « je vais » avec ses enfants ».

La régence de Tripoli avait inquiété les navires danois, parce que les présens d'usage tardaient d'arriver. Le capitaine Bille, expédié avec une frégate, un brig et un chebec, attaqua, le 5 mai 1797, cinq vaisseaux tripolitains, parmi lesquels il y avait deux frégates de plus de vingt canons, et les mit en fuite: deux jours après, le pacha fit la paix.

La mort de Bernstorff n'apporta aucun changement aux principes du cabinet danois ; son fils aîné, Chr.-G., comte de Bernstorff, lui succéda comme ministre des affaires étrangères.

Parmi les objets que le défunt avait protégés, était la liberté de la presse. Il pensait que le bien qu'elle produit est si essentiel à la prospérité d'un État, que, malgré les abus qui peuvent en résulter, il ne trouvait pas raisonnable de lui poser des bornes. Il voulait que, dans les cas de délit on n'eût recours qu'à la procédure devant les tribunaux. Dans toutes les occasions il se déclara contre la censure, ou toute autre mesure tendante à diminuer le droit de publier sa pensée. Il croyait seulement que, lorsque le coupable était au service de l'État, on pouvait le priver de sa place, si la manifestation imprimée de ses principes pouvait avoir des conséquences dangereuses.

Des sentences prononcées contre des écrits jugés coupables, donnèrent lieu à des plaintes sur l'obscurité et le vague des lois concernant la presse. En conséquence, une commission fut nommée, en 1797, pour les examiner : les hommes qui la composaient jouissaient de la confiance du public. Tandis qu'elle s'occupait de ces objets, divers événements influèrent sur ses délibérations. Les écarts de quelques écrivains, qui mirent les accents de la haine et de la fureur à la place du langage calme de la raison, furent interprétés peu favorablement dans quelques contrées étrangères. L'empereur Paul, ardent à extirper le jacobinisme de l'Europe, crut en découvrir des traces dans les pamphlets et les journaux du Danemark. On pensa que ses représentations contribuèrent à plusieurs clauses de l'édit publié le 27 septembre 1799. La peine de mort est prononcée contre tout écrivain provoquant au changement de la constitution de l'État ou à l'insurrection ; quiconque écrira contre le gouvernement monarchique en général, ou contre les bases de la religion naturelle ou le christianisme, sera banni. Celui qui offensera les puissances amies ou alliées, sera puni par la détention ; celui qui attaque la décence et les mœurs, est mis au pain et à l'eau pendant quatre ou quinze jours. Les inculpations contre les corps administratifs et les tribunaux ou les fonctionnaires publics, seront examinées par le gouvernement qui décidera s'il y a lieu à poursuite. Tout auteur est tenu de mettre son nom, ses titres et son emploi à la tête de ses ouvrages ; les imprimeurs doivent se pourvoir de patentes ;

on doit faire parvenir au chef de la police un exemplaire des journaux, gazettes et des ouvrages désignés sous le nom de brochures. Du reste, tout citoyen peut publier ses idées sur les lois, les ordonnances et les institutions publiques, en s'exprimant d'une manière convenable.

Il parut des observations sur cet édit; le gouvernement détermina plus précisément les articles qui avaient besoin d'explication. Les ouvrages et les feuilles périodiques continuèrent de porter le sceau de la liberté de penser. On vit disparaître les déclamations, les injures et les emportements.

Les esprits ne tardèrent pas à être excités de nouveau par les événements de l'extérieur. La navigation continuait à souffrir des déprédations de la marine anglaise. Les frégates, qui convoyaient les navires marchands, passèrent d'abord tranquillement devant les côtes d'Angleterre et traversèrent des escadres britanniques sans que les commandants de celles-ci prétendissent au droit de visiter les bâtiments escortés. Cette prétention fut élevée pour la première fois, au mois de décembre 1799, par le commandant d'une petite escadre anglaise qui croisait près du détroit de Gibraltar, et par l'amiral Keith, commandant en chef les forces britanniques dans la Méditerranée. Il y eut des voies de fait entre la frégate danoise *Havfruen*, capitaine Van-Dockum, qui convoyait une flottille de navires marchands, et trois frégates anglaises. Finalement l'amiral Keith laissa librement passer le convoi. Ce ne fut qu'en avril 1800 que le chargé d'affaires britanniques à Copenhague, se plaignit de la conduite du capitaine Van-Dockum qui avait fait feu sur les canots envoyés pour le visiter, et blessé à mort un matelot. « Le gouvernement britannique, » disait le chargé d'affaires dans sa note, « regarde comme le droit incon- » testable de toute nation en guerre de visiter en pleine » mer les navires marchands, de quelque nation qu'ils » soient, et quelles que soient leur destination ou leurs » cargaisons. » La note du comte de Bernstorff, du 19 avril, rétablit dans de justes termes la question présentée dans cette note d'une manière équivoque; il montra que le droit dont on arguait, droit purement conventionnel, ne pouvait s'étendre aux navires neutres escortés par un ou plusieurs vaisseaux de guerre.

Cette affaire n'eut pas de suite; mais bientôt la discussion se reproduisit avec plus d'ardeur par l'affaire de la

frégate *Fréïa*, arrêtée dans la mer du Nord, près de l'entrée de la Manche (1).

A la même époque, la frégate *la Naïade*, capitaine Kriéger, qui escortait une flottille dans la Méditerranée, passa sans être inquiétée. Mais, d'un autre côté, on apprenait que les Anglais avaient exercé de nouvelles violences dans la mer du Nord contre les navires danois.

Après l'arrangement conclu à Copenhague entre le comte de Bernstorff et lord Whitworth, *la Fréïa* et son convoi continuèrent leur route le 9 septembre.

Avant l'arrivée de lord Whitworth à Copenhague, le gouvernement danois avait fait notifier à Paul Ier. l'attaque faite contre *la Fréïa*, et avait réclamé l'assistance de ce monarque, qui regarda cet attentat contre les droits des neutres, comme une injure particulière pour la Russie, depuis longtems leur protectrice déclarée. Sans attendre l'issue des négociations entre la Grande-Bretagne et le Danemark, il invita les États dont la Mer-Baltique baignait les côtes, à renouveler la neutralité armée de 1780.

A la fin de l'année 1800, le cabinet de Copenhague ne pouvait se cacher que les relations entre la Grande-Bretagne et la Russie avaient pris un tel caractère d'animosité, qu'il paraissait impossible de former une alliance avec l'une d'elles sans se mettre en état d'hostilité avec l'autre. Néanmoins, le 16 décembre, son ministre à Saint-Pétersbourg signa un traité tendant à établir la sûreté du commerce des États neutres. Le gouvernement danois hésita à le ratifier, puisque, quatre mois auparavant, il avait renoncé au droit de convoi que la convention de Saint-Pétersbourg établissait de la manière la plus positive: il aurait bien voulu n'y accéder que conditionnellement, en réservant le maintien de ses traités avec d'autres puissances. Le cabinet de Saint-James ne lui permit pas de prendre ce biais. Le 27 décembre, le ministre britannique à Copenhague se plaignit des négociations contraires à l'intérêt de la Grande-Bretagne, que le Danemark poursuivait avec activité. Le 31, le comte de Bernstorff répondit que les engagements que le Danemark était sur le point de contracter, n'étaient ni hostiles contre la Grande-Bretagne, ni contraires à la convention du 29 août; et que l'abandon provisoire d'une mesure dont

(1) Voyez tome Ier., pag. 484.

le droit n'avait pas été et ne pouvait être contesté, ne se trouvait nullement en opposition avec les principes généraux et permanents, relativement auxquels les puissances du Nord étaient sur le point de rétablir un concert qui, loin de pouvoir compromettre leur neutralité, n'était destiné qu'à la mieux assurer.

SUÈDE.

SUITE DE LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE SUÈDE.

GUSTAVE III.

1771. A l'époque de la mort d'Adolphe-Frédéric, arrivée subitement le 12 février 1771, Gustave, prince royal, né le 24 janvier 1746, se trouvait en France. Le sénat s'assembla aussitôt, et, la nuit même, le proclama roi de Suède; le lendemain, on lui prêta serment de fidélité; et la diète fut convoquée, d'après les lois du royaume, pour le 13 juin suivant.

Le comte de Scheffer, lieutenant-général, expédié au nouveau roi pour l'instruire de ces événements, arriva le 17 février à Versailles, et remit à Gustave, qui la signa, une déclaration par laquelle le monarque s'engageait à observer la constitution de 1720.

Les affaires qu'il traitait à Versailles se terminèrent promptement; il réclamait les arrérages des subsides que la France devait à la Suède depuis la guerre de sept ans; la moitié lui en fut payée à l'instant, et il fut convenu que tous les ans il lui serait compté 1,500,000 francs. Gustave quitta en mars Paris, où tout le monde avait été frappé de ses connaissances, de son empressement à s'instruire, et de son amabilité. Il passa par Brunswick, puis par Berlin, où il vit Frédéric II, son oncle. A Stralsund, capitale de de la Poméranie suédoise, il reçut une députation du sénat qui venait le féliciter. Le 30 mai, il entra dans Stockholm aux cris de l'allégresse publique.

Rien n'égalait la joie que causait l'arrivée de Gustave, si ce n'est la touchante affabilité avec laquelle il accueillait quiconque approchait de sa personne. Trois fois par semaine il donnait régulièrement audience à tous ceux qui se présentaient: il écoutait chacun avec la dignité d'un roi et la ten-

dresse d'un père. Cette conduite lui gagnait les cœurs de ses sujets de toutes les classes.

La disette régnait alors en Suède. Gustave fit prendre chez les boulangers des pains de toutes les espèces; on les pesa devant lui et devant le sénat, pour s'assûrer s'ils avaient le poids fixé par les réglements; ce nouveau trait de popularité acheva de faire de Gustave l'idole du peuple.

Ayant déjà captivé la masse de la nation, ce prince s'occupa de gagner les chefs des factions qui la divisaient. Celle des partisans de la Russie et de l'Angleterre, désignée sous le nom de *Bonnets*, affectait un zèle ardent pour le maintien de la constitution : elle voulait que le pouvoir exécutif fût délégué aux États, afin d'opposer une barrière solide aux tentatives du monarque, qu'elle accusait de chercher à porter atteinte à la liberté de la nation, parce qu'il refusait de se soumettre aux nouvelles entraves que l'on avait dessein de mettre au pouvoir royal. Le génie entreprenant de Gustave ne portait pas moins d'ombrage à la faction des *Chapeaux*, ou des partisans de la France; mais ils n'étaient pas d'accord entre eux sur les moyens de prévenir le mal qu'on redoutait : les uns désiraient que le sénat fût investi d'une autorité assez forte pour résister aux efforts du roi; d'autres demandaient au contraire qu'on étendît les prérogatives de la couronne, comme le seul moyen de contenir dans les bornes du pouvoir un jeune prince doué de courage, de talent et d'un esprit entreprenant.

Gustave de son côté se montrait satisfait de la portion de pouvoir que la constitution lui avait laissée; il saisissait toutes les occasions de déclarer qu'il se glorifiait d'être le premier citoyen d'un peuple libre. Il disait qu'il ne connaissait d'autre parti que celui de la nation, qu'il n'en embrasserait pas d'autre, et qu'il se conformerait aux décisions de la diète. Ces assûrances, suspectes à quelques personnes, inspirèrent de la sécurité au plus grand nombre; les plus pénétrants jugèrent que Gustave s'avançait trop pour tenir tout ce qu'il promettait. Ils remarquèrent que, malgré son apparence d'impartialité, tous ses favoris étaient du parti français. Au mois de juin 1771, la Cour de Versailles, qui n'avait entretenu jusqu'alors en Suède que des ministres du second ordre, y envoya, avec le titre d'ambassadeur, le comte de Vergennes qui, par les talents qu'il avait montrés dans diverses missions, semblait annoncer l'importance de celle dont il était chargé. Bientôt on vit

arriver un ministre d'Espagne, ce qui paraissait indiquer un nouvel appui aux partisans de la France dans la diète, dont l'ouverture approchait.

Cependant les ministres d'Angleterre et de Russie ne négligeaient rien pour parer aux desseins du roi ; car de si grands préparatifs leur fesaient juger que ces desseins étaient sur le point d'éclater. Le meilleur moyen de s'y opposer avec espoir de succès, était de conclure promptement un traité d'alliance projeté depuis long-tems avec la Russie et la Grande-Bretagne, qui devait faire la base d'une grande ligue du Nord ; mais on ne pouvait y parvenir tant que le parti opposé aurait la majorité dans le sénat.

La diète indiquée pour le 13 juin 1771, s'occupa d'abord des obsèques d'Adolphe-Frédéric. Ce monarque reçut une marque d'honneur qui n'avait été accordée à aucun de ses prédécesseurs. Gustave s'avança auprès du cercueil de son père pour prononcer son oraison funèbre ; mais sa douleur l'en empêcha ; le discours fut lu par l'évêque de Linkœping.

Le 29 juin, Gustave ouvrit la diète par un discours dans lequel il recommanda l'union, et protesta de son respect pour la constitution. Cette harangue produisit un grand effet. Depuis la mort de Charles XII, la Suède avait été gouvernée par des rois qui, nés dans un pays étranger, ne possédaient pas l'idiôme national. Gustave, qui le parlait avec une pureté remarquable, charma le plus grand nombre de ses auditeurs, lorsqu'il dit dans sa péroraison : « J'ai » appris dès l'âge le plus tendre à aimer ma patrie, et à » m'enorgueillir du nom de Suédois. Gouverner un peuple » heureux et libre, être au milieu de mes sujets le premier » citoyen de l'État, a toujours été le plus ardent de mes » désirs et le comble de la gloire que j'ai ambitionnée. »

A l'ouverture des États, le parti des *Bonnets* avait une majorité décidée dans trois ordres, le clergé, la bourgeoisie et les paysans. Les *Chapeaux* avaient le dessus dans l'ordre de la noblesse, et parmi eux on comptait le baron Axel, Leyonhufvud, maréchal de la diète. Mais le comité secret, âme de cette assemblée, était presque entièrement dévoué aux *Bonnets*. On n'y comptait que quatre *Chapeaux*, et ces membres étaient des ecclésiastiques. L'influence que la Russie et la Grande-Bretagne exerçaient sur ce comité, dut naturellement inspirer des inquiétudes au roi. La prépondérance des *Chapeaux* dans l'ordre de la noblesse n'offrait à ce prince aucun avantage réel ; car les chefs de cet ordre

étaient trop attachés à l'or que leur prodiguaient tour à tour l'Angleterre, la Russie et la France, pour désirer sérieusement de voir établir un ordre de choses qui les dépouillerait de leur influence et de leur crédit, et tarirait la source de leurs gains. Les vrais amis de Gustave étaient trop peu nombreux pour former à eux seuls un troisième parti dans la diète. Tout ce qu'ils pouvaient faire alors était de ne se mêler de rien, en attendant qu'une circonstance heureuse les mît à portée de servir le monarque.

Gustave connaissait toutes les difficultés de sa position, mettait la plus grande circonspection dans ses démarches, et jusques dans ses moindres paroles. Il savait que le peuple était indigné de la conduite de ses chefs; mais il n'ignorait pas non plus que, s'il n'avait rien à en redouter pour la réussite de ses projets, il n'avait aucun secours à en attendre, s'il ne parvenait pas à force d'art à gagner insensiblement les esprits, et à les disposer favorablement pour ses projets. Heureusement pour lui, ses ennemis même concoururent à l'exécution de ses desseins.

Le but principal des *Bonnets* était de déposer les membres du sénat qui appartenaient au parti opposé. Le roi, sentant qu'il ne pouvait empêcher entièrement cette mesure de s'effectuer, chercha du moins à la retarder autant qu'il était en son pouvoir. Il s'occupa donc de tenir la diète dans l'inaction en fesant naître des difficultés dans toutes les affaires qui devaient être traitées avant celle-là.

Le premier objet que les États avaient à discuter, était la signature de l'acte de sûreté que Gustave devait donner avant son couronnement. Il s'éleva à ce sujet, entre la noblesse et les trois autres ordres, une violente contestation, qui n'était d'ailleurs que l'explosion d'un mécontentement causé quelque tems auparavant, par un arrêt du sénat, statuant qu'à l'avenir les nobles seuls pourraient remplir les grandes dignités de l'État. Cette déclaration absurde et impolitique devait naturellement soulever les trois ordres inférieurs; ils soutinrent qu'elle était contraire à la constitution. Les partisans du roi n'oublièrent rien pour fomenter la discorde et pour brouiller la noblesse avec les trois autres ordres. Le monarque entretenait les deux partis de projets de réunion qu'il savait bien devoir être rejetés: ses discours annonçaient le zèle le plus ardent pour le bonheur du peuple.

Le 28 novembre, Gustave réunit auprès de lui le maré-

chal de la diète et les orateurs des trois autres ordres, les invita de nouveau à l'union, s'offrit d'être l'arbitre de leurs différends; enfin il alla jusqu'à prier les ministres d'Angleterre et de Russie d'essayer par leur entremise le rapprochement des partis ennemis.

Le point capital qui divisait la noblesse et les trois autres ordres était de savoir si dans l'acte de sûreté on devait ajouter aux clauses signées par le feu roi, de nouveaux articles qui restreignaient encore la prérogative royale; la noblesse s'y opposait; le roi refusait de signer l'acte jusqu'à ce qu'il eût reçu le consentement de la noblesse. Enfin, en février 1772, l'on parvint à s'accorder sur le point en question, parce que quelques-uns des chefs du parti des *Chapeaux* parmi la noblesse, craignant qu'un plus long retard ne portât un préjudice réel à la constitution, se rangèrent de l'avis des *Bonnets*.

Le 5 mars, une nombreuse députation porta au roi l'acte de sûreté; Gustave le signa sans le lire: « J'espère, » dit-il, « qu'il n'y est question que du bien de mon royaume: » le serment qu'on exige de moi est gravé depuis long-tems » dans mon cœur ».

Le 28 mai, Gustave institua l'ordre de Vasa, destiné à récompenser les savants, les artistes, les hommes qui se distinguaient par des travaux relatifs à l'économie politique, et les négociants dont les entreprises étaient utiles à l'État.

Le 29, le roi fut couronné dans l'église de Saint-Nicolas, qui est la plus voisine du palais. Cette cérémonie fut célébrée avec toute la pompe imaginable. Le 1er. juin, les États prêtèrent serment de fidélité au roi.

Pendant que la diète s'était occupée de dresser l'acte de sûreté, elle avait examiné la conduite des sénateurs depuis la dernière session; le comité chargé de ce travail avait fait son rapport à la fin de mars; il en résultait que le sénat ne méritait plus la confiance de la nation; les ordres du clergé, des bourgeois et des paysans décidèrent qu'il serait déposé en totalité. Cette mesure violente fut combattue par les chefs les plus prévoyants du parti des *Bonnets*, et par les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, qui représentèrent qu'il suffirait de déplacer du sénat un nombre de membres suffisant pour s'y assûrer la majorité.

Il y avait peu de prudence de la part des *Bonnets* dans un tems où l'on soupçonnait le roi de travailler sourdement

à la ruine de la constitution, à pousser au désespoir le parti opposé, et à le réduire en quelque sorte à voir d'un œil indifférent la chute d'une forme de gouvernement qu'elle n'avait plus aucun intérêt à soutenir. Gustave ne pouvait rien souhaiter de plus favorable à ses desseins. Les *Bonnets*, éblouis de leurs succès, n'étaient occupés que du soin de satisfaire leurs haines, de se venger, de posséder les emplois lucratifs, et d'en éloigner à jamais leurs ennemis. Ils forcèrent ceux-ci à chercher un refuge auprès du roi, et à le considérer comme leur unique appui. Un nouveau coup vint accabler les *Chapeaux*. Ils furent avertis qu'à l'avenir ils ne recevraient plus les subsides que le ministre de France avait coutume de leur payer: cette perte leur était d'autant plus sensible, que la plupart d'entre eux n'avaient, pour subsister durant la diète, que l'argent distribué par les chefs. Cependant on chercha à les rassûrer en leur fesant espérer la protection du roi.

Les *Chapeaux*, réduits à l'extrémité, résolurent de se prêter à tout ce que le roi leur demanderait. Presque tous ceux qui s'étaient montrés les antagonistes les plus déclarés des changements que l'on avait précédemment voulu introduire dans la constitution, quittèrent Stockholm et se retirèrent dans leurs terres pour y attendre l'événement.

Cependant le roi avait rassemblé autour de sa personne un corps de cent cinquante officiers commandés par le colonel Sprengporten, sous le prétexte de les exercer aux manœuvres militaires, mais réellement pour sonder leurs dispositions et les attacher à ses intérêts : son affabilité lui eut bientôt gagné leur affection, et les anima d'un zèle ardent pour sa cause.

Un incident servit les desseins de Gustave. Une suite d'années de stérilité avait causé une disette, et réduit le peuple à la misère. Les pastisans de la Cour s'empressèrent de répandre le bruit que cette disette était uniquement l'effet de la négligence des États, qui n'avaient pas favorisé l'importation des blés étrangers. Cependant le reproche était mal fondé, car les États avaient envoyé dans les provinces de l'argent et du grain pour le distribuer aux malheureux; mais les partisans du roi, qui ne cherchaient qu'à exciter le mécontentement de la nation, engagèrent les gouverneurs dévoués à la Cour, à retenir les secours que la diète leur avait adressés pour leurs administrés, et aggravèrent ainsi les calamités publiques. Pour achever d'aigrir

le peuple, on fit circuler dans les provinces une brochure intitulée : *le Règne des ténèbres et de la tirannie, en mémoire de l'année* 1772. Ces menées réussirent : de toutes parts des plaintes éclatèrent. Si le caractère patient et phlegmatique des Suédois les empêcha de se soulever, ils n'en désirèrent qu'avec plus d'impatience un changement qui leur laisserait entrevoir quelque adoucissement à leurs maux. Des émissaires répandus dans les provinces, exhortaient le peuple à se rendre à Stockholm et à porter ses plaintes au roi.

Sur ces entrefaites, la diète s'occupait à former un nouveau sénat composé des partisans de l'Angleterre et de la Russie ; puis on reprit la négociation de traités d'alliance avec ces deux puissances. On devait croire qu'ils seraient conclus avec la promptitude que les conjonctures exigeaient. Les mêmes difficultés qui s'étaient déjà élevées dans des occasions pareilles, se renouvelèrent ; on objecta la perte du subside annuel de 1,500,000 livres payé par la France, et la nécessité de le remplacer par un semblable. La nouvelle administration semblait plus jalouse d'arracher aux *Chapeaux* ce qui leur restait de pouvoir, que d'adopter le seul moyen qui pouvait consolider le sien.

Cependant son intérêt lui prescrivait de prendre cette mesure ; car, au mois de juin, des avis venant de personnes dignes de foi, annoncèrent si positivement que le roi travaillait à renverser la constitution, qu'il n'était plus possible d'en douter. Malheureusement, personne n'indiquait avec précision la manière dont les plans du roi devaient être exécutés ; de sorte que chacun se perdait en conjectures ; et il résultait de cette incertitude que, dans les États, les uns niaient la réalité de la conspiration, et les autres la jugeaient impossible, ou pensaient qu'il serait facile de l'arrêter à tems.

La discorde et la corruption régnaient dans la diète ; quelques-uns de ses membres étaient si complètement vendus aux puissances qui les soudoyaient, que fréquemment ils s'opposaient à des mesures auxquelles leur propre intérêt était attaché. Les trois ordres inférieurs, abusant de leur pouvoir de faire passer leurs résolutions malgré la noblesse, puisque, par leur réunion, ils formaient la majorité, indisposaient cet ordre et le rendaient indifférent aux intérêts de la chose publique.

Un mois se perdit en vaines tentatives de la part des mi-

nistres de la Grande-Bretagne et de la Russie pour amener la diète à la conclusion des traités. Tout à coup les craintes du parti dominant furent réveillées par un incident qui confirmait trop bien les avis d'un projet formé contre la constitution. Dans toutes les rues et les places publiques de Stockholm, on trouva des placards affichés qui invitaient le peuple à se soulever. Les chefs des *Bonnets*, inquiets avec raison, s'assemblèrent et résolurent de porter l'affaire au comité secret. Des mouvements qui se firent sentir en même tems en Scanie et en Finlande, redoublèrent les inquiétudes, et parurent les avant-coureurs d'un soulèvement prochain.

Le maréchal de la diète, qui était entièrement dévoué au roi, refusa de laisser assembler le comité au jour demandé, et retarda ainsi des mesures qui ne pouvaient être prises trop promtement.

Cependant le comité s'étant assemblé, donna ordre à un bataillon du régiment d'Uplande de se tenir prêt à marcher. Le colonel Sprengporten, dont on soupçonnait les intentions, fut envoyé en Finlande. Le général Rudbeck, gouverneur de Stockholm, en qui le comité avait la plus grande confiance, fut envoyé en Scanie pour arrêter les manœuvres des émissaires de la Cour; le général Pecklin, le plus hardi et le plus habile parmi les chefs des *Bonnets*, fut chargé de veiller à la sûreté de la ville.

Ces mesures, qui consternèrent les partisans du roi, ne causèrent pas le moindre trouble à ce prince. Il refusa de signer la commission de Pecklin, et, plus tard, n'en parla pas dans le sénat; de sorte que le général ne put entrer en fonction que lorsque Gustave crut qu'il serait trop tard pour que Pecklin s'opposât à ses desseins.

Dans ce tems même, Gustave poussait la dissimulation si loin, qu'il entretint le ministre de Russie de son projet d'aller rendre visite à l'impératrice aussitôt que la session de la diète serait terminée; il ajouta même qu'il annoncerait le lendemain sa résolution au sénat, et qu'ensuite il demanderait au comité secret la permission de s'absenter.

Les *Bonnets* commencèrent alors à reconnaître qu'ils avaient commis une faute grave en différant si long-tems de conclure les traités avec la Grande-Bretagne et la Russie. Ils parurent sincèrement disposés à souscrire aux propositions de ces deux puissances; il était trop tard, une affaire

de cette conséquence ne pouvait se terminer dans un bref délai, et les circonstances devenaient urgentes.

Les deux frères du roi avaient quitté Stockholm : Charles, l'aîné, était allé en Scanie pour y attendre le retour de la reine, sa mère, qui devait revenir de Berlin, où elle avait passé quelque tems près de Frédéric II son frère. Fédéric-Adolphe, le cadet, s'était rendu, par le conseil de ses médecins, aux eaux de Médévi, en Ostrogothie. Le but réel de leur voyage était de se concilier l'affection des officiers, des soldats et du peuple. Ils n'avaient aucune autorité légale sur les troupes; et, de plus, on savait que plusieurs officiers étaient du parti des *Bonnets*; mais un incident préparé d'avance fournit aux officiers gagnés le prétexte d'assembler leurs troupes, sur la simple invitation d'un officier du roi, sans attendre l'ordre du comité secret.

D'après un plan concerté avec le roi, le capitaine Hellichius, commandant de la forteresse de Christianstad, en Scanie, l'une des plus importantes du royaume, ayant assemblé ses soldats, publia, le 12 août, un manifeste dans lequel, accusant les États de tous les maux qui affligeaient le royaume, il abjurait en son nom et en celui de sa garnison, l'obéissance qu'il leur avait promise, et invitait ses troupes et les habitants de la ville à embrasser la cause du roi. Ces derniers passèrent à l'instant du côté des mécontents. Leur exemple fut bientôt suivi par les habitants des cantons voisins. Les portes de la forteresse avaient été fermées; mais un officier qu'on laissa échapper à dessein, courut informer le prince Charles de ce qui s'y était passé. Le prince qui était alors à Carlscrona, éloigné de vingt lieues de Christianstad, eut un prétexte très-plausible d'engager les officiers des régiments voisins à les rassembler, et à se mettre sous son commandement, afin d'étouffer cette révolte naissante.

Le prince parut bientôt à la tête de cinq régiments. Ces troupes ignorant les véritables desseins du prince, et les nouvelles de Stockholm, il ne fut pas difficile de leur inspirer des sentiments favorables à ses vues. Le bruit se répandit dans l'armée que la constitution était en danger, qu'il s'était formé dans la capitale une conspiration tendante à détrôner le roi, et à établir un gouvernement aristocratique sous la direction de la Russie. Ces rumeurs, qu'il était impossible de contredire, produisirent une impression profonde, notamment sur l'esprit des soldats.

Le général Rudbeck qui, conformément à sa mission,

fesait sa tournée en Scanie, voulait visiter la place de Christianstad; il n'eut pas plutôt appris la révolte d'Hellichius et ses suites, qu'il reprit à la hâte le chemin de Stockholm, où il arriva le 16 dans la nuit. Le lendemain matin, il raconta les événements au comité secret, qui, aussitôt, ordonna qu'on ferait venir à Stockholm un bataillon de chacun des régiments d'Uplande et de Sudermanie; que la bourgeoisie s'armerait et ferait pendant la nuit des patrouilles à cheval; que Christianstad serait investi par deux régiments de cavalerie; et que le sénat, à qui ces mesures seraient communiquées par une députation, serait chargé de les faire exécuter.

Le sénat invita le roi à ne pas sortir de la capitale, et expédia un courrier à chacun des princes ses frères, pour les sommer de revenir sur-le-champ. Lorsque le général Rudbeck apprit au roi la nouvelle de la révolte d'Hellichius, ce prince l'embrassa, l'appela son meilleur ami, et lui parla avec tant de chaleur des obligations que l'État lui avait, que le vieux guerrier se retira convaincu de la fausseté du complot dont on soupçonnait Gustave.

Ce monarque avait résolu de ne pas éclater avant le moment où il saurait que le prince Charles avait réuni un corps de troupes considérable, et s'était mis à leur tête. Dans l'intervalle, il ne négligea aucun moyen d'augmenter le nombre de ses partisans. Tous les soirs, il accompagnait la garde bourgeoise lorsqu'elle fesait les patrouilles ordonnées par le sénat : en peu de tems elle lui fut dévouée. D'un autre côté, ses émissaires lui gagnaient les soldats de la garde et de l'artillerie.

Gustave, ayant reçu une lettre du prince Charles qui lui annonçait qu'il était à la tête de cinq régiments, la transmit aussitôt au sénat, qui la renvoya au comité secret. Le prince exprimait le désir d'être continué dans le commandement des troupes qu'il avait sous ses ordres, et protestait en même tems de son dévoûment à la cause de la liberté; mais sa demande fut rejetée, comme il était aisé de s'y attendre. Un sénateur fut nommé commandant en Scanie avec des pouvoirs extraordinaires. Le commandement de Stockholm fut donné au comte Kalling, également sénateur; la défense de laisser sortir le roi fut affichée à toutes les portes de la ville: il fut enjoint à ce prince de donner des ordres très-exprès pour rappeler ses frères.

Gustave ne perdait pas le tems qui, à chaque instant,

devenait plus précieux. Il parcourait les rues à la tête des officiers qui lui étaient dévoués, et accueillait de la manière la plus gracieuse tous ceux qui s'approchaient de lui. Ces démarches alarmèrent les sénateurs; mais ils n'étaient pas d'accord entre eux sur le parti à prendre dans cette conjoncture critique : les uns s'en reposaient sur les mesures adoptées, les regardant comme infaillibles; d'autres, et c'était le plus grand nombre, intimidés par l'affection que le peuple et les officiers témoignaient si ouvertement au roi, pensaient que si on entreprenait de le confiner dans son palais, ou que si on montrait trop ouvertement la méfiance qu'il inspirait aux États, on accélèrerait la révolution; ils opinaient donc pour que l'on attendît l'arrivée des régiments commandés pour la sûreté de la ville, et qui n'étaient plus qu'à une journée de marche.

Ces mêmes raisons déterminèrent Gustave à hâter l'exécution de son plan; mais, jusqu'au dernier moment, il resta impénétrable aux yeux les plus clairvoyants. Le 18 août, il y eut grande réunion à la Cour, qui n'avait jamais été plus brillante; le spectacle fut suivi d'un souper splendide. Le roi causa et plaisanta avec la même gaîté qu'à l'ordinaire. Dès que tout le monde se fut retiré, il écrivit plusieurs lettres, une entre autres au prince Charles, son frère, pour l'informer des motifs qui l'obligeaient à ne pas retarder plus long-tems l'exécution de ses projets: il le conjurait, dans le cas où son entreprise échourait, à ne pas venger sa mort.

Le 19 août, le roi s'étant levé à son heure ordinaire, montra un peu d'agitation en sortant de son appartement. Nombre d'officiers, et d'autres personnes attachées à sa cause, avaient été avertis de se rendre au palais. Gustave étant monté à cheval, alla passer en revue devant l'arsenal la garde qui était prête à se mettre en marche. Il revint au palais au milieu d'un cortége nombreux, et saluant toutes les personnes qu'il recontrait avec encore plus d'affabilité qu'à l'ordinaire.

Vers dix heures, il entra dans la salle du sénat: un des membres lui demanda la communication des lettres du prince Charles, qu'il venait de recevoir; Gustave s'y refusa; on s'échauffa de part et d'autre; quelques sénateurs s'écrient que c'est le moment de s'assûrer de la personne du roi; ils veulent lui ôter son épée: il se lève et les regarde d'un air si résolu qu'il les déconcerte; il sort de la salle.

Le détachement qui devait monter la garde ce jour-là, s'était mis sous les armes, ainsi que celui qu'il venait relever. Gustave fait entrer tous les officiers dans la salle des gardes, et dans une harangue éloquente, leur apprend que sa vie est en danger, leur peint des plus vives couleurs le malheureux état du royaume déchiré par des factions vendues à l'étranger. Il leur assûre que son unique but est de mettre un terme à ces désordres déplorables, de rétablir la vraie liberté et de faire revivre l'éclat du nom suédois. « Je » vous le jure, » dit-il en finissant, « aucun Suédois n'a » une plus grande horreur que moi pour le pouvoir abso- » lu (1). Je suis obligé de défendre ma propre liberté et » celle du royaume contre une aristocratie insolente et » séditieuse. Soyez-moi fidèles comme vos ancêtres l'ont » été à Gustave Vasa et à Gustave-Adolphe : alors je ris- » querai ma vie pour votre bien et celui de la patrie. »

Les officiers, jeunes gens pour la plupart, et dont le roi connaissait l'attachement à sa personne, lui répondirent par des acclamations, et tous lui jurèrent fidélité, à l'exception de trois, qui furent dispensés du service ce jour-là. S'étant assuré des officiers, Gustave se noua au bras gauche un mouchoir blanc, et en fit faire autant à ceux qui voulaient le suivre : ce signe de ralliment fit ensuite partie de l'uniforme militaire. Pendant que Gustave était enfermé avec les officiers, le sénateur Kalling, à qui le commandement des troupes avait été donné deux jours auparavant, arrive et veut entrer dans la salle des gardes; on lui refuse la porte ; il insiste sur ce qu'il doit être présent à l'ordre, et demande à parler au roi : on lui répond de se rendre au sénat où le roi lui parlerait.

Gustave ordonne aux officiers de rassembler sur-le-champ le régiment des gardes et le régiment d'artillerie, et de placer à la porte du sénat un piquet de trente-six hommes, avec la consigne de ne laisser sortir personne.

Mais il fallait que le roi fît une autre démarche de laquelle dépendait tout le succès de l'entreprise ; c'était de haranguer les soldats, qui ignoraient ses desseins, et qui, depuis long-tems, étaient accoutumés à respecter les ordres du sénat. En allant de la salle des gardes à la parade,

(1) Les Suédois employent le mot de *souveraineté* pour désigner le pouvoir absolu.

quelques officiers qui commençaient à appréhender les suites de l'engagement qu'ils venaient de prendre, témoignèrent au roi leurs inquiétudes. Gustave s'arrêta et sembla hésiter. « C'est tout décidé, » s'écria un sergent qui avait entendu la conversation : « vive Gustave III ! » « Allons, je suivrai » ma fortune, » reprit le roi. Il s'avance vers les soldats, leur adresse à peu près le même discours qu'aux officiers; ils se déclarent pour lui; une seule voix cria : *Non!* Elle fut étouffée par des acclamations unanimes.

Des émissaires avaient répandu dans la ville le bruit que le roi était arrêté : c'en fut assez pour attirer le peuple en foule vers le palais : quand il vit le roi qui venait d'achever son discours aux soldats, des cris de *vive Gustave!* s'élevèrent de toutes parts. Ce prince fut alors sûr du succès de son entreprise.

Les fenêtres de la salle du sénat donnent sur la place où ces scènes se passaient. Curieux de connaître la cause des acclamations qui se prolongeaient, les sénateurs voulurent descendre; trente grenadiers, la baïonette au bout du fusil, leur intimèrent assez brusquement l'ordre du roi. Accoutumés à voir obéir à leurs ordres, les sénateurs éclatèrent en reproches amers; les grenadiers les repoussèrent et fermèrent la porte sur eux.

Dès que le comité secret eut appris que le sénat était prisonnier dans le palais, il se sépara; chacun de ses membres se retira de son côté pour se mettre plus sûrement à couvert.

Le roi monte à cheval, et suivi des officiers, d'une foule de soldats et du peuple qui augmentait à chaque instant, tous l'écharpe blanche au bras gauche, il va aux autres quartiers de la ville où étaient postées les troupes qu'il avait fait mettre sous les armes; tous les soldats lui prêtèrent serment. En passant dans les rues, Gustave annonçait qu'il n'avait d'autre but que de sauver la patrie, et que si l'on doutait de la sincérité de ses intentions, il était prêt à déposer le sceptre et la couronne. Le peuple le conjurait, les larmes aux ieux, de ne pas l'abandonner.

Au poste de l'amirauté, Gustave rencontra quelque opposition; il l'eut bientôt surmontée. De sorte qu'en moins d'une heure, il se fut rendu maître de toutes les troupes qui se trouvaient à Stockholm : des pièces d'artillerie tirées de l'arsenal furent placées devant le château, sur les ponts, les places et dans d'autres endroits de la ville ; des soldats

s'y tenaient en faction, la mèche allumée; des cartouches furent distribuées aux troupes; toute communication avec le dehors fut interrompue: on ne pouvait sortir de la ville qu'avec un passeport signé du roi.

Le général Rudbeck, qui avait essayé de soulever le peuple en parcourant les rues l'épée à la main, et d'autres chefs des *Bonnets* furent arrêtés. Pecklin eut l'adresse de s'échapper.

Dès le commencement des mouvements, les ministres étrangers avaient été invités par le roi à venir au château, sous prétexte de les mettre à l'abri de toute espèce d'accident : mais c'était probablement pour qu'ils fussent hors d'état d'agir pendant toute la journée. Ceux qui restèrent chez eux furent étonnés de voir arriver un piquet de soldats devant leur maison. Gustave envoya plusieurs de ses officiers aux femmes et aux parents des personnes qu'il avait fait arrêter, pour leur recommander d'être sans inquiètude, parce que les détenus seraient bientôt rendus à la liberté.

Avant de rentrer au palais, il reçut des lettres de ses frères qui lui mandaient que tout ce qu'ils avaient entrepris avait réussi; les mêmes courriers leur portèrent la nouvelle de ce qui venait de se passer dans la capitale.

Gustave reçut à l'hôtel-de-ville le nouveau serment des magistrats, et ensuite celui des colléges ou départements du gouvernement et celui de la milice.

En rentrant au palais, le roi reçut les félicitations des ministres étrangers, et leur déclara que ses sentiments envers ses voisins et ses alliés seraient toujours les mêmes.

Un officier expédié aux régiments qui marchaient sur Stockholm, leur avait intimé l'ordre de rebrousser chemin : cet ordre étant conçu dans la forme ordinaire, et les chefs ignorant les événements de Stockholm, chacun obéit.

Une proclamation affichée dans toutes les rues, invitait les fidèles sujets du roi à rester tranquilles spectateurs des mesures qu'exigeait le salut de la patrie. La nuit venue, les soldats restèrent sous les armes; Gustave la passa à faire des rondes pour prévenir toute espèce de désordre.

Tout fut calme. Les *Chapeaux*, ravis de la chute de leurs adversaires, oublièrent, dans l'ivresse de leur joie, que cette catastrophe entraînait avec elle la ruine de la constitution, et que le roi seul profiterait du résultat. Les *Bonnets* divisés, et se défiant les uns des autres, ignoraient les vé-

ritables desseins du roi ; ils se soumirent donc ; plusieurs même allèrent faire leur cour au monarque, à l'envi de la faction opposée ; le plus grand nombre parut moins affligé de la perte d'une constitution assûrant leur indépendance, que jaloux d'en obtenir le dédommagement dans la faveur du prince. La masse du peuple qui avait si cruellement gémi sous le pouvoir de la noblesse, voyait avec joie ce même pouvoir passer entre les mains du monarque.

Le 20, les habitants de Stockholm, informés que le roi désirait que toute la population de la Suède lui prêtât serment, se réunirent en très-grand nombre sur la grande place qui est devant la bourse. Gustave parla au peuple d'une voix si claire et si distincte que l'on ne perdit pas une sillabe de son discours : il confirma ce qu'il avait dit la veille : il fut souvent interrompu par des acclamations : après avoir lu la formule du serment qu'il exigeait, il jura de son côté de gouverner en bon roi.

Dans les provinces, tout se passa sans plus de difficultés; Christianstad fut remis au prince Charles par Hellichius, qui fut anobli et nommé colonel. Le général Pecklin, arrêté à Linkœping, fut renfermé au château de Gripsholm: il ne recouvra la liberté que l'année suivante.

Les hérauts d'armes proclamèrent, le 20, dans la capitale, une séance des États pour le lendemain, dans leur grande salle d'assemblée au château : quiconque s'abstiendrait d'y paraître, sauf le cas de force majeure, était déclaré traître à la patrie.

Le 21, dès le matin, un détachement de la garde occupa le palais de la noblesse : le château du roi fut investi par des troupes; des canons placés dans la cour, étaient braqués contre la salle des États ; les soldats les gardaient mèche allumée. Ordinairement les États se rassemblaient préalablement chacun dans le lieu de leurs séances, d'où ils marchaient en corps au château ; cette fois, chaque membre de la diète arriva comme il put au palais : le maréchal de la diète ne tenait pas même à la main le bâton qui est la marque de sa dignité.

Le roi, assis sur son trône, adressa aux États un discours dans lequel il déplora le triste état auquel la division des partis avait réduit la nation ; il leur rappela les peines qu'il s'était données pour les accorder et l'ingratitude dont ils l'avaient payé ; il leur reprocha l'infamie dont ils s'étaient couverts en sacrifiant à l'or des étrangers les intérêts les plus

chers de la patrie ; puis, élevant la voix, il s'écria en jetant les ieux autour de lui : « Si quelqu'un de vous peut » nier ce que j'avance, qu'il se lève et qu'il parle sans » crainte ». Le roi continua son discours en protestant que son but unique était de faire revivre les anciennes lois. Quand il eut fini, il donna ordre à un secrétaire de lire la nouvelle forme de gouvernement qu'il proposait aux États. Elle consistait en cinquante-sept articles dont voici les principaux.

Le roi ne peut ni faire, ni abroger une loi, sans le concours des États ; il les convoque lorsqu'il le juge nécessaire ; leur session ne peut durer plus de trois mois ; il ne peut changer le titre de la monnaie sans leur consentement ; ce consentement est nécessaire pour entreprendre les guerres offensives ; mais si la patrie est attaquée, il peut faire marcher des troupes et même lever des subsides, si le besoin l'exige ; mais ils cesseront avec la guerre, et les États seront convoqués, afin de pourvoir à ce que les circonstances exigeront. Aucun impôt ne peut être établi sans l'acquiescement des États. Le roi conclut la paix, la trève et les alliances offensives et défensives ; il confie tous les emplois civils et militaires : il commande seul les armées de terre et de mer. Chaque État est maintenu dans ses priviléges. Le roi nomme les sénateurs qui ne sont responsables qu'à lui seul ; ils sont ses conseillers ; ils lui donnent leur avis soit en corps, soit individuellement ; le roi a le droit de décider, excepté dans les affaires de justice où il a deux voix et la voix décisive en cas de parité. Le roi a le droit de faire grâce.

La lecture de la constitution achevée, le roi demanda aux États s'ils l'approuvaient ; la réponse fut un oui unanime ; cependant un membre de la noblesse proposa de limiter la concession des impôts à un nombre d'années déterminé ; mais le maréchal de la diète ayant refusé de mettre la question en délibération sans le consentement du roi, ce prince manifesta le désir que la noblesse eût la même confiance que les trois autres ordres dans ses sentiments paternels. Le maréchal de la diète et les orateurs des autres ordres signèrent la constitution, puis les États prêtèrent serment au roi suivant la formule qu'il leur présenta.

Alors le roi se levant tendit les mains au ciel en s'écriant : « Rendons tous grâces à Dieu de l'heureux événement qui » vient de s'accomplir », puis il ôta sa couronne, ouvrit un livre de prières, qu'il tira de sa poche, et entonna le *Te*

Deum qui fut très-dévotement chanté par toute l'assemblée. Ensuite chaque membre des États vint baiser la main du roi, et chacun se sépara.

La révolution était accomplie ; les princes frères du roi avaient été informés de ce qui se passait à Stockholm. Aussitôt que la nouvelle constitution eut reçu la sanction des États, ils firent prêter le serment de fidélité au roi, aux troupes et aux habitants des villes. Ainsi cette révolution fut opérée sans qu'il y eût une seule goutte de sang répandue. Les sénateurs et les autres personnes arrêtées furent rendus à la liberté dès qu'ils eurent prêté serment. Quelques chefs de parti s'étaient très-mal conduits envers le roi et sa famille : Gustave oublia tout, il ne se souvint que des services qu'on lui avait rendus.

Peu de jours après que les États eurent accepté la constitution, ils présentèrent au roi une adresse pour le remercier d'avoir, au péril de sa vie, délivré le royaume de l'anarchie, puis firent frapper une médaille en mémoire de ce glorieux événement.

Le 9 septembre la diète se sépara ; le roi lui annonça qu'il espérait la rassembler dans six ans.

De toutes les puissances étrangères qui s'immisçaient dans les affaires intérieures de la Suède, celle que la révolution du 19 août 1772 contraria le plus fut la Russie. Gustave se méfia constamment des intentions de l'impératrice, sachant bien qu'elle était prête à tout entreprendre pour renverser la constitution qu'il avait établie. Struensée, voyant Catherine fortement occupée par la guerre avec les Turcs et par des troubles dans l'intérieur de son empire, avait conçu le projet de rapprocher par une alliance le Danemark et la Suède ; mais sa chute, arrivée au commencement de 1772, l'avait empêché de faire sonder le roi de Suède sur son dessein.

Gustave, qui soupçonnait les intentions de la Russie, voulut, par une démarche hardie, mettre le Danemark hors d'état de se faire craindre. Instruit des marques de mécontentement données par les paysans norvégiens, il accueillit des députés qui vinrent le trouver à Ékolsund, château à vingt-une lieues de Stockholm ; et lorsque suivant un antique usage il parcourut, dans l'année de son couronnement, les provinces de son royaume, il alla, au milieu de l'hiver, jusqu'au fort d'Éda, en Vermeland, sur les frontières de la Norvége, pour examiner l'état des choses. Neuf régiments

avaient été rassemblés de ce côté ; toutes les troupes du royaume reçurent ordre de se tenir prêtes à marcher au commencement de l'année suivante. En même tems, Gustave fit remettre à la Cour de Copenhague une note par laquelle il demandait des éclaircissements sur les préparatifs qu'elle fesait depuis quelque tems. Frédéric II, qui désirait le maintien de la paix dans le nord, engagea le Danemark à faire à la Suède une réponse satisfesante ; le 9 novembre, Gustave la reçut à Éda, ordonna aux corps de troupes qui devaient se mettre en route de rester où elles étaient, et revint à Ékolsund après un voyage de deux mois.

Ayant ainsi arraché la Suède aux fureurs des factions, le roi s'occupa sans relâche des soins du gouvernement. Peu de jours après la révolution, le 27 août, il abolit la torture et fit détruire tout ce qui servait à l'infliger. La satisfaction que cette mesure humaine causa au peuple fut contre-balancée par la prohibition de distiller des grains pour en faire de l'eau-de-vie. Cependant rien n'était plus avantageux pour le royaume qui, loin de produire assez de blé pour nourrir sa population, était obligé d'en faire venir tous les ans une quantité considérable des pays étrangers. Mais tous les habitants aimaient si passionément l'eau-de-vie que ce ne fut pas sans le plus vif mécontentement qu'ils se virent privés de leur boisson favorite. Le 11 septembre, le gouvernement fit fermer toutes les fabriques et tous les magasins d'eau-de-vie. Le résultat de la défense fut de diminuer de cent soixante mille tonnes pendant les deux années suivantes, l'importation annuelle des grains. En 1775, la disette qui s'était fait sentir précédemment ayant cessé, Gustave voulut affermer la distillation de l'eau-de-vie à une compagnie particulière, sous la condition de ne pas y employer plus de trois cent mille tonnes de grains par an, et de payer par chaque tonne un droit de dix dalers d'argent. L'affaire n'ayant pu avoir lieu, le roi déclara, le 14 septembre, que la fabrication de l'eau-de-vie appartenait à la couronne, et fit établir des distilleries dans les provinces. Le peuple fut très-joyeux de retrouver la facilité de boire de l'eau-de-vie, à meilleur marché qu'auparavant, et le roi obtint un bénéfice considérable.

Pour guérir les maux affreux causés par la disette, Gustave fit ouvrir, le 6 mars 1773, à Stockholm, une maison de travail volontaire où toute personne qui ne pouvait trouver de l'ouvrage était occupée d'une manière utile pour elle

et pour l'État. Les sommes que la ville de Stockholm avait destinées à célébrer le retour du roi, furent consacrées par ce prince à cet établissement de bienfesance. En même tems, les gens qui, refusant de travailler, couraient les rues pour mendier, furent conduits dans une maison de force, où des tâches leur furent assignées. Le public, qui reconnut l'avantage résultant de cet établissement, le soutint par des contributions volontaires et considérables. Dès avant la fin d'avril, on ne rencontrait plus un mendiant dans les rues de Stockholm. Le 13 juin, les préfets des départements reçurent ordre de former des établissements semblables dans les principales villes du royaume.

Avant même que Gustave montât sur le trône, la disette désolait la Suède; il fit acheter tout le blé qu'on put se procurer en Suède, ainsi que celui qui était attendu des pays étrangers, et le fit distribuer dans les provinces, soit pour apaiser les souffrances d'un peuple affamé, soit pour fournir aux laboureurs de nouvelles semailles. Il déclara qu'il ne voulait être remboursé de ses avances que lorsque des années plus heureuses auraient mis la nation en état de supporter cette dépense.

La disette avait engendré une foule de maladies qui menaçaient de réduire très-bas la population d'un pays déjà si pauvre en habitants. Une ordonnance du 15 février 1773 affranchit de toute imposition personnelle les paysans, les journaliers, les ouvriers et les soldats de terre et de mer qui avaient quatre enfants ou un plus grand nombre. Des médecins furent envoyés de tous côtés et des médicaments furent distribués gratuitement aux pauvres. Vingt-quatre places de médecin furent établies à perpétuité pour les campagnes; une somme d'argent fut assignée annuellement à chacun pour se procurer un aide, et fournir des médicaments et d'autres objets aux indigents. Une pareille institution fut fondée à Stockholm. Le 24 juillet, la faculté de médecine reçut du gouvernement une instruction pour la direction de plusieurs de ses travaux; il lui fut recommandé de former partout des sages-femmes. Un nouveau code pharmaceutique fut publié. Le 25 février 1775, une maison publique d'accouchement fut ouverte; de nouveaux hôpitaux furent établis.

Des plaintes avaient été portées contre la cour royale de Gothie séant à Linkœping. Une commission, composée de deux sénateurs, fut chargée d'aller sur les lieux examiner

les griefs; Gustave s'y rendit aussi : après une enquête sévère, quatre juges furent destitués par un jugement que rendirent leurs collègues.

Le 26 avril 1774, une ordonnance royale établit la liberté de la presse, malgré l'opposition et les remontrances du plus grand nombre des sénateurs. « Ce n'est que par la liberté de » la presse, » dit Gustave dans sa réponse, « que le roi » peut apprendre la vérité qu'on est si soigneux de lui ca- » cher; c'est par ce moyen seul que les fonctionnaires pu- » blics peuvent recueillir des éloges sincères ou redresser » l'opinion du public quand il interprète mal leur conduite; » c'est pour la nation elle-même le plus sûr moyen d'expri- » mer ses plaintes et souvent de se convaincre aussi qu'elles » sont mal fondées. »

Afin de donner plus d'activité à l'exploitation des mines, Gustave fit ouvrir un nouveau canal du lac Bark, en Dalie, jusqu'au lac Mælar; les écluses du lac Hielmar, qui est entre les deux autres, furent réparées. On reprit les travaux du canal de la chute de Trollhætta. Des ateliers pour perfectionner l'acier furent établis à Eskelstuna en Sudermanie.

Le crédit public était tombé si bas, que l'échange des billets de banque contre des espèces s'élevait à plus de cinquante pour cent. Quoique depuis 1722 jusqu'en 1765, la Suède eût tiré du dehors plus de quarante-six millions de dalers en argent, le numéraire semblait néanmoins avoir entièrement disparu. Toutes les tentatives faites depuis trente ans pour remédier à ce mal avaient été vaines, ou avaient produit des résultats fâcheux. Les mesures que prit Gustave furent plus heureuses. Il ajouta au fonds en numéraire que la banque possédait, quatre millions et demi de rixdallers qui eurent une valeur fixe (cinq francs soixante centimes). On se procura cette somme par des emprunts à l'étranger; le cuivre que la couronne tire à titre de dîme sur l'exploitation fut également employé. Ce nouveau plan s'exécuta d'autant plus facilement, que les étrangers ne retirèrent pas trop promtement leurs fonds, et que le commerce très-florissant pendant toute la durée de la guerre de l'Amérique fit rentrer en Suède des sommes considérables. Dès 1777, une partie des appointements des officiers civils et militaires fut payée en numéraire; les anciens billets de banque furent retirés; la banque les remboursa en cuivre; la valeur fut stipulée en rixdallers; le moindre était de deux. Un nouveau département des finances fut établi. Un bureau général

d'escompte procura de grands avantages, en empêchant l'argent de sortir du royaume.

Les lois relatives aux douanes étaient attentatoires à la liberté individuelle; elles autorisaient les visites domiciliaires, sur la dénonciation d'une seule personne. Cet abus fut aboli par une ordonnance du 16 juillet 1776. Les administrateurs des douanes furent consultés sur les moyens de réprimer la contrebande, sans attenter davantage au repos et à la sûreté des citoyens; ceux qu'ils proposèrent n'étaient guères moins révoltants que les visites domiciliaires. Gustave aima mieux travailler à détruire le mal dans ses racines et à bannir, sans contrainte et sans retour, le goût des étoffes et des objets de luxe venant de l'étranger. Il introduisit un costume national qui ressemblait à l'ancien costume espagnol; il en développa les avantages dans un mémoire imprimé le 15 février 1778. Chaque classe de fonctionnaires publics eut son costume distinctif; il y en eut un affecté à toutes les personnes qui tenaient à la Cour. Malgré les intentions de Gustave, cette nouvelle mode fut très-dispendieuse.

Le 15 août 1775, une ordonnance déclara port franc, Marstrand, ville située sur un rocher, dans le Cattégat, à l'embouchure du Gœthaelf. Il fut très florissant pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Afin de prévenir l'émigration des matelots suédois qui allaient prendre du service chez l'étranger, les matelots des navires marchands furent déclarés, le 7 novembre 1777, exempts de l'imposition personnelle.

Gustave publia un grand nombre de réglements favorables aux progrès de l'agriculture. Le 8 mars 1775, les baux des domaines de la couronne furent accordés pour un plus long terme qu'auparavant. Une autre ordonnance rendue dès le mois de novembre 1772, avait supprimé vingt-deux jours de fête. Une société d'agriculture fut instituée. Le 21 juillet 1774, le commerce des blés fut rendu libre dans l'intérieur, leur exportation fut permise. La culture du chanvre, la pêche du hareng dans la mer du Nord et le Cattégat, celle de la baleine au Grœnland et la fabrication du sel à Gothenbourg furent encouragées.

D'un autre côté, les magasins et les arsenaux de la guerre et de la marine, qui étaient mal approvisionnés, furent pourvus de tout ce qui leur manquait. L'armée de terre fut portée à quarante-sept mille cinq cents hommes effectifs.

Les troupes furent exercées. De nouveaux vaisseaux furent construits à Carlscrona. Les ouvrages de ce port furent augmentés.

La Finlande était négligée ; Gustave alla visiter cette province dans l'été de 1775, et s'avança jusqu'aux frontières de la Russie, recevant partout les requêtes de ses sujets. La trop grande étendue des provinces qui composaient le pays, empêchait les préfets de bien connaître les départements confiés à leurs soins : il fut divisé en six provinces : le nombre des paroisses et des arrondissements fut augmenté : une nouvelle Cour royale fut créée pour la Finlande septentrionales à Vasa, sur les bord du golfe de Botnie. Durant son séjour en Finlande, Gustave envoya le général Lœvenhaupt pour présenter ses hommages à l'impératrice de Russie. Plus tard, en 1777, ce monarque alla lui-même rendre une visite à sa puissante voisine. Son séjour à Saint-Pétersbourg se passa moins en fêtes brillantes qu'en entretiens secrets avec Catherine et ses ministres.

Une commission spéciale fut chargée de proposer un plan pour perfectionner l'instruction dans les écoles des différents dégrés : une société d'éducation fut formée pour publier des ouvrages élémentaires et autres livres utiles pour la jeunesse. Une chaire de médecine vétérinaire fut attachée au gymnase de Skara. Gustave, qui aimait les beaux-arts, mit tous ses soins à les faire fleurir. L'académie de peinture et de sculpture reçut une nouvelle organisation ; une commission d'architecture fut créée pour veiller à ce que tous les bâtiments nouveaux, et surtout les édifices publics, fussent construits avec solidité et élégance. Des compagnies d'assûrance pour les incendies, malheureusement trop fréquents dans un pays où tant de maisons sont en bois, furent fondées dans les villes où ces établissements manquaient. Plusieurs, qui furent ravagés par le fléau destructeur, renaquirent en quelque sorte de leurs cendres.

Le 7 juillet 1774, le prince Charles, duc de Sudermanie, frère du roi, épouse la princesse Hedvige-Élisabeth-Charlotte, fille du duc d'Holstein-Oldenbourg.

A la clôture de la mémorable diète de 1772, Gustave avait annoncé aux États qu'il espérait les réunir au bout de six ans. Il tint parole. La diète s'ouvrit le 30 octobre 1778 ; dans le discours qu'il prononça en cette occasion, il fit le tableau de la situation des autres puissances de l'Europe, qui, presque toutes, étaient en guerre, ou semblaient être

sur le point de commencer des hostilités, puis il ajouta : « La Suède, respectée de toutes les puissances, jouit d'une » tranquillité profonde. Malgré les dépenses énormes que » j'ai eu à supporter, j'ai su par une sage économie mettre » le royaume en état de défense, et lui rendre son ancienne » splendeur. Je vous ai assemblés, non pour vous proposer » d'asseoir de nouveaux impôts, mais pour me féliciter » avec vous de l'état de prospérité de notre patrie. »

Il lut ensuite un exposé des six années qui venaient de s'écouler et qui ont été les plus heureuses de son règne. Après la lecture de ce mémoire qu'il avait rédigé lui-même, il invita les États à être les parrains de l'enfant auquel la reine devait incessamment donner le jour. « Si le ciel, » dit il en terminant son discours, « daigne m'acorder un fils, il sera » digne d'occuper, après moi, le trône de Gustave Vasa et » de Gustave-Adolphe. Il n'oubliera jamais que le premier » devoir d'un roi de Suède est de chérir et honorer un » peuple libre : si jamais il l'oublie, qu'il perde à l'instant » la couronne. »

Le 1er. novembre, la reine accoucha d'un fils. Des membres de chaque État le tinrent sur les fonts de baptême. La nation, au comble de la joie, célébra cet heureux événement par divers actes de bienfesance, en instituant plusieurs fondations utiles. Les États, comme parrains, ayant donné 300,000 rixdallers, le tiers de cette somme fut consacré à décharger les habitants peu aisés d'une partie de leurs impôts.

Les États adressèrent au roi des remercîments solennels pour tout le bien qu'il avait fait depuis le commencement de son règne, et demandèrent que le compte rendu qu'il avait lu à l'ouverture de la diète fut imprimé et conservé comme un modèle pour les monarques qui lui succéderaient.

Cependant, malgré l'harmonie qui semblait régner entre le roi et les États, on put apercevoir avant la clôture de la diète quelques germes de mésintelligence. La noblesse, dont Gustave s'était si habilement servi, en 1772, pour renverser l'ancien ordre de choses, sentait déjà qu'elle seule avait perdu dans ce changement. Le coup-d'œil pénétrant du roi lui fit apercevoir ces dispositions. Pour se mettre à l'abri des factions qui pourraient se former contre lui dans la noblesse, et empêcher cet ordre, jadis si puissant, de redevenir redoutable, il voulut rétablir l'ancienne distinction,

qui, au tems de Gustave-Adolphe, se partageait en trois classes : celle des seigneurs (*herrar*), celle des chevaliers (*riddar*), et celle des gentilshommes (*svenner*). Chaque noble devait voter dans la classe à laquelle il appartenait ; la pluralité des classes devait former celle de l'Etat entier. Gustave espérait par ce moyen s'assûrer une influence décisive dans les délibérations de la noblesse, en attachant les deux classes supérieures à ses intérêts ; elles étaient fort inférieures en nombre à la troisième, et d'ailleurs il était plus aisé de gagner leurs membres plus portés que les autres à tout attendre des faveurs de la Cour, que de s'assûrer du corps entier des nobles, dont plusieurs lui étaient absolument étrangers, et n'ambitionnaient même pas d'y paraître.

Le plan de Gustave échoua : les membres des deux classes supérieures mirent un prix trop haut à leur consentement : ceux de la troisième qui, jusqu'alors, avaient joui de prérogatives égales à celles de la haute noblesse, se soulevèrent à la seule idée d'une innovation qui allait diminuer la valeur de leurs voix. Dès ce moment, la noblesse forma une opposition constante aux desseins du roi : quelques-uns de ses membres se prononcèrent même avec assez peu de ménagement. Afin d'éviter un éclat, le roi convoqua les États le 25 janvier 1779, et, leur annonçant la clôture de la diète, il leur dit : « Je me trouve offensé des plaintes injustes que » quelques personnes ont élevées contre moi : je n'ai jamais » eu le dessein de m'écarter en rien de la constitution de » 1772, que je reconnais pour la seule base du gouverne- » ment. Mais comme ces mêmes personnes s'efforcent de » faire naître la mésintelligence entre les États et moi, j'ai » pris le parti de dissoudre la diète. »

Cette tenue des États fut mémorable par un décret dû à l'esprit philosophique et tolérant de Gustave : ce décret établit en Suède le libre exercice de tous les cultes. Plusieurs dispositions du code pénal furent adoucies, d'autres furent supprimées. La législation avait déjà subi plusieurs modifications utiles et importantes. Le roi avait ordonné que, dans tous les cas de lèse-majesté, les tribunaux instruisissent le gouvernement avant de commencer aucune enquête ; ce qui prévint beaucoup d'accusations frivoles et de vexations auxquelles les particuliers étaient exposés auparavant ; quelques-uns, sur une simple dénonciation, étaient restés plusieurs années en prison en attendant leur jugement. Plusieurs for-

malités superflues furent abolies; les accusés durent être jugés dans un délai bien plus court. Les appointements des juges furent augmentés; la part qu'ils avaient dans les amendes leur fut ôtée pour être appliquée à d'autres usages.

Les infractions nombreuses de l'Angleterre aux droits des navires neutres, déterminèrent Gustave à joindre ses forces navales à celles de la Russie et du Danemark pour assûrer la navigation, et à donner, le 21 juillet 1780, une déclaration datée d'Aix-la-Chapelle, où il était allé prendre les eaux; il annonçait qu'il accédait à la déclaration de l'impératrice de Russie. Le 1er août suivant, son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, signa le traité de la neutralité armée.

Le 16 juillet 1782, Louise-Ulrique, reine douairière, âgée de soixante ans, mourut au château de Svartsiœ, situé dans une île du lac Mælar. Cette princesse, sœur de Frédéric-le-Grand, s'est immortalisée par son amour des sciences, des lettres et des arts.

Le 25 août 1782, la reine accoucha d'un prince qui fut nommé Charles-Gustave et déclaré le duc de Smolande; il mourut le 25 mars 1783.

Les paysans suédois ne pouvaient oublier le tems où ils avaient la faculté de distiller eux-mêmes leur eau-de-vie; ils souffraient avec une impatience extrême une défense qui leur paraissait un acte criant de despotisme de la part du roi. Des murmures ils en vinrent à un soulèvement réel en 1783; un mouvement qui éclata en Dalécarlie força le roi d'envoyer des troupes dans cette province. Les chefs de la sédition furent arrêtés.

Le 3 avril 1783, l'ambassadeur de Suède à Paris signa un traité d'amitié et de commerce avec la nouvelle république des États-Unis d'Amérique.

Cette même année, Gustave alla rendre une nouvelle visite à l'impératrice de Russie. Sur sa route, il passa en revue un régiment à Lulaïs, près de Tavastehus, en Finlande, lorsqu'il tomba de cheval et se cassa le bras. Cet accident ne l'empêcha pas de continuer sa route jusqu'à Frédricshamn, où Catherine était venue l'attendre. Après plusieurs jours passés au milieu des fêtes, Gustave repartit pour Stokholm, où il arriva le 9 juillet.

Au mois d'octobre, le roi qui, pour sa santé, avait besoin de délassement, et qui désirait reprendre le cours de ses voyages, interrompus par la mort subite de son père, partit

sous le nom de comte de Haga, avec le duc d'Ostrogothie, son frère, pour les bains de Pise, en Toscane. Il passa les fêtes de Noël à Rome, où se trouvait alors Joseph II. Le pape reçut Gustave avec les témoignages de la plus vive reconnaissance pour la protection que ce prince avait accordée dans ses États aux catholiques. Pie VI eut plusieurs entrevues avec Gustave.

Au retour d'une excursion à Naples, ce prince passa encore quelque tems à Rome. Le jour de Pâques 1784, son grand-aumônier, aidé d'un chapelain, célébra le service divin selon le rit de l'église luthérienne; le roi et tous les assistants reçurent la communion sous les deux espèces. Tous les protestants qui se trouvaient dans la capitale du monde catholique, s'étaient rendus dans la chapelle du roi. C'était un événement sans exemple.

Le roi de Suède arriva dans les premiers jours de juin à Paris, et s'arrêta dans cette capitale jusque vers la fin de juillet. Les anciens traités entre la France et la Suède furent renouvelés: une somme de 1,200,000 liv. fut comptée à Gustave, pour arrérages de subsides. Le 1er. juillet 1784, son ambassadeur près la Cour de Versailles signa, avec le ministre des affaires étrangères de France, une convention provisoire confirmant et expliquant la convention préliminaire de commerce et de navigation, conclue le 25 avril 1741. Par le nouveau traité, le roi accordait aux Français, à perpétuité, un entrepôt dans le port de Gothenbourg; la France lui céda l'île de Saint-Barthélemi, dans les Antilles. Le 19 du même mois, fut conclu un pacte secret d'amitié et d'union entre les deux souverains; ils se garantirent leurs États respectifs en Europe, et se promirent, en cas d'attaque, un secours réciproque; savoir, la Suède, huit vaisseaux de ligne et quatre frégates; la France, douze vaisseaux de ligne, six frégates et douze mille hommes d'infanterie. Dans le cas d'impossibilité de faire parvenir dans le pays de la puissance requérante le secours stipulé, la France pourra s'en racheter en payant 24,000 liv. par mois pour chaque mille hommes, et une somme convenue pour chaque vaisseau. Dans ce même cas, la Suède est dispensée de donner de l'argent. Indépendamment de ce subside, la France s'engage à fournir au roi de Suède, un secours extraordinaire de 6,000,000 liv. payables à raison de 100,000 liv. par mois, à dater du mois de juillet 1784. La durée du traité est fixée à cinq ans.

Le roi fut de retour dans ses États au mois d'août 1784. Il avait donné, dans le cours même de son voyage, plusieurs réglements utiles. Il continua, après son arrivée en Suède, à suivre ses projets d'amélioration pour les diverses branches de l'administration. Le fléau de la famine se fit sentir de nouveau : Gustave ne négligea rien pour alléger la misère publique.

Au printems de 1786, une proclamation convoqua la réunion des États du royaume. On s'y attendait si peu, que l'ambassadeur russe encourut la disgrâce de sa souveraine pour ne l'avoir informée de ce qui ce passait qu'après que la nouvelle de la convocation était déjà parvenue des frontières de la Finlande à Saint-Pétersbourg; mais la proclamation avait été faite dans les provinces éloignées avant de l'être dans la capitale.

La diète s'ouvrit le 8 mai 1786 : Gustave, dans son discours, fit un tableau satisfesant de l'état du royaume et rappela les différents avantages dont la nation jouissait depuis qu'il était monté sur le trône, avantages dont elle était surtout redevable au maintien de la paix et à l'affranchissement de l'influence des puissances étrangères. Il déplora les effets fâcheux des mauvaises récoltes qui, depuis trois ans, affligeaient la patrie; il invita les États à prendre, de concert avec lui, les mesures propres à prévenir le retour d'une calamité pareille. Il termina son discours en parlant des soins qu'il donnait à l'éducation du prince royal, afin de le rendre digne de régner un jour sur un peuple libre, dont le roi est soumis aux lois aussi bien que ceux qu'il gouverne.

Le prince royal subit, en présence des États, des examens publics, qui annoncèrent chez lui des connaissances peu communes pour un enfant de huit ans; son extérieur annonçait un caractère grave et posé.

Parmi les projets de loi proposés aux États par le roi, on doit noter les suivants :

Abolition de la peine de mort pour l'infanticide; la coupable sera condamnée à une prison perpétuelle.

A l'avenir, les propriétés foncières ne seront plus partagées : elles passeront au fils aîné, qui paiera aux autres enfants leur part de la succession paternelle.

Le roi sera autorisé à prendre dans la banque les fonds nécessaires à l'établissement de greniers d'abondance dans le royaume.

Le roi sera également autorisé à emprunter à la banque la somme requise pour l'entretien des mines de cuivre, et notamment pour préserver d'inondation la ville de Falun. Cette somme sera rendue en cuivre à la banque.

Ces dispositions éprouvèrent une forte opposition de la part de la diète, et surtout de la part de la noblesse. Un membre de cet ordre ayant proposé de remplacer par un impôt en argent la fourniture en denrées que les propriétaires de terres étaient tenus de livrer annuellement pour l'entretien des soldats, au tems des revues, son avis, quoique appuyé par le roi, fut unanimement rejeté.

Le roi ayant offert de céder à la requête des paysans et d'abandonner le droit de distiller l'eau-de-vie, contre une somme annuelle de 300,000 rixdallers, et le produit d'un impôt sur le café, demandait une réponse décisive : un membre de la noblesse déclara que la question était d'une telle importance, que la décision devait en être remise à une autre session de la diète : toute l'assemblée adopta cet avis.

Le clergé rejeta l'abolition de la peine de mort pour l'infanticide; la noblesse repoussa l'indivisibilité des terres. Tous les ordres refusèrent les sommes demandées pour l'amélioration des mines de Falun, attribuant la diminution de leur produit aux vices de l'exploitation et de l'administration actuelle. La diète nomma une commission chargée d'aller examiner les mines et de dresser un rapport sur leur état.

Dans l'ordre de la noblesse, le baron de Gèer combattit fortement la proposition d'autoriser le roi à prendre à la banque la somme demandée : « Qui nous répondra, » s'écria-t-il, « que l'argent ne sera pas employé à d'autres » usages? » — Le général Pecklin, si connu par son aversion pour le roi, appuya cependant le projet de loi. « S'il » est bon, » dit-il, « ce que personne ne peut contester, » la diète aurait tort de se refuser à une mesure aussi salu- » taire. S'il survient des abus dans l'exécution, personne » ne pourra les imputer à la diète; mais nous serions in- » excusables, si, par un manque de condescendance, nous » empêchions l'entreprise de réussir. » Un autre membre de l'opposition approuva cet avis. La diète accorda 100,000 rixdallers par an, pour l'établissement des greniers d'abondance.

Les États déclarèrent que les subsides accordés par la diète précédente, jusqu'à la prochaine tenue des États, ne seraient payés dorénavant que pendant quatre ans : il fut

décidé qu'il serait déduit annuellement sur leur montant, une somme, peu considérable à la vérité, mais cependant suffisante pour faire comprendre au roi, que la diète seule avait le droit d'établir des impôts extraordinaires.

Malgré le peu de condescendance que Gustave avait trouvée chez les États, il satisfit néanmoins à plusieurs de leurs demandes. La nouvelle constitution, conforme en ce point à ce qui subsistait du tems de Gustave-Adolphe; voulait que, si une proposition faite par le roi était adoptée par deux ordres, et rejetée par les deux autres, la faculté de décider appartînt au monarque. Gustave sacrifia cette prérogative; il fut stipulé qu'à l'avenir il faudrait la réunion de trois ordres pour former la majorité, excepté quand il s'agit d'impôts et des priviléges particuliers de chaque ordre. Il fut aussi décrété que tous les emplois, tant civils qu'ecclésiastiques, seraient à vie et ne pourraient, à l'avenir, être ôtés à ceux qui les remplissaient, qu'après une enquête juridique, et un jugement rendu par une cour de justice. Les places auxquelles le roi seul avait le droit de nommer, étaient exceptées de cette disposition.

A la clôture de la diète, le 23 juin 1786, Gustave exprima, dans son discours, le chagrin que lui causait la conduite des États. Gustave était extrêmement peiné de voir plusieurs membres de la noblesse qu'il avait honorés de son amitié particulière et admis dans sa société habituelle, se jeter dans le parti de l'opposition. Il ne put même s'empêcher de déclarer qu'il avait rencontré trop de résistance de la part des États, pour songer de long-tems à les assembler. Les événements en ordonnèrent autrement.

La Russie, jalouse de regagner l'influence qu'elle exerçait en Suède avant la révolution de 1772, essayait d'y rallumer le feu des anciennes divisions. Un officier suédois, le baron de Sprengporten, mécontent du roi, qui cependant l'avait envoyé en Finlande avec une mission importante, passa en Russie après s'être procuré des renseignements détaillés sur l'état de la province, et y avoir même formé des liaisons. En 1786, un général russe parcourut la Finlande, sous le prétexte de satisfaire seulement sa curiosité; mais il reconnut les postes qui pouvaient être le plus facilement attaqués; en même tems, il n'oublia rien pour sonder les dispositions des habitants, et leur inspirer de l'attachement pour sa souveraine. Le ministre plénipotentiaire de Russie à Stockholm était, à cette époque, le comte

de Rasoumovski, dont la conduite devait indigner Gustave, puisqu'il ne cessait dans ses discours de décrier ce prince. C'était même dans son hôtel que le parti des mécontents avait formé le projet de faire échouer les projets du roi à la prochaine diète.

Tels furent les faits allégués par Gustave pour déclarer la guerre à la Russie, en 1788; d'ailleurs cette puissance avait attaqué la Turquie, et d'après les traités entre la Suède et la Porte, les hostilités commencées par la Russie contre un de ces deux États, devaient être considérées comme dirigées contre les deux à la fois. Aucun des deux alliés ne devait poser les armes que l'autre n'eût obtenu une satisfaction complète de l'ennemi commun. L'alliance qui existait depuis 1739 entre les deux États, avait été renouvelée en 1787. Gustave s'était engagé à faire la guerre à la Russie, et la Porte avait promis de lui payer des subsides. Il avait songé à détacher le Danemark de la Russie; mais ce fut inutilement que, dans un voyage qu'il fit à Copenhague, en 1788, il essaya de déterminer le cabinet danois à changer de politique.

Les circonstances étaient favorables aux desseins de Gustave. L'armée russe était éloignée de plus de trois cents lieues de Saint-Pétersbourg, les frontières de la Finlande se trouvaient dégarnies de troupes. Les préparatifs de la guerre se firent avec une promptitude sans exemple. A la fin de mai 1788, des troupes arrivèrent des provinces du nord à Stockholm, des provinces du sud à Carlscrona. Une escadre nombreuse équipée dans ce port, était sous le commandement du prince Charles, grand-amiral; une flottille de quatre-vingt-huit galères était destinée à seconder les mouvements de l'armée de terre, en naviguant entre l'Archipel d'îles et de rochers qui bordent la côte de la Finlande. Dès les premiers jours de juin, trente-trois mille hommes débarquèrent dans cette province. Les fonds nécessaires à cet armement arrivèrent de Constantinople par le canal de la France; Stockholm reçut, par Hambourg, plus de 24,200,000 livres en lingots d'argent, piastres et autres monnaies.

Ces préparatifs furent conduits avec un secret non moins admirable, que l'ordre et la diligence extrêmes qui présidèrent à leur exécution. Gustave était déjà à la tête de son armée sur la frontière de la Finlande russe, que, hors de son royaume, on savait à peine qu'il fût occupé de projets

de guerre. A Saint-Pétersbourg, on ne suspectait nullement les intentions de Gustave; car on savait qu'un des articles de la constitution de 1772 ne lui permettait de faire une guerre offensive qu'après avoir obtenu le consentement des États; et l'on pensait d'ailleurs qu'il n'était pas en mesure de compromettre ses forces avec celles de la Russie; enfin on pensait qu'une diversion opérée par le Danemark, conformément aux traités qui liaient ce pays à la Russie, suffirait pour occuper le roi de Suède de manière à l'empêcher d'inquiéter l'empire russe.

Tout retentissait déjà en Suède des bruits de guerre, lorsque le comte de Rasoumovski remit au comte Oxenstierna, ministre des affaires étrangères, une note dans laquelle il exprimait la surprise et le mécontentement du cabinet de Saint-Pétersbourg, sur les armements de la Suède: « La Russie, » disait ce ministre, « n'a jamais cru » qu'ils fussent dirigés contre elle, jusqu'au moment où la » Cour de Suède l'a expressément déclaré à la Cour de Danemark, alliée de la Russie. L'impératrice assûre encore » *au roi, et à tous ceux qui participent au gouvernement*, » qu'elle s'intéresse vivement au maintien de la tranquillité » de la Suède. »

Gustave, choqué de la provocation que semblaient renfermer les expressions soulignées, puisqu'elles donnaient en quelque sorte à entendre que d'autres que lui avaient part au gouvernement de l'État, répondit à la note de Rasoumovski avec une froide hauteur; il lui reprocha de ne s'être occupé, depuis plusieurs mois, qu'à propager de plus en plus le sistème de discorde intérieure, dont ses prédécesseurs avaient jeté les fondements en Suède. « Jusqu'ici, » dit le monarque, « nous avons voulu en douter; mais nos doutes » n'ont servi qu'à enhardir ce ministre à se montrer plus » ouvertement. Pourquoi dans cette occurrence s'adresser » à d'autres qu'à nous? A quel propos parler à la nation » suédoise de l'intérêt que l'impératrice prend à sa tran- » quillité. La tranquillité d'un État indépendant reposerait- » elle sur les volontés d'une puissance étrangère? Ne » repose-t-elle pas plutôt, et uniquement, sur la concorde » des citoyens? Un ambassadeur, qui veut se conformer au » droit des gens établi en Europe, ne doit exécuter ses » commissions qu'en s'adressant à la personne du souverain » auprès duquel il a été accrédité: toute autre autorité lui » est étrangère. » Gustave terminait sa note en ajoutant

qu'il aimait mieux attribuer ce qui s'était passé aux sentiments personnels du ministre de Russie, qu'aux ordres de l'impératrice; il intimait en conséquence à Rasoumovski, l'injonction de sortir immédiatement de ses États.

Cette déclaration fut remise à ce ministre le 23 juin; le même jour, Gustave s'embarqua pour la Finlande. Son armée y était divisée en trois colonnes. Au nord, le général Hæstfehr devait marcher sur Nyslot, dans le Savolax russe; au sud, le général baron Armfeld devait occuper le poste important de Pyttis, à l'embouchure du Kymene, fleuve qui séparait les deux États; leurs opérations combinées étaient destinées à couvrir l'attaque de Frédricshamn, par le roi en personne, à la tête du corps principal de son armée.

Cependant Gustave attachait quelque importance à ne point passer pour l'agresseur, puisqu'il n'avait pas le consentement des États pour entreprendre une guerre offensive; il n'était pas sûr de l'obtenir; le moindre délai lui fesait perdre l'avantage immense qu'il se promettait sur un ennemi qui n'était pas en état de défense.

Par un effet de la politique prudente de Gustave, son frère, le duc de Sudermanie, qui était sorti, le 9 juin, de Carlscrona avec une flotte suédoise, ayant rencontré une escadre russe de trois vaisseaux de ligne, et quelques autres bâtiments de guerre et de transport, sous les ordres du vice-amiral Dessen, la laissa passer tranquillement.

En Finlande, les postes avancés des deux armées ennemies firent feu les uns sur les autres. Vers la fin de juin, les Suédois dirent que les Russes avaient tiré les premiers. Dès lors la guerre commença sérieusement. Gustave lui donna le nom de guerre défensive. Le 1er. juillet, le secrétaire de la légation suédoise à Saint-Pétersbourg, présenta au ministère russe, l'ultimatum de son souverain (1).

Le 17 juillet, les flottes russe et suédoise se battirent à sept milles à l'ouest de l'île de Hœgland. L'amiral Greig avait dix-sept vaisseaux de ligne et sept frégates sous ses ordres. L'impératrice lui avait recommandé de commencer par détruire la flotte suédoise, forte de quinze vaisseaux et de trois frégates, et de poursuivre ensuite sa route vers l'Archipel, suivant sa première destination. Le vaisseau que

---

(1) Voyez dans ce volume, page 395.

montait le duc fut attaqué par celui de l'amiral russe, et par deux autres, avec tant d'acharnement et de fureur, que l'on vit aisément que l'intention de Greig était de s'emparer de la personne du prince. Deux vaisseaux suédois vinrent rendre le combat égal. Greig, blessé cruellement, fut obligé de s'éloigner avec son vaisseau très-maltraité. Chaque flotte eut un vaisseau pris; deux bâtiments russes furent coulés à fond. Les Suédois allèrent mouiller sous le canon de Svéaborg, en Finlande. Les Russes, après s'être retirés à Cronstadt, vinrent croiser devant Svéaborg jusqu'à la fin de la campagne. Le *Te Deum* fut chanté, pour cette journée, à Stockholm et à Saint-Pétersbourg.

L'impératrice se plaignit en termes très-amers dans un manifeste adressé à toutes les puissances de l'Europe, et dans une déclaration subséquente, de la conduite du roi de Suède, dont les troupes, avant que la Russie s'attendît à la guerre, avaient exercé sur les frontières de cet empire, des actes d'hostilité, annonçant plutôt des barbares avides de butin, qu'une nation civilisée.

Gustave répondit par un *Mémoire sur les dangers qui menacent l'équilibre politique de l'Europe, depuis le commencement du règne de Catherine II;* cette déclaration porte pour épigraphe ce passage de Virgile :

Accipe nunc Danaûm insidias.

Gustave rapporte dans cette pièce, qui est un modèle de composition, tous les griefs de la Russie; il reproche à l'impératrice son ambition et sa soif de conquêtes ; il dit qu'il a plusieurs fois offert à l'impératrice sa médiation pour rétablir la bonne intelligence entre elle et les Turcs alliés de la Suède ; et que cette souveraine avait toujours rejeté ses offres avec mépris.

Cependant les hostilités avaient continué. Hæstfehr, après un léger combat, avait pris la ville de Nyslot et tenait le château bloqué. Armfeld avait enlevé le poste de Pyttis et s'y maintenait. Gustave, avec le principal corps d'armée, voulut emporter d'assaut le fort de Frédricshamn, et marcha sur cette place ; il expédia la grosse artillerie par mer, afin que le transport fût plus prompt et plus facile. Les galères qui la portaient furent retenues dix jours. Le 3 août, le général Siegroth effectua le débarquement malgré les difficultés qu'il rencontra ; les Russes furent repoussés ; l'attaque commença sur-le-champ ; elle continuait avec beau-

coup de vivacité, lorsqu'un courrier, arrivé par terre, apporta au général Siegroth l'ordre de rembarquer ses troupes, parce qu'une conjuration venait d'éclater dans l'armée.

Dès que Gustave, du point où il était posté, eut entendu le bruit du canon de Siegroth, il ordonna d'attaquer du côté de la terre. Alors plusieurs officiers, à la tête desquels était le colonel Hæstsko, lui présentèrent des difficultés sur la possibilité de s'approcher de la place du côté de la terre. Le roi leur ayant assûré que le péril n'était pas aussi grand qu'ils voulaient le croire, les officiers levèrent le masque et lui déclarèrent qu'ils ne pouvaient prendre part à une guerre entreprise malgré les clauses expresses de la constitution. Saisi d'indignation et de surprise, Gustave allait adresser la parole aux troupes; mais le régiment d'Abo, que commandait Hæstsko, posa les armes; d'autres régiments finois suivirent cet exemple.

Aussitôt le roi expédia en courrier le colonel Rosenstein à Siegroth. Rosenstein fit la route à cheval en traversant des marais que les conjurés avaient dépeints à Gustave comme impraticables. Quoique Siegroth n'eût plus que pour trois ou quatre jours de vivres au plus, il espérait que Frédricshamn n'aurait pas tardé à être pris, surtout si l'attaque avait eu lieu des deux côtés à la fois, suivant le plan concerté précédemment. Mais il fallut obéir et rembarquer les troupes le 4 août.

Plusieurs officiers mécontents de la guerre, mais sans prendre part au complot, avaient quitté l'armée. A leur arrivée à Stockholm, ils avaient été accueillis avec des marques de mépris. Le ressentiment du peuple alla si loin, qu'aucun d'eux n'osa plus se montrer en uniforme, ni même avec une cocarde.

A peine Gustave avait vu la conspiration éclater dans son armée, que des avis venus de Suède lui inspirèrent des inquiétudes sur les dispositions du Danemark. Désespéré du contre-tems imprévu qui avait fait échouer ses projets, il laissa le commandement de l'armée à son frère, le duc de Sudermanie; le quartier général était établi à Aniæla, sur la frontière russe. Gustave arriva le 1er. septembre à Stockholm. Aussitôt il envoya sa garde à pied et un régiment d'infanterie renforcer la garnison de Gothenbourg. Les bourgeois de la capitale furent chargés de la garde de la ville. Deux mille hommes ne tardèrent pas à être équipés; ils furent exercés et firent le service comme la troupe de ligne.

Gustave, retiré à son château de plaisance d'Haga, très-près de Stockholm, venait peu dans cette ville. Le sénat le pressait d'assembler la diète; ce monarque jugea que ce serait un mauvais parti à prendre dans un moment où le royaume était attaqué en deux endroits à la fois, par les ennemis du dehors, et où une partie de son armée était corrompue par les promesses des étrangers. D'ailleurs, les officiers révoltés en Finlande avaient un parti secret dans la capitale et dans les provinces. On soupçonnait que leur intention était de forcer le roi à une paix dont ils avaient déjà réglé les conditions avec l'ambassadeur de Russie.

Depuis le départ du roi, les officiers dont la défection avait fait échouer l'entreprise sur Frédricshamn, avaient poussé leur audace encore plus loin (1); le 9 août, ils avaient adressé à l'impératrice de Russie un manifeste dans lequel ils lui déclaraient qu'amenés sur les frontières de la Finlande russe sans connaître le but réel de l'expédition, ils n'en avaient été instruits que sous les murs de Frédricshamn; qu'alors, persuadés que l'entreprise était contraire au droit des gens, ils avaient réfléchi qu'ils étaient citoyens aussi bien que soldats; en cette première qualité, ils protestaient que le vœu général de la nation suédoise était que les deux puissances demeurassent constamment en paix l'une avec l'autre, quoique la paix eût été troublée par quelques hommes remuans; ils demandaient, en conséquence, à l'impératrice si elle était disposée à traiter de la paix avec les États du royaume, lorsqu'ils seraient assemblés suivant la forme prescrite par les lois. Cet écrit, signé par le général Armfeld et par les colonels Hæstsko, Otter, Klingspor et plusieurs autres officiers, fut porté à Saint-Pétersbourg par le major Iægerhorn et d'autres députés.

Il fallait que Catherine fût singulièrement exaspérée contre le roi de Suède, puisqu'elle fit un accueil flatteur à des députés d'officiers rebelles à leur souverain. Elle fit plus, elle leur remit un manifeste adressé à l'armée de Finlande, « Je sais fort bien, » c'est ainsi que l'impératrice s'exprime dans cette pièce extraordinaire, « distinguer la conduite » de la nation de celle du roi. Je désire voir un plus grand » nombre de vos concitoyens se réunir sous une autorité » légitime et prendre de concert toutes les mesures qui peu- » vent assûrer le bien de l'État, soit pour le présent, soit

(1) Voyez page 396 de ce volume.

» pour l'avenir; mais avant toute chose, que tous les régi-
» ments finois, proprement dits, se retirent de mon terri-
» toire ».

Le 12 août, avant d'avoir reçu la réponse de l'impératrice, les officiers révoltés signèrent, à Aniæla, un acte qu'ils intitulèrent : Traité d'alliance; ils s'engageaient à se soutenir les uns les autres. Bientôt ils adressèrent à l'armée de Finlande, sous le titre d'avis, une proclamation dans laquelle ils représentaient la guerre contre la Russie comme injuste, les projets du roi comme pernicieux, et s'efforçaient d'exciter contre ce monarque la défiance du peuple et de l'armée; ils appuyaient sur la nécessité de convoquer, sans délai, une diète qui pût discuter librement sur les conjonctures présentes, et restreignît l'autorité du roi dans des limites plus étroites. Ensuite, les conjurés d'Aniæla qui s'étaient soulevés comme citoyens, contre les ordres du roi, conclurent comme militaires un armistice avec l'impératrice. Une députation en porta le traité au duc de Sudermanie. Ce prince, contraint de céder au grand nombre des mécontents, signa et fit retirer l'armée en dedans de la frontière. Le général Platen refusa seul d'obéir; il déclara que cet ordre ayant été arraché par la violence, il n'y obtempérerait pas. Il resta avec deux bataillons de la garde sur le territoire russe et ne le quitta que lorsque le manque de vivres l'y eût forcé.

Gustave, parti secrètement de Stockholm avec un seul domestique, était arrivé, le 14 septembre, à Mora en Dalécarlie. C'était là que Gustave Vasa avait formé le noyau de l'armée avec laquelle il avait réussi à délivrer la Suède du joug étranger. Gustave III fut accueilli par les Dalécarliens avec des transports de joie. Après avoir assisté au service divin, qui fut célébré avec une solemnité extraordinaire, il monta sur un lieu élevé et, s'adressant au peuple, il lui dépeignit si éloquemment la situation cruelle du monarque, les malheurs et les dangers de la patrie et le besoin urgent qu'elle avait du secours de ses enfants, que tous les hommes qui l'écoutaient lui jurèrent une fidélité inviolable, et demandèrent des armes pour marcher à l'ennemi. Gustave alla ensuite dans d'autres paroisses de cette âpre contrée où sa présence et ses discours excitèrent un enthousiasme peut-être encore plus vif. En peu de tems, il se vit à la tête d'une armée de volontaires; une partie se mit en route pour Stockholm.

De la Dalécarlie le roi passa en Vermeland, province plus méridionale; il y apprit l'entrée des Danois sur le territoire suédois, le 24 septembre (1). Déjà le prince de Hesse avait sommé Gothenbourg de se rendre; Gustave, parti de Carlstad, en Vermeland, avait parcouru, dans une journée, près de quarante-cinq lieues à cheval, presque seul, au risque de tomber entre les mains de l'ennemi; il arrive de nuit à Gothenbourg. Dès le lendemain matin, il fait assemblel le conseil municipal et les principaux habitants, les exhorte à se réunir à lui pour défendre leur ville qu'il regarde comme un des plus précieux joyaux de sa couronne. Tous répondent qu'ils sont prêts à faire ce qu'il leur prescrira. Les fortifications ne tardèrent pas à être réparées; des canons furent placés en batterie; la place qui, auparavant, était presque dégarnie, se trouva dans un état de défense respectable. Un adjudant danois étant venu sommer la ville de capituler, reçut pour réponse de la propre bouche du roi, qu'il prit pour un simple officier, que Gothenbourg se laisserait réduire en cendres plutôt que de se rendre. La ville était bloquée par terre et par mer. Les Cours de Berlin et de Saint-James, qui venaient de s'allier étroitement, sommèrent le Danemark de retirer ses troupes. M. Elliot, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne à Copenhague, déclara au prince de Hesse, général des troupes danoises, que son gouvernement regarderait comme une déclaration de guerre la continuation des hostilités et le refus des Danois d'évacuer le territoire suédois. Par sa médiation un armistice de huit jours fut conclu le 9 octobre; il fut prolongé le 16 jusqu'au 13 novembre, puis jusqu'au 13 mai 1789. Sur ces entrefaites, des corps de troupes au nombre de plus de douze mille hommes, arrivèrent au secours de Gothenbourg. Le territoire suédois fut évacué en 1789; le Danemark s'engagea, par une convention, à garder la neutralité la plus parfaite pendant toute la durée de la guerre entre les Suédois et les Russes.

Les Russes, au moyen des renforts que leur armée navale avait reçus, conservaient un empire absolu sur la Mer-Baltique, depuis le combat de Hœglund. La flotte suédoise, retirée dans le port de Svéaborg, y demeura bloquée jusqu'à l'époque où les glaces et les mauvais tems semblaient rendre la na-

(1) Voyez ce volume, page 463.

vigation impossible. Cela n'empêcha pas le duc de Sudermanie d'essayer de mener son escadre à Carlscrona, pour y prendre les renforts qui lui étaient absolument nécessaires; sa tentative réussit entièrement; il trouva dans le port de Carlscrona cinq vaisseaux de ligne auxquels les croisières russes n'avaient pas permis d'aller le rejoindre. L'hiver empêchant toute opération navale, le prince partit pour Stokholm; son entrée dans cette capitale fut comme un triomphe, il fut accompagné par les acclamations du peuple jusqu'au château.

L'allégresse redoubla lorsque le roi arriva le 19 décembre. Sûr de l'affection de la plus grande partie de la nation, il avait, étant encore à Gothenbourg, convoqué une diète pour le 26 janvier 1789. Tout annonçait qu'elle serait orageuse; la noblesse espérait remettre les choses dans l'état où elles étaient avant la révolution de 1772. Le roi, dans son discours d'ouverture, après avoir parlé de la gravité des circonstances, ajouta : « Je veux la paix, mais une paix sûre » et honorable; le seul moyen de l'obtenir est de pousser la » guerre avec vigueur. Le vœu de la nation s'est exprimé à » ce sujet, depuis plusieurs mois, d'une manière bien ho» norable. C'est à vous, honnêtes habitants des campagnes, » qu'il était réservé de donner à vos concitoyens l'exemple » du courage, et de voler, intrépides comme vos pères, à » la défense de votre patrie et de votre roi. Ce même peu» ple dont les aïeux accoururent autrefois sous les drapeaux » de Gustave Vasa a été encore le premier, aujourd'hui, à » sauver l'État et ma personne dans le péril commun. Nous » avons tous les mêmes ennemis, car il n'y a que ceux de » la patrie qui soient les miens ».

Le lendemain, Gustave réunit les quatre ordres, à huis clos, dans la salle de la diète. Après avoir exposé, dans un discours assez long, la situation de la Suède relativement aux autres puissances de l'Europe, surtout dans ses rapports avec celles du nord, il demanda qu'il fût nommé un comité de trente membres, dont douze seraient pris dans la noblesse et six dans chacun des trois autres ordres, afin de délibérer avec lui sur ce que les intérêts de la patrie exigeaient dans les circonstances actuelles.

Trois ordres, le clergé, la bourgeoisie et les paysans, s'étaient, en grande majorité, déclarés pour le roi et pour la continuation de la guerre; ils furent donc bientôt d'accord sur le choix de leurs membres au comité secret. La no-

blesse, au contraire, éleva d'abord des difficultés sur le nombre des membres dont le comité devait être composé; ensuite il fut question de leur donner des instructions spéciales, destinées à prévenir toute nouvelle usurpation de pouvoir de la part du roi. Le baron de Gèer se plaignit, en termes violents, des pamphlets qui avaient circulé contre les officiers rebelles de l'armée de Finlande. Le corps entier de la noblesse se réunit à lui pour demander que les auteurs de ces pamphlets fussent poursuivis et punis. Enfin les membres du comité furent choisis parmi les plus riches propriétaires; à leur tête était le comte Fersen, vieillard de soixante-douze ans, très-considéré pour sa capacité dans les affaires, son caractère ferme et son sang froid.

La noblesse montrait un esprit décidément hostile. Le comte de Lœvenhaupt, maréchal de cet ordre, ayant déclaré, dans la discussion, que le roi regarderait comme contraire à la constitution la prétention de donner aux membres du comité des instructions telles que celles dont il avait été question, éprouva, de la part de quelques nobles, une opposition accompagnée d'expressions si peu convenables, qu'il déclara ne pouvoir plus continuer à remplir sa charge. Il remit son bâton de maréchal entre les mains du roi, et annonça qu'il ne reparaîtrait plus à la chambre de la noblesse avant d'avoir obtenu satisfaction.

Les nobles ne montraient une résistance si opiniâtre que d'après les assûrances qu'ils avaient reçues de M. Bozenhard, consul général de l'empereur d'Allemagne, d'obtenir, par l'entremise de la Russie et du Danemark, la garantie de leurs anciens priviléges et de la constitution abolie en 1772. Le roi, qui avait connaissance de ces intrigues, les laissa durer quelque tems, mais en prenant ses mesures pour les déjouer efficacement. Un corps de trois mille cinq cents Dalécarliens, arrivé quelques jours après l'ouverture de la diète, fut cantonné à Drottningholm et d'autres maisons royales; Gustave allait fréquemment les exercer. Il y avait encore, dans les provinces du nord, des milliers de paysans prêts à voler à la défense du roi. D'un autre côté, le comte de Bork, ambassadeur de Prusse, témoignait, par toute sa conduite, que la meilleure intelligence régnait entre le roi de Suède et son souverain.

Le 17 février, les quatre ordres furent convoqués dans la salle des États. Le roi remercia d'abord le clergé, la bourgeoisie et les paysans de l'accueil favorable qu'ils avaient fait

à ses propositions et du zèle qu'ils avaient montré pour le soutenir; puis il adressa des reproches à la noblesse qui, par sa conduite, allait entraîner le royaume à sa perte. Après avoir rappelé les bruits semés par ses ennemis, pour faire croire qu'il aspirait au despotisme, il ajouta : « Sur qui rejettent-» ils cette inculpation odieuse? Sur l'homme qui fut pen-» dant trois jours le monarque le plus absolu de l'Europe et » qui renonça lui-même à cette prérogative séduisante pour » rendre à ses sujets la véritable liberté! Sur celui qui jura » une haine mortelle au despotisme comme à l'anarchie! » Je vous le déclare encore du haut de mon trône, je n'as-» pirerai jamais au pouvoir absolu; toujours je le refuserai, » lors même que vos désordres devraient me contraindre à » le vouloir; mais je vous déclare en même tems, » et il fixa ses regards sur le comte Fersen et sur le baron de Gèer, « je vous déclare que je ne souffrirai jamais que ces » hommes, dont les mains téméraires ont ébranlé le trône » de mon père, essayent d'arracher aujourd'hui le sceptre » de mes mains; je ne puis ni ne dois supporter ces retards » éternels par lesquels ils servent si utilement les projets » de nos ennemis. Si l'on me refuse les secours que je de-» mande, et dont j'ai besoin pour habiller, pour payer, pour » armer nos troupes de terre et de mer, vous verrez bientôt » notre pays ravagé, la Finlande mise à feu et à sang et » l'ennemi aux portes de la capitale. Songez qu'alors ce ne » sera pas moi qui mériterai vos reproches; ils devront ac-» cabler ces mêmes hommes qui, plutôt que de renoncer à » leurs vues ambitieuses et à leurs projets de vengeance, » voudraient voir les Russes entrer à Stockholm et un am-» bassadeur de Russie dicter des lois à leur roi, et qui se » flattent de pouvoir me forcer, par leurs lenteurs, à une » paix déshonorante. Mais que cette main se dessèche avant » qu'elle signe jamais le déshonneur de mon royaume! » Puisse, auparavant, cette couronne que je porte m'être » arrachée et brisée sous mes ieux! C'est la couronne de » Gustave-Adolphe, et si je dois la quitter avec moins d'é-» clat que ce prince illustre, du moins on ne me reprochera » pas de l'avoir avilie ».

Gustave termina ce discours, d'une éloquence si mâle et si énergique, par exiger que l'ordre de la noblesse fît une réparation éclatante à son maréchal, en biffant de ses registres les délibérations relatives aux difficultés survenues entre la chambre et son président; qu'une députation allât

demander excuse au maréchal et l'accompagnât solennellement à la salle de l'ordre où se ferait en sa présence la radiation exigée ; que le comte Fersen, le baron Charles de Gèer, et autres nobles nommés dans la plainte du maréchal, fussent à la tête de la députation. Le comte Fersen voulut parler pour se défendre; d'autres nobles se levèrent pour le soutenir; le roi leur dit que ce n'était ni le tems ni le lieu d'examiner la chose; puis, s'adressant aux trois ordres, il leur parla avec beaucoup d'affabilité.

La noblesse étant retournée dans la salle, Fersen demanda que l'on compulsât les registres pour connaître de quelle espèce d'offense le maréchal avait à se plaindre. Il fut décidé que ses griefs n'étaient pas fondés, et qu'en conséquence la chambre ne ferait pas la démarche que le roi avait exigée.

Cet état violent ne pouvait être de longue durée. Le 20 février, des députations du clergé, de la bourgeoisie et des paysans allèrent au château et prièrent le roi de prendre telles mesures qu'il jugerait nécessaires pour rendre à la diète son activité. Les bourgeois de Stockholm continuaient à faire le service militaire au château ; à midi, au moment où l'on relevait la garde, Gustave retint auprès de lui celle qui allait être remplacée, puis l'envoya avec ses gardes du corps et son régiment de cavalerie légère arrêter chez eux une trentaine de membres de la noblesse qui s'étaient le plus signalés par leur opposition ; on remarquait parmi eux les comtes Brahé et Fersen, le baron Charles de Gèer, les colonels Maclin, Schwatzer et Armfeld ; ils furent conduits en prison au palais de Frédricshof.

Le peuple tenait pour le roi ; il vit passer les prisonniers sans montrer le moindre intérêt à leur sort. Les officiers qui, de leur chef, avaient osé négocier avec la Russie, venaient d'être amenés à Stockholm. Le peuple les suivit en les chargeant d'imprécations comme traîtres et ennemis de la patrie. Un conseil de guerre fut chargé de les juger.

Le 21, l'assemblée plénière, des quatre ordres réunis, se tint dans la salle de la diète. Le roi déclara, dans son discours, qu'il était bien éloigné d'imputer à l'ordre entier de la noblesse le tort de quelques-uns de ses membres et exposa les raisons qu'il avait eues de s'assûrer de ceux qui causaient des divisions. Ensuite le bâton de maréchal de la diète fut remis au comte Lœvenhaupt. Le prince Charles donna les plus grands éloges à l'armée, et assûra que pendant

tout le tems qu'il l'avait eue sous son commandement, il n'y avait vu qu'une obéissance exemplaire et un zèle ardent pour le service : le prince finit en exhortant les représentants de la nation à travailler avec ardeur au bien de l'État, et à ne s'occuper que de l'objet qui les avait fait convoquer.

Le roi reprit la parole, et après avoir insisté de nouveau sur l'esprit de discorde et de parti entretenu par des insinuations étrangères, et produit par l'intérêt particulier qui, divisant les ordres, nourrissait la haine, l'envie, les intrigues et les cabales, il présenta aux États une loi constitutionnelle sous le titre d'*Acte d'union et de sûreté*, composé de neuf articles.

Le roi a le droit de faire la guerre et la paix, de conclure des traités, de conférer les emplois publics, d'administrer la justice.

Le Conseil, tribunal suprême du roi, qui décide en dernier ressort sur toutes les causes judiciaires, et dans lequel le roi a deux voix, sera composé de nobles et de roturiers; le nombre des membres dépend de la volonté du roi.

Tout Suédois, sans exception, jouit de la liberté personnelle, et ne peut être arrêté que dans les cas prévus par la loi : chacun a le droit de posséder des terres et autres propriétés, sauf celles qui, sous des dénominations particulières sont réservées à la noblesse.

Les hautes dignités de l'État et les emplois de la Cour seront exclusivement remplis par la noblesse. Toutes les autres places seront données à ceux qui, par leurs lumières, leur mérite et leur expérience, les auront le mieux méritées, sans égard pour la naissance. Si un roturier occupant comme tel une place est anobli, il ne pourra la remplir plus long-tems.

La nation suédoise a le droit imprescriptible de délibérer, par ses députés, à la diète avec le roi, sur les subsides à accorder, d'accepter ou de refuser, et de prendre en commun avec lui les mesures nécessaires au bien de l'État.

La diète ne peut prendre en considération que les objets qui lui ont été proposés par le roi.

Les priviléges de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie sont confirmés dans tout ce qui n'est pas contraire à l'acte de sûreté.

Tous les rois de Suède, à leur avénement au trône, si-

gneront le présent acte. Il ne sera jamais permis d'y faire, ni d'y proposer un changement quelconque, sous prétexte de l'expliquer; dans le cas d'extinction de la maison royale, le roi qui sera élu, obtiendra tous les droits énoncés dans cet acte, et s'obligera à les observer sans le moindre changement.

La constitution de 1772 sera maintenue dans tout ce qui n'est pas contraire au présent acte.

La lecture de l'acte d'union et de sûreté terminée, le roi demanda si les États l'acceptaient comme loi fondamentale. Il y eut dans le clergé, la bourgeoisie et l'ordre des paysans, une majorité décidée pour l'affirmative; mais la pluralité de la noblesse répondit négativement. La discussion fut renvoyée aux chambres des États.

Dès le même jour, les orateurs du clergé, de la bourgeoisie et des paysans signèrent l'acte au nom de leurs ordres. La noblesse ne voyait pas d'un œil aussi satisfait les dispositions de cet acte. Le roi voulant éviter tout ce qui pourrait avoir l'air de la surprise et de la violence, fit donner à cet ordre une copie de l'acte, afin qu'il en délibérât en particulier. Cependant ce prince continuait ses négociations avec le comité de la diète; les États consentirent à se charger de toutes les dettes déjà contractées, et octroyèrent au roi 1,200,000 rixdallers pour subvenir aux dépenses que devait entraîner la continuation de la guerre.

Depuis plus de trois semaines, la noblesse délibérait sur l'acte d'union et de sûreté; elle refusait de le signer et fesait des représentations; elle prétendait que c'était un changement absolu dans la constitution, et que pour le faire passer, il fallait le consentement des quatre ordres. Elle ne pouvait voir, sans un secret dépit, que des distinctions et des prérogatives dont elle jouissait depuis si longtems fussent anéanties tout d'un coup. L'emprisonnement de plusieurs de ses membres les plus distingués, l'animait contre le roi : plusieurs nobles qui avaient des emplois à la Cour ou dans l'armée, s'en démirent; leurs femmes cessèrent de paraître à la Cour et aux spectacles.

Le roi regardait la question relative à la nouvelle loi fondamentale comme terminée, puisque trois ordres l'avaient acceptée unanimement; mais voulant qu'il n'y eût plus de contestation, il fit demander, le 16 mars, à la noblesse, sa décision sur la loi. Trente-trois discours furent prononcés à ce sujet dans la chambre des nobles, et en

résultat l'acte fut rejeté. Alors le roi manda au château le maréchal de la diète et lui déclara en présence des orateurs des trois autres ordres, que la situation du royaume ne permettait pas de plus longs délais ; que la constitution et les décrets de la diète de 1786, portant que tout acte explicatif de la constitution aurait force de loi lorsque trois ordres l'auraient adopté, le maréchal était non-seulement autorisé, mais même tenu par devoir, à signer l'acte au nom de l'ordre équestre dont il était le président : le comte Lœvenhaupt obéit et signa. Alors le roi lui ordonna, ainsi qu'aux orateurs des trois autres ordres, de ne plus permettre dorénavant qu'il fût proposé rien de contraire à l'acte qui serait désormais regardé comme loi constitutionnelle.

Dans sa séance du 7 avril, la noblesse protesta unanimement contre la signature donnée par son président. Le baron Liliehorn, vice-maréchal de la diète, se chargea de faire les représentations de son ordre ; le roi demeura ferme dans sa résolution. La noblesse eut alors recours à la médiation de la Prusse, imaginant qu'au moyen des relations intimes qui unissaient les Cours de Berlin et de Stokholm, elle pourrait obtenir un traitement plus favorable de la part de son souverain. La Cour de Berlin refusa d'entendre parler de négociation, et déclara à la noblesse que ce qu'elle avait de mieux à faire était de s'adresser directement au roi de Suède.

Gustave fut instruit de cette démarche : le moment d'ouvrir la campagne en Finlande approchait ; il lui importait de ne pas le laisser perdre. Il résolut de terminer tout d'un coup les discussions qui retardaient la décision qu'il attendait. Le 27 avril, il alla seul à la chambre de la noblesse, sans que personne s'y doutât de son dessein. Ses partisans étaient prévenus que si, en sortant de la chambre, il montait en voiture, cela signifiait qu'il avait tout obtenu ; que si, au contraire, il montait à cheval, (ses chevaux sellés étaient sur la place) ; la garde et les autres troupes devaient s'avancer pour arracher par la force ce que la persuasion n'aurait pu obtenir. Un peuple immense attendait le roi sur la place. Gustave entre dans la salle des nobles, prend sa place et propose d'accepter l'acte d'union et de sûreté déjà adopté par les autres États. Il demande qu'on aille aux voix : les cris de *non* se font entendre à plusieurs reprises : quelques membres attachés au roi, crient *oui*.

Après une seconde épreuve, le roi ordonne au maréchal de la diète de signer, au nom de la noblesse, l'acte d'union et de sûreté; ajoutant que d'ailleurs le consentement donné par les trois autres ordres entraînait nécessairement celui du quatrième; mais qu'il a mieux aimé l'obtenir de la libre détermination de la noblesse. Ensuite il envoie notifier cet événement aux autres ordres. Les hérauts d'armes étaient prévenus; ils proclament par toute la ville la clôture de la diète. Alors la chambre ne pouvant plus légalement protester, le roi sortit et fut reçu aux acclamations du peuple; les nobles auraient eu à redouter la fureur de la multitude si les choses eussent tourné autrement; ils en furent quittes pour des huées et des invectives. Le 28, ceux qui étaient détenus à Frédricshof furent remis en liberté.

Le sénat, devenu inutile, fut supprimé; le Conseil d'État et le tribunal suprême, dont il est question dans l'acte d'union et de sûreté, remplaça cet ancien corps; il fut divisé en plusieurs sections.

Le 30 mai 1789, l'escadre commandée par le prince Charles, sortit de Carlscrona; la flottille des galères fut confiée à l'amiral Ehrensværd. Peu de jours après, Gustave partit pour la Finlande; les Russes y avaient près de soixante mille hommes; déjà les hostilités y avaient commencé. Le 11 juin, six mille Russes, sortis de Christina, se jetèrent dans la Finlande suédoise; les postes suédois, forcés de céder au nombre, se retirèrent après une vigoureuse défense. Les Russes s'étant avancés sur Saint-Michel, en Savolax, pour s'emparer des magasins qui se trouvaient dans ce village, le colonel Stéding soutint leur effort pendant douze heures avec six cents hommes. Ayant reçu un renfort, le combat dura encore dix heures, et les Russes se replièrent avec perte sur Christina; mais ils revinrent à la charge en plus grande force, ce qui n'empêcha pas Stéding de se défendre jusqu'à ce que tous les magasins fussent sauvés; ensuite il se retira fort habilement.

Le 28, l'avant-garde du corps principal de l'armée suédoise, qui avait passé la frontière près de Vérélæ, s'avança jusqu'à Uddismalm, près de Davidstad. Platen commandait cette division; Gustave combattait comme volontaire; les Suédois attaquèrent avec impétuosité quatre mille Russes. La victoire balançait, lorsque le major Paulmann accourut avec son bataillon prendre en queue les Russes, qui cédèrent devant les baïonnettes des Suédois.

Le 3 juillet, huit mille Russes furent défaits à Likala, par le corps où Gustave se trouvait. Le général Siégroth avait marché sur Frédricshamn; le général Kaulbar avait remonté le long du Kymené, du côté de la Russie. Stéding avait repoussé les Russes de Saint-Michel. Le général Méierfeld s'empara de l'important passage de Hœgfors; les passages de Pyttis, Kuppis, Stora-Abborfors et d'autres situés près des bouches du Kyméné, furent bientôt enlevés.

Le 20 juillet, Stéding, qui s'étendait toujours dans le Savolax, battit à Paroumaki, près de Nyslot, un corps russe. Nyslot fut pris par les Suédois.

La défaite de Kaulbar, à Kaipias, donna aux Russes la facilité de reprendre presque tout le terrain qu'ils avaient perdu dans les environs de Frédricshamn. Platen, Siégroth et le roi se défendirent avec une bravoure extrême à Likala, et empêchèrent les Russes de passer le Kyméné.

Les escadres russe et suédoise combattirent, le 26 juillet, entre les îles de Bornholm et d'Œland. La victoire paraissait pencher pour les Suédois, lorsque l'immobilité du contre-amiral Liliehorn, qui refusa constamment d'obéir aux signaux répétés du duc de Sudermanie, fit perdre tout l'avantage de cette journée. Liliehorn fut arrêté et mené prisonnier à Carlscrona. Une épidémie violente qui s'était manifestée parmi les équipages de la flotte, força le duc de Sudermanie à regagner ce port.

Le 23 août, la flottille des galères suédoises provoqua inutilement au combat celle des Russes, commandée par le prince de Nassau; le 24, cet amiral attaqua les Suédois, près de Svensksund, à l'embouchure du Kyméné, pendant qu'une escadre russe partit d'Aspæ, île située au large dans le golfe de Finlande, vint tomber inopinément sur les Suédois. Après onze heures de combat, les Suédois, qui avaient éprouvé une perte considérable en hommes et en bâtiments, regagnèrent avec peine leur rade. Le roi avait quitté son poste à terre, pour venir sur mer partager les dangers des marins qui se battaient pour lui.

Le 1er. septembre, le prince de Nassau renouvela l'attaque par terre et par mer, et après une action qui dura huit heures, força les Suédois de se retirer sur leur territoire. Le canot que montait le roi, fut poursuivi par une galère russe, et ne parvint qu'avec peine à s'échapper en remontant le Kyméné.

Le reste de la saison se passa en petits combats sur la côte

de Finlande, où la supériorité du nombre et la facilité de recevoir des renforts, permettaient aux Russes de venir établir des postes et des retranchements sur le territoire suédois. Ils en furent délogés.

Durant cette campagne, le général russe, Mouchin-Pouchin, avait répandu, le 11 juillet, dans le Savolax suédois, un manifeste déclarant que « l'impératrice ne reconnaissait » en Suède que le *gouvernement ancien et le peuple suédois :* » il n'y était question du roi qu'en ces termes : « L'impéra- » trice n'a pour but que de se procurer une satisfaction » convenable de celui qui, contre les lois fondamentales de « la Suède, et sans la participation des États du royaume, » a commencé la guerre, etc. »

Des tentatives de négociations faites pendant l'hiver, avaient échoué, parce que les propositions de la Russie étaient attentatoires à l'indépendance de la Suède (1). Dès la fin de mars 1790, Gustave partit pour la Finlande; déjà ses vaisseaux avaient obtenu des succès sur les ennemis, à Rogervik, sur la côte d'Esthonie. Vers le milieu d'avril, le roi pénétra fort avant dans le Savolax, pays âpre, entrecoupé de marais, de bois et de lacs, où les glaces et les neiges n'étaient pas encore entièrement fondues.

Le 15 avril (2), le roi emporta Kærnakoski et Parakoski, deux postes importants sur le lac Saïma près de Vilmanstrand; ensuite il revint sur ses pas, et força à la baïonnette Valkiala, sur la frontière suédoise, où les Russes avaient de grands magasins. Gustave fut blessé au bras droit.

Le 30 avril, les Russes voulant reprendre les deux postes voisins de Vilmanstrand, furent repoussés avec perte. Deux de leurs généraux moururent des suites de leurs blessures.

Dans la nuit du 4 au 5 mai, les Russes, commandés par le général Numsen, ayant passé le Kyméné, délogèrent les Suédois de leurs postes d'Aniæla, et poussèrent jusqu'à Hirvenkoski, où la glace couvrait encore un bras du Kyméné; ils le traversèrent, mais en furent repoussés la nuit suivante : cependant ils se maintinrent sur la rive droite du Kyméné, jusqu'au moment où ils furent contraints de marcher au secours de Frédricshamn.

---

(1) Voyez dans ce volume, page 398.

(2) On lit, page 398 de ce volume, le 15 août; c'est une erreur à corriger.

Gustave, qui voulait occuper dans l'intérieur des terres les forces des Russes, pour détourner leur attention du véritable objet de ses opérations, quitta Valkiala et arriva, le 9 mai, à Borgo, sur la côte, où il prit le commandement de sa flotte composée de dix-neuf grands vaisseaux, vingt-une galères, huit bateaux plats, cent vingt chaloupes canonnières et cent seize plus petites; le tout portant deux mille canons. Les glaces fermaient encore les golfes nombreux qui découpent la côte de la Finlande; on parvint, avec beaucoup de peine, à rompre ces glaces, et, le 15, les Suédois parurent tout à coup devant Frédricshamn. Les Russes, qui, la veille, avaient aperçu l'approche des Suédois, s'étaient rangés en bataille: après trois heures de combat, ils furent obligés de se retirer sous le canon de la place avec perte de dix chaloupes canonnières, de trente-huit bateaux armés, et d'une partie de ce qui était sur les chantiers.

Frédricshamn ayant refusé de se rendre, Gustave fit attaquer cette place, le 17 et le 18, sur différents points par son infanterie; les chaloupes canonnières devaient soutenir l'assaut. La garnison, qu'un gros détachement de l'armée de Numsen était venu renforcer, se défendit si vigoureusement, que Gustave se retira. Il avait du moins arrêté pour quelque tems les mouvements de la flottille russe, et occupé Numsen, qui, avec des forces supérieures, eût accablé Platen.

Conformément au plan arrêté avec le roi son frère, le duc de Sudermanie attaqua, le 15 mai, l'escadre russe mouillée à Réval; les Suédois, contrariés par le mauvais tems et par le vent qui changea tout d'un coup, perdirent trois vaisseaux; mais ils en sauvèrent un. Le prince alla radouber à Nargœ, île située vis-à-vis de Réval, ses vaisseaux qui avaient souffert; puis, le 23 mai, fit route vers le fond du golfe de Finlande.

Le roi s'étant avancé jusqu'à Pilképassi, à six lieues de Viborg, apprit, le 29 mai, que son frère avait déjà dépassé l'île de Hœgland pour le rejoindre. Il resta tranquille deux jours pour attendre que sa grande flotte se fût rapprochée davantage; ensuite il remit à la voile, et, le 2 juin, attérit à Biœrkœ, île qui n'est éloignée que de dix lieues de Saint-Pétersbourg. Le 3, son frère attaqua la grande escadre russe qui croisait devant Cronstadt. Le combat commença dès trois heures du matin, et continua jusqu'à dix; il reprit

l'après-midi, et se prolongea jusqu'à six heures du soir. Les coups de canon retentirent jusqu'à Saint-Pétersbourg. Dès que Gustave eut entendu les premiers, il fit force de rames pour joindre son frère; deux détachements de chaloupes canonnières causèrent des dommages à un vaisseau et à une frégate russes. L'après-midi, la violence du vent contraire empêcha la flottille des chaloupes de prendre part à l'action. Le résultat de ce combat terrible resta indécis.

Instruit que l'escadre de Réval approchait, le prince Charles voulut tenter un effort pour l'empêcher de se joindre à celle de Cronstadt : le 5, il s'approcha de nouveau de celle-ci, et la combattit pendant deux heures; la résistance opiniâtre des Russes fit encore une fois échouer les plans de Gustave. Les deux escadres russes réunies présentaient une supériorité de forces trop grandes pour que les Suédois pussent se mesurer avec elles; car ils n'avaient que vingt vaisseaux de ligne, et les Russes en comptaient trente, indépendamment des frégates et des autres bâtiments plus petits.

Le prince Charles se retira devant la baie de Viborg, conservant ainsi sa communication avec la flottille des galères et chaloupes canonnières. L'impératrice Catherine, ne se dissimulant pas le danger qui menaçait sa capitale, envoya de nouvelles troupes en Finlande.

Le 6 juin, le roi de Suède, qui avait reçu des renforts, fit de nouveau débarquer, à Kaïvisto, éloigné seulement de douze lieues de Saint-Pétersbourg, des housards et des dragons qui repoussèrent des essaims de cosaques envoyés contre eux, événement qui répandit l'alarme à Saint-Pétersbourg. Mais la flotte suédoise, forte de vingt-huit voiles, ne tarda pas à être bloquée dans la baie de Viborg où elle couvrait la flottille; elle se concentra entre les îles de Biœrkœ (1) et de Kovosari. La flottille des galères russes, qui s'était radoubée, vint serrer les Suédois de plus près; déjà ceux-ci souffraient du manque de vivres et d'eau; une attaque infructueuse, tentée le 2 juillet par le roi de Suède contre la flottille russe, avait enhardi le prince de Nassau qui commandait celle-ci à faire proposer une capitulation à Gustave.

Enfin, le 3 juillet, un vent du nord-est permit au roi de Suède de faire une tentative pour se dégager; il quitta sa

---

(1) Page 399 de ce volume, au lieu de *Borgo*, lisez *Biœrkœ*.

station et s'avança à la rencontre de l'ennemi. Des brûlots que les Suédois voulaient lâcher sur la flotte russe, accrochèrent un vaisseau et une frégate de leur escadre, qui bouchèrent la sortie de la rade; cinq vaisseaux de ligne suédois et trois frégates échouèrent sur des bancs de sable et furent pris par les Russes; sept mille hommes de l'armée de Gustave furent ou tués ou faits prisonniers; ce prince, qui s'était toujours trouvé au plus fort du danger, ne s'échappa que par une espèce de miracle. Il avait monté successivement deux galères, dont l'une avait été brûlée et l'autre coulée à fond; il fut réduit à s'embarquer sur un bateau qui fut tellement endommagé qu'il n'arriva que deux jours après à Svensksund où déjà on répandait le bruit qu'il était mort. Une partie de sa flottille y entra avec lui, le reste fut forcé par la violence du vent d'aller relâcher à Svartholm et à Kongshamn, ports un peu plus éloignés. Elle avait perdu trente-une voiles. L'arrière-garde de l'escadre, arrêtée dans les bas-fonds de Hœgland par le vent qui avait changé brusquement, fut atteinte par les Russes qui lui prirent deux vaisseaux de ligne.

Pressé de profiter de sa victoire, le prince de Nassau n'attendit pas un renfort de chaloupes canonnières qui devait lui arriver, et vint, le 9 juillet, avec deux cent trente voiles, attaquer les Suédois qui n'en avaient que cent quatre-vingt-dix. Gustave, aidé par le vent qui vint tout à coup souffler avec violence, combattit les Russes avec avantage. L'action, suspendue pendant la nuit, continua le lendemain matin jusqu'à dix heures. La flottille russe perdit cinquante-cinq bâtiments, six cent quarante-trois canons, beaucoup d'autres pièces d'artillerie et le grand pavillon impérial qui tombèrent entra les mains des Suédois; plusieurs galères furent brisées contre les rochers. Cette journée coûta en tout aux Russes plus de quatorze mille hommes. La nouvelle en parvint à Saint-Pétersbourg le jour même où l'on célébrait la victoire du 3 juillet. Sans la journée de Svensksund, les Russes auraient pu venir attaquer Stockholm.

Pendant qu'on se battait sur mer, le général Méierfeld avait défait les Russes près de Kyménégord, après s'être emparés du poste de Hœgfors.

Gustave, voyant que sa diversion était inutile à la Turquie, puisque les Russes, restés maîtres de la mer Baltique, avaient envoyé une escadre dans la Méditerranée, ne recevant de secours de personne et considérant que les pertes

qu'il avait éprouvées ne pourraient pas être réparées de quelques années, n'était pas éloigné de songer à la paix. Un secrétaire impérial, qui se trouvait parmi ses prisonniers, fut envoyé à Saint-Pétersbourg avec des propositions de cartel d'échange, accompagnées d'expressions qui annonçaient des dispositions pacifiques. Des négociations ne tardèrent pas à s'ouvrir sous une tente dressée dans la plaine de Verelæ sur le Kyméné. La paix fut signée le 3 août. Tout fut rétabli dans le même état qu'avant les hostilités.

Le roi ayant ratifié le traité de paix le 19 août, quitta la Finlande le 23 ; le 30, il fit son entrée à Stockholm, à cheval; l'allégresse que les habitants de la capitale témoignèrent en le revoyant, ne peut se décrire. Gustave, après avoir rendu grâces à Dieu dans la grande église, alla à l'hôtel-de-ville exprimer à la bourgeoisie combien il était sensible aux marques de fidélité inviolable qu'elle n'avait cessé de lui donner dans les circonstances les plus critiques où il s'était trouvé.

Le 19 avril précédent, le Conseil de guerre avait condamné à mort plus de cinquante officiers qui avaient trempé dans la conjuration ; pendant qu'on leur fesait leur procès, la plupart étaient encore à l'armée de Finlande ; ils ne cessèrent pas de se battre contre l'ennemi, quoiqu'ils connussent leur position. Le roi leur fit grâce et leur accorda les récompenses et l'avancement qu'ils méritaient.

Le 22 août, le jugement rendu contre les chefs du complot, amenés d'Aniæla à Stockholm, fut confirmé. La peine capitale fut prononcée contre cinq d'entre eux ; quatre obtinrent leur grâce. Le colonel Hætesko, seul, fut exécuté le 8 septembre. On a même pensé que s'il n'eût pas trop tardé à solliciter son pardon, il ne périssait pas. Deux furent enfermés pour toute leur vie, ainsi que les quatre qui avaient échappé à la mort.

Le 13 février 1791, le roi, dans la chapelle du château, à la suite d'une cérémonie religieuse, distribua, en mémoire des victoires de Frédricshamn et de Svensksund, les 15 mai et 9 juillet 1790, des médailles d'or aux officiers qui avaient combattu dans ces journées.

A la fin de mai 1791, Gustave se rendit à Aix-la-Chapelle, sous prétexte de guérir, par l'usage des eaux de Spa, les blessures qu'il avait reçues en Finlande. Son véritable but était de se rapprocher des frontières de la France pour travailler à y organiser une contre-révolution. En passant par le Mecklenbourg, il eut une entrevue avec le prélat Caprara,

nonce du pape, qui y était venu dans le même dessein; ensuite il alla conférer avec le duc de Brunswick. L'arrestation de Louis XVI à Varennes, fit échouer les plans concertés entre Gustave, les émigrés français et les puissances étrangères. Le 27 juin, Gustave envoya l'ordre à son ambassadeur à Paris, de s'abstenir de toute relation avec les ministres français, qui, à cette époque, obéissaient à l'assemblée nationale.

De retour dans ses États, le roi signa, le 19 octobre (1), un traité d'alliance intime avec la Russie; les articles secrets, qui, sans doute, se rapportaient aux affaires de France, ne sont pas connus. Gustave et son alliée refusèrent de recevoir la notification qui leur fut faite au nom de Louis XVI, qu'il avait accepté la constitution; ces deux souverains déclarèrent qu'ils ne pouvaient regarder ce monarque comme libre. Le roi de Suède accrédita le comte Oxenstierna comme son ministre plénipotentiaire auprès des princes français à Coblentz.

Gustave, flatté de l'idée de se mettre à la tête d'une croisade destinée à combattre la France, voyait avec plaisir que son alliance avec le plus puissant de ses voisins lui permettait de s'absenter de son royaume; l'impératrice, de son côté, n'était sans doute pas fâchée de voir occupée ailleurs l'activité d'un prince qui s'était avancé en ennemi si près des remparts de Saint-Pétersbourg.

Avant de s'engager dans une entreprise aussi hardie, le roi de Suède jugea qu'il devait ne rien négliger pour assûrer la tranquillité intérieure de ses États. Il convoqua donc la diète, afin de lui exposer la situation fâcheuse des finances. Mais dans un tems où toutes les têtes, en Europe, étaient en fermentation, il devenait peut-être hasardeux de réunir les États d'un peuple qui, pendant plus d'un demi-siècle, avait eu un gouvernement républicain de fait. Cette considération ne dut pas arrêter Gustave, parce que la dernière guerre avait tellement gêné les opérations de la banque, qu'il avait fallu recourir à une création de nouveaux billets destinés à payer une partie des dépenses. Cette émission avait été considérable et il en circulait beaucoup de faux.

Persuadé par l'expérience qu'une partie de la noblesse de Suède avait conservé un vif ressentiment de la révo-

(1) Page 402 de ce volume, on a imprimé par erreur le 29.

lution de 1772, le monarque avait institué deux nouveaux corps chargés de garder immédiatement sa personne; les places d'officier y étaient données à des bourgeois connus par leur bravoure et par leur attachement pour le roi. Cette innovation avait produit un schisme dans l'armée; les querelles se renouvelaient sans cesse entre les anciens et les nouveaux officiers; Gustave avait eu beaucoup de peine à les calmer. L'inimitié que la noblesse lui avait vouée s'accroissait constamment. Des conciliabules se formèrent; il s'y trama des projets contre les jours de Gustave. On a dit qu'ils devaient éclater à la fin de janvier 1792; le voyage soudain du roi dérangea leur exécution. Le prince partit le 22 pour Gefle, ville à trente-six lieues au nord de Stockholm; c'est là que la diète devait se tenir. Deux régiments des gardes, sur le dévouement desquels le roi pouvait compter, composaient la garnison.

La diète s'ouvrit le 23. Le roi traça dans son discours un tableau abrégé des événements de son règne; il rappela, qu'après la révolution de 1772, quatorze ans de calme avaient succédé à l'orage : mais que depuis 1786, l'esprit de discorde avait commencé à se manifester dans le royaume; que malgré les périls auxquels il savait qu'il s'exposait, il avait cependant assemblé la diète en 1789; qu'il avait eu raison de se reposer sur le caractère généreux de la nation; elle avait accordé le secours que les circonstances exigeaient. « Nos guerriers, » ajouta le monarque, « se sont montrés » dignes du nom Suédois. Nous avons défendu la Finlande; » une paix honorable et sûre a été conclue sans autre média» tion que celle de l'estime réciproque de deux nations qui, » en se combattant, avaient pu s'apprécier. Cette paix a » été raffermie depuis par une nouvelle alliance.

» Quant à moi, si j'ai contribué en quelque chose à nos » succès, tout mon mérite, en cela, consiste à n'avoir ja» mais désespéré de la patrie, à avoir toujours eu confiance » dans l'énergie de la nation, et à avoir été constamment » convaincu que le peuple suédois n'abandonna jamais son » roi quand il le vit marcher à sa tête.

» Maintenant, une affaire de la plus haute importance » reste à régler : la guerre a ruiné nos finances; il faut les » rétablir. C'est à cet effet que je vous ai convoqués dans un » moment où l'esprit de vertige a gagné presque partout, » et où, sans doute, peu de rois oseraient, comme moi, » s'exposer aux dangers que peut présenter une assemblée

» populaire ; mais je ne redoute nullement les suites du » parti que j'ai pris ; j'espère tout de votre dévouement » pour moi, et de la sincérité avec laquelle je vais vous ex- » poser les objets sur lesquels vous avez à délibérer. »

Il s'agissait de payer les frais de la guerre terminée en 1790, et les dettes de l'État. Les subsides accordés par la diète de 1789 ne couvraient pas les frais de la dernière campagne, la plus active, et par conséquent la plus dispendieuse des trois. La longue interruption de la navigation, causée par la prépondérance des Russes dans la mer Baltique, avait produit un renchérissement considérable de toutes les marchandises que la Suède est obligée de tirer de l'étranger. Les effets publics avaient éprouvé une baisse de quarante pour cent. Un rapport, présenté au comité secret de la diète, portait la dette à trente-quatre millions trois cent mille rixdallers, somme prodigieuse pour un pays peu riche, et encore chargé du fardeau d'anciennes guerres. On conçoit aisément que la seule idée d'une nouvelle guerre devait faire frissonner tout Suédois qui aimait véritablement son pays et en connaissait les véritables intérêts.

Ce fut le motif qui détermina à couvrir du voile le plus profond les délibérations du comité secret. Le roi assistait régulièrement à toutes ses séances avec le prince royal, âgé alors d'un peu plus de treize ans, et dirigeait la marche des affaires. Un terme de dix ans fut fixé pour l'extinction des dettes de la guerre. Gustave demanda, de plus, la caution des États auprès de son alliée l'impératrice de Russie, pour un emprunt de dix millions de rixdallers qui lui était nécessaires, afin d'exécuter un projet qu'il ne jugeait pas à propos d'exposer encore. Alors la bourgeoisie et les paysans, qui dans toutes les circonstances avaient montré tant de dévouement aux intérêts du roi, refusèrent formellement de consentir à ce qu'il souhaitait. Gustave, craignant avec raison d'irriter les esprits, n'insista pas davantage, c'est du moins ce qu'ont appris les bruits publics ; car, dès le commencement de la diète, le roi avait défendu de publier rien de ce qui s'y passerait ; les États se séparèrent le 24 février ; il était sans exemple qu'une diète eût duré si peu de tems.

Elle n'avait pas été orageuse, mais on avait pu facilement s'apercevoir que le mécontentement de la noblesse s'y était soutenu, quoiqu'il n'eût pas éclaté. Il avait été contenu par les trois autres ordres ; ceux-ci avaient fait une

démarche à laquelle l'ordre équestre n'avait pris aucune part : ils avaient envoyé une députation au roi pour le remercier de l'abolition du sénat, effectuée d'après les décrets de la diète de 1789, et pour donner une nouvelle sanction à l'acte d'union et de sûreté.

Quelques jours avant la clôture de la diète, une députation des ordres réunis alla remercier le roi du soin qu'il avait pris de l'éducation du prince royal, et lui demanda en même tems qu'il subît un examen sur les différents objets de son instruction. Cet examen eut lieu en présence de députés des quatre ordres et du roi; le monarque leur adressa un discours dans lequel il leur dit qu'ils pourraient juger des progrès de son fils depuis la dernière diète. Le jeune prince fut interrogé par un évêque et par son précepteur, et reçut de l'un et de l'autre des louanges qui lui firent verser des larmes de joie.

Les États décidèrent qu'il serait frappé une médaille d'or pour perpétuer le souvenir de la victoire de Svensksund.

Satisfait d'avoir heureusement terminé une diète où se trouvaient tant de mécontents, le roi revint à Stockholm. Il espérait se livrer sans trouble aux projets qui flattaient son ambition; cependant il n'était pas difficile de découvrir dans le royaume les simptômes d'une fermentation intérieure prête à éclater à la première occasion, et à causer de grands maux dès l'instant où le roi serait occupé à faire la guerre au dehors. La Suède ressentait douloureusement les plaies profondes que lui avaient faites les trois campagnes contre la Russie; un nouveau mal vint se joindre à ceux qu'elle éprouvait. Le roi, pour se procurer de l'argent, rendit aux particuliers, moyennant le paiement d'une somme déterminée, la faculté de fabriquer de l'eau-de-vie. Il en résulta deux inconvénients : le goût pour cette boisson perfide augmenta, et l'abus de la distillation épuisa les provisions de grain.

Tout entier à ses idées belliqueuses, Gustave qui, jusqu'alors, avait comprimé ses ennemis dans l'intérieur, ne put croire qu'ils eussent la hardiesse d'attenter à sa personne. Néanmoins les mécontents étaient si nombreux et tramaient leurs projets avec si peu de secret, que l'on parlait ouvertement d'un complot prêt à éclater. On en avait les indices, mais on n'en pouvait saisir le fil. Le chef de la police de Stockholm avait entendu et consigné une déposition qu'on lui avait faite à ce sujet; probablement elle lui avait

paru si peu positive qu'il n'avait pris aucune mesure subséquente. Un étranger de marque, qui se trouvait à Stockholm, reçut une lettre d'Allemagne, dans laquelle on lui mandait que le roi de Suède avait été assassiné; il la communiqua au roi en le suppliant d'être davantage sur ses gardes. Gustave lui répondit qu'il aimait mieux se livrer aveuglément à sa destinée que de se tourmenter en prenant des précautions; que s'il écoutait tous les avis qui lui parvenaient, il ne pourrait même boire un verre d'eau; qu'au reste, il était loin de croire à l'exécution d'un attentat pareil.

Le 16 mars, le roi vint de Haga à Stockholm; il était à souper, avec quelques personnes de sa maison, dans un appartement qu'il avait dans le bâtiment de l'Opéra. Vers dix heures, un page lui remit une lettre portant pour adresse: *au roi*. Elle était en français et écrite au crayon; l'auteur de cette lettre anonime avertissait le roi qu'on voulait l'assassiner, et qu'on était désespéré de l'avoir manqué au dernier bal masqué; on avait été charmé d'en voir un annoncé pour ce jour-là; le roi était supplié de n'y pas aller. L'auteur de la lettre déclarait qu'il était bien loin d'approuver tout ce que le roi avait fait; mais qu'en homme loyal, il se fesait un devoir de le prévenir du danger; il lui annonçait qu'il n'en était instruit que depuis deux heures; il lui recommandait de se défier du rez-de-chaussée d'Haga, et de s'abstenir des bals masqués, au moins jusqu'après les fêtes.

Le roi montra le billet aux personnes qui étaient avec lui, en fit des plaisanteries, et, malgré leurs représentations et leurs instances, il résolut d'aller au bal. Un peu après minuit, il entra dans la salle de l'Opéra, donnant le bras au baron d'Essen, son premier écuyer. Aussitôt que Gustave parut, les mots: « voilà le roi, » se répétèrent tout bas dans toute la salle; car ce prince, quoique masqué, était reconnaissable par sa démarche vive et précipitée. Le bal était ouvert; un groupe de masques s'était formé au fond du théâtre, un autre au côté opposé; dès que Gustave se présente, ils se précipitent l'un vers l'autre; ils entourent le roi et le pressent; un masque lui frappe sur l'épaule en lui disant: « bonsoir, beau masque; » c'était le signal convenu. Gustave sent qu'on lui appuie quelque chose sur le flanc; par un mouvement très-rapide, il détourne le coup de pistolet qui l'atteint entre la hanche gau-

che et le bas de l'épine du dos. L'explosion fut peu bruyante, parce que l'on avait mêlé du camphre dans la charge.

« Je viens d'être blessé par un grand masque noir, » dit le roi au baron d'Essen en s'appuyant sur lui. Il a la force de gagner son appartement : son sang froid ne l'abandonne pas : il ordonne de fermer les barrières de Stockholm. Il console ceux que son accident afflige et consterne.

Les nombreux replis que sa ceinture formait autour de son corps avaient amorti le coup ; sans cela, ce prince fût tombé roide mort. Le feu prit à cette ceinture ; il fut éteint. Les chirurgiens arrivent; Gustave leur ordonne de lui dire franchement leur avis; s'il n'a plus que quelques instants à vivre, il veut qu'ils soient employés à dicter les mesures que prescrit le bien de l'État, plutôt que de les perdre à panser sa blessure et à y mettre un appareil. Les chirurgiens lui assûrent, après l'avoir examinée, que rien n'est désespéré ; qu'ils comptent le sauver. Le roi permet qu'on le panse : dans ce moment, arrivent les ministres étrangers. Il les prie de l'excuser s'il a pris des mesures pour que de trois jours ils ne puissent faire parvenir des dépêches à leurs Cours respectives ; il ajoute qu'alors les nouvelles qu'ils manderaient seraient plus positives, et que l'on saurait s'il pouvait survivre ou s'il devait mourir. Il montra une générosité égale à ce grand courage ; car, ayant demandé si l'assassin était arrêté, on lui répondit qu'il ne l'était pas encore : « Dieu veuille, » s'écria Gustave, « qu'on » ne le trouve pas ». Le pansement terminé, le roi fut transporté au château.

Dès que le roi fut blessé, M. de Pollet, le plus jeune de ses adjudants, donna l'ordre de fermer les portes et de faire démasquer tout le monde : avant que les précautions pussent être prises, quelques conjurés parvinrent à s'échapper. M. de Pollet envoya chercher des troupes à leurs quartiers; bientôt l'Opéra fut cerné. Lorsque le roi fut frappé, des hommes s'étaient mis à crier au feu, afin qu'à la faveur du désordre les coupables pussent s'évader; mais les issues étaient déjà bouchées.

M. Liliensparre, chef de la police, ne tarda pas à paraître, accompagné d'une escorte nombreuse de soldats. Il établit son bureau dans la salle ; tous les spectateurs, avant de sortir, furent obligés de déclarer leur nom, leur qualité et leur domicile. L'embarras de quelques-uns fut très-visible. On rapporte que l'assassin sortit le dernier, et

qu'il dit avec effronterie à Liliensparre : « Quant à moi, » monsieur, j'espère que vous ne me soupçonnerez pas ». Le chef de la police le regarda fixement et le laissa aller.

Quand la salle fut vidée, entre cinq et six heures du matin, on aperçut à terre un poignard à double tranchant et dentelé, et deux pistolets; l'un était vide, l'autre chargé; il s'y trouva des balles, des grains de plomb et de petits clous, en tout vingt-huit pièces: on eut lieu de conjecturer que le roi devait en avoir autant dans sa blessure.

Aucun bruit, aucun mouvement n'annonça le triste événement, ni pendant la nuit, ni dans la matinée qui suivit. Le 17, le roi nomma un Conseil de régence, composé du duc de Sudermanie, son frère, des comtes Wachtmeister et Oxenstierna, des généraux Taube et Armfeld. A la nouvelle de l'assassinat du roi, le peuple manifesta la douleur la plus vive; tous les torts qu'on avait reprochés à ce prince furent oubliés. Le comte Fersen, le comte Brahé, le baron Ch. de Gèer qui, depuis long-tems, ne paraissaient plus à la Cour, se rendirent auprès du roi, qui les reçut avec une bonté touchante : « Ma blessure est bonne » à quelque chose, » leur dit-il, « puisqu'elle me rend » mes amis ».

Le roi, occupé de ses projets contre la France, crut, lorsqu'il fut frappé, qu'un jacobin avait porté le coup, et s'écria : « C'est un Français ». Les vrais coupables affectèrent de répéter ce bruit: ils insinuaient malicieusement que le coup avait été au moins dirigé par des Français : le peuple de Stockholm disait : « C'est un Français jacobin qui a tué » notre roi ». La prévention alla même si loin à cet égard, qu'on arrêta M. Decroix, jeune Marseillais, lieutenant au régiment de la reine, et dont la conduite annonçait un homme sincèrement attaché au roi. Dans le palais du roi, près de sa chambre, le comte Ribbing, connu pour l'un des plus fougueux partisans de l'opposition, déclamait avec fureur contre les Français; beaucoup de personnes l'entouraient. Le baron Armfeld, cousin du général, ne put s'empêcher de lui dire : « Monsieur, vous avez tort; ce ne » sont pas les Français qui ont assassiné le roi. A la honte » de ma patrie et de ma caste, c'est un noble Suédois qui » l'a tué. » Cette réponse hardie causait déjà du tumulte lorsque le gouverneur de Stockholm entra et annonça que l'assassin venait d'être découvert et pris : que c'était An-

karstrœm, ex-enseigne des gardes bleues. A l'instant, Ribbing pâlit et se hâta de sortir.

Le premier soin de la régence avait été de chercher à découvrir le meurtrier du roi. Le chef de la police avait fait publier à son de trompe et afficher, qu'une récompense de 10,000 rixdallers serait donnée à quiconque ferait connaître l'assassin. Ensuite il manda tous les armuriers et les couteliers de la capitale. L'un d'eux reconnut les pistolets; il déclara qu'il les avait fait venir d'Angleterre et les avait vendus à M. Ankarstrœm, enseigne aux gardes bleues. Un coutelier reconnut aussi le poignard pour l'avoir vendu à ce même Ankarstrœm. On se transporta aussitôt chez Ankarstrœm: on le trouva paisiblement couché dans son lit; il n'avait pas pris la moindre précaution pour s'échapper. Amené à l'hôtel de la police, il reconnut les armes, et avoua son crime. Il dit que le désir de se venger d'un jugement injuste rendu contre lui, et l'ennui de la vie, lui avaient inspiré ce projet. Il nia qu'il existât un complot, et montra beaucoup de fermeté dans ses premières réponses.

Quelques instants après, un garçon épicier vint déposer que la lettre anonime lui avait été remise par le lieutenant-colonel Liliehorn. Celui-ci avait passé toute la journée au château; il se retira de bonne heure. Il fut arrêté le 18 sur différents indices; on s'assûra aussi des comtes Horn et Ribbing, du vieux général Pecklin, du baron Ehrensværd, du conseiller Engstrœm, du major Hartmansdorff, de Sinclair, général d'artillerie, et d'une vingtaine d'autres personnes. La garde envoyée chez le baron Thure Bielke, pour le mener en prison, le trouva mort; il venait de s'empoisonner. Un notaire de Stockholm se pendit.

Ankarstrœm finit par avouer l'existence du complot; il nomma les principaux complices. Il confirma que le projet était formé depuis le mois d'octobre précédent; que deux fois on avait tenté vainement de l'exécuter à Stockholm, une fois à Haga, une fois à Gefle. Le roi tué, on devait se défaire des principaux personnages qui avaient la confiance du roi; priver le duc de Sudermanie de la liberté et peut-être de la vie; enfin se rendre maître de la personne du jeune roi, lui faire signer et proclamer une nouvelle constitution analogue aux principes et aux intérêts des conjurés; on comptait, à l'aide de l'artillerie de deux régiments dont on se croyait sûr, contenir ou entraîner le peuple. On sut, par les dépositions d'Ankarstrœm, de Ribbing et de Horn,

que le premier ayant demandé à porter le coup au roi, les deux autres lui disputèrent cette horrible mission; ils tirèrent aux dés et le sort décida pour Ankarstrœm. Celui-ci ayant témoigné à ses complices la crainte de se tromper et de manquer le roi dans une si grande foule, Horn lui dit de frapper celui à qui il dirait: « bonsoir, beau masque, » en lui mettant la main sur l'épaule.

Les chirurgiens n'étaient parvenus qu'à tirer une très-petite partie de la charge de la blessure du roi. Ce prince vécut encore douze jours, souffrant des douleurs atroces. Il les supporta sans proférer la moindre plainte; sa présence d'esprit ne le quitta pas un seul instant; il consacra aux affaires du royaume tous les moments où il lui était possible de s'occuper. Il fit appeler son fils et lui donna de sages conseils sur la conduite qu'il aurait à tenir quand il serait sur le trône; il lui recommanda de se tenir en garde contre les séductions de l'ambition. Il ne voulut pas savoir le nom de ses assassins; il ne connut que le meurtrier et l'auteur de la lettre anonime. Il exigea du duc de Sudermanie que le meurtrier seul subît la peine capitale.

Le 28 mars, il s'entretint long-tems avec l'archevêque d'Upsal, et reçut les secours de la religion; il ajouta à son testament un codicille concernant l'éducation de son fils, dont il fixa la majorité à dix-huit ans; il régla tout ce qui était relatif à la régence; le 29, il signa le mode de proclamation de son fils comme roi; ensuite il tomba dans une espèce d'assoupissement et expira vers dix heures du matin.

Gustave III joignait aux qualités d'un grand roi celles de l'homme le plus aimable. Il était actif, ferme, persévérant, maître de lui-même, brave jusqu'à la témérité; son affabilité lui gagnait tous les cœurs; il possédait au dégré le plus éminent le talent de la parole. Ce fut à cet avantage, ainsi qu'à sa grande souplesse et à sa présence d'esprit, qu'il dut ses succès dans les circonstances critiques de son règne. On lui a reproché trop d'ambition, de la duplicité et l'amour pour le faste. Il aimait l'éclat et la représentation. Sa Cour, une des plus brillantes de l'Europe, l'était trop pour un pays aussi pauvre que la Suède. Il se mettait avec une affectation d'élégance qui annonçait beaucoup de vanité. Mais ces défauts étaient couverts par sa clémence, son humanité, sa sensibilité. Sobre et frugal, il se contentait des mets les plus simples et même les plus grossiers dans ses voyages et ses campagnes.

Gustave aimait et cultivait les lettres et les arts. Il fonda une académie suédoise sur le modèle de l'académie française; il concourut pour un des premiers prix qu'elle proposa. Le sujet était l'éloge de Torstenson; il fut couronné. Il parlait sa langue avec une pureté remarquable; elle avait dans sa bouche une grâce particulière; il s'exprimait avec facilité dans la plupart de celles de l'Europe. Il employait ses loisirs au dessin, à la lecture, à la composition d'ouvrages dramatiques, dont les sujets étaient pris dans l'histoire de la Suède.

La reine Sophie-Madelène de Danemark, son épouse, morte en 1809, lui avait donné deux enfants, dont un seul lui survécut; ce fut Gustave-Adolphe, né le 1er. novembre 1778, qui lui succéda.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TOME II.

Page 129, ligne 5 de la note, 1793, *lisez* 1797.
P. 136, l. 22 de la note, Christiane, *lisez* Christine.
P. 161, dernières lignes, et morte sans alliance, *lisez :* mariée à Frédéric-Louis, prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin, veuf en premières noces, le 24 septembre 1803, d'Hélène-Paulowna, grande duchesse de Russie. Elle est morte le 20 janvier 1816. *Voyez* ci-après, p. 186.

TOME III.

Page 5, ligne 10, Raymond, *lisez* Raimond.
P. 6, l. 28, s'empara, *lisez* il s'empara.
Id. note 1, ci-dessus, *lisez* de la page précédente.
P. 8, note 1, Almokades, *lisez* Almohades.
P. 10, l. 33, lui coûta, *lisez* qui lui coûta.
P. 11, l. 10, Zallaka, *lisez* Zalaca.
P. 39, l. 2 des notes, les expéditions, *lisez* ces expéditions.
P. 40, l. 3 des notes, celles, *lisez* celle.
P. 63, *elle est mal numérotée* 53.
P. 90, l. 5, délivrée, *lisez* délivré.
P. 96, ligne dernière du texte, *après* les, *ajoutez* princes de la famille.
P. 107, l. 31, *supprimez* la même.
P. 109, ligne dernière des notes, 1341, *lisez* 1340.
P. 116, l. 23, *après* à la faveur, *ajoutez* du.
P. 145, l. 2 des notes, Sied, *lisez* Seïd.
P. 146, ligne avant-dernière, devinrent, *lisez* devint.
P. 150, l. 26, *après* égorgé, *au lieu de* et, *lisez* ou.
P. 162, l. 32 et dernière du texte, de, *lisez* du.
P. 163, l. 2 de la note, Maroc, *lisez* Fez (alors capitale de la Mauritanie ou Magreb; Maroc ne fut bâti qu'environ un siècle après.
P. 171, l. 10, comte, *lisez* marquis.
P. 192, l. 10, Pablo, *lisez* Paulo.
P. 202, l. 18, Manehak, *lisez* Manchak.
P. 207, l. 2, destinés, *lisez* destinées.
P. 210, l 2 et 3, s'empara du poste anglais, *lisez* enleva aux Anglais le poste.

P. 210, l. 11, l'abandonnèrent, *lisez* l'évacuèrent.
P. 212, l. 7, Ezpéléta, *lisez* de Ezpéléta.
P. 214, l. 16 et pages suiv., Murrai, *lisez* Murray.
P. 215, l. 30, alors, *lisez* ainsi.
P. 236, l. 9, Alhacénas, *lisez* Alhucémas.
P. 239, l. 36 et dernière du texte, Tajardo, *lisez* Fayardo.
P. 249, l. 3, aïbux, *lisez* aïeux.
P. 257, l. 18, Alange, *lisez* de Alange, *comme à la page* 345.
P. 261, l. 41, Larache, *lisez* l'Arrach (el Arraïsch).
P. 283, l. 1, Lancaster, *lisez* de Lancaster.
P. 313, l. 11, Digonet, *lisez* Digonnet.
P. 317, l. 15, otage, *lisez* otages.
Id. l. 29, Porteilla, *lisez* Porteil.
P. 324, l. 26, Belvis, *lisez* Belbis.
P. 325, l. 25, *même correction.*
P. 327, l. 36, *supprimez* nouvelles.
Id. ligne avant-dernière, Valdès, *lisez* Valdez.
P. 330, l. 1, Costoréga, *lisez* Costouga.
P. 343, ligne dernière, Mazarrédo, *lisez* Mazarédo.
P. 344, l. 22, chapellanies, *lisez* chapellenies.
P. 347, l. 10, de guerre, *lisez* de la guerre.
P. 352, l. 34, Lancaster, *lisez* de Lancaster.
P. 354, ligne dernière de la note, 1718, *lisez* 1818.
P. 363, l. 5, comte, *lisez* marquis.
P. 370, l. 30, l'escadre, *lisez* une escadre.
Id. l. 31 et 32, Mazarrédo, *lisez* don Fr. de Borja.
P. 402, l. 38, se rapprochait, *lisez* se rapprochaient.
P. 411, l. 6, le vicomte Ponte Lima, *lisez* le comte Ponte de Lima, *comme à la page* 417.
P. 418, l. 38, Gabriel, *lisez* Joseph.
P. 425, l. 30, déclar, *lisez* déclaré.
P. 433, l. 9, Vuy, *lisez* Wuy.
P. 441, l. 39, *après* Léopold, *remplacez le* trait d'union *par une* virgule.
P. 449, l. 1, approvisionné, *lisez* approvisionnée.
P. 452, l. 21, venait, *lisez* venaient.
P. 454, l. 1 et 19, presqu'île, *lisez* île.
Id. l. 20, mars, *lisez* mai.
Id. ibid. 20, *lisez* 21.
P. 468, l. 9 et 10, Gardane, *lisez* Gardanne.
P. 472, l. 29, Albite, *lisez* Albitte.
P. 500, l. 15, comte, *lisez* marquis.

TOME IV.

P. 398, *voyez* la correction p. 520, dans la note.
P. 399, *voyez* la correction p. 522, dans la note.
P. 402, *voyez* la correction p. 525, dans la note.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.



